Banque Royale du Canada

Rapport annuel 2011

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. Elle est l'une des plus importantes banques du Canada au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Elle compte environ 74 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de près de 15 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 56 autres pays.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site **rbc.com**.

VISION

Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients.

VALEURS

Service : Excellence du service aux clients et aux collègues
Esprit d'équipe : Travailler ensemble pour réussir
Responsabilité : Responsabilité personnelle pour un rendement élevé
Diversité : Diversité visant la croissance et l'innovation
Intégrité : Confiance inspirée par l'intégrité dans toutes nos actions

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Au **Canada**, être le chef de file incontesté du secteur des services financiers;
- À **l'échelle mondiale**, être un chef de file en matière de prestation de solutions liées aux marchés des capitaux et à la gestion de patrimoine;
- Dans des **marchés cibles**, être un chef de file en matière de prestation de services financiers choisis reposant sur nos forces principales.

CONSULTEZ NOTRE RAPPORT ANNUEL EN LIGNE

Rendez-vous sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/ra2011 (aussi disponible pour les appareils mobiles).

TABLE DES MATIÈRES

Message du chef de la direction 2
Message du président du Conseil 5
Rapport de gestion 6
– Vue d'ensemble et perspectives 7
– Principaux événements de 2011 9
– Rendement financier 10
– Résultats des secteurs d'exploitation 14
– Information financière trimestrielle 33
– Résultats par secteur géographique 35
– Situation financière 36
– Gestion du risque 41
– Aperçu d'autres risques 56
– Gestion du capital 58
– Information financière supplémentaire 63
– Questions en matière de comptabilité et de contrôle 64
– Opérations entre apparentés 72
– Renseignements supplémentaires 73
Rapports et états financiers consolidés 81
– Responsabilité de la direction dans la préparation des états 82
– Rapport des comptables agréés inscrits indépendants 82
– Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière 83
– Rapport des comptables agréés inscrits indépendants 83
– Bilans consolidés 84
– États consolidés des résultats 85
– États consolidés du résultat étendu et de la variation des capitaux propres 86
– États consolidés des flux de trésorerie 87
– Notes complémentaires 88
Glossaire 161
Administrateurs et haute direction 165
Principales filiales 166
Renseignements à l'intention des actionnaires 167

Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions de termes utilisés dans le présent document.

Le présent rapport annuel contient des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance sans réserve à ces déclarations prospectives, puisque de nombreux facteurs de risque pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives. Des renseignements additionnels au sujet de nos déclarations prospectives et des facteurs de risque sont fournis à la section intitulée Mise en garde au sujet des déclarations prospectives du rapport de gestion.

CHOISIR LA SOLIDITÉ

Grâce à notre vigueur, à notre stabilité et à nos stratégies, nous sommes bien positionnées pour le succès à long terme :

- En première position sur le marché canadien, et secteurs d'activités d'envergure, concurrentiels à l'échelle internationale;
- Bien diversifiée, tant sur le plan des activités que sur le plan géographique;
- Apport en capital, cotes de crédit et liquidité du bilan parmi les plus solides de toutes les banques à l'échelle internationale.

Revenus par secteur géographique (1) (moyenne sur trois ans)

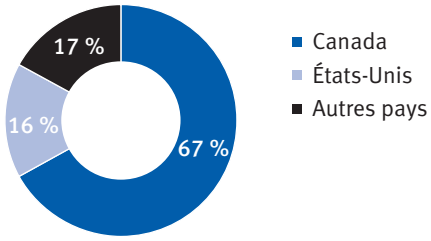

Bénéfice net lié aux activités poursuivies (2) (en milliards de dollars canadiens)

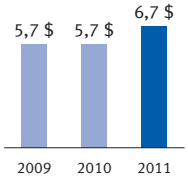

Revenus par secteur d'activité (1) (moyenne sur trois ans)

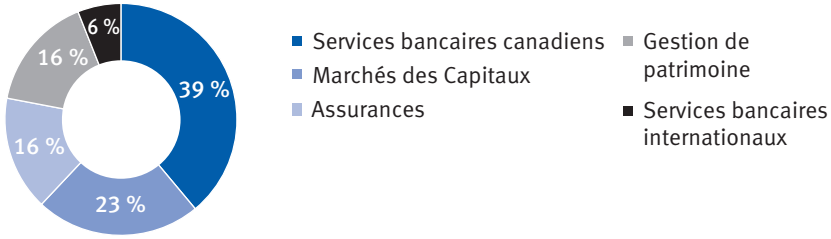

Rendement des capitaux propres (2)

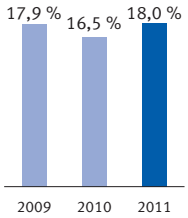

Dividendes déclarés

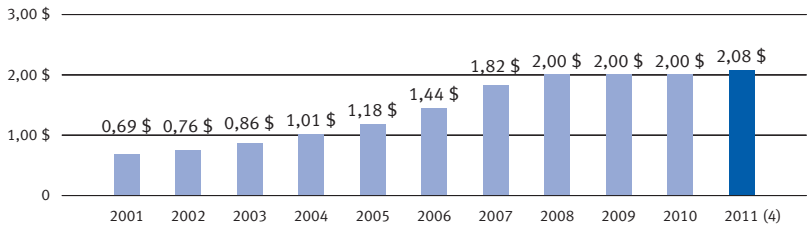

Capital de première catégorie (3)

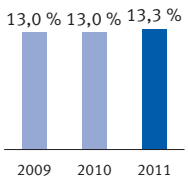

(1) Les montants représentent les activités poursuivies et excluent les Services de soutien généraux.
(2) Données liées aux activités poursuivies.
(3) Présenté sur une base consolidée.
(4) Annonce d'une augmentation de 8 % de notre dividende trimestriel au deuxième trimestre de 2011, lequel s'établit à 0,54 $ par action.

MESSAGE DU CHEF DE LA DIRECTION

Un exercice marqué par une croissance solide malgré une conjoncture difficile
RBC a connu une forte croissance de ses activités et de ses bénéfices au cours de l'exercice 2011. Les secteurs Services bancaires canadiens, Gestion de patrimoine et Assurances ont enregistré des résultats records, tandis que les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement du secteur Marché des Capitaux ont affiché une croissance vigoureuse. Nous avons continué à consolider notre position de chef de file au Canada et à accroître notre présence à l'échelle internationale. Nous avons obtenu ces résultats en dépit du contexte de crise en Europe et des événements qui ont secoué les marchés et l'économie mondiale tout au long de l'exercice. Pour faire face à cette conjoncture, nous avons mis en œuvre des mesures afin d'éliminer encore plus de risques liés à notre bilan et de renforcer de façon active notre capital. Nous sommes actuellement l'une des banques affichant le bilan et le capital les plus solides au monde. Notre marque est synonyme d'intégrité, de solidité et de stabilité. Alors que de nombreuses banques à l'échelle mondiale ont été contraintes de réduire leurs dépenses, RBC continue de mettre l'accent sur le service à la clientèle et sur la mise en œuvre de notre stratégie à long terme en vue de bâtir notre avenir.

Afin de respecter notre engagement à investir activement notre capital de façon à générer les rendements les plus élevés, nous avons annoncé la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis[1]. Nous avons comptabilisé une perte de 1,6 milliard de dollars liée à cette vente, laquelle comprend principalement la radiation d'une tranche de 1,3 milliard de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels. Ces services sont désormais classés dans les activités abandonnées. La perte a eu une incidence sur notre bénéfice net consolidé pour l'exercice, lequel s'est établi à 4,85 milliards de dollars.

Notre bénéfice tiré des activités poursuivies s'est chiffré à 6,65 milliards de dollars, en hausse de 16 % par rapport à l'exercice précédent, résultat qui témoigne de la force de notre stratégie, de l'importance de la diversité de nos activités et de la capacité de nos gens à faire de RBC une source exceptionnelle de conseils pour les clients. Le bénéfice dilué par action est passé de 3,82 $ à 4,45 $, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est passé de 16,5 % à 18 %. Pour ce qui est des activités poursuivies, nous avons atteint ou dépassé tous les objectifs financiers que nous nous étions fixés l'année dernière, et nous avons augmenté notre dividende trimestriel de 8 %.

Sur un horizon à moyen terme, nous continuons de surclasser les sociétés homologues à l'échelle internationale en ce qui a trait au rendement pour les actionnaires. La moyenne de notre rendement total annuel pour les actionnaires sur une période de trois ans se situe dans le deuxième quartile par rapport à notre groupe international de sociétés homologues, et notre moyenne sur cinq ans se situe dans le premier quartile.

Malgré une croissance à deux chiffres du bénéfice tiré des activités poursuivies, notre rendement sur le marché a récemment été touché par la conjoncture aux États-Unis et en Europe. Il faudra du temps avant de pouvoir régler ces situations complexes. Pendant ce temps, nous concentrons nos efforts sur le renforcement de notre situation financière et de notre position concurrentielle, et nous demeurons positifs en ce qui a trait à la consolidation de notre position de chef de file au Canada et à la poursuite de notre croissance à l'échelle mondiale.

Progression soutenue de notre stratégie ciblée à long terme
Les banques canadiennes ont adopté des stratégies différentes au cours des 10 dernières années. Nous croyons que notre approche nous procurera un avantage distinctif pendant la prochaine décennie.

Notre stratégie consiste à être une banque universelle reconnue comme chef de file au Canada, et nous continuons d'accroître nos volumes et notre part de marché. À l'échelle internationale, nous établissons des services concurrentiels de premier ordre destinés principalement aux entreprises, aux institutions et aux clients disposant d'un avoir net élevé. À notre avis, le contexte actuel fait naître de nouvelles occasions, car les clients sont attirés par la vigueur et les capacités de RBC et remettent en question les relations bancaires traditionnelles. Par ailleurs, notre marque contribue à attirer de nouveaux employés hautement qualifiés au sein de RBC, et à positionner nos activités sur les marchés mondiaux des capitaux et de la gestion de patrimoine de manière à assurer une croissance rentable à long terme pour nos actionnaires.

Notre croissance sera soutenue par notre engagement à maintenir la diversification de nos activités tout au long du cycle : environ 75 % de nos revenus proviennent des services bancaires, des activités d'assurance et des activités de gestion de patrimoine, et 25 % proviennent des activités liées aux marchés des capitaux. Notre diversification est la pierre angulaire de la stabilité de nos revenus, de notre saine gestion du risque et de notre croissance.

Nous avons fait des progrès en ce qui a trait à chacun de nos trois objectifs stratégiques en 2011.

Premier objectif : Renforcer notre position de chef de file au Canada

Au cours de l'exercice, nous avons renforcé notre position de chef de file au Canada dans presque tous nos secteurs d'activité.

Notre secteur **Services bancaires canadiens** a dégagé un bénéfice net record pour l'exercice, en hausse de 15 %, générant un peu plus de la moitié de notre bénéfice total. Nous occupons la première ou la deuxième place en termes de parts de marché dans toutes les catégories de produits destinés aux consommateurs et aux entreprises, et nous nous classons au premier rang parmi les banques canadiennes pour ce qui est de la croissance générale des volumes. Notre rendement supérieur sur le marché a également été stimulé par notre première place au classement des activités d'interdistribution (selon un sondage effectué par Ipsos-Reid en 2011). Notons, par exemple, que 18 % de nos ménages clients possèdent un compte d'opérations, des placements et des produits d'emprunt auprès de nous, comparativement à 13 % pour notre plus proche concurrent, et à une moyenne de 10 % pour notre groupe de sociétés homologues. Le secteur Services bancaires canadiens a reçu de nombreux prix au cours de l'exercice, notamment pour ses services de planification financière et services-conseils, ses services bancaires par téléphone et services de guichet automatique, ainsi que ses services bancaires en ligne. Nous avons, entre autres, obtenu la première place au classement 2010 des sites Web bancaires sécurisés, des banques canadiennes établi par Forrester, la première place au palmarès 2011 des services bancaires en ligne pour les consommateurs établi par Surviscor, ainsi que la première place au classement des prestataires canadiens de services de courtage en direct en ligne établi par Dalbar Inc. Au cours de l'exercice, RBC est également devenue la première banque canadienne à avoir lancé des applications bancaires mobiles pleinement intégrées pour les appareils BlackBerry[MD], iPhone[MD] et Android.

Nous tirons parti de notre réseau de distribution et de notre équipe de vente hors succursale – la plus importante au pays – pour continuer à offrir notre vaste gamme de produits et services par l'intermédiaire de nos

(1) L'opération devrait se conclure en mars 2012.

activités d'interdistribution. En outre, nous tirons avantage de notre taille pour réduire les coûts et améliorer notre efficience. Nous investissons dans de nouvelles solutions numériques et de nouveaux canaux de services-conseils afin de demeurer une source inégalée de solutions et de services-conseils en matière financière. Nous avons notamment établi un concept de services de détail qui propose une nouvelle méthode de prestation de services bancaires, fondée sur la combinaison de services financiers et de services d'achats au détail de première qualité.

RBC Assurances a affiché un bénéfice record et une croissance solide de ses activités au cours de l'exercice. Nous nous sommes classés au premier rang en matière de satisfaction générale de la clientèle parmi les compagnies d'assurance en Ontario et dans la région de l'Atlantique, selon le classement de 2011 établi par J.D. Power and Associates. Pour une dixième année consécutive, un record, RBC Assurances a été nommée fournisseur de choix en assurance voyage en 2011 par les agents de voyage. Les conditions nous semblent propices pour accroître les ventes au moyen de canaux exclusifs à faible coût, tout en maintenant les réseaux de distribution par des tiers et en consolidant davantage notre gamme de produits et nos relations clients.

Notre secteur **RBC Gestion de patrimoine** au Canada a également tiré profit de sa part de marché dominante au cours de l'exercice. Dominion valeurs mobilières, dont l'actif représente près du double de la taille de l'actif de notre plus proche concurrent, Phillips, Hager & North Services-conseils en placements, un chef de file en matière de gestion discrétionnaire du patrimoine, ainsi que notre groupe de services successoraux et fiduciaires ont bâti leur croissance sur la collaboration entre les divers services de l'organisation afin d'offrir aux clients une gamme complète de produits et services de gestion de patrimoine. Notre secteur de gestion d'actifs, RBC Gestion mondiale d'actifs, est la plus grande société de fonds de détail au Canada, avec une part de marché de 15 % et plus de 110 milliards de dollars de biens sous gestion cette année, nous sommes aussi devenus la société qui offre le plus grand nombre de fonds à long terme sous gestion. Pour la quatrième année consécutive, plus de 25 % des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme du secteur nous reviennent. Nos objectifs consistent à creuser notre avance sur le plan de la gestion d'actifs en tirant davantage parti de nos capacités à l'échelle internationale et à augmenter notre part de marché dans le segment de la clientèle disposant d'un avoir net élevé au Canada.

RBC Marchés des Capitaux a connu un excellent exercice dans le secteur des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, continuant de dominer le marché canadien. Premier preneur ferme sur les marchés des capitaux d'emprunt, nous avons occupé 33 % du marché canadien des obligations de sociétés en 2011, un sommet depuis 1999 (selon Bloomberg). *Euromoney* nous a nommé meilleure banque d'investissement au Canada pour une quatrième année consécutive et, pour une deuxième année consécutive, nous avons été reconnus comme première équipe de recherche en matière de titres de participation canadiens selon le sondage de 2011 de Brendan Wood International mené auprès des investisseurs institutionnels. Nous croyons pouvoir renforcer davantage notre position de chef de file au Canada en continuant de mettre nos capacités mondiales au service de notre clientèle canadienne.

La vigueur de notre marque au Canada profite à l'ensemble de nos activités. Au cours de l'exercice, RBC a été désignée la marque de l'année par la revue *Strategy* et la marque ayant la plus grande valeur au Canada par *Brand Finance*. Nos investissements dans notre marque portent leurs fruits et continueront de stimuler notre croissance au Canada et à l'échelle internationale.

Deuxième objectif : Accroître nos secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine à l'échelle mondiale

Depuis quelques années, nous nous employons à établir les bases qui nous permettront de devenir un chef de file mondial dans les secteurs des marchés des capitaux et de la gestion de patrimoine. La vigueur et la stabilité de RBC nous permet de nous démarquer sur les marchés mondiaux et d'accroître notre clientèle et notre part de marché à l'échelle mondiale. Nous misons également sur la collaboration entre ces deux secteurs pour répondre aux besoins de nos clients.

Au sein de **RBC Marchés des Capitaux**, nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement ont connu un excellent exercice malgré les conditions de marché difficiles. Conformément à notre stratégie visant à modifier la composition de nos activités, les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement ont affiché une hausse de 20 % des revenus, augmenté leur part de marché et obtenu des mandats importants dans plusieurs secteurs géographiques. Nous nous sommes hissés au 11e rang du classement des plus grandes banques d'investissement à l'échelle mondiale au chapitre des frais, selon Bloomberg, alors que nous étions classés 14e l'an dernier. Nos investissements antérieurs dans notre division américaine portent leurs fruits, comme en témoigne l'expansion de nos secteurs d'activité, de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, de nos relations clients et de nos mandats. Dans le cadre des prix décernés aux établissements de crédit par la revue *Credit* en 2011, nos activités de crédit en Europe ont remporté la première place dans la catégorie des titres à revenu fixe, du cybercourtage et des obligations secondaires en monnaie étrangère, et se sont classées parmi les premières dans plusieurs catégories, dont celles des meilleurs établissements de crédit, des obligations payables en dollars, des obligations de sociétés d'État, des obligations payables en livres sterling et des obligations payables en euros.

Bien que notre division européenne ait conservé son dynamisme en 2011, nos activités de négociation de titres à revenu fixe se sont heurtées à d'importants obstacles, découlant principalement des inquiétudes liées au ralentissement de l'économie mondiale et à la crise de l'endettement touchant des États souverains en Europe. Nous avons, de manière proactive, réduit notre exposition et adapté nos activités en fonction du marché tout en restant engagés envers nos clients à l'échelle mondiale. Même si nous nous attendons à ce que les conditions de négociation demeurent difficiles, nous estimons être en mesure de renforcer nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, et nous réaffectons notre capital en conséquence. Nous croyons également que les circonstances sont favorables en Asie, où nous avons lancé de nouvelles activités de courtage à Hong-Kong. Nous comptons tirer parti, de façon prudente, des perturbations sur le marché pour prendre de l'expansion, tout en gérant attentivement les risques et en protégeant notre bilan.

RBC Gestion de patrimoine a considérablement évolué ces dernières années. RBC est aujourd'hui sixième gestionnaire de patrimoine en importance au monde en termes d'actifs des clients, cinquième en termes de revenus et quatrième en termes de bénéfices, selon le plus récent sondage réalisé par Scorpio Partnership. Nous continuons de remporter des prix à l'échelle internationale, notamment celui de meilleure banque privée à Jersey et aux Antilles décerné par *Euromoney*, ainsi que celui de meilleure équipe de fiducie institutionnelle décerné par la Society of Trust and Estate Practitioners établie au Royaume-Uni. Cette année, nous avons obtenu la première place au classement du sondage sur la satisfaction des investisseurs envers les sociétés de placement à service complet aux

États-Unis, effectué par J.D. Power and Associates, ce qui prouve que nos efforts visant à améliorer l'expérience client portent leurs fruits. Au sein de nos services de gestion mondiale d'actifs, nous avons commencé à tirer parti de l'acquisition de BlueBay Asset Management établie au Royaume-Uni et nous évaluerons la possibilité d'effectuer de nouvelles acquisitions au fur et à mesure que les occasions se présenteront.

Nous avons de solides bases de croissance et le lancement récent de notre campagne publicitaire à l'échelle mondiale met en valeur le dynamisme, la stabilité, la portée internationale et l'intégrité de RBC, qui nous distinguent sur le marché. Nous comptons accroître nos services de gestion mondiale d'actifs, augmenter notre part de marché globale auprès des investisseurs disposant d'un avoir net élevé et très élevé, et prendre de l'expansion au Royaume-Uni et sur les marchés émergents.

Troisième objectif : Prendre de l'expansion en investissant dans des entreprises internationales choisies

Notre division **Services bancaires dans les Antilles** demeure sous tension en raison de la faiblesse continue de l'industrie du tourisme et des économies locales. La division de RBC est toutefois solide et le secteur des services bancaires aux Antilles reste attrayant et continue de présenter des marges bénéficiaires intéressantes à long terme. Nous avons entrepris une vaste initiative de restructuration et de valorisation de la marque en vue de renforcer nos activités pour l'avenir.

RBC Dexia Investor Services, que nous détenons à 50 % en coentreprise avec le groupe Dexia, se classe parmi les 10 principaux dépositaires mondiaux, offrant ses services à divers clients institutionnels et grandes entreprises répartis dans 15 pays. Au cours du dernier exercice, RBC Dexia IS a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie de croissance, a élargi sa gamme de produits et services, et a récolté plusieurs prix importants dans son secteur d'activité au Canada et à l'échelle mondiale, pour son rendement et son service à la clientèle. Cette entreprise est confrontée à des conditions difficiles à court terme en raison, d'une part, des taux d'intérêt qui restent bas et, d'autre part, de la volatilité et de la tension qui persistent sur les marchés boursiers. Cependant, RBC Dexia IS est bien positionnée pour tirer parti des tendances démographiques à long terme, lesquelles laissent prévoir une croissance des services de gestion de patrimoine à l'échelle mondiale.

Amélioration de notre souplesse et solidité financière

Notre situation financière est solide et, au cours des dernières années, nous avons continuellement amélioré la situation de trésorerie et le profil de risque de notre bilan. Notre capital et nos cotes de crédit sont parmi les plus élevés du monde dans le secteur des institutions financières. À la clôture de l'exercice, notre ratio du capital de première catégorie s'établissait à 13,3 % et notre ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie se chiffrait à 10,6 %. Compte tenu des conditions de marché difficiles et de l'évolution actuelle de la réglementation, nous croyons qu'il est prudent de conserver un capital excédentaire. Notre solidité financière nous procure un avantage concurrentiel important et la souplesse financière nécessaire pour tirer parti des occasions qui se présentent.

Notre solidité financière est étayée par notre culture fortement établie en matière de gestion des risques, laquelle cadre bien avec notre approche mesurée, privilégiant le client avant tout. Nous sommes à l'aise avec notre degré d'exposition en Europe, qui est conforme à notre approche rigoureuse, et nous continuerons à surveiller de façon active l'évolution de la situation et à satisfaire les besoins de nos clients à l'échelle mondiale.

Dans le contexte actuel, il est plus que jamais essentiel de faire preuve d'excellence et d'efficience opérationnelles. Nous avons entrepris un programme de gestion des coûts à l'échelle de l'entreprise, lequel nous permettra de réduire le taux de croissance des dépenses tout en investissant pour consolider notre position concurrentielle et accroître notre bénéfice.

S'investir auprès de nos gens et des collectivités

Notre avantage concurrentiel est la qualité des services-conseils que nous offrons à nos clients, qualité qui est assurée par quelque 74 000 employés dévoués, bien informés et sensibles aux besoins des clients. Afin d'attirer et de fidéliser nos gens, nous déployons des efforts considérables pour bâtir une culture axée sur un haut rendement, un engagement solide et une étroite collaboration, et pour leur garantir des occasions de perfectionnement et de réussite. Nos valeurs communes en matière de service, de travail d'équipe, de responsabilité, de diversité et d'intégrité guident nos comportements et nos décisions, nous poussent à être un chef de file pour ce qui est des questions relatives à la diversité et à l'établissement d'un milieu de travail inclusif, et s'inscrivent dans la définition d'une entreprise socialement responsable.

Je suis fier d'affirmer que le taux d'engagement de nos employés est toujours élevé et que nous demeurons un employeur de choix. Cette année, nous avons été reconnus comme l'un des employeurs de choix au Canada, l'un des 100 meilleurs employeurs au Canada, l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada, l'un des employeurs les plus respectueux de l'environnement au Canada, et l'un des meilleurs employeurs pour les nouveaux Canadiens.

RBC et l'ensemble de nos gens se sont engagés à améliorer nos collectivités grâce à notre projet Eau bleue de 50 millions de dollars, étalé sur 10 ans, ainsi qu'à nos projets de soutien à la santé mentale des enfants, aux activités parascolaires, aux films et aux arts, aux athlètes olympiques, et aux programmes de hockey au sein des collectivités. À New York et à Londres, la course « RBC Race for the Kids » a permis de recueillir plus de 1,5 million de dollars en dons pour les enfants cette année. En 2011, RBC a été nommée l'une des 50 entreprises les plus socialement responsables au Canada, et l'une des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada. En outre, nous avons figuré au classement mondial des 100 entreprises championnes du développement durable et, pour une douzième année consécutive, nous avons obtenu une place au Dow Jones Sustainability Index.

Nos remerciements

Au nom de l'équipe de la haute direction de RBC, j'aimerais remercier tous nos employés à l'échelle mondiale pour leur engagement à faire passer le client avant tout. Nous tenons également à remercier nos 15 millions de clients pour leur fidélité et à souhaiter la bienvenue à tous nos nouveaux clients qui ont décidé, cette année, de faire affaire avec RBC. Finalement, nous demeurons engagés envers nos actionnaires à poursuivre notre stratégie 2012 et à renforcer leur confiance en la solidité et en la croissance de RBC.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

En raison de l'incertitude persistante sur les marchés mondiaux, le Conseil d'administration a continué, en 2011, de faire preuve de vigilance en mettant l'accent sur la gestion des risques et sur le positionnement de RBC en prévision de l'avenir. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec la direction pour nous assurer que l'organisation demeure vigoureuse et qu'elle continue de relever les défis et de saisir les occasions.

Nos parties prenantes s'attendent à ce que RBC fasse preuve d'une discipline exemplaire en matière de risque, et l'une des grandes priorités du Conseil est d'ancrer une culture de prudence à l'égard du risque dans toute l'organisation. Les membres du Conseil d'administration se sont inspirés de leur expérience collective des affaires pour superviser la gestion du risque; ils ont en effet mis en place des cadres exhaustifs visant à identifier les principaux risques liés aux secteurs d'activité et les contrôles mis en place pour les gérer. Les processus qui nous permettent de déterminer le goût du risque de la Banque et d'assurer un suivi des risques ont continué de s'améliorer malgré le contexte de gestion des risques en constante évolution, et cette amélioration doit se poursuivre. Compte tenu de cette situation, nous avons revu les plans de la direction au cours du dernier exercice afin de nous assurer qu'ils sont équilibrés et axés sur la création de valeur pour les actionnaires, tout en respectant un seuil de risque acceptable.

En plus de revoir les stratégies de gestion du risque, nous avons agi à titre de conseillers principaux lors de l'élaboration de plans d'affaires stratégiques qui nous permettront d'atteindre nos objectifs de croissance à moyen et à long terme. En 2011, lors de chaque réunion, le Conseil a revu divers volets de la stratégie de RBC, en tenant compte des occasions et des risques liés aux secteurs d'activité. Le Conseil a participé à la réunion annuelle de la direction consacrée à la planification stratégique. De même, tout au long de l'exercice, nous avons évalué le rendement de l'organisation en regard de ses objectifs afin de suivre ses progrès. Nous avons approuvé la stratégie de l'entreprise ainsi que les opérations importantes et les dépenses en immobilisations conformes au plan stratégique.

En vue d'aider les membres du Conseil à bien comprendre leurs responsabilités et à se tenir informés, nous offrons un programme d'apprentissage continu. En 2011, plusieurs présentations éducatives ont porté sur la transition aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et certaines séances s'adressaient plus particulièrement aux administrateurs, afin qu'ils aient une compréhension approfondie des IFRS qui auront une incidence importante sur RBC. D'autres présentations visaient à approfondir la compréhension qu'ont les membres du Conseil d'éléments tels que le capital et les liquidités et de la comparaison entre le profil de risque de la Banque et celui de ses pairs à l'échelle internationale.

La direction compte donner le ton afin d'encourager l'implantation d'une culture axée sur les valeurs communes et l'intégrité, qui nous paraît essentielle pour assurer le succès à long terme de RBC. Tous nos efforts sont caractérisés par l'importance que nous accordons à la confiance, à l'intégrité et à la bonne gouvernance. Afin de maximiser la valeur pour les actionnaires de façon durable, les membres du Conseil d'administration doivent certes mettre ces valeurs de l'avant et les intégrer à chaque secteur d'activité. Nos pratiques de gouvernance d'entreprise continuent d'être reconnues parmi les meilleures du monde. Nous demeurons fermement résolus à améliorer les normes déjà solides et efficaces de RBC en matière de gouvernance et à assurer la transparence de l'information que nous présentons.

Forts de nos valeurs et de nos objectifs communs, les membres du Conseil procurent également plus de valeur aux actionnaires grâce à la diversité de leurs opinions et de leurs parcours. Notre Comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques revoit et évalue régulièrement les forces existantes du Conseil à la lumière des besoins changeants de RBC. En 2011, nous avons été heureux de souligner l'arrivée de deux nouvelles administratrices, Mmes Heather Munroe-Blum et Bridget van Kralingen, dont la réputation n'est plus à faire dans leurs disciplines respectives. Leur expérience et leur compétence profitent déjà grandement à l'organisation.

À titre de président du Conseil, je souhaite assurer la direction des activités du Conseil d'administration, c'est-à-dire orienter les forces et l'expérience collectives de ses membres en vue de superviser et de guider la direction afin d'accroître la stabilité de l'entreprise et de procurer de la valeur à long terme aux actionnaires. Le Conseil est fier de concourir aux réalisations de RBC. Nous tenons à remercier sincèrement la direction et les quelque 74 000 employés de RBC pour leur détermination à offrir de la valeur aux actionnaires et aux clients partout dans le monde, malgré les obstacles que nous avons dû surmonter en 2011.

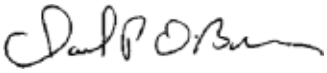

Au nom du Conseil d'administration,
David P. O'Brien
Président du Conseil

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011, par rapport aux deux exercices antérieurs. Le présent rapport de gestion, daté du 1er décembre 2011, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels de 2011 et les notes complémentaires. Sauf indication contraire, l'information financière fournie dans le présent rapport est basée sur les états financiers dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, et les montants y sont libellés en dollars canadiens.

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2011, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse sec.gov.

7 Vue d'ensemble et perspectives
- 7 Faits saillants financiers et autres
- 8 Aperçu de la Banque Royale du Canada
- 8 Vision et objectifs stratégiques
- 8 Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives

9 Principaux événements de 2011

10 Rendement financier
- 10 Vue d'ensemble
- 11 Résultats liés aux activités poursuivies

14 Résultats des secteurs d'exploitation
- 14 Résultats par secteur d'exploitation
- 14 Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation
- 15 Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR
- 17 Services bancaires canadiens
- 20 Gestion de patrimoine
- 23 Assurances
- 26 Services bancaires internationaux
- 28 Marchés des Capitaux
- 32 Services de soutien généraux

33 Information financière trimestrielle
- 33 Rendement au quatrième trimestre de 2011
- 34 Analyse des résultats et des tendances

35 Résultats par secteur géographique

36 Situation financière
- 36 Bilans condensés
- 36 Arrangements hors bilan

41 Gestion du risque
- 41 Aperçu
- 43 Risque de crédit
- 48 Rendement au chapitre de la qualité du crédit
- 49 Risque de marché
- 52 Gestion des liquidités et du financement
- 55 Risque opérationnel
- 55 Risque lié à l'environnement réglementaire et juridique
- 55 Risque d'assurance
- 56 Risque lié à la réputation
- 56 Risque stratégique

56 Aperçu d'autres risques

58 Gestion du capital

63 Information financière supplémentaire
- 63 Risques liés à certains instruments financiers

64 Questions en matière de comptabilité et de contrôle

73 Opérations entre apparentés

74 Renseignements supplémentaires

Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions de termes utilisés dans le présent document.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport aux actionnaires portant sur l'exercice 2011, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale, aux perspectives et aux priorités pour chacun de nos secteurs d'exploitation, ainsi qu'au contexte de gestion des risques, y compris la gestion des liquidités et du financement. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que notre vision, nos objectifs stratégiques et nos objectifs en matière de rendement financier, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces risques, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché et opérationnel et les risques d'illiquidité et de financement, ainsi que d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques; la conjoncture commerciale et économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités, y compris l'incidence de la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe; la révision à la baisse de la cote de la dette à long terme souveraine des États-Unis attribuée par Standard & Poor's; les modifications apportées aux normes, conventions et estimations comptables, y compris les modifications apportées à nos estimations relatives aux dotations, aux provisions et aux évaluations; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales fiscales, monétaires et autres; les modifications et les nouvelles interprétations des lignes directrices concernant le capital à risque et les liquidités; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements, y compris en ce qui concerne le système de paiements au Canada, les mesures de protection des consommateurs et la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et les règlements aux termes de cette loi qui seront édictés; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; notre capacité à attirer et à fidéliser des employés; les décisions judiciaires et réglementaires et les actions en justice; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et contreparties; notre capacité à réussir la mise en œuvre de nos stratégies ainsi qu'à mener à terme des acquisitions stratégiques et des coentreprises et à les intégrer avec succès; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution; et l'incidence des questions environnementales.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent document. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent document sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Faits saillants financiers et autres

Tableau 1

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	2011	2010	2009	2011 par rapport à 2010 Augmentation (diminution)	
Activités poursuivies					
Total des revenus	27 430 $	26 082 $	26 441 $	1 348 $	5,2 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances	975	1 240	2 167	(265)	(21,4)%
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	3 360	3 546	3 042	(186)	(5,2)%
Frais autres que d'intérêt	14 453	13 469	13 436	984	7,3 %
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	8 642	7 827	7 796	815	10,4 %
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	6 650	5 732	5 681	918	16,0 %
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(1 798)	(509)	(1 823)	(1 289)	n.s.
Bénéfice net	4 852 $	5 223 $	3 858 $	(371)$	(7,1)%
Secteurs – bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies					
Services bancaires canadiens	3 492 $	3 044 $	2 663 $	448 $	14,7 %
Gestion de patrimoine	809	669	583	140	20,9 %
Assurances	601	491	527	110	22,4 %
Services bancaires internationaux	173	92	123	81	88,0 %
Marchés des Capitaux	1 575	1 647	1 768	(72)	(4,4)%
Services de soutien généraux	–	(211)	17	211	n.s.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	6 650 $	5 732 $	5 681 $	918 $	16,0 %
Données financières sommaires					
Bénéfice (perte) par action – de base	3,21 $	3,49 $	2,59 $	(0,28)$	(8,0)%
– dilué(e)	3,19 $	3,46 $	2,57 $	(0,27)$	(7,8)%
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	12,9 %	14,9 %	11,9 %	n.s.	(200)p.b.
Rendement du capital de risque (1)	19,0 %	25,4 %	19,5 %	n.s.	(640)p.b.
Données financières sommaires liées aux activités poursuivies					
Bénéfice par action – de base	4,47 $	3,85 $	3,90 $	0,62 $	16,1 %
– dilué	4,45 $	3,82 $	3,86 $	0,63 $	16,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	18,0 %	16,5 %	17,9 %	n.s.	150 p.b.
Rendement du capital de risque (1)	28,9 %	31,5 %	33,2 %	n.s.	(260)p.b.
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,34 %	0,45 %	0,72 %	n.s.	(11)p.b.
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations	0,78 %	0,95 %	1,02 %	n.s.	(17)p.b.
Ratios de capital et coefficients					
Ratio du capital de première catégorie	13,3 %	13,0 %	13,0 %	n.s.	30 p.b.
Ratio du capital total	15,3 %	14,4 %	14,2 %	n.s.	90 p.b.
Coefficient actif-capital	16,1X	16,5X	16,3X	n.s.	n.s.
Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie (2)	10,6 %	9,8 %	9,2 %	n.s.	80 p.b.
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Total de l'actif	751 702 $	726 206 $	654 989 $	25 496 $	3,5 %
Valeurs mobilières	179 558	183 519	177 298	(3 961)	(2,2)%
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	296 284	273 006	258 395	23 278	8,5 %
Actifs liés aux dérivés	100 013	106 155	92 095	(6 142)	(5,8)%
Dépôts	444 181	414 561	378 457	29 620	7,1 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	35 550	33 250	30 450	2 300	6,9 %
Moyenne du capital de risque (1)	24 150	19 500	18 600	4 650	23,8 %
Actif pondéré en fonction du risque	267 780	260 456	244 837	7 324	2,8 %
Biens sous gestion	308 700	264 700	249 700	44 000	16,6 %
Biens administrés – RBC	699 800	683 800	648 800	16 000	2,3 %
– RBC Dexia IS (3)	2 744 400	2 779 500	2 484 400	(35 100)	(1,3)%
Information sur les actions ordinaires					
Actions en circulation (en milliers) – moyenne (de base)	1 430 722	1 420 719	1 398 675	10 003	0,7 %
– moyenne (diluée)	1 437 904	1 433 754	1 412 126	4 150	0,3 %
– à la fin	1 438 376	1 424 922	1 417 610	13 454	0,9 %
Dividendes déclarés par action	2,08 $	2,00 $	2,00 $	0,08 $	4,0 %
Rendement de l'action (4)	3,9 %	3,6 %	4,8 %	n.s.	30 p.b.
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX) – à la fin	48,62 $	54,39 $	54,80 $	(5,77)$	(10,6)%
Capitalisation boursière (TSX)	69 934	77 502	77 685	(7 568)	(9,8)%
Renseignements généraux liés aux activités poursuivies					
Nombre d'employés (équivalent de travail à temps plein)	68 480	67 147	65 980	1 333	2,0 %
Nombre de succursales	1 338	1 336	1 323	2	0,1 %
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	4 626	4 557	4 544	69	1,5 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars américains pour la période (5)	1,015 $	0,959 $	0,858 $	0,056 $	5,8 %
Équivalent de 1,00 $ CA en dollars américains à la fin de la période	1,003 $	0,980 $	0,924 $	0,023 $	2,3 %

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles ont trait au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, au rendement du capital de risque, à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et à la moyenne du capital de risque. Pour une analyse plus détaillée de la moyenne du capital de risque, du rendement des capitaux propres et du rendement du capital de risque, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(2) Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(3) Représente le total des biens administrés de la coentreprise dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, présenté avec un décalage de un mois.

(4) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.

(5) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

n.s. non significatif

Aperçu de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. Elle est l'une des plus importantes banques au Canada au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Nous comptons environ 74 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de près de 15 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 56 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et nos activités commerciales sont guidées par notre vision consistant à **Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients**. Nos objectifs stratégiques sont les suivants :

- Au Canada, être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers;
- À l'échelle mondiale, être un chef de file en matière de prestation de solutions liées aux marchés des capitaux et à la gestion de patrimoine;
- Dans des marchés cibles, être un chef de file en matière de prestation de services financiers choisis reposant sur nos forces principales.

Se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation pour les progrès réalisés en 2011 relativement à ces objectifs.

Aperçu et perspectives

Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives – Données en date du 1er décembre 2011

Canada

Le taux de croissance estimatif de l'économie canadienne pour l'année civile 2011 est de 2,3 %, soit un taux inférieur à la croissance estimative de 2,6 % que nous avions prévue le 2 décembre 2010. La croissance enregistrée au début de l'année reflète les dépenses élevées des entreprises, laquelle a ralenti au milieu de l'année, car le tremblement de terre survenu au Japon a perturbé la chaîne d'approvisionnement dans le secteur automobile et réduit les activités de fabrication. Au deuxième semestre, le taux de croissance s'est légèrement accru, en raison des exportations à la hausse et de la légère augmentation des dépenses de consommation tenant aux gains au chapitre de l'emploi survenus au cours de l'année, le taux de chômage reculant à 7,3 % en octobre. Les fortes activités sur le marché de l'habitation enregistrées au cours de l'année ont eu une incidence favorable sur la croissance des volumes d'activités de financement aux fins d'accession à la propriété. Bien que l'économie canadienne ait continué d'afficher une croissance modeste, la Banque du Canada a maintenu son taux d'intérêt à 1 %, en raison du maintien de l'incertitude liée à l'économie mondiale.

Pour l'année civile 2012, nous prévoyons une croissance de l'économie canadienne de 2,5 %, alors que les marchés stables du travail devraient continuer d'étayer dans une faible mesure la croissance des dépenses de consommation et des dépenses des entreprises. Cependant, en raison du maintien de l'incertitude liée à l'économie mondiale, nous nous attendons à ce que la Banque du Canada reporte les hausses des taux d'intérêt jusqu'au deuxième semestre de 2012.

États-Unis

Le taux de croissance estimatif de l'économie américaine pour l'année civile 2011 est de 1,8 %, soit un taux inférieur à la croissance estimative de 2,8 % que nous avions prévue le 2 décembre 2010. Cette situation reflète essentiellement la situation économique mondiale, dont le taux de croissance s'est avéré inférieur aux prévisions en raison de l'accroissement des craintes liées à la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe au deuxième semestre. La croissance a ralenti à la mi-exercice, les dépenses de consommation ayant diminué en raison du maintien de niveaux de chômage élevés. En réponse à la situation, la Réserve fédérale a maintenu ses taux d'intérêt entre 0 % et 0,25 % et mis en œuvre d'autres mesures de relance afin de réduire davantage les taux d'intérêt à long terme et d'aider les consommateurs à refinancer leurs emprunts hypothécaires à des taux moins élevés.

Pour l'année civile 2012, nous prévoyons une croissance de l'économie américaine de 2,5 %, en raison de l'accroissement des dépenses en immobilisations des entreprises découlant des bilans solides des grandes entreprises et du maintien de faibles taux d'intérêt. La Réserve fédérale a indiqué qu'elle prévoit maintenir les taux d'intérêt à des niveaux planchers historiques au moins jusqu'à la mi-année de 2013.

Europe

Le taux de croissance estimatif de l'économie dans la zone euro pour l'année civile 2011 est de 1,7 %. La croissance enregistrée au cours de l'année a ralenti, car les craintes accrues liées à la crise de l'endettement touchant des États souverains et les mesures d'austérité fiscale ont miné la confiance des consommateurs et des entreprises. Les coûts de financement pour les pays européens ont augmenté au deuxième semestre, ce qui a entraîné un accès réduit au financement pour les banques mondiales, particulièrement en Europe. En réponse, l'Union européenne et les gouvernements de la zone euro ont annoncé la mise en œuvre de mesures additionnelles visant la restructuration de la dette de la Grèce, la restructuration future du capital des banques, et l'élargissement des mesures d'octroi de liquidités sur les marchés du financement. Au cours de l'année, les taux d'intérêt ont été majorés à 1,5 %; cependant, en raison du ralentissement de la croissance économique, ils ont été réduits à 1,25 %. Nous nous attendons à ce qu'ils soient de nouveau revus à la baisse, pour s'établir à 1,0 % d'ici la fin de l'année civile 2011.

Pour l'année civile 2012, nous nous attendons à ce que la croissance de l'économie dans la zone euro ralentisse et s'établisse à 0,9 %, car nous prévoyons de faibles dépenses des gouvernements et des entreprises en raison des niveaux d'endettement élevés et de l'accès réduit au crédit. Bien que l'Union européenne et le G20 continuent d'appuyer la mise en place de mécanismes de financement additionnels, des incertitudes subsistent en ce qui a trait à l'efficacité de cette initiative. En conséquence, des pressions continueront probablement de s'exercer sur la croissance de la zone euro et sur les coûts de financement. Les perspectives en matière de croissance reposeront donc sur la sévérité et sur la durée de la crise de l'endettement touchant des États souverains en Europe. Bien que le taux d'inflation demeure élevé, nous sommes d'avis que le taux d'intérêt sera maintenu à 1,0 % d'ici la fin de l'année civile 2012, de manière à continuer de favoriser la relance de l'économie.

Marchés financiers

Les marchés financiers mondiaux se sont améliorés au premier semestre, mais ils se sont considérablement détériorés au deuxième semestre, en raison du ralentissement de l'économie mondiale et de la crise de l'endettement touchant des États souverains en Europe. Les conditions difficiles du marché reflètent les importantes réductions des volumes de transactions des clients, la volatilité croissante des activités de négociation et l'élargissement des écarts de taux découlant de la réduction des liquidités sur les marchés au deuxième semestre. Les activités d'émission sont demeurées élevées pendant presque tout l'exercice, mais elles ont ralenti à la fin de l'exercice, en raison du contexte du marché moins favorable.

Pour l'exercice 2012, nous nous attendons à ce que les marchés financiers mondiaux continuent de subir des pressions, et ce, tant qu'un redressement de l'économie mondiale et une résolution de la crise de l'endettement touchant des États souverains en Europe ne se seront pas produits. Les coûts de financement pour les banques mondiales demeureront vraisemblablement élevés, situation qui reflète cette incertitude ainsi que la mise en œuvre prévue d'exigences réglementaires visant l'accroissement des niveaux de liquidités.

Les prédictions et les prévisions présentées dans la présente rubrique sont fondées sur des informations et sur des hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme étant fiables. Si ces informations ou ces hypothèses s'avèrent inexactes, les perspectives économiques réelles pourraient différer considérablement des perspectives présentées dans la présente rubrique.

Pour plus de détails sur les facteurs de risque liés à la conjoncture économique générale et aux conditions du marché qui pourraient avoir une incidence sur nos activités et sur nos résultats financiers, se reporter à la rubrique Aperçu d'autres risques.

Contexte réglementaire

Nous continuons de prendre des mesures par suite des faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle mondiale, notamment en ce qui a trait aux exigences concernant les liquidités posées par les normes mondiales concernant la réforme liée aux liquidités et au capital élaborées par le Comité de Bâle sur la supervision bancaire (accord de Bâle III), la réforme concernant les dérivés hors cote, les nouvelles mesures de protection des consommateurs et les réformes du secteur financier telles que la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act. Nous continuons de surveiller ces faits nouveaux et d'autres éléments récents, et nous nous efforçons de faire en sorte que toute répercussion sur nos activités, le cas échéant, soit réduite au minimum.

Pour une analyse détaillée des facteurs de risque découlant des faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle mondiale qui pourraient se répercuter sur nos activités et sur nos résultats financiers, se reporter à la rubrique Aperçu d'autres risques. Pour une analyse plus détaillée de notre cadre et de nos activités de gestion du risque, se reporter aux rubriques Gestion du risque et Gestion du capital.

Établissement et évaluation de notre réussite au moyen du rendement total pour les actionnaires

Nous visons à maximiser le rendement pour les actionnaires par l'atteinte d'un rendement total pour les actionnaires se situant dans le quartile supérieur à moyen terme (de 3 ans à 5 ans), ce qui reflète notre point de vue à plus long terme sur l'atteinte d'un rendement financier solide et constant.

Le rendement total pour les actionnaires s'aligne sur nos trois objectifs stratégiques, et nous sommes d'avis qu'il représente la mesure la plus appropriée de la création de valeur pour les actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires est une notion utilisée pour comparer le rendement de nos actions ordinaires sur une période donnée et tient compte de l'appréciation du prix des actions et des dividendes versés aux actionnaires ordinaires. La valeur absolue du rendement total pour les actionnaires fluctue en fonction de la conjoncture des marchés, et le rendement relatif reflète la perception du marché à l'égard de notre rendement global par rapport au rendement de notre groupe d'homologues sur une période donnée.

Les objectifs en matière de rendement financier servent à évaluer les progrès réalisés par rapport à nos objectifs à moyen terme visant le rendement total pour les actionnaires. Nous revoyons et révisons ces objectifs financiers de manière qu'ils reflètent l'évolution constante de l'économie, des aspects comptables, des marchés et du contexte réglementaire. Nous prêtons une attention particulière aux objectifs à moyen terme aux fins de la prise de décisions, car nous sommes d'avis que nous serons bien positionnés pour assurer une croissance durable du bénéfice et de solides rendements pour nos actionnaires.

Nos objectifs financiers sont les suivants : une croissance du bénéfice dilué par action de 7 % ou plus, un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 16 % à 20 % et des ratios de capital élevés. Ces objectifs financiers se traduisent par le ratio de distribution cible.

En ce qui concerne les activités poursuivies, nous avons obtenu des résultats favorables par rapport à tous nos objectifs financiers, et avons atteint notre objectif au chapitre du ratio de distribution. Sur une base consolidée, nous n'avons pas atteint nos objectifs au chapitre de la croissance du bénéfice dilué par action et du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et nous n'avons pas atteint notre cible pour ce qui est du ratio de distribution, en raison de la perte liée à la vente annoncée de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis. Pour plus de détails sur la vente annoncée de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis, se reporter à la rubrique Principaux événements de 2011.

Nous avons révisé notre objectif au chapitre du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, le portant à 18 %+, par rapport à l'objectif de 16 % à 20 %, de manière à tenir compte de la réduction de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires découlant de l'incidence de notre adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS) avec prise d'effet le 1er novembre 2011.

La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans se chiffre à 5 % et à 4 %, respectivement, soit un résultat qui se situe dans le deuxième quartile de notre groupe d'entreprises homologues mondiales pour la période de trois ans et dans le quartile supérieur pour la période de cinq ans. La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans pour notre groupe d'entreprises homologues mondiales s'est établie à 1 % et à un taux négatif de 6 %, respectivement.

Rendement total pour les actionnaires sur 3 ans et sur 5 ans par rapport à la moyenne du groupe de sociétés homologues — **Tableau 2**

	Rendement total pour les actionnaires sur 3 ans (1)	Rendement total pour les actionnaires sur 5 ans (1)
Banque Royale du Canada	5 %	4 %
	Deuxième quartile	Quartile supérieur
Moyenne du groupe de sociétés homologues (2)	1 %	(6)%

(1) La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans est calculée en fonction de la somme de la plus-value de nos actions ordinaires et du revenu de dividendes réinvesti pour la période allant du 31 octobre 2008 au 31 octobre 2011. La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur cinq ans est calculée pour la période allant du 31 octobre 2006 au 31 octobre 2011, selon les données publiées par Bloomberg L.P.

(2) Nous comparons notre rendement total pour les actionnaires à celui d'un groupe mondial d'entreprises homologues approuvé par notre conseil et se composant de 20 institutions financières, dont sept grandes institutions financières canadiennes en nous excluant (Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, Corporation Financière Power, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion), cinq institutions financières américaines (Bank of America Corporation, JP Morgan Chase & Co., The Bank of New York Mellon Corporation, U.S. Bancorp et Wells Fargo & Company), cinq institutions financières européennes (Banco Bilbao Vizcaya Argentaria Group (BBVA), Barclays PLC, BNP Paribas, Credit Suisse Group AG et Deutsche Bank Group) et deux institutions financières australiennes (National Australia Bank et Westpac Banking Corporation).

Information sur les actions ordinaires et sur les dividendes — **Tableau 3**

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	**2011**	2010	2009	2008	2007
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX) – à la fin	**48,62 $**	54,39 $	54,80 $	46,84 $	56,04 $
Dividendes versés par action	**2,04**	2,00	2,00	2,00	1,72
Augmentation (diminution) du cours de l'action	**(10,6)%**	(0,7)%	17,0 %	(16,4)%	12,5 %
Rendement total pour les actionnaires	**(6,7)%**	2,9 %	22,7 %	(12,8)%	16,2 %

Principaux événements de 2011

BlueBay Asset Management plc (BlueBay) : Le 17 décembre 2010, nous avons finalisé l'acquisition de BlueBay pour un montant de 959 millions de livres sterling (1 509 millions de dollars CA), opération qui a donné lieu à une augmentation d'environ 39,1 milliards de dollars des biens sous gestion. Les résultats de BlueBay sont présentés avec un décalage de un mois. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la note 11 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Règlement intervenu avec MBIA Inc. (MBIA) : Le 31 décembre 2010, un règlement est intervenu avec MBIA relativement à la résiliation de la police d'assurance souscrite directement auprès de cet assureur spécialisé. Les deux parties ont également convenu de mettre fin à leurs poursuites judiciaires respectives. Cela a donné lieu à la comptabilisation, en 2011, d'un gain de 102 millions de dollars (49 millions après impôts et écritures de compensation) découlant principalement de la résiliation des swaps sur défaillance assurés par MBIA.

Services bancaires de détail régionaux aux États-Unis : Le 20 juin 2011, nous avons annoncé la conclusion d'un accord définitif visant la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis à PNC Financial Services Group, Inc. À l'heure actuelle, nous estimons le prix de vente à environ 3,6 milliards de dollars US (3,6 milliards de dollars CA). L'opération est assujettie aux conditions de clôture usuelles, notamment l'approbation par les autorités de réglementation, et elle devrait être

conclue en mars 2012. En raison de cette annonce, nous avons classé une importante majorité de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis à titre d'activités abandonnées.

Nous continuerons d'offrir des services bancaires transfrontaliers afin de répondre aux besoins de nos clients canadiens aux États-Unis. Les résultats liés à ces services sont compris dans les activités poursuivies du secteur Services bancaires internationaux. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la note 11 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Liberty Life Insurance Company (Liberty Life) : Le 29 avril 2011, nous avons mené à terme le dessaisissement de Liberty Life Insurance Company (Liberty Life), notre unité d'assurance vie aux États-Unis, que nous avons vendue à Athene Holding Ltd pour 628 millions de dollars US (641 millions de dollars CA). Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la note 11 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Activités abandonnées : Nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis et Liberty Life, tel qu'il a été expliqué ci-dessus, ont été classés à titre d'activités abandonnées pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la note 11 de nos états financiers consolidés annuels de 2011. Pour une analyse de notre perte nette liée aux activités abandonnées, se reporter à la rubrique Rendement financier.

Rendement financier

Vue générale
2011 par rapport à 2010

Nous avons déclaré un bénéfice net de 4 852 millions de dollars, en baisse de 371 millions, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 3,19 $, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à 12,9 %. Notre ratio du capital de première catégorie s'est établi à 13,3 %, en hausse de 30 points de base par rapport à l'exercice précédent.

Activités poursuivies
2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 6 650 millions de dollars, en hausse de 918 millions, ou 16 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies s'est établi à 4,45 $, en hausse de 0,63 $, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies s'est élevé à 18,0 %, en hausse de 150 points de base par rapport à l'exercice précédent. Nos résultats reflètent la solide croissance des activités des secteurs Services bancaires canadiens et Assurances, la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine, ainsi que la croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement du secteur Marchés des Capitaux. L'augmentation est aussi attribuable à la diminution de 265 millions de dollars de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à la réduction de 108 millions de la charge d'impôts reflétant la baisse du taux d'imposition effectif. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et par la baisse des revenus tirés des activités de négociation reflétant les conditions difficiles du marché, particulièrement au deuxième semestre de l'exercice.

Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens s'est élevé à 3 492 millions de dollars, en hausse de 448 millions, ou 15 %, par rapport à l'exercice. Ce résultat reflète essentiellement la forte croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité et la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'accroissement des coûts liés à l'effectif, y compris par l'augmentation de la charge de retraite.

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine s'est établi à 809 millions de dollars, en hausse de 140 millions, ou 21 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant certains ajustements comptables et fiscaux pour les deux périodes, le bénéfice net s'est élevé à 747 millions de dollars, en hausse de 122 millions, ou 20 %, en raison principalement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et de l'accroissement des volumes de transactions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités. Les résultats excluant les ajustements constituent des mesures hors PCGR. Pour une analyse de ces ajustements et pour un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Le bénéfice net du secteur Assurances s'est élevé à 601 millions de dollars, en hausse de 110 millions, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la diminution des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et des polices d'assurances automobile et invalidité, à la forte croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité, et aux ajustements favorables des provisions techniques. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des gains nets sur placements au cours de l'exercice considéré.

Le bénéfice net du secteur Services bancaires internationaux s'est chiffré à 173 millions de dollars, en hausse de 81 millions, ou 88 %, par rapport à l'exercice précédent. Les résultats liés aux services bancaires dans les Antilles reflètent principalement la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la réduction du taux d'imposition effectif, facteurs neutralisés en partie par la réduction des volumes de prêts aux entreprises et par la compression des écarts. L'augmentation du bénéfice de RBC Dexia IS qui résulte principalement de l'accroissement des volumes de transactions et de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients ont également contribué au résultat à la hausse. De plus, les résultats de l'exercice précédent tenaient compte des pertes liées aux titres disponibles à la vente de nos services bancaires dans les Antilles, lesquelles ont eu une incidence défavorable sur nos résultats de l'exercice précédent.

Le bénéfice net du secteur Marchés des Capitaux s'est établi à 1 575 millions de dollars, en baisse de 72 millions, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat est en grande partie imputable à la baisse notable des résultats tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, laquelle reflète les conditions difficiles du marché, à la hausse des coûts à l'appui des investissements dans les infrastructures et de la croissance des activités et à l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, ainsi que par l'accroissement des activités de montage de prêts du secteur d'activité Marchés Mondiaux. La comptabilisation d'une reprise sur provisions pour pertes sur créances, alors qu'une dotation à la provision pour pertes sur créances avait été comptabilisée à l'exercice précédent, a également neutralisé en partie le résultat à la baisse.

Le bénéfice net du secteur Services de soutien généraux, qui s'est élevé à néant, tient compte d'ajustements favorables visant les impôts, lesquels ont été neutralisés en grande partie par certains ajustements comptables défavorables.

Activités abandonnées

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est élevée à 1 798 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 509 millions à l'exercice précédent. Ce résultat reflète essentiellement la perte de 1,6 milliard de dollars liée à la vente annoncée de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis, laquelle se compose principalement d'une radiation de 1,3 milliard au titre de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels. Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'une perte de 116 millions de dollars liée à la vente de Liberty Life, qui a été depuis reclassée dans les activités abandonnées. Les résultats de l'exercice considéré tiennent compte aussi d'une perte d'exploitation nette de 243 millions de dollars, en baisse par rapport à une perte d'exploitation nette de 393 millions à l'exercice précédent, qui s'explique principalement par la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances dans notre portefeuille de prêts commerciaux aux États-Unis et au titre de nos activités de financement de constructeurs.

Les actifs liés aux activités abandonnées concernant nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis se sont élevés à 27 143 millions de dollars (29 035 millions en 2010; 32 156 millions en 2009), et les passifs liés à ces activités se sont chiffrés à 20 071 millions (19 849 millions en 2010; 23 499 millions en 2009).

Les actifs liés aux activités abandonnées concernant Liberty Life se sont établis à néant (5 329 millions de dollars en 2010; 4 565 millions en 2009), et les passifs liés à ces activités se sont chiffrés à néant (4 605 millions en 2010; 3 844 millions en 2009).

Vue générale des exercices 2010 et 2009

En 2010, le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est élevé à 5 732 millions de dollars, soit une hausse de 51 millions par rapport à 2009.

Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens s'est établi à 3 044 millions de dollars, en hausse de 381 millions, ou 14 %, par rapport à 2009, résultat qui reflète la croissance des revenus dans tous les secteurs d'activité et la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine s'est chiffré à 669 millions de dollars, en hausse de 86 millions, ou 15 %, par rapport à 2009. Ce résultat est principalement attribuable à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et à l'accroissement des volumes de transactions, ainsi qu'à la comptabilisation, en 2010, d'ajustements favorables au titre des impôts. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts et par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Le bénéfice net du secteur Assurances s'est élevé à 491 millions de dollars, soit une baisse de 36 millions, ou 7 %, qui tient essentiellement à l'augmentation des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurances invalidité et automobile ainsi qu'aux résultats techniques défavorables au chapitre des polices d'assurance vie, facteurs neutralisés en partie par les ajustements favorables des provisions techniques et par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

Le bénéfice net du secteur Services bancaires internationaux s'est chiffré à 92 millions de dollars, soit un résultat en baisse de 31 millions, ou 25 %, qui reflète principalement la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et l'augmentation des pertes liées à nos titres disponibles à la vente dans les Antilles. La baisse est aussi imputable à l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la comptabilisation, en 2009, d'une provision de 52 millions de dollars (39 millions après impôts) au titre de la restructuration de certains fonds de placement liés à nos services bancaires dans les Antilles, une tranche de 11 millions (8 millions après impôts) de cette provision ayant fait l'objet d'une reprise en 2010, ainsi que par la hausse du bénéfice de RBC Dexia IS.

Le bénéfice net du secteur Marchés des Capitaux s'est établi à 1 647 millions de dollars, en baisse de 121 millions, ou 7 %. Ce résultat est principalement imputable à la réduction des revenus tirés des activités de négociation découlant des conditions moins favorables dans lesquelles se sont effectuées les activités de négociation, ainsi qu'à l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien, facteurs neutralisés en partie par la baisse considérable des pertes liées à certains portefeuilles existants et aux actifs aux États-Unis auparavant couverts par MBIA. La diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la forte croissance de nos services de banque d'investissement ont également neutralisé le résultat à la baisse.

La perte nette du secteur Services de soutien généraux s'est élevée à 211 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement la comptabilisation d'ajustements comptables et fiscaux défavorables nets et les pertes liées à un placement comptabilisé à la valeur de consolidation.

Résultats liés aux activités poursuivies

Incidence estimative du change sur nos résultats financiers consolidés

Les fluctuations des taux de change influent sur nos résultats libellés en devises. Les revenus, la dotation à la provision pour pertes sur créances, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ainsi que le bénéfice libellé en devises sont convertis à l'aide du taux de change moyen pour l'exercice.

Le tableau suivant présente l'incidence estimative du change sur les principaux postes des états des résultats.

Tableau 4

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	**2011 par rapport à 2010**	2010 par rapport à 2009
Incidence sur le bénéfice lié aux activités poursuivies : *augmentation (diminution)*		
Total des revenus	**(375)$**	(915)$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**–**	25
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	**15**	60
Frais autres que d'intérêt	**235**	580
Bénéfice net	**(75)**	(185)
Incidence sur le bénéfice par action lié aux activités poursuivies :		
De base	**(0,05)$**	(0,13)$
Dilué	**(0,05)$**	(0,13)$

Le tableau suivant illustre la variation des taux de change moyens.

Tableau 5

(Moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en devises) (1)	**2011**	2010
Dollar américain	**1,015**	0,959
Livre sterling	**0,631**	0,617
Euro	**0,727**	0,713

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide du cours au comptant à la fin du mois pour la période.

Les fluctuations des taux de change du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar canadien influent sur les résultats de certains de nos secteurs d'exploitation. Le secteur Marchés des Capitaux effectue d'importantes opérations libellées en dollars américains, en euros et en livres sterling. Le secteur Gestion de patrimoine effectue d'importantes opérations libellées en dollars américains, tandis que le secteur Assurances effectue d'importantes opérations libellées en livres sterling. Pour de plus amples renseignements concernant les répercussions sur nos secteurs d'exploitation, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Le tableau suivant présente nos résultats liés aux activités poursuivies déclarés.

Total des revenus

Tableau 6

(en millions de dollars canadiens)	**2011**	2010 (1)	2009 (1)
Intérêts créditeurs	**18 920 $**	17 746 $	19 272 $
Intérêts débiteurs	**8 320**	7 408	8 567
Revenu net d'intérêt	**10 600 $**	10 338 $	10 705 $
Services de placement (2)	**5 304 $**	4 616 $	4 372 $
Activités d'assurance (3)	**4 479**	4 485	4 067
Activités de négociation	**800**	1 333	2 380
Services bancaires (4)	**3 360**	3 071	3 184
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	**1 489**	1 193	1 049
Autres (5)	**1 398**	1 046	684
Revenus autres que d'intérêt	**16 830 $**	15 744 $	15 736 $
Total des revenus	**27 430 $**	26 082 $	26 441 $
Renseignements supplémentaires			
Total des revenus tirés des activités de négociation			
Revenu net d'intérêt	**1 343 $**	1 443 $	2 316 $
Revenus autres que d'intérêt	**800**	1 333	2 380
Total	**2 143 $**	2 776 $	4 696 $
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit			
Taux d'intérêt et crédit	**1 351 $**	1 997 $	3 078 $
Titres de participation	**436**	364	965
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	**356**	415	653
Total	**2 143 $**	2 776 $	4 696 $

(1) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2011, nous avons reclassé certains montants liés aux ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction dans le secteur Marchés des Capitaux, qui étaient présentés au poste Autres, aux revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt, de manière à mieux refléter leur nature. Les chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

(2) Comprend les commissions de courtage, les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement.

(3) Comprend les primes d'assurance, le revenu de placement et le revenu provenant de services tarifés. Le revenu de placement reflète la variation de la juste valeur des investissements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et est

compensé en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

(4) Comprend les frais bancaires, les revenus de change autres que ceux tirés des activités de négociation, les frais de gestion des cartes et les commissions de crédit.

(5) Comprend les revenus autres que d'intérêt, les gains nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente (la perte de valeur durable et les gains ou pertes réalisés), les ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux, la variation de la juste valeur de certains dérivés liés à des couvertures économiques et les revenus tirés des opérations de titrisation.

2011 par rapport à 2010

Le total des revenus a augmenté de 1 348 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la forte croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens, de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et de l'accroissement des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine, de la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, de l'accroissement des activités de montage de prêts du secteur d'activité Marchés Mondiaux, et de la forte croissance des volumes dans le secteur Assurances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse considérable des revenus tirés des activités de négociation reflétant les conditions difficiles du marché au deuxième semestre, ainsi que par l'incidence du raffermissement du dollar canadien, qui a entraîné une baisse des revenus d'environ 375 millions de dollars.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 262 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui tient en grande partie à la forte croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens et à l'accroissement des volumes de prêts s'inscrivant dans le cadre de nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, facteurs neutralisés en partie par la réduction du revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation pour laquelle une analyse est présentée ci-dessous.

Les revenus tirés des activités d'investissement ont augmenté de 688 millions de dollars, ou 15 %, en raison essentiellement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital et des ventes nettes ayant occasionné une hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement, de la prise en compte des résultats de BlueBay, une société que nous avons acquise, et de la croissance des activités de RBC Dexia IS. L'augmentation est également attribuable à l'accroissement des volumes de transactions reflétant l'amélioration des conditions du marché et la confiance accrue des investisseurs au premier semestre.

Les revenus du secteur Assurances ont diminué de 6 millions de dollars. La forte croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité a été largement neutralisée par la variation de la juste valeur des placements garantissant principalement nos obligations au titre des polices d'assurance vie au Canada, par la baisse des gains nets sur placements et par l'incidence du raffermissement du dollar canadien. La variation de la juste valeur des placements garantissant principalement nos obligations au titres des polices d'assurance vie au Canada a été en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les revenus tirés des activités de négociation inscrits dans les revenus autres que d'intérêt ont diminué de 533 millions de dollars. Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est chiffré à 2 143 millions de dollars, en baisse de 633 millions, ou 23 %. Ce résultat découle principalement de l'importante baisse des résultats tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe en raison des conditions difficiles du marché, particulièrement au deuxième semestre, générées par l'incertitude liée au ralentissement de l'économie mondiale et par les craintes accrues liées à la crise de l'endettement touchant des États souverains en Europe.

Les revenus tirés des services bancaires ont progressé de 289 millions de dollars, ou 9 %, en raison principalement de la hausse des revenus sur cartes et de la forte croissance des activités de syndication de prêts.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils se sont accrus de 296 millions de dollars, ou 25 %, en raison essentiellement de la forte croissance des activités de montage de titres de participation et de prêts, ainsi que de l'accroissement des activités de fusion et d'acquisition.

Les autres revenus ont augmenté de 352 millions de dollars, ou 34 %, résultat qui tient en grande partie aux activités de gestion du risque de taux d'intérêt dans le secteur Services de soutien généraux , facteur qui a été en partie compensé dans le revenu net d'intérêt, et à la hausse des gains nets sur certains titres disponibles à la vente.

2010 par rapport à 2009

Le total des revenus a diminué de 359 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à 2009, principalement en raison d'une importante diminution du total des revenus tirés des activités de négociation. La diminution est également imputable à l'incidence du raffermissement du dollar canadien, qui a entraîné une baisse estimative des revenus d'environ 915 millions de dollars, ainsi qu'à la réduction des gains liés aux opérations de titrisation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance des volumes du secteur Services bancaires canadiens, par l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et par l'accroissement des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine, ainsi que par la solide croissance de nos services de banque d'investissement et par l'augmentation des revenus tirés des activités d'assurance.

Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui comprend les revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, a diminué de 1,9 milliard de dollars, en raison principalement de la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, des activités de négociation d'instruments du marché monétaire et des activités de négociation de titres de participation, lesquels ont été touchés par la baisse des volumes de transactions des clients et par le resserrement des écarts de taux reflétant les conditions moins favorables dans lesquelles se sont effectuées ces activités au cours de 2010.

Le revenu net d'intérêt a diminué de 367 millions de dollars, ou 3 %, en raison essentiellement de la baisse du revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation, pour laquelle une analyse est présentée ci-dessus. Le revenu net d'intérêt tiré des activités autres que de négociation a augmenté de 506 millions de dollars, ou 6 %, en raison essentiellement de la croissance des volumes du secteur Services bancaires canadiens, facteur neutralisé en partie par la compression des écarts liés aux services bancaires et aux services de gestion de patrimoine.

Les revenus liés aux placements se sont accrus de 244 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui tient principalement à l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, ainsi qu'à la hausse des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine.

Les revenus liés aux activités d'assurance ont augmenté de 418 millions de dollars, ou 10 %, en raison principalement de la croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité. Ce facteur a été neutralisé en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant principalement nos obligations au titre des polices d'assurance vie au Canada, ainsi que par l'incidence du raffermissement du dollar canadien. La variation de la juste valeur des placements a été en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les revenus tirés des services bancaires ont diminué de 113 millions de dollars, ou 4 %, résultat qui reflète principalement une portion des commissions d'interchange liées aux cartes de crédit qui était précédemment inscrite dans les revenus tirés des services bancaires et est comprise dans les opérations de titrisation de prêts sur cartes de crédit et inscrite dans les autres revenus avec prise d'effet en 2010, ainsi que la comptabilisation, en 2009, d'un ajustement favorable relatif à notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'accroissement des activités de syndication de prêts et par la hausse des revenus sur cartes de crédit au cours de 2010.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont augmenté de 144 millions de dollars, ou 14 %, en raison essentiellement de l'accroissement des activités de montage de prêts et des activités de fusion et d'acquisition.

Les autres revenus ont progressé de 362 millions de dollars, ou 53 %, en raison essentiellement des gains, comparativement à des pertes en 2009, liés à certains titres disponibles à la vente, des gains découlant des ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction dans le secteur Services de soutien généraux, des pertes moins élevées liées aux swaps sur défaillance qui sont comptabilisés à la juste valeur et servent de couverture économique du portefeuille de prêts aux grandes entreprises du secteur Marchés des Capitaux, et de la prise en compte des commissions d'interchange liées aux cartes de crédit dont il est fait mention ci-dessus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des gains liés aux opérations de titrisation au cours de 2010, qui tient au niveau d'opérations de titrisation supérieur au niveau historique constaté en 2009, ainsi qu'à l'accroissement des pertes liées aux activités de financement.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

2011 par rapport à 2010

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances en 2011 s'est établi à 975 millions de dollars, en baisse de 265 millions, ou 21 %, par rapport à l'exercice précédent. La dotation aux provisions spécifiques

pour pertes sur créances s'est élevée à 973 millions de dollars, en baisse de 261 millions, résultat qui reflète principalement la réduction des dotations liées à nos portefeuilles de prêts commerciaux dans les Antilles et au Canada, la comptabilisation d'une reprise sur provisions pour pertes sur créances au titre du portefeuille de prêts aux grandes entreprises du secteur Marchés des Capitaux alors qu'une dotation à la provision pour pertes sur créances avait été comptabilisée à cet égard à l'exercice précédent, la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit au Canada, et la diminution des dotations au titre de notre portefeuille de prêts aux particuliers non garantis au Canada.

2010 par rapport à 2009
Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances en 2010 s'est établi à 1 240 millions de dollars, en baisse de 927 millions par rapport 2009. Ce résultat reflète principalement la réduction des dotations liées à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises. Nous avons comptabilisé une dotation à la provision générale de 6 millions de dollars en 2010, contre une dotation de 251 millions en 2009, reflétant principalement l'amélioration de la qualité du crédit liée à notre portefeuille de prêts de détail au Canada et à nos portefeuilles de prêts de gros.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance
2011 par rapport à 2010
Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont reculé de 186 millions de dollars, ou 5 %, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant principalement nos obligations au titre des polices d'assurance vie au Canada, qui est en grande partie compensée dans les revenus, de la réduction des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et des polices d'assurances automobile et invalidité, ainsi que des ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts découlant de la forte croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité.

2010 par rapport à 2009
Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 504 millions de dollars, ou 17 %, résultat qui reflète principalement la hausse des coûts découlant de l'accroissement des volumes dans tous les secteurs d'activité, facteur neutralisé en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant principalement nos obligations au titre des polices d'assurance vie au Canada. La hausse des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance découlant de la variation de la juste valeur des placements a été en grande partie compensée dans les revenus.

Frais autres que d'intérêt

Tableau 7

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Salaires	4 072 $	3 777 $	3 817 $
Rémunération variable	3 300	3 335	3 505
Avantages sociaux	1 398	1 132	1 085
Rémunération à base d'actions	188	186	73
Ressources humaines	8 958 $	8 430 $	8 480 $
Matériel	1 011	944	958
Frais d'occupation	1 027	960	934
Communications	745	750	686
Services professionnels et autres services externes	951	850	767
Autres charges	1 761	1 535	1 611
Frais autres que d'intérêt	**14 453 $**	13 469 $	13 436 $

2011 par rapport à 2010
Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 984 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris des initiatives liées à nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, de l'acquisition de BlueBay et de l'accroissement de l'effectif dans la plupart des secteurs d'exploitation. L'augmentation est aussi imputable aux investissements dans les infrastructures du secteur Marchés des Capitaux, à la hausse de la charge de retraite découlant en grande partie du taux d'actualisation considérablement moins élevé utilisé pour évaluer le passif lié aux régimes de retraite, de la hausse de la rémunération variable du secteur Gestion de patrimoine tenant à l'augmentation des revenus basés sur les commissions, ainsi que de la hausse des honoraires et des pertes diverses. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution de la rémunération variable du secteur Marchés des Capitaux reflétant les résultats à la baisse tirés des activités de négociation au deuxième semestre, ainsi que par l'incidence du raffermissement du dollar canadien, qui a entraîné une réduction d'environ 235 millions de dollars des frais autres que d'intérêt.

2010 par rapport à 2009
Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 33 millions de dollars, en raison essentiellement de l'augmentation des coûts à l'appui de la croissance de nos activités, de l'accroissement des coûts de marketing découlant principalement de notre commandite des Jeux olympiques en 2010, de l'augmentation des honoraires et de la hausse de la rémunération variable reflétant en partie l'augmentation de la juste valeur de notre passif au titre du régime de rémunération à base d'actions du secteur Gestion de patrimoine aux États-Unis. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien, qui a donné lieu à une baisse d'environ 580 millions de dollars des frais autres que d'intérêt. La réduction de la rémunération variable reflétant les résultats à la baisse tirés des activités de négociation et l'attention que nous prêtons à la gestion des coûts ont également effacé l'augmentation.

Impôts

Tableau 8

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2011	2010	2009
Impôts sur les bénéfices	**1 888 $**	1 996 $	2 015 $
Autres taxes			
Taxe sur les produits et services et taxes de vente	338 $	250 $	180 $
Cotisations sociales	354	317	318
Taxes sur le capital	74	133	159
Taxes foncières	109	105	103
Taxes sur les primes d'assurance	49	46	42
Taxes d'affaires	16	9	16
	940 $	860 $	818 $
Total des impôts sur les bénéfices et des autres taxes	**2 828 $**	2 856 $	2 833 $
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant impôts	**8 642 $**	7 827 $	7 796 $
Taux d'imposition effectif sur les bénéfices liés aux activités poursuivies	**21,8 %**	25,5 %	25,8 %
Taux d'imposition effectif total (1)	**29,5 %**	32,9 %	32,9 %

(1) Total de la charge d'impôts et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts et les autres taxes.

Nos activités sont assujetties à différents impôts et autres taxes, notamment les impôts sur les bénéfices et sur le capital levés par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada, et les impôts sur les bénéfices levés par les gouvernements des pays étrangers où nous exerçons nos activités. Des taxes sont également levées sur les dépenses et les fournitures liées au soutien de nos activités.

2011 par rapport à 2010
La charge d'impôts a diminué de 108 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, malgré une hausse du bénéfice avant impôts en 2011. Le taux d'imposition effectif s'est élevé à 21,8 %, en baisse de 3,7 % par rapport à 25,5 % à l'exercice précédent, résultat qui découle essentiellement de la réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes et des ajustements plus favorables visant les impôts comptabilisés en 2011.

Les autres taxes se sont accrues de 80 millions de dollars par rapport à 2010, en raison de l'incidence, pour l'exercice complet, de l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée (TVH) en Ontario et en Colombie-Britannique le 1er juillet 2010, et de la hausse des cotisations sociales. Cette augmentation a été neutralisée en partie par la diminution des impôts sur le capital reflétant la réduction des taux d'impôt sur le capital. Outre la charge d'impôts et les autres taxes comptabilisées dans nos états consolidés des résultats, nous avons comptabilisé des impôts sur les bénéfices de 461 millions de dollars en 2011 (685 millions en 2010) au titre des capitaux propres, soit une baisse de 224 millions qui tient essentiellement à la réduction des gains de change non réalisés, déduction faite des couvertures, et aux pertes non réalisées liées à notre portefeuille de titres disponibles à la vente, déduction faite des gains à la hausse sur les dérivés désignés comme des couvertures des flux de trésorerie.

2010 par rapport à 2009
La charge d'impôts a diminué de 19 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à 2009, en dépit de la hausse du bénéfice avant impôts

comptabilisée en 2010. Le taux d'imposition effectif s'est élevé à 25,5 %, en baisse de 0,3 % par rapport à 25,8 % en 2009, résultat qui tient principalement à la réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes, déduction faite des autres ajustements visant les impôts.

Les autres taxes ont augmenté de 42 millions de dollars par rapport à 2009, en grande partie en raison de l'entrée en vigueur de la TVH, ainsi que du règlement favorable d'une vérification fiscale portant sur les biens et services en 2009, facteurs neutralisés en partie par la diminution de l'impôt sur le capital reflétant la réduction des taux d'impôt sur le capital.

Résultats des secteurs d'exploitation

Résultats par secteur d'exploitation — Tableau 9

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2011 Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	2010 Total	2009 Total
Revenu net d'intérêt	7 922 $	368 $	– $	620 $	2 620 $	(930)$	10 600 $	10 338 $	10 705 $
Revenus autres que d'intérêt	3 251	4 339	4 484	934	3 311	511	16 830	15 744	15 736
Total des revenus	11 173 $	4 707 $	4 484 $	1 554 $	5 931 $	(419)$	27 430 $	26 082 $	26 441 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	980	–	–	91	(20)	(76)	975	1 240	2 167
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 360	–	–	–	3 360	3 546	3 042
Frais autres que d'intérêt	5 342	3 589	504	1 250	3 696	72	14 453	13 469	13 436
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	4 851 $	1 118 $	620 $	213 $	2 255 $	(415)$	8 642 $	7 827 $	7 796 $
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 492 $	809 $	601 $	173 $	1 575 $	– $	6 650 $	5 732 $	5 681 $
Perte nette liée aux activités abandonnées							(1 798)	(509)	(1 823)
Bénéfice net (perte nette)	3 492 $	809 $	601 $	173 $	1 575 $	– $	4 852 $	5 223 $	3 858 $
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	32,7 %	15,3 %	33,4 %	4,5 %	16,0 %	n.s.	12,9 %	14,9 %	11,9 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies							18,0 %	16,5 %	17,9 %
Rendement du capital de risque	40,9 %	57,5 %	36,2 %	10,7 %	17,8 %	n.s.	19,0 %	25,4 %	19,5 %
Rendement du capital de risque lié aux activités poursuivies							28,9 %	31,5 %	33,2 %
Moyenne de l'actif	295 900 $	21 000 $	10 600 $	26 600 $	369 400 $	(13 200)$	740 400 $	683 000 $	695 300 $

(1) Le revenu net d'intérêt, le total des revenus et le bénéfice net avant impôts du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux. D'autres précisions sont fournies à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme si ceux-ci exerçaient leurs activités sur une base autonome et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et toutes les charges pertinents qui sont liés à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception qu'a la direction à l'égard de ces résultats.

Les aspects importants concernant la gestion de nos secteurs d'exploitation et la présentation de l'information sectorielle sont les suivants :

- Les résultats déclarés du secteur Services bancaires canadiens tiennent compte des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés canadiens ainsi que des montants connexes au titre des revenus et de la provision spécifique pour pertes sur créances.
- Les résultats déclarés du secteur Gestion de patrimoine comprennent des données libellées en dollars américains, puisque nous examinons et gérons dans une large mesure les résultats de certains secteurs d'activité en fonction des montants libellés en dollars américains.
- Les résultats déclarés du secteur Assurances tiennent compte de la variation de la juste valeur des placements garantissant principalement nos obligations liées aux polices d'assurance vie au Canada constatés dans les revenus, laquelle est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.
- Les résultats déclarés du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôts. Nous comptabilisons l'élimination des résultats majorés au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux.

  Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car ces majorations accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes concernant les revenus imposables et nos principales sources qui présentent un avantage sur le plan fiscal. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent et les mesures ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières.
- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation qui ne sont pas attribués à nos cinq secteurs d'exploitation, notamment la volatilité liée aux activités de trésorerie, la titrisation ainsi que les charges nettes liées au capital non attribué.
- Des provisions spécifiques sont comptabilisées afin de constater les pertes estimatives sur nos prêts classés à titre de prêts douteux. La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation, de manière à refléter les charges pertinentes liées à la conduite des activités de chacun de ces secteurs d'exploitation. Une provision générale est établie afin de couvrir les pertes sur créances estimatives à l'égard de nos portefeuilles de prêts qui n'ont pas encore été précisément désignés comme douteux. Les variations de la provision générale sont prises en compte dans le secteur Services de soutien généraux, car la Gestion des risques du Groupe exerce précisément un contrôle sur cette provision en assurant la surveillance et le suivi des divers portefeuilles de prêts au sein de l'entreprise.

Principales méthodes

Les informations suivantes mettent en évidence les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons aux fins de notre cadre d'information de gestion. La direction revoit régulièrement ces méthodes et ces hypothèses afin de s'assurer de leur validité.

Attribution des charges
Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions, lorsque ceux-ci ont été engagés ou fournis. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, y compris les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation d'une manière qui reflète les avantages sous-jacents.

Attribution du capital
Notre cadre d'information de gestion sert également à déterminer l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et risques sous-jacents liés aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant de capital attribué à chaque secteur d'exploitation constitue le capital attribué. Le capital non attribué, de même que les charges nettes connexes, est présenté dans le secteur Services de soutien généraux. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Le 1er novembre 2010, nous avons révisé notre méthode d'attribution du capital économique de façon prospective de manière à refléter une attribution proportionnelle aux secteurs d'exploitation de capital non attribué précédemment. La méthode d'attribution révisée assure une plus grande concordance de nos processus d'attribution du capital et des nouvelles exigences accrues de l'accord de Bâle III visant le capital.

Prix de cession interne des fonds
Une méthode d'établissement des prix de cession interne des fonds sert à attribuer à chaque secteur d'exploitation les intérêts créditeurs et les intérêts débiteurs liés à chaque produit. Ce processus d'attribution tient compte des risques de taux d'intérêt, d'illiquidité et de financement de chacun de nos secteurs d'exploitation ainsi que des exigences réglementaires auxquelles ceux-ci doivent se conformer. Nous basons le prix de cession interne sur les coûts de marché externes, et chaque secteur d'exploitation assume intégralement les coûts liés à l'exploitation de ses activités. Sous réserve de l'approbation de la direction, il se pourrait que nos secteurs d'exploitation demeurent exposés à certains risques de taux d'intérêt liés au cours normal des activités.

Marge nette d'intérêt
Nous déclarons une marge nette d'intérêt pour le secteur Services bancaires canadiens selon la moyenne des actifs produits comprenant seulement les actifs qui entraînent un revenu net d'intérêt, y compris les dépôts à d'autres banques, certains titres et des prêts.

Changements effectués en 2011
Nous décrivons ci-après les principaux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de 2011. Sauf indication contraire, les chiffres correspondants ont été révisés et cette révision n'a eu aucune incidence sur nos résultats consolidés.

Nous avons reclassé certains montants liés aux ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction dans le secteur Marchés des Capitaux, qui étaient présentés au poste Autres, aux revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt, de manière à mieux refléter leur nature.

Nous avons effectué certains changements organisationnels dans le secteur Gestion de patrimoine, afin de mieux assurer la concordance de notre structure d'exploitation et de nos objectifs et d'accélérer la mise en œuvre de notre stratégie aux fins de notre croissance à l'échelle mondiale.

Nous avons réaligné les unités d'exploitation du secteur Marchés des Capitaux afin de mieux refléter la façon dont nous gérons nos secteurs. Se reporter à la rubrique Marchés des Capitaux pour une description de nos secteurs d'activité.

Par suite du classement de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis dans les activités abandonnées, le secteur Services bancaires internationaux comprend les services bancaires dans les Antilles, RBC Dexia Investor Services, une coentreprise dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, et certains services bancaires aux États-Unis, y compris nos services bancaires transfrontaliers existants.

Par suite du classement de la vente de Liberty Life dans les activités abandonnées, le secteur Assurances est présenté dans les activités poursuivies et il a été restructuré en deux secteurs d'activité, soit le secteur Assurances – Canada et le secteur Assurances et autres activités – International. Les services d'assurance voyage aux États-Unis sont compris dans le secteur Assurances – Canada.

Pour plus de détails sur la vente annoncée de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis et sur la vente de Liberty Life, se reporter aux notes 11 et 31 de nos états financiers consolidés annuels.

Information sur les opérations de titrisation
Les gains ou pertes au titre des activités de vente et de couverture liées à la titrisation des prêts hypothécaires canadiens que nous montons et de nos prêts sur cartes de crédit titrisés sont comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux. Les activités de couverture comprennent les variations de l'évaluation à la valeur de marché des instruments connexes et l'amortissement des gains ou pertes sur les couvertures des flux de trésorerie qui ont pris fin précédemment. Étant donné que les opérations de titrisation liées aux prêts hypothécaires canadiens que nous montons et aux prêts sur cartes de crédit sont effectuées à des fins de financement, le secteur Services bancaires canadiens comptabilise les revenus et les pertes liés aux prêts hypothécaires et aux prêts sur cartes de crédit, une écriture compensatoire étant présentée dans les résultats du secteur Services de soutien généraux.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures du rendement

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et rendement du capital de risque
Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres, y compris le bénéfice net, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque, tant sur une base consolidée que par secteur, à titre de mesures du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque par secteur est considérée comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources puisqu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents. Le rendement du capital de risque n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

Nos calculs consolidés du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par la moyenne du capital attribué pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué, ou capital économique, tient compte du capital de risque attribué nécessaire pour soutenir les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion du capital, et des montants investis dans l'écart d'acquisition et les actifs incorporels.

Nous utilisons le rendement du capital de risque pour évaluer le rendement du capital investi nécessaire pour soutenir les risques liés aux activités courantes. Nos calculs du rendement du capital de risque se fondent sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le capital de risque attribué (qui exclut l'écart d'acquisition et les actifs incorporels ainsi que le capital non attribué).

L'attribution du capital et du capital de risque suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Des modifications de ces hypothèses, jugements et méthodes peuvent avoir une incidence importante sur l'information sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque par secteur que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements sur les mesures d'attribution et de rendement connexes semblables peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Le tableau suivant présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque.

Calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque — **Tableau 10**

	2011							2010	2009
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1)	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 417 $	773 $	588 $	149 $	1 506 $	(41)$	4 594 $	4 965 $	3 625 $
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	3 417	773	588	149	1 506	(41)	6 392	5 474	5 448
Moyenne du capital de risque lié aux activités poursuivies (2)	8 350 $	1 350 $	1 600 $	1 400 $	8 450 $	1 000 $	22 150 $	17 400 $	16 400 $
Ajouter : Écart d'acquisition et capital incorporel	2 100	3 700	150	1 900	950	650	9 450	8 400	8 800
Sous-attribution de capital	–	–	–	–	–	900	900	3 650	600
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires liés aux activités abandonnées							3 050	3 800	4 650
Total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	10 450 $	5 050 $	1 750 $	3 300 $	9 400 $	2 550 $	35 550 $	33 250 $	30 450 $
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	32,7 %	15,3 %	33,4 %	4,5 %	16,0 %	n.s.	12,9 %	14,9 %	11,9 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies							18,0 %	16,5 %	17,9 %
Rendement du capital de risque	40,9 %	57,5 %	36,2 %	10,7 %	17,8 %	n.s.	19,0 %	25,4 %	19,5 %
Rendement du capital de risque lié aux activités poursuivies							28,9 %	31,5 %	33,2 %

(1) Les chiffres ayant trait à la moyenne du capital de risque, à l'écart d'acquisition et au capital incorporel ainsi qu'à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque sont fondés sur les soldes réels avant leur arrondissement. Ces montants sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) La moyenne du capital de risque comprend le capital de risque lié au risque de crédit, au risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), au risque opérationnel, au risque commercial et au risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi qu'au risque d'assurance. Se reporter à la rubrique Gestion du capital pour plus de détails à ce sujet.

(3) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué ou de capital économique.

n.s. non significatif

Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie (base consolidée)
Nous utilisons le ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie ainsi que les ratios de capital réglementaire pour évaluer l'adéquation de nos fonds propres liés aux actions ordinaires. Nous sommes d'avis que le ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie constitue une mesure supplémentaire utile de l'adéquation de nos fonds propres. Ce ratio n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Le tableau suivant illustre le calcul de notre ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie.

Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie — **Tableau 11**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2011	2010	2009
Capital de première catégorie	35 713 $	33 972 $	31 774 $
Déduire :			
Montant admissible au titre de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales – autres	30	351	353
Instruments de capital innovateurs de première catégorie (1)	2 582	3 327	3 991
Actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif (1)	4 810	4 810	4 811
Capital-actions ordinaire de première catégorie	28 291 $	25 484 $	22 619 $
Actif pondéré en fonction des risques	267 780 $	260 456 $	244 837 $
Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie	10,6 %	9,8 %	9,2 %

(1) Déduction faite des actions autodétenues.

Valeur intrinsèque
La valeur intrinsèque est une mesure de la valeur procurée aux actionnaires et inhérente au bilan de notre secteur Assurances, compte non tenu de toute valeur associée aux nouveaux contrats futurs. Nous utilisons la variation de la valeur intrinsèque entre les périodes considérées comme une mesure de la valeur créée par le secteur Assurances au cours de l'exercice.

Nous définissons la valeur intrinsèque comme étant la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteurs Assurances à laquelle s'ajoute la valeur des contrats en vigueur (les polices en vigueur). La valeur des contrats en vigueur correspond à la valeur actualisée du bénéfice futur prévu découlant des contrats en vigueur, déduction faite de la valeur actualisée des capitaux servant à maintenir ces contrats en vigueur. Elle est calculée à l'aide de taux d'actualisation conformes à ceux d'autres sociétés d'assurances. Les capitaux requis sont déterminés selon les exigences des pays où nous exerçons nos activités.

Les principaux facteurs qui influent sur la variation de la valeur intrinsèque d'une période à l'autre sont les nouvelles ventes, le rendement des placements, les résultats au chapitre des sinistres et des provisions techniques, les modifications apportées aux hypothèses actuarielles, les fluctuations des taux de change et les variations des capitaux propres découlant des transferts de capital.

La valeur intrinsèque n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourrait ne pas être comparable directement à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Étant donné que cette mesure s'applique uniquement à notre secteur Assurances et que des taux d'actualisation servent à calculer la valeur actualisée du bénéfice futur prévu et des capitaux servant à maintenir les contrats en vigueur, il n'y a pas lieu d'effectuer un rapprochement avec l'information présentée dans les états financiers.

Mesures hors PCGR

Bénéfice économique lié aux activités poursuivies
Le bénéfice économique représente le bénéfice net lié aux activités poursuivies à l'exclusion de l'incidence après impôts de l'amortissement des autres actifs incorporels, moins une charge de capital liée à l'utilisation du capital attribué. Il permet d'évaluer le rendement généré par nos secteurs d'exploitation en sus de notre coût des capitaux, ce qui permet ainsi aux utilisateurs de l'information financière de connaître les contributions relatives à la valeur pour l'actionnaire. Le bénéfice économique est une mesure hors PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire du bénéfice économique lié aux activités poursuivies.

Bénéfice économique lié aux activités poursuivies — **Tableau 12**

	2011							2010	2009
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 492 $	809 $	601 $	173 $	1 575 $	– $	6 650 $	5 732 $	5 681 $
Incidence après impôts de l'amortissement des autres actifs incorporels	–	68	–	49	4	2	123	128	142
Bénéfice net en espèces	3 492 $	877 $	601 $	222 $	1 579 $	2 $	6 773 $	5 860 $	5 823 $
Charge de capital	(1 129)	(546)	(191)	(356)	(1 017)	(243)	(3 482)	(3 318)	(3 046)
Bénéfice (perte) économique lié(e) aux activités poursuivies	2 363 $	331 $	410 $	(134)$	562 $	(241)$	3 291 $	2 542 $	2 777 $

Résultats excluant les ajustements concernant le secteur Gestion de patrimoine

Les résultats du secteur Gestion de patrimoine ont été touchés par certains ajustements illustrés dans le tableau ci-dessous. Selon nous, le fait de ne pas tenir compte de ces ajustements constitue une mesure plus représentative des résultats tirés de l'exploitation courante des activités, ce qui permettra au lecteur de mieux comprendre le point de vue de la direction sur notre performance pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011, par rapport à l'exercice précédent. Ces mesures sont hors PCGR, elles n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

Gestion de patrimoine – mesures d'ajustement non définies par les PCGR — **Tableau 13**

	Ajustements 2011				Ajustements 2010		
(en millions de dollars canadiens)	Données présentées	Passif au titre de la rémunération reportée (1)	Ajustement lié à la comptabilisation de l'impôt	Données ajustées	Données présentées	Ajustement lié à la comptabilisation de l'impôt	Données ajustées
Bénéfice net avant impôts	1 118 $	(73)$	– $	1 045 $	890 $	– $	890 $
Impôts sur les bénéfices	309	(24)	13	298	221	44	265
Bénéfice net (perte nette)	809 $	(49)$	(13) $	747 $	669 $	(44)$	625 $

(1) Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 69 millions de dollars, et les revenus autres que d'intérêt ont augmenté de 4 millions.

Services bancaires canadiens

Les Services bancaires canadiens se composent de nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises au pays et de certains services de placement s'adressant aux épargnants, et ils sont divisés en trois secteurs d'activité, à savoir Particuliers clients, Services financiers à l'entreprise et Solutions cartes et paiements. Les Services bancaires canadiens fournissent un vaste éventail de produits et services financiers à plus de 11 millions de particuliers et d'entreprises clients par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires (GAB), de services en ligne et de services bancaires par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne. Les services bancaires dans le secteur des services financiers au Canada sont offerts par des banques de l'annexe I, par des sociétés de fiducie indépendantes, ainsi que par des banques étrangères et des coopératives d'épargne et de crédit et des caisses populaires. Malgré ce contexte concurrentiel, nous sommes un chef de file au chapitre des parts de marché en ce qui concerne la plupart des produits financiers de détail et nous possédons le plus important réseau de succursales, le plus grand nombre de GAB et le plus vaste réseau de ventes hors succursale au Canada.

Revue économique et revue des marchés

Au cours de l'exercice, l'économie canadienne a affiché une croissance modérée alimentée par les dépenses des entreprises et la stabilité du marché du travail. Ces facteurs, conjugués à de faibles taux d'intérêt, se sont traduits par d'importantes activités sur le marché de l'habitation et par une hausse modeste des dépenses de consommation, lesquelles ont donné lieu à une solide croissance des volumes du secteur Services bancaires canadiens. Les conditions liées au crédit sont demeurées stables tout au long de l'année, ce qui s'est traduit par une amélioration des taux de pertes sur créances liées aux portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises.

Bilan de l'exercice

- Nous sommes la première banque canadienne à avoir lancé des applications bancaires mobiles pleinement intégrées pour les appareils BlackBerry[MD], iPhone[MD] et Android, grâce auxquelles nos clients peuvent accéder à une gamme complète de services, y compris les services bancaires aux particuliers et aux entreprises.
- Nous continuons d'ouvrir de nouvelles succursales et d'investir dans notre nouveau concept de succursale de services de détail. Cette succursale comprend des aires aménagées aux fins des activités de marchandisage et dispose de technologies numériques interactives qui modifient et simplifient l'expérience client.
- Nous avons accru les jours et les heures d'ouverture de plus de 70 % de nos succursales et nous nous classons au deuxième rang en ce qui concerne le nombre moyen d'heures d'ouverture hebdomadaires au Canada.
- Nous occupons le premier rang au sein des banques canadiennes en matière de croissance générale des volumes, grâce au lancement de produits novateurs, à l'élargissement de nos réseaux de distribution et à nos campagnes de marketing fructueuses.

Perspectives et priorités

Bien que nous prévoyions une croissance continue des volumes liés à la plupart de nos produits, nous nous attendons à une croissance plus faible des activités de financement aux fins d'accession à la propriété et des prêts aux particuliers, en raison de la réduction des activités sur le marché de l'habitation, de l'intensification de la concurrence et de la hausse des ratios d'endettement des consommateurs. La croissance des dépôts demeurera probablement élevée, et nous prévoyons une augmentation des prêts aux entreprises en raison de l'accroissement des dépenses en immobilisations des entreprises. La marge nette d'intérêt continuera probablement de subir les contrecoups du maintien de faibles taux d'intérêt et des pressions concurrentielles. Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2012

- Nous comptons continuer à fournir une expérience client supérieure ainsi que des conseils qui nous permettront d'enregistrer une croissance marquée des volumes au sein de l'industrie.
- Nous comptons continuer à simplifier nos processus de bout en bout de manière à réduire leur complexité et à accroître l'efficience.
- Nous comptons favoriser la collaboration et la convergence de l'effectif et des canaux afin d'accroître l'engagement et la productivité des membres du personnel et de renforcer nos capacités de distribution.

Faits saillants financiers du secteur Services bancaires canadiens			Tableau 14
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	**2011**	2010	2009
Revenu net d'intérêt	**7 922 $**	7 488 $	6 947 $
Revenus autres que d'intérêt	**3 251**	3 067	2 943
Total des revenus	**11 173 $**	10 555 $	9 890 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**980 $**	1 191 $	1 275 $
Frais autres que d'intérêt	**5 342**	4 995	4 729
Bénéfice net avant impôts	**4 851 $**	4 369 $	3 886 $
Bénéfice net	**3 492 $**	3 044 $	2 663 $
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**32,7 %**	35,6 %	35,9 %
Rendement du capital de risque	**40,9 %**	46,9 %	48,4 %
Marge nette d'intérêt (1)	**2,76 %**	2,75 %	2,76 %
Levier d'exploitation	**(1,1)%**	1,1 %	3,8 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif (2)	**295 900 $**	279 900 $	258 900 $
Total des actifs productifs (2)	**287 300**	272 100	251 600
Prêts et acceptations (2)	**287 500**	269 500	249 600
Dépôts	**208 600**	191 400	176 000
Capital attribué	**10 450**	8 350	7 250
Capital de risque	**8 350**	6 350	5 400
Autres renseignements			
Biens administrés	**158 000 $**	148 200 $	133 800 $
Nombre d'employés (équivalent de travail à temps plein) (3)	**31 607**	31 900	31 847
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	**0,44 %**	0,52 %	0,50 %
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	**0,34 %**	0,44 %	0,51 %

(1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne des actifs productifs.
(2) Comprend la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour l'exercice, laquelle s'est établie à 42 milliards de dollars et à 4 milliards, respectivement (37 milliards et 3 milliards en 2010; 37 milliards et 4 milliards en 2009).
(3) Les nombres d'employés à temps plein ont été retraités pour comptabiliser le transfert des activités du secteur Services bancaires canadiens, qui sont passées des Services de soutien généraux aux Services bancaires canadiens en 2011.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)

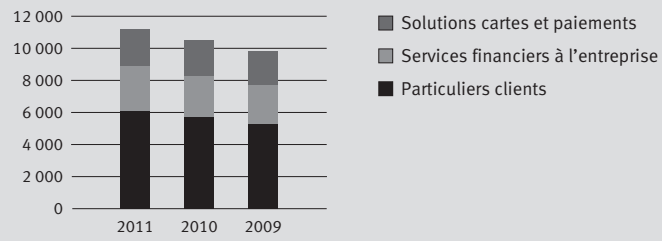

Rendement financier

2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net a augmenté de 448 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la forte croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité et la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'accroissement des coûts liés à l'effectif, y compris la charge de retraite.

Le total des revenus s'est accru de 618 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement la croissance soutenue des volumes liés aux activités de financement aux fins d'accession à la propriété, aux prêts aux particuliers et aux dépôts des particuliers. La hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement reflétant principalement les ventes nettes de fonds à long terme et l'accroissement des volumes de transactions sur cartes de crédit ont également contribué au résultat à la hausse.

La marge nette d'intérêt est demeurée relativement inchangée par rapport à l'exercice précédent, car l'incidence favorable des modifications apportées à notre gamme de produits a été en grande partie neutralisée par l'intensification de la concurrence au chapitre des taux relatifs aux prêts hypothécaires.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 211 millions de dollars, ou 18 %, en raison principalement de la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit reflétant le nombre moins élevé de faillites, et de la diminution des dotations liées à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers non garantis. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 347 millions de dollars, ou 7 %, en raison de l'accroissement des coûts liés à l'effectif, y compris la charge de retraite attribuable à une baisse significative du taux d'actualisation utilisé pour évaluer notre passif au titre des retraites, de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, et de l'incidence de l'entrée en vigueur de la TVH en Ontario et en Colombie-Britannique en juillet 2010.

La moyenne des prêts et des acceptations s'est accrue de 18 milliards de dollars, ou 7 %, résultat qui tient en grande partie à la croissance continue des activités de financement aux fins d'accession à la propriété, des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises. La moyenne des dépôts a progressé de 17 milliards de dollars, ou 9 %, résultat qui reflète la forte croissance des dépôts des particuliers et des dépôts des entreprises.

2010 par rapport à 2009

Le bénéfice net a augmenté de 381 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à 2009, ce qui reflète la croissance des revenus dans tous les secteurs d'activité et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le total des revenus s'est accru de 665 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à 2009, en raison essentiellement de la solide croissance des volumes liés au financement aux fins d'accession à la propriété et aux produits liés aux dépôts des particuliers, ainsi qu'à la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit. Les frais de placement liés aux fonds communs de placement ont eux aussi augmenté. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la comptabilisation, en 2009, d'un ajustement favorable du passif au titre de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit.

La marge nette d'intérêt est demeurée inchangée par rapport à 2009, résultat qui reflète le maintien de faibles taux d'intérêt et la hausse des coûts liés à la rupture de contrats hypothécaires, facteurs neutralisés en partie par l'incidence favorable des révisions des taux.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 84 millions de dollars, ou 7 %, en raison de la réduction des provisions liées à notre portefeuille de prêts aux entreprises et à nos portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts aux petites entreprises.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 266 millions de dollars, ou 6 %, en raison de la hausse des charges de retraite, de l'augmentation de la rémunération liée au rendement, de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, de l'accroissement des coûts de marketing, de l'augmentation des frais d'occupation et de l'entrée en vigueur de la TVH en Ontario et en Colombie-Britannique le 1er juillet 2010. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'attention que nous continuons de prêter à l'efficience et par les initiatives visant la réduction des coûts.

Particuliers clients

Le secteur d'activité Particuliers clients vise à répondre aux besoins des particuliers faisant partie de notre clientèle à toutes les étapes de leur vie, en leur offrant un vaste éventail de produits et de services de financement et de placement tels que du financement aux fins d'accession à la propriété, des prêts aux particuliers, des comptes de dépôt, des fonds communs de placement ainsi que des comptes de courtage autogéré, des CPG et des services de gestion privée au Canada. Nous occupons le premier ou le deuxième rang en ce qui concerne nos parts de marché liées à la plupart des produits bancaires aux particuliers et nous possédons le plus vaste réseau de services bancaires de détail au Canada, lequel se compose de 1 214 succursales et de 4 293 GAB.

Rendement financier
Le total des revenus a augmenté de 408 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la forte croissance des volumes de prêts hypothécaires résidentiels et des prêts et des dépôts de particuliers. La hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement reflétant en grande partie les ventes nettes de fonds à long terme a également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des écarts liés aux prêts hypothécaires résidentiels et aux prêts aux particuliers.

La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 6 % par rapport à l'exercice précédent, en raison du maintien de faibles taux d'intérêt et du solide marché de l'habitation. La moyenne des prêts aux particuliers a augmenté de 11 % par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de la forte croissance de nos lignes de crédit garanties. La moyenne des dépôts des particuliers s'est accrue de 9 % par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient au nombre net de nouveaux clients et au fait que les clients ont favorisé les comptes d'épargne et les autres types de dépôts en raison de l'incertitude liée aux marchés financiers mondiaux.

Faits saillants — **Tableau 15**

(en millions de dollars canadiens, sauf la rubrique Nombre de)	**2011**	2010	2009
Total des revenus	**6 168 $**	5 760 $	5 305 $
Autres renseignements (soldes moyens)			
Prêts hypothécaires résidentiels	**159 900**	151 000	141 800
Prêts aux particuliers	**70 500**	63 700	53 000
Dépôts de particuliers	**60 900**	56 100	49 000
CPG de particuliers	**52 700**	55 500	58 000
Soldes des fonds communs de placement – succursales (1)	**74 500**	70 100	63 300
Biens administrés – courtage autogéré (1)	**45 500**	42 400	35 500
Ouvertures de nouveaux comptes de dépôts (en milliers)	**1 158**	968	990
Nombre de :			
Succursales	**1 214**	1 209	1 197
GAB	**4 293**	4 227	4 214

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des dépôts des particuliers (en millions de dollars canadiens)

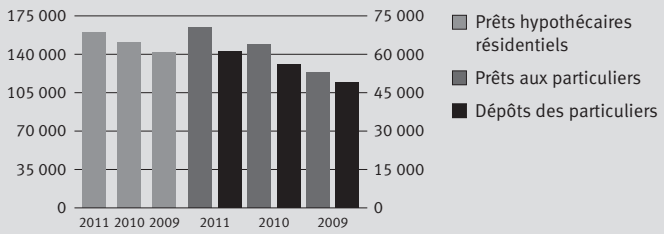

Services financiers à l'entreprise

Les Services financiers à l'entreprise offrent une vaste gamme de produits et services de prêt, de location, de dépôt, de placement, de change, de gestion de la trésorerie et de négociation aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux clients commerciaux et aux clients des secteurs de l'agriculture et du négoce agricole dans l'ensemble du Canada. Notre vaste réseau de services bancaires à l'entreprise se compose de plus de 100 centres bancaires et regroupe plus de 2 000 gestionnaires de comptes commerciaux. Notre engagement ferme envers nos clients nous a permis de nous classer au premier rang en ce qui concerne notre part du marché des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises.

Rendement financier
Le total des revenus a augmenté de 173 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement la forte croissance des volumes liés aux dépôts des entreprises et la croissance continue du portefeuille de prêts aux entreprises. La hausse des écarts liés aux dépôts a été neutralisée par la diminution des écarts liés aux prêts.

La moyenne des dépôts des entreprises a augmenté de 10 % par rapport à l'exercice précédent, étant donné que les niveaux de liquidité des entreprises ont continué d'augmenter. La moyenne des prêts a augmenté de 4 % en raison d'une plus forte croissance enregistrée au deuxième semestre de l'exercice.

Faits saillants — **Tableau 16**

(en millions de dollars canadiens)	**2011**	2010	2009
Total des revenus	**2 730 $**	2 557 $	2 457 $
Autres renseignements (soldes moyens)			
Prêts aux entreprises et acceptations	**44 200**	42 400	42 400
Dépôts des entreprises (1)	**76 500**	69 400	65 400

(1) Comprend les soldes des CPG.

Moyenne des prêts aux entreprises et des acceptations et des dépôts des entreprises
(en millions de dollars canadiens)

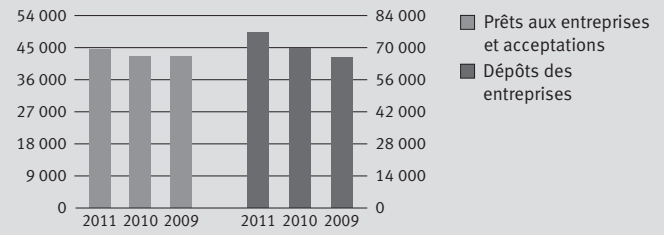

Solutions cartes et paiements

Les Solutions cartes et paiements offrent une vaste gamme de cartes de crédit pratiques et personnalisées ainsi que de produits et solutions connexes. Nous avons plus de 5,9 millions de comptes de cartes de crédit et détenons une part de marché au Canada d'environ 21 % en ce qui concerne le volume d'achats par cartes de crédit.

Les activités de ce secteur comprennent également notre participation de 50 % dans Solutions Moneris Inc., la coentreprise de traitement des opérations sur cartes de crédit à l'intention des commerçants formée avec la Banque de Montréal.

Rendement financier
Le total des revenus a augmenté de 37 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit, laquelle a été neutralisée en grande partie par la diminution des écarts découlant des prix promotionnels et par l'incidence des nouveaux règlements visant les cartes de crédit.

La forte croissance des volumes d'achats, qui s'est élevée à 10 %, tient à la hausse générale des dépenses des clients existants et à l'accroissement de notre clientèle. La moyenne des soldes de cartes de crédit a augmenté de 400 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui reflète principalement la solidité de nos activités et de nos marchés de choix.

Faits saillants — **Tableau 17**

(en millions de dollars canadiens)	**2011**	2010	2009
Total des revenus	**2 275 $**	2 238 $	2 128 $
Autres renseignements			
Moyenne des soldes de cartes de crédit	**12 900**	12 500	12 500
Volumes des achats nets	**64 300**	58 400	53 200

Moyenne des soldes de cartes de crédit et volumes des achats nets (en millions de dollars canadiens)

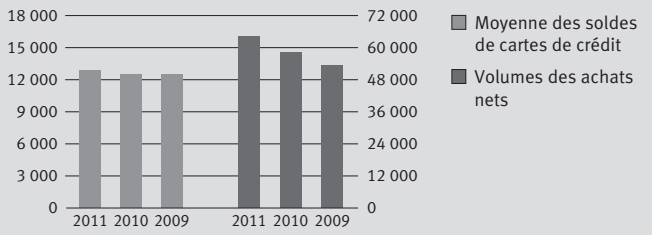

Gestion de patrimoine

La Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis et International et la Gestion mondiale d'actifs. Ce secteur offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Asie, dans la région composée de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique (EMEA), et en Amérique latine, y compris une gamme complète de solutions de placements, de services de fiducie et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également directement aux institutions et aux particuliers faisant partie de notre clientèle des produits et des services de gestion d'actifs, par l'entremise des réseaux de distribution de RBC et de tiers distributeurs. Une analyse du contexte concurrentiel lié à chacun de nos secteurs d'activité est présentée ci-dessous.

Revue économique et revue des marchés

Au cours du premier semestre, les marchés financiers mondiaux se sont améliorés, situation qui a donné lieu à une hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et des frais de transaction. Cependant, les conditions sur les marchés financiers mondiaux se sont détériorées considérablement au deuxième semestre, en raison de l'incertitude liée au repli de l'économie mondiale et des craintes accrues liées à la crise de l'endettement touchant des États souverains en Europe. Ces conditions incertaines sur les marchés ont eu une incidence défavorable sur nos volumes de transactions, la confiance des investisseurs ayant considérablement diminué, et elles ont donné lieu à une diminution de la valeur des actifs liés aux services tarifés des clients. Le maintien de faibles taux d'intérêt tout au long de l'exercice s'est traduit par une compression des écarts et par la renonciation aux honoraires liés aux fonds du marché monétaire, ce qui a eu des répercussions défavorables sur nos activités.

Bilan de l'exercice

- Avec prise d'effet le 1er novembre 2010, nous avons restructuré les activités du secteur Gestion de patrimoine de manière qu'elles concordent mieux avec notre structure d'exploitation et avec nos objectifs à long terme, de manière à assurer l'exécution de notre stratégie de croissance à l'échelle mondiale. Nous avons notamment augmenté le nombre d'unités fonctionnelles, le portant de quatre à six; ces unités se composent de quatre unités géographiques offrant des services de gestion de patrimoine (Canada, États-Unis, Royaume-Uni et marchés émergents) et de deux unités offrant des solutions mondiales (Gestion mondiale d'actifs et services fiduciaires mondiaux).
- Le 17 décembre 2010, nous avons fait l'acquisition de BlueBay, une importante société de gestion de fonds de titres à revenu fixe ayant son siège au Royaume-Uni. En avril 2011, BlueBay a élargi son réseau de distribution en Asie et ouvert un bureau à Hong Kong.
- En 2011, nous nous sommes classés parmi les dix principales sociétés de gestion de patrimoine au monde et avons terminé au sixième rang en ce qui concerne les actifs, selon le palmarès Global Private Banking KPI Benchmark 2011 de Scorpio Partnership. Nous nous sommes également classés au premier rang en ce qui concerne notre gestion d'actifs de particulier (fonds à long terme et fonds généraux) et nos services traditionnels liés aux activités de gestion de patrimoine au Canada. Nous avons également reçu de nombreux prix au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, qui reflètent la solidité de notre engagement en matière de service à la clientèle et la solidité de nos solutions, y compris le rendement des placements.
- En septembre 2011, nous avons lancé la marque RBC Gestion de patrimoine à l'échelle mondiale, à l'aide de notre première grande campagne publicitaire mondiale. Cette campagne pluriannuelle, qui fait appel à des publicités imprimées et en ligne, s'adresse aux clients disposant d'un avoir net élevé et à leurs conseillers.

Perspectives et priorités

Les marchés financiers mondiaux demeureront probablement fragiles à court terme, et leur redressement dépendra des politiques et des décisions fiscales prises pour résoudre la crise de l'endettement touchant des États souverains en Europe, ce qui devrait accroître la confiance des investisseurs à l'égard de l'économie mondiale. La stabilisation progressive des conditions du marché et de la conjoncture économique devrait avoir une incidence favorable sur les volumes de transactions, en raison de la confiance accrue des investisseurs. L'amélioration des conditions du marché devrait également se répercuter de façon favorable sur les actifs liés aux services tarifés des clients, en raison de l'appréciation du capital et des ventes nettes. Nous prévoyons le maintien de faibles taux d'intérêt en 2012, ce qui devrait se traduire par le maintien des renonciations aux honoraires liés aux fonds du marché monétaire aux États-Unis et par la compression continue des écarts. Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2012

- Nous comptons poursuivre la mise en place d'une division de gestion mondiale d'actifs de premier rang en tirant parti de nos services géographiques liés au patrimoine.
- Nous comptons concentrer nos efforts sur d'autres activités clés, notamment comme suit : i) accroître notre part de marché, où nous sommes déjà le chef de file, au sein de l'industrie en ce qui concerne les actifs des clients ayant un avoir net élevé au Canada, et accroître notre part de marché en ce qui concerne les clients ayant un avoir net élevé ou très élevé à l'échelle mondiale; ii) améliorer la productivité des conseillers et l'efficience de nos services aux États-Unis; iii) accroître et améliorer l'efficience de nos services fiduciaires mondiaux; iv) étendre notre présence géographique de manière à attirer des clients ayant un avoir net élevé ou très élevé au Royaume-Uni et dans les marchés émergents, particulièrement à Hong Kong et à Singapour, ainsi qu'en Amérique latine et dans la région EMEA.
- Nous comptons offrir le meilleur service et le meilleur soutien qui soient à nos professionnels ayant un contact direct avec les clients par l'entremise de nos équipes de soutien mondiales, investir davantage dans les groupes Exploitation et Technologie de manière à assurer l'efficience de l'exploitation à l'échelle mondiale, tirer parti des capacités des secteurs d'exploitation et de nos capacités à l'échelle de l'entreprise afin d'offrir de la valeur à nos clients, et maintenir une démarche disciplinée en matière de gestion des coûts.

Faits saillants financiers du secteur Gestion de patrimoine			Tableau 18
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	**2011**	2010	2009
Revenu net d'intérêt	**368 $**	305 $	397 $
Revenus autres que d'intérêt			
Revenus tirés des services tarifés	**2 821**	2 362	2 154
Revenus tirés des transactions et autres revenus	**1 518**	1 521	1 529
Total des revenus	**4 707 $**	4 188 $	4 080 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**– $**	3 $	– $
Frais autres que d'intérêt	**3 589**	3 295	3 262
Bénéfice net avant impôts	**1 118 $**	890 $	818 $
Bénéfice net	**809 $**	669 $	583 $
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**15,3 %**	17,6 %	14,2 %
Rendement du capital de risque	**57,5 %**	64,6 %	49,2 %
Marge avant impôts (1)	**23,8 %**	21,3 %	20,0 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	**21 000 $**	18 400 $	20 500 $
Prêts et acceptations	**8 200**	6 800	5 800
Dépôts	**28 200**	29 000	31 500
Capital attribué	**5 050**	3 650	3 900
Capital de risque	**1 350**	1 000	1 100
Autres renseignements			
Revenus par conseiller (en milliers) (2)	**783 $**	703 $	670 $
Biens administrés	**527 200**	521 600	502 300
Biens sous gestion	**305 700**	261 800	245 700
Moyenne des biens administrés	**532 300**	505 300	485 300
Moyenne des biens sous gestion	**302 800**	251 900	232 900
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) (3)	**10 564**	10 107	10 225
Nombre de conseillers (4)	**4 281**	4 188	4 413
Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état des résultats, de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains	**2011 par rapport à 2010**		
Incidence sur le bénéfice : augmentation *(diminution)*			
Total des revenus	**(95)$**		
Frais autres que d'intérêt	**80**		
Bénéfice net	**(15)**		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars américains	**6 %**		

(1) La marge avant impôts s'entend du bénéfice net avant impôts, divisé par le total des revenus.
(2) Comprend les conseillers en placement et les conseillers financiers au sein de nos services de courtage traditionnel au Canada et aux États-Unis.
(3) Le nombre d'employés à temps plein a été retraité pour comptabiliser le transfert des activités du secteur Gestion de patrimoine, qui sont passées du secteur Gestion de patrimoine aux Services de soutien généraux en 2011.
(4) Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients au sein de tous nos services de gestion de patrimoine.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)

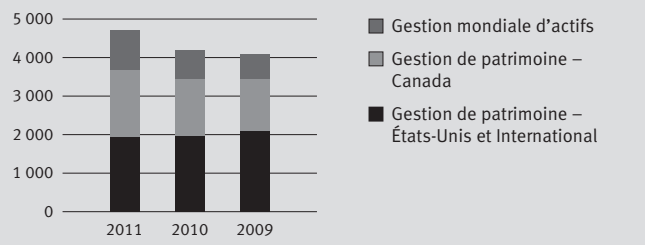

Rendement financier

2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net a augmenté de 140 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant certains ajustements comptables et fiscaux pour les deux périodes, le bénéfice net s'est établi à 747 millions de dollars, en hausse de 122 millions, ou 20 %, résultat qui tient principalement à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et à l'accroissement des volumes de transactions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Le total des revenus a progressé de 519 millions de dollars, ou 12 %, en raison essentiellement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital, des ventes nettes et de la prise en compte des résultats de BlueBay, une société que nous avons acquise. L'augmentation des volumes de transactions reflétant l'amélioration des conditions du marché et la confiance accrue des investisseurs au premier semestre ont également contribué au résultat à la hausse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 294 millions de dollars, ou 9 %, en raison principalement de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, laquelle reflète en grande partie la prise en compte des résultats de BlueBay, une société que nous avons acquise, et de l'augmentation de la rémunération variable tenant à la hausse des revenus basés sur les commissions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par certains ajustements comptables liés au passif au titre de la rémunération reportée dont il est fait mention précédemment, ainsi que par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les résultats excluant certains ajustements comptables et fiscaux constituent des mesures hors PCGR. Pour une analyse détaillée et pour un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2010 par rapport à 2009

Le bénéfice net a augmenté de 86 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à 2009, en raison principalement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et des volumes de transactions, ainsi que des ajustements favorables visant les impôts comptabilisés en 2010. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts et par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Le total des revenus s'est accru de 108 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui reflète essentiellement la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et la hausse des volumes de transactions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien, par la diminution des écarts liés aux dépôts en espèces des clients, et par l'augmentation des renonciations aux honoraires liés principalement aux fonds du marché monétaire aux États-Unis, en raison de la faiblesse continue des taux d'intérêt.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 33 millions de dollars, ou 1 %, en raison principalement de l'augmentation de la rémunération variable découlant de la hausse des revenus basés sur les commissions, ainsi que de la hausse de la juste valeur liée à notre régime de rémunération à base d'actions aux États-Unis. Ces facteurs ont été en grande partie neutralisés par l'incidence du raffermissement du dollar canadien et par la reprise de la tranche restante de la provision au titre de l'entente visant le soutien des clients de Ferris, Baker Watts Inc. ayant investi dans le Reserve Primary Fund.

Gestion de patrimoine – Canada

La Gestion de patrimoine – Canada, une maison de courtage de détail traditionnel au Canada, est le chef de file au chapitre des biens administrés. Elle regroupe plus de 1 500 conseillers en placement et fournit des solutions financières complètes élargies aux clients fortunés et à ceux qui disposent d'un avoir net élevé ou très élevé. Nous fournissons par ailleurs des services de gestion discrétionnaire de placements et des services successoraux et fiduciaires à nos clients. À cette fin, nous comptons sur près de 60 conseillers en placement et sur plus de 120 spécialistes des services de fiducie, qui sont répartis dans tous nos bureaux au Canada. Nous fournissons également nos services à des clients à l'échelle internationale grâce à une équipe de plus de 25 banquiers privés situés dans des centres clés au Canada.

Nos concurrents sont les banques et sociétés de fiducie canadiennes, les sociétés de conseils en placement, les services de courtage traditionnels appartenant à des banques et les maisons de courtage spécialisées, ainsi que les sociétés de fonds communs de placement, et les banques de gestion privée mondiales. Au Canada, les sociétés de gestion de patrimoine détenues par des banques continuent d'être des acteurs majeurs.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 222 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital et des ventes nettes. L'accroissement des volumes de transactions reflétant l'amélioration des conditions du marché et la confiance accrue des investisseurs au premier semestre ont également contribué à l'augmentation.

Les biens administrés se sont accrus de 4 % par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement des ventes nettes et de l'appréciation du capital.

Faits saillants — **Tableau 19**

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Total des revenus	**1 724 $**	1 502 $	1 365 $
Autres renseignements			
Biens administrés	**209 700**	201 200	182 000
Biens sous gestion	**31 700**	29 700	25 000
Moyenne des biens administrés	**210 900**	191 600	170 300
Moyenne des biens sous gestion	**31 500**	27 400	23 100
Total de l'actif lié aux services tarifés (1)	**109 000**	102 000	90 000

(1) Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de tenir compte des changements organisationnels effectués ayant pris effet le 1er novembre 2010.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (1)
(en millions de dollars canadiens)

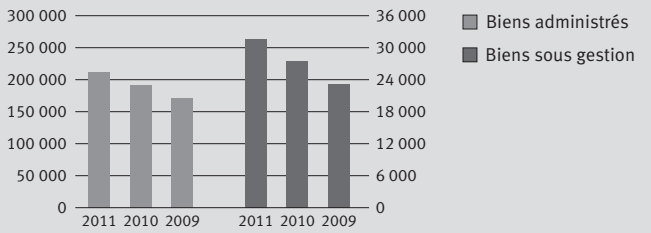

(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion de patrimoine – États-Unis et International

La Gestion de patrimoine – États-Unis comprend le groupe de services de gestion privée, qui est la sixième maison de courtage traditionnel en importance aux États-Unis et regroupe plus de 2 000 conseillers financiers. Ce secteur d'activité comprend également une division internationale de services de gestion de patrimoine qui offre aux clients des services à l'échelle internationale et qui regroupe plus de 70 conseillers financiers et banquiers privés. De plus, dans le cadre de nos services de correspondants bancaires et de nos services-conseils, nous offrons des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants de petite et moyenne taille et aux conseillers en placement inscrits. Aux États-Unis, nous exerçons nos activités dans un marché fragmenté où la concurrence est extrêmement vive. On dénombre environ 4 500 courtiers inscrits aux États-Unis, y compris des acteurs indépendants de calibre international et de calibre régional.

La Gestion de patrimoine – International, se compose des services fiduciaires mondiaux, des services de gestion de patrimoine au Royaume-Uni et des services de gestion de patrimoine sur les marchés émergents. Nous fournissions des services fiduciaires, des services bancaires ainsi que des solutions en matière de crédit et de placement personnalisés et intégrés aux clients qui disposent d'un avoir net élevé ou très élevé et aux grandes entreprises. Notre réseau regroupe plus de 1 500 employés répartis dans 18 pays. À l'échelle internationale, les concurrents comprennent des sociétés de gestion de patrimoine mondiales, des banques de gestion privée traditionnelles étrangères, des sociétés de gestion de patrimoine canadiennes et des fournisseurs américains de services de gestion privée axés sur les placements.

Rendement financier

Les revenus ont diminué de 4 millions de dollars. Libellés en dollars américains, les revenus se sont accrus de 98 millions de dollars, ou 5 %, en raison principalement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, principalement aux États-Unis, laquelle découle des ventes nettes et de l'appréciation du capital.

Libellés en dollars américains, les biens administrés se sont accrus de 1 % par rapport à l'exercice précédent.

Faits saillants — **Tableau 20**

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Total des revenus	**1 945 $**	1 949 $	2 081 $
Total des prêts, des garanties et des lettres de crédit (1)			
Autres renseignements (en millions de dollars américains)			
Total des revenus	**1 976**	1 878	1 794
Total des prêts, des garanties et des lettres de crédit (1)	**8 800**	7 500	6 400
Total des dépôts (1)	**17 400**	17 500	18 100
Biens administrés	**318 600**	314 000	296 000
Biens sous gestion	**26 900**	22 500	19 500
Moyenne des biens administrés	**326 500**	300 700	270 200
Moyenne des biens sous gestion	**24 900**	20 600	16 300
Total de l'actif lié aux services tarifés (2), (3)	**66 900**	62 900	52 200

(1) Représente une moyenne calculée à l'aide des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
(2) Représente les montants liés à nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis.
(3) Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de tenir compte des changements organisationnels ayant pris effet le 1er novembre 2010.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (1)
(en millions de dollars américains)

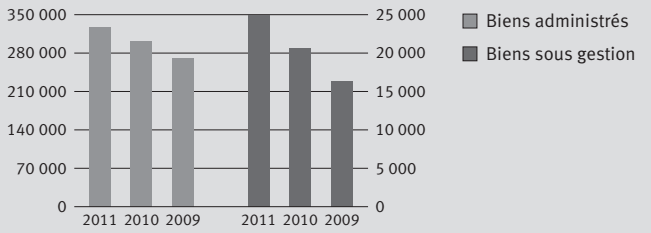

(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion mondiale d'actifs

La Gestion mondiale d'actifs fournit des services et solutions de gestion de placements mondiaux aux investisseurs particuliers et institutionnels au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Asie et dans la région EMEA. Nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements, y compris des fonds communs de placement, des fonds en gestion commune et des fonds de couverture, des comptes liés aux services tarifés et des portefeuilles gérés séparément. Nous offrons aux clients des services de détail nos solutions de placement soit par l'intermédiaire d'un vaste réseau constitué de nos succursales bancaires, de nos activités de courtage à escompte et traditionnel et de conseillers indépendants, soit directement. Nous fournissons également directement des solutions de placement aux clients institutionnels, y compris des régimes de retraite ainsi que des fonds de dotation et des fondations.

Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement au Canada, notre part de marché au chapitre des biens administrés calculée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada étant de 15 %. Au Canada, nous subissons la concurrence des principales banques, compagnies d'assurance et organisations de gestion d'actifs, de même que de sociétés de placement spécialisées. Le secteur canadien de la gestion de fonds est vaste et bien établi, mais constitue un marché qui demeure relativement fragmenté.

Aux États-Unis, nos services de gestion d'actifs visent à fournir des solutions et des services de gestion de placements, principalement aux investisseurs institutionnels; nos concurrents regroupent des sociétés de gestion d'actifs indépendantes, de même que des sociétés qui font partie de banques nationales et internationales, des compagnies d'assurance et des groupes de gestionnaires d'actifs spécialisés.

L'acquisition de BlueBay nous a permis d'accroître notre présence à l'échelle mondiale en accroissant notre gamme de produits et nos capacités en matière de distribution et en nous donnant accès à de nouveaux clients institutionnels et à une nouvelle équipe de vente bénéficiant de relations bien établies au Royaume-Uni, en Europe et au Japon. À l'échelle internationale, nos concurrents regroupent des gestionnaires d'actifs qui font partie de banques internationales, ainsi que des gestionnaires d'actifs spécialisés exerçant leurs activités à l'échelle nationale et régionale, dans les secteurs géographiques où nous offrons des services à nos clients.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 301 millions de dollars, ou 41 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de la prise en compte de BlueBay, une société que nous avons acquise, ainsi que de l'appréciation du capital et des ventes nettes.

Les biens sous gestion se sont accrus de 18 % par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la prise en compte des résultats de BlueBay.

Faits saillants — **Tableau 21**

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Total des revenus (1)	**1 038 $**	737 $	634 $
Autres renseignements			
Ventes nettes de fonds communs de placement à long terme au Canada	**7 300**	6 400	2 100
(Rachats nets) ventes nettes de fonds communs de placement sur le marché monétaire au Canada	**(3 400)**	(8 700)	(2 000)
Biens sous gestion	**247 200**	209 200	199 700
Moyenne des biens sous gestion	**246 700**	203 000	190 600

(1) Comprend les résultats de BlueBay, présentés avec un décalage de un mois.

Moyenne des biens sous gestion (1) (en millions de dollars canadiens)

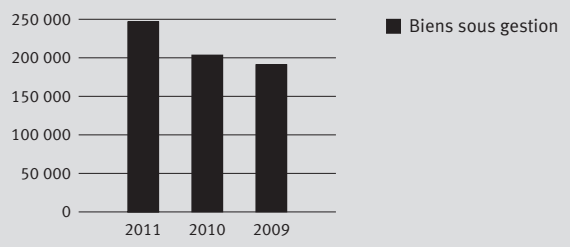

(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Assurances

Le secteur Assurances regroupe les secteurs d'activité Assurances – Canada et Assurances et autres activités – International. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'entremise de nos propres réseaux, qui ne cessent de croître et qui se composent de succursales de vente au détail d'assurance, de centres d'appels et de notre équipe de vente interne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et d'agences de voyages. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités de réassurance à l'échelle mondiale. Une analyse du contexte concurrentiel est présentée dans les rubriques portant sur chacun de nos secteurs d'activité présentées ci-dessous.

Par suite de la réalisation du dessaisissement de Liberty Life le 29 avril 2011, les résultats de Liberty Life pour toutes les périodes précédentes sont désormais classés dans les activités abandonnées. Par conséquent, nous avons également restructuré nos activités en deux secteurs d'activité, soit le secteur Assurances – Canada, et le secteur Assurances et autres activités – International. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Principaux événements de 2011, ainsi qu'aux notes 1, 11 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Revue économique et revue des marchés

Les faibles taux d'intérêt continuent de se répercuter sur notre rendement du capital investi. La croissance des volumes des secteurs Assurances – Canada et Assurances – International demeure élevée, malgré l'intensification de la concurrence au chapitre des tarifs liés à nos produits d'assurance IARD.

Bilan de l'exercice

- La réforme de l'assurance automobile survenue en Ontario à la fin de 2010 et nos activités au chapitre de la tarification ont donné lieu à l'amélioration prévue des résultats techniques liés à l'assurance automobile.
- Au Canada, nous avons continué d'accroître l'efficience de notre réseau de distribution au moyen de processus partagés et rationalisés, nous avons solidifié nos relations avec les clients et nous avons simplifié nos processus.
- Nous avons procédé au lancement fructueux de nouveaux produits, notamment une solution d'émission standard garantie, l'assurance vie temporaire Simplifiée et les Rentes immédiates, et nous avons continué d'offrir à nos clients des produits durables qui permettent d'établir des relations.
- À l'échelle internationale, nous avons continué d'élargir nos services de réassurance, et nous avons affiché une solide croissance de nos activités et créé de nouvelles alliances au cours de l'exercice.

Perspectives et priorités

Nous prévoyons une croissance continue des volumes tenant à la prestation de nouveaux produits et de produits améliorés axés sur les besoins des clients, principalement par l'entremise de nos propres réseaux en pleine expansion. À cette fin, nous comptons continuer d'élargir et d'améliorer notre réseau de services d'assurance de détail au Canada, de manière que nos clients puissent avoir plus aisément accès à nos services d'assurance. Nous nous attendons à ce que la tendance favorable au chapitre des sinistres liés à l'assurance automobile se maintienne. Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2012

- Nous comptons accroître l'efficience de nos réseaux de distribution en offrant à nos clients divers produits et services d'assurance, à l'aide de stratégies d'interdistribution fondées sur la prestation de services-conseils.

- Nous comptons solidifier nos relations avec les clients en continuant de leur fournir une gamme complète de produits et services d'assurance conçus en fonction de leurs besoins uniques.
- Nous comptons simplifier nos processus et allons à cette fin améliorer et rationaliser tous nos processus commerciaux afin que nos clients puissent aisément faire affaire avec nous, tout en gérant nos dépenses avec diligence.
- Nous comptons tirer parti d'occasions dans des marchés à créneaux à l'échelle internationale, dans le but d'accroître nos activités de réassurance de base.

Faits saillants financiers du secteur Assurances — **Tableau 22**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2011	2010	2009
Revenus autres que d'intérêt			
Primes acquises, montant net	3 535 $	3 313 $	2 882 $
Revenu de placement (1)	705	928	940
Honoraires	244	248	241
Total des revenus	4 484 $	4 489 $	4 063 $
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance (1)	2 759 $	2 989 $	2 520 $
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	601	557	522
Frais autres que d'intérêt	504	468	457
Bénéfice net avant impôts	620 $	475 $	564 $
Bénéfice net	601 $	491 $	527 $
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	33,4 %	37,2 %	45,7 %
Rendement du capital de risque	36,2 %	42,7 %	53,9 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	10 600 $	9 900 $	8 500 $
Capital attribué	1 750	1 300	1 150
Capital de risque	1 600	1 150	950
Autres renseignements			
Primes et dépôts (2)	4 703 $	4 457 $	3 880 $
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	6 875 $	6 273 $	5 223 $
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance (1)	214	389	458
Valeur intrinsèque (3)	5 482	5 613	5 162
Biens sous gestion	300	300	200
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	2 859	2 724	2 542

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état des résultats, de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains et en livres sterling	**2011 par rapport à 2010**
Incidence sur le bénéfice : augmentation *(diminution)*	
Total des revenus	(15)$
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	15
Frais autres que d'intérêt	–
Bénéfice net	–
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars américains	6 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en livres sterling	2 %

(1) Le revenu de placement peut être assujetti à la volatilité découlant des fluctuations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction. Les placements à l'appui des passifs actuariels sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme détenus à des fins de transaction; par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenu de placement des états consolidés des résultats. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions actuarielles, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance.

(2) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.

(3) Nous définissons la valeur intrinsèque comme étant la somme de la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteurs Assurances et de la valeur des contrats en vigueur (polices en vigueur). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)

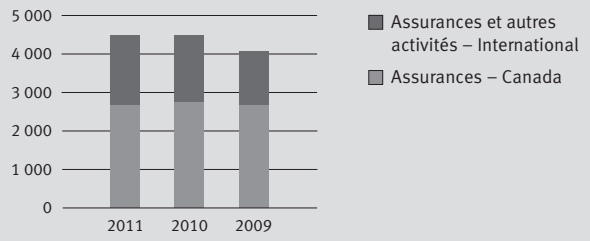

Primes et dépôts par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)

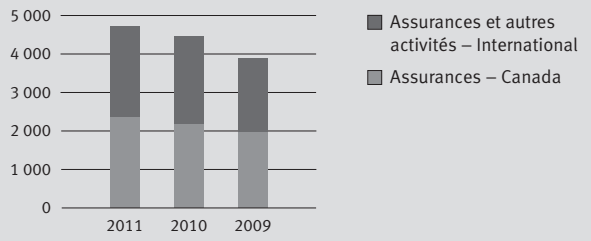

Rendement financier

2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net a augmenté de 110 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et des polices d'assurances automobile et invalidité, de la forte croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité et des ajustements favorables des provisions techniques. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des gains nets sur placements au cours de l'exercice considéré.

Le total des revenus a diminué de 5 millions de dollars, car la forte croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité a été plus que neutralisée par la variation de la juste valeur des placements garantissant principalement nos obligations au titre des polices d'assurance vie au Canada, par la réduction des gains nets sur placements et par l'incidence du raffermissement du dollar canadien. La variation de la juste valeur des placements a été en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont reculé de 186 millions de dollars, ou 5 %, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements dont il est fait mention ci-dessus, de la réduction des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et des polices d'assurances automobile et invalidité, ainsi que des ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts découlant de la forte croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 36 millions de dollars, ou 8 %, résultat qui touche principalement nos activités au Canada, à l'appui de la croissance des activités et des initiatives stratégiques.

Les primes et dépôts ont augmenté de 246 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui reflète la croissance des volumes et le niveau élevé de fidélisation des clients dans tous les secteurs d'activité, principalement en ce qui concerne les activités d'assurance au Canada.

La valeur intrinsèque a diminué de 131 millions de dollars, ou 2 %, en raison surtout du transfert de capitaux de notre secteur Assurances au moyen du paiement de dividendes, facteur neutralisé en partie par la croissance découlant des nouvelles ventes et par les ajustements favorables des provisions techniques. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2010 par rapport à 2009
Le bénéfice net a diminué de 36 millions de dollars, ou 7 %, résultat qui tient principalement à la hausse des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurances invalidité et automobile ainsi qu'aux résultats techniques défavorables liés aux polices d'assurance vie, facteurs neutralisés en partie par les ajustements favorables des provisions techniques et par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

Le total des revenus a augmenté de 426 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète essentiellement la croissance des volumes enregistrée dans tous les secteurs d'activité. Ce facteur a été neutralisé en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant principalement nos obligations au titre des polices d'assurance vie au Canada, ainsi que par l'incidence du raffermissement du dollar canadien. La variation de la juste valeur des placements garantissant principalement nos obligations au titre des polices d'assurance vie au Canada a été en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance se sont accrus de 504 millions de dollars, ou 17 %, résultat qui reflète principalement la hausse des coûts découlant de la croissance des volumes enregistrée dans tous les secteurs d'activité, l'augmentation des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurances invalidité et automobile, et les résultats techniques défavorables liés aux polices d'assurance vie. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la variation de la juste valeur des placements dont il est fait mention ci-dessus, par l'incidence du raffermissement du dollar canadien, ainsi que par les ajustements favorables des provisions techniques.

Les frais autres que d'intérêt ont progressé de 11 millions de dollars, ou 2 %, en raison principalement de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, facteur neutralisé en partie par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

Analyse des secteurs d'activité

Assurances – Canada

Nous offrons des produits d'assurances vie, maladie et d'assurance IARD, ainsi que des produits d'accumulation d'actifs à nos clients au Canada qui sont à la recherche d'assurances individuelle ou collective, ainsi que certains produits d'assurance voyage individuelle aux États-Unis. Notre portefeuille d'assurances vie et maladie se compose de produits d'assurance vie universelle, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité et d'assurance soins de longue durée, ainsi que des régimes collectifs d'avantages sociaux. Nous offrons un vaste éventail de produits d'assurance IARD, y compris des assurances habitation, automobile et voyage. Nos produits d'assurance voyage comprennent l'assurance frais médicaux hors province et hors pays ainsi que des produits d'assurances annulation et interruption de voyage.

Au Canada, nous nous mesurons à environ 250 compagnies d'assurance, la plupart de ces compagnies étant spécialisées dans les produits d'assurances vie et maladie ou dans les produits d'assurance IARD. Nous occupons une position de chef de file en ce qui concerne les produits d'assurance voyage, et nous jouissons d'une présence importante sur les marchés des produits d'assurances vie et maladie et d'une présence croissante sur les marchés des produits d'assurances habitation et automobile.

Faits saillants — **Tableau 23**

(en millions de dollars canadiens)	**2011**	2010	2009
Total des revenus	**2 680 $**	2 756 $	2 664 $
Autres renseignements			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	**1 275**	1 249	1 210
Assurance IARD	**962**	859	721
Produits de rente et dépôts des fonds distincts	**120**	83	46
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance	**209**	382	452

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)

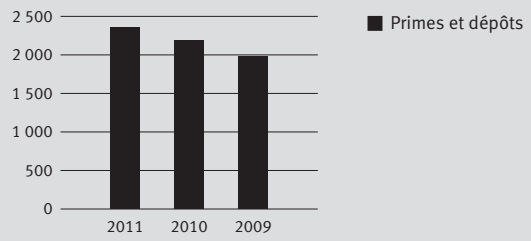

Rendement financier
Le total des revenus a diminué de 76 millions de dollars, ou 3 %, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui a été en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. La diminution est aussi imputable à la réduction des gains nets sur placements. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance des volumes liés à tous les produits.

Les primes et dépôts ont augmenté de 166 millions de dollars, ou 8 %, résultat qui reflète la croissance des ventes de polices d'assurances habitation, automobile, vie, maladie et d'accumulation d'actifs, ainsi que le maintien d'un taux de fidélisation élevé de la clientèle.

Assurances et autres activités – International

Le secteur Assurances et autres activités – International se compose principalement de nos activités de réassurance, qui consistent à assurer les risques d'autres compagnies d'assurance et de réassurance. Nous offrons des produits de réassurance en matière d'assurances vie et maladie, d'assurance contre les accidents et d'assurance crédit, ainsi que des produits de réassurance de rentes.

Un petit nombre de grandes sociétés contrôlent le marché mondial de la réassurance, et ces sociétés ont une présence importante aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro. Le marché de la réassurance est concurrentiel, et les entraves à l'accès à ce marché demeurent élevées.

Rendement financier
Le total des revenus a augmenté de 71 millions de dollars, ou 4 %, en raison principalement de la croissance des volumes, facteur neutralisé en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les primes et dépôts se sont accrus de 80 millions de dollars, ou 4 %, résultat qui reflète la croissance des volumes liés à nos principales gammes de produits de réassurance.

Faits saillants **Tableau 24**

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Total des revenus	**1 804 $**	1 733 $	1 399 $
Autres renseignements			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	**1 969**	1 895	1 643
Assurance IARD	**38**	50	41
Produits de rente	**339**	321	219

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)

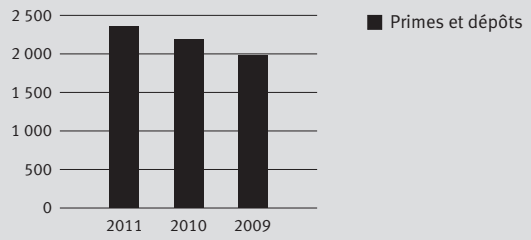

Services bancaires internationaux

Les Services bancaires internationaux regroupent nos services bancaires et notre coentreprise, RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS). Les services bancaires comprennent nos services bancaires dans les Antilles, dans le cadre desquels nous offrons un vaste éventail de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux institutions faisant partie de notre clientèle, dans leurs marchés respectifs. Par suite de la vente annoncée de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis, nous avons classé une tranche importante de ces services dans les activités abandonnées. Cependant, nous avons maintenu certains services bancaires aux États-Unis, qui nous permettent de répondre aux besoins de nos clients canadiens aux États-Unis. Les résultats liés à ces services transfrontaliers sont pris en compte dans les activités poursuivies du secteur Services bancaires internationaux. RBC Dexia IS offre des services de garde internationaux aux investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale, y compris une gamme de produits intégrés dont il est fait mention-ci-dessous. Une analyse du contexte concurrentiel lié à chacun de nos secteurs d'activité est présentée ci-après.

Revue économique et revue des marchés

La stabilisation des actifs a continué de se traduire par une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos services bancaires. Cependant, la conjoncture économique défavorable a continué d'avoir une incidence défavorable sur nos revenus, en raison d'une compression des écarts et de la diminution des volumes de prêts aux entreprises, ce qui reflète le ralentissement de la reprise économique dans les Antilles.

En ce qui concerne RBC Dexia IS, l'accroissement des activités des clients et l'appréciation du capital attribuables à l'amélioration des conditions du marché au cours du premier semestre de l'exercice se sont traduits par une hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et des volumes de transactions.

Bilan de l'exercice

- Dans les Antilles, nous avons poursuivi l'intégration de nos activités afin d'établir une plateforme bancaire commune qui nous permettra d'assurer notre croissance et notre expansion dans la région.
- En ce qui concerne RBC Dexia IS, nous avons continué d'améliorer et d'élargir la gamme de produits, de manière à fournir aux clients une expérience intégrée à l'échelle mondiale.

Perspectives et priorités

Nous nous attendons à ce que le redressement de l'économie dans les Antilles soit graduel et donne lieu à une légère croissance des volumes de prêts. L'amélioration de la qualité du crédit devrait suivre le rythme de la croissance de l'économie. La poursuite de nos activités visant à intégrer nos services bancaires dans les Antilles entraînera une hausse des charges à court terme.

En ce qui concerne RBC Dexia IS, la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients devrait se poursuivre, mais l'incertitude liée aux conditions du marché, particulièrement le marché des actions, pourrait avoir une incidence défavorable sur les volumes de transactions des clients. Bien que la restructuration en cours du groupe Dexia donne lieu à une incertitude pour les clients de RBC Dexia, nous sommes d'avis que RBC Dexia est bien positionnée pour tirer parti des tendances démographiques à long terme, lesquelles laissent prévoir une croissance des services de gestion de patrimoine à l'échelle mondiale. Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2012

- Nous comptons tirer parti de notre marque et appliquer un modèle d'exploitation unifié dans les Antilles, aux fins de la prestation de services-conseils personnalisés et de manière à continuer de renforcer notre gamme de produits et services tout en accroissant notre part du marché et des principaux segments de clientèle.
- Nous comptons accroître les activités de RBC Dexia IS et modifier nos produits et services, élargir notre vaste présence géographique afin de soutenir nos principaux gestionnaires d'actifs mondiaux, et fournir aux clients une expérience unique et intégrée.
- Nous comptons soutenir notre stratégie de croissance aux États-Unis en assurant le maintien et la croissance de nos services trans-frontaliers à valeur élevée et en répondant aux besoins en matière de services bancaires des clients de la Gestion de patrimoine aux États-Unis.

Faits saillants financiers du secteur Services bancaires internationaux (1)			Tableau 25
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	**2011**	2010	2009
Revenu net d'intérêt	**620 $**	669 $	803 $
Revenus autres que d'intérêt	**934**	834	724
Total des revenus	**1 554 $**	1 503 $	1 527 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**91 $**	142 $	72 $
Frais autres que d'intérêt	**1 250**	1 210	1 281
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	**213 $**	151 $	174 $
Bénéfice net	**173 $**	92 $	123 $
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**4,5 %**	2,2 %	3,0 %
Rendement du capital de risque	**10,7 %**	6,4 %	9,1 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	**26 600 $**	25 600 $	27 200 $
Prêts et acceptations	**8 200**	8 900	9 900
Dépôts	**26 400**	26 900	29 200
Capital attribué	**3 300**	3 050	3 250
Capital de risque	**1 400**	1 050	1 050
Autres renseignements			
Biens administrés (2)	**2 752 300 $**	2 787 300 $	2 492 100 $
Biens sous gestion (2)	**2 700**	2 600	3 800
Moyenne des biens administrés	**2 832 600**	2 552 100	2 332 300
Moyenne des biens sous gestion	**2 600**	2 800	3 700
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	**6 609**	6 428	6 491
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	**9,58 %**	8,19 %	4,49 %
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	**1,11 %**	1,59 %	0,72 %

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état des résultats, de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains, en euros et en dollars de Trinité-et-Tobago	**2011 par rapport à 2010**
Incidence sur le bénéfice : augmentation *(diminution)*	
Total des revenus	**(55)$**
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**–**
Frais autres que d'intérêt	**40**
Bénéfice net	**(5)**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars américains	**6 %**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en euros	**2 %**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars de Trinité-et-Tobago	**6 %**

(1) RBTT Financial Group (RBTT) et RBC Dexia IS sont présentés avec un décalage de un mois.

(2) Représente le total des biens administrés et des biens sous gestion de RBTT et le total des biens administrés de RBC Dexia IS, notre coentreprise, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)

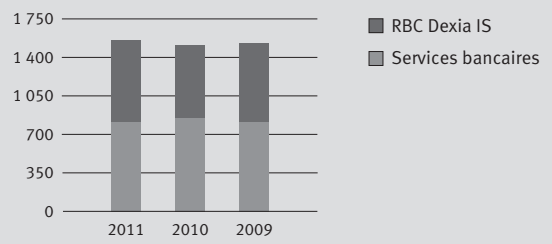

Rendement financier

2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net a augmenté de 81 millions de dollars, ou 88 %, par rapport à l'exercice précédent. Les résultats tirés des services bancaires dans les Antilles reflètent principalement la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la réduction du taux d'imposition effectif, facteurs neutralisés en partie par la réduction des volumes de prêts aux entreprises et par la compression des écarts. La hausse du bénéfice de RBC Dexia IS tenant principalement à l'accroissement des volumes de transactions et à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients a également contribué à l'augmentation. De plus, les résultats de l'exercice précédent tenaient compte de pertes sur nos titres disponibles à la vente liées à nos services bancaires dans les Antilles, lesquelles ont eu une incidence défavorable sur nos résultats de l'exercice précédent.

Le total des revenus s'est accru de 51 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui reflète essentiellement la croissance des activités de RBC Dexia IS et la comptabilisation, à l'exercice précédent, de pertes liées à nos titres disponibles à la vente. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des volumes de prêts aux entreprises et par la compression des écarts liés aux services bancaires dans les Antilles, ainsi que par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 51 millions de dollars, ou 36 %, résultat qui reflète en grande partie la diminution des dotations liées à notre portefeuille de prêts commerciaux dans les Antilles. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 40 millions de dollars, ou 3 %, en raison principalement de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités de RBC Dexia IS, de l'accroissement des dépenses aux fins des initiatives concernant les services bancaires et des coûts liés à l'effectif dans les Antilles. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien et par des ajustements comptables et des droits de timbre nets favorables liés aux services bancaires dans les Antilles.

2010 par rapport à 2009

Le bénéfice net a diminué de 31 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à 2009, résultat qui reflète essentiellement l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la hausse des pertes sur nos titres disponibles à la vente dans les Antilles. La diminution est aussi imputable à l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la comptabilisation, en 2009, d'une provision de 52 millions de dollars (39 millions après impôts) au titre de la restructuration de certains fonds communs de placement liés à nos services bancaires dans les Antilles, dont une tranche de 11 millions (8 millions après impôts) a fait l'objet d'une reprise en 2010, ainsi que par la hausse du bénéfice de RBC Dexia IS.

Le total des revenus a diminué de 24 millions de dollars, ou 2 %, résultat qui reflète en grande partie l'incidence du raffermissement du dollar canadien. La diminution tient également à l'augmentation des pertes sur les titres disponibles à la vente liés à nos services bancaires dans les Antilles. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la comptabilisation, en 2009, de la provision au titre de la restructuration de certains fonds communs de placement liés à nos services bancaires dans les Antilles dont il est fait mention ci-dessus, par la hausse des revenus de change dans les Antilles, ainsi que par l'augmentation des revenus de RBC Dexia IS et des revenus tirés des services bancaires de détail aux États-Unis.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 70 millions de dollars, ou 97 %, en raison principalement de l'augmentation des provisions liées à notre portefeuille de prêts commerciaux dans les Antilles.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 71 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui tient essentiellement à l'incidence du raffermissement du dollar canadien, facteur neutralisé en partie par des investissements plus importants dans les infrastructures et par la hausse des coûts liés à l'effectif à l'appui des services bancaires dans les Antilles, ainsi que par l'accroissement des charges à l'appui de la croissance des activités de RBC Dexia IS.

Services bancaires

Les Services bancaires regroupent nos activités bancaires, principalement dans les Antilles. Nos services bancaires dans les Antilles se composent d'une gamme complète de produits et services bancaires, ainsi que de services de financement international et de services de promotion commerciale offerts par l'entremise d'un vaste réseau de succursales et de GAB, ainsi que de services bancaires en direct.

Dans les Antilles, nos concurrents sont des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés de placement qui offrent leurs services aux épargnants, aux grandes entreprises et aux institutions. Nous nous classons au deuxième rang en ce qui concerne les actifs dans les Antilles anglaises, où nous exploitons un réseau de 123 succursales réparties dans 19 pays de la région.

Nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis comprennent nos services bancaires transfrontaliers qui nous permettent de répondre aux besoins de nos clients canadiens, comme il est fait mention précédemment.

Rendement financier

Le total des revenus a diminué de 36 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la réduction des volumes de prêts aux entreprises reflétant une conjoncture défavorable et la compression des écarts liés aux services bancaires dans les Antilles. La diminution est aussi imputable à l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien. La diminution a été neutralisée en partie par la comptabilisation, à l'exercice précédent, de pertes liées à nos titres disponibles à la vente.

La moyenne des prêts et acceptations a reculé de 800 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui tient principalement à l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien et à la réduction des dépenses en immobilisations des entreprises tenant au caractère incertain de la conjoncture économique. La moyenne des dépôts est demeurée relativement inchangée, résultat qui reflète l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien, laquelle a été en grande partie neutralisée par le fait que les clients ont favorisé les comptes d'épargne.

Faits saillants (1) — **Tableau 26**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2011	2010	2009
Total des revenus	**810 $**	846 $	817 $
Autres renseignements			
Marge nette d'intérêt	**5,35 %**	5,60 %	5,33 %
Moyenne des prêts et des acceptations	**7 500 $**	8 300 $	9 100 $
Moyenne des dépôts	**12 100**	12 100	13 000
Biens administrés	**7 900**	7 800	7 700
Biens sous gestion	**2 700**	2 600	3 800
Moyenne des biens administrés	**7 500**	7 600	9 100
Moyenne des biens sous gestion	**2 600**	2 800	3 700
Nombre de :			
Succursales	**123**	127	125
GAB	**333**	330	330

(1) Il existe un décalage de un mois dans la présentation des résultats de RBTT.

Moyenne des prêts et des dépôts (en millions de dollars canadiens)

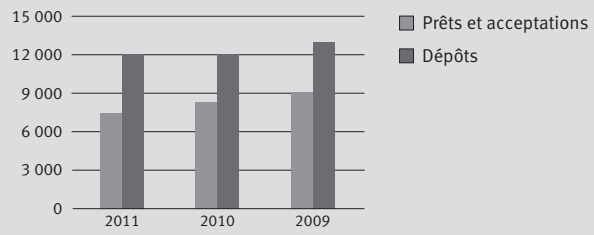

RBC Dexia IS

RBC Dexia IS, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, offre une gamme complète de services aux investisseurs institutionnels, incluant des services de garde internationaux, des services d'administration de fonds et de caisses de retraite, des services aux actionnaires, des services de soutien à la distribution, des services de prêts et d'emprunts de titres, des services de rapprochement, des services de surveillance de la conformité et de présentation d'information, des services d'analyse des investissements et des services de trésorerie.

RBC Dexia IS exploite un réseau de bureaux répartis dans 15 pays sur quatre continents, et ses concurrents sont les plus importantes sociétés de services de garde à l'échelle mondiale, de même que des institutions financières locales offrant des services aux investisseurs dans certains marchés. RBC Dexia IS se classe parmi les 10 principales sociétés de services de garde au monde; elle offre des services d'agent de transfert en Europe, pour lesquels des prix lui ont été décernés, et elle se classe régulièrement dans le quartile supérieur des principaux sondages concernant le taux de satisfaction des clients effectués au sein de l'industrie.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 87 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement l'accroissement des volumes de transactions, la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital, ainsi que la croissance des activités. L'amélioration des écarts liés aux dépôts en espèces des clients tenant à l'amélioration des taux de financement à un jour des banques centrales au Canada et en Europe a également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien.

La moyenne des biens administrés a augmenté de 11 %, en raison de l'amélioration des conditions du marché, principalement au premier semestre, et de la croissance des activités, facteurs neutralisés en partie par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien.

Faits saillants (1) — **Tableau 27**

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Total des revenus	**744 $**	657 $	710 $
Autres renseignements			
Bien administrés (2)	**2 744 400**	2 779 500	2 484 400
Moyenne des biens administrés	**2 825 100**	2 544 500	2 323 200

(1) Les résultats de RBC Dexia IS sont présentés avec un décalage de un mois.
(2) Représente le total des biens administrés de la coentreprise, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, présenté avec un décalage de un mois.

Marchés des Capitaux

Le secteur Marchés des Capitaux se compose de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il fournit un vaste choix de produits et services aux sociétés ouvertes et aux sociétés fermées, aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux banques centrales. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et de services. Nos capacités à l'extérieur de l'Amérique du Nord sont diversifiées et choisies avec le plus grand soin, et elles comprennent des services de montage et de distribution, des services de structuration et de négociation, ainsi que des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. Ce secteur se compose de nos deux principaux secteurs d'activité, soit les Marchés mondiaux et les Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, et du secteur d'activité Autres. Une analyse du contexte concurrentiel lié à chacun de nos secteurs d'activité est présentée ci-dessous.

Revue économique et revue des marchés
Les conditions stables sur le marché au cours du premier semestre de l'exercice ont contribué aux résultats solides tirés des activités de négociation et des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. Les conditions du marché se sont détériorées considérablement au cours du deuxième semestre, en raison de l'incertitude liée au recul de l'économie mondiale et des craintes accrues liées à la crise de l'endettement touchant des États souverains en Europe, facteurs qui ont eu une incidence défavorable sur nos activités de négociation. Nos activités de négociation de titres à revenu fixe, de devises et de marchandises ont été touchées de façon considérable par l'importante diminution des volumes de transactions des clients, par l'accroissement de la volatilité et par l'augmentation des écarts de taux reflétant la réduction des liquidités sur les marchés. Nos activités en Europe et aux États-Unis ont été particulièrement touchées en raison de nos importantes activités de teneur de marché liées à la négociation de titres à revenu fixe. L'accroissement des activités de grandes entreprises clientes et les faibles taux d'intérêt se sont traduits par d'importantes activités d'émission pendant presque tout l'exercice, et nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement ont affiché un bon rendement dans tous les secteurs géographiques, en raison de l'accroissement des activités de montage de prêts et de titres de participation, des activités de syndication de prêts, des activités de prêts et des activités de fusion et d'acquisition pendant la majeure partie de l'exercice. Notre rendement tient aux investissements clés effectués au cours des derniers exercices, particulièrement les investissements effectués aux États-Unis pour accroître les activités liées aux grandes entreprises clientes, ainsi que les mandats au chapitre des activités de montage visant à accroître les revenus tirés des services tarifés. Cependant, les activités d'émission ont diminué au dernier trimestre, en réponse aux conditions du marché moins favorables.

Bilan de l'exercice
- Au cours de 2011, et plus particulièrement au deuxième semestre, nous avons pris des mesures pour optimiser notre bilan en réduisant les risques, particulièrement ceux liés aux activités de négociation de titres à revenu fixe, de devises et de marchandises; nous avons notamment réduit les positions liées aux stocks et affecté des capitaux à des services de banque d'investissement plus traditionnels relativement auxquels nous avons continué d'accroître notre part de marché et d'obtenir d'importants mandats.
- Au Canada, nous sommes demeurés la plus importante banque d'investissement en ce qui concerne les commissions touchées, et nous nous classons au onzième rang des plus importantes banques d'investissement au monde en ce qui concerne les commissions touchées (selon *Bloomberg*), alors que nous nous étions classés au quatorzième rang à l'exercice précédent. Nous nous sommes également classés au premier rang des preneurs fermes sur les marchés des capitaux empruntés (selon *Bloomberg*), au premier rang en ce qui concerne les activités de fusion et d'acquisition (selon *Dealogic*), et nous avons été nommés Négociateur de l'année au Canada (par le *Financial Post*), titre qui nous a été décerné à huit reprises au cours des neuf dernières années.
- Aux États-Unis, nous avons accru nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, nous avons augmenté de 19 % le nombre de professionnels ayant un contact direct avec les clients, nous avons accru notre présence dans le secteur des produits industriels et nous avons établi un plus grand nombre de relations avec des clients dans le cadre de nos activités de prêts. Nous avons continué d'accroître le nombre de nos mandats, et plusieurs mandats importants nous ont été confiés, y compris le mandat de cochef de file dans le cadre d'un placement de titres de participation de 20,1 milliards de dollars pour General Motor Co, soit le plus important premier appel public à l'épargne jamais effectué.
- En Europe, notre rôle de chef de file principal dans plusieurs pays nous a permis de continuer à étayer notre stratégie de croissance à long terme dans nos principaux marchés. Nous avons poursuivi l'accroissement de nos services de banque d'investissement, et de nouveaux mandats nous ont été confiés, y compris celui de cochef de file et de coarrangeur principal dans le cadre d'un placement de titres de créance de 3 milliards de dollars pour Cumulus Media Inc. lié à l'acquisition de Citadel Broadcasting Group par cette société.
- En Asie-Pacifique, nous avons accru nos capacités de distribution de produits à revenu fixe et de produits structurés, grâce au lancement de notre nouvelle salle des marchés à Hong Kong. Nous avons poursuivi l'accroissement sélectif de nos activités de fusion et d'acquisition et de nos activités de montage.
- Nous avons lancé THOR[MC], notre nouveau service de négociation électronique de titres de participation élaboré de manière à accroître l'efficience des ordres de Bourse et à réduire les coûts pour nos clients institutionnels. Aux États-Unis, notre service de négociation électronique est classé au premier rang au chapitre du service à la clientèle et de la connaissance des produits (selon *Greenwich Survey*).

Perspectives et priorités
L'amélioration des marchés financiers mondiaux en 2012 dépendra de l'accroissement de la confiance des investisseurs à l'égard de l'économie mondiale et du règlement de la crise de l'endettement touchant des États souverains en Europe, ce qui devrait donner lieu à un contexte plus stable aux fins des activités de négociation, qui reflète l'augmentation des liquidités sur le marché, l'accroissement des volumes de transactions des clients et le resserrement des écarts de taux. Les modifications réglementaires, y compris l'accord de Bâle III et la réforme concernant les dérivés hors cote, pourraient également se répercuter sur nos activités de négociation et entraîner des exigences accrues visant le capital et une hausse des coûts de financement, ainsi qu'un recours accru aux systèmes de négociation électroniques et à une contrepartie centrale aux fins des services de compensation. En raison de nos investissements stratégiques dans nos services de banque d'investissement aux États-Unis et en Europe, nous prévoyons une croissance continue de nos activités de montage de titres de participation et de services-conseils, et nous nous attendons à ce que les volumes d'activités de montage de prêts diminuent par rapport au volume élevé enregistré en 2011. Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2012
- Nous comptons maintenir notre position de chef de file incontesté au Canada, en raison de nos activités à l'échelle mondiale. À cette fin, nous comptons tirer parti de nos capacités à l'échelle mondiale afin d'assurer le montage et la distribution de produits mondiaux pour nos clients canadiens.
- Nous comptons poursuivre sur notre lancée aux États-Unis, en tirant parti de nos investissements visant à accroître notre présence dans le secteur des produits industriels ainsi que notre part de marché au chapitre des services de montage de titres de participation, des services de syndication de prêts, des activités de fusion et d'acquisition, des services de vente et de négociation et des services de recherche.
- Nous comptons continuer d'accroître nos activités en Europe en établissant davantage de relations avec de grandes entreprises clientes et en leur offrant des services de montage, des services de vente et de négociation de titres de participation et des services de recherche.
- Nous comptons assurer la croissance sélective de nos activités en Asie, en accroissant nos capacités au chapitre des activités de fusion et d'acquisition dans les secteurs de l'énergie, des mines et des infrastructures, et en accroissant nos capacités au chapitre des activités de négociation de titres à revenu fixe et nos opérations de change en monnaie locale.
- Nous comptons tirer parti de l'étendue et de la diversification de notre secteur d'activité afin d'adapter et de rééquilibrer nos activités en fonction de l'évolution du marché et du contexte réglementaire; nous comptons notamment accroître l'apport de nos activités axées sur les services tarifés, y compris les services-conseils et les services de montage, ainsi que nos investissements dans nos systèmes de négociation électroniques.
- Nous comptons maintenir notre démarche disciplinée aux fins de notre croissance, gérer notre bilan en fonction des risques de crédit et des rendements établis, et diversifier nos activités afin d'assurer un bénéfice stable à long terme.

Faits saillants financiers du secteur Marchés des Capitaux			Tableau 28
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	**2011**	2010	2009
Revenu net d'intérêt (1)	**2 620 $**	2 719 $	3 399 $
Revenus autres que d'intérêt	**3 311**	3 168	3 524
Total des revenus (1)	**5 931 $**	5 887 $	6 923 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**(20)$**	20 $	702 $
Frais autres que d'intérêt	**3 696**	3 420	3 628
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	**2 255 $**	2 447 $	2 593 $
Bénéfice net	**1 575 $**	1 647 $	1 768 $
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**16,0 %**	19,5 %	21,0 %
Rendement du capital de risque	**17,8 %**	22,3 %	24,3 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	**369 400 $**	327 500 $	347 900 $
Titres de négociation	**143 900**	130 700	121 100
Prêts et acceptations	**29 600**	29 600	39 500
Dépôts	**112 100**	94 800	108 100
Capital attribué	**9 400**	8 100	8 100
Capital de risque	**8 450**	7 100	7 000
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	**3 622**	3 399	3 092
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	**0,89 %**	1,38 %	2,32 %
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	**(0,07)%**	0,07 %	1,78 %

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état des résultats, de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains, en livres sterling et en euros (1)	**2011 par rapport à 2010**
Incidence sur le bénéfice : augmentation *(diminution)*	
Total des revenus	**(195)$**
Frais autres que d'intérêt	**110**
Bénéfice net	**(45)**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars américains	**6 %**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en livres sterling	**2 %**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en euros	**2 %**

(1) Majoration au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent pour 2011 s'est établie à 460 millions de dollars (489 millions en 2010; 366 millions en 2009). Une analyse plus détaillée est présentée à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)

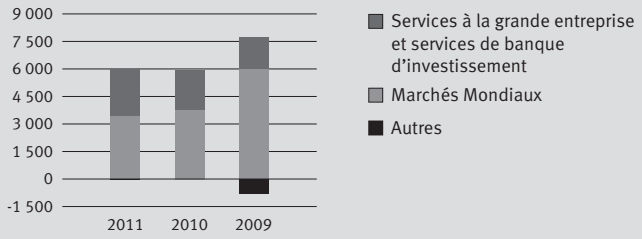

Revenus par secteur géographique (en millions de dollars canadiens)

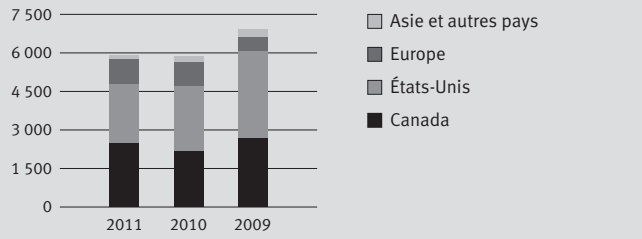

Rendement financier

2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net a diminué de 72 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'importante baisse des résultats tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe reflétant les conditions difficiles du marché, de la hausse des coûts à l'appui des investissements dans les infrastructures de la croissance des activités et de l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et par l'accroissement des activités de montage de prêts du secteur d'activité Marchés Mondiaux. La diminution a par ailleurs été neutralisée en partie par la comptabilisation d'une reprise sur provisions pour pertes sur créances, une dotation à la provision pour pertes sur créances ayant été comptabilisée à l'exercice précédent.

Le total des revenus a augmenté de 44 millions de dollars, ou 1 %, résultat qui tient essentiellement à la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement tenant à l'accroissement des activités de montage au Canada et aux États-Unis, à l'augmentation des activités de syndication de prêts, principalement aux États-Unis, à l'augmentation des activités de fusion et d'acquisition dans la plupart des secteurs géographiques, et à la croissance de notre portefeuille de prêts. En ce qui concerne le secteur Marchés Mondiaux, l'accroissement des activités de montage et la hausse des volumes liés à nos activités d'investissement en actions ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en grande partie par l'importante baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe aux États-Unis et en Europe, ainsi que par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien.

Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé une reprise sur provisions pour pertes sur créances de 20 millions de dollars, qui concerne plusieurs prêts, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances de 20 millions à l'exercice précédent. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 276 millions de dollars, ou 8 %, principalement à l'appui des investissements dans les infrastructures et de la croissance des activités reflétant les initiatives concernant nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement aux États-Unis, en Europe et en Asie. De plus, les résultats de l'exercice précédent tenaient compte de la reprise de la tranche restante de 53 millions de dollars de la provision au titre du litige lié à Enron. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution de la rémunération variable reflétant les résultats à la baisse tirés des activités de négociation, ainsi que par l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien.

2010 par rapport à 2009

Le bénéfice net a diminué de 121 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à 2009, résultat qui tient principalement à la diminution des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe reflétant les conditions moins favorables dans lesquelles se sont effectuées ces activités, et à l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien, facteurs neutralisés en partie par l'importante baisse des pertes liées à certains portefeuilles existants et à nos actifs aux États-Unis qui étaient

auparavant couverts par MBIA. La diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement ont également contrebalancé le résultat à la baisse enregistré.

Le total des revenus a reculé de 1 036 millions de dollars, ou 15 %, résultat qui reflète essentiellement la baisse des revenus tirés des activités de négociation, particulièrement au deuxième semestre de 2010, ainsi que l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance des revenus tirés des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, ainsi que par la baisse des pertes liées à certains portefeuilles existants et à nos actifs aux États-Unis qui étaient auparavant couverts par MBIA.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 682 millions de dollars, en raison principalement des provisions au titre de nos portefeuilles constituées en 2009 et des recouvrements liés à certains prêts aux grandes entreprises comptabilisés en 2010.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 208 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui tient en grande partie à la réduction de la rémunération variable reflétant les résultats à la baisse tirés des activités de négociation, ainsi qu'à l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et en réaction au nouveau contexte réglementaire.

Analyse des secteurs d'activité

Marchés Mondiaux

Le secteur d'activité Marchés Mondiaux se compose des services de négociation de titres à revenu fixe, des opérations de change, des activités de vente et de négociation de titres de participation, de la trésorerie, des activités de financement et des activités liées au marché des marchandises, des opérations de négociation pour compte propre et de la tranche résiduelle du portefeuille de titres garantis par des créances de sociétés. En ce qui concerne les activités de montage de prêts et de titres de participation, les revenus sont attribués aux Marchés Mondiaux et aux Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, en fonction de l'apport de chaque groupe et conformément à l'entente conclue.

Au Canada, le secteur d'activité Marchés Mondiaux fait principalement concurrence à des banques canadiennes dans les marchés où nous occupons une position de chef de file, et il occupe le premier ou le deuxième rang en ce qui concerne la plupart des produits. Aux États-Unis et en Europe, nos concurrents se composent de banques d'investissement mondiales et régionales. Nous continuons de nous concentrer sur notre stratégie axée sur les activités de montage et de tirer parti de nos investissements en élargissant notre couverture des secteurs et le nombre de grandes entreprises clientes. En Asie, nous exerçons nos activités dans des marchés choisis, et nos activités comprennent les activités de négociation de titres à revenu fixe et les opérations de change avec des banques d'investissement mondiales et régionales.

Rendement financier

Le total des revenus s'est établi à 3 448 millions de dollars, en baisse de 354 millions, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, de devises et de marchandises ont diminué de 377 millions de dollars, ou 18 %, résultat qui tient principalement à l'importante baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe aux États-Unis et en Europe découlant de la baisse des volumes de transactions des clients, à l'augmentation des écarts de taux et à la réduction des liquidités sur les marchés, particulièrement au deuxième semestre de 2011, en raison de l'incertitude liée au repli de l'économie mondiale et des craintes accrues liées à la crise de l'endettement touchant des États souverains en Europe. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence favorable des ajustements de l'évaluation du crédit ayant trait à certains contrats dérivés, des pertes à ce titre ayant été comptabilisées à l'exercice précédent, ainsi que par la forte croissance des activités de montage de prêts, principalement au Canada et aux États-Unis, laquelle est attribuable à l'accroissement des activités des clients et à la hausse du nombre de mandats visant le montage de prêts.

Les revenus tirés de nos activités de montage de titres de participation mondiaux ont augmenté de 64 millions de dollars, ou 7 %, résultat qui reflète principalement la croissance des volumes liés à nos activités d'investissement en actions et des activités au moyen de systèmes de négociation électroniques. Les activités de montage de titres de participation ont augmenté légèrement, en raison de l'accroissement des émissions au premier semestre, lesquelles ont diminué au deuxième semestre, situation qui tient à la détérioration du contexte lié aux émissions.

Les revenus tirés des Services de trésorerie et financement ont diminué de 50 millions de dollars, ou 7 %, résultat qui reflète essentiellement la diminution des revenus tirés des activités de négociation découlant de l'augmentation des écarts de taux et de la hausse des coûts de financement.

Faits saillants — **Tableau 29**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	**2011**	2010	2009
Total des revenus (1)	**3 448 $**	3 802 $	6 039 $
Répartition des revenus (1)			
Titres à revenu fixe, devises et marchandises	**1 708**	2 085	3 220
Titres de participation mondiaux	**1 032**	968	1 095
Services de trésorerie et financement	**707**	757	1 723
Autres renseignements			
Moyenne de l'actif	**324 500**	276 200	281 400
Équivalent de travail à plein temps	**1 537**	1 510	1 380

(1) Majoration au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent pour 2011 s'élève à 439 millions de dollars (465 millions en 2010; 353 millions en 2009). Une analyse plus détaillée est présentée à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)

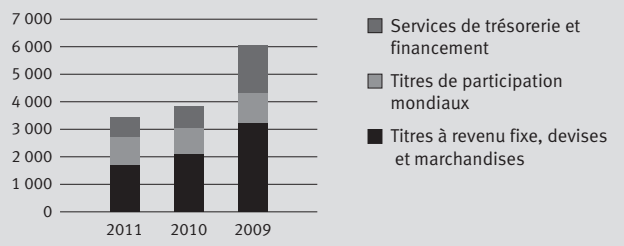

Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement

Le secteur d'activité Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement se compose des activités de montage de prêts et de titres de participation, des services-conseils, y compris les activités de fusion et d'acquisition, des activités de syndication de prêts, des prêts aux grandes entreprises, des opérations de titrisation auprès de clients, du groupe Crédits mondiaux, des services de recherche, des placements privés ainsi que des services commerciaux et des correspondants bancaires.

Les Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement font principalement concurrence à des banques d'investissement mondiales, à des banques commerciales et à de plus petites sociétés de placement. Nous jouissons d'une réputation bien établie de banque d'investissement mondiale de premier rang et avons une présence stratégique dans la quasi-totalité des marchés des services de gros au Canada et aux États-Unis, et disposons de capacités ciblées en Europe et en Asie. Nous continuons de tirer parti de notre stratégie axée sur les services de montage et nous utilisons notre portefeuille de prêts de manière sélective afin d'établir des relations de première qualité avec nos clients. Au cours de l'exercice, un certain nombre de concurrents à l'échelle mondiale ont repris leurs activités sur le marché, après avoir réduit leur présence au cours des exercices précédents. La concurrence s'est également intensifiée en ce qui concerne certains services, notamment les services tarifés, relativement auxquels les besoins en capitaux devraient être moindres.

Rendement financier

Les revenus du secteur Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement se sont établis à 2 534 millions de dollars, en hausse de 426 millions, ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus du secteur Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement ont augmenté de 435 millions de dollars, ou 24 %, résultat qui reflète principalement la solidité continue de nos services de banque d'investissement et l'accroissement des activités liées aux prêts dans la plupart des secteurs géographiques, lequel découle des hausses de volumes. Aux États-Unis, la croissance est principalement attribuable à l'augmentation des activités de syndication de prêts, des activités de montage de titres de participation et des activités de fusion et d'acquisition. Au Canada, la croissance reflète principalement l'augmentation des activités de montage de prêts et de titres de participation ainsi que des activités de fusion et d'acquisition. En Europe, la croissance résulte essentiellement de l'accroissement des activités de fusion et d'acquisition. Le résultat à la hausse est aussi attribuable à la comptabilisation de gains liés aux swaps sur défaillance qui servent de couverture économique à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, des pertes à cet égard ayant été comptabilisées à l'exercice précédent.

Les revenus tirés des services commerciaux et des correspondants bancaires ont diminué de 9 millions de dollars, ou 3 %.

Faits saillants — **Tableau 30**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	**2011**	2010	2009
Total des revenus	**2 534 $**	2 108 $	1 697 $
Répartition des revenus			
Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement	**2 273**	1 838	1 409
Services commerciaux et des correspondants bancaires	**261**	270	288
Autres renseignements			
Moyenne de l'actif	**22 900**	20 500	30 000
Équivalent de travail à plein temps	**1 866**	1 665	1 503

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)

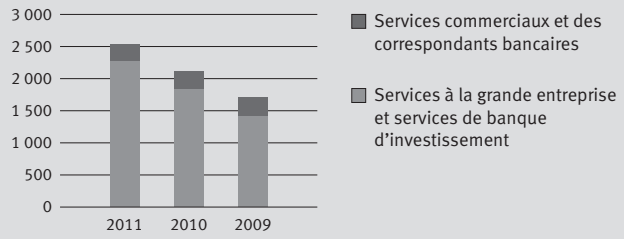

Autres

Le secteur d'activité Autres se compose d'activités et de portefeuilles existants. Au cours des derniers exercices, nous avons considérablement réduit nos portefeuilles existants, y compris nos contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques, les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis et les titres à enchères aux États-Unis.

Rendement financier

Une perte de 51 millions de dollars a été enregistrée par rapport à une perte de 23 millions à l'exercice précédent. Cette perte reflète principalement la comptabilisation de pertes au titre de nos contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques, des gains à ce titre ayant été comptabilisés à l'exercice précédent, facteur neutralisé en partie par des gains sur les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des pertes à ce titre ayant été comptabilisées à l'exercice précédent.

Faits saillants — **Tableau 31**

(en millions de dollars canadiens)	**2011**	2010	2009
Total des revenus	**(51) $**	(23) $	(813) $

Services de soutien généraux

Les Services de soutien généraux se composent des groupes Exploitation et technologie et Fonctions. Le groupe Exploitation et technologie fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation conçue pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients. Le groupe Fonctions regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales. Les coûts liés à ces activités sont en grande partie attribués aux secteurs d'exploitation, bien que certaines activités liées au contrôle et à la surveillance de l'entreprise soient comprises dans ce secteur.

Les résultats déclarés des Services de soutien généraux reflètent en grande partie les activités mises en œuvre au profit de l'entreprise qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Faits saillants financiers du secteur Services de soutien généraux			Tableau 32
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'employés)	**2011**	2010	2009
Revenu net (perte nette) d'intérêt (1)	**(930)$**	(843)$	(841)$
Revenus autres que d'intérêt	**511**	303	799
Total des revenus (1)	**(419)$**	(540)$	(42)$
Dotation à la provision pour pertes sur créances (2)	**(76)$**	(116)$	118 $
Frais autres que d'intérêt	**72**	81	79
Perte nette avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (1)	**(415)$**	(505)$	(239)$
Charge (économie) d'impôts (1)	**(508)**	(386)	(348)
Part des actionnaires sans contrôle	**93**	92	92
Bénéfice net (perte nette)	**– $**	(211)$	17 $
Titrisations			
Total des créances titrisées vendues et en cours (3)	**34 705 $**	31 503 $	32 685 $
Nouvelles opérations de titrisation au cours de la période (4)	**9 343**	5 818	18 689
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) (5)	**13 219**	12 589	11 783

(1) Majoration au montant imposable équivalent.
(2) La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services de soutien généraux est présentée dans les activités poursuivies et elle se compose principalement de la provision générale et d'un ajustement lié à la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts sur cartes de crédit titrisés qui sont gérés par le secteur Services bancaires canadiens. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
(3) Le total des créances titrisées vendues et en cours se compose de créances liées aux prêts sur cartes de crédit et aux prêts hypothécaires résidentiels.
(4) Les nouvelles opérations de titrisation se composent des créances liées aux prêts hypothécaires résidentiels et aux prêts sur cartes de crédit titrisées au Canada et vendues au cours de l'exercice. Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2011 pour plus de détails à ce sujet. Ce montant ne tient pas compte des opérations de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels au Canada et de prêts hypothécaires commerciaux du secteur Marchés des Capitaux.
(5) Le nombre d'employés à temps plein a été retraité pour tenir compte du transfert touchant les secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine.

Compte tenu de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés dans ce secteur, nous sommes d'avis qu'une analyse sur douze mois n'est pas pertinente.

Le revenu net (la perte nette) d'intérêt et la charge (économie) d'impôts de chaque période comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction des ajustements liés à la majoration des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes comptabilisés dans le secteur Marchés des Capitaux. Le montant porté en déduction du revenu net (de la perte nette) d'intérêt a été compensé par une augmentation équivalente de la charge (économie) d'impôts. Le montant pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 s'est établi à 459 millions de dollars, par rapport à 489 millions à l'exercice précédent et à 366 millions pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Une analyse plus détaillée est présentée à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Outre l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent dont il est fait mention ci-dessus, les renseignements qui suivent portent sur les autres éléments importants qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

2011
Le bénéfice net, qui s'est établi à néant, tient compte d'ajustements favorables visant les impôts, facteur neutralisé en grande partie par certains ajustements comptables défavorables.

2010
La perte nette, qui s'est élevée à 211 millions de dollars, reflète essentiellement des ajustements comptables et fiscaux défavorables nets, ainsi que les pertes liées à un placement comptabilisé à la valeur de consolidation.

2009
Le bénéfice net, qui s'est élevé à 17 millions de dollars, inclut des gains liés aux opérations de titrisation qui tiennent compte des nouvelles activités d'investissement et des activités de réinvestissement, déduction faite des couvertures économiques, ce qui reflète principalement un niveau d'activité de titrisation plus élevé que le niveau historique découlant de notre participation aux programmes de financement gouvernementaux. Ces facteurs ont été en grande partie neutralisés par les pertes liées à certains titres disponibles à la vente, y compris une perte liée aux actions ordinaires de banques canadiennes et une dotation à la provision générale pour pertes sur créances. Les pertes liées aux ajustements à la juste valeur de certains titres de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, qui reflètent le resserrement de nos écarts de taux, ont également neutralisé le bénéfice.

Information financière trimestrielle

Rendement du quatrième trimestre de 2011

Quatrième trimestre de 2011 par rapport au quatrième trimestre de 2010
Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est élevé à 1 599 millions de dollars, en hausse de 478 millions, ou 43 %, par rapport à l'exercice précédent.

Activités poursuivies
Le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est établi à 1 631 millions de dollars au quatrième trimestre, en hausse de 259 millions, ou 19 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat est attribuable à la forte croissance des activités des secteurs Services bancaires canadiens et Assurances, à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine, et à la croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement du secteur Marchés des Capitaux. Les résultats du trimestre considéré tiennent également compte de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, principalement dans le secteur Services bancaires canadiens, et de la réduction du taux d'imposition effectif. La conjoncture difficile, qui s'explique par la baisse des activités des clients et la diminution des liquidités sur le marché, a eu une incidence défavorable sur nos activités de négociation de titres à revenu fixe, particulièrement aux États-Unis et en Europe, et a entraîné une réduction des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine.

Le total des revenus a augmenté de 20 millions de dollars, en raison principalement de la forte croissance des volumes du secteur Services bancaires canadiens et de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine découlant de la prise en compte des résultats de BlueBay, une société que nous avons acquise, de l'appréciation du capital et des ventes nettes. La hausse des volumes liés aux activités de prêts s'inscrivant dans le cadre des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et la réduction des pertes au titre des activités liées au financement ont également contribué à cette augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en grande partie par l'importante diminution des revenus tirés des activités de négociation, laquelle reflète les conditions difficiles dans lesquelles se sont effectuées ces activités.

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 48 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution des dotations liées à nos portefeuilles de prêts commerciaux au Canada et dans les Antilles, laquelle reflète le redressement de la conjoncture économique, le nombre moins élevé de radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit au Canada, et la diminution des dotations liées à notre portefeuille de prêts aux particuliers au Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, une reprise sur provision ayant été comptabilisée à cet égard à l'exercice précédent.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 179 millions de dollars, ou 17 %, résultat qui tient essentiellement à la variation de la juste valeur des placements

garantissant principalement nos obligations au titre des polices d'assurance vie au Canada, laquelle a été en grande partie compensée dans les revenus. La diminution tient aussi à la réduction des coûts liés aux sinistres au titre des assurances automobile et invalidité, ainsi qu'aux ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 22 millions de dollars. La hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités dans tous les secteurs d'exploitation, y compris l'acquisition de BlueBay, l'accroissement des coûts liés à l'effectif et l'augmentation de la charge de retraite tenant au taux d'actualisation considérablement moins élevé utilisé pour évaluer le passif découlant des régimes de retraite ont été en grande partie neutralisés par la réduction de la rémunération variable attribuable aux résultats à la baisse tirés des activités de négociation ainsi que par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

Perte nette liée aux activités abandonnées

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est élevée à 32 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 251 millions à l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'une perte de 116 millions de dollars liée à la vente de Liberty Life, qui est désormais classée dans les activités abandonnées. Par ailleurs, les résultats de l'exercice considéré tiennent compte d'une perte d'exploitation nette de 38 millions de dollars, laquelle a diminué par rapport à la perte d'exploitation nette de 135 millions à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts commerciaux aux États-Unis et à nos activités de financement de constructeurs, laquelle reflète la stabilisation de la qualité des actifs.

Analyse des résultats et des tendances

Notre bénéfice, nos revenus et nos charges trimestriels sont touchés par un certain nombre de tendances et de facteurs récurrents, qui comprennent les fluctuations saisonnières, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations des taux de change. Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période) :

Résultats trimestriels — **Tableau 33**

	2011				2010			
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Activités poursuivies								
Revenu net d'intérêt	2 742 $	2 707 $	2 549 $	2 602 $	2 610 $	2 588 $	2 528 $	2 612 $
Revenus autres que d'intérêt	4 056	4 080	4 199	4 495	4 168	3 562	3 853	4 161
Total des revenus	6 798 $	6 787 $	6 748 $	7 097 $	6 778 $	6 150 $	6 381 $	6 773 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	235	275	241	224	283	277	334	346
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	868	1 082	843	567	1 047	978	721	800
Frais autres que d'intérêt	3 604	3 497	3 628	3 724	3 582	3 146	3 344	3 397
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 091 $	1 933 $	2 036 $	2 582 $	1 866 $	1 749 $	1 982 $	2 230 $
Impôts sur les bénéfices	434	347	452	655	467	344	538	647
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	26	22	27	29	27	26	23	23
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 631 $	1 564 $	1 557 $	1 898 $	1 372 $	1 379 $	1 421 $	1 560 $
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(32)	(1 656)	(51)	(59)	(251)	(103)	(92)	(63)
Bénéfice net	1 599 $	(92)$	1 506 $	1 839 $	1 121 $	1 276 $	1 329 $	1 497 $
Bénéfice par action – de base	1,07 $	(0,11)$	1,01 $	1,25 $	0,74 $	0,85 $	0,89 $	1,01 $
– dilué	1,07 $	(0,11)$	1,00 $	1,24 $	0,74 $	0,84 $	0,88 $	1,00 $
Bénéfice par action lié aux activités poursuivies – de base	1,09 $	1,04 $	1,05 $	1,29 $	0,92 $	0,93 $	0,96 $	1,05 $
– dilué	1,09 $	1,04 $	1,04 $	1,28 $	0,91 $	0,92 $	0,95 $	1,04 $
Bénéfice net (perte nette) par secteur lié aux activités poursuivies								
Services bancaires canadiens	904 $	855 $	851 $	882 $	765 $	766 $	736 $	777 $
Gestion de patrimoine	189	179	220	221	175	185	90	219
Assurances	196	142	124	139	124	148	106	113
Services bancaires internationaux	12	31	45	85	(7)	36	51	12
Marchés des Capitaux	278	277	407	613	373	201	502	571
Services de soutien généraux	52	80	(90)	(42)	(58)	43	(64)	(132)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 631 $	1 564 $	1 557 $	1 898 $	1 372 $	1 379 $	1 421 $	1 560 $
Bénéfice net	1 599 $	(92)$	1 506 $	1 839 $	1 121 $	1 276 $	1 329 $	1 497 $
Taux d'imposition effectif lié aux activités poursuivies	20,8 %	18,0 %	22,2 %	25,4 %	25,0 %	19,7 %	27,1 %	29,0 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars américains pour la période	0,992 $	1,039 $	1,039 $	0,992 $	0,963 $	0,957 $	0,973 $	0,945 $

Fluctuations saisonnières

Les facteurs saisonniers ont une incidence sur nos résultats pour la plupart des trimestres. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres trimestres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments des charges essentiellement. Le troisième et le quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités sur les marchés ont généralement tendance à ralentir, ce qui a une incidence défavorable sur les résultats liés à nos activités sur les marchés financiers, ainsi qu'à nos activités de courtage et de gestion de placements.

Éléments importants ayant eu une incidence sur nos résultats consolidés

- Au troisième trimestre de 2011, nous avons comptabilisé une perte nette liée aux activités abandonnées de 1 658 millions de dollars, qui découle de la vente annoncée de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis.
- Au quatrième trimestre de 2010, nous avons comptabilisé une perte de 116 millions de dollars liée à la vente de Liberty Life.
- Certains éléments liés au marché et au crédit ont eu une incidence défavorable sur nos résultats, principalement au troisième trimestre de 2010.
- Les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux autres devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés au cours de la période.

Activités poursuivies

Analyse des tendances

La conjoncture économique s'est, de façon générale, améliorée au cours de la période, mais les conditions sur les marchés financiers se sont avérées volatiles. Les marchés financiers mondiaux, qui s'étaient améliorés au premier semestre de 2010 et au premier semestre de 2011, se sont détériorés au deuxième semestre des deux exercices, particulièrement au deuxième semestre de 2011, situation qui reflète l'incertitude liée au repli de l'économie mondiale et les craintes accrues liées à la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe.

Le bénéfice net, de façon générale, a affiché une tendance à la hausse, bien que le rendement du secteur Marchés des Capitaux ait fluctué au cours de la période. La forte croissance des volumes du secteur Services bancaires canadiens, les résultats à la hausse du secteur Assurances et la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances ont contribué à l'augmentation.

De façon générale, les revenus ont fluctué en phase avec les fluctuations des activités de négociation. Les revenus ont bénéficié de l'incidence positive d'une forte croissance des volumes du secteur Services bancaires canadiens, d'une amélioration de nos services de banque d'investissement et d'une réduction des pertes sur les activités liées au financement. Les revenus tirés des activités de négociation ont affiché une tendance à la baisse depuis le solide rendement enregistré au premier trimestre de 2011, en raison principalement de la réduction des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe découlant des conditions de marché difficiles. La compression des écarts liés à nos services bancaires et à nos services de gestion de patrimoine a eu une incidence défavorable sur les revenus pendant la majeure partie de la période, en raison du maintien de faibles taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué au cours de la période, résultat qui reflète la stabilisation continue de la qualité des actifs.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont subi des fluctuations trimestrielles. De façon générale, au cours de la période, la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance a affiché des variations, ce qui peut entraîner une volatilité d'un trimestre à l'autre, les coûts ont augmenté en raison de la croissance des volumes, des ajustements ont été apportés à la provision actuarielle et les coûts liés aux sinistres ont généralement diminué au cours de la période.

Les frais autres que d'intérêt ont affiché de façon générale une tendance à la hausse, en raison principalement de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, de l'augmentation de la charge de retraite concernant principalement le secteur Services bancaires canadiens et découlant du taux d'actualisation considérablement moins élevé utilisé pour évaluer le passif découlant des régimes de retraite, de la prise en compte des résultats de BlueBay, une société que nous avons acquise, et de l'accroissement de la rémunération variable découlant de la hausse des revenus basés sur les commissions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution de la rémunération variable du secteur Marchés des Capitaux, laquelle tient aux résultats à la baisse tirés des activités de négociation, principalement au deuxième semestre de 2011.

Notre taux d'imposition effectif a, de façon générale, affiché une tendance à la baisse au cours de la période, reflétant une proportion variable du bénéfice présenté par nos filiales qui exercent leurs activités dans des territoires où les taux d'imposition sont différents, un bénéfice variable provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) et les ajustements visant les impôts. La réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi au cours de la période a également occasionné une diminution de notre taux d'imposition effectif.

Résultats par secteur géographique (1) **Tableau 34**

	2011				2010				2009			
(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Activités poursuivies												
Revenu net d'intérêt	8 870 $	1 123 $	607 $	10 600 $	8 417 $	1 106 $	815 $	10 338 $	7 880 $	1 323 $	1 502 $	10 705 $
Revenus autres que d'intérêt	9 732	2 845	4 253	16 830	8 910	3 080	3 754	15 744	9 463	3 772	2 501	15 736
Total des revenus	18 602 $	3 968 $	4 860 $	27 430 $	17 327 $	4 186 $	4 569 $	26 082 $	17 343 $	5 095 $	4 003 $	26 441 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	872	(11)	114	975	1 026	57	157	1 240	1 479	575	113	2 167
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 126	21	1 213	3 360	2 343	20	1 183	3 546	2 100	4	938	3 042
Frais autres que d'intérêt	8 639	3 177	2 637	14 453	7 981	3 211	2 277	13 469	7 663	3 531	2 242	13 436
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	1 693	281	18	1 992	1 736	268	91	2 095	1 805	308	2	2 115
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	5 272 $	500 $	878 $	6 650 $	4 241 $	630 $	861 $	5 732 $	4 296 $	677 $	708 $	5 681 $
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	–	(1 798)	–	(1 798)	–	(509)	–	(509)	–	(1 823)	–	(1 823)
Bénéfice net	5 272 $	(1 298)$	878 $	4 852 $	4 241 $	121 $	861 $	5 223 $	4 296 $	(1 146)$	708 $	3 858 $

(1) Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les opérations sont comptabilisées dans la devise locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change, en raison de la fluctuation du dollar canadien. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Activités poursuivies
2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net au Canada s'est accru de 1 031 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la forte croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens, et à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine. La forte croissance des activités de montage et des activités de fusion et d'acquisition du secteur Marchés des Capitaux, la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la diminution du taux d'imposition effectif ont également contribué au résultat à la hausse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'accroissement des coûts liés à l'effectif, y compris la charge de retraite, et par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Le bénéfice net aux États-Unis a diminué de 130 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'importante baisse des résultats tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe. La diminution est aussi imputable à l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien, ainsi qu'à la hausse des coût à l'appui de la croissance des investissements liés aux infrastructures et à la croissance des activités dans le secteur Marchés des Capitaux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, y compris les activités de fusion et d'acquisition, et par la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le bénéfice net dans les autres pays s'est accru de 17 millions de dollars, résultat qui tient essentiellement à la hausse du bénéfice de RBC Dexia IS découlant de l'accroissement des volumes de transactions et de la hausse des actifs liés aux services tarifés des clients, de la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, y compris les activités de fusion et d'acquisition. La diminution des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux services bancaires dans les Antilles ont également contribué au résultat à la hausse. Ces facteurs ont été en grande partie neutralisés par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et par les résultats à la baisse tirés de nos activités de négociation de titres à revenu fixe.

Perte nette liée aux activités abandonnées aux États-Unis

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est élevée à 1 798 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 509 millions à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement la perte de 1,6 milliard liée à la vente annoncée de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis, laquelle se compose principalement d'une radiation de 1,3 milliard au titre de l'écart d'acquisition et des actifs

incorporels. Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'une perte de 116 millions de dollars liée à la vente de Liberty Life, qui est désormais classée dans les activités abandonnées. Les résultats tiennent également compte d'une perte d'exploitation nette de 243 millions de dollars, en baisse par rapport à une perte d'exploitation nette de 393 millions à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts commerciaux aux États-Unis et à nos activités de financement de constructeurs, laquelle reflète la stabilisation de la qualité des actifs.

Activités poursuivies
2010 par rapport à 2009
Le bénéfice net au Canada s'est élevé à 4 241 millions de dollars, soit un résultat essentiellement inchangé par rapport à 2009. La diminution des gains découlant des opérations de titrisation, la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et la compression des écarts liés à nos services bancaires ont été en grande partie neutralisées par la forte croissance des volumes liés à nos services bancaires canadiens et à nos services de gestion de patrimoine, par la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances et par les gains découlant des ajustements à la juste valeur de titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, des pertes à ce titre ayant été comptabilisées en 2009.

Le bénéfice net aux États-Unis s'est chiffré à 630 millions de dollars, par rapport à un bénéfice net de 677 millions à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Marchés des Capitaux. Ce facteur a été en grande partie neutralisé par la diminution des revenus tirés des activités de négociation reflétant la baisse des volumes de transactions des clients et le resserrement des écarts de taux, ainsi que par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien.

Le bénéfice net dans les autres pays s'est établi à 861 millions de dollars, en hausse de 153 millions, résultat qui reflète principalement la comptabilisation de pertes considérablement moins élevées sur certains éléments liés au marché et au crédit par rapport à 2009. La croissance des volumes liés à nos produits de réassurance vie et de rentes a également contribué au résultat à la hausse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des revenus tirés des activités de négociation, par la compression des écarts liés à certaines activités et par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts commerciaux dans les Antilles. Le raffermissement du dollar canadien a aussi eu une incidence défavorable sur nos résultats.

Situation financière

Bilans condensés (1), (2) — **Tableau 35**

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Actif		
Encaisse et montants à recevoir de banques	13 247 $	8 440 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	12 181	13 254
Valeurs mobilières	179 558	183 519
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	84 947	72 698
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)		
Prêts de détail	227 375	213 770
Prêts de gros	68 909	59 236
Autres actifs – Dérivés	100 013	106 155
– Autres	65 472	69 134
Total de l'actif	751 702 $	726 206 $
Passif et capitaux propres		
Dépôts	444 181 $	414 561 $
Autres passifs – Dérivés	101 437	108 908
– Autres	154 687	154 122
Débentures subordonnées	7 749	6 681
Titres de fiducie de capital	–	727
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 941	2 256
Total du passif	709 995 $	687 255 $
Total des capitaux propres	41 707	38 951
Total du passif et des capitaux propres	751 702 $	726 206 $

(1) L'actif et le passif exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.
(2) Se reporter au tableau 1 pour consulter le cours du change au comptant entre les dollars canadiens et américains à la fin de la période.

2011 par rapport à 2010
Le total de l'actif a augmenté de 25 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, car la forte croissance des activités a été en grande partie neutralisée par nos mesures efficaces de gestion du bilan. Notre bilan consolidé a été touché par la conversion de devises, qui a entraîné une réduction du total de notre actif et de notre passif d'environ 4 milliards de dollars, en raison du raffermissement du dollar canadien, par rapport à l'exercice précédent.

Les valeurs mobilières ont diminué de 4 milliards de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui est principalement attribuable à la réduction des positions liés aux instruments de créance émis par les gouvernements s'inscrivant effectuée dans le cadre de nos mesures de gestion du risque de taux d'intérêt.

Les biens acquis en vertu de conventions de revente et de titres empruntés ont progressé de 12 milliards de dollars, ou 17 %, résultat qui tient essentiellement aux nouvelles activités et à l'augmentation de certaines activités des clients.

Les prêts ont augmenté de 23 milliards de dollars, ou 9 %, en raison principalement de la forte croissance des prêts de détail tenant en grande partie à la croissance des volumes d'activités de financement aux fins d'accession à la propriété au Canada, des prêts aux particuliers et des prêts de gros.

Les actifs dérivés ont diminué de 6 milliards de dollars, ou 6 %, résultat qui s'explique en grande partie par l'augmentation des positions auprès d'une contrepartie centrale et par la réduction de la juste valeur des contrats de change découlant de la dépréciation du dollar américain par rapport aux autres principales devises. Cette diminution a été neutralisée en partie par l'augmentation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt.

Les autres actifs ont reculé de 4 milliards de dollars, ou 5 %, en raison essentiellement de la réduction des actifs disponibles à la vente reflétant le dessaisissement de Liberty Life, qui a été classé dans les activités abandonnées.

Le total du passif s'est accru de 23 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts ont augmenté de 30 milliards de dollars, ou 7 %, résultat qui reflète principalement la hausse des dépôts à terme fixe tenant à l'augmentation de nos besoins de financement interne à l'appui de la croissance des prêts, et à l'accroissement de la demande visant nos comptes d'épargne et autres produits générant des rendements élevés offerts dans le cadre de nos services de détail.

Les passifs dérivés ont diminué de 7 milliards de dollars, ou 7 %, résultat qui est en grande partie attribuable aux raisons données ci-dessus pour les actifs dérivés.

Les débentures subordonnées ont augmenté de 1 milliard de dollars, ou 16 %, en raison principalement de l'émission nette de titres de créance de rang inférieur.

Les capitaux propres ont augmenté de 3 milliards de dollars, ou 7 %, résultat qui reflète essentiellement le bénéfice, déduction faite des dividendes.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses opérations financières qui, conformément aux PCGR, ne sont pas constatées dans notre bilan. Les opérations hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, du capital et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Ces opérations comprennent les opérations avec des structures d'accueil et peuvent comprendre l'émission de garanties, et elles entraînent divers risques tels que les risques de marché et de crédit et le risque d'illiquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la section Gestion du risque.

Les structures d'accueil sont habituellement créées dans un but unique et distinct. Leur durée de vie est limitée, et elles servent à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante. Les structures d'accueil peuvent comprendre des entités à détenteurs de droits variables telles qu'elles sont définies dans la note d'orientation concernant la comptabilité nº 15 de l'ICCA, intitulée

« Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (*variable rate entities*) (NOC-15). Se reporter à la section Conventions comptables critiques et estimations ainsi qu'aux notes 1, 6 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2011 pour en savoir davantage sur notre politique en matière de consolidation ainsi que sur les EDDV que nous avons consolidées (au bilan) ou celles dans lesquelles nous détenons des droits variables importants, mais que nous n'avons pas consolidées (hors bilan). En vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité nº 12 de l'ICCA, intitulée « Cessions de créances » (NOC-12), les structures d'accueil admissibles sont des entités juridiques manifestement distinctes du cédant, qui exercent des activités soumises à des limitations précises, qui détiennent des actifs précis et qui ne peuvent vendre ou céder des actifs désignés qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières. Nous assurons la gestion et la surveillance de nos liens avec des structures d'accueil, conformément aux politiques établies et approuvées par la Gestion des risques du Groupe et notre Comité de surveillance du risque lié à la réputation.

En raison de l'adoption des IFRS pour les périodes ouvertes à compter du 1er novembre 2011, la plupart de nos opérations de titrisation ne sont pas admissibles à la décomptabilisation et seront par conséquent comptabilisées dans le bilan. Par ailleurs, certaines structures d'accueil qui ne sont pas consolidées en vertu des PCGR du Canada seront consolidées en vertu des IFRS, et certaines structures d'accueil qui sont consolidées à l'heure actuelle seront déconsolidées. Se reporter à la section Adoption des Normes internationales d'information financière, à la rubrique Questions en matière de comptabilité et de contrôle, pour de plus amples renseignements sur les répercussions de l'adoption des IFRS.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation d'une partie de nos créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels, principalement afin de diversifier nos sources de financement et d'améliorer notre position de liquidité. Nous procédons aussi à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation. Par ailleurs, nous participons à des opérations de titrisation d'obligations principalement afin de diversifier nos sources de financement. Les gains et les pertes sur les opérations de titrisation sont inscrits dans les revenus autres que d'intérêt. Se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2011 pour une description de la convention comptable concernant les opérations de titrisation de prêts et à la note 5 pour une description de nos opérations de titrisation par principal type de produit.

Le tableau suivant illustre les actifs titrisés vendus et les actifs toujours inscrits dans notre bilan par suite de nos opérations de titrisation.

Nos opérations de titrisation d'actifs financiers — **Tableau 36**

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Actifs titrisés		
Prêts sur cartes de crédit	3 930 $	3 265 $
Prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux	42 290	38 886
Certificats de participation liés à des obligations (1)	735	935
Total	46 955 $	43 086 $
Droits conservés		
Prêts hypothécaires résidentiels		
Titres adossés à des créances hypothécaires conservés (2)	11 955 $	10 687 $
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	1 362	1 397
Prêts sur cartes de crédit		
Titres adossés à des actifs acquis (3)	183	421
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	29	15
Créances en vertu des contrats de prêt subordonnés	10	9
Prêts hypothécaires commerciaux		
Titres adossés à des actifs acquis (3)	–	2
Certificats de participation liés à des obligations conservés	6	19
Total	13 545 $	12 550 $

(1) Comprend les opérations de titrisation effectuées avant l'acquisition de RBTT, à l'égard desquelles nous continuons d'offrir des services liés aux obligations sous-jacentes vendues à des tiers investisseurs.

(2) Tous les prêts hypothécaires résidentiels titrisés sont des prêts hypothécaires consentis au Canada et ils sont garantis par le gouvernement.

(3) Titres acquis au cours du processus de titrisation.

Opérations de titrisation en 2011

Au cours de l'exercice, nous avons titrisé un montant de 19,2 milliards de dollars de prêts hypothécaires résidentiels. Une tranche de 8,8 milliards de dollars de ce montant a été vendue, et la tranche résiduelle de 10,4 milliards (valeur nominale) a été conservée. Cette hausse par rapport à l'exercice précédent tient à notre participation accrue au Programme Obligations hypothécaires du Canada et au plus grand nombre de titres adossés à des prêts hypothécaires créés et détenus aux fins des besoins de trésorerie. Nous avons également titrisé et vendu 2,1 milliards de dollars de créances sur cartes de crédit. Nous n'avons titrisé aucun certificat de participation lié à des obligations ni aucun prêt hypothécaire commercial au cours de l'exercice. Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2011 pour une analyse détaillée ainsi que pour les montants des prêts douteux et des prêts en retard que nous gérons et de tous gains constatés au titre des opérations de titrisation durant l'exercice.

Fiducies de capital

Au cours des exercices précédents, nous avons émis des instruments innovateurs, soit les titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et les billets secondaires de la Fiducie RBC (billets secondaires de RBC), par l'entremise de trois structures d'accueil : la Fiducie de capital RBC (Fiducie), la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II) et la Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III). Nous consolidons la Fiducie, mais nous ne consolidons pas la Fiducie II ni la Fiducie III pour les raisons suivantes : nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire, nous n'assumons pas la majorité des pertes prévues et nous ne détenons pas de droits significatifs dans ces fiducies. Aux 31 octobre 2011 et 2010, nous détenions des droits résiduels de 1 million de dollars dans chacune des Fiducie II et Fiducie III. Nous disposions d'un prêt à recevoir de la Fiducie II d'un montant de 3 millions de dollars (3 millions en 2010) et d'un prêt à recevoir de la Fiducie III d'un montant de 30 millions (30 millions en 2010) et nous avons inscrit le billet de dépôt de premier rang de 900 millions et celui de 1 000 millions (900 millions et 1 000 millions en 2010) que nous avons émis à la Fiducie II et à la Fiducie III, respectivement, dans le passif lié aux dépôts. Dans certaines circonstances, les RBC TruCS de la Fiducie II seront automatiquement échangés contre des actions privilégiées de RBC, et les billets secondaires de RBC, contre des billets subordonnés, sans le consentement préalable des porteurs. De plus, les porteurs de titres RBC TruCS de la Fiducie II peuvent échanger leurs titres contre des actions privilégiées, comme cela est décrit à la note 17 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Les intérêts débiteurs sur les billets de dépôt de premier rang émis à la Fiducie II et à la Fiducie III se sont chiffrés à 52 millions de dollars et à 47 millions, respectivement (52 millions et 47 millions en 2010) pour l'exercice. Se reporter à la section Gestion du capital et à la note 17 de nos états financiers consolidés annuels de 2011 pour plus de détails sur les fiducies de capital et sur les modalités des RBC TruCS et des billets secondaires de RBC émis et en circulation.

Structures d'accueil

Le tableau suivant présente de l'information sur nos EDDV en complément des informations et de l'analyse détaillée de nos EDDV fournies aux notes 1, 6 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Entités à détenteurs de droits variables — **Tableau 37**

	2011											2010	
			Total de l'actif par cote de crédit (3)			Total de l'actif par échéance moyenne				Total de l'actif par lieu de résidence de l'emprunteur			
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	Total de l'actif (1)	Risque maximal (1), (2)	De première qualité (4)	De qualité inférieure (4)	Aucune cote	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans objet	Canada	États-Unis	Autres pays	Total de l'actif (1)	Risque maximal (1), (2)
EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des droits variables importants :														
Conduits multicédants (5)	24 271 $	24 614 $	24 112 $	159 $	– $	2 200 $	19 795 $	2 276 $	– $	3 180 $	17 617 $	3 474 $	21 847 $	22 139 $
EDDV de financement structuré	4 393	2 014	4 283	88	22	11	–	4 382	–	–	4 393	–	4 669	2 030
EDDV de création de produits de crédit	253	17	–	253	–	–	–	253	–	–	–	253	502	19
Fonds de placement	111	30	–	–	111	–	–	–	111	26	–	85	249	61
Autres	382	159	–	–	382	–	–	–	382	44	335	3	165	39
	29 410 $	26 834 $	28 395 $	500 $	515 $	2 211 $	19 795 $	6 911 $	493 $	3 250 $	22 345 $	3 815 $	27 432 $	24 288 $
EDDV consolidées :														
EDDV de financement structuré	4 025 $		4 025 $	– $	– $	– $	– $	4 025 $	– $	– $	4 025 $	– $	2 998 $	
Fonds de placement	1 447		–	–	1 447	–	–	–	1 447	185	149	1 113	1 012	
Structures de rémunération	29		–	–	29	–	–	–	29	29	–	–	53	
Autres	1		–	–	1	–	–	–	1	–	1	–	3	
	5 502 $		4 025 $	– $	1 477 $	– $	– $	4 025 $	1 477 $	214 $	4 175 $	1 113 $	4 066 $	

(1) Le total de l'actif et le risque de perte maximal correspondent aux informations que nous fournissons à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

(2) Le risque de perte maximal découlant des droits variables significatifs détenus dans ces EDDV est principalement lié aux placements, aux prêts, aux facilités de liquidités et à la juste valeur des dérivés. Le risque de perte maximal découlant de nos conduits multicédants pourrait excéder le total de l'actif de ces conduits, car les facilités de liquidités que nous consentons peuvent parfois être élargies jusqu'à concurrence de 102 % du total de la valeur des actifs compris dans ces conduits.

(3) La distribution des risques liés aux actifs au sein des EDDV reflète la qualité du crédit des garanties sous-jacentes à ces actifs. Certains actifs, notamment les dérivés, les parts de fonds communs de placement ou de fonds de couverture ainsi que les prêts aux particuliers ou les garanties sous-jacentes ne sont assortis d'aucune cote dans les catégories présentées dans le tableau.

(4) Les cotes d'évaluation des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.

(5) Représente les conduits multicédants que nous gérons.

Une tranche de plus de 94 % des actifs dans des EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs et une tranche de plus de 72 % des actifs dans des EDDV consolidés sont assortis d'une cote supérieure ou égale à A attribuée sur une base interne. En ce qui a trait aux conduits multicédants et aux EDDV de financement structuré non consolidées, plus de 97 % des actifs étaient assortis d'une cote supérieure ou égale à A attribuée sur une base interne. Toutes les transactions financées par les EDDV non consolidées sont assorties d'une cote attribuée sur une base interne au moyen d'un système qui est, dans l'ensemble, conforme aux systèmes utilisés par les agences de notation externes.

Environ 76 % des actifs dans les EDDV non consolidées proviennent des États-Unis, comparativement à 76 % à l'exercice précédent. Environ 11 % des actifs dans les EDDV non consolidées proviennent du Canada, comparativement à 14 % à l'exercice précédent. La diminution des actifs provenant du Canada depuis l'exercice précédent reflète principalement l'amortissement des transactions en cours.

Les actifs dans les EDDV non consolidées au 31 octobre 2011 ont différentes dates d'échéance, et leur durée de vie moyenne pondérée restante prévue est d'environ 3,8 ans.

Titrisation des actifs financiers des clients

Par le passé, nous administrions six programmes de PCAA offerts par des structures multicédantes (conduits multicédants ou conduits), soit trois au Canada et trois aux États-Unis. Au cours du premier trimestre de 2011, la totalité des actifs de l'un des trois conduits multicédants canadiens a été transférée aux deux autres conduits canadiens; ainsi, à l'heure actuelle, nous administrons les cinq conduits restants. Nous exerçons des activités sur ce marché des conduits parce que nos clients accordent de la valeur à ces transactions. Nos clients ont principalement recours aux conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement en tirant parti de la valeur de garanties de grande qualité. Ces conduits nous offrent une bonne source de revenus, un rendement ajusté en fonction des risques et des occasions d'interdistribution.

Les conduits multicédants achètent divers actifs financiers et ils financent les achats en émettant du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) bénéficiant de cotes élevées, sans levier financier. Plus de 99 % des actifs titrisés en circulation des conduits multicédants sont assortis d'une cote de qualité supérieure, sur une base interne. Une tranche de moins de 1 % (1 % en 2010) des actifs titrisés en circulation étaient constitués de prêts hypothécaires à risque et de catégorie Alt-A aux États-Unis, et les actifs titrisés ne comprennent pas de prêts hypothécaires commerciaux. La durée de vie restante moyenne pondérée prévue des actifs est d'environ 3,0 ans.

Nous fournissons aux conduits multicédants certains services tels que des services de structuration des opérations et d'administration, ainsi que des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels. Les commissions touchées à l'égard de ces services ont diminué, se chiffrant à 147 millions de dollars en 2011, comparativement à 181 millions en 2010, en raison de la réduction des écarts et des commissions au cours de l'exercice. Ces montants sont constatés à titre de revenus autres que d'intérêt. Les engagements au titre des facilités de garantie de liquidités et des facilités de rehaussement de crédit sont pris en compte dans notre calcul de l'actif ajusté en fonction des risques et, par conséquent, ils ont une incidence sur nos besoins en matière de capital réglementaire. Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans ces conduits multicédants et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs qu'ils détiennent.

Le total de nos engagements envers les conduits au titre des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit est présenté ci-après. Le montant total de l'engagement au titre de ces facilités est supérieur au montant maximal total des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des conventions d'achat. Par conséquent, le risque de perte maximal attribuable à nos facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit est inférieur au montant total de l'engagement au titre de ces facilités. Les facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit sont décrites aux notes 6 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Facilités de liquidités et de rehaussement de crédit **Tableau 38**

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2011 Valeur nominale des facilités engagées (1)	2011 Valeur nominale attribuable	2011 Prêts en cours (2)	2011 Risque de perte maximal total	2010 Valeur nominale des facilités engagées (1)	2010 Valeur nominale attribuable	2010 Prêts en cours (2)	2010 Risque de perte maximal total
Facilités de garantie de liquidités	24 726 $	20 874 $	1 413 $	22 287 $	22 251 $	18 429 $	1 517 $	19 946 $
Facilités de rehaussement de crédit	2 327	2 327	–	2 327	2 193	2 193	–	2 193
Total	27 053 $	23 201 $	1 413 $	24 614 $	24 444 $	20 622 $	1 517 $	22 139 $

(1) Selon le plafond de financement total lié aux facilités engagées.
(2) Déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des radiations.

Risque de perte maximal par type d'actifs des clients **Tableau 39**

Au 31 octobre (en millions)	2011 ($ US)	2011 ($ CA)	2011 Total ($ CA)	2010 ($ US)	2010 ($ CA)	2010 Total ($ CA)
Actifs titrisés en circulation						
Prêts sur cartes de crédit	5 898 $	510 $	6 389 $	6 213 $	510 $	6 849 $
Prêts-auto et crédit-bail automobile	6 596	1 668	8 242	3 656	2 052	5 782
Prêts aux étudiants	2 435	–	2 427	2 637	–	2 690
Créances clients	2 188	112	2 293	2 300	255	2 601
Titres adossés à des actifs	1 601	–	1 596	1 890	–	1 928
Créances au titre du matériel	1 020	–	1 017	820	475	1 312
Prêts à la consommation	765	–	762	–	–	–
Créances liées au marché de l'électricité	–	255	255	–	255	255
Créances au titre du financement des stocks des concessionnaires	586	576	1 160	76	255	333
Créances au titre du financement de parcs	225	122	346	102	102	206
Prêts aux grandes entreprises à recevoir	127	–	127	162	–	165
Prêts hypothécaires résidentiels	–	–	–	–	18	18
Total	21 441 $	3 243 $	24 614 $	17 856 $	3 922 $	22 139 $
Montant équivalent en dollars canadiens	21 371 $	3 243 $	24 614 $	18 217 $	3 922 $	22 139 $

Notre risque global a augmenté de 11 % par rapport à l'exercice précédent, situation qui reflète l'amélioration des conditions commerciales, laquelle a donné lieu à une augmentation des actifs titrisés en circulation des conduits multicédants. Étant donné que 87 % des actifs des conduits multicédants sont des actifs libellés en dollars américains, notre risque de perte maximal total présenté dans le tableau 39 tient compte de l'incidence des variations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain. En appliquant le taux de change en vigueur au 31 octobre 2010, notre risque de perte maximal aurait augmenté d'environ 13 % pour s'établir à 25,1 milliards de dollars en 2011, par rapport à l'exercice précédent, plutôt que de 11 %, comme il en est fait mention ci-dessus.

Le montant maximal des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des engagements d'achat en cours se chiffrait à 24,3 milliards de dollars au 31 octobre 2011 (21,8 milliards en 2010). Les variations par rapport à l'exercice précédent sont les suivantes : les actifs libellés en dollars américains ont augmenté de 3,5 milliards de dollars US par rapport à l'exercice précédent, principalement dans les catégories Prêts-auto et Prêts à la consommation; les actifs libellés en dollars canadiens ont diminué de 664 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement dans les catégories Prêts-auto et Créances au titre du matériel. Sur l'ensemble des engagements d'achat en cours, les conduits multicédants avaient acheté au total pour 16,3 milliards de dollars d'actifs financiers au 31 octobre 2011 (14,0 milliards en 2010).

Au 30 septembre 2011, la protection de crédit de premier niveau contre les pertes, après pondération fournie par les cédants des actifs financiers, s'établissait à 42 % du total des actifs (49 % en 2010), ce qui correspond à un multiple de couverture de 21,6 fois (13,1 fois en 2010) le taux de pertes annuel moyen pondéré prévu de 2 % (3,8 % en 2010) lié au portefeuille d'actifs du client. Comme un grand nombre de nos opérations liées à des conduits ont une échéance à court terme, nous pouvons ajuster le montant de la protection de premier niveau en fonction de la conjoncture économique changeante et du rendement du portefeuille. En outre, notre structure de frais contribue à diminuer le risque lié au portefeuille. Au 31 octobre 2011, 96 % (93 % en 2010) des actifs titrisés sont financés par le recouvrement du coût de financement et d'autres frais; ainsi, le coût payé par nos clients correspond à la somme du coût de financement du conduit majoré d'une commission qui couvre le coût des facilités de crédit attribuables et des services accessoires que nous ou des tiers engageons. Par conséquent, nous ne sommes pas exposés au risque de financement ou d'écart lié à ces actifs, lequel pourrait survenir dans des marchés volatils. Par ailleurs, un tiers non lié (l'investisseur qui prend en charge les pertes prévues) prend en charge les pertes sur créances, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs des conduits multicédants avant nous et les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des opérations effectuées par les conduits multicédants. Les agences de notation Moody's Investors Service (Moody's), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings (Fitch) évaluent les opérations financées par nos conduits multicédants aux États-Unis. Les opérations effectuées par nos conduits multicédants au Canada sont également évaluées par Dominion Bond Rating Services (DBRS). Chaque agence de notation qui évalue ces opérations examine également le rendement continu des opérations sur une base mensuelle et peut publier des rapports présentant de l'information détaillée sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par les conduits a totalisé 16,3 milliards de dollars, en hausse de 2,3 milliards, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient au plus grand recours au papier commercial par les clients. Une tranche de 68 % (67 % en 2010) de l'ensemble de ce papier commercial a obtenu la catégorie de cotes la plus élevée des agences de notation qui évaluent le PCAA. La tranche restante du papier commercial obtient la deuxième catégorie de cotes en importance attribuée par ces agences de notation. Les échéances moyennes pondérées (41,1 et 30,1 jours pour les conduits aux États-Unis; 35,6 et 38,2 jours pour les conduits au Canada aux 31 octobre 2011 et 2010, respectivement) demeurent plus longues que les moyennes historiques, ce qui a donné lieu à un calendrier des échéances bien équilibré et contribué à l'atténuation des risques de financement découlant des perturbations du marché. Nous achetons à l'occasion le PCAA émis par les conduits multicédants, en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter les liquidités générales du programme. Au 31 octobre 2011, la juste valeur de nos placements s'élevait à 111 millions de dollars (4 millions en 2010), lesquels sont classés comme des titres détenus à des fins de transaction.

Les conduits multicédants aux États-Unis comprennent 1,7 milliard de dollars de titres adossés à des actifs. Les conduits multicédants au Canada ne comprennent aucun titre adossé à des actifs, et les conduits multicédants aux États-Unis ne comprennent aucun nouveau titre adossé à des actifs depuis 2007. Les transactions liées aux titres adossés à des actifs existants sont amorties et assorties d'une protection de premier niveau contre les pertes. En 2008 et en 2009, certains conduits multicédants aux États-Unis ont eu recours à nos facilités de garantie de liquidités pour financer une portion des titres adossés à des actifs. Ces emprunts, déduction faite des radiations et des provisions, se chiffraient à 1,4 milliard de dollars (1,5 milliard en 2010) et sont compris dans le poste Prêts – prêts de gros. Nous continuons de recevoir des remboursements de capital sur ces prêts.

Création de produits de placement de crédit

Nous offrons des structures d'accueil généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Ces structures d'accueil émettent des effets capitalisés et non capitalisés. Dans certains cas, nous investissons dans ces effets. Les agences de notation externes peuvent attribuer des cotes aux effets capitalisés. Par ailleurs, ces effets peuvent être cotés en Bourse. Bien que l'on s'attende à ce que la plupart des effets capitalisés soient vendus selon une stratégie d'achat à long terme, nous agissons occasionnellement à titre de teneur de marché. Pour de plus amples renseignements sur les effets non capitalisés, veuillez vous reporter aux notes 6 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Comme c'est le cas pour tous nos dérivés, les contrats sur dérivés conclus avec ces structures d'accueil sont comptabilisés à leur juste valeur dans les actifs et les passifs se rapportant aux dérivés. Notre exposition à ces structures d'accueil a diminué par rapport à l'exercice précédent, par suite de la liquidation de certaines de ces entités. Au 31 octobre 2011, les actifs dans ces structures d'accueil s'établissaient à 758 millions de dollars (1,5 milliard en 2010), dont une tranche de néant était consolidée aux 31 octobre 2011 et 2010. Au 31 octobre 2011, nos placements dans les effets capitalisés, les créances liées aux dérivés et les valeurs nominales des effets non capitalisés liés aux structures d'accueil non consolidées s'établissaient à 17 millions de dollars (19 millions en 2010), à néant (néant en 2010) et à néant (néant en 2010), respectivement.

Financement structuré

Nous investissons dans des titres à enchères américains d'entités qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Au 31 octobre 2011, le total des actifs des EDDV de titres à enchères non consolidées dans lesquelles nous avons des placements importants s'établissait à 3,2 milliards de dollars (3,5 milliards en 2010). Le risque de perte maximal lié à ces EDDV se chiffrait à 813 millions de dollars (834 millions en 2010). Le total de l'actif de ces EDDV de titres à enchères et le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés ont diminué par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'amortissement régulier des actifs sous-jacents. Au 31 octobre 2011, environ 77 % de ces placements présentaient une cote AAA. Les intérêts créditeurs sur les placements dans des titres à enchères, qui sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt, se sont chiffrés à 24 millions de dollars pour l'exercice (36 millions en 2010; 78 millions en 2009).

Nous vendons également des titres à enchères à des programmes d'obligations encaissables par anticipation. Nous sommes l'agent de revente des certificats à taux variable émis par ces programmes et nous procurons des facilités de liquidités et des lettres de crédit à chaque programme d'obligations encaissables par anticipation lié à des titres à enchères. L'information sur les garanties présentée à la note 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2011 porte notamment sur les facilités de liquidités et sur les lettres de crédit. Au 31 octobre 2011, le total des actifs des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères non consolidés, dans lesquels nous avons effectué d'importants investissements, se chiffrait à 709 millions de dollars (743 millions en 2010). Nous ne détenions aucun certificat à taux variable à titre d'agent de revente dans le cadre des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères aux 31 octobre 2011 et 2010. Les commissions touchées à l'égard des services de revente et des lettres de crédit et facilités de liquidités fournies, qui sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt, se sont élevées à 1 million de dollars pour l'exercice (1 million en 2010; 3 millions en 2009).

Au cours d'un exercice antérieur, nous avons également vendu des titres à enchères à la juste valeur de marché à l'intention d'une entité non affiliée et non consolidée. L'achat des titres à enchères par cette entité a été financé par un prêt que nous avons consenti, et le prêt est garanti par les divers actifs de l'entité. Au 31 octobre 2011, le total des actifs de cette entité et notre risque maximal de perte s'établissaient à 435 millions de dollars (450 millions en 2010) et à 414 millions (426 millions en 2010), respectivement. Les commissions reçues de cette entité, provenant de la facilité de crédit, des services administratifs et des garanties que nous lui fournissons, ainsi que de nos services à titre d'agent de revente des titres à enchères détenus par l'entité, se sont chiffrées à 1 million de dollars au cours de l'exercice (3 millions en 2010; 4 millions en 2009). Ce montant est comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêt. Les intérêts créditeurs sur le prêt et sur la facilité de crédit, qui sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt, ont totalisé 1 million de dollars pour l'exercice (5 millions en 2010; 7 millions en 2009).

Fonds de placement

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque qu'ils souhaitent, et nous couvrons notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans ces fonds référencés. Notre exposition totale, qui vise principalement les placements dans les fonds référencés, a diminué de 31 millions de dollars pour s'établir à 30 millions au 31 octobre 2011. Par ailleurs, le total de l'actif détenu dans des fonds référencés non consolidés a diminué de 138 millions de dollars pour s'établir à 111 millions au 31 octobre 2011, en raison du rendement négatif des fonds référencés et des rachats de capitaux effectués par RBC et par des tiers investisseurs dans les fonds.

Fiducies, fonds communs de placement, organismes de placement collectif et fonds distincts

Lorsqu'elle agit à titre de fiduciaire, RBC Dexia IS doit, aux termes de sa responsabilité fiduciaire, agir au mieux des intérêts des bénéficiaires des fiducies. Une tranche de 50 % des commissions que touche RBC Dexia IS est incluse dans nos revenus, ce qui représente notre participation dans la coentreprise. Se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2011 pour plus de détails.

Nous gérons les actifs des fonds communs de placement et des organismes de placement collectif et nous touchons des commissions fondées sur les taux du marché pour ces fonds et ces organismes, mais nous ne garantissons aucunement aux investisseurs le capital ni les rendements de ces fonds et de ces organismes. Par ailleurs, nous gérons des actifs investis dans des fonds distincts, relativement auxquels nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance, et nous touchons des commissions fondées sur les taux du marché pour ces fonds.

Garanties, engagements envers la clientèle de détail et engagements commerciaux

Comme il est décrit à la note 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2011, nous concluons des ententes de garanties en contrepartie de frais inscrits à titre de revenus autres que d'intérêt. Au 31 octobre 2011, le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à ces garanties se chiffrait à 71,5 milliards de dollars (72,6 milliards en 2010). La diminution tient principalement au nombre moins élevé de dérivés de crédit et de produits à valeur stable. En outre, au 31 octobre 2011, les garanties pour prêt de titres de RBC Dexia IS totalisaient 52,6 milliards de dollars (52,1 milliards en 2010). Le risque auquel nous sommes exposés correspond à 50 % de ce montant. Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximal en cas de défaut complet des parties aux garanties, sans qu'il soit tenu compte des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu des dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison de biens détenus ou reçus en gage. Au 31 octobre 2011, le montant maximal potentiel des paiements futurs sur nos facilités de garantie de liquidités relativement à nos programmes de PCAA était de 22,0 milliards de dollars (19,1 milliards en 2010), dont une tranche correspondant à 95 % (96 % en 2010) était engagée auprès de conduits multicédants gérés par RBC.

Nous fournissons aussi des engagements à nos clients dans le but de les aider à combler leurs besoins de financement. Ces garanties et ces engagements nous exposent au risque d'illiquidité et de financement. Le tableau ci-après présente un sommaire détaillé de nos engagements hors bilan. La note 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2011 fournit des renseignements détaillés sur nos garanties et nos engagements.

Engagements envers la clientèle de détail et engagements commerciaux (1) **Tableau 40**

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Lettres de crédit documentaire	191 $	– $	– $	– $	191 $
Engagements de crédit et facilités de liquidités	5 559	54 533	36 302	3 315	99 709
Montants non engagés (2)	–	166 488	–	–	166 488
	5 750 $	221 021 $	36 302 $	3 315 $	266 388 $

(1) Basé sur la durée restante jusqu'à l'échéance.

(2) Les montants non engagés représentent les montants que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

Aperçu

Nos activités commerciales nous exposent à divers risques, qui touchent presque toutes les facettes de notre exploitation. Notre capacité à gérer ces risques constitue l'une des principales compétences de RBC, et elle est étayée par notre culture bien établie et notre démarche efficace en matière de gestion des risques.

Nous gérons nos risques en cherchant à nous assurer que nos activités commerciales et nos opérations se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés et qu'elles s'alignent sur notre goût du risque; nous gérons ce dernier au sein de RBC en assurant le respect de notre cadre de gestion lié à notre goût du risque à l'échelle de l'entreprise.

Goût du risque
Notre goût du risque correspond à la nature et au montant des risques que nous sommes disposés à accepter pour atteindre nos objectifs. Notre cadre de gestion lié à notre goût du risque comporte les quatre principales composantes suivantes :

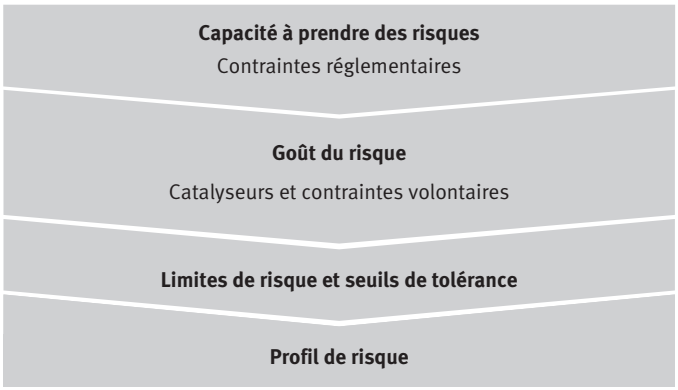

Le cadre de gestion fournit une démarche structurée visant à :

1. Délimiter notre **capacité à prendre des risques** en établissant les contraintes réglementaires qui limitent notre capacité à accepter le risque.
2. Établir et confirmer, sur une base régulière, notre goût du risque, lequel se compose de **catalyseurs** qui représentent les objectifs commerciaux entraînant des risques que nous devons accepter pour générer les rendements financiers voulus, et les **contraintes volontaires** qui limitent les risques que nous prenons ou exercent une influence sur ceux-ci. Nos contraintes volontaires sont les suivantes :
   - maintenir une cote AA ou une cote supérieure;
   - assurer l'adéquation du capital en maintenant des ratios de capital supérieurs aux seuils fixés par les agences de notation et les organismes de réglementation;
   - maintenir une faible exposition aux événements entraînant un stress;
   - maintenir la stabilité du bénéfice;
   - assurer une gestion rigoureuse du risque d'illiquidité et de financement;
   - maintenir une gestion rigoureuse du risque en matière de conformité à la réglementation et du risque opérationnel;
   - maintenir un profil de risque qui ne comporte pas plus de risques que le profil de risque de notre homologue moyen.
3. Établir des **limites de risque et seuils de tolérance** afin de s'assurer que les activités entraînant la prise de risques s'alignent sur notre goût du risque.
4. Évaluer régulièrement notre **profil de risque**, à savoir les risques auxquels nous sommes exposés, par rapport à notre goût du risque, et s'assurer que les mesures appropriées sont prises avant que le profil de risque ne cesse de correspondre à notre goût du risque.

Le cadre de gestion lié à notre goût du risque est structuré de manière qu'il puisse être appliqué à l'échelle de l'entreprise, des secteurs d'exploitation, des unités fonctionnelles et de la personne morale. Nous continuons d'établir notre goût du risque à l'échelle des secteurs d'exploitation, et de confirmer les contraintes liées aux principaux risques auxquels nos secteurs d'exploitation sont exposés.

Nous tenons compte du goût du risque dans nos stratégies commerciales et dans notre plan relatif au capital. Au cours de 2011, nous avons appliqué le concept de « position de risque », qui permet d'obtenir un aperçu de l'incidence prévue des priorités stratégiques sur le profil de risque. Nous analysons la position de risque, de même que les objectifs de croissance et les changements prévus, de manière à comprendre les répercussions possibles sur le profil de risque commercial. Nous nous assurons également que la stratégie commerciale correspond au goût du risque de l'entreprise et des secteurs d'exploitation.

Principes de gestion du risque
Les principes suivants servent de lignes directrices aux fins de la gestion des risques au sein de l'entreprise :

1. **Pour maintenir un équilibre efficace entre les risques et les récompenses,** nous assurons la concordance entre notre goût du risque et notre stratégie commerciale; nous diversifions les risques; nous établissons adéquatement les prix en fonction des risques; nous atténuons les risques au moyen de contrôles permettant de les détecter et de les prévenir; nous transférons les risques à des tiers.
2. **Tous les échelons de l'organisation sont responsables de la gestion du risque.** Chaque secteur d'exploitation est responsable de la gestion active des risques qu'il prend, et la Gestion des risques du Groupe et les autres unités fonctionnelles des Services de soutien généraux fournissent à cette fin des lignes directrices et assurent une surveillance.
3. **Nous basons notre processus de prise de décisions sur notre compréhension des risques** et nous procédons à une évaluation rigoureuse des risques liés aux relations, aux produits, aux transactions et aux autres activités commerciales.
4. **Nous évitons toute activité qui ne cadre pas avec nos valeurs, notre code de conduite ou nos politiques,** ce qui nous aide à protéger notre réputation.
5. **L'attention que nous prêtons à nos clients réduit nos risques,** car elle nous permet de connaître nos clients et de nous assurer que tous les produits et toutes les transactions répondent aux besoins des clients et que ces derniers en ont une bonne compréhension.
6. Nous nous assurons que tous les échelons de l'organisation **exercent des jugements et font preuve de bon sens** aux fins de la gestion du risque.

Gouvernance du risque
La pyramide de structure générale de gouvernance du risque ci-dessous illustre les rôles et responsabilités des diverses parties prenantes aux fins de la gestion du risque d'entreprise. Nous comparons régulièrement cette structure aux meilleures pratiques de l'industrie et aux lignes directrices des autorités de réglementation.

Le Conseil d'administration fournit des services de surveillance et s'acquitte de son mandat de gestion principalement par l'entremise de ses comités de gestion des risques et de ses autres comités, y compris le Comité de vérification, le Comité de la gouvernance et des affaires publiques et le Comité des ressources humaines. Les activités de surveillance du comité de

gestion des risques visent à s'assurer que la fonction de gestion des risques est indépendante des secteurs dont les activités font l'objet d'un examen par cette fonction, et que les politiques, procédures et contrôles qu'utilise la direction sont suffisants et que les risques concordent avec notre cadre de gestion du risque et notre goût du risque.

La haute direction est dirigée par le président et chef de la direction. Elle est responsable de notre stratégie et de sa mise à exécution et elle doit à cette fin donner le ton. La haute direction détermine le goût du risque et recommande ce dernier au comité de gestion des risques du Conseil, à des fins d'approbation. Les activités de surveillance des risques de la haute direction incombent principalement au Comité de la politique de prêt. Ce comité, qui collabore avec les comités de gestion des risques, constitue le principal comité de gestion des risques. Il est chargé de faire en sorte que notre profil de risque général cadre avec nos objectifs stratégiques et avec notre goût du risque, et qu'un processus permanent de gestion des risques approprié et efficace a été mis en œuvre. Notre structure de gestion des risques bénéficie également de l'appui :

- du chef de la gestion des risques et de la Gestion des risques du Groupe, qui sont principalement chargés de promouvoir notre culture de gestion du risque et de surveiller notre profil de risque en fonction de notre goût du risque, et qui assurent le maintien du programme mis en place à l'échelle de l'entreprise pour cerner, évaluer, contrôler et communiquer les risques importants avec lesquels nous devons composer;
- du chef de la conformité à la réglementation et de la Gestion de la conformité, qui assurent la surveillance de nos politiques et de nos processus élaborés afin d'atténuer et de gérer le risque au chapitre de la conformité à la réglementation;
- de la Trésorerie générale, qui gère et surveille notre position de capital, notre risque de taux d'intérêt structural et notre risque d'illiquidité et de financement;
- des secteurs d'exploitation, qui sont responsables de la gestion des risques qui leur sont propres et qui doivent aligner les stratégies commerciales sur le goût du risque et cerner, contrôler ainsi que gérer les risques assumés.

Les rôles que jouent les diverses parties prenantes dans le cadre de notre programme de gestion du risque d'entreprise sont décrits plus en détail dans l'analyse des risques présentée ci-après.

Au cours de 2011, nous avons amélioré davantage notre structure de gouvernance du risque. Nous avons continué de nous assurer que nos programmes de rémunération concordent avec le cadre de gestion du risque d'entreprise et qu'il existe un équilibre adéquat entre les risques et les récompenses. Nous avons par ailleurs continué d'améliorer nos comités régionaux de gouvernance d'entreprise en 2011. Ces comités, qui assurent des fonctions de surveillance et de suivi, portent les questions en matière de risque et de gouvernance à l'attention de la haute direction. Nous avons créé un comité de gouvernance d'entreprise pour nos activités aux États-Unis, en Europe et en Asie-Pacifique.

Évaluation des risques

Notre capacité à évaluer les risques est une composante clé de nos processus de gestion du risque et du capital à l'échelle de l'entreprise. Certaines méthodes d'évaluation s'appliquent à divers types de risques, tandis que certaines autres ne s'appliquent qu'à un seul type de risque. Bien que l'évaluation quantitative des risques soit importante, nous nous appuyons également sur des facteurs qualitatifs. Nos modèles et techniques d'évaluation font continuellement l'objet d'évaluations indépendantes afin de déterminer leur pertinence et leur fiabilité. Dans le cas des types de risques difficiles à quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'évaluer le niveau de risque général et de nous assurer qu'il s'aligne sur notre goût du risque.

Pertes prévues

Les pertes prévues représentent les pertes auxquelles la conduite des affaires normales est susceptible de donner lieu dans une période de temps donnée selon les prévisions statistiques.

Pertes imprévues et capital économique

Les pertes imprévues représentent une estimation statistique de l'excédent des pertes réelles sur les pertes prévues pour un horizon donné, évalué en fonction d'un niveau de confiance précis. Nous utilisons du capital économique pour neutraliser toute perte imprévue. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Test de tension

L'application de tests de tension est une technique de gestion du risque qui consiste à prendre en considération l'incidence des variations défavorables de un ou plusieurs facteurs de risque. Elle permet de s'assurer que les risques que nous prenons concordent avec notre goût du risque et elle constitue une composante clé de nos processus de gestion du capital et d'évaluation de l'adéquation du capital. Les résultats de l'évaluation des facteurs de stress sont revus régulièrement par la haute direction et, dans bien des cas, par le Comité de gestion des risques du Conseil.

Le programme de tests de tension que nous appliquons à l'échelle de l'entreprise utilise des scénarios de stress de gravités diverses élaborés à partir d'événements exceptionnels mais plausibles, qui pourraient avoir une incidence défavorable sur le marché et l'économie. Nous évaluons ces scénarios et intégrons les résultats afin d'obtenir un aperçu, à l'échelle de l'entreprise, des incidences sur nos résultats financiers et nos besoins de trésorerie. À partir de prévisions macroéconomiques, le programme établit les incidences sur divers types de risque à l'échelle de l'entreprise. Les scénarios macroéconomiques pris en considération cette année comprennent une importante récession, une crise de l'endettement touchant des États souverains, un atterrissage brutal des marchés émergents et un contexte inflationniste aux États-Unis. Selon nos évaluations, nous sommes en mesure de gérer les répercussions de ces scénarios sur notre capital et nos résultats financiers.

Outre le programme mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise, nous effectuons divers tests de tension s'appliquant à un secteur d'activité, un portefeuille ou un type de risque précis, y compris le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque de taux d'intérêt structural, le risque de crédit lié aux prêts de détail et de gros et le risque d'assurance. Les résultats des tests sont utilisés dans le cadre de divers processus nécessitant la prise de décisions, y compris les ajustements apportés à certaines limites de risque, les ajustements apportés à des portefeuilles donnés et les stratégies de mise en œuvre des opérations. Outre les tests de tension déjà en place, nous effectuons des évaluations spéciales, le cas échéant, afin de faciliter l'évaluation de facteurs de risque émergents.

Validation des modèles

Nous évaluons et gérons les différents types de risques à l'aide de modèles. Nous avons recours à un processus de validation globale en vertu duquel nous révisons les modèles, les paramètres d'entrée et les données obtenues. Dans le cadre de ce processus, nous examinons notamment les données utilisées, les fondements logiques et théoriques sur lesquels repose le modèle, le processus de traitement, l'interprétation des données obtenues et l'utilisation stratégique des résultats tirés du modèle. Notre processus de validation des modèles est conçu afin de nous assurer que tous les facteurs de risque sous-jacents sont cernés et atténués avec succès. Afin d'assurer la solidité de nos techniques d'évaluation, la validation des modèles est effectuée par des spécialistes du risque n'ayant aucun lien avec les personnes responsables de l'élaboration et de l'application des modèles et des hypothèses. Si une validation indépendante ne peut être réalisée à l'interne (p. ex., pour des modèles particulièrement spécialisés), nous retenons les services d'experts indépendants pour valider le modèle. Les services de vérification interne examinent régulièrement les processus de validation, ainsi que les résultats et les conclusions auxquels ils donnent lieu.

Contrôle du risque

Nous avons recours à un processus exhaustif de contrôle du risque à l'appui de notre démarche de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Le processus de contrôle repose sur le cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise, sur les cadres de gestion propres à chaque risque et sur les cadres de gestion des liquidités, de la conformité et du capital. Ces cadres établissent les fondements en vue de l'élaboration et de la communication de politiques, de la mise en œuvre de processus officiels d'examen et d'approbation des risques, ainsi que de l'établissement des pouvoirs délégués et des limites de risque fixées. La mise en œuvre de contrôles du risque solides nous permet d'optimiser le rapport risque-rendement de chaque portefeuille et de chaque opération.

Nos cadres et politiques de gestion du risque sont structurés selon les cinq niveaux suivants :

Niveau 1 : Cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ce cadre donne un aperçu du programme mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour cerner, évaluer, contrôler et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés. Le cadre de gestion lié à notre goût du risque étaye ce cadre.

Niveau 2 : Cadres de gestion propres à chaque risque : ces cadres de gestion individuels exposent plus en détail chaque type de risque, ainsi que les méthodes utilisées pour cerner et évaluer les risques, pour assurer leur suivi et pour présenter de l'information à leur sujet, de même que les principales politiques et les principaux rôles et responsabilités.

Niveau 3 : Politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ces politiques constituent des critères minimaux en vertu desquels nos secteurs d'exploitation et nos employés doivent exercer leurs activités.

Niveau 4 : Politiques de gestion des risques multiples à l'échelle de l'entreprise : ces politiques régissent les activités telles que l'examen et

l'approbation des risques liés aux produits, les tests de tension, les limites de risque, les pouvoirs d'approbation des risques et la gestion des risques liés aux modèles.

Niveau 5 : Politiques et procédures propres aux secteurs d'exploitation : ces politiques et ces procédures sont élaborées afin de gérer les risques qui sont propres aux activités des secteurs d'exploitation.

Processus d'examen et d'approbation des risques
Les processus d'examen et d'approbation des risques sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe, en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque visé. En règle générale, dans le cadre du processus, une personne, un groupe ou un comité indépendants procède à l'examen officiel des risques et approuve ceux-ci. Les responsabilités au chapitre de l'approbation sont régies par les pouvoirs délégués, selon les catégories suivantes : opérations, prêts structurés, projets et initiatives, et nouveaux produits et services.

Pouvoirs et limites
Le Comité de gestion des risques du Conseil d'administration délègue les pouvoirs liés à l'établissement de limites concernant le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'assurance au président et chef de la direction et au chef de la gestion des risques. En vertu des pouvoirs qui leur sont délégués, ces dirigeants peuvent approuver les limites d'exposition aux risques à l'échelle individuelle et pour chaque secteur géographique (pays et région) et secteur d'activité qui s'inscrivent dans des paramètres définis, établir des limites en matière de prise ferme et de placements pour ce qui est des activités de négociation et des services de banque d'investissement et établir des seuils de tolérance à l'égard du risque de marché.

Le Conseil d'administration délègue également les pouvoirs liés au risque d'illiquidité au président et chef de la direction, au chef de l'administration et chef des finances et au chef de la gestion des risques. Ces pouvoirs constituent un contrôle clé visant à s'assurer que des sources fiables et rentables de liquidités sont disponibles pour satisfaire à nos engagements actuels et possibles.

Communication de l'information
Le processus de suivi et la communication des risques à l'échelle de l'entreprise constituent des composantes cruciales de notre programme général de gestion du risque et ils étayent la capacité des hauts dirigeants et du Conseil d'administration à assumer efficacement leurs responsabilités en matière de gestion et de surveillance des risques. Chaque trimestre, les cadres dirigeants et le Conseil d'administration reçoivent le rapport sur les risques du Groupe, qui comporte un examen détaillé de notre profil de risque par rapport à notre goût du risque et porte sur divers risques avec lesquels nous devons composer et qui contient une analyse des questions et tendances connexes. Outre les rapports sur la surveillance régulière des risques, d'autres rapports concernant les risques émergents ou les variations importantes de notre niveau de risque sont présentés aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration à des fins de discussion. Les rapports présentés au cours de l'exercice ont notamment porté sur les contrôles opérationnels et le programme de gouvernance du secteur Marchés des Capitaux; les risques liés à la sécurité du système d'information et l'atténuation de ces risques; l'analyse des scénarios concernant l'Europe pour les tests de tension.

Le texte grisé et les tableaux suivis d'un astérisque (*) qui figurent dans la section du rapport de gestion qui suit présentent les informations sur les risques de crédit et de marché et sur les risques d'illiquidité et de financement que nous avons fournies conformément au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », ainsi qu'une analyse portant sur la façon dont nous évaluons nos risques ainsi que sur les objectifs, politiques et méthodes qui servent à gérer ces risques. Par conséquent, ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante des états financiers consolidés annuels des exercices terminés les 31 octobre 2011 et 2010.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité possible ou la réticence d'un débiteur à s'acquitter de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit peut être direct et découler du risquede défaillance d'un débiteur principal (p. ex., émetteur, débiteur, contrepartie, emprunteur ou titulaire de police) ou indirect et associé à un débiteur secondaire (p. ex., garant, réassureur).

Si nous ne réussissons pas à gérer efficacement le risque de crédit lié à tous nos produits, services et activités, cela pourrait avoir une importante incidence directe et immédiate sur nos résultats et notre réputation.

Afin d'assurer un équilibre entre les risques et le rendement :

- nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise aux fins de notre croissance;
- nous diversifions les risques de crédit liés aux transactions, aux relations d'affaires et aux portefeuilles;
- nous utilisons des systèmes ou d'autres méthodes d'évaluation du risque de crédit approuvées, des politiques et des outils aux fins de l'établissement de cotes de crédit;
- nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit pris en charge;
- nous appliquons une démarche uniforme aux fins de l'évaluation des risques de crédit auxquels nous sommes exposés;
- nous atténuons le risque de crédit au moyen de contrôles préventifs et de contrôles de détection;
- nous transférons les risques de crédit à des tiers, le cas échéant, au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, notamment des opérations de couverture et des assurances;
- nous avons recours à un processus permanent de suivi et d'administration du risque de crédit.

Mesure du risque

Nous quantifions le risque de crédit, tant en ce qui concerne les risques liés aux débiteurs individuels que ceux liés aux portefeuilles, afin de gérer les pertes sur créances prévues et de réduire les pertes imprévues afin de limiter la volatilité des résultats.

Nous avons recours à divers processus d'évaluation des risques pour nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail. Le portefeuille de prêts de gros donne lieu à des risques liés aux entreprises, aux États souverains et aux banques, y compris les prêts aux entreprises de moyenne et grande taille, aux États souverains, aux entités du secteur public, aux institutions financières, aux fonds, aux opérations de titrisation de titres adossés à des actifs, à certains particuliers et à la gestion de patrimoine, et certains prêts aux petites entreprises gérés individuellement. Le portefeuille de prêts de détail se compose des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises gérés collectivement. Les systèmes d'établissement de cotes de crédit ont été élaborés afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt d'une manière précise et uniforme.

Deux approches peuvent principalement être utilisées pour la mesure du risque de crédit et l'établissement du capital réglementaire en vertu de l'accord de Bâle II : l'approche des notations internes avancées et l'approche standardisée. Nous utilisons l'approche des notations internes avancées pour la plupart de nos risques de crédit.

Le capital économique, qui correspond à notre propre quantification du risque, est couramment utilisé pour évaluer le rendement, pour établir les limites et pour déterminer l'adéquation des fonds propres internes.

Les principaux paramètres utilisés pour évaluer notre risque de crédit lié au capital réglementaire et au capital économique sont les suivants :

- Probabilité de défaillance : pourcentage estimatif qui représente la probabilité qu'un cas de défaillance par un débiteur se produise dans un délai de un an lorsqu'une cote donnée a été attribuée ou qu'un portefeuille d'expositions existe.
- Risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance : montant prévu dû par un débiteur au moment de la défaillance.
- Perte en cas de défaillance : pourcentage estimatif du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance que nous ne nous attendons pas à recouvrer au cours des processus de perception et de recouvrement.

Ces paramètres sont fondés sur l'expérience historique des systèmes internes d'établissement des cotes de crédit conformément aux normes de supervision, et ils sont validés par des experts indépendants et mis à jour régulièrement.

En vertu de l'approche standardisée, qui est utilisée principalement pour RBC Dexia IS, RBC Bank (USA) et nos activités bancaires dans les Antilles, les facteurs de pondération des risques prescrits par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) servent à calculer les actifs pondérés en fonction des risques relativement au risque de crédit.

Portefeuille de prêts de gros

En ce qui concerne les prêts de gros, le système d'établissement de cotes de crédit sert à évaluer les risques liés à nos activités de prêt, selon deux dimensions.

En premier lieu, une cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est attribuée à chaque débiteur; cette cote reflète notre évaluation de la qualité du crédit du débiteur. Chaque cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est assortie d'une probabilité de défaillance. La cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur classe le risque de défaillance d'un débiteur et correspond à notre évaluation de la capacité et de la volonté du débiteur de satisfaire à ses obligations contractuelles

lorsqu'il existe des conditions commerciales défavorables ou entraînant un stress, des creux dans le cycle économique, des ralentissements économiques ou des événements imprévus susceptibles de se produire.

L'attribution des cotes d'évaluation du risque lié à l'emprunteur se fonde sur une évaluation du risque commercial et du risque financier liés aux débiteurs au moyen d'une analyse fondamentale de leur solvabilité, qui est étayée par des modèles quantitatifs.

Notre système d'établissement de cotes de crédit est semblable à celui utilisé par les agences de notation externes. Le tableau suivant illustre ce système de notation interne, lequel se base sur 22 points, et il fournit une comparaison par rapport aux cotes de crédit attribuées par les agences externes.

Cotes de crédit internes — **Tableau 41**

Cotes	Standard & Poor's (S&P)	Moody's Investor Service (Moody's)	Description
1 à 4	AAA à AA-	Aaa à Aa3	de première qualité
5 à 7	A+ à A-	A1 à A3	
8 à 10	BBB+ à BBB-	Baa1 à Baa3	
11 à 13	BB+ à BB-	Ba1 à Ba3	de qualité inférieure
14 à 16	B+ à B-	B1 à B3	
17 à 20	CCC+ à CC	Caa1 à Ca	
21 à 22	C à D	C à faillite	Prêts douteux/défaillances

En second lieu, un taux de perte en cas de défaillance est établi pour chaque facilité de crédit. Les taux de perte en cas de défaillance se fondent en grande partie sur des facteurs tels que le rang des prêts, les garanties additionnelles et le type de produit, ainsi que le secteur dans lequel le débiteur exerce ses activités et le contexte du marché.

Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance est estimé en fonction du risque actuel lié au débiteur et de toute variation future possible de ce risque en raison de facteurs tels que la qualité du crédit du débiteur et le type d'engagement de crédit.

Ces cotes et ces évaluations des risques servent à déterminer le montant des pertes prévues et imprévues, ainsi que le montant du capital économique et du capital réglementaire. Elles servent aussi aux fins de l'établissement des plafonds de risque, de la gestion des portefeuilles et de l'établissement des prix des produits.

Portefeuille de prêts de détail

L'évaluation du crédit par cote constitue le principal système d'établissement de notation utilisé pour évaluer les risques liés au débiteur et à la transaction dans le cas des prêts de détail. Nous utilisons cette évaluation, de même que nos stratégies aux fins de la prise de décisions, dans le cas des nouveaux clients (évaluation par cote des nouveaux clients) ainsi qu'aux fins de la gestion des comptes des clients existants (évaluation du comportement par cote).

Les modèles d'évaluation par cote des nouveaux clients, qui sont utilisés à des fins de souscription, se fondent sur des méthodes statistiques établies d'analyse des caractéristiques des nouvelles demandes et du risque passé afin d'estimer le risque de crédit futur. Lors de l'élaboration des modèles, les sources de données comprennent les données fournies par le client, telles que les états de service, les données provenant de nos systèmes internes, telles que les renseignements sur les prêts, et les données fournies par des sources externes, comme les agences de notation.

Nous nous servons de modèles d'évaluation du comportement par cote aux fins de la gestion continue des comptes des clients ayant un prêt de détail avec lesquels nous avons une relation bien établie. Ces modèles se fondent sur des techniques statistiques qui tiennent compte du comportement passé afin de prédire le comportement futur et qui incorporent des informations telles que les flux de trésorerie et les tendances en matière d'emprunts, ainsi que l'étendue de notre relation avec le client. Les modèles d'évaluation du comportement par cote sont dynamiques et ils sont habituellement mis à jour mensuellement afin de constamment réévaluer et atténuer les risques. Les caractéristiques utilisées aux fins de ces modèles se fondent sur les données liées aux comptes existants et aux prêts concernant chaque client, ainsi que sur les données fournies par des sources externes, telles que les agences de notation.

Aux fins de la gestion générale des portefeuilles, nous évaluons les risques liés aux prêts de détail collectivement, et chaque bloc d'expositions regroupe les risques possédant des caractéristiques homogènes. Nous sommes d'avis que ces blocs d'expositions permettent d'estimer avec une plus grande précision et une plus grande uniformité les caractéristiques des défaillances et des pertes. Nous évaluons également les facteurs de stress liés à nos portefeuilles afin d'évaluer leur vulnérabilité advenant divers scénarios économiques défavorables.

Les critères utilisés pour établir les blocs d'expositions servant à quantifier les risques comprennent la cote de comportement, le type de produit (prêt hypothécaire, prêt sur cartes de crédit, marge de crédit et prêt remboursable par versements), le type de garantie (biens meubles, actifs liquides et biens immobiliers), le temps pendant lequel le compte a été inscrit dans nos livres comptables, ainsi que la situation de défaillance (prêt productif, en retard, en défaillance) liée au risque. Nous procédons à un suivi régulier et à des ajustements périodiques afin de nous assurer que ce processus donne lieu à une différenciation des risques utile. Nous transférons les expositions d'un bloc à l'autre pour évaluer la qualité du crédit.

Les blocs sont également évalués selon les paramètres utilisés pour évaluer le risque de crédit (la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque de perte) et ils tiennent compte des caractéristiques de l'emprunteur et de la transaction, notamment l'évaluation du comportement par cote, le type de produit et la situation de défaillance. Nous estimons la perte en cas de défaillance en fonction de facteurs propres à la transaction, notamment les types de produits, le ratio prêt-valeur et les types de garanties. Nos cotes de crédit sont revues et mises à jour régulièrement.

Le tableau suivant illustre les taux de probabilité qu'une défaillance se produise et les niveaux de risque connexes :

Cotes de crédit internes — **Tableau 42**

Taux de probabilité	Description
0,0 % – 1,0 %	Faible risque
1,1 % – 6,4 %	Risque moyen
6,5 % – 99,99 %	Risque élevé
100,00 %	Prêts douteux/défaillances

Contrôle du risque

Le Conseil d'administration et ses comités, la haute direction, le Comité de la politique de prêt et les autres comités de gestion du risque collaborent afin de s'assurer qu'un cadre de gestion du risque de crédit et des politiques, processus et procédures connexes ont été mis en place pour gérer le risque de crédit, et ils approuvent les limites liées au risque de crédit. Des rapports sont fournis au Conseil d'administration, au Comité de la politique de prêt et aux cadres dirigeants afin de les tenir informés de notre profil de risque, y compris les informations sur les tendances, les principaux problèmes liés au risque de crédit et les variations de nos expositions, afin de faire en sorte que des mesures appropriées soient prises, le cas échéant. Nos politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et tiennent compte de divers contextes liés aux emprunteurs, aux transactions et à la gestion de portefeuilles.

Nos politiques en matière de crédit font partie intégrante de notre cadre de gestion du risque de crédit, elles établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et se définissent comme suit :

Évaluation du risque de crédit

- Utilisation obligatoire de systèmes aux fins des analyses de l'évaluation des risques ainsi que de cotes de crédit.
- Établissement de critères uniformes d'évaluation du risque de crédit.
- Établissement d'exigences standard liées au contenu dans les documents de demande de crédit.

Atténuation du risque de crédit

Montages financiers

- Des politiques et procédures précises en matière de gestion du risque de crédit servent à établir les exigences relatives à la structuration des transactions. Les facteurs d'atténuation des risques comprennent le recours à des garanties, à des créances de premier rang, à des exigences prêt-valeur et à des clauses restrictives. Des lignes directrices propres à chaque produit décrivent les montages adéquats des produits et les critères relatifs aux clients et aux garants. Les tiers garants avec qui nous faisons affaire sont principalement des organismes commandités par des États souverains.

Biens donnés en garantie

- Nous exigeons souvent des débiteurs qu'ils donnent des biens en gage à titre de garantie lorsque nous leur accordons un prêt. La mesure dans laquelle les biens donnés en garantie atténuent les risques dépend de la valeur, du type et de la qualité desdits biens.

Dérivés de crédit

- Les dérivés de crédit servent à atténuer la concentration des risques liés à un secteur d'activité et le risque lié à une seule entreprise. Pour une description plus détaillée des types de

dérivés de crédit auxquels nous avons recours et de la façon dont nous gérons le risque de crédit connexe, se reporter à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2011

Approbation des produits

- Les propositions pour des produits et services de crédit font l'objet d'un examen approfondi et sont approuvées conformément à un cadre d'évaluation des risques.

Gestion des portefeuilles de crédit

- Les plafonds servent à nous assurer que notre portefeuille est bien diversifié, qu'il réduit la concentration du risque et qu'il s'aligne sur notre goût du risque.
- Nous établissons des plafonds relativement aux risques de crédit suivants : le risque lié à une seule entreprise (capital notionnel et capital économique), le risque de prise ferme, le risque lié à un secteur géographique (pays et région), le risque lié à un secteur d'activité (capital notionnel et capital économique) et le risque lié aux produits et aux portefeuilles, lorsque c'est nécessaire.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de crédit n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2010.

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est calculé en fonction des définitions présentées dans l'accord de Bâle II. En vertu de cette méthode, le risque est calculé **compte non tenu de tout bien donné en garantie, mais compte tenu d'une estimation des variations futures possibles de ce risque.** Le risque de crédit brut est classé dans les risques liés aux prêts et autres risques ainsi que dans les risques liés aux activités de négociation.

Les risques liés aux prêts et autres risques comprennent :

- Les prêts et acceptations en cours, les engagements inutilisés ainsi que les autres risques incluant les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les titres de créance disponibles à la vente et les dépôts auprès d'institutions financières. Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.

Les risques liés aux activités de négociation comprennent :

- Les opérations de mise en pension de titres, lesquelles incluent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi que des emprunts et prêts de titres. En ce qui concerne les opérations de mise en pension de titres, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant pour lequel les titres ont été financés initialement, compte non tenu des biens donnés en garantie.
- Les dérivés hors cote, pour lesquels le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant de l'équivalent-crédit, qui correspond à la somme du coût de remplacement et du montant au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF.

Risque de crédit (compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts) par portefeuille et par secteur, montant brut* **Tableau 43**

	2011						2010					
	Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation			Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation		
	Prêts et acceptations						Prêts et acceptations					
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	En cours	Engagements inutilisés	Autres	Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)	En cours	Engagements inutilisés	Autres	Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)
Prêts hypothécaires résidentiels	136 701 $	13 $	9 $	– $	– $	136 723 $	128 832 $	12 $	160 $	– $	– $	129 004 $
Prêts aux particuliers	86 498	75 314	49	–	–	161 861	80 174	61 181	59	–	–	141 414
Prêts sur cartes de crédit	9 221	27 079	–	–	–	36 300	10 110	30 144	–	–	–	40 254
Prêts aux petites entreprises (3)	2 481	4 168	42	–	–	6 691	2 712	3 136	45	–	–	5 893
Prêts de détail	234 901 $	106 574 $	100 $	– $	– $	341 575 $	221 828 $	94 473 $	264 $	– $	– $	316 565 $
Prêts aux entreprises (3)												
Exploitations agricoles	4 990 $	609 $	26 $	– $	19 $	5 644 $	4 815 $	504 $	24 $	– $	7 $	5 350 $
Industrie automobile	3 344	2 500	176	–	380	6 400	3 527	1 747	142	–	321	5 737
Biens de consommation	6 064	3 053	504	–	179	9 800	5 912	2 358	483	–	224	8 977
Énergie	6 638	14 363	2 333	36	1 688	25 058	5 945	9 942	2 173	–	1 429	19 489
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	3 953	6 100	8 521	88 900	7 383	114 857	4 769	5 973	6 487	81 008	10 123	108 360
Industrie forestière	775	437	102	–	19	1 333	792	371	87	–	17	1 267
Produits industriels	3 930	2 399	314	–	157	6 800	3 731	2 387	426	–	147	6 691
Mines et métaux	1 152	1 880	667	114	109	3 922	635	1 565	637	–	198	3 035
Secteur immobilier et secteurs connexes	19 851	3 376	1 055	–	320	24 602	18 358	2 701	1 292	–	275	22 626
Technologie et médias	3 034	3 294	175	335	425	7 263	2 569	3 241	322	–	528	6 660
Transport et environnement	5 145	2 131	1 151	–	613	9 040	3 759	1 658	483	–	582	6 482
Autres	22 407	7 226	5 727	15 030	5 235	55 625	20 253	4 894	6 862	9 625	5 840	47 474
Organismes souverains (3)	4 650	3 606	27 875	10 474	9 392	55 997	3 765	3 580	28 123	3 770	8 322	47 560
Banques (3)	2 444	398	51 536	75 582	32 043	162 003	1 916	622	46 093	58 587	30 908	138 126
Prêts de gros	88 377 $	51 372 $	100 162 $	190 471 $	57 962 $	488 344 $	80 746 $	41 543 $	93 634 $	152 990 $	58 921 $	427 834 $
Risque total	323 278 $	157 946 $	100 262 $	190 471 $	57 962 $	829 919 $	302 574 $	136 016 $	93 898 $	152 990 $	58 921 $	744 399 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

(1) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des accords généraux de compensation. Le risque de crédit lié aux dérivés est mesuré à la juste valeur.

(2) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts et il représente les activités consolidées (activités poursuivies conjuguées aux activités abandonnées). Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévues par l'accord de Bâle II sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit aux fins d'accession à la propriété sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.

(3) Se reporter à la note 4 de nos états financiers consolidés annuels de 2011 pour obtenir la définition de ces termes.

2011 par rapport à 2010

Le risque de crédit brut total auquel nous sommes exposés a augmenté de 86 milliards de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète les hausses enregistrées relativement aux portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail.

Le risque de crédit lié aux prêts de détail s'est accru de 25 milliards de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la forte croissance des volumes d'activités de financement aux fins d'accession à la propriété et de prêts aux particuliers au Canada, facteur neutralisé en partie par la réduction enregistrée relativement à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit, laquelle tient à l'accroissement des opérations de titrisation au cours de l'exercice. Le recours à des garanties et à des biens donnés en garantie fait partie intégrante de notre processus d'atténuation des risques liés à notre portefeuille de prêts de détail. Les prêts hypothécaires assurés ont représenté 19 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels en 2011, comparativement à 20 % en 2010. Les prêts aux particuliers garantis ont représenté 56 % du total des prêts aux particuliers en cours en 2011, soit un résultat inchangé par rapport à 2010.

Le risque de crédit auquel nous sommes exposés relativement aux prêts de gros a augmenté de 61 milliards de dollars, ou 14 %, résultat qui reflète les augmentations enregistrées dans la plupart des catégories de risques. Les opérations de mise en pension de titres ont augmenté de 37 milliards de dollars, essentiellement dans les secteurs Banques, Services financiers autres que ceux fournis par des banques et organismes souverains, principalement en raison des activités de nouveaux clients et de l'accroissement des activités de certains clients. Les engagements inutilisés se sont accrus de 10 milliards de dollars, résultat qui a trait à la plupart des secteurs mais qui touche surtout le

secteur Énergie. Les prêts et acceptations en cours ont augmenté de 8 milliards de dollars, résultat qui a trait principalement au secteur Immobilier et secteurs connexes, au secteur Transport et environnement, ainsi qu'aux soins de santé et autres services compris dans le secteur Autres. Les autres risques se sont accrus de 6 milliards de dollars, résultat qui a trait principalement au secteur Banques et qui tient essentiellement à la hausse des dépôts auprès de gouvernements ou d'institutions financières. Le taux d'utilisation des prêts s'est établi à 41 %, soit un résultat en baisse de 1 % par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit brut (compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts) par région géographique* — **Tableau 44**

	2011						2010					
	Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation			Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation		
	Prêts et acceptations						Prêts et acceptations					
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	En cours	Engagements inutilisés	Autres	Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)	En cours	Engagements inutilisés	Autres	Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)
Canada	270 061 $	127 423 $	34 684 $	60 893 $	11 695 $	504 756 $	254 581 $	113 860 $	49 384 $	48 006 $	10 954 $	476 785 $
États-Unis	34 085	20 874	21 635	60 220	11 929	148 743	31 973	15 490	9 448	43 763	14 973	115 647
Europe	6 880	7 324	28 195	59 271	27 542	129 212	4 255	4 758	23 255	49 272	25 735	107 275
Autres pays	12 252	2 325	15 748	10 087	6 796	47 208	11 765	1 908	11 811	11 949	7 259	44 692
Risque total (3)	323 278 $	157 946 $	100 262 $	190 471 $	57 962 $	829 919 $	302 574 $	136 016 $	93 898 $	152 990 $	58 921 $	744 399 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2011.
(1) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des accords généraux de compensation. Le risque de crédit lié aux dérivés est mesuré à la juste valeur.
(2) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts et il représente les activités consolidées (activités poursuivies conjuguées aux activités abandonnées). Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévues par l'accord de Bâle II sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit aux fins d'accession à la propriété sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.
(3) Le profil géographique est basé sur le pays de résidence.

2011 par rapport à 2010

La composition géographique du risque de crédit brut auquel nous sommes exposés n'a pas varié de façon importante par rapport à l'exercice précédent au Canada, aux États-Unis, en Europe et dans les autres pays, les pourcentages enregistrés correspondant à 61 %, à 18 %, à 15 % et à 6 %, respectivement, du risque auquel nous sommes exposés.

L'augmentation de notre risque de crédit brut reflète principalement l'accroissement des risques chiffré à 33 milliards de dollars aux États-Unis, à 28 milliards au Canada et à 22 milliards en Europe. L'augmentation enregistrée aux États-Unis est en grande partie imputable à l'accroissement des risques liés aux opérations de mise en pension de titres et aux autres soldes auprès d'institutions financières. L'augmentation enregistrée au Canada reflète l'accroissement des risques liés aux prêts en cours et aux engagements inutilisés concernant le portefeuille de prêts de détail ainsi que la hausse des risques liés aux opérations de mise en pension de titres, neutralisées en partie par la diminution des risques liés aux lettres de crédit et garanties et aux autres soldes du portefeuille de prêts de gros. En Europe, l'augmentation reflète l'accroissement des risques de toutes catégories, la hausse la plus importante concernant les opérations de mise en pension de titres garantis.

Risques liés à certains pays européens — **Tableau 45**

	2011							
	Prêts et acceptations		Autres					
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	En cours	Engagements inutilisés	Valeurs mobilières (1)	Lettres de crédit et garanties	Autres	Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (2)	Total du risque de crédit lié à l'Europe
Risque de crédit brut lié à l'Europe	6 880 $	7 324 $	18 167 $	8 292 $	1 736 $	59 271 $	27 542 $	129 212 $
Moins : Biens donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres	–	–	–	–	–	58 379	–	58 379
Montant au titre du risque de crédit éventuel	–	–	–	–	–	–	18 329	18 329
Engagements inutilisés	–	7 324	–	8 292	–	–	–	15 616
Risque de crédit utilisé brut lié à l'Europe (3)	6 880 $	– $	18 167 $	– $	1 736 $	892 $	9 213 $	36 888 $
Moins : Biens donnés en garantie à l'égard des dérivés	–	–	–	–	–	–	5 461	5 461
Ajouter : Titres détenus à des fins de transaction	–	–	11 826	–	–	–	–	11 826
Risque net lié à l'Europe (4)	6 880 $	– $	29 993 $	– $	1 736 $	892 $	3 752 $	43 253 $

(1) Les valeurs mobilières comprennent des titres disponibles à la vente de 9,5 milliards de dollars, des titres détenus à des fins de transaction de 11,8 milliards et des dépôts de 8,7 milliards.
(2) Le risque de crédit lié aux dérivés est mesuré à la juste valeur.
(3) Selon notre interprétation des risques liés aux engagements capitalisés bruts présentés par certaines banques américaines, qui ne tiennent pas compte des engagements inutilisés, du montant au titre du risque de crédit éventuel et des biens donnés en garantie.
(4) Exclut un risque de 1,5 milliard de dollars (0,7 milliard en 2010) lié aux organismes supranationaux.

Comme il est fait mention ci-dessus, le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est calculé en fonction des définitions présentées dans l'accord de Bâle II. En vertu de cette méthode, le risque est calculé compte non tenu de tout bien donné en garantie, mais compte tenu d'une estimation des variations futures possibles de ce risque. Conformément à cette définition, le total du risque de crédit lié à l'Europe auquel nous sommes exposés se chiffrait à 129 milliards de dollars au 31 octobre 2011. Pour la même période, le risque de crédit utilisé brut lié à l'Europe se chiffrait à 37 milliards de dollars, compte tenu des biens donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres de 58 milliards, des engagements inutilisés relatifs aux prêts et aux lettres de crédit de 16 milliards et du montant de 18 milliards au titre du risque de crédit éventuel au titre des dérivés hors cote. Le risque net auquel nous sommes exposés en Europe se chiffrait à 43 milliards de dollars, compte tenu des biens donnés en garantie (principalement des liquidités) de 5 milliards au titre des dérivés hors cote et de l'ajout de titres détenus à des fins de transaction de 12 milliards détenus dans notre portefeuille de négociation, puisque ces derniers sont pris en compte dans le risque de marché. Le risque net auquel nous sommes exposés en Europe reflète aussi une tranche de 1,1 milliard de dollars de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont régulièrement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché. Ce risque net comprend également notre quote-part des risques auxquels est exposée RBC Dexia IS.

Risque net lié à l'Europe (1) **Tableau 46**

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2011 Prêts en cours	Valeurs mobilières (2)	Autres	Mises en pension de titres	Dérivés hors cote (3)	Total	2010 Total
Royaume-Uni	4 118 $	8 615 $	281 $	661 $	1 664 $	15 339 $	13 453 $
Allemagne	143	5 941	125	1	708	6 918	3 946
France	376	3 534	–	1	278	4 189	8 185
Total – Royaume-Uni, Allemagne et France	4 637 $	18 090 $	406 $	663 $	2 650 $	26 446 $	25 584 $
Grèce	– $	13 $	– $	– $	– $	13 $	5 $
Irlande	222	53	40	41	100	456	672
Italie	20	165	34	–	22	241	167
Portugal	–	19	–	–	9	28	40
Espagne	198	250	215	–	38	701	1 107
Total – pays périphériques	440 $	500 $	289 $	41 $	169 $	1 439 $	1 991 $
Belgique	43 $	1 551 $	– $	– $	216 $	1 810 $	1 840 $
Luxembourg	484	1 018	537	–	47	2 086	4 315
Pays-Bas	323	3 216	33	32	185	3 789	2 943
Suède	–	2 120	–	109	31	2 260	559
Suisse	723	1 834	94	24	112	2 787	1 159
Autres pays	230	1 664	377	23	342	2 636	1 397
Total – autres pays d'Europe	1 803 $	11 403 $	1 041 $	188 $	933 $	15 368 $	12 213 $
Total – Europe (4)	6 880 $	29 993 $	1 736 $	892 $	3 752 $	43 253 $	39 788 $

(1) Tous les montants présentés tiennent compte de notre quote-part du risque auquel RBC Dexia IS est exposée, y compris les montants mis à jour pour 2010 en ce qui concerne les pays européens périphériques.
(2) Les valeurs mobilières comprennent des titres disponibles à la vente de 9,5 milliards de dollars, des titres détenus à des fins de transaction de 11,8 milliards et des dépôts de 8,7 milliards.
(3) Le risque de crédit lié aux dérivés est mesuré à la juste valeur.
(4) Exclut un risque de 1,5 milliard de dollars (0,7 milliard en 2010) lié aux organismes supranationaux.

Pour ce qui est des risques liés aux pays, le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux plus grands pays européens, y compris le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, représente plus de 60 % du risque net auquel nous sommes exposés en Europe et il a trait principalement à nos secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine à l'échelle mondiale; il concerne particulièrement les titres à revenu fixe, les services de trésorerie, les dérivés et les prêts aux grandes entreprises et aux particuliers. Dans le cadre de ces activités, qui sont axées sur la clientèle, nous effectuons des transactions avec divers particuliers, institutions financières et grandes entreprises européens. Nous menons également des activités de courtier principal dans un certain nombre de pays, y compris le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, dans le cadre desquelles nous participons aux séances d'adjudication de titres d'emprunt gouvernementaux, et nous exerçons des activités de teneur de marché et fournissons des liquidités à nos clients. Les risques auxquels nous sommes exposés relativement aux banques européennes sont, en règle générale, à court terme, ou étayés à l'aide de conventions accessoires.

Le risque net auquel nous sommes exposés relativement à la Grèce, à l'Irlande, à l'Italie, à l'Espagne et au Portugal est demeuré faible, le risque de crédit total en cours s'élevant à 1,4 milliard de dollars au 31 octobre 2011, soit une baisse de 552 millions par rapport à l'exercice précédent. Ces risques ont notamment trait à nos activités de prêts, ainsi qu'aux risques liés à nos stocks de titres actifs et à nos positions sur dérivés. Le risque concerne principalement des titres de première qualité, les risques directs liés à des États souverains étant limités.

Le risque net le plus important auquel nous sommes exposés relativement à d'autres pays européens est principalement lié aux Pays-Bas, à la Suisse, à la Suède, au Luxembourg et à la Belgique, aucun autre pays ne comptant pour plus de 2 % du risque net total lié à l'Europe.

Les prêts en cours, chiffrés à 7 milliards de dollars, concernent principalement les entités de première qualité, notamment les grandes multinationales, et la majorité de ces prêts aux grandes entreprises ont été consentis au Royaume-Uni. Notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises en Europe est géré à l'échelle mondiale et les normes en matière de commissions de prise ferme appliquées à ce portefeuille de prêts s'inscrivent dans la foulée de l'approche prudente adoptée au Canada et aux États-Unis pour ce qui est de l'utilisation de notre bilan. La qualité de ce portefeuille de prêts se maintient et nous avons constaté des pertes de crédit négligeables de 24 millions de dollars dans ce portefeuille pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011. Le ratio de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances et le ratio du montant brut des prêts douteux de ce portefeuille de prêts se sont établis à 0,42 % et à 1,24 %, respectivement.

Les valeurs mobilières comprennent des titres disponibles à la vente de 9,5 milliards de dollars, qui reflètent principalement nos placements dans des titres de pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) aux fins des exigences réglementaires et de la gestion des liquidités, ainsi que nos titres détenus à des fins de transaction liés à nos activités de tenue de marché pour nos clients et à nos besoins en matière de gestion des liquidités et du financement. Les dépôts comprennent principalement les dépôts auprès de banques centrales ou d'institutions financières, et comprennent aussi les dépôts relatifs à notre secteur Gestion de patrimoine dans les îles Anglo-Normandes. Toutes nos valeurs mobilières sont évaluées à la valeur de marché sur une base quotidienne.

Les opérations de mise en pension de titres sont principalement des opérations de financement garanties qui facilitent les activités des clients. Nous gérons notre risque en assurant une gestion active des biens reçus en garantie des clients, ce qui nécessite une évaluation quotidienne de la juste valeur des biens donnés en garantie et, au besoin, l'obtention de garanties supplémentaires afin de nous assurer que ces opérations sont assorties de garanties plus que suffisantes. L'écart nécessaire entre la valeur des biens donnés en garantie et celle des opérations est déterminé par la garantie sous-jacente, qui est principalement constituée de liquidités et de titres de gouvernement. De plus, nous assurons un suivi systématique des biens donnés en garantie afin de relever les concentrations excédentaires et modifier les garanties que nous détenons, au besoin.

Dans le cadre de nos activités de tenue de marché, nous offrons également à nos clients des produits dérivés hors cote, comme des dérivés sur taux d'intérêt, de change et autres, afin de fournir des liquidités et de faciliter le transfert et la couverture du risque. À cette fin, nous agissons habituellement à titre de contrepartiste et nous devons par conséquent fournir des capitaux pour que les opérations soient exécutées. Pour gérer le risque de crédit de contrepartie, nous avons recours à des biens donnés en garantie et à des accords généraux de compensation, qui permettent un règlement net unique de toutes les obligations financières en cas de défaut. Nos contreparties aux fins de ces opérations comprennent des institutions financières bénéficiant de bonnes cotes de crédit, dont la plupart se trouvent au Royaume-Uni, en Allemagne et en France. Plus de 80 % des garanties dans le cadre de ces opérations sont sous forme de liquidités. Le risque net lié à l'Europe évalué à la valeur de marché se chiffre à 3,8 milliards de dollars et est principalement constitué des risques liés au Royaume-Uni, à la France et à l'Allemagne, où nous exerçons nos activités avec des banques, des organismes souverains et des grandes entreprises hautement cotés.

Risque net lié à l'Europe — **Tableau 47**

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2011 R.-U.	Allemagne	France	Total – R.-U., Allemagne et France	Grèce	Irlande	Italie	Portugal	Espagne	Total – pays périphériques	Autres pays d'Europe	Total – Europe	2010 Total – Europe
Institutions financières	9 426 $	5 092 $	1 563 $	16 081 $	– $	185 $	144 $	11 $	397 $	737 $	10 438 $	27 256 $	23 020 $
Organismes souverains	1 162	1 482	1 887	4 531	–	144	42	1	55	242	2 377	7 150	9 451
Grandes entreprises	4 751	344	739	5 834	13	127	55	16	249	460	2 553	8 847	7 317
Total du risque de crédit net lié à l'Europe	15 339 $	6 918 $	4 189 $	26 446 $	13 $	456 $	241 $	28 $	701 $	1 439 $	15 368 $	43 253 $	39 788 $

Prêts et acceptations

Tableau 48

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Prêts hypothécaires résidentiels	134 804 $	126 790 $
Prêts aux particuliers	82 192	75 519
Prêts sur cartes de crédit	9 007	9 916
Prêts aux petites entreprises	2 481	2 712
Prêts de détail	228 484 $	214 937 $
Prêts aux entreprises		
Exploitations agricoles	4 880	4 705
Industrie automobile	3 025	3 228
Biens de consommation	5 341	5 202
Énergie	6 545	5 869
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	3 857	4 593
Industrie forestière	698	726
Produits industriels	3 381	3 143
Mines et métaux	1 122	587
Secteur immobilier et secteurs connexes	15 569	12 651
Technologie et médias	2 712	2 257
Transport et environnement	4 927	3 546
Autres (1)	18 296	15 290
Organismes souverains	4 650	3 765
Banques	2 444	1 916
Prêts de gros	77 447 $	67 478 $
Total des prêts et des acceptations	305 931 $	282 415 $
Total de la provision pour pertes sur prêts	(1 958)$	(2 038)$
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	303 973 $	280 377 $

(1) Pour 2011, le poste Autres est lié à d'autres services, 6,0 milliards de dollars, aux produits de financement, 4,1 milliards, aux sociétés de portefeuille et de placement, 4,2 milliards, au secteur de la santé, 3,1 milliards et à d'autres éléments, 0,9 milliard milliards. Pour 2010, le poste Autres est lié à d'autres services, 5,4 milliards de dollars, aux produits de financement, 4,3 milliards, aux sociétés de portefeuille et de placement, 3,3 milliards, au secteur de la santé, 2,0 milliards et à d'autres éléments, 0,3 milliard.

2011 par rapport à 2010

Les prêts et acceptations liés aux activités poursuivies ont augmenté de 24 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement l'importante croissance des prêts de détail au Canada et la forte croissance de notre portefeuille de prêts de gros dans la plupart des secteurs géographiques.

La croissance de 14 milliards de dollars, ou 6 %, des prêts de détail tient à la forte croissance des volumes, principalement en ce qui concerne nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts aux particuliers au Canada.

Les prêts aux particuliers, qui comprennent les marges de crédit aux fins d'accession à la propriété, sont présentés principalement dans le secteur Services bancaires canadiens. Les limites de crédit autorisées aux termes de ces marges de crédit augmentent automatiquement au fur et à mesure que l'emprunt hypothécaire du client est remboursé, et le total du prêt hypothécaire et du montant autorisé aux termes de la marge de crédit égale 80 % de la valeur cotisée de la propriété. Au 31 octobre 2011, une tranche de 41 milliards de dollars de notre portefeuille, comparativement à 37 milliards en 2010, se composait de marges de crédit aux fins d'accession à la propriété. Plus de 95 % de ces marges de crédit sont garanties à l'aide d'un privilège de premier rang grevant la propriété. Les marges de crédit aux fins d'accession à la propriété représentent environ 50 % du montant total de 82 milliards de dollars au titre des prêts aux particuliers comptabilisé en 2011. Une tranche de moins de 7 % des clients qui utilisent une marge de crédit aux fins d'accession à la propriété acquittent uniquement les paiements d'intérêt prévus.

Les prêts de gros et acceptations ont augmenté de 10 milliards de dollars, résultat qui tient essentiellement aux volumes élevés de prêts aux grandes entreprises du secteur Marchés des Capitaux aux États-Unis et à la croissance du portefeuille de prêts commerciaux au Canada.

Rendement au chapitre de la qualité du crédit – activités poursuivies

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Tableau 49

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Services bancaires canadiens (1)	980 $	1 191 $
Services bancaires internationaux (1)	91	142
Marchés des Capitaux (1)	(20)	20
Services de soutien généraux (1), (2)	(76)	(113)
Canada (3)		
Prêts hypothécaires résidentiels	3 $	7 $
Prêts aux particuliers	398	444
Prêts sur cartes de crédit	364	399
Prêts aux petites entreprises	34	45
Prêts de détail	799	895
Prêts de gros	73	122
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances	872	1 017
États-Unis (3)		
Prêts de détail	4 $	– $
Prêts de gros	(13)	62
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances	(9)	62
Autres pays (3)		
Prêts de détail	33 $	31 $
Prêts de gros	77	124
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances	110	155
Total de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances	973	1 234
Provision générale (2)	2	6
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	975 $	1 240 $

(1) Les secteurs pour lesquels la dotation à la provision pour pertes sur créances est importante sont présentés dans le tableau ci-dessus.
(2) La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services de soutien généraux se compose principalement de la dotation à la provision générale et d'un ajustement lié à la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts sur cartes de crédit titrisés qui sont gérés par le secteur Services bancaires canadiens.
(3) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2011 par rapport à 2010

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevé à 975 millions de dollars, en baisse de 265 millions, ou 21 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui est en grande partie attribuable à la diminution de 261 millions de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances du secteur Services bancaires canadiens a reculé de 211 millions de dollars, ou 18 %, en raison essentiellement de la baisse des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit tenant au nombre moins élevé de faillites, ainsi que de la diminution des dotations liées à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers non garantis, laquelle reflète l'amélioration de la conjoncture économique.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances du secteur Services bancaires internationaux a diminué de 51 millions de dollars, ou 36 %, en raison surtout de la baisse des dotations liées à notre portefeuille de prêts commerciaux dans les Antilles et du fait que les résultats de l'exercice précédent tenaient compte de dotations liées à plusieurs comptes.

Au cours de la période considérée, nous avons comptabilisé une reprise sur provision pour pertes sur créances de 20 millions de dollars dans le secteur Marchés des Capitaux, qui concerne plusieurs prêts et qui a été neutralisée en partie par des dotations. À l'exercice précédent, nous

avons comptabilisé une dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances de 20 millions de dollars.

Montant brut des prêts douteux

		Tableau 50
(en millions de dollars canadiens)	**2011**	2010
Services bancaires canadiens (1)	**1 270 $**	1 406 $
Services bancaires internationaux (1)	**784**	731
Marchés des Capitaux (1)	**264**	409
Services de soutien généraux et autres (1)	**69**	133
Canada (2)		
Prêts de détail	**795 $**	767 $
Prêts de gros	**513**	771
États-Unis (2)		
Prêts de détail	**6**	–
Prêts de gros	**176**	364
Autres pays (2)		
Prêts de détail	**247**	251
Prêts de gros	**650**	526
Total du montant brut des prêts douteux	**2 387 $**	2 679 $

(1) Les secteurs pour lesquels le montant brut des prêts douteux est important sont présentés dans le tableau ci-dessus.
(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2011 par rapport à 2010
Le total du montant brut des prêts douteux a diminué de 292 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires canadiens a reculé de 136 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète en grande partie le nombre moins élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts aux entreprises tenant à la réduction du nombre de nouveaux prêts douteux.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires internationaux a augmenté de 53 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement du nombre plus élevé de prêts douteux visant en grande partie les secteurs Autres, Exploitations agricoles et Produits industriels liés à notre portefeuille de prêts commerciaux dans les Antilles.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a diminué de 145 millions de dollars, ou 35 %, résultat qui tient en grande partie au nombre moins élevé de prêts douteux liés aux secteurs Immobilier, Produits industriels et Industrie automobile, ce qui reflète essentiellement les ventes de prêts et les remboursements effectués. Ce résultat a été neutralisé en partie par de nouveaux prêts douteux liés aux secteurs Transport et environnement et Autres services.

Provision pour pertes sur créances

		Tableau 51
(en millions de dollars canadiens)	**2011**	2010
Provisions spécifiques pour pertes sur créances		
Canada (1)	**326 $**	360 $
États-Unis (1)	**70**	85
Autres pays (1)	**250**	276
Total des provisions spécifiques pour pertes sur créances	**646**	721
Provision générale		
Prêts de détail	**878**	931
Prêts de gros	**525**	474
Total de la provision générale	**1 403**	1 405
Total de la provision pour pertes sur créances	**2 049 $**	2 126 $

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2011 par rapport à 2010
Le total de la provision pour pertes sur créances a diminué de 77 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement d'une réduction de 75 millions des provisions spécifiques reflétant l'amélioration générale de la qualité des actifs, ainsi que des facteurs dont il est fait mention ci-dessus à la rubrique Dotation à la provision pour pertes sur créances.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les variations des facteurs de marché tels que les taux d'intérêt et de change, le cours des actions et des marchandises et les écarts de taux entraînent des pertes. Nos activités de négociation et de gestion d'actif et de passif nous exposent à un risque de marché. Le niveau de risque auquel nous sommes exposés varie selon la conjoncture du marché, les mouvements futurs prévus des cours et des rendements et la composition de notre portefeuille de négociation.

Risque de marché lié aux activités de négociation
Nous exerçons des activités de négociation sur le marché hors cote et sur les marchés boursiers en ce qui a trait aux opérations au comptant, aux contrats à terme de gré à gré, aux contrats à terme standardisés et aux options. Nous procédons également à des opérations concernant des produits dérivés structurés. Notre groupe des opérations sur titres exerce surtout des activités de tenue de marché, d'exécution d'opérations qui répondent aux besoins financiers de nos clients et de transfert des risques du marché à l'ensemble du marché des capitaux. Nous agissons également à titre de contrepartiste et adoptons des positions de risque de marché pour notre propre compte en respectant les limites autorisées établies par le Conseil d'administration. Le portefeuille de négociation, tel que le définit le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), se compose de positions de trésorerie et de positions sur dérivés détenues à des fins de revente à court terme, qui visent à profiter à court terme des écarts réels ou prévus entre les cours acheteur et vendeur ou à fixer les profits tirés des activités d'arbitrage. L'étendue de nos activités de négociation vise à diversifier le risque de marché lié à une stratégie donnée et à réduire la volatilité des revenus de négociation.

Le risque de marché lié aux activités de négociation reflète les répercussions défavorables possibles de nos activités de négociation sur notre bénéfice et sur notre valeur économique, et les composantes de ce risque sont les suivantes :

- Le risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des taux d'intérêt et il se compose du risque directionnel, du risque lié à la courbe de rendement, du risque de corrélation et des risques liés aux options. Il est également lié au risque d'écart de taux découlant des changements dans les écarts de taux des émetteurs.
- Le risque spécifique de crédit découle de changements dans le degré de solvabilité et des défaillances des émetteurs des produits à revenu fixe que nous détenons.
- Le risque de change découle des variations des cours du change et des métaux précieux et de leur volatilité implicite sur les marchés. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque de change à la fois sur les marchés des opérations de change au comptant, des contrats de change à terme et des dérivés.
- Le risque lié aux actions découle des variations du cours de certaines actions ou des variations du niveau des indices boursiers.
- Le risque lié aux cours des marchandises découle des variations et de la volatilité des cours des marchandises.
- Le risque d'illiquidité sur le marché découle de l'incapacité à liquider nos positions ou à acquérir des couvertures pour neutraliser nos positions de négociation.

Mesure du risque
Nous utilisons des outils de mesure des risques tels que la valeur à risque (VAR), les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress pour évaluer les tendances globales du risque par rapport au rendement et pour signaler les tendances ou les positions défavorables à la haute direction.

En ce qui concerne la plupart de nos positions liées aux activités de négociation sur les marchés des devises, des taux d'intérêt, des actions, des marchandises et du crédit, nous calculons les besoins de trésorerie selon l'approche des modèles internes pour laquelle nous avons obtenu une approbation du BSIF. Le capital réglementaire aux fins du risque de marché est attribué en fonction de la VAR uniquement dans le cas des activités pour lesquelles l'approche des modèles internes a été approuvée. La VAR liée aux ajustements de l'évaluation du crédit et aux produits qui ne sont pas considérés comme faisant partie du portefeuille de négociation n'est pas prise en compte selon l'approche des modèles internes.

Valeur à risque
La VAR est une technique statistique qui sert à évaluer la pire perte prévue au cours d'une période de un jour, en fonction d'un intervalle de confiance de 99 %. Il se pourrait que des pertes plus importantes se produisent, mais une telle probabilité est faible. Par exemple, notre modèle de la VAR est fondé sur un intervalle de confiance de 99 %. Par conséquent, dans le cas d'un portefeuille ayant une VAR de 20 millions de dollars détenu sur une période de un jour, la probabilité qu'une perte supérieure à 20 millions se produise durant cette période est de 1 %.

Nous évaluons la VAR pour chaque catégorie de risque important sur une base distincte. Par ailleurs, nous évaluons et surveillons l'incidence des corrélations entre les fluctuations des taux d'intérêt, du risque spécifique de crédit, des taux de change et des cours des actions et des marchandises et nous mettons en évidence l'effet de diversification de notre portefeuille de négociation. Nous quantifions ensuite les résultats obtenus et les incluons à l'effet de diversification illustré dans le tableau de la VAR.

Comme c'est le cas pour toute mesure du risque modélisée, certaines limitations découlent des hypothèses liées à la VAR. La VAR historique se fonde sur l'hypothèse que l'avenir sera identique au passé. Les scénarios historiques utilisés pour calculer la VAR pourraient ne pas refléter une volatilité extrême du marché. Par conséquent, ces scénarios pourraient ne pas refléter le prochain cycle du marché. Qui plus est, le recours à une VAR sur un horizon de un jour aux fins de l'évaluation des risques laisse supposer que des positions pourraient être vendues ou couvertes dans la prochaine séance, mais cette hypothèse pourrait se révéler peu réaliste si une illiquidité partielle ou complète était observée sur le marché. Le modèle de la VAR a intégré des événements survenus sur le marché depuis la fin de 2009 et s'étant poursuivis pendant la plus grande partie de 2011.

Validation
Afin que la VAR reflète efficacement notre risque de marché, nous supervisons et améliorons constamment nos méthodes. Des contrôles ex post quotidiens servent à comparer les profits et pertes hypothétiques et la VAR, afin de surveiller la validité statistique de l'intervalle de confiance de 99 % lié à l'évaluation de la VAR quotidienne. Aux fins des contrôles ex post, nous maintenons les positions et isolons l'incidence des fluctuations réelles des taux du marché au cours de la prochaine séance et des dix prochaines séances sur la valeur de marché des portefeuilles. Les variations des positions intrajournalières donnent lieu à la quasi-totalité de l'écart entre les profits et pertes établis au moyen des contrôles ex post théoriques et les profits et pertes réels. Les modèles de la VAR et les facteurs liés au risque de marché font l'objet d'examens indépendants périodiques, de manière à s'assurer de leur exactitude et de leur fiabilité.

Analyse de sensibilité et évaluations des facteurs de stress
Les analyses de sensibilité servent à mesurer l'incidence des mouvements mineurs des facteurs de risque individuels tels que les taux d'intérêt et les taux de change et elles sont conçues de manière à isoler et à quantifier l'exposition aux risques sous-jacents.

Dans le cas de conjonctures de marchés plus extrêmes, nous utilisons des évaluations des facteurs de stress pour mesurer notre exposition à des événements politiques, économiques ou à d'autres événements perturbateurs possibles et elles servent à aviser la haute direction de la situation. Nous procédons à plusieurs types d'évaluations des facteurs de stress touchant des événements historiques tels que l'effondrement boursier de 1987 et la volatilité des marchés enregistrée en 2008 et au début de 2009, ainsi que des événements hypothétiques, qui représentent des événements futurs possibles plausibles, mais qui sont peu probables. En raison du contexte actuel du marché, nous avons étayé nos mesures actuelles du risque de marché au moyen de mises à jours fréquentes du scénario historique utilisé pour calculer la VAR, et nous avons également modifié les facteurs de risque utilisés aux fins des calculs, de manière qu'ils reflètent de façon appropriée les conditions actuelles sur les marchés. Les scénarios liés à ces évaluations sont revus et modifiés le cas échéant, afin de tenir compte d'événements ou de situations hypothétiques pertinents. Bien que nous nous efforcions de demeurer prudents dans le cadre de nos évaluations des facteurs de stress, rien ne garantit que nos hypothèses à cet égard tiendront compte de tous les scénarios qui pourraient se produire sur le marché.

Contrôle des risques
Un cadre de référence exhaustif concernant les risques de marché régit les activités de négociation et les risques liés à ces activités et il fournit des lignes de conduite sur la gestion, les unités fonctionnelles de conformité à la réglementation et les secteurs d'activité. Nous utilisons une gamme étendue de principes, de règles, de contrôles et de limites qui sont conformes aux meilleures pratiques de l'industrie. Notre cadre de référence pour la gestion du risque de marché est conçu de manière à assurer une diversification globale appropriée de nos risques. Le Conseil d'administration approuve les pouvoirs d'approbation des plafonds liés au risque de marché en fonction des recommandations des comités de gestion des risques, et ces pouvoirs sont délégués aux cadres dirigeants. La surveillance indépendante des activités de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation incombe à la division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe, laquelle établit les plafonds et les politiques liés au risque de marché et élabore, étudie en détail et maintient nos divers systèmes et techniques quantitatives. Des rapports à l'échelle de l'entreprise sont présentés au chef de la gestion des risques et à la haute direction et servent à contrôler la conformité aux plafonds établis aux fins de la VAR et des facteurs de stress approuvés par le Conseil d'administration. Les plafonds liés au risque relatif à la taille théorique, au risque à terme et au risque global qui sont fixés pour les pupitres de négociation, les portefeuilles et les secteurs d'activité font l'objet d'une surveillance.

Le tableau ci-après illustre la VAR par catégorie de risque important liée au total des activités de négociation selon l'approche d'attribution du capital fondée sur des modèles internes, ainsi que l'effet de diversification de nos portefeuilles, lequel représente l'écart entre la VAR et la somme des VAR individuelles par facteur de risque.

VAR par catégorie de risque important selon l'approche des modèles internes* **Tableau 52**

	2011				2010			
		Pour l'exercice terminé le 31 octobre				Pour l'exercice terminé le 31 octobre		
(en millions de dollars canadiens)	Au 31 oct.	Moyenne	Haut	Bas	Au 31 oct.	Moyenne	Haut	Bas
Actions	4 $	16 $	28 $	3 $	10 $	16 $	30 $	7 $
Change	5	2	8	1	2	5	11	1
Marchandises	3	2	4	–	2	2	7	–
Taux d'intérêt	22	27	41	19	33	44	61	30
Risque spécifique de crédit	15	19	24	15	20	18	22	11
Effet de diversification	(23)	(30)	(52)	(21)	(34)	(37)	(51)	(22)
VAR	26 $	36 $	49 $	22 $	33 $	48 $	66 $	33 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

VaR (selon l'approche des modèles internes)
2011 par rapport à 2010
La moyenne de la VaR s'est établie à 36 millions de dollars, en baisse de 12 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution du risque de taux d'intérêt, laquelle tient au fait que le modèle de la VAR ne tient plus compte des scénarios historiques de la fin de 2008 et du début de 2009, qui reflétaient des niveaux de volatilité plus élevés. La diminution reflète également la réduction du risque de change découlant du moins grand nombre d'activités commerciales, facteur neutralisé en partie par l'augmentation du risque spécifique de crédit découlant de certaines positions générant un rendement élevé. Par ailleurs, certaines activités visant à réduire les risques liés à nos activités de négociation de titres à revenu fixe à l'échelle mondiale ont été déployées au cours du deuxième semestre.

VaR liée à la gestion
Aux fins de la gestion, nous calculons la VAR de chacune de nos positions de négociation, y compris celles auxquelles s'applique l'approche standardisée d'attribution du capital préconisée par le BSIF. Les produits auxquels s'applique cette approche et qui sont pris en compte dans la VAR liée à la gestion comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires garantis par une agence et ceux non garantis par une agence, les contrats à valeur stable visant des polices d'assurance détenues par des banques, certaines positions sur les marchés des marchandises et certains dérivés sur actions structurés et dérivés de taux d'intérêt. La VAR relative à ces positions et l'effet de diversification du reste du portefeuille pourraient être assujettis à des limitations additionnelles et pourraient ne pas être calculés au moyen des mêmes techniques que celles appliquées aux positions établies selon l'approche des modèles internes. Par conséquent, la VAR liée à la gestion tient compte de toutes nos activités de négociation, peu importe le traitement du capital. Elle est présentée de manière à assurer la concordance de l'information financière présentée et des mesures de gestion internes qui tiennent compte de toutes les activités de négociation.

Comme c'est le cas pour l'approche des modèles internes, la VAR liée aux ajustements de l'évaluation du crédit et aux produits qui ne sont pas considérés comme faisant partie du portefeuille de négociation n'est pas prise en compte dans la VAR liée à la gestion.

VAR liée à la gestion — **Tableau 53**

(en millions de dollars canadiens)	2011 Au 31 oct.	2011 Pour l'exercice terminé le 31 octobre Moyenne	Haut	Bas	2010 Au 31 oct.	2010 Pour l'exercice terminé le 31 octobre Moyenne	Haut	Bas
Actions	7 $	11 $	21 $	5 $	18 $	15 $	27 $	7 $
Change	5	2	8	1	2	5	10	1
Marchandises	3	3	6	1	4	4	8	–
Taux d'intérêt	36	45	61	32	52	59	74	46
Risque spécifique de crédit	15	19	24	15	20	18	22	11
Effet de diversification	(22)	(27)	(40)	(20)	(38)	(41)	(57)	(25)
VAR	44 $	53 $	67 $	36 $	58 $	60 $	77 $	42 $

VaR (VaR liée à la gestion)

2011 par rapport à 2010

La moyenne de la VAR liée à la gestion s'est établie à 53 millions de dollars, en baisse de 7 millions par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat tient principalement à la réduction du risque de taux d'intérêt, du risque lié aux actions et du risque de change. La diminution de la VaR liée au taux d'intérêt tient essentiellement au fait que le modèle de la VAR ne tient plus compte des scénarios historiques de la fin de 2008 et du début de 2009, comme il est fait mention ci-dessus, ainsi qu'à la réduction des risques liés à nos activités de négociation de titres à revenu fixe à l'échelle mondiale au deuxième semestre de l'exercice. La moyenne de la VaR liée aux actions a diminué, en raison principalement de la vente de positions résiduelles liées aux activités de prise ferme au cours du premier semestre. La diminution a été neutralisée en partie par une réduction de l'effet de diversification, qui est passé de 41 % à 34 %, résultat qui reflète la réduction générale des risques.

VaR par catégorie de risque important (selon l'approche des modèles internes) Exercice terminé le 31 octobre 2011
(en millions de dollars canadiens)

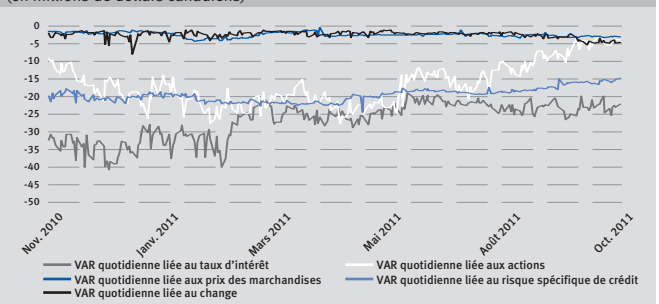

Revenus de négociation et VAR (1) (en millions de dollars canadiens)

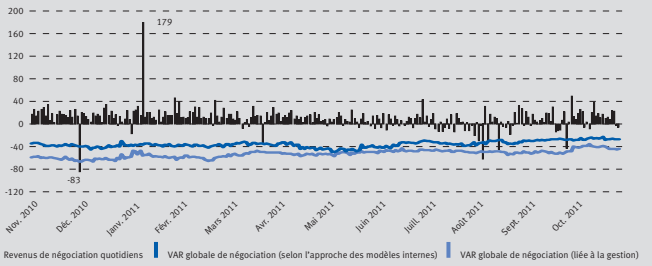

1) Revenus de négociation majorés au montant imposable équivalent, à l'exception des revenus liés aux EDDV consolidées.

Revenus de négociation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011
(montant imposable équivalent)

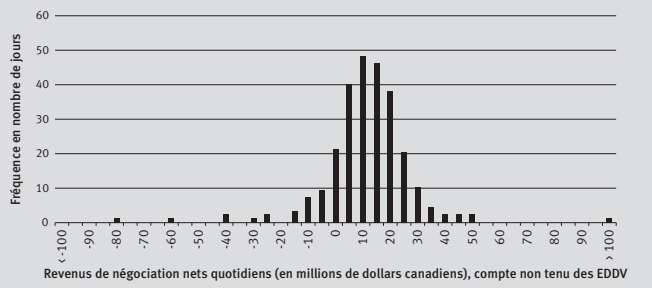

Revenus tirés des activités de négociation

Les revenus tirés des activités de négociation tiennent compte de toutes les positions comprises dans la VAR calculée selon l'approche des modèles internes, ainsi que de celles aux termes du traitement du capital réglementaire selon l'approche standardisée. Ces revenus comprennent également les gains et pertes associés aux variations de notre ajustement de l'évaluation du crédit touchant les dérivés. L'étendue de nos activités de négociation vise à diversifier le risque de marché lié à une stratégie donnée et à réduire la volatilité des revenus de négociation.

2011 par rapport à 2010

Au cours de l'exercice, nous avons connu 48 séances marquées par des pertes de négociation nettes, par rapport à 30 séances en 2010. La perte la plus marquée, qui a totalisé 83 millions de dollars, est survenue le 30 novembre 2010. Cette perte tenait principalement à l'ajustement de l'évaluation du crédit effectué à la fin du mois relativement au risque lié à MBIA. Le 31 décembre 2010, un règlement est intervenu avec MBIA relativement à la résiliation de la police d'assurance souscrite directement auprès de cet assureur spécialisé. Les revenus liés à ce règlement ont été comptabilisés le 7 janvier 2011. La deuxième perte la plus marquée est survenue le 8 août 2011 et elle est en grande partie imputable à la volatilité des marchés découlant de la révision à la baisse de la cote de la dette des États-Unis effectuée par Standard & Poor's. L'accroissement de la volatilité des revenus tirés des activités de négociation quotidiennes au cours du deuxième semestre, lequel s'est produit principalement au début du quatrième trimestre et s'est stabilisé au cours de la deuxième moitié de ce trimestre, est imputable aux craintes du marché liées à la crise de l'endettement touchant des États souverains en Europe et à la révision à la baisse de la cote de la dette des États-Unis.

Risque de marché lié aux activités autres que de négociation (gestion de l'actif et du passif)

Les activités bancaires traditionnelles autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et les prêts, nous exposent au risque de marché, dont le risque de taux d'intérêt qui en est la principale composante.

Notre objectif consiste à gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan de manière à le maintenir à un niveau ciblé. Nous modifions le profil de risque du bilan au moyen d'opérations de couverture proactives pour atteindre le niveau ciblé. Les principales sources de risque de taux d'intérêt comprennent les risques liés aux dates d'échéance et de révision des taux de certains prêts bancaires, les placements, le passif, les dérivés, les éléments hors bilan ainsi que les options intégrées aux produits telles que les taux d'intérêt plafonds ou planchers et les options de remboursement anticipé.

Pour des renseignements supplémentaires sur le risque de taux d'intérêt et sur l'utilisation de dérivés aux fins de la gestion de l'actif et du passif, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan ainsi qu'aux notes 7 et 26 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Mesure du risque

Nous évaluons constamment les occasions d'adopter les meilleures pratiques en matière d'évaluation des instruments, de modélisation économétrique et de couverture. Pour ce faire, nous procédons notamment à une évaluation des processus traditionnels de gestion de l'actif et du passif et nous appliquons les méthodes quantitatives les plus récentes à nos processus. Nous mesurons notre risque sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, en adoptant la fréquence appropriée selon la taille et la complexité du portefeuille. La mesure du risque est fonction des taux facturés aux clients ainsi que des taux sur lesquels se fonde l'établissement des prix de cession interne des fonds. L'analyse du taux de référence est l'une des mesures utilisées aux fins de la gestion des risques. Cette analyse nous fournit une évaluation de la sensibilité de la valeur économique de nos capitaux propres aux fluctuations instantanées des points individuels sur la courbe de rendement. La valeur économique des capitaux propres correspond à la valeur actualisée nette de notre actif, de notre passif et de nos instruments hors bilan.

Nous complétons notre évaluation en mesurant le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios de marché dynamiques et statiques. Les scénarios dynamiques simulent notre revenu d'intérêt en réponse à diverses combinaisons de facteurs commerciaux et de facteurs de marché. Les facteurs commerciaux comprennent des hypothèses concernant des stratégies futures d'établissement des prix ainsi que le volume et la composition des nouvelles affaires, tandis que les facteurs de marché comprennent des fluctuations présumées des taux d'intérêt ainsi que des variations dans la forme des courbes de rendement. Les scénarios statiques complètent les scénarios dynamiques et sont aussi utilisés pour évaluer les risques liés à la valeur des capitaux propres et au revenu net d'intérêt.

Dans le cadre de notre processus de surveillance, nous évaluons l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt en fonction de la valeur et du bénéfice, et les hypothèses qui sous-tendent les modèles sont corroborées par le comportement réel des clients.

Contrôle des risques

La surveillance des politiques, des plafonds et des normes en matière d'exploitation visant le risque de marché lié aux activités autres que de négociation incombe au Comité actif-passif. Le Comité actif-passif, le Comité de la politique de prêt, le Comité de gestion des risques du Conseil d'administration ainsi que le Conseil d'administration examinent régulièrement les rapports sur le risque de taux d'intérêt. La politique structurelle régissant la gestion du risque de taux d'intérêt établit les normes de gestion et les plafonds acceptables en deçà desquels le risque lié au revenu net d'intérêt sur un horizon de 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres doivent être maintenus. Ces plafonds sont fondés sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu de plus ou moins 100 points de base sur la courbe de rendement. Le plafond relatif au risque lié au revenu net d'intérêt est égal à 3 % du revenu net d'intérêt prévu et, en ce qui concerne le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, il correspond à 3,75 % des capitaux propres. Les plafonds ayant trait au risque de taux d'intérêt sont revus et approuvés annuellement par le Conseil d'administration.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres de notre portefeuille autre que de négociation, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Ces mesures sont fondées sur des hypothèses formulées par la haute direction et elles sont validées par des recherches empiriques. Toutes les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos mesures liées à la gestion des risques. Au cours de l'exercice 2011, notre exposition au risque de taux d'intérêt s'est située dans les limites de notre objectif.

Évaluations du risque de marché – activités bancaires autres que de négociation* **Tableau 54**

	2011						2010		2009	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (2)						
(en millions de dollars canadiens)	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain (1)	Total	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain (1)	Total	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (2)	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt
Avant l'incidence fiscale d'une :										
augmentation des taux de 100 p.b.	(486)$	32 $	(454)$	254 $	53 $	307 $	(484)$	93 $	(230)$	339 $
diminution des taux de 100 p.b.	448	(36)	412	(136)	(25)	(161)	425	(98)	214	(112)
Avant l'incidence fiscale d'une :										
augmentation des taux de 200 p.b.	(976)	51	(925)	562	146	708	(1 003)	232	(487)	619
diminution des taux de 200 p.b.	619	(4)	615	(160)	(29)	(189)	735	(95)	323	(169)

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

(1) Représente l'incidence sur les portefeuilles autres que de négociation détenus par nos Services bancaires aux États-Unis, y compris nos activités poursuivies et nos activités abandonnées.

(2) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de ces devises. Notre exposition la plus importante touche le dollar américain, en raison du volume d'activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos opérations conclues en dollars américains. Nous sommes également exposés à un risque lié à la livre sterling et à l'euro en raison de nos opérations conclues dans ces devises à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou à l'euro pourrait faire diminuer ou augmenter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et pourrait aussi avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de capitaux propres qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres devises, les pertes de change non réalisées sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise du compte de conversion cumulatif, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques lié aux opérations libellées en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à d'autres devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

Nos objectifs, politiques et méthodes globaux en matière de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2010.

Gestion des liquidités et du financement

Le risque d'illiquidité et de financement (risque d'illiquidité) est le risque qui se produit lorsque nous ne sommes pas en mesure de générer ni d'obtenir, en temps opportun et de façon rentable, la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements.

Notre position de liquidités est établie de manière à satisfaire à nos engagements actuels et éventuels, tout en assurant notre situation de capital ainsi que notre sécurité et notre solidité dans des conditions de stress. Afin d'atteindre ces objectifs, nous appliquons un cadre de gestion des liquidités exhaustif et des stratégies d'atténuation des principaux risques d'illiquidité qui visent :

- l'établissement d'un équilibre approprié entre le niveau de risque que nous assumons et les coûts engagés pour atténuer ce risque, tout en tenant compte de l'incidence éventuelle que des événements extrêmes mais plausibles pourraient avoir;
- un accès élargi à des sources de financement, y compris le maintien d'un nombre crédible de dépôts de base provenant des clients et la prise de mesures à cet effet, l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros et notre aptitude manifeste à procéder à la monétisation de catégories d'actifs données;
- le maintien d'un plan d'urgence exhaustif relatif aux liquidités à l'échelle de l'entreprise, étayé par un portefeuille de titres négociables non grevés qui nous donne un accès immédiat à des liquidités en cas de crise;
- le recours à un processus approprié et transparent aux fins de l'établissement des prix de transfert des liquidités et de la répartition des coûts.

Nos politiques, pratiques et processus aux fins de la gestion des liquidités renforcent ces stratégies d'atténuation du risque. Aux fins de la gestion du risque d'illiquidité, nous favorisons une démarche centralisée, mais diverses questions soulevées dans la présente rubrique influent sur la mesure dans laquelle nous pouvons appliquer notre démarche.

Mesure des risques
Nous utilisons divers paramètres et diverses mesures fondés sur des plafonds pour surveiller et contrôler les risques en fonction de seuils de tolérance appropriés, de divers horizons et du degré de gravité des conditions de stress. Nous revoyons et corroborons régulièrement les méthodes de gestion des risques et les hypothèses sous-jacentes afin d'assurer leur concordance avec notre contexte opérationnel, la conjoncture et les conditions du marché prévues, les préférences des agences de notation, les exigences des organismes de réglementation et les pratiques reconnues. Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des trois risques suivants :

Risque d'illiquidité structural (à plus long terme)
Nous utilisons des paramètres de capital en liquidités et d'autres paramètres structuraux, qui visent principalement à mettre en évidence les décalages entre les échéances réelles de tous les actifs et passifs, pour mesurer et contrôler les risques liés au bilan et pour élaborer notre stratégie de financement à terme. Nous tenons compte de conditions de stress, y compris une perte prolongée des dépôts en gros non garantis utilisés pour financer les actifs non liquides.

Risque d'illiquidité stratégique (à plus court terme)
Nous établissons des limites précisant le niveau maximal de flux de trésorerie nets en dollars canadiens et en devises pour certaines périodes à court terme importantes (allant de un jour à neuf semaines) et selon diverses conditions de stress et attribuons des plafonds ajustés en fonction des risques à l'ensemble des risques liés à nos activités de mise en gage, de même que des plafonds individuels à chaque type d'activité de mise en gage, afin de mesurer notre risque d'illiquidité à plus court terme. Nos positions liées aux flux nets de trésorerie reflètent les flux de trésorerie connus et prévus liés à tous les actifs et passifs importants non grevés et aux activités hors bilan. Les actifs qui sont gagés ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles. Nous contrôlons également ce risque en nous conformant à diverses normes prescrites par les organismes de réglementation.

Risque d'illiquidité éventuel
La gestion du risque d'illiquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant un stress ainsi que notre réaction connexe. Le plan d'urgence relatif aux liquidités, que la trésorerie générale maintient et administre, nous aide à prendre les mesures voulues et à réagir lorsqu'une crise de liquidité se produit. L'équipe de gestion des crises de liquidité, qui se compose de cadres des principaux secteurs d'exploitation et des Services de soutien généraux qui sont des spécialistes des questions considérées, contribue à l'élaboration du processus d'évaluation des facteurs de stress et des plans de financement, et elle se réunit régulièrement pour évaluer nos liquidités, les facteurs de stress ainsi que notre état de préparation relativement au plan d'urgence relatif aux liquidités.

Nos évaluations des facteurs de stress, qui font appel à des éléments de scénarios et d'analyses de sensibilité, se basent sur des modèles qui permettent d'évaluer notre exposition possible à des événements mondiaux, à des événements touchant un pays ou à des événements touchant RBC (ou encore à une combinaison de ces événements), et elles tiennent compte d'événements historiques et hypothétiques et couvrent une période de neuf semaines, que nous utilisons également pour évaluer le risque d'illiquidité stratégique et qui constitue selon nous le laps de temps le plus critique lorsque surviennent de tels événements. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise. Les principaux tests ont lieu mensuellement, et les autres tests, trimestriellement. La fréquence des tests dépend de la probabilité et des répercussions des scénarios. Après avoir examiné les résultats, l'équipe modifie parfois le plan d'urgence relatif aux liquidités et les autres pratiques de gestion du risque d'illiquidité et de financement, de même que les plafonds. Afin de gérer le risque lié à des crises d'une plus longue durée, nous avons recours à des mesures du risque d'illiquidité structural qui tiennent compte d'un environnement de stress.

Nos actifs liquides se composent principalement d'un groupe diversifié de titres négociables et liquides auxquels des cotes élevées ont été attribuées, et ils comprennent des portefeuilles distincts (libellés en dollars canadiens et en dollars américains) d'actifs liquides en cas d'urgence afin de composer avec les risques d'illiquidité possibles (notamment la baisse des dépôts, la réduction des prêts et l'accroissement des garanties exigées), tant au bilan que hors bilan, qui ont été estimés à l'aide de modèles que nous avons élaborés ou à l'aide d'analyses de scénarios et d'évaluations des facteurs de stress que nous effectuons périodiquement. Ces portefeuilles doivent satisfaire à des niveaux minimaux d'actifs et à des critères d'admissibilité stricts, de manière à garantir un accès maximal immédiat à des liquidités en cas d'urgence, y compris des critères d'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales.

Contrôle du risque
Le Conseil d'administration approuve annuellement les pouvoirs d'approbation du risque d'illiquidité délégués aux cadres supérieurs. Le Comité de gestion des risques du Conseil d'administration approuve annuellement le cadre de gestion du risque d'illiquidité et il en assure la surveillance. Par ailleurs, le Conseil d'administration et le Comité de gestion des risques revoient régulièrement les rapports concernant notre position de liquidité à l'échelle de l'entreprise. Le Comité de la politique de prêt et le Comité actif-passif assurent la surveillance et l'examen de tous les documents sur la position de liquidité à l'intention du Conseil d'administration ou de ses comités. Le Comité actif-passif approuve annuellement les principaux documents à l'appui du cadre de gestion des liquidités, et il fournit des conseils d'ordre stratégique et des services de gestion et de surveillance à la Trésorerie générale et aux autres fonctions et secteurs d'activité aux fins de la gestion du risque d'illiquidité. Afin de maximiser l'efficience au chapitre du financement et de l'exploitation, nous surveillons et gérons notre position de liquidité sur une base consolidée et, en ce qui concerne les principales unités fonctionnelles, nous tenons compte des restrictions liées au marché et des restrictions d'ordre juridique, réglementaire, fiscal et opérationnel ainsi que de toute autre restriction applicable. Ce processus consiste notamment à analyser notre capacité à prêter ou à emprunter des fonds au sein des succursales et des filiales et à convertir les fonds en devises.

Politiques
Nos principales politiques en matière de liquidités servent à définir les paramètres de tolérance aux risques. Elles habilitent les comités de la haute direction ou la Trésorerie générale à approuver des politiques plus détaillées et des plafonds concernant des activités et des produits donnés qui régissent les activités de gestion et d'évaluation et les obligations d'information.

Pouvoirs et limites
Les plafonds relatifs à nos positions en matière de risque d'illiquidité structural sont approuvés au moins une fois l'an et font l'objet de suivis réguliers. Les plafonds relatifs aux flux de trésorerie nets sont approuvés au moins une fois l'an. Selon l'importance de chaque entité publiante, les plafonds relatifs aux flux de trésorerie nets font l'objet d'un contrôle quotidien ou hebdomadaire concernant les principales devises, les succursales, les filiales et les secteurs géographiques. Toutes les dérogations possibles aux plafonds établis sont immédiatement signalées à la Trésorerie générale, qui fournit ou obtient les approbations requises après avoir examiné les mesures correctrices proposées.

La Trésorerie générale, de concert avec la Gestion des risques du Groupe et les secteurs d'exploitation, effectue un examen périodique des facteurs de liquidité des actifs et des passifs liés aux flux de trésorerie dans des conditions diverses, afin de confirmer leur pertinence ou de déterminer s'il y a lieu de modifier les hypothèses et les plafonds. Ce processus permet de nous assurer qu'un lien étroit est maintenu entre la gestion du risque d'illiquidité et de financement et celle du risque d'illiquidité sur le marché et du risque de crédit et que la Gestion des risques du Groupe approuve les lignes de crédit entre entités. Par suite de l'expérience que nous avons tirée de la volatilité des marchés au cours des quatre dernières années, nous avons modifié notre traitement des liquidités touchant certaines catégories d'actifs, de manière qu'il reflète le fait que la liquidité des marchés visant ces produits a subi des variations considérables. Le cas échéant, nous avons réduit les plafonds de manière à tenir compte des résultats découlant des évaluations actualisées des facteurs de risque. En 2010, le BSIF a introduit un paramètre réglementaire d'évaluation des liquidités des entreprises, relativement auquel nous présentons au BSIF un rapport de conformité hebdomadaire.

Financement
Stratégie de financement
Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises et de dépôts institutionnels, constitue l'assise sur laquelle repose notre position de liquidité structurale. Nos activités de financement de gros sont bien diversifiées pour ce qui est de la provenance géographique, des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller constamment les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à déterminer les occasions ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent. Nous avons recours à des programmes d'émission de titres d'emprunt à plus long terme au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Australie et au Japon. Nous évaluons régulièrement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement non exploités

en fonction des coûts d'émission relatifs, car la diversification se traduit par une plus grande souplesse du financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier et elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Le maintien de cotes de crédit concurrentielles est aussi un élément essentiel du financement rentable.

Cotes de crédit
Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à effectuer certaines activités de titrisation efficientes dépend principalement du maintien de cotes de crédit concurrentielles. Une révision à la baisse de nos cotes de crédit pourrait avoir une incidence négative sur notre capacité de financement ou sur notre accès aux marchés financiers. Elle pourrait aussi influer sur notre capacité à effectuer des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture dans le cours normal des activités et sur les coûts liés à ces opérations et pourrait faire en sorte que nous devions fournir des garanties additionnelles aux termes de certains contrats. Toutefois, en nous basant sur les examens périodiques des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit qui sont intégrés dans nos activités actuelles, ainsi que sur notre sensibilité à l'égard de la capacité de financement, nous estimons qu'une légère révision à la baisse n'aurait pas de répercussions importantes sur la composition de notre dette, sur notre accès à du financement, sur le recours à des biens donnés en garantie ni sur les coûts connexes. Pour une analyse de l'incidence possible d'une révision à la baisse des cotes attribuées à certains instruments dérivés, se reporter à la note 31, Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis – Juste valeur des dérivés selon les principaux types de produits.

Le 13 décembre 2010, Moody's a modifié la cote attribuée à notre dette à long terme de premier rang, la faisant passer de Aaa à Aa1, et elle a fait passer la perspective de négative à stable. Le 6 octobre 2011, S&P a modifié la perspective liée à notre cote, la faisant passer de positive à stable, en raison de la conjoncture actuelle et des incertitudes concernant les marchés. Nous considérons qu'il s'agit de révisions mineures n'ayant eu aucune incidence importante sur nos liquidités, sur notre accès à du financement ou sur la composition de notre passif. À l'exception de ce qui précède, nos cotes de crédit et perspectives demeurent inchangées par rapport à celles du 2 décembre 2010.

Le tableau suivant présente nos principales cotes de crédit et perspectives au 1er décembre 2011 :

Cotes de crédit* — **Tableau 55**

	Au 1er décembre 2011 (1)		
	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang	Perspective
Moody's	P-1	Aa1	stable
Standard & Poor's	A-1+	AA-	stable
Fitch Ratings	F1+	AA	stable
Dominion Bond Rating Services	R-1(élevé)	AA	stable

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2011.
(1) Les cotes de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les cotes de crédit peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.

Profil des dépôts
Les dépôts de particuliers constituent notre principale source de fonds fiables. Certains groupes de clients commerciaux et institutionnels maintiennent également des soldes relationnels dont la volatilité est relativement faible. Pris dans leur ensemble, ces clients représentent une source extrêmement constante de dépôts de base dans les conditions les plus imaginables, puisqu'ils sont moins sensibles aux développements du marché que les prêteurs sur opérations et les investisseurs, en raison des répercussions de l'assurance-dépôts et de leurs relations étendues, et parfois même exclusives, avec nous. Nos dépôts de base, qui tiennent compte de nos estimations statistiques des tranches très stables du total des soldes relationnels, des soldes des dépôts des particuliers et des dépôts des clients commerciaux et institutionnels (dépôts à vue, dépôts à préavis et dépôts à terme fixe), ainsi que des fonds de gros venant à échéance dans plus de un an, ont augmenté de 7 % au cours de l'exercice et représentaient 63 % du total de nos dépôts, soit un pourcentage inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Sources de financement à terme* — **Tableau 56**

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Encours du financement à long terme	71 080 $	61 069 $	58 371 $
Total des titres adossés à des créances hypothécaires vendus	30 775	28 238	28 815
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales vendus	1 531	1 705	1 916
Créances sur cartes de crédit financées au moyen de billets émis par une structure d'accueil aux fins de titrisation	3 753	2 850	2 913

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Au cours de l'exercice 2011, nous avons continué d'accroître notre capacité de financement à long terme en émettant de façon sélective des billets de dépôt de premier rang totalisant 36,5 milliards de dollars, dans diverses monnaies et sur divers marchés. Le total du financement à long terme en cours a augmenté de 10 milliards de dollars. Les titres d'emprunt de premier rang en circulation comportant des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit, qui entraînerait un remboursement anticipé, constituent une très petite tranche du total de l'encours de notre dette, qui est de 71 milliards de dollars.

Autres sources de liquidités et de financement
Nous utilisons des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires résidentielles et à des créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Nous avons conservé des droits dans nos programmes de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et de créances sur cartes de crédit. Le montant total de nos titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus a augmenté de 2,5 milliards de dollars d'un exercice à l'autre. Nos créances sur cartes de crédit, financées au moyen de billets émis par une structure d'accueil créée aux fins de titrisation, ont augmenté de 903 millions de dollars d'un exercice à l'autre. Se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan et à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2011 pour de plus amples renseignements.

Incidence des faits nouveaux touchant les marchés mondiaux sur la gestion des liquidités
En 2011, nous avons continué de profiter d'un financement de gros plus avantageux au chapitre de l'accès et des taux par rapport aux sociétés mondiales homologues. Nous avons accéléré l'échéancier relatif aux émissions à long terme et effectué la majeure partie des émissions prévues au cours du premier semestre de 2011, alors que les conditions du marché étaient plus favorables. L'augmentation de nos écarts au deuxième semestre de 2011 s'est avérée relativement faible, par rapport aux augmentations enregistrées par la plupart des sociétés mondiales homologues, et elle a eu une incidence limitée sur notre plan annuel, en raison des émissions effectuées plus tôt au cours de l'exercice. Nous avons également continué de nous concentrer sur l'obtention de dépôts de base au Canada.

Au cours de l'exercice, le Comité de Bâle sur la supervision bancaire (CBSB) a confirmé la mise en œuvre de réformes réglementaires dont l'application est prospective (accord de Bâle III). Les lignes directrices concernant le risque d'illiquidité comprennent deux nouvelles mesures de réglementation, soit le ratio de couverture des liquidités et le ratio de capitalisation stable net, dont la mise en application devrait avoir lieu entre 2015 et 2018. Nous surveillons actuellement ces deux ratios aux fins de l'information de gestion et de la présentation de l'information selon la réglementation.

Nous continuons de maintenir une position de liquidité et de financement qui est appropriée aux fins de la mise à exécution de notre stratégie, et les risques d'illiquidité et de financement demeurent très compatibles avec notre goût du risque.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de niveaux de risque d'illiquidité et de financement n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2010. Toutefois, certaines limites et pratiques ont été révisées compte tenu des conditions du marché, de manière qu'elles soient conformes aux faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle locale, et que nous puissions nous positionner en prévision de la mise en œuvre prospective des normes de liquidités proposées dans l'accord de Bâle III.

Obligations contractuelles
Dans le cours normal de nos affaires, nous concluons des contrats qui entraînent des engagements à l'égard des paiements minimaux futurs ayant une incidence sur nos liquidités. Selon la nature de ces engagements, l'obligation peut être constatée au bilan ou hors bilan. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos engagements de financement contractuels futurs.

Obligations contractuelles*

Tableau 57

(en millions de dollars canadiens) (1)	2011 Moins de 1 an	2011 De 1 an à 3 ans	2011 De 3 à 5 ans	2011 Plus de 5 ans	2011 Total	2010 Total	2009 Total
Financement à long terme non garanti	14 580 $	19 554 $	18 897 $	9 771 $	62 802 $	53 888 $	51 956 $
Obligations couvertes	212	2 914	3 270	3 583	9 979	8 456	5 740
Débentures subordonnées	130	–	249	7 500	7 879	6 789	6 564
Obligations découlant de contrats (2)	638	979	640	1 027	3 284	3 183	3 199
	15 560 $	23 447 $	23 056 $	21 881 $	83 944 $	72 316 $	67 459 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2011.
(1) Les montants présentés ci-dessus excluent les intérêts courus, à l'exception des montants présentés dans la colonne Moins de 1 an.
(2) Presque tous nos engagements contractuels sont en cours.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte ou un préjudice en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, des systèmes, de facteurs humains ou de faits externes.

Ce risque est inhérent à toutes nos activités, y compris les pratiques et contrôles utilisés pour gérer les autres risques. Si nous ne gérons pas le risque opérationnel, cela pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, la réprobation des organismes de réglementation ou notre incapacité à gérer d'autres risques tels que le risque de crédit ou le risque de marché.

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque opérationnel qui repose sur les principes de notre cadre de gestion du risque d'entreprise et qui établit les éléments à l'appui de ces principes, aux fins de la gestion du risque opérationnel. Ce cadre est dynamique et il énonce notre stratégie concernant la gestion, l'évaluation et la communication du risque opérationnel. Il regroupe les pratiques, les exigences, les rôles et les responsabilités de manière à assurer une gestion exhaustive et coordonnée du risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise.

Étant donné que le risque opérationnel est dans bien des cas implicite ou involontaire et qu'il est souvent regroupé avec d'autres risques, il est difficile d'effectuer une évaluation complète et précise de ce risque. Les méthodes d'évaluation actuelles utilisées dans l'industrie bancaire ne cessent d'évoluer. En vertu de l'accord de Bâle II, deux options s'offrent à nous, soit l'approche de mesures complexes et l'approche standardisée. En ce qui concerne le risque opérationnel, nous avons continué d'appliquer l'approche standardisée et nous prévoyons adopter l'approche des mesures complexes en 2013.

Pour gérer le risque opérationnel, nous avons recours à l'infrastructure, aux contrôles, aux systèmes et aux ressources humaines en place au sein de l'organisation, ainsi qu'à plusieurs groupes qui concentrent leurs activités sur la gestion de risques opérationnels précis à l'échelle de l'entreprise tels que ceux liés à la fraude, à la protection des renseignements personnels, à l'impartition des services, à l'interruption des activités, aux ressources humaines et aux systèmes. Des programmes, politiques, normes et méthodes précis ont été élaborés afin d'appuyer la gestion du risque opérationnel. Ces programmes sont : i) l'évaluation et le suivi du contrôle et du risque; ii) la collecte et l'analyse d'informations sur les événements entraînant un risque opérationnel; iii) l'analyse des pertes dans l'industrie; iv) les analyses de scénarios; v) les indicateurs de risque clés.

Risque lié à l'environnement réglementaire et juridique

Le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique correspond au risque que des facteurs défavorables influent sur les activités commerciales, les résultats ou le capital, les relations avec les organismes de réglementation ou la réputation, par suite d'un manquement, ou de l'incapacité à s'adapter, à la réglementation, aux lois, aux codes d'activité économique, aux attentes des organismes de réglementation ou aux normes déontologiques.

Des lois et des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients, des investisseurs et du public. Des modifications apportées aux lois, notamment aux lois fiscales, ainsi qu'aux règlements ou aux politiques de réglementation, y compris les changements dans la façon dont les lois sont interprétées, mises en œuvre ou exécutées, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et en augmentant les coûts que nous engageons pour nous conformer à ces lois, règlements ou politiques. En outre, rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou un organisme de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts ou d'autres frais, injonctions, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre bénéfice. Nous sommes également engagés dans des litiges dans le cours normal de nos activités, et le règlement défavorable de tout litige pourrait avoir une incidence négative importante sur nos résultats, ou pourrait grandement compromettre notre réputation, ce qui pourrait influer sur nos perspectives commerciales futures.

La Gestion de la conformité a élaboré un cadre de gestion de la conformité à la réglementation (CGCR) qui s'aligne sur les directives du BSIF et des autres organismes de réglementation. Ce cadre vise à promouvoir la gestion proactive du risque en matière de conformité à la réglementation. Il s'applique à tous nos secteurs d'exploitation et à toutes nos activités, à nos entités juridiques et à nos employés à l'échelle mondiale, et il confirme les obligations de rendre compte de tous les employés, de manière à assurer le maintien de contrôles rigoureux et efficaces pour atténuer le risque en matière de conformité à la réglementation. Ce cadre de gestion comporte cinq éléments formant un cycle en vertu duquel tous les programmes de gestion du risque en matière de conformité à la réglementation sont élaborés, mis en œuvre et maintenus. Le premier élément permet de veiller à ce que nos programmes de conformité à la réglementation évoluent en fonction de nos activités commerciales et de nos opérations. Le deuxième élément permet de s'assurer que les risques en matière de conformité à la réglementation sont mis en évidence et évalués de façon adéquate, afin d'élaborer des programmes de conformité qui satisfont le plus efficacement possible aux exigences réglementaires. Le troisième élément a trait à l'établissement et à la mise en œuvre de contrôles précis. Le quatrième élément permet d'assurer un suivi et une surveillance adéquats de l'efficacité des contrôles. Enfin, le cinquième élément permet d'assurer la communication ascendante et la résolution des problèmes au moment opportun, de même que la clarté et la transparence de l'information communiquée. Cette étape cruciale permet aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration de s'acquitter avec efficacité de leurs responsabilités au chapitre de la gestion et de la surveillance.

Notre culture au chapitre de la déontologie et de la conformité est bien établie et elle s'appuie sur notre Code de déontologie. Ce dernier traite de façon générale de diverses questions d'ordre déontologique ou juridique avec lesquelles nos employés doivent composer sur une base quotidienne. Nous revoyons et mettons à jour le Code de déontologie régulièrement, de manière qu'il continue de répondre aux attentes des organismes de réglementation et des autres parties prenantes. Tous nos employés doivent réaffirmer leur compréhension du Code et leur engagement envers ce dernier au moins tous les deux ans, et les employés occupant certains postes clés, notamment la haute direction et les employés responsables de la surveillance des finances, doivent faire de même tous les ans.

Notre Code de déontologie repose sur un certain nombre de politiques en matière de conformité, de programmes de formation, d'outils électroniques, de documents de travail et de documents d'orientation des nouveaux employés, et ce tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale. Nous offrons aussi plusieurs autres cours portant sur la déontologie et sur la conformité aux règles, qui s'appliquent à l'entreprise ou à un grand nombre de ses activités à l'échelle mondiale et qui portent notamment sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, sur les mesures anticorruption, sur la protection des renseignements personnels et sur la gestion du risque d'information erronée.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte financière susceptible de se produire lorsque le montant, l'échéancier ou la fréquence des prestations versées en vertu de contrats d'assurance excèdent les prévisions. Le risque d'assurance ne comprend pas les autres risques couverts par d'autres éléments de notre cadre de gestion des risques (p. ex., le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel) lorsque ces risques sont accessoires au transfert des risques.

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque d'assurance qui fournit un aperçu de notre programme visant à mettre en évidence, à gérer et à présenter les risques d'assurance avec lesquels nous devons composer. Pour gérer le risque d'assurance, nous avons recours aux infrastructures, aux systèmes, aux contrôles et à un processus de surveillance. Des politiques, méthodes et programmes de gestion du risque spécifique ont été élaborés aux fins de la gestion des risques, et comprennent les pouvoirs d'approbation des risques délégués et les limites connexes, un processus d'examen et d'approbation des risques liés à un produit et une analyse des résultats techniques.

Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation représente le risque qu'une action accomplie par une entreprise ou par un de ses représentants ternisse son image aux yeux de la collectivité ou la confiance que lui accorde le public, ce qui pourrait entraîner une diminution des affaires, des actions en justice ou l'assujettir à une surveillance réglementaire accrue.

Un certain nombre d'événements peuvent entraîner un risque lié à la réputation, et ce risque est principalement d'ordre réglementaire, juridique ou opérationnel, ou lié au crédit. Les défaillances d'exploitation ainsi que la non-conformité aux lois et aux règlements peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'organisation.

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque lié à la réputation qui fournit une vue d'ensemble de la méthode que nous utilisons pour gérer ce risque. Ce cadre de gestion porte principalement sur nos responsabilités organisationnelles et sur les contrôles que nous avons mis en place pour atténuer le risque lié à la réputation.

Nous appliquons les principes suivants à notre cadre général de gestion du risque lié à la réputation :

- Nous devons agir avec intégrité en tout temps afin de maintenir la réputation solide et favorable dont nous jouissons.
- Il incombe à tous nos employés, y compris la haute direction, de protéger notre réputation, et cette responsabilité incombe aussi à tous les membres du Conseil d'administration.

Risque stratégique

Le risque stratégique constitue le risque que l'entreprise ou l'un de ses secteurs d'exploitation effectue des choix stratégiques inappropriés ou ne soit pas en mesure d'assurer la mise en œuvre fructueuse de stratégies données ou des plans et décisions connexes.

Le choix et la mise en œuvre fructueuse des stratégies commerciales incombent à la direction des différents secteurs d'exploitation. La surveillance du risque stratégique incombe à la direction des secteurs d'exploitation, au groupe Stratégie d'entreprise, à la haute direction et au Conseil d'administration. La gestion du risque d'entreprise bénéficie du soutien du groupe Stratégie d'entreprise, qui a recours à un cadre de gestion qui lui permet d'établir un rapport entre les stratégies liées aux activités et la vision de l'entreprise.

Aperçu d'autres risques

Outre les risques décrits à la rubrique Gestion du risque, présentés ci-après, il existe d'autres facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et sur nos résultats financiers. La présente rubrique traite également de notre évaluation de certaines réformes réglementaires touchant les institutions financières qui ont été proposées dans le sillage de la crise financière mondiale, car ces réformes pourraient se répercuter sur nos activités. L'analyse qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influer de façon négative sur nos résultats.

Contexte général et conjoncture économique

Le contexte général et la conjoncture économique dans les régions où nous exerçons nos activités ont eu une incidence importante sur notre bénéfice. Ces conditions influent sur les habitudes d'épargne et de dépenses des consommateurs, de même que sur les habitudes d'emprunt et de remboursement des consommateurs, sur les investissements des entreprises, sur les dépenses publiques, sur le niveau d'activité et la volatilité des marchés financiers et sur l'inflation. Ainsi, un repli économique pourrait entraîner une hausse du chômage, une baisse du revenu familial et une diminution des bénéfices des grandes entreprises, des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, et pourrait avoir une incidence défavorable sur la demande visant nos prêts et nos autres produits et entraîner une hausse de notre dotation à la provision pour pertes sur créances. Compte tenu de l'importance de nos activités au Canada, un ralentissement de l'économie au Canada ou aux États-Unis touchant le Canada se répercuterait principalement sur les prêts aux particuliers et aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens, et pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Les variations des taux d'intérêt influent également sur notre bénéfice. Le maintien de faibles taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale pourrait faire en sorte qu'une compression des écarts liés principalement à nos secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine ait une incidence défavorable sur notre revenu net d'intérêt. Une augmentation des taux d'intérêt aurait une incidence positive sur nos secteurs qui sont actuellement touchés par la compression des écarts; toutefois une importante augmentation des taux d'intérêt pourrait également avoir une incidence défavorable sur les bilans des ménages . Cette situation pourrait se traduire par une détérioration du crédit, laquelle pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers, particulièrement dans certains de nos secteurs des Services bancaires canadiens. Pour plus de détails sur les facteurs économiques et les facteurs de marché qui pourraient se répercuter sur notre rendement financier, se reporter aux rubriques Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine.

Nos activités de négociation en Europe et aux États-Unis, qui s'inscrivent dans le cadre des activités du secteur Marchés des Capitaux, ont été touchées de façon défavorable par les marchés financiers mondiaux, lesquels continuent de subir les contrecoups des craintes accrues concernant la crise de l'endettement touchant des États souverains en Europe, ce qui a entraîné d'importantes baisses des volumes de transactions des clients et la volatilité des activités de négociation. En ce qui concerne le secteur Gestion de patrimoine, la confiance réduite des investisseurs et les conditions du marché se sont traduites par une diminution de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et des volumes de transactions. Une détérioration des marchés financiers et des marchés du crédit pourrait nuire à notre capacité à accéder aux marchés financiers selon des modalités favorables, et pourrait également avoir une incidence défavorable sur nos liquidités, entraînant par le fait même une hausse des coûts de financement et une réduction des volumes de transactions du secteur Marchés des Capitaux. Pour plus de détails sur les facteurs économiques et les facteurs de marché qui pourraient se répercuter sur notre rendement financier, se reporter aux rubriques Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux.

Modification des normes comptables et conventions comptables et estimations

Nous avons adopté les IFRS le 1er novembre 2011. Pour de plus amples renseignements sur l'adoption des IFRS et sur l'incidence de cette adoption sur notre position de capital, se reporter à la rubrique Questions en matière de comptabilité et de contrôle.

De temps à autre, l'International Accounting Standards Board peut modifier les normes de comptabilisation et d'information financière qui guident la préparation de nos états financiers. Il est difficile de prévoir ces modifications qui peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Dans certains cas, nous devons appliquer une nouvelle norme ou une norme révisée de manière rétroactive, ce qui nous oblige à retraiter les états financiers des périodes précédentes.

Politiques gouvernementales, fiscales, monétaires et autres

Les politiques fiscales, monétaires et autres adoptées par la Banque du Canada et divers autres organismes de réglementation canadiens, par le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et par d'autres organismes de réglementation aux États-Unis, ou par les organismes internationaux, dans les territoires où nous exerçons nos activités, ont une incidence sur nos activités et notre bénéfice. Par ailleurs, de telles politiques peuvent avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut faire augmenter le risque de défaut de paiement de ces clients ou contreparties.

Faits nouveaux en matière de réglementation

L'analyse suivante des faits nouveaux en matière de réglementation présentée ci-après n'est pas exhaustive, et d'autres faits nouveaux, y compris ceux liés aux règlements devant être mis en œuvre aux États-Unis aux termes de la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act (*Dodd-Frank)*, pourraient également avoir une incidence sur nos résultats.

Normes mondiales du Comité de Bâle sur la supervision bancaire liées à la réforme visant le capital et les liquidités (accord de Bâle III)

En réponse à la crise financière mondiale, le CBSB a procédé à un examen des normes concernant le capital et les liquidités. Le Comité désire accroître la capacité du secteur bancaire à absorber les chocs découlant des facteurs de stress financiers et économiques au moyen d'exigences plus rigoureuses visant le capital et de nouvelles normes visant les liquidités. Les banques à l'échelle mondiale s'apprêtent à appliquer les nouvelles normes (communément appelées l'accord de Bâle III), conformément à l'échéancier prescrit.

Les lignes directrices du CBSB visant le capital comprennent de nouvelles exigences minimales en matière de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des exigences accrues visant le capital en ce qui concerne le risque de crédit de contreparties, le recours à un ratio international de levier financier, ainsi qu'à des mesures visant à favoriser l'accroissement du capital pouvant être utilisé lorsque des périodes de stress se produisent.

À l'heure actuelle, nous surveillons nos ratios de capital en fonction de l'accord de Bâle III et nous sommes bien positionnés pour répondre aux exigences réglementaires prévues par les règles de l'accord de Bâle III qui entreront en vigueur à partir de 2013. Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt se conforment, au tout début de la période de transition, aux exigences minimales visant le capital pour 2019 prévues par l'accord de Bâle III. Notre structure du capital est favorable selon les normes mondiales, notre position de capital s'améliore et, selon notre interprétation actuelle des exigences de l'accord de Bâle III qui entreront en vigueur en 2013, nous nous conformons déjà à ces exigences.

Nous continuons de modifier nos pratiques en matière de gestion des risques de manière qu'elles s'alignent sur les faits nouveaux en matière de réglementation applicables, dans les pays où nous exerçons des activités, et de nous positionner en prévision de la mise en œuvre prospective des normes de liquidités réglementaires proposées dans l'accord de Bâle III, qui devrait avoir lieu entre 2015 et 2018.

Système de paiements au Canada
Au Canada, le gouvernement fédéral a désigné un groupe de travail indépendant et l'a chargé d'examiner le système de paiements au Canada. Dans le cadre du mandat général qui lui a été assigné, le groupe de travail se penchera sur diverses questions telles que l'efficience du système, l'environnement concurrentiel, la sécurité, l'innovation, la vie privée des gens, le cadre législatif et le cadre réglementaire, et il cherchera à déterminer si le système répond aux intérêts des Canadiens. Comme ce sera le cas pour les autres institutions financières canadiennes, les recommandations que formulera le groupe de travail pourraient faire en sorte que nous devions modifier la façon dont nous traitons les opérations de paiement au nom des consommateurs, ce qui se répercutera sur le recours aux technologies, sur le degré de surveillance réglementaire et sur nos interactions avec les systèmes de paiements mondiaux.

De plus, les contestations concernant les règles relatives au réseau de paiement déposées auprès du Tribunal de la concurrence, les recours collectifs intentés en Colombie-Britannique et en Ontario relativement à l'établissement de commissions d'interchange et les recours collectifs intentés au Québec relativement à l'application de la *Loi sur la protection du cons*ommateur du Québec à certaines pratiques visant les cartes de crédit, pourraient également avoir une incidence défavorable sur les pratiques commerciales et sur les revenus des institutions financières canadiennes, ainsi que sur notre rendement financier.

Réforme concernant les dérivés hors cote
Les marchés des dérivés hors cote à l'échelle mondiale doivent composer avec d'importants changements concernant les régimes de fonds propres, les cadres réglementaires nationaux et les infrastructures des marchés où ils exercent leurs activités. Comme c'est le cas pour les secteurs des services bancaires de gros des autres banques canadiennes, l'incidence de ces changements sur les clients et sur les revenus tirés des activités de négociation liées aux dérivés du secteur Marchés des Capitaux demeure incertaine.

Nous surveillons les faits nouveaux et les réformes proposées à l'échelle internationale et nous prendrons les mesures voulues pour atténuer, le cas échéant, leur incidence sur nos activités. Les changements apportés pourraient nécessiter d'importantes modifications à nos systèmes et se traduire par une moins grande souplesse des options liées aux activités de négociation, par des exigences accrues visant le capital et par des exigences en matière de réglementation plus rigoureuses; certains avantages pourraient découler de la réduction des risques tenant au recours à une contrepartie centrale aux fins des services de compensation.

Mesures de protection des consommateurs
Les autorités de réglementation à l'échelle mondiale sont de plus en plus portées à accroître les mesures de protection des consommateurs. Ces mesures prévoient notamment l'accroissement des obligations d'information ainsi que la réglementation des frais et des prix. Au Canada, dans le cadre du budget fédéral de 2010, le gouvernement a apporté des modifications au règlement relatif à l'abonnement par défaut et au calcul des pénalités imposées lors du paiement anticipé d'un prêt hypothécaire; il a ramené à quatre jours la période de retenue des chèques et il a renforcé les processus actuels de résolution des conflits et accru les pouvoirs de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. D'autres modifications concernant les règles relatives à l'assurance hypothécaire, le code de transactions électroniques, les règles relatives à l'assurance offerte sur les sites Web des banques et les règles concernant les documents électroniques ont été proposées. De plus, le budget fédéral de 2011 prévoit de nouvelles règles concernant les cartes prépayées et les chèques non sollicités sur carte de crédit. Comme ce sera le cas pour toutes les banques canadiennes, ces faits nouveaux et d'autres faits nouveaux sont susceptible d'avoir des répercussions sur les pratiques actuelles de nos secteurs Services bancaires canadiens et Assurances, notamment en ce qui concerne l'information à fournir, la documentation, les processus et les systèmes.

Aux États-Unis, diverses mesures de protection des consommateurs ont été mises en œuvre dans le cadre de la loi Dodd-Frank. Par suite de la vente de RBC Bank (USA) devant être conclue en mars 2012, les réformes visant les mesures de protection des consommateurs prévues aux termes de la loi Dodd-Frank devraient avoir une incidence minimale sur les services bancaires que nous continuons d'offrir aux États-Unis. Entretemps, nous ne prévoyons pas que ces réformes auront des répercussions importantes sur nos résultats financiers.

Loi Dodd-Frank – règle Volcker
Les autorités fédérales de réglementation des services financiers aux États-Unis ont récemment proposé des règlements soumis aux commentaires du public, qui visent la mise en œuvre de la règle Volcker prévue par la loi Dodd-Frank, de manière à interdire les opérations de négociation et de couverture pour compte propre ainsi que les investissements dans des fonds de capital-investissement par des institutions bancaires. Les règlements proposés, qui prévoient également des conditions liées à la conduite de certaines activités de négociation « permises », s'appliqueraient aux activités de notre secteur Marchés des Capitaux. En vertu des règlements proposés, les institutions bancaires sont également tenues de mettre en œuvre un programme de conformité visant à assurer la surveillance des activités de négociation et à générer des données aux fins de la tenue des comptes et de la présentation d'information. Les règlements proposés sont complexes, et maints aspects de la règle Volcker demeurent nébuleux.

Nous poursuivons l'analyse de nos activités de négociation et de nos programmes de gestion de la conformité et des risques, de manière à nous assurer que nous serons en mesure de nous conformer à tout règlement définitif qui pourrait être adopté. Étant donné que les règles de mise en œuvre n'ont pas encore été mises au point, nous ne pouvons pas déterminer dans quelle mesure nos activités sur les marchés financiers, y compris nos activités en dehors des États-Unis, seront touchées par la règle Volcker qui vise à interdire les opérations de négociation et de couverture pour compte propre ainsi que les investissements dans des fonds de capital-investissement, et nous ne pouvons pas déterminer quelles activités seront permises dans leur forme actuelle ni quelles activités seront permises si elles sont effectuées par des entités différentes, dans des emplacements différents, ou de manière différente, ni quelles activités, le cas échéant, pourraient ne plus être permises. Selon le caractère définitif de la règle Volcker mise en œuvre, ces règles pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation.

Réforme de la réglementation au Royaume-Uni
Le cadre réglementaire au Royaume-Uni et en Europe fait l'objet d'une importante réforme et d'une restructuration qui pourraient se répercuter sur les entités réglementées. Les constatations de l'Independent Commission on Banking (ICB), qui a notamment proposé des mesures de séparation des services bancaires de détail et des services de banque d'investissement, sont également à l'étude. Les recommandations de l'ICB n'entreront pas en vigueur avant 2019. Le secteur des services financiers examine les mesures proposées par l'ICB et a demandé des clarifications à leur sujet, de manière à bien comprendre les répercussions qui pourraient découler de ces mesures.

Étant donné l'envergure relativement faible de nos services bancaires de détail au Royaume-Uni, ces modifications ne devraient pas avoir une incidence importante sur nos activités à l'échelle mondiale et sur nos résultats financiers. Ces modifications pourraient nous être favorables, en raison de la restructuration des banques au Royaume-Uni et du nombre réduit de services de banque d'investissement que celles-ci offriront.

Niveau de concurrence
La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les nouvelles technologies qu'utilisent nos concurrents ou les services qu'ils offrent, les niveaux relatifs de services, les prix et les caractéristiques de nos produits ou services, notre réputation et les mesures prises par nos concurrents. D'autres établissements de services financiers, comme des compagnies d'assurance, ainsi que les entreprises non financières, offrent de plus en plus des services traditionnellement offerts par des banques. Une telle concurrence pourrait aussi entraîner une réduction du revenu net d'intérêt et des commissions et avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice.

Capacité d'attirer et de fidéliser des employés
La concurrence aux fins de l'embauche d'employés qualifiés est vive au sein de l'industrie des services financiers et des autres industries où nous recrutons du personnel. Notre objectif vise à attirer et à fidéliser des employés qualifiés, mais rien ne garantit que nous pourrons y arriver.

Exactitude et intégralité des renseignements sur nos clients et contreparties
Lorsque nous décidons de consentir du crédit à des clients ou à des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur les renseignements qui ont été fournis par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers audités ou d'autres renseignements financiers. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers et les autres renseignements financiers concernant les clients et les contreparties sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux PCGR ou s'ils comprennent des déclarations trompeuses importantes, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière.

Élargissement et intégration de nos réseaux de distribution
Nous examinons régulièrement des occasions d'élargir nos réseaux de distribution au moyen d'acquisitions ou de croissance interne, notamment par l'ajout de nouveaux bureaux de vente d'assurance, comptes d'épargne en ligne, guichets automatiques et succursales dans des marchés réceptifs à forte croissance au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Toutefois, si nous ne sommes pas en mesure d'élargir ces réseaux de distribution ou de les intégrer efficacement, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Risque environnemental
Le risque environnemental correspond au risque que l'incidence de problèmes environnementaux entraîne une perte de valeur financière ou opérationnelle ou une atteinte à notre réputation. Il découle de nos activités commerciales et de nos activités d'exploitation. Par exemple, les questions d'ordre environnemental liées à l'achat et à la vente, par nos clients, de propriétés contaminées ou au développement de projets à grande échelle pourraient faire en sorte que nous soyons exposés au risque de crédit et au risque lié à la réputation. Nous pourrions être obligés de composer avec le risque opérationnel et le risque lié à l'environnement juridique lorsque des questions d'ordre environnemental surviennent dans nos succursales, nos bureaux ou nos centres de traitement des données.

Le Groupe des affaires environnementales (GAE) établit les exigences prescrites dans nos politiques à l'échelle de l'entreprise, aux fins de la mise en évidence, de l'évaluation, du contrôle, de la surveillance et de la présentation du risque environnemental. La haute direction et le Comité de la gouvernance et des affaires publiques du Conseil d'administration sont responsables de la surveillance. Les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles des Services de soutien généraux doivent pour leur part incorporer dans leurs activités les exigences et contrôles liés à la gestion du risque environnemental. Le GAE fournit également des services-conseils et des services de soutien aux secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion de risques environnementaux précis dans le cadre des opérations commerciales.

Nous nous assurons périodiquement que nos politiques et processus de gestion du risque environnemental sont mis en œuvre de la façon envisagée. Nous fournissons annuellement, ou plus souvent selon les besoins, des informations sur les activités de gestion du risque environnemental ainsi que sur les questions et les tendances liées à ces risques à la haute direction et au Comité de la gouvernance et des affaires publiques du Conseil d'administration. Si nous ne gérons pas le risque environnemental de façon appropriée, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats ou nuire considérablement à notre réputation.

Nous fournissons annuellement des informations exhaustives sur la gestion du risque environnemental dans le Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et la Déclaration de responsabilité publique.

Autres facteurs
Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels incluent les modifications de la politique gouvernementale en matière de commerce, la mise au point réussie, au moment opportun, de nouveaux produits et services, notre capacité à effectuer plus de ventes croisées à nos clients, les changements technologiques et la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure, le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers nous et nos affiliés en ce qui a trait à la gestion d'informations confidentielles, la fraude perpétrée par des tiers à l'interne ou à l'externe, l'incidence possible, sur nos activités, d'une épidémie ayant des répercussions sur l'économie locale, nationale ou mondiale, d'une panne de l'infrastructure publique, notamment les transports, la communication, les réseaux d'électricité ou d'aqueducs, de conflits internationaux et d'autres questions politiques, y compris celles liées à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous réussissons à prévoir et à gérer les risques connexes.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse des facteurs de risque, dont un bon nombre sont indépendants de notre volonté, n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur nos résultats. Les déclarations prospectives énoncées dans le présent rapport comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire ainsi qu'aux perspectives relatives aux économies canadienne, américaine et européenne, aux perspectives et aux priorités pour chacun de nos secteurs d'exploitation, et sont présentées à la rubrique Risques d'illiquidité des liquidités et de financement. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à notre égard, doivent bien tenir compte de ces facteurs, des facteurs présentés ci-dessous et d'autres faits et incertitudes, ainsi que d'autres facteurs propres à l'industrie et à la Banque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats futurs et sur l'évaluation boursière de nos actions ordinaires. À moins que la loi ne l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Gestion du capital

Nous gérons activement notre capital afin de maintenir de solides ratios de capital et de conserver des cotes de crédit élevées, tout en procurant des rendements élevés à nos actionnaires. Nous tenons compte des exigences des organismes de réglementation, des agences de notation, des déposants et des actionnaires, de nos plans d'affaires, des comparaisons avec nos homologues et de nos objectifs internes en matière de ratios de capital. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure du capital et de soutenir nos secteurs d'exploitation et nos clients et d'offrir des rendements supérieurs à nos actionnaires, tout en protégeant nos déposants et nos créanciers de premier rang.

Cadre de gestion du capital
Notre cadre de gestion du capital prévoit les politiques et processus nécessaires pour établir et évaluer le capital ainsi que pour mobiliser et investir des capitaux de tout genre, selon une démarche coordonnée et uniforme. Nous gérons et surveillons différents types de capital, notamment le capital réglementaire, le capital économique et le capital affecté aux filiales.

Notre cadre de gestion du capital comprend un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes qui établit des objectifs en matière de fonds propres internes et définit des stratégies pour atteindre ces objectifs d'une manière qui cadre avec notre goût du risque, nos plans d'affaires et l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités.

Dans le cadre de ce processus, nous avons mis en place, dans l'ensemble de l'entreprise, un programme d'évaluation du stress visant à estimer l'incidence des multiples facteurs de stress sur les bénéfices et le capital (du point de vue économique et réglementaire). Il s'agit d'un exercice auquel participent diverses équipes, y compris la division Gestion des risques du Groupe et les équipes responsables de la trésorerie générale, des finances et de l'économie. Les résultats constituent des données essentielles à notre processus de planification du capital et nous permettent de déterminer les objectifs en matière de fonds propres internes.

Le Conseil d'administration est en fin de compte responsable de la surveillance du cadre de gestion du capital, y compris l'examen et l'approbation annuels de notre plan relatif au capital et du processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Le Comité de vérification est responsable de la gouvernance liée au cadre de gestion du capital, qui comprend notamment l'approbation des politiques de gestion du capital, l'examen régulier de notre position de capital et des processus de gestion, l'approbation du processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes, et l'examen continu du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le Comité actif-passif et la haute direction supervisent la gestion du capital et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux principaux plafonds et aux principales lignes directrices établis.

Accord de Bâle II

L'entité supérieure consolidée à laquelle l'accord de Bâle II s'applique est la Banque Royale du Canada.

En vertu de l'accord de Bâle II, les banques doivent choisir, parmi des approches différentes, l'approche qu'elles adopteront pour calculer leur capital réglementaire minimal nécessaire pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

Avec prise d'effet le 1er novembre 2007, nous avons adopté l'approche des notations internes avancées en vertu de l'accord de Bâle II afin de calculer le capital lié au risque de crédit aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée.

La plupart des risques de crédit auxquels nous sommes exposés sont présentés conformément à l'approche des notations internes avancées concernant le capital réglementaire prévue par l'accord de Bâle II, mais pour certains portefeuilles considérés comme étant de moindre importance sur le plan de la consolidation, le risque de crédit est toujours présenté conformément à l'approche standardisée prévue par l'accord de Bâle II (par exemple, nos services bancaires dans les Antilles). En outre, l'approche standardisée prévue par l'accord de Bâle II continuera d'être utilisée pour des portefeuilles précis de RBC Bank (USA) jusqu'à la conclusion de la vente annoncée, qui devrait avoir lieu en mars 2012; pour RBC Dexia IS, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, cette approche continuera d'être utilisée (conformément aux IFRS) jusqu'à ce que nous soyons tenus de comptabiliser les coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence, avec prise d'effet au premier trimestre de 2014.

Nous continuons d'utiliser l'approche standardisée pour calculer le capital lié au risque opérationnel aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée.

En ce qui concerne le calcul du capital lié au risque de marché aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée, nous utilisons à la fois l'approche des notations internes et l'approche standardisée.

Le tableau qui suit présente notre capital réglementaire, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de capital sur une base consolidée.

Capital réglementaire, actif pondéré en fonction des risques et ratios de capital — **Tableau 58**

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les coefficients)	**2011**	2010
Capital		
Capital de première catégorie	**35 713 $**	33 972 $
Capital total	**41 021**	37 625
Actif pondéré en fonction des risques		
Risque de crédit	**205 182 $**	197 195 $
Risque de marché	**21 346**	24 828
Risque opérationnel	**40 283**	38 433
Risque lié à l'ajustement transitoire prescrit par le BSIF (1)	**969**	–
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	**267 780 $**	260 456 $
Ratios de capital et coefficients		
Ratio du capital de première catégorie	**13,3 %**	13,0 %
Ratio du capital total	**15,3 %**	14,4 %
Coefficient actif-capital	**16,1X**	16,5X
Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie (2)	**10,6 %**	9,8 %

(1) Ajustement transitoire prévu à la section 1.7 des lignes directrices du BSIF concernant l'adéquation des fonds propres.

(2) Le ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Capital réglementaire et ratios de capital

La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque pour les règlements internationaux. Le capital réglementaire comporte deux catégories : le capital de première catégorie et le capital de deuxième catégorie. Le capital de première catégorie comprend le capital de la plus haute qualité et constitue une mesure principale de la capacité financière d'une banque. Il se compose des éléments de capital permanents, est exempt des charges fixes obligatoires portées en diminution des bénéfices et est juridiquement subordonné aux droits des déposants et des autres créanciers de l'institution financière. Le capital de deuxième catégorie se compose d'instruments de capital supplémentaires qui contribuent à la capacité globale d'une institution financière à poursuivre ses activités. Le capital total représente la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie. La liste des composantes du capital de première catégorie et de deuxième catégorie est présentée dans le tableau 59. Pour plus de détails sur les modalités des diverses composantes du capital, se reporter à la rubrique Principales données concernant les actions, ainsi qu'aux notes 16, 17 et 18 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division du capital de première catégorie et du capital total par l'actif pondéré en fonction des risques. Le BSIF établit des objectifs officiels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. Cet objectif est supérieur ou égal à 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et supérieur ou égal à 10 % pour le ratio du capital total. Les banques canadiennes doivent également s'assurer que leur coefficient actif-capital, qui est calculé au moyen de la division du montant brut de l'actif ajusté par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF.

À compter du premier trimestre de l'exercice 2012, le BSIF adoptera les changements à la réglementation en matière de capital applicable au portefeuille de négociation tels qu'ils sont présentés dans le document intitulé *Revisions to the Basel II market risk framework (July 2009)* du Comité de Bâle sur la supervision bancaire, ainsi que les changements aux exigences en matière de capital relatifs aux opérations de titrisation tels qu'ils sont présentés dans le document intitulé *Enhancements to the Basel II framework (July 2009)* du même Comité. L'incidence sur le capital de ces changements, communément désignés Bâle 2.5, sera déterminée par les facteurs de calcul qui seront prescrits par le BSIF.

Entrera également en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2012 la règle relative à la déduction du capital au titre des placements dans des compagnies d'assurances détenus depuis avant le 1er janvier 2007 contenue dans l'accord de Bâle II, selon laquelle le capital doit être déduit du capital de première catégorie dans une proportion de 50 % et du capital de deuxième catégorie dans une proportion de 50 %. Comme il s'agit d'une mesure transitoire dans le cadre de l'accord de Bâle II, le BSIF a reporté l'application de ce changement de réglementation jusqu'à l'exercice 2012 et a permis aux banques de déduire les placements dans des compagnies d'assurances du capital de deuxième catégorie seulement. La mise en œuvre de cette modification fera baisser notre capital de première catégorie, mais n'aura pas d'incidence sur notre capital total.

Comme l'exige le BSIF, nous appliquerons les règles de l'accord de Bâle III concernant le capital à compter du premier trimestre de 2013. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Aperçu d'autres risques.

Capital		Tableau 59
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	**2011**	2010
Capital-actions ordinaire et capital réglementaire de première catégorie		
Actions ordinaires	**13 977 $**	13 287 $
Surplus d'apport	**212**	236
Bénéfices non répartis	**24 282**	22 706
Montant net après impôts des pertes à la juste valeur découlant des variations du risque de crédit propre aux institutions financières	**(47)**	(17)
Écart de conversion	**(1 663)**	(1 685)
Montant net après impôts de la perte sur placement non réalisée liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente	**–**	–
Écart d'acquisition	**(7 703)**	(8 064)
Intérêts de groupe financier	**(101)**	(101)
Déductions relatives à la titrisation	**(517)**	(810)
Placements dans des filiales d'assurance	**(67)**	(29)
Perte prévue en sus des provisions – approche NI avancée	**(72)**	(39)
Autres	**(10)**	–
Total du capital-actions ordinaire de première catégorie	**28 291**	25 484
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	**4 810**	4 810
Instruments de capital innovateurs	**2 582**	3 327
Autre part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	**30**	351
Total du capital réglementaire de première catégorie	**35 713**	33 972
Capital réglementaire de deuxième catégorie		
Débentures subordonnées permanentes	**837**	863
Débentures subordonnées non permanentes (1)	**6 832**	5 778
Instruments de capital innovateurs (excédent de 15 % du capital réglementaire de première catégorie)	**–**	–
Excédent des actions privilégiées à dividende non cumulatif	**–**	–
Montant net après impôts du gain non réalisé sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente	**11**	12
Billets secondaires de fiducie	**1 027**	1 023
Provision générale	**430**	517
Excédent des provisions (approche des NI)	**–**	–
Intérêts de groupe financier	**(101)**	(101)
Placements dans des filiales d'assurance	**(3 154)**	(3 607)
Déductions relatives à la titrisation	**(490)**	(792)
Perte prévue en sus des provisions – approche des NI avancées	**(72)**	(39)
Autres	**(12)**	(1)
Total du capital réglementaire de deuxième catégorie	**5 308 $**	3 653 $
Total du capital réglementaire	**41 021 $**	37 625 $

(1) Les débentures subordonnées dont l'échéance survient dans moins de cinq ans sont assujetties à la méthode de l'amortissement linéaire sur l'échéance résiduelle jusqu'à leur élimination et sont, par conséquent, incluses dans ce tableau à leur valeur après amortissement.

Ratio du capital de première catégorie (1)

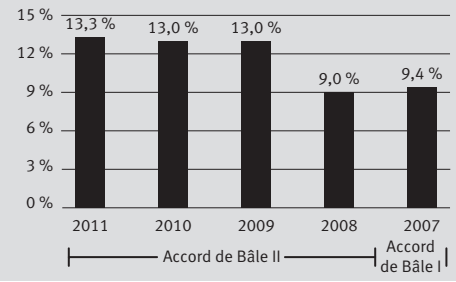

(1) Les ratios de capital de première catégorie de l'accord de Bâle I et de l'accord de Bâle II ne sont pas directement comparables.

Notre position de capital est demeurée solide au cours de l'exercice, en raison principalement des capitaux autogénérés. Nos ratios de capital demeurent bien supérieurs aux cibles en capital réglementaires établies par le BSIF.

Au 31 octobre 2011, notre ratio du capital de première catégorie était de 13,3 %, et notre ratio du capital total, de 15,3 %.

Notre ratio du capital de première catégorie a augmenté de 30 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement des capitaux autogénérés, de l'émission d'actions ordinaires en vertu de nos régimes de réinvestissement de dividendes et d'épargne et d'actionnariat des employés, de l'exercice d'options sur actions, ainsi que de la réduction de la déduction au titre des capitaux concernant les risques liés aux opérations de titrisation par suite de la vente de titres de placements. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques et par le rachat d'instruments de capital innovateurs au cours de l'exercice considéré.

Notre ratio du capital total a augmenté de 90 points de base, en raison des facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que de l'émission nette de débentures subordonnées et de la réduction de la déduction au titre des capitaux concernant l'assurance découlant de la vente de Liberty Life.

Au 31 octobre 2011, notre coefficient actif-capital s'établissait à 16,1 fois, comparativement à 16,5 fois pour l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des capitaux, facteur neutralisé en partie par la hausse du montant brut de l'actif ajusté. Notre coefficient actif-capital demeure inférieur au maximum prescrit par le BSIF.

Actif pondéré en fonction des risques

En vertu de l'accord de Bâle II, le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques en ce qui concerne le risque de crédit, le risque opérationnel et, si elles effectuent d'importantes activités de négociation, le risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et le total de l'actif pondéré en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés. En outre, au nombre des directives transitoires prévues par l'accord de Bâle II, le BSIF exige que les exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques correspondent à au moins 90 % des besoins de liquidités calculés en vertu des normes de l'accord de Bâle I. Si les besoins de liquidités sont inférieurs à 90 %, on doit procéder à un ajustement transitoire de l'actif pondéré en fonction des risques, comme l'indiquent les lignes directrices du BSIF concernant l'adéquation des fonds propres.

Au cours de l'exercice, l'actif pondéré en fonction des risques s'est accru de 7,3 milliards de dollars, ou 3 %, résultat qui découle essentiellement de la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques lié au risque de crédit, laquelle tient en grande partie à l'augmentation des risques liés aux prêts de gros, de l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques lié au risque opérationnel découlant de la croissance des revenus et de l'ajustement transitionnel relatif à l'actif pondéré en fonction des risques, facteurs neutralisés en partie par la réduction de l'actif pondéré en fonction des risques lié au risque de marché tenant principalement à la réduction des risques liés aux activités de négociation.

Actif pondéré en fonction des risques – accord de Bâle II — Tableau 60

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2011 Risque (1)	Facteur de pondération moyen des risques (2)	Actif pondéré en fonction des risques: Approche standardisée	Approche avancée	Autres	Total	2010 Total
Risque de crédit							
Risques liés aux prêts et autres risques							
Prêts hypothécaires résidentiels	118 926 $	6 %	1 419 $	5 450 $	– $	6 869 $	7 788 $
Autres prêts de détail	212 365	20 %	7 785	34 644	–	42 429	41 143
Prêts aux entreprises	153 912	60 %	26 915	65 335	–	92 250	81 646
Organismes souverains	36 131	5 %	446	1 353	–	1 799	2 119
Banques	54 378	9 %	2 238	2 485	–	4 723	3 141
Total des risques liés aux prêts et autres risques	575 712 $	26 %	38 803 $	109 267 $	– $	148 070 $	135 837 $
Risques liés aux activités de négociation							
Mise en pension de titres	190 471 $	1 %	530 $	1 779 $	– $	2 309 $	1 352 $
Dérivés hors cote	57 962	28 %	1 563	14 423	–	15 986	20 236
Total des risques liés aux activités de négociation	248 433 $	7 %	2 093 $	16 202 $	– $	18 295 $	21 588 $
Total des risques liés aux prêts et autres risques et risques liés aux activités de négociation	824 145 $	20 %	40 896 $	125 469 $	– $	166 365 $	157 425 $
Instruments d'intermédiation bancaire	1 519	88 %	–	1 336	–	1 336	1 465
Risques liés aux opérations de titrisation	48 794	14 %	726	6 225	–	6 951	5 979
Facteur scalaire réglementaire	s.o.	s.o.	s.o.	7 982	–	7 982	7 203
Autres actifs	36 809	61 %	s.o.	s.o.	22 548	22 548	25 123
Total du risque de crédit	911 267 $	23 %	41 622 $	141 012 $	22 548 $	205 182 $	197 195 $
Risque de marché							
Taux d'intérêt			3 310 $	1 048 $	– $	4 358 $	6 870 $
Actions			562	1 088	–	1 650	2 249
Change			849	17	–	866	711
Marchandises			882	14	–	896	800
Risque spécifique			6 312	7 264	–	13 576	14 198
Total du risque de marché			11 915 $	9 431 $	– $	21 346 $	24 828 $
Risque opérationnel			40 283 $	s.o.	s.o.	40 283 $	38 433 $
Ajustement transitoire prescrit par le BSIF					969 $	969 $	– $
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	911 267 $		93 820 $	150 443 $	23 517 $	267 780 $	260 456 $

(1) Le risque total représente le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, soit le risque brut prévu advenant un cas de défaillance par un débiteur. Ce montant est présenté compte non tenu de toute provision spécifique ou de toute réduction de valeur partielle et il ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni les garanties détenues.

(2) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

Principales activités de gestion du capital — Tableau 61

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	2011 Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Capital de première catégorie			
Actions ordinaires émises			
Dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise (1)		6 412	324 $
Régime de réinvestissement de dividendes (2)		2 951	162
Options sur actions levées (3)		2 953	90
Régimes d'épargne et d'actionnariat des employés (4)		1 138	63
Rachat d'instruments de capital innovateurs			
RBC TruCS de série 2011 (5)	30 juin 2011		750
Capital de deuxième catégorie			
Émission de débentures subordonnées échéant le 2 novembre 2020 (6)	1er novembre 2010		1 500
Rachat de débentures subordonnées échéant le 12 avril 2016 (6)	12 avril 2011		400

(1) Le 2 mai 2011, nous avons exercé notre droit de rachat visant les actions échangeables de catégorie B de RBC PH&N Inc. et nous avons émis des actions ordinaires de RBC en échange. Pour plus de détails, se reporter à la note 11 de nos états financiers consolidés annuels.

(2) Notre régime de réinvestissement de dividendes a été financé au moyen d'achats d'actions sur le marché libre pour le premier trimestre de 2011, et au moyen d'actions autodétenues pour les trois derniers trimestres de 2011.

(3) Les montants comprennent les espèces reçues au titre des options sur actions levées au cours de la période, l'ajustement à la juste valeur des options sur actions et la levée des options sur actions liée aux droits à la plus-value des actions et aux droits à la plus-value des actions qui ont fait l'objet d'une renonciation.

(4) Des actions autodétenues ont été émises aux termes des régimes d'épargne et d'actionnariat des employés. Pour plus de détails, se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

(5) Pour plus de détails, se reporter à la note 17 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

(6) Pour plus de détails, se reporter à la note 16 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Le 2 mai 2011, conformément à la convention d'achat de Phillips, Hager & North Investment Management Ltd. (PH&N) conclue en 2008, nous avons exercé notre droit de rachat visant la totalité des actions échangeables de catégorie B en circulation de RBC PH&N Inc. (actions de catégorie B) et, en échange, nous avons émis 6,4 millions d'actions ordinaires de RBC aux porteurs d'actions de catégorie B. Étant donné que les actions de catégorie B étaient comprises dans notre capital de première catégorie à titre de part des actionnaires sans contrôle dans les filiales, la transaction n'a eu aucune incidence sur le capital de première catégorie et sur le capital total. Avant l'échange, un dividende cumulé de 38,5 millions de dollars sur ces actions a été versé.

Nous avons racheté la totalité de nos titres de fiducie de capital de série 2011 en circulation, d'un montant de 750 millions de dollars (RBC TruCS – série 2011), pour une contrepartie qui correspond au prix de rachat plus la distribution prévue le 30 juin 2011.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives en ce qui concerne le bénéfice, notre ratio de distribution cible, ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les occasions d'affaires. Notre objectif en ce qui a trait au ratio de distribution est de 40 % à 50 %. En 2011, le ratio de distribution lié aux activités poursuivies s'est élevé à 47 %, soit un résultat conforme à notre ratio de distribution cible. Le ratio de distribution sur une base consolidée s'est établi à 65 %, en hausse par rapport à 57 % en 2010, résultat qui tient principalement à la perte liée à la vente annoncée de nos

services bancaires de détail régionaux aux États-Unis. Au troisième trimestre de 2011, nous avons augmenté notre dividende par action ordinaire de 4 cents par action, ou 8 %, pour le porter à 0,54 $ par action.

Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 2,9 milliards de dollars.

Principales données concernant les actions (1) **Tableau 62**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	2011			2010			2009		
	Nombre d'actions (en milliers)	**Montant**	**Dividendes déclarés par action**	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires en circulation	**1 438 376**	**14 017 $**	**2,08 $**	1 424 922	13 378 $	2,00 $	1 417 610	13 075 $	2,00 $
Actions privilégiées de premier rang en circulation									
À dividende non cumulatif, série W (2)	**12 000**	**300 $**	**1,23 $**	12 000	300 $	1,23 $	12 000	300 $	1,23 $
À dividende non cumulatif, série AA	**12 000**	**300**	**1,11**	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11
À dividende non cumulatif, série AB	**12 000**	**300**	**1,18**	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18
À dividende non cumulatif, série AC	**8 000**	**200**	**1,15**	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15
À dividende non cumulatif, série AD	**10 000**	**250**	**1,13**	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AE	**10 000**	**250**	**1,13**	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AF	**8 000**	**200**	**1,11**	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11
À dividende non cumulatif, série AG	**10 000**	**250**	**1,13**	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AH	**8 500**	**213**	**1,41**	8 500	213	1,41	8 500	213	1,41
À dividende non cumulatif, série AJ (3)	**16 000**	**400**	**1,25**	16 000	400	1,25	16 000	400	1,49
À dividende non cumulatif, série AL (3)	**12 000**	**300**	**1,40**	12 000	300	1,40	12 000	300	1,48
À dividende non cumulatif, série AN (3)	**9 000**	**225**	**1,56**	9 000	225	1,56	9 000	225	1,50
À dividende non cumulatif, série AP (3)	**11 000**	**275**	**1,56**	11 000	275	1,56	11 000	275	1,34
À dividende non cumulatif, série AR (3)	**14 000**	**350**	**1,56**	14 000	350	1,56	14 000	350	1,27
À dividende non cumulatif, série AT (3)	**11 000**	**275**	**1,56**	11 000	275	1,56	11 000	275	1,11
À dividende non cumulatif, série AV (3)	**16 000**	**400**	**1,56**	16 000	400	1,56	16 000	400	1,01
À dividende non cumulatif, série AX (3)	**13 000**	**325**	**1,53**	13 000	325	1,53	13 000	325	0,87
Actions autodétenues – privilégiées	**(6)**	**–**		(86)	(2)		(65)	(2)	
Actions autodétenues – ordinaires	**146**	**8**		(1 719)	(81)		(2 127)	(95)	
Actions échangeables de RBC PH&N Holdings Inc. (4)	**–**	**–**		6 750	324		6 750	324	
Options sur actions									
En cours	**14 413**			15 659			17 877		
Pouvant être levées	**8 688**			10 170			12 806		
Dividendes									
Actions ordinaires		**2 979**			2 843			2 819	
Actions privilégiées		**258**			258			233	

(1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion du capital, se reporter à la note 18 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.
(2) Avec prise d'effet le 24 février 2010, nous avons le droit de convertir ces actions en actions ordinaires, à notre gré et sous réserve de certaines restrictions.
(3) Le taux de dividende sera révisé tous les cinq ans.
(4) Le 2 mai 2011, nous avons exercé notre droit de rachat visant toutes les actions échangeables de catégorie B de RBC PH&N Holdings Inc. en circulation et émis des actions ordinaires de RBC en échange.

Au 25 novembre 2011, le nombre d'actions ordinaires en circulation et d'options sur actions en cours se chiffrait à 1 439 828 034 et à 14 290 936, respectivement. Au 25 novembre 2011, le nombre de nos actions privilégiées et ordinaires autodétenues s'établissait à 19 179 et à (511 681), respectivement. Se reporter aux notes 18 et 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2011 pour de plus amples renseignements sur notre capital-actions.

Capital économique

Le capital économique représente notre propre quantification des risques liés à nos activités commerciales, ce qui correspond au capital requis pour demeurer solvable dans des conditions de marché extrêmes, compte tenu de notre objectif qui consiste à maintenir une cote de crédit d'au moins AA. Le capital économique est attribué à chaque secteur d'exploitation en fonction de l'évaluation des risques de la part de la direction. Il fournit des mesures de comparaison du rendement au sein de nos secteurs d'exploitation telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque, comme il est présenté à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR. Le capital économique aide également la haute direction à déterminer l'affectation des ressources, en fonction d'autres facteurs.

Par ailleurs, le capital économique sert à évaluer l'adéquation de nos fonds propres. Notre politique a pour objectif de maintenir un niveau de capitaux disponibles qui excède considérablement le capital économique. Le capital disponible se définit comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres instruments de capital dont la permanence est analogue à celle des titres de capitaux et qui permettent d'absorber les pertes, tels que les actions privilégiées et les instruments innovateurs de capital de première catégorie.

Le capital économique est calculé et attribué en fonction d'un plus grand nombre de risques que le capital réglementaire calculé conformément au pilier 1 de l'accord de Bâle II, lequel est calibré principalement en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation) et du risque opérationnel. Le capital économique est calculé en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), du risque opérationnel, du risque commercial, du risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi que du risque d'assurance, et il comprend l'attribution du capital lié à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels.

- Le risque commercial est le risque de pertes ou de préjudices dus à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies.
- Le risque lié aux immobilisations corporelles constitue le risque que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable.

Se reporter à la rubrique sur la gestion du risque pour une analyse plus détaillée du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et du risque d'assurance.

Le calcul et l'attribution du capital économique nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements par la direction. Ceux-ci font l'objet d'une surveillance dans le but de garantir que le cadre de gestion du capital économique demeure exhaustif et uniforme. Les modèles sont comparés avec les principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'examens des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques.

Nous avons révisé notre méthode d'attribution du capital économique de façon prospective, avec prise d'effet le 1er novembre 2010. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

L'information qui suit comporte une analyse de notre capital économique lié aux activités poursuivies.

Capital économique		Tableau 63
(soldes moyens en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Risque de crédit	10 100 $	8 250 $
Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation)	4 200	3 300
Risque opérationnel	4 350	3 250
Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles	2 950	2 250
Risque d'assurance	550	350
Capital de risque	22 150 $	17 400 $
Écart d'acquisition et actifs incorporels	9 450	8 400
Capital économique	31 600	25 800
Sous-attribution de capital	900	3 650
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires liés aux activités abandonnées	3 050	3 800
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	35 550 $	33 250 $

Le capital économique a augmenté de 5,8 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement du changement de méthode d'attribution du capital dont il est fait mention ci-dessus, aux termes duquel une tranche de 4,7 milliards a été attribuée aux différents types de risques et secteurs d'activité. La tranche résiduelle de 1,1 milliard de dollars tient principalement à la hausse de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels découlant de l'acquisition de BlueBay, ainsi qu'à l'augmentation du risque opérationnel et du risque commercial découlant de la croissance des revenus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution du risque de crédit tenant essentiellement à la baisse du taux de capital lié aux prêts à intérêts non comptabilisés, et à l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Notre capitalisation demeure favorable, et les niveaux actuels des capitaux disponibles excèdent le capital économique requis pour couvrir tous nos risques importants.

Capital affecté aux filiales

Notre cadre de gestion du capital comprend la gestion du capital affecté aux filiales. Nous investissons le capital à l'échelle de l'entreprise, afin de satisfaire aux exigences des autorités de réglementation locales en matière d'adéquation des fonds propres et de maximiser les rendements pour nos actionnaires. Nous investissons dans nos filiales au besoin au cours de l'exercice. Nous établissons des lignes directrices pour déterminer les investissements de capitaux dans nos filiales et pour gérer le lien qui existe entre les capitaux investis dans les filiales et notre capital consolidé pour nous assurer un accès au capital dont il est tenu compte pour mesurer le capital réglementaire consolidé.

Chaque filiale est responsable d'assurer sa conformité aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres prescrites par les autorités de réglementation locales, lesquelles pourraient comprendre des restrictions liées au transfert d'actifs sous forme d'espèces, de dividendes, de prêts ou d'avances. Actuellement, la Trésorerie générale est responsable des activités de surveillance centralisée et des activités de gestion du capital consolidé de toutes les filiales.

Autres facteurs influant sur le capital

Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de capitaux propres dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et réglementaire et sur le montant ou la nature du placement. Nous avons recours aux trois démarches générales suivantes :

- Consolidation : nous effectuons la consolidation intégrale des entités dans lesquelles nous détenons une participation conférant le contrôle dans nos bilans consolidés. Dans le cas des coentreprises, nous appliquons la méthode de la consolidation proportionnelle.
- Déduction : certains titres détenus sont portés en déduction aux fins du calcul du capital réglementaire. Ces titres comprennent tous les « intérêts de groupe financier » non consolidés tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur les banques* (Canada), ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance.
- Pondération des risques : un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de capitaux propres non consolidés qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Information financière supplémentaire

Risques liés à certains instruments financiers auxquels nous sommes exposés

Risques liés aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain, aux titres garantis par des créances (TGC) et aux prêts hypothécaires

Certaines activités et opérations que nous effectuons nous exposent au risque de crédit lié aux créances hypothécaires résidentielles à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain. Notre exposition nette aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain représente moins de 0,2 % du total de notre actif au 31 octobre 2011, par rapport à 0,3 % à l'exercice précédent.

Du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des placements ayant une juste valeur de 237 millions de dollars, déduction faite des opérations de couverture, pourraient être exposés aux risques liés aux prêts à risque sur le marché américain. L'exposition aux risques liés aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain était auparavant couverte au moyen de swaps sur défaillance assurés par MBIA. L'augmentation de 92 millions de dollars de l'exposition aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain par rapport à l'exercice précédent tient principalement à la résiliation de swaps au premier semestre de 2011, déduction faite des opérations de couverture et de la vente de titres. Relativement à ces risques potentiels, 35 % de nos placements connexes présentaient au moins une cote A, comparativement à plus de 55 % à l'exercice précédent; la diminution tient essentiellement à la résiliation de swaps dont il est fait mention ci-dessus. Au 31 octobre 2011, nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain présentant une cote AAA, sur une base nette, représentaient 3 % du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain, comparativement à 17 % à l'exercice précédent. L'exposition aux prêts à risque aux États-Unis s'établissait à 207 millions de dollars au 31 octobre 2011, soit 0,03 % du total de l'actif. Ce résultat en baisse de 112 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent tient en partie aux remboursements de capital effectués et à l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des placements ayant une juste valeur de 276 millions de dollars, déduction faite des opérations de couverture, pourraient être exposés aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain. L'exposition aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain a diminué de 281 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la vente de titres et de l'incidence du raffermissement du dollar canadien. Moins de 49 % de ces titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles ont été émis en 2006 et par la suite. Notre exposition aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain se chiffrait à 675 millions de dollars au 31 octobre 2011, ce qui représente 0,1 % du total de l'actif. Cette diminution de 298 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent tient en grande partie à l'incidence du raffermissement du dollar canadien et à la vente de titres.

Du total de nos placements dans des TGC, des placements de 17 millions de dollars pourraient être exposés aux risques liés aux prêts à risque ou aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain. Nos TGC étaient auparavant couverts au moyen de swaps sur défaillance assurés par MBIA. Notre exposition a diminué de 4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, déduction faite des opérations de couverture. La juste valeur des TGC de sociétés, déduction faite des opérations de couverture, se chiffrait à 2,2 milliards de dollars au 31 octobre 2011, soit une hausse de 1,9 milliard par rapport à l'exercice précédent qui tient principalement à la résiliation de la police d'assurance souscrite directement auprès de MBIA. Pour plus de détails sur la résiliation des swaps sur défaillance assurés par MBIA, se reporter à la rubrique Principaux événements de 2011.

Risques nets liés aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain découlant des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des TGC et des prêts hypothécaires **Tableau 64**

	2011			
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles de catégorie Alt-A	TGC pouvant comprendre des prêts hypothécaires à risque ou de catégorie Alt-A	Total
Juste valeur des titres, compte non tenu des opérations de couverture	237 $	276 $	17 $	530 $
Juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, selon la cote				
AAA	7 $	46 $	– $	
AA	50	14	–	
A	26	40	–	
BBB	18	27	–	
Inférieure à BBB-	136	149	17	
Total	237 $	276 $	17 $	530 $
Juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, par année de montage				
2003 (ou avant)	22 $	8 $	– $	
2004	47	62	–	
2005	128	72	17	
2006	40	36	–	
2007 et par la suite	–	98	–	
Total	237 $	276 $	17 $	530 $
Coût après amortissement des prêts hypothécaires à risque et de catégorie Alt-A (prêts entiers)	161 $	664 $	– $	825 $
Coût après amortissement des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque et de catégorie Alt-A transférés dans les prêts en vertu du chapitre 3855	46 $	11 $	– $	57 $
Risque total lié aux prêts à risque et de catégorie Alt-A, déduction faite des opérations de couverture	444 $	951 $	17 $	1 412 $
Sensibilité de la juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, aux modifications des hypothèses :				
Augmentation de 100 points de base de l'écart de taux	(6)$	(8)$		
Augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt	(1)	(2)		
Augmentation de 20 % des taux de défaillance	(1)	(12)		
Diminution de 25 % des taux de paiement anticipé	(3)	(2)		

Arrangements hors bilan
Pour de plus amples renseignements sur nos arrangements hors bilan, y compris les conduits multicédants, les instruments de placement structurés et les autres entités à détenteurs de droits variables au 31 octobre 2011, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Financement avec endettement
Nos services de financement avec endettement comprennent les activités de financement des infrastructures, des services essentiels et d'autres types de financement. Ils ne comprennent ni le financement de première qualité, ni le financement de qualité inférieure pour lequel il n'y a pas de commandite liée aux placements privés. Au 31 octobre 2011, le total de nos engagements de financement capitalisés et non capitalisés s'établissait à 6 097 millions de dollars. En pourcentage du total de notre actif, il est demeuré inchangé par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 0,8 %.

Informations sur les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales
La juste valeur de nos placements directs dans des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales s'élevait à 202 millions de dollars au 31 octobre 2011.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur
D'importants transferts d'instruments entre les niveaux 1, 2 et 3 et d'importantes sorties d'instruments de ces niveaux ont eu lieu au cours de l'exercice, selon la hiérarchie de la juste valeur définie au chapitre 3862, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir ». Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur **Tableau 65**

	Au 31 octobre 2011				
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Juste valeur (1)	Niveau 1 (1)	Niveau 2 (1)	Niveau 3 (1)	Total
Actifs financiers					
Détenus à des fins de transaction, autres que les dérivés	145 274 $	37 %	62 %	1 %	100 %
Disponibles à la vente	33 235	15 %	67 %	18 %	100 %
Prêts de gros	2 992	0 %	81 %	19 %	100 %
Dérivés	119 453	2 %	97 %	1 %	100 %
Autres actifs	516	66 %	34 %	0 %	100 %
Passifs financiers					
Dépôts	69 570 $	0 %	90 %	10 %	100 %
Dérivés	120 350	2 %	96 %	2 %	100 %

(1) Juste valeur des actifs et des passifs en pourcentage du total de l'actif et du passif évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour les catégories présentées dans le tableau ci-dessus; ne reflète pas l'incidence de la compensation.

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Conventions comptables critiques et estimations

Mise en application des conventions comptables critiques et estimations

Nos principales conventions et estimations comptables sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2011. Certaines de ces conventions, ainsi que des estimations faites par la direction aux fins de l'application desdites conventions, constituent des conventions comptables critiques, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et parce qu'il est probable que des montants considérablement différents seront présentés dans des conditions différentes ou selon diverses hypothèses. Nos conventions comptables critiques et nos estimations visent la juste valeur des instruments financiers, la perte de valeur durable des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à l'échéance, les opérations de titrisation, la provision pour pertes sur créances, les entités à détenteurs de droits variables, l'écart d'acquisition et autres actifs incorporels, les régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les impôts sur les bénéfices. Nos conventions comptables critiques et nos estimations ont été examinées et approuvées par notre Comité de vérification, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales conventions comptables et estimations.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Juste valeur des instruments financiers
Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur au moment de la constatation initiale, sauf en ce qui a trait à certaines opérations entre apparentés. L'évaluation au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle l'instrument financier a été classé ou désigné comme instrument détenu à des fins de transaction, instrument disponible à la vente, instrument détenu jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers. Un instrument financier peut être désigné comme détenu à des fins de transaction (option de la juste valeur) au moment de la constatation initiale, à condition qu'il réponde à certains critères, même si cet instrument n'a pas été acquis ou pris en charge principalement en vue de sa revente ou de son rachat à court terme.

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont inscrites dans le résultat net, sauf en ce qui concerne les dérivés désignés à titre de couverture efficace des flux de trésorerie ou de couverture du risque de change d'un investissement net dans un établissement étranger autonome; les variations de la juste valeur de ces dérivés sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu. Les actifs financiers disponibles à la vente sont également évalués à la juste

valeur, et les gains et pertes non réalisés, y compris les variations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, sauf en ce qui concerne les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués au coût. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Au 31 octobre 2011, environ 352 milliards de dollars, ou 47 %, de nos actifs financiers et 252 milliards, ou 35 %, de nos passifs financiers étaient inscrits à la juste valeur (350 milliards, ou 48 %, de nos actifs financiers et 257 milliards, ou 37 %, de nos passifs financiers au 31 octobre 2010).

Le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », établit une hiérarchie à trois niveaux aux fins de la présentation de l'information sur les instruments financiers évalués à la juste valeur, laquelle est essentiellement la même que la hiérarchie établie en vertu des PCGR des États-Unis. Le classement des actifs et des passifs dans la hiérarchie est fondé sur le caractère observable ou non observable des données de la méthode d'évaluation. Les données observables reflètent l'information tirée du marché ou fondée sur le marché obtenue de sources indépendantes, alors que les données non observables reflètent nos estimations sur les données liées au marché. La hiérarchie à trois niveaux pour l'évaluation à la juste valeur qui suit est fondée sur la transparence des données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- Niveau 1 – Données correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.
- Niveau 2 – Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 – Une ou plusieurs données importantes utilisées dans la technique d'évaluation sont non observables aux fins du calcul de la juste valeur des instruments financiers.

La juste valeur de nos instruments financiers au 31 octobre 2011 est présentée à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Par juste valeur, on entend le montant pour lequel un instrument financier pourrait être acheté ou vendu dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance et sans contrainte effectuée entre deux parties consentantes et averties, autre que dans le cadre d'une vente forcée ou d'une liquidation. Ce qui atteste le mieux la juste valeur des instruments, dans un marché actif, est le cours du marché ou le cours vendeur, selon le cas. Si le cours du marché et le cours vendeur ne sont pas disponibles, nous utilisons le cours de clôture de la plus récente opération visant cet instrument, sous réserve des ajustements au titre des liquidités mentionnés ci-dessous. Si un cours du marché n'est pas disponible relativement à un instrument financier donné, nous utilisons le cours du marché d'un instrument financier doté de caractéristiques et de profils de risque semblables ou des modèles d'évaluation internes ou externes fondés sur des facteurs du marché observables pour déterminer la juste valeur.

Un degré de subjectivité minimal est lié au calcul de la juste valeur des instruments financiers qui sont activement négociés, pour lesquels un cours du marché ou des paramètres d'entrée des modèles facilement observables sont disponibles. Toutefois, la direction doit exercer un jugement si un cours du marché ou des paramètres observables ne sont pas disponibles. La direction exerce également un jugement lorsqu'elle détermine quels ajustements de l'évaluation boursière doivent être effectués pour déterminer la juste valeur. Ces ajustements comprennent les ajustements de l'évaluation pour tenir compte des liquidités relatives aux instruments financiers qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif, lorsque nous estimons qu'il est possible que le montant réalisé à la vente soit inférieur à la juste valeur estimative, en raison d'une liquidité insuffisante à court terme. Ils comprennent également les ajustements de l'évaluation qui sont calculés lorsque aucun cours du marché n'est observable en raison du volume insuffisant d'activités boursières ou de l'absence d'activités boursières récentes dans un marché moins actif ou inactif.

La plupart de nos instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction, autres que les dérivés et les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, comportent ou visent des titres de créance et des titres de participation activement négociés, qui sont inscrits à la juste valeur en fonction des cours du marché disponibles. Étant donné que peu de dérivés et d'instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction au moyen de l'option de la juste valeur sont activement cotés, nous nous basons principalement sur des modèles internes d'établissement des prix ainsi que sur des modèles standards du secteur, tels que le modèle de Black et Scholes, pour déterminer la juste valeur. Pour déterminer les hypothèses qui sous-tendent nos modèles d'établissement des prix, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt du G7, les taux de change, ainsi que la volatilité de certains prix et taux. Toutefois, pour évaluer certains dérivés, nous nous appuyons sur d'importants facteurs de marché non observables tels que les corrélations entre les défaillances. Ces facteurs font l'objet d'un nombre considérablement plus élevé d'analyses quantitatives et de jugements par la direction. Lorsque les paramètres d'entrée ne sont pas fondés sur des données observables dans le marché, nous reportons les revenus ou les pertes de négociation initiaux jusqu'à ce que les montants reportés aient été réalisés par suite de la réception ou du versement d'espèces, ou lorsque les paramètres d'entrée sont observables dans le marché. Nous comptabilisons également des ajustements de la juste valeur afin de tenir compte de l'incertitude relative à l'évaluation découlant de l'incertitude caractérisant les risques et les paramètres liés au modèle lorsque nous évaluons des instruments financiers complexes ou des instruments financiers qui sont négociés moins activement. De plus amples renseignements sur nos instruments dérivés sont fournis à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Pour déterminer les ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, comme il est décrit à la section Vue générale des résultats financiers, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon les taux de financement effectifs de RBC au début et à la fin de la période, et nous comptabilisons aux résultats la variation non réalisée de la valeur actualisée.

Le calcul de la juste valeur lorsque aucun cours du marché n'est disponible et que l'établissement des ajustements de l'évaluation appropriés nécessite l'exercice d'un jugement de la part de la direction se fonde sur des recherches et des analyses quantitatives. La Gestion des risques du Groupe et la fonction Finances sont chargées d'élaborer les méthodes et politiques que nous utilisons à des fins d'évaluation, et ces politiques et méthodes traitent de l'utilisation et du calcul des ajustements de l'évaluation. Ces méthodes font l'objet d'un examen continu, de manière à assurer leur caractère approprié. La surveillance qu'exerce la Gestion des risques du Groupe dans le cadre du processus d'évaluation vise également à garantir que tous les modèles d'évaluation financière importants font l'objet de contrôles rigoureux et de révisions régulières, de manière à fournir un point de vue indépendant. De plus amples renseignements sur la sensibilité des instruments financiers utilisés aux fins des activités de négociation et des activités autres que de négociation sont présentés à la rubrique Gestion du risque.

Contrôles relatifs aux évaluations des instruments financiers

Une infrastructure de contrôle indépendante est essentielle pour garantir que les évaluations à la juste valeur des instruments financiers sont fiables, constantes et effectuées en fonction des valeurs de sortie. Notre infrastructure de contrôle des évaluations prévoit un processus de surveillance par la direction et elle est indépendante des unités fonctionnelles qui négocient des instruments financiers ou effectuent des investissements dans de tels instruments. Les évaluations sont régies par des politiques et des contrôles, y compris des vérifications indépendantes des prix, un examen quotidien des profits et des pertes, et le calcul des ajustements des évaluations concernant des cours du marché ou des paramètres non facilement observables. La mise en œuvre de ces politiques et de ces contrôles incombe à des membres du personnel possédant des compétences et des connaissances appropriées à l'égard des instruments et des marchés sur lesquels nous effectuons des opérations. Ces politiques et contrôles prévoient un examen de toutes nos nouvelles activités, de manière à assurer le respect de normes minimales avant que ces activités soient approuvées.

Perte de valeur durable des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à l'échéance

Les titres susceptibles de vente qui présentent des pertes non réalisées sont évalués à chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie, afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Lorsque la juste valeur de l'un quelconque de ces titres devient inférieure à son coût après amortissement, la direction doit évaluer si la perte de valeur est durable. Aux fins de cette évaluation pour les titres disponibles à la vente, nous tenons compte de plusieurs facteurs, notamment : i) le laps de temps pendant lequel la juste valeur est inférieure au coût après amortissement et l'importance de cet écart; ii) l'importance de la perte de valeur; iii) la cause de la perte de valeur ainsi que la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur; iv) notre volonté et notre capacité de conserver le placement assez longtemps pour que survienne la remontée prévue de la juste valeur. La décision de comptabiliser une perte de valeur, le montant de ladite perte de valeur et la période au cours de laquelle cette perte est comptabilisée sont fondés sur le jugement de la direction. Si la direction juge que la perte de valeur est durable, les variations cumulatives des justes valeurs des titres susceptibles de vente qui étaient auparavant inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassées dans le résultat net au cours de cette période. Nous évaluons nos titres détenus jusqu'à l'échéance afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur en utilisant le même modèle relatif à la perte de valeur que pour les prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Opérations de titrisation
Nous procédons périodiquement à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens, de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires commerciaux en vendant ceux-ci à des structures d'accueil ou à des fiducies qui émettent des titres aux investisseurs. L'une des principales décisions comptables aux fins de la titrisation de nos prêts consiste à déterminer si la cession des prêts satisfait aux critères établis pour que ladite cession soit considérée comme une vente et, si tel est le cas, à évaluer les droits que nous avons conservés dans les prêts titrisés. La note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2011 fournit une description détaillée de la convention comptable liée aux opérations de titrisation de prêts.

Lorsque nous titrisons des prêts et que nous conservons un droit dans lesdits prêts, nous devons exercer un jugement pour déterminer si les prêts ont été isolés juridiquement. Le cas échéant, nous obtenons des avis juridiques afin d'obtenir l'assurance que les prêts cédés ont été isolés juridiquement. Dans bien des cas, nous conservons des droits dans des prêts titrisés tels que des coupons détachés, des droits de gestion ou des comptes de réserve. Lorsque aucun cours du marché n'est disponible, l'évaluation des droits conservés sur les actifs vendus se fonde sur notre meilleure estimation de plusieurs hypothèses clés, telles que le taux de remboursement des prêts cédés, la durée moyenne pondérée des créances pouvant être prépayées, la marge excédentaire, les pertes sur créances prévues et le taux d'actualisation. La juste valeur de ces droits conservés calculée au moyen de ces hypothèses influe sur le gain ou la perte qui est constaté au titre de la vente des prêts. La note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2011 fournit des renseignements sur les volumes de titrisation de nos prêts ainsi que sur le gain ou la perte constaté à la vente, de même qu'une analyse de sensibilité des principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits que nous avons conservés.

Une autre décision comptable clé consiste à déterminer si nous sommes tenus de consolider la structure d'accueil utilisée aux fins de la titrisation et de la vente de nos prêts. Comme il est décrit à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2011, nous avons conclu qu'aucune des structures d'accueil que nous utilisons pour titriser nos actifs financiers ne doit être consolidée.

Provision pour pertes sur créances
La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau que la direction estime approprié pour couvrir les pertes sur créances estimatives désignées dans le portefeuille de même que les pertes qui ont été subies, mais qui ne peuvent encore être déterminées à la date du bilan. La provision est liée aux risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision est établie en fonction de la détermination et de l'évaluation, par la direction, des comptes problèmes et d'autres facteurs tels que la composition et la qualité du crédit du portefeuille et les changements de la conjoncture économique et commerciale. La provision pour pertes sur créances est composée des provisions spécifiques et de la provision générale.

Le processus qui sert à calculer les provisions consiste notamment à effectuer des évaluations quantitatives et qualitatives au moyen d'informations actuelles et historiques sur les créances. Notre portefeuille de prêts fait l'objet d'un examen continu, de manière à déterminer si certains prêts devraient être classés à titre de prêts douteux et s'il y a lieu de constituer une provision ou de procéder à une radiation. Le processus nécessite forcément la formulation de certaines hypothèses et de certains jugements, y compris : i) l'évaluation du classement des prêts à titre de prêts douteux ou des cotes de crédit liées aux prêts; ii) l'estimation des flux de trésorerie et de la valeur des biens affectés en garantie; iii) l'établissement de taux de défaillance et de pertes basés sur les données historiques et sur les données de l'industrie; iv) l'ajustement des taux de perte et des paramètres de risque en fonction de la pertinence des données historiques compte tenu des changements apportés aux stratégies, aux processus et aux politiques en matière de crédit; v) l'évaluation de la qualité actuelle du crédit du portefeuille selon les tendances en matière de qualité du crédit ayant trait aux prêts douteux, aux radiations et aux recouvrements, ainsi qu'aux caractéristiques et à la composition du portefeuille; vi) l'établissement de la position actuelle relativement au cycle économique et au cycle de crédit. Des modifications de ces hypothèses ou le recours à d'autres jugements raisonnables pourraient avoir une incidence importante sur le niveau de la provision et, par conséquent, sur notre bénéfice net.

Provisions spécifiques
Des provisions spécifiques sont comptabilisées afin de constater les pertes estimatives sur les prêts de détail et de gros classés à titre de prêts douteux. Les pertes liées aux portefeuilles de prêts de détail sont gérées collectivement et sont évaluées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes. En ce qui concerne les cartes de crédit, nous comptabilisons la provision et la radiation lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours. Les autres prêts sont radiés lorsque la possibilité de recouvrer la totalité du montant du prêt est à peu près inexistante. Les pertes liées aux prêts de gros sont estimées selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs que l'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir des emprunteurs ou de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants que l'on s'attend à récupérer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation.

Provision générale
La provision générale est établie afin de couvrir les pertes sur créances estimatives subies à l'égard de nos portefeuilles de prêts qui n'ont pas encore été précisément désignés comme douteux. Dans le cas des portefeuilles de prêts de gros, la détermination de la provision générale est fondée sur l'application d'une probabilité de défaillance estimative, sur le montant brut assujetti aux défaillances et sur les facteurs de perte, lesquels sont établis en fonction des pertes historiques et sont définis selon le type et la cote du prêt. Pour ce qui est des portefeuilles de prêts de détail, la provision générale est déterminée en fonction des taux de pertes historiques. Pour déterminer le niveau de la provision générale, la direction considère également les tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, la conjoncture économique, l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs.

Total de la provision pour pertes sur créances
Selon les procédures dont il est fait mention ci-dessus, la direction estime que le total de la provision pour pertes sur créances, à savoir 2 049 millions de dollars, est suffisant pour absorber les pertes sur créances estimatives subies par le portefeuille de prêts au 31 octobre 2011 (2 126 millions au 31 octobre 2010). Ce montant comprend une tranche de 91 millions de dollars (88 millions au 31 octobre 2010) au titre de lettres de crédit, de garanties et d'engagements non provisionnés, classée dans les autres passifs.

Entités à détenteurs de droits variables

La NOC-15 fournit des directives sur la façon d'appliquer les principes de consolidation à certaines entités constituant des EDDV. Lorsqu'une entité constitue une EDDV, le principal bénéficiaire est tenu de consolider les actifs, les passifs et les résultats d'exploitation de l'EDDV. Le principal bénéficiaire est l'entité qui, en raison des droits variables qu'elle détient, assume la majorité des pertes prévues de l'EDDV (telles qu'elles sont définies dans la NOC-15) ou reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de cette dernière (tels qu'ils sont définis dans la NOC-15) ou les deux.

Nous avons recours à divers processus d'estimation complexes reposant sur des facteurs qualitatifs et quantitatifs pour déterminer si une entité constitue une EDDV et, le cas échéant, pour analyser et calculer les pertes prévues et les rendements résiduels prévus. Ces processus consistent notamment à estimer les flux de trésorerie et le rendement futurs de l'EDDV, à analyser la variabilité de ces flux de trésorerie et à attribuer les flux de trésorerie aux parties désignées qui détiennent des droits variables afin de déterminer le principal bénéficiaire de l'EDDV. Nous devons par ailleurs exercer un jugement important pour interpréter les dispositions de la NOC-15 et pour les appliquer à chacune de nos opérations.

La NOC-15 s'applique à un certain nombre de nos opérations, y compris les fonds multicédants que nous administrons, les EDDV de création de produits de crédit et les EDDV de financement structuré. La section Arrangements hors bilan et la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2011 fournissent de plus amples renseignements sur les EDDV auxquelles nous avons recours.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

En vertu des PCGR, l'écart d'acquisition n'est généralement pas amorti et est réparti entre les unités d'exploitation qui se situent au niveau immédiatement inférieur à nos secteurs d'exploitation. L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment s'il existe des événements ou des changements qui indiquent que la juste valeur d'une unité d'exploitation pourrait se situer en deçà de sa valeur comptable.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition s'amorce par le calcul de la juste valeur de chaque unité d'exploitation et la comparaison avec sa valeur comptable, y compris l'écart d'acquisition. Si la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation doit être déterminée et comparée à sa valeur comptable. La juste valeur de l'écart d'acquisition est répartie en déterminant la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation. On considère que l'écart d'acquisition a subi une perte de valeur lorsque sa valeur comptable excède sa juste valeur. Cet excédent correspond à la perte de valeur qui doit être passée en charges dans la période où l'excédent est constaté. Les reprises ultérieures de pertes de valeur ne sont pas permises.

La direction se fonde en grande partie sur son jugement pour déterminer la juste valeur de nos unités d'exploitation et y parvient essentiellement à l'aide d'une approche fondée sur les bénéfices qui tient

compte des prévisions internes de chaque unité d'exploitation à l'égard des produits et des charges. L'utilisation de cette méthode et, de façon plus générale, nos processus de détermination de la perte de valeur exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses, y compris celles ayant trait aux taux d'actualisation, aux taux de croissance et aux taux finaux de croissance. Les variations des estimations ou hypothèses pourraient avoir une incidence sur le calcul de la juste valeur de nos unités d'exploitation et, par conséquent, sur les résultats du test de dépréciation. Outre l'approche fondée sur les bénéfices, nous utilisons, dans la mesure du possible, une approche fondée sur le marché en vue d'évaluer à quoi correspond la juste valeur appropriée de chaque unité d'exploitation dans le marché actuel en fonction de la conjoncture et de sociétés comparables.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, qui n'excède généralement pas 20 ans, et ils sont également soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des conditions pouvant indiquer que les flux de trésorerie nets futurs estimatifs provenant d'un actif ne seront pas suffisants pour recouvrer sa valeur comptable. La détermination de tels événements ou conditions pourrait être assujettie au jugement de la direction. L'estimation de la juste valeur d'un actif incorporel ayant une durée de vie limitée en vue de déterminer si ce dernier a subi une perte de valeur exige également de la direction qu'elle formule des estimations et des hypothèses, et toute modification de ces estimations et hypothèses pourrait avoir une incidence sur la détermination de la juste valeur des actifs incorporels et, par conséquent, sur les résultats du test de dépréciation. Nous ne possédons pas d'actifs ayant une durée de vie indéfinie.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite

Nous offrons un certain nombre de régimes à prestations ou à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite agréés, les régimes de retraite complémentaires et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie. Ces régimes de retraite fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres de créance de sociétés ayant une cote AA. La direction formule toutes les autres hypothèses, et les actuaires procèdent à leur examen annuel. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants de l'obligation et de la charge au titre des prestations constituées. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Impôts sur les bénéfices

La direction exerce un jugement pour estimer la charge d'impôts. Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part des contribuables et des autorités fiscales visées. La charge d'impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes ainsi que son estimation de l'incidence des opérations effectuées et des événements survenus au cours de la période sur les impôts exigibles et les impôts futurs. Un actif ou un passif d'impôts futurs est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition futurs qui devraient être en vigueur et des hypothèses de la direction quant au moment auquel la résorption de l'écart temporaire devrait avoir lieu.

Modifications de conventions comptables

Modifications importantes apportées en 2011 aux conventions comptables et à l'information à fournir

PCGR du Canada

Nous n'avons adopté aucune nouvelle convention comptable importante au cours de l'exercice.

PCGR des États-Unis

Modifications des directives en matière de consolidation et des normes de comptabilisation des transferts d'actifs financiers

Le 1er novembre 2010, les mises à jour des directives en vertu du Topic 860 de l'Accounting Standards Codification (ASC), intitulé Transfers and Servicing (FAS 166 – Accounting for Transfers of Financial Assets – an amendment of FASB Statement No. 140) et en vertu du Topic 810-10-15 [FAS 167 – Amendments to FASB Interpretation No. 46(R)] sont entrées en vigueur en ce qui nous concerne.

Les directives en vertu du Topic 860 de l'ASC, que nous avons appliquées sur une base prospective comme l'exige la norme, éliminent le concept de structure d'accueil admissible aux fins comptables et font en sorte que le Topic 810-10-15 de l'ASC s'applique à toutes les structures d'accueil. Ces directives imposent également des critères supplémentaires et clarifient certains principes liés aux exigences relatives à la comptabilisation comme une vente que les cédants doivent appliquer pour évaluer la cession d'actifs financiers. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante sur notre structure financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

Le Topic 810-10-15 de l'ASC, qui est entré en vigueur sur une base rétrospective le 1er novembre 2010 en ce qui nous concerne, remplace l'approche quantitative qui permet de désigner le principal bénéficiaire d'une entité à détenteurs de droits variables par une méthode axée sur l'identification de l'entité publiante qui a le pouvoir de diriger les activités d'une entité à détenteurs de droits variables ayant le plus d'incidence sur la performance économique de l'entité, et l'obligation d'absorber les pertes de l'entité éventuellement importantes pour l'entité à détenteurs de droits variables ou le droit de retirer les avantages de l'entité. Cette nouvelle directive s'applique aux entités auparavant désignées comme des structures d'accueil admissibles. Nous consolidons maintenant une structure d'accueil admissible et certaines entités à détenteurs de droits variables qui n'étaient pas consolidées auparavant, et nous avons déconsolidé d'autres entités à détenteurs de droits variables. L'application de cette directive a donné lieu à une augmentation du total de l'actif et du total du passif d'environ 2,2 milliards de dollars, déduction faite de nos droits conservés dans les entités. Elle a également donné lieu à une réduction du solde d'ouverture des bénéfices non répartis de 220 millions de dollars, déduction faite des impôts, de manière à tenir compte de l'incidence de l'écart de conversion cumulé lié aux périodes précédentes, et à une diminution du cumul des autres éléments du résultat étendu de 29 millions, déduction faite des impôts.

Informations à fournir sur la qualité de crédit des créances de financement et la provision pour pertes sur créances

Le FASB a publié la mise à jour ASU 2010-20, intitulée Disclosure about the Credit Quality of Financing Receivables and the Allowance for Credit Losses, qui, en ce qui nous concerne, a pris effet le 1er novembre 2010 et doit être appliquée de manière prospective. Cette mise à jour exige d'une entité qu'elle fournisse des informations supplémentaires sur les prêts et les provisions pour pertes sur créances connexes ventilées au moyen de la méthode de dépréciation. L'information sur les prêts qui font l'objet de tests de dépréciation sur une base collective et individuelle est également requise, de même que l'information qualitative et quantitative sur la qualité de crédit des créances de financement.

Critères servant à un créancier à déterminer si une restructuration représente une restructuration de dettes de débiteurs en difficulté

Le FASB a publié l'ASU 2011-02, intitulée Receivables: A Creditor's Determination of Whether a Restructuring Is a Troubled Debt Restructuring, afin de préciser les cas où une restructuration constitue une restructuration de dettes de débiteurs en difficulté. En vertu de cette norme, une entité doit fournir des informations qualitatives et quantitatives sur les restructurations de dettes de débiteurs en difficulté survenues au cours de l'exercice. La norme est entrée en vigueur le 1er août 2011 en ce qui nous concerne, et elle doit être appliquée de façon rétrospective aux restructurations survenues au cours de l'exercice. Se reporter à la note 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Par ailleurs, plusieurs nouvelles prises de position aux termes des PCGR des États-Unis publiées par le FASB ont pris effet le 1er novembre 2010 en ce qui nous concerne, mais l'adoption de ces prises de position n'a pas eu d'incidence importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés. Pour de plus amples renseignements sur ces nouvelles prises de position, se reporter à la note 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Modifications futures de conventions comptables et présentation d'information

PCGR du Canada

Nous avons adopté les IFRS pour les périodes ouvertes à compter du 1er novembre 2011. Les PCGR du Canada à l'intention des entreprises ayant une obligation d'information du public ont été remplacés par les IFRS. Se reporter à la rubrique Adoption des Normes internationales d'information financière ci-dessous.

PCGR des États-Unis

En raison de l'adoption des IFRS pour les périodes ouvertes à compter du 1er novembre 2011, nous ne serons plus tenus de rapprocher nos résultats selon les PCGR des États-Unis; par conséquent, le présent document ne comporte aucun sommaire des modifications futures des PCGR des États-Unis.

Conformément à la décision du Conseil des normes comptables du Canada, nous préparerons nos états financiers conformément aux IFRS, y compris les données correspondantes pour l'exercice 2011, pour les périodes ouvertes à compter du 1er novembre 2011.

Aux fins de la gestion du passage aux IFRS, nous avons mis en œuvre, à l'échelle de l'entreprise, un programme exhaustif portant sur les principaux éléments qui sont touchés, y compris l'information financière, les systèmes et processus, ainsi que les communications et la formation. Les activités aux fins du passage aux IFRS sont presque terminées. Notre exercice de transition a débuté le 1er novembre 2010 (la « date de transition »).

Nous avons amorcé notre processus de transition en 2008 en effectuant un processus de diagnostic exhaustif afin d'évaluer l'étendue et la complexité du passage aux IFRS, dans le cadre duquel nous avons mis en évidence les différences importantes qui existent entre les IFRS et les PCGR du Canada. Les éléments qui devraient selon nous avoir la plus grande incidence sur nos résultats financiers et notre capital sont présentés ci-dessous aux rubriques Principales exemptions en vertu d'IFRS 1 et Méthodes comptables critiques.

Au cours de la transition, nous avons réalisé les activités et les livrables qui visent à soutenir les principaux éléments touchés. Nous avons également :

- effectué des évaluations préliminaires relativement aux divers choix de conventions comptables à faire en vue de la première adoption des IFRS;
- amorcé de nombreux projets dans le cadre d'un programme qui visait à effectuer des analyses des PCGR, à évaluer les incidences financières et économiques ainsi qu'à cibler les exigences des processus et des systèmes afin d'assurer la réussite de la transition;
- élaboré un modèle de ressourcement afin de nous assurer que des ressources suffisantes liées au programme étaient disponibles pour produire les principaux livrables.

Nous avons aussi lancé une série d'initiatives permanentes, dans le cadre desquelles nous avons notamment :

- établi des communications fréquentes et récurrentes avec le Conseil d'administration, le Comité de vérification, la direction et la haute direction afin de nous assurer que des décisions sont prises en temps opportun relativement aux principaux problèmes et risques;
- fourni des mises à jour fréquentes à nos vérificateurs internes et aux vérificateurs externes ainsi qu'au BSIF sur les principaux éléments liés à l'état d'avancement du programme, à la structure du programme et à l'évaluation des incidences comptables;
- ciblé des exigences de communication externes pour les investisseurs et les analystes;
- tenu des séminaires de formation interne, effectué des évaluations des répercussions sur nos activités et tenu d'autres activités liées à la préparation au passage aux IFRS pour les principales parties prenantes de RBC dans les divers secteurs d'exploitation et unités fonctionnelles, qui portaient sur la façon dont notre adoption des IFRS et l'adoption de ces normes par nos clients se répercuteront sur la présentation de l'information financière, sur nos activités commerciales et sur la gestion des risques.

Outre ces activités, nous avons effectué ce qui suit en 2010 :

- nous avons formulé des conclusions préliminaires relativement aux choix de conventions comptables à faire en vue de la première adoption des IFRS;
- nous avons déterminé les modifications clés qui devront être apportées à nos principales conventions comptables;
- nous avons effectué des analyses des PCGR plus approfondies, évalué les incidences financières et économiques, et ciblé les exigences des processus et des systèmes afin d'assurer la réussite de la transition.

En 2011, nous avons apporté à nos politiques, processus et systèmes les modifications que nous jugions essentielles, afin de présenter nos résultats financiers en vertu des IFRS à compter de l'exercice 2012, ainsi que les chiffres correspondants de l'exercice 2011. Nous avons également effectué ce qui suit :

- nous avons informé régulièrement le Conseil d'administration et le comité de vérification des progrès accomplis dans le cadre de la transition, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre d'un environnement de contrôle approprié, les répercussions possibles de la transition et les répercussions permanentes prévues sur nos résultats financiers et nos activités, de même que les faits nouveaux concernant les IFRS et la réglementation connexe;
- nous avons offert des séances de formation aux membres du personnel responsables du passage aux IFRS et à ceux qui sont responsables de la présentation de l'information financière; ces séances sont élaborées en fonction des besoins mis en évidence.

Incidence de l'adoption des Normes internationales d'information financière

Nous sommes tenus de préparer un bilan d'ouverture consolidé en vertu des IFRS à la date de transition, qui constitue le point de départ pour la présentation de notre information financière selon les IFRS. Tous les écarts entre la valeur comptable de l'actif, du passif et des capitaux propres calculée en vertu des PCGR du Canada et des IFRS, à la date de transition, seront comptabilisés comme un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non distribués. En vertu des IFRS, il existe deux catégories générales d'ajustements transitoires qui se répercutent sur le bilan d'ouverture consolidé :

a) Principales exemptions en vertu d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (IFRS 1);
b) Différences concernant les méthodes comptables critiques en vertu des IFRS et les conventions comptables critiques en vertu des PCGR du Canada.

Le tableau suivant illustre le rapprochement de nos bilans consolidés au 1er novembre 2010 préparés selon les PCGR du Canada et les IFRS.

Rapprochement des bilans consolidés d'ouverture en IFRS avec les PCGR du Canada (montants estimatifs) **Tableau 66**

	Au 1er novembre 2010 (non audité)											
		Décisions relatives à IFRS 1			Autres conventions comptables critiques							
(en millions de dollars canadiens)	PCGR du Canada	Classement des instruments financiers (renvoi 1)	Avantages sociaux (renvoi 2)	Écarts de conversion cumulés (renvoi 3)	Écart d'acquisition (renvoi 4)	Titrisation (décomptabilisation) (renvoi 5)	Structures d'accueil (renvoi 6)	Contrats d'assurance (renvoi 7)	Activités abandonnées (renvoi 8)	Instruments de couverture et autres (renvoi 9)	Incidence totale	IFRS
Actif												
Encaisse et montants à recevoir de banques	8 440 $	– $	– $	– $	– $	– $	(30)$	– $	888 $	– $	858 $	9 298 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	13 254	–	–	–	–	–	–	–	(2)	–	(2)	13 252
Valeurs mobilières	183 519	521	–	–	–	(11 733)	1 436	–	5 200	140	(4 436)	179 083
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	72 698	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	72 698
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)												
Prêts de détail	213 770	–	–	–	–	48 311	1 920	–	6 551	(182)	56 600	270 370
Prêts de gros	59 236	(596)	–	–	–	–	(793)	–	12 172	(2)	10 781	70 017
Actifs provenant des fonds distincts	–	–	–	–	–	–	–	279	(22)	–	257	257
Actifs liés aux activités abandonnées	34 364	–	–	–	–	–	–	–	(28 641)	–	(28 641)	5 723
Autres – Dérivés	106 155	–	–	–	–	(24)	(90)	–	68	–	(46)	106 109
– Autres	34 770	(19)	(1 266)	–	(1 261)	116	(22)	977	3 786	1 484	3 795	38 565
Total de l'actif	726 206 $	(94)$	(1 266)$	– $	(1 261)$	36 670 $	2 421 $	1 256 $	– $	1 440 $	39 166 $	765 372 $
Passif												
Dépôts	414 561 $	– $	– $	– $	– $	42 820 $	2 568 $	– $	18 472 $	(10)$	63 850 $	478 411 $
Passifs provenant des fonds distincts	–	–	–	–	–	–	–	279	(22)	–	257	257
Passifs liés aux activités abandonnées	24 455	–	–	–	–	–	–	–	(19 443)	–	(19 443)	5 012
Autres – Dérivés	108 908	–	–	–	–	(843)	10	–	2	–	(831)	108 077
– Autres	129 667	(40)	98	–	–	(4 819)	(1 642)	977	991	1 605	(2 830)	126 837
Débentures subordonnées	6 681	–	–	–	–	–	995	–	–	–	995	7 676
Titres de fiducie de capital	727	–	–	–	–	–	900	–	–	–	900	1 627
Total du passif	684 999 $	(40)$	98 $	– $	– $	37 158 $	2 831 $	1 256 $	– $	1 595 $	42 898 $	727 897 $
Capitaux propres attribuables aux actionnaires												
Actions ordinaires et privilégiées	18 344 $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	18 344 $
Bénéfices non répartis	22 706	(57)	(1 364)	(1 664)	(1 261)	(415)	(226)	–	–	(668)	(5 655)	17 051
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(2 099)	3	–	1 664	–	(73)	(29)	–	–	520	2 085	(14)
	38 951	(54)	(1 364)	–	(1 261)	(488)	(255)	–	–	(148)	(3 570)	35 381
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 256	–	–	–	–	–	(155)	–	–	(7)	(162)	2 094
Total des capitaux propres	41 207 $	(54)$	(1 364)$	– $	(1 261)$	(488)$	(410)$	– $	– $	(155)$	(3 732)$	37 475 $
Total du passif et des capitaux propres	726 206 $	(94)$	(1 266)$	– $	(1 261)$	36 670 $	2 421 $	1 256 $	– $	1 440 $	39 166 $	765 372 $

Les renvois entre parenthèses (renvoi X) concernent la colonne correspondante du tableau ci-dessus illustrant le rapprochement de nos bilans consolidés selon les PCGR du Canada et les IFRS. Toutes les estimations dont il est fait mention ci-dessus feront l'objet de modifications et d'un suivi.

Principales exemptions en vertu d'IFRS 1

IFRS 1 fournit aux nouveaux adoptants des IFRS des directives sur la comptabilisation des éléments lors de la transition aux IFRS. En règle générale, IFRS 1 exige l'application rétrospective des IFRS au moment de la transition, mais prévoit cependant certaines exceptions à la règle. Les décisions que nous avons prises à cet égard font l'objet d'une analyse présentée ci-après. Les autres choix prévus par IFRS 1, dont il n'est pas question dans le présent document, ne sont ni importants, ni pertinents pour nos activités.

Désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement (Renvoi 1)

Au moment de l'adoption des IFRS, un émetteur doit appliquer rétrospectivement la norme comptable internationale (IAS) 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et classer ses instruments financiers à la date à laquelle ces instruments ont été acquis initialement. Un émetteur peut également désigner, à la date de transition, un actif financier ou un passif financier comptabilisé antérieurement comme un actif financier ou un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net, ou comme un actif financier disponible à la vente. Les écarts entre la juste valeur et la valeur comptable seront comptabilisés dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués. Nous prévoyons effectuer ce choix et désigner les actifs financiers et les passifs financiers suivants au moment de la transition.

Changement à la désignation des instruments financiers par rapport aux PCGR du Canada antérieurs			Tableau 67
(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur à la date de transition	Classification précédente	Valeur comptable précédente
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	128 $	Passifs détenus à des fins autres que de transaction	138 $
Actifs financiers désignés comme disponibles à la vente	564	Prêts et créances	629
Actifs financiers désignés comme disponibles à la vente	3 232	Détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	3 232
Actifs financiers désignés comme disponibles à la vente	7 297	Détenus à des fins de transaction	7 297

Avantages sociaux (renvoi 2)
En vertu d'IFRS 1, les écarts actuariels cumulés sur les régimes d'avantages sociaux qui sont reportés en vertu des PCGR du Canada peuvent être comptabilisés dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués à la date de transition. Nous avons effectué ce choix pour les régimes de retraite à prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi à la date de transition, ce qui entraînera une diminution du solde d'ouverture des bénéfices non distribués d'environ 1,4 milliard de dollars. Bien que ce choix ait une incidence importante sur notre bilan d'ouverture en vertu des IFRS et qu'il réduise le solde d'ouverture de nos bénéfices non distribués, l'incidence des pertes actuarielles différées précédemment à la date de transition ne se répercutera pas sur le bénéfice net des périodes futures. Les écarts actuariels cumulés représentent la somme des pertes actuarielles nettes non comptabilisées, des obligations ou actifs transitoires et des coûts au titre des services passés.

Écarts de change cumulés (renvoi 3)
En vertu d'IFRS 1, le montant des écarts de change cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global lié aux filiales à l'étranger peut être ramené à zéro à la date de transition. Nous avons effectué ce choix et ramènerons à zéro, à la date de transition, tous les écarts de change cumulés découlant de la conversion des établissements à l'étranger, ce qui entraînera une diminution du solde d'ouverture des bénéfices non distribués d'environ 1,6 milliard de dollars.

Regroupements d'entreprises
En vertu d'IFRS 1, IFRS 3, *Regroupements d'entre*prises (IFRS 3), peut être appliquée à n'importe quelle date, jusqu'à la date de transition inclusivement. L'application d'IFRS 3 à compter d'une date antérieure à la date de transition nécessiterait le retraitement de tous les regroupements d'entreprises effectués entre cette date et la date de transition. Nous avons choisi d'appliquer IFRS 3 de manière prospective en partant de la date de transition; par conséquent, les regroupements d'entreprises effectués avant la date de transition ne seront pas retraités. Ce choix n'a aucune incidence sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués.

Contrats d'assurance
IFRS 1 permet l'adoption des dispositions transitoires d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), qui limitent les modifications des méthodes comptables concernant les contrats d'assurance, y compris les modifications effectuées par un nouvel adoptant. Nous avons décidé d'adopter les dispositions transitoires d'IFRS 4, ce qui nous permet de continuer d'appliquer nos méthodes comptables existantes aux fins de la comptabilisation de nos activités d'assurance. Ce choix n'a aucune incidence sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués.

Méthodes comptables critiques
Nous prévoyons que presque toutes nos principales méthodes comptables en vertu des IFRS seront les mêmes que nos méthodes actuelles en vertu des PCGR du Canada. Un sommaire des principaux postes sur lesquels la transition aura le plus de répercussions est présenté ci-dessous.

Poste	PCGR du Canada	IFRS	Répercussions au moment de la transition
Goodwill (renvoi 4)	L'écart d'acquisition est attribué aux unités d'exploitation qui sont censées bénéficier des synergies découlant des regroupements d'entreprises ayant occasionné ledit écart. Une unité d'exploitation correspond soit à un secteur d'exploitation, soit au niveau immédiatement inférieur. En vertu des PCGR du Canada, nous avons 8 unités d'exploitation. Aux fins du test de dépréciation, l'écart d'acquisition est d'abord évalué au moyen d'une comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur d'une unité d'exploitation. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, le montant de la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation, déterminé au moyen de la juste valeur de l'actif et du passif de l'unité d'exploitation, est attribué, et la juste valeur résiduelle est attribué à l'écart d'acquisition. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition d'une unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur attribuée.	Le goodwill est attribué aux unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie qui sont censés bénéficier des synergies découlant des regroupements d'entreprises ayant occasionné ledit goodwill. Nous prévoyons avoir 10 unités génératrices de trésorerie en vertu des IFRS. Le goodwill est considéré avoir subi une perte de valeur lorsque la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable. La perte de valeur ne peut faire l'objet d'une reprise. Un test de dépréciation doit être effectué à la date de transition aux IFRS.	L'attribution actuelle de l'écart d'acquisition qui est présentée à la note 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2011 sera modifiée en fonction des nouvelles unités génératrices de trésorerie que nous avons mises en évidence. Notre unité d'exploitation Services bancaires internationaux sera présentée dans deux unités génératrices de trésorerie, soit les Services bancaires aux États-Unis et les Services bancaires dans les Antilles. Notre unité d'exploitation Gestion mondiale d'actifs sera également présentée dans deux unités génératrices de trésorerie, soit la Gestion de patrimoine – Canada et la Gestion mondiale d'actifs. Nous avons effectué un test de dépréciation à la date de transition, en fonction des unités génératrices de trésorerie mises en évidence. Selon les résultats de ce test, le goodwill lié à notre unité génératrice de trésorerie Services bancaires aux États-Unis a subi une perte de valeur et sa valeur a par conséquent été ramenée à zéro. Cela entraînera une diminution du solde d'ouverture des bénéfices non distribués d'environ 1,26 milliard de dollars.

Titrisation (Décomptabilisation) (renvoi 5)	La décomptabilisation des actifs financiers se base principalement sur la forme juridique de la transaction et sur une analyse visant à déterminer si le vendeur conserve le contrôle des actifs et si ceux-ci sont isolés juridiquement du vendeur et de ses créanciers, même en cas de faillite.	La décomptabilisation se base sur le transfert des risques et des avantages; le contrôle est uniquement pris en considération lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages n'ont pas été transférés ou conservés.	La plupart des actifs transférés dans le cadre de nos opérations de titrisation ne seront pas admissibles à la décomptabilisation. Par conséquent, les actifs et les passifs connexes seront comptabilisés dans nos bilans consolidés. Les gains comptabilisés antérieurement seront comptabilisés à titre d'ajustement transitoire, ce qui entraînera une réduction du solde d'ouverture des bénéfices non distribués d'environ 400 millions de dollars. Bien que cette modification de méthode ait une incidence importante sur nos bilans d'ouverture en vertu des IFRS et entraîne une réduction du solde d'ouverture des bénéfices non distribués, nous comptabiliserons le bénéfice net tiré des actifs sur leur durée de vie restante. Des informations sur nos opérations de titrisation au 31 octobre 2011 sont présentées à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.
Consolidation des structures d'accueil (renvoi 6)	La consolidation se base sur un modèle de participation financière majoritaire. Dans le cas des entités à détenteurs de droits variables (EDDV), la consolidation repose sur une analyse des risques et avantages économiques, et elle est effectuée par la partie qui absorbe la majorité des pertes prévues de l'entité ou qui a le droit de recevoir la majorité des rendements prévus.	Les entités ad hoc créées dans un but précis et bien défini sont consolidées selon un modèle de contrôle qui est plus général que les notions prévues par les PCGR du Canada. Le contrôle englobe à la fois la capacité à prendre des décisions et les conséquences économiques qui en résultent (c.-à-d. les avantages et les risques). La notion d'EDDV n'existe pas en vertu des IFRS.	Certaines entités que nous ne consolidions pas antérieurement seront consolidées, tandis que d'autres entités qui étaient consolidées seront déconsolidées. Les actifs et les passifs connexes seront ajustés dans nos bilans consolidés, et les bénéfices (pertes) comptabilisés ou non comptabilisés antérieurement seront inscrits comme un ajustement transitoire qui entraînera une réduction du solde d'ouverture des bénéfices non distribués d'environ 200 millions de dollars.
Assurance (renvoi 7)	Les états financiers d'une société d'assurance excluent l'actif, le passif, les produits et les charges des fonds distincts, mais ils incluent les honoraires et le coût lié à toutes les garanties ou aux autres avantages dont bénéficie le titulaire du contrat qui reviennent à l'assureur dans le cadre de l'administration de ces fonds. Les sociétés qui offrent des assurances vie et maladie doivent porter les primes de réassurance, les sinistres réglés aux termes des polices de réassurance et les sommes à recouvrer au titre de ces mêmes polices en déduction des rentrées de primes, des sinistres réglés et des provisions techniques.	Les placements détenus dans des fonds distincts sont comptabilisés comme des actifs de la société d'assurance, puisqu'ils sont détenus de manière licite et qu'ils sont conservés dans un fonds distinct. La société d'assurance a également une obligation envers les titulaires de police et doit vendre les actifs sous-jacents et rembourser les titulaires de police lorsqu'ils rachètent leurs fonds distincts. Les assureurs ne doivent pas compenser les actifs de réassurance dans les passifs d'assurance connexes et, dans un même ordre d'idées, ils ne doivent pas compenser les produits/charges liés aux contrats de réassurance dans les charges/produits liés aux contrats d'assurance connexes.	Les placements détenus dans des fonds distincts, qui ne sont pas comptabilisés à l'heure actuelle en vertu des PCGR du Canada, seront comptabilisés dans nos bilans consolidés, et un passif correspondant relatif aux titulaires de police sera également comptabilisé. Les montants à recouvrer au titre des polices de réassurance et les obligations connexes liées aux indemnités, qui sont actuellement compensés en vertu des PCGR du Canada, seront présentés séparément à titre d'actifs et de passifs, respectivement, dans les bilans consolidés. Ces modifications de méthodes comptables ont une incidence sur la présentation de l'actif et du passif dans les bilans consolidés, mais elles n'ont aucune incidence sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués.
Activités abandonnées (renvoi 8)	Les résultats liés aux activités abandonnées sont présentés comme une composante distincte du bénéfice ou de la perte pour la période considérée et les périodes précédentes. L'actif et le passif d'un groupe destiné à être cédé qui sont classés comme détenus en vue de la vente ou qui ont été vendus, sont présentés séparément aux postes Actif et Passif, respectivement, des bilans de la période considérée et des périodes comparatives.	Le retraitement des bilans des périodes précédentes découlant des activités abandonnées n'est pas permis. Les ajustements relatifs aux activités abandonnées inscrits dans le bilan sont effectués de manière prospective à partir de la date à laquelle les activités sont classées comme des activités abandonnées. Les résultats liés aux activités abandonnées sont présentés comme une composante distincte du bénéfice ou de la perte pour la période considérée et pour toutes les périodes comparatives.	Aux fins du rapprochement de notre bilan consolidé d'ouverture en vertu des IFRS et de notre bilan en vertu des PCGR du Canada au 1er novembre 2010, nous avons procédé à la reprise de l'incidence des activités abandonnées liées à la vente de nos services bancaires de détail aux États-Unis annoncée au troisième trimestre de 2011, relativement à laquelle les résultats des périodes précédentes ont été ajustés conformément aux PCGR du Canada au moment de la vente. En vertu des IFRS, le classement de nos services bancaires de détail aux États-Unis dans les activités abandonnées sera pris en considération dans nos bilans consolidés avec prise d'effet au trimestre se clôturant le 31 juillet 2011. La vente de Liberty Life Insurance Company annoncée en octobre 2010 et inscrite dans les activités abandonnées au quatrième trimestre de 2011, conformément aux PCGR du Canada, sera présentée dans les activités abandonnées à partir de la date de transition, selon les IFRS.

Couverture et autres (renvoi 9)	Dans une relation de couverture admissible, la totalité ou une partie d'un actif ou d'un passif comptabilisé peut être désignée comme l'élément couvert. Une partie de l'élément couvert se définit a) soit comme un pourcentage du total de l'actif ou du passif comptabilisé; b) soit comme la totalité ou un pourcentage d'un ou de plusieurs flux de trésorerie définis; c) soit comme un dérivé incorporé qui n'est pas constaté isolément.	Une partie des flux de trésorerie d'un actif ou d'un passif financier peut être désignée comme élément couvert seulement si les flux de trésorerie définis sont inférieurs au total des flux de trésorerie de l'actif ou du passif. Dans le cas des passifs pour lesquels le taux d'intérêt réel est inférieur au taux d'intérêt de référence, il n'est pas permis de désigner comme élément couvert les flux de trésorerie établis en fonction de la référence parce que ces flux de trésorerie seraient supérieurs au total des flux de trésorerie du passif.	La comptabilité de couverture a été appliquée seulement aux relations de couverture qui satisfont aux critères de comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 à la date de transition. Certaines couvertures de flux de trésorerie qui sont admissibles à la comptabilité de couverture en vertu des PCGR du Canada n'y sont pas admissibles en vertu des IFRS parce que les éléments couverts sont des tranches des passifs au titre des dépôts dont les flux de trésorerie sont inférieurs au taux d'intérêt de référence. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat étendu relativement à ces couvertures ont été réduits à zéro, leur incidence étant comptabilisée comme une réduction d'environ 350 millions de dollars du solde d'ouverture de nos bénéfices non répartis. Bien que cette modification de convention ait une incidence considérable sur notre bilan d'ouverture en IFRS et qu'elle fasse diminuer le solde d'ouverture de nos bénéfices non répartis, l'amortissement des pertes, auparavant reporté dans les autres éléments du résultat étendu, ne sera plus constaté dans le bénéfice net pour les périodes futures.

Nous continuerons de surveiller les modifications apportées aux IFRS afin de déterminer leur incidence sur nos conventions comptables actuelles ainsi que sur nos activités et notre position de capital.

Incidence sur le capital de première catégorie

La présentation du capital réglementaire en vertu des IFRS débutera lors de notre passage aux IFRS, le 1er novembre 2011. Selon les lignes directrices du BSIF concernant l'adéquation des fonds propres, les institutions financières peuvent appliquer progressivement l'incidence de la conversion aux IFRS sur le capital réglementaire présenté. Nous prévoyons effectuer ce choix et appliquer progressivement l'incidence de la conversion aux IFRS sur une période s'échelonnant sur cinq trimestres qui débutera au premier trimestre de 2012. Cet amortissement progressif est basé sur l'incidence de la conversion aux IFRS sur les bénéfices non distribués au 1er novembre 2011, et il est comptabilisé selon le mode linéaire. Nous n'avons pas encore terminé notre estimation de l'incidence sur les bénéfices non distribués au 1er novembre 2011, mais l'amortissement progressif devrait atténuer l'incidence de la conversion aux IFRS sur notre capital de première catégorie, et se traduire par une réduction d'environ 2 milliards de dollars au premier trimestre de 2012, le capital de première catégorie passant ainsi de 2,5 milliards à 500 millions.

Le tableau suivant présente notre estimation actuelle de l'incidence des principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada sur les capitaux propres et le capital réglementaire. Il présente également l'incidence de ces différences sur le capital de première catégorie pour la période d'application progressive.

Incidence estimative de la période d'application progressive permise sur le capital de première catégorie **Tableau 68**

			Incidence estimative de l'application progressive sur le capital de première catégorie (sous réserve de modifications) (3)				
			Au				
(en millions de dollars canadiens)	Réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires (1)	Réduction pro forma du capital de première catégorie (2)	31 janvier 2012	30 avril 2012	31 juillet 2012	31 octobre 2012	31 janvier 2013
Avantages sociaux	1 400 $	1 400 $	250 $	550 $	800 $	1 100 $	1 400 $
Titrisation	500	400	100	150	250	300	400
Structures d'accueil	250	200	40	80	120	160	200
Écart d'acquisition	1 260	–	–	–	–	–	–
Autres incidences de la transition	160	500	110	220	330	440	500
Total	**3 570 $**	**2 500 $**	**500 $**	**1 000 $**	**1 500 $**	**2 000 $**	**2 500 $**

(1) En vertu des IFRS, le total des capitaux propres se compose des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales. L'incidence présentée dans cette colonne concerne la réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

(2) Les calculs liés à l'application progressive non récurrente de l'incidence de la conversion seront basés sur les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada ayant prise d'effet au 1er novembre 2011. L'établissement de ces différences n'est pas encore terminé. Les calculs sont ajustés en fonction des différences connues et sont susceptibles de changer.

(3) Tous les montants de capital de première catégorie présentés ont été calculés conformément à l'accord de Bâle II. Nous nous attendons à ce que l'incidence au 31 janvier 2013 soit calculée selon l'accord de Bâle III, qui est toujours en cours d'élaboration, comme il est indiqué à la rubrique Contexte réglementaire.

Toutes les estimations dont il est fait mention ci-dessus feront l'objet de modifications et d'un suivi.

Obligations au titre des régimes de retraite

Grâce à un certain nombre de régimes à cotisations ou à prestations déterminées, nous fournissons des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Nos régimes à prestations déterminées fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent notamment une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie. Au Canada, tous les nouveaux employés à temps plein embauchés à partir du 1er janvier 2012 adhéreront au régime de retraite à cotisations déterminées après six mois de service.

Nous avons évalué nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite au 30 septembre 2011. Au cours de l'exercice, les rendements des obligations de sociétés, qui ont une incidence sur le choix du taux d'actualisation que nous utilisons pour évaluer nos obligations au titre des prestations, sont demeurés inchangés par rapport à l'exercice précédent. Cette situation s'est traduite par une faible perte actuarielle de 1 million de dollars liée à nos obligations au titre des prestations, ce qui représente un montant inférieur aux gains de 140 millions liés à nos actifs au titre des régimes de retraite, qui ont réduit notre passif total découlant des régimes de retraite. Les gains et les pertes sur nos actifs au titre des régimes de retraite sont amortis sur les années de service résiduelles moyennes estimatives du régime, ce qui

atténue la volatilité de nos charges comptabilisées chaque année. Nous capitalisons nos régimes de retraite à prestations déterminées en fonction des montants déterminés par calcul actuariel requis pour respecter nos obligations au titre des avantages sociaux conformément aux réglementations en vigueur en matière de régimes de retraite. Nous continuons de capitaliser nos régimes de retraite conformément aux réglementations fédérale, provinciales et internationales en vigueur. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été finalisée le 1er janvier 2011. Compte tenu des résultats de cette évaluation, nos cotisations aux régimes de retraite pour 2011 ont été basées sur les exigences de capitalisation minimales établies par les organismes de réglementation des régimes de retraite. Pour 2011, le total des cotisations versées à nos régimes de retraite à prestations déterminées s'est élevé à 178 millions de dollars. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information
Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus dans ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef de l'administration et chef des finances, afin de permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2011, la direction a évalué l'efficacité des contrôles et processus liés à la présentation de l'information, conformément aux règles adoptées par la SEC. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances. Selon cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de l'administration et chef des finances ont conclu que nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2011.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière
Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR. Toutefois, étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni déceler des inexactitudes en temps opportun. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport des comptables agréés inscrits indépendants. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2011, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services d'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés apparentées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non apparentées.

Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. En outre, nous offrons des régimes d'unités d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Se reporter aux notes 9 et 27 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyens — Données liées aux activités poursuivies

Tableau 69

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Soldes moyens			Intérêt (1)			Taux moyen		
	2011	2010	2009	**2011**	2010	2009	**2011**	2010	2009
Actif									
Dépôts à d'autres banques									
Canada (2)	**2 778 $**	1 377 $	4 092 $	**19 $**	14 $	37 $	**0,68 %**	1,02 %	0,90 %
États-Unis	**4 666**	4 140	4 645	**8**	12	11	**0,28**	0,29	0,24
Autres pays (2)	**4 481**	4 529	2 576	**64**	33	114	**1,01**	0,73	4,43
	11 925	10 046	11 313	**91**	59	162	**0,76**	0,59	1,43
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction (3)	**164 538**	147 702	133 775	**4 178**	3 729	4 041	**2,54**	2,52	3,02
Titres disponibles à la vente	**37 125**	38 890	45 289	**940**	990	1 698	**2,53**	2,55	3,75
	201 663	186 592	179 064	**5 118**	4 719	5 739	**2,54**	2,53	3,20
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**82 356**	57 508	44 476	**736**	474	931	**0,89**	0,82	2,09
Prêts									
Canada									
Prêts de détail (3)	**219 274**	204 592	185 318	**9 268**	9 138	8 660	**4,23**	4,47	4,67
Prêts de gros	**31 333**	30 716	35 074	**1 075**	1 035	1 179	**3,43**	3,47	3,36
	250 607	235 308	220 392	**10 343**	10 173	9 839	**4,13**	4,32	4,46
États-Unis	**15 224**	14 171	16 393	**902**	500	678	**5,92**	3,53	4,14
Autres pays	**15 868**	15 243	17 559	**1 730**	1 821	1 923	**10,90**	11,95	10,95
	281 699	264 722	254 344	**12 975**	12 494	12 440	**4,61**	4,72	4,89
Total de l'actif productif d'intérêts	**577 643**	518 868	489 197	**18 920**	17 746	19 272	**3,28**	3,42	3,94
Dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques	**6 665**	5 923	5 895	**–**	–	–	**–**	–	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**7 547**	7 983	10 246	**–**	–	–	**–**	–	–
Autres actifs	**148 545**	150 226	189 962	**–**	–	–	**–**	–	–
Total de l'actif	**740 400 $**	683 000 $	695 300 $	**18 920 $**	17 746 $	19 272 $	**2,56 %**	2,60 %	2,77 %
Passif et capitaux propres									
Dépôts (3),(4)									
Canada	**195 110 $**	177 830 $	172 736 $	**2 911 $**	2 646 $	2 946 $	**1,47 %**	1,49 %	1,71 %
États-Unis	**45 058**	39 464	40 191	**232**	160	442	**0,51**	0,41	1,10
Autres pays	**129 293**	126 460	143 736	**2 099**	2 111	3 038	**1,62**	1,67	2,11
	369 461	343 754	356 663	**5 242**	4 917	6 426	**1,42**	1,43	1,80
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**56 479**	47 689	37 597	**2 168**	1 749	1 286	**3,84**	3,67	3,42
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**51 026**	42 458	36 647	**518**	356	409	**1,02**	0,84	1,12
Débentures subordonnées	**7 833**	6 321	7 377	**353**	307	350	**4,51**	4,86	4,74
Autres passifs portant intérêt	**601**	946	3 943	**39**	79	95	**6,49**	8,35	2,41
Total du passif portant intérêt	**485 400**	441 168	442 227	**8 320**	7 408	8 566	**1,71**	1,68	1,94
Dépôts ne portant pas intérêt (3)	**58 551**	48 005	42 949	**–**	–	–	**–**	–	–
Acceptations	**7 547**	7 983	10 247	**–**	–	–	**–**	–	–
Autres passifs	**148 627**	147 885	165 310	**–**	–	–	**–**	–	–
Total du passif	**700 125 $**	645 041 $	660 733 $	**8 320 $**	7 408 $	8 566 $	**1,19 %**	1,15 %	1,30 %
Capitaux propres									
Actions privilégiées	**4 737**	4 718	4 130	**–**	–	–	**–**	–	–
Actions ordinaires	**35 538**	33 241	30 437	**–**	–	–	**–**	–	–
Total du passif et des capitaux propres	**740 400 $**	683 000 $	695 300 $	**8 320 $**	7 408 $	8 566 $	**1,12 %**	1,08 %	1,23 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	**740 400 $**	683 000 $	695 300 $	**10 600 $**	10 338 $	10 706 $	**1,43 %**	1,51 %	1,54 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne de l'actif productif)									
Canada	**362 938 $**	333 546 $	311 715 $	**8 870 $**	8 405	7 863 $	**2,44 %**	2,52 %	2,52 %
États-Unis	**77 301**	69 877	72 683	**1 123**	1 079	1 298	**1,49**	1,54	1,79
Autres pays	**137 404**	115 445	104 799	**607**	854	1 544	**0,44**	0,74	1,47
Total	**577 643 $**	518 868 $	489 197 $	**10 600 $**	10 338 $	10 705 $	**1,84 %**	1,99 %	2,19 %

(1) Le revenu d'intérêt comprend des commissions sur prêts de 434 millions de dollars (390 millions en 2010; 364 millions en 2009).

(2) Certains dépôts qui avaient été classés au poste Autres pays ont été reclassés au poste Canada afin de refléter l'emplacement où sont faits ces dépôts.

(3) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient des soldes moyens de 97 milliards de dollars (83 milliards en 2010; 66 milliards en 2009), des frais d'intérêt de 0,6 milliard (0,4 milliard en 2010; 0,3 milliard en 2009), ainsi que des taux moyens de 0,6 % (0,4 % en 2010; 0,3 % en 2009). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient des soldes moyens de 245 milliards de dollars (230 milliards en 2010; 261 milliards en 2009), des frais d'intérêt de 3,4 milliards (3,8 milliards en 2010; 5,3 milliards en 2009), ainsi que des taux moyens de 1,40 % (1,64 % en 2010; 2,05 % en 2009).

(4) Les chiffres correspondants présentés précédemment ont été reclassés.

Variation du revenu net d'intérêt — Données liées aux activités poursuivies (1) **Tableau 70**

(en millions de dollars canadiens)	2011 par rapport à 2010 — Facteur d'augmentation (de diminution) Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette	2010 par rapport à 2009 — Facteur d'augmentation (de diminution) Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette
Actif						
Dépôts à d'autres banques						
Canada (4)	11 $	(6)$	5 $	(27)$	4 $	(23)$
États-Unis	1	(5)	(4)	(1)	2	1
Autres pays (4)	0	31	31	52	(133)	(81)
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction (3)	427	22	449	394	(706)	(312)
Titres disponibles à la vente	(45)	(5)	(50)	(217)	(491)	(708)
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	219	43	262	219	(676)	(457)
Prêts						
Canada (4)						
Prêts de détail (3)	636	(506)	130	873	(395)	478
Prêts de gros	21	19	40	(147)	3	(144)
États-Unis	40	362	402	(85)	(93)	(178)
Autres pays (4)	72	(163)	(91)	(268)	166	(102)
Total du revenu d'intérêt	1 382 $	(208)$	1 174 $	793 $	(2 319)$	(1 526)$
Passif						
Dépôts (3)						
Canada	258 $	7 $	265 $	85 $	(385)$	(300)$
États-Unis	25	47	72	(8)	(274)	(282)
Autres pays	47	(59)	(12)	(337)	(590)	(927)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	334	85	419	365	98	463
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	79	83	162	59	(112)	(53)
Débentures subordonnées	69	(23)	46	(51)	8	(43)
Autres passifs portant intérêt	(24)	(16)	(40)	(115)	99	(16)
Total des frais d'intérêt	788 $	124 $	912 $	(2)$	(1 156)$	(1 158)$
Revenu net d'intérêt	594 $	(332)$	262 $	795 $	(1 163)$	(368)$

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.
(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.
(3) Les chiffres correspondants présentés précédemment ont été reclassés.
(4) Certains dépôts qui avaient été classés au poste Autres pays ont été reclassés au poste Canada afin de refléter l'emplacement où sont faits ces dépôts.

Prêts et acceptations par secteur géographique – Données liées aux activités poursuivies pour 2009 à 2011 **Tableau 71**

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009	2008	2007
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	132 018 $	124 064 $	117 292 $	117 690 $	107 453 $
Prêts aux particuliers	75 668	69 291	60 493	48 780	42 506
Prêts sur cartes de crédit	8 793	9 704	8 285	8 538	8 142
Prêts aux petites entreprises	2 481	2 712	2 851	2 804	2 652
Prêts de détail	218 960	205 771	188 921	177 812	160 753
Prêts aux entreprises	46 529	45 217	47 110	53 775	51 237
Organismes souverains	3 802	2 785	1 394	1 544	585
Banques	770	808	1 096	978	521
Prêts de gros	51 101 $	48 810 $	49 600 $	56 297 $	52 343 $
	270 061 $	254 581 $	238 521 $	234 109 $	213 096 $
États-Unis					
Prêts de détail	4 372	4 230	4 163	12 931	6 804
Prêts de gros	12 366	7 584	9 310	30 943	18 548
	16 738	11 814	13 473	43 874	25 352
Autres pays					
Prêts de détail	5 152	4 936	4 625	4 712	1 905
Prêts de gros	13 980	11 084	12 964	20 345	10 862
	19 132	16 020	17 589	25 057	12 767
Total des prêts et des acceptations	305 931 $	282 415 $	269 583 $	303 040 $	251 215 $
Total de la provision pour pertes sur prêts	(1 958)	(2 038)	(2 164)	(2 215)	(1 493)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	303 973 $	280 377 $	267 419 $	300 825 $	249 722 $

Prêts et acceptations par portefeuille de crédit et par secteur – Données liées aux activités poursuivies pour 2009 à 2011 **Tableau 72**

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009	2008	2007
Prêts hypothécaires résidentiels	134 804 $	126 790 $	119 945 $	122 991 $	109 745 $
Prêts aux particuliers	82 192	75 519	66 405	60 727	48 743
Prêts sur cartes de crédit	9 007	9 916	8 508	8 933	8 322
Prêts aux petites entreprises	2 481	2 712	2 851	2 804	2 652
Prêts de détail	**228 484 $**	214 937 $	197 709 $	195 455 $	169 462 $
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	4 880	4 705	4 967	5 305	5 367
Industrie automobile	3 025	3 228	3 282	3 999	3 285
Biens de consommation	5 341	5 202	5 323	7 389	5 206
Énergie	6 545	5 869	6 984	8 146	7 632
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	3 857	4 593	3 345	8 788	6 959
Industrie forestière	698	726	761	1 152	1 349
Produits industriels	3 381	3 143	3 331	5 033	4 119
Mines et métaux	1 122	587	1 746	3 947	2 301
Secteur immobilier et secteurs connexes	15 569	12 651	13 308	22 978	19 187
Technologie et médias	2 712	2 257	2 307	3 206	2 423
Transport et environnement	4 927	3 546	4 184	4 239	2 656
Autres (1)	18 296	15 290	17 041	25 623	17 583
Organismes souverains	4 650	3 765	2 779	2 496	932
Banques	2 444	1 916	2 516	5 284	2 754
Prêts de gros	**77 447 $**	67 478 $	71 874 $	107 585 $	81 753 $
Total des prêts et des acceptations	**305 931 $**	282 415 $	269 583 $	303 040 $	251 215 $
Total de la provision pour pertes sur prêts	**(1 958)**	(2 038)	(2 164)	(2 215)	(1 493)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	**303 973 $**	280 377 $	267 419 $	300 825 $	249 722 $

(1) Pour 2011, le poste Autres est lié aux autres services, 6,0 milliards de dollars, aux produits de financement, 4,1 milliards, aux sociétés de portefeuille et de placement, 4,2 milliards, aux soins de santé, 3,1 milliards, et à d'autres éléments, 0,9 milliard.

Prêts douteux, par portefeuille de crédit et par secteur géographique – Données liées aux activités poursuivies pour 2009 à 2011 **Tableau 73**

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2011	2010	2009	2008	2007
Prêts hypothécaires résidentiels	719 $	691 $	533 $	340 $	180 $
Prêts aux particuliers	289	278	290	348	189
Prêts aux petites entreprises	40	49	59	40	19
Prêts de détail	1 048	1 018	882	728	388
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	75 $	74 $	79 $	95 $	65 $
Industrie automobile	38	97	36	20	5
Biens de consommation	91	91	111	57	83
Énergie	33	104	100	80	3
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	13	28	197	25	14
Industrie forestière	27	49	47	25	29
Produits industriels	38	102	143	194	29
Mines et métaux	4	8	18	7	4
Secteur immobilier et secteurs connexes	464	560	422	1 137	353
Technologie et médias	47	68	114	45	10
Transport et environnement	105	52	20	10	19
Autres (1)	371	385	514	500	116
Prêts aux organismes souverains	–	9	10	–	–
Prêts aux banques	33	34	62	–	–
Prêts de gros	1 339	1 661	1 873	2 195	730
Total des prêts douteux (2)	2 387 $	2 679 $	2 755 $	2 923 $	1 118 $
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	567 $	544 $	441 $	238 $	149 $
Prêts aux particuliers	188	174	173	150	152
Prêts aux petites entreprises	40	49	59	40	19
Prêts de détail	795	767	673	428	320
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	62 $	71 $	77 $	95 $	64 $
Industrie automobile	30	87	27	17	4
Biens de consommation	48	53	53	43	81
Énergie	25	65	5	5	1
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	1	1	1	3	3
Industrie forestière	7	11	20	22	28
Produits industriels	26	99	140	174	28
Mines et métaux	2	4	6	6	4
Secteur immobilier et secteurs connexes	164	177	232	50	53
Technologie et médias	43	55	88	10	10
Transport et environnement	12	42	17	10	19
Autres	93	106	173	94	82
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	513	771	839	529	377
Total	1 308 $	1 538 $	1 512	957	697
États-Unis					
Prêts de détail	6 $	– $	– $	133 $	27 $
Prêts de gros	176	364	719	1 526	322
Total	182 $	364 $	719 $	1 659 $	349 $
Autres pays					
Prêts de détail	247 $	251 $	209 $	167 $	41 $
Prêts de gros	650	526	315	140	31
Total	897 $	777 $	524 $	307 $	72 $
Total des prêts douteux	2 387 $	2 679 $	2 755 $	2 923 $	1 118 $
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts	(646)	(721)	(863)	(767)	(351)
Prêts douteux, montant net	1 741 $	1 958 $	1 892 $	2 156 $	767 $
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,53 %	0,54 %	0,44 %	0,28 %	0,16 %
Prêts aux particuliers	0,35 %	0,37 %	0,44 %	0,57 %	0,39 %
Prêts aux petites entreprises	1,63 %	1,81 %	2,07 %	1,43 %	0,72 %
Prêts de détail	0,46 %	0,47 %	0,45 %	0,37 %	0,23 %
Prêts de gros	1,73 %	2,46 %	2,61 %	2,04 %	0,89 %
Total	0,78 %	,95 %	1,02 %	0,96 %	0,45 %
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts en pourcentage du montant brut des prêts douteux	27,06 %	26,91 %	31,32 %	26,24 %	31,40 %

(1) Pour 2011, le poste Autres est lié à d'autres éléments, 97 millions de dollars, aux produits de financement, 113 millions, aux autres services, 105 millions, aux sociétés de portefeuille et de placement, 37 millions, et aux soins de santé, 19 millions.

(2) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, totalisaient 130 millions de dollars en 2011 (180 millions en 2010; 312 millions en 2009; 347 millions en 2008; 280 millions en 2007).

Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances, par portefeuille de crédit et par secteur géographique – Données liées aux activités poursuivies pour 2009 à 2011 **Tableau 74**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2011	2010	2009	2008	2007
Prêts hypothécaires résidentiels	11 $	25 $	22 $	16 $	5 $
Prêts aux particuliers	427	457	494	445	364
Prêts sur cartes de crédit	364	399	393	270	223
Prêts aux petites entreprises	34	45	55	46	34
Prêts de détail	**836 $**	926 $	964 $	777 $	626 $
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	6 $	18 $	18 $	5 $	2 $
Industrie automobile	(4)	15	21	10	2
Biens de consommation	14	29	38	19	27
Énergie	(22)	(6)	13	21	(7)
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	(11)	(34)	264	–	–
Industrie forestière	3	3	11	2	10
Produits industriels	–	(6)	38	95	10
Mines et métaux	–	(1)	7	2	1
Secteur immobilier et secteurs connexes	60	184	124	345	78
Technologie et médias	(3)	5	94	21	(2)
Transport et environnement	28	10	8	3	7
Autres[1]	66	76	296	130	28
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	15	20	–	–
Prêts de gros	**137 $**	308 $	952 $	653 $	156 $
Total des provisions spécifiques	**973 $**	1 234 $	1 916 $	1 430 $	782 $
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	3 $	7 $	18 $	8 $	5 $
Prêts aux particuliers	398	444	467	352	334
Prêts sur cartes de crédit	364	399	393	266	220
Prêts aux petites entreprises	34	45	55	46	34
Prêts de détail	799 $	895 $	933 $	672 $	593 $
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	6 $	18 $	18 $	5 $	2 $
Industrie automobile	(3)	15	17	10	2
Biens de consommation	13	17	26	13	26
Énergie	(11)	3	(4)	(3)	(4)
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	–	(1)	36	–	–
Industrie forestière	2	3	9	2	10
Produits industriels	–	(4)	36	78	10
Mines et métaux	1	2	2	1	1
Secteur immobilier et secteurs connexes	28	35	52	12	15
Technologie et médias	6	(6)	33	4	4
Transport et environnement	4	10	7	3	8
Autres	27	30	204	27	28
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	73 $	122 $	436 $	152 $	102 $
Total	**872 $**	1 017 $	1 369 $	824 $	695 $
États-Unis					
Prêts de détail	4 $	– $	– $	84 $	26 $
Prêts de gros	(13)	62	455	494	58
	(9)$	62 $	455 $	578 $	84 $
Autres pays					
Prêts de détail	33 $	31 $	31 $	21 $	7 $
Prêts de gros	77	124	61	7	(4)
	110 $	155 $	92 $	28 $	3 $
Total de la dotation aux provisions spécifiques	**973 $**	1 234 $	1 916 $	1 430 $	782 $
Total de la dotation à la provision générale	**2**	6	251	165	9
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	**975**	1 240	2 167	1 595	791
Dotation aux provisions spécifiques en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	**0,34 %**	0,45 %	0,72 %	0,53 %	0,33 %

(1) Pour 2011, le poste Autres est lié aux produits de financement, 5 millions de dollars, aux autres services, 20 millions, aux soins de santé, 2 millions, aux sociétés de portefeuille et de placement, 4 millions, et à d'autres éléments, 35 millions.

Provision pour pertes sur créances, par portefeuille de crédit et par secteur géographique – Données liées aux activités poursuivies pour 2009 à 2011 **Tableau 75**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2011	2010	2009 (1)	2008	2007
Provision au début	2 126 $	2 264 $	1 734 $	1 572 $	1 486 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	975	1 240	2 167	1 595	791
Radiations par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	(16)	(11)	(9)	(9)	(5)
Prêts aux particuliers	(515)	(538)	(535)	(504)	(446)
Prêts sur cartes de crédit	(440)	(463)	(445)	(319)	(268)
Prêts aux petites entreprises	(45)	(56)	(54)	(44)	(42)
Prêts de détail	(1 016)$	(1 068)$	(1 043)$	(876)$	(761)$
Prêts aux entreprises	(247)$	(478)$	(805)$	(435)$	(107)$
Prêts aux organismes souverains	(9)	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	(256)$	(478)$	(805)$	(435)$	(107)$
Total des radiations par portefeuille	(1 272)$	(1 546)$	(1 848)$	(1 311)$	(868)$
Recouvrements par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	2 $	1 $	1 $	1 $	1 $
Prêts aux particuliers	78	79	65	76	75
Prêts sur cartes de crédit	76	63	52	49	46
Prêts aux petites entreprises	7	7	5	7	7
Prêts de détail	163 $	150 $	123 $	133 $	129 $
Prêts aux entreprises	60 $	51 $	126 $	29 $	41 $
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	60 $	51 $	126 $	29 $	41 $
Total des recouvrements par portefeuille	223 $	201 $	249 $	162 $	170 $
Radiations nettes	(1 049)$	(1 345)$	(1 599)$	(1 149)$	(698)$
Ajustements (2)	(3)	(33)	(38)	281	(7)
Total de la provision pour pertes sur créances à la fin	2 049 $	2 126 $	2 264 $	2 299 $	1 572 $
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts					
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	47 $	47 $	39 $	23 $	13 $
Prêts aux particuliers	88	88	94	79	79
Prêts aux petites entreprises	15	18	22	17	9
Prêts de détail	150 $	153 $	155 $	119 $	101 $
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	13 $	14 $	10 $	13 $	9 $
Industrie automobile	15	27	6	5	2
Biens de consommation	17	20	18	12	45
Énergie	3	10	1	2	–
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	–	1	–	9	9
Industrie forestière	3	4	8	4	10
Produits industriels	12	36	63	49	9
Mines et métaux	1	1	1	1	1
Secteur immobilier et secteurs connexes	47	36	44	9	18
Technologie et médias	20	12	32	6	5
Transport et environnement	5	6	7	5	7
Autres	40	40	72	23	38
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	176 $	207 $	262 $	138 $	153 $
	326 $	360 $	417 $	257 $	254 $
États-Unis					
Prêts de détail	1 $	– $	– $	21 $	6 $
Prêts de gros	69	85	251	375	62
	70 $	85 $	251 $	396 $	68 $
Autres pays					
Prêts de détail	80 $	83 $	74 $	68 $	13 $
Prêts de gros	170	193	121	46	16
	250 $	276 $	195 $	114 $	29 $
Total des provisions spécifiques pour pertes sur prêts	646 $	721 $	863 $	767 $	351 $
Provision générale					
Prêts hypothécaires résidentiels	41 $	26 $	24 $	20 $	16 $
Prêts aux particuliers	412	480	449	461	349
Prêts sur cartes de crédit	365	365	313	270	193
Prêts aux petites entreprises	60	60	47	47	37
Prêts de détail	878 $	931 $	833 $	798 $	595 $
Prêts de gros	434 $	386 $	468 $	650 $	370 $
Provision générale pour les éléments hors bilan et les autres éléments	91 $	88 $	100 $	84 $	256 $
Total de la provision générale	1 403 $	1 405 $	1 401 $	1 532 $	1 221 $
Total de la provision pour pertes sur créances	2 049 $	2 126 $	2 264 $	2 299 $	1 572 $
Principaux ratios					
Provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations	0,67 %	0,75 %	0,84 %	0,76 %	0,63 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,36 %	0,49 %	0,60 %	0,42 %	0,30 %

(1) Au 1er novembre 2008, le solde d'ouverture de la provision pour pertes sur créances a été retraité en raison de l'application des modifications du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*.

(2) Les autres ajustements comprennent principalement les conversions en devises de la provision pour pertes sur créances libellée en monnaies autres que le dollar canadien, ainsi que les ajustements suivants au titre d'acquisitions : ajustement de 25 millions de dollars lié à RBTT en 2008; ajustement de 50 millions lié à ANB en 2008; ajustement de 21 millions lié à Flag Bank en 2007.

Information sur la qualité du crédit par province canadienne – Données liées aux activités poursuivies pour 2009 à 2011 **Tableau 76**

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009	2008	2007
Prêts et acceptations					
Provinces de l'Atlantique (1)	14 702 $	13 942 $	12 709 $	11 446 $	11 556 $
Québec	32 369	31 396	28 739	32 908	35 168
Ontario	123 099	112 559	106 957	105 410	90 242
Provinces des Prairies (2)	53 352	51 563	47 654	43 884	40 956
Colombie-Britannique et territoires (3)	46 539	45 121	42 462	40 461	35 174
Total des prêts et des acceptations au Canada	270 061 $	254 581 $	238 521 $	234 109 $	213 096 $
Montant brut des prêts douteux					
Provinces de l'Atlantique (1)	66 $	72 $	57 $	66 $	53 $
Québec	135	162	190	122	118
Ontario	398	598	647	504	322
Provinces des Prairies (2)	404	429	300	158	112
Colombie-Britannique et territoires (3)	305	277	318	107	92
Total du montant brut des prêts douteux au Canada	1 308 $	1 538 $	1 512 $	957 $	697 $
Dotations aux provisions spécifiques					
Provinces de l'Atlantique (1)	52 $	50 $	56 $	43 $	40 $
Québec	56	85	90	63	66
Ontario	578	659	942	610	490
Provinces des Prairies (2)	90	146	138	60	51
Colombie-Britannique et territoires (3)	96	77	143	48	48
Total de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances au Canada	872 $	1 017 $	1 369 $	824 $	695 $

(1) Comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.
(2) Comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.
(3) Comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Prêts et acceptations liés aux petites entreprises au Canada par secteur – Données liées aux activités poursuivies pour 2009 à 2011 **Tableau 77**

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009	2008	2007
Exploitations agricoles	302 $	332 $	304 $	261 $	271 $
Industrie automobile	684	643	666	636	650
Biens de consommation	2 448	2 367	2 261	2 234	2 350
Énergie	465	393	367	384	370
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	71	73	66	84	88
Industrie forestière	300	305	316	346	351
Produits industriels	1 830	1 712	1 696	1 672	1 543
Mines et métaux	140	113	102	100	98
Secteur immobilier et secteurs connexes	3 439	3 205	3 053	3 052	2 822
Technologie et médias	304	318	318	316	314
Transport et environnement	1 039	941	961	940	901
Autres (1)	5 674	5 360	5 013	4 687	4 488
Total des prêts liés aux petites entreprises	16 696 $	15 762 $	15 123 $	14 712 $	14 246 $

(1) Pour 2011, le poste Autres est lié principalement aux autres services – 3,2 milliards de dollars; aux soins de santé – 1 835 millions; aux sociétés de portefeuille et de placement – 525 millions et aux produits de financement – 72 millions.

RAPPORTS ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

82 Rapports

82 Responsabilité de la direction dans la préparation des états

82 Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

83 Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

83 Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

84 États financiers consolidés

84 Bilans consolidés

85 États consolidés des résultats

86 États consolidés du résultat étendu et de la variation des capitaux propres

87 États consolidés des flux de trésorerie

88 Notes complémentaires

88 Note 1 Principales conventions et estimations comptables

93 Note 2 Juste valeur des instruments financiers

103 Note 3 Valeurs mobilières

107 Note 4 Prêts

109 Note 5 Titrisations

112 Note 6 Entités à détenteurs de droits variables

114 Note 7 Produits dérivés et activités de couverture

118 Note 8 Locaux et matériel

118 Note 9 Coentreprise – RBC Dexia Investor Services

118 Note 10 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

119 Note 11 Acquisitions et cessions importantes

120 Note 12 Autres actifs

121 Note 13 Dépôts

121 Note 14 Activités d'assurance

122 Note 15 Autres passifs

122 Note 16 Débentures subordonnées

123 Note 17 Titres de fiducie de capital

124 Note 18 Capital-actions

126 Note 19 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

126 Note 20 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

129 Note 21 Rémunération à base d'actions

131 Note 22 Revenus liés aux activités de négociation et à certains instruments financiers autres que détenus à des fins de transaction

131 Note 23 Impôts sur les bénéfices

132 Note 24 Bénéfice par action

133 Note 25 Garanties, engagements et éventualités

135 Note 26 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

136 Note 27 Opérations entre apparentés

137 Note 28 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique

138 Note 29 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

139 Note 30 Gestion du capital

139 Note 31 Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États- Unis

159 Note 32 Information sur la société mère

Responsabilité de la direction dans la préparation des états

Les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada (RBC) ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris les nombreux montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux exigences de la *Loi sur les banques* (Canada) et selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est en accord avec ces états financiers consolidés.

Les systèmes de contrôles internes de RBC sont conçus en vue de fournir l'assurance raisonnable que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif est bien protégé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le Code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation, qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe d'auditeurs internes qui effectue une revue périodique de toutes les facettes de nos activités.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière par l'entremise de son Comité d'audit composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité d'audit assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédés de contrôles internes actuels ainsi que les révisions prévues de ces procédés et de conseiller les administrateurs en matière d'audit et de présentation de l'information financière. Notre responsable en chef de la conformité à la réglementation et notre auditeur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité d'audit.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant les opérations et activités de RBC qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si RBC respecte les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si RBC est en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts des déposants et des créanciers de RBC.

Deloitte & Touche s.r.l., comptables agréés inscrits indépendants nommés par les actionnaires de RBC sur recommandation du Comité d'audit et du Conseil d'administration, ont effectué un audit indépendant des états financiers consolidés et ont présenté le rapport qui suit. Les auditeurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité d'audit de tous les aspects de leur mission d'audit et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef des finances

Toronto, le 1er décembre 2011

Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

À l'intention des actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (Banque), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 octobre 2011 et 2010 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des trois exercices compris dans la période terminée le 31 octobre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Royale du Canada et de ses filiales aux 31 octobre 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des trois exercices compris dans la période terminée le 31 octobre 2011, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autres points

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2011 selon les critères établis en vertu de l'*Internal Control - Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, et notre rapport daté du 1er décembre 2011 exprime une opinion sans réserve sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés inscrits indépendants
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 1er décembre 2011

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada (RBC) d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus élaboré par le président et chef de la direction et par le chef de l'administration et chef des finances, ou sous leur supervision, et il est mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend des politiques et des procédures qui :

- touchent la tenue de dossiers raisonnablement détaillés qui donnent une image fidèle et exacte des opérations et des cessions visant nos actifs;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de RBC ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du Conseil d'administration de RBC;
- fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de RBC qui pourrait avoir une incidence importante sur nos états financiers est soit évitée, soit détectée à temps.

Étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni détecter des inexactitudes en temps opportun. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les circonstances ou que le degré de conformité aux conventions ou aux procédures se détériore.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances, et avec leur participation, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2011, en se fondant sur les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control - Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2011 est efficace selon les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control - Integrated Framework*. La direction a également conclu, en se fondant sur les résultats de notre évaluation, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2011 ne comportait aucune faiblesse importante.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2011 a fait l'objet d'un audit par Deloitte & Touche s.r.l., les comptables agréés inscrits indépendants, qui ont également procédé à l'audit de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011, comme en fait mention le rapport des comptables agréés inscrits indépendants et dans lequel ils ont émis une opinion sans réserve sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef des finances

Toronto, le 1er décembre 2011

Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons audité le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (Banque) au 31 octobre 2011 selon les critères établis en vertu de l'*Internal Control - Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La direction de la Banque est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, laquelle évaluation est comprise dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque en nous fondant sur notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que l'audit soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. Notre audit comprend l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque qu'il y ait une faiblesse importante, le contrôle par sondages et l'évaluation de la conception et du fonctionnement efficace du contrôle interne selon le risque évalué, ainsi que la mise en œuvre de tout autre procédé que nous jugeons nécessaire dans les circonstances. Nous sommes d'avis que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Les procédures de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société sont élaborées par les chefs de la direction et des finances ou par les personnes occupant des postes équivalents, ou encore sous la supervision de ces derniers, et sont mises en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel de la société de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers aux fins de leur publication selon les principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend des politiques et des procédures qui 1) ont trait à la tenue de dossiers raisonnablement détaillés qui donnent une image fidèle et exacte des opérations et des cessions visant les actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et des administrateurs; 3) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit évitée, soit détectée à temps.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, notamment la possibilité de collusion ou de contournement inapproprié des contrôles par la direction, il est possible que des inexactitudes importantes imputables à une erreur ou à une fraude ne soient pas prévenues ni détectées en temps opportun. De plus, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les circonstances ou que le degré de conformité aux conventions et aux procédures se détériore.

À notre avis, la Banque a maintenu, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2011, selon les critères établis en vertu de l'*Internal Control - Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, les états financiers consolidés de la Banque au 31 octobre 2011 et pour l'exercice terminé à cette date, et notre rapport daté du 1er décembre 2011 exprime une opinion sans réserve à l'égard de ces états financiers consolidés.

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés inscrits indépendants
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 1er décembre 2011

Bilans consolidés

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2011	2010 (1)
Actif		
Encaisse et montants à recevoir de banques	13 247 $	8 440 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	12 181	13 254
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres détenus à des fins de transaction	145 274	144 925
Titres disponibles à la vente	34 284	38 594
	179 558	183 519
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	84 947	72 698
Prêts (notes 4 et 5)		
Prêts de détail	228 484	214 937
Prêts de gros	69 758	60 107
	298 242	275 044
Provision pour pertes sur prêts	(1 958)	(2 038)
	296 284	273 006
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 689	7 371
Dérivés (note 7)	100 013	106 155
Locaux et matériel, montant net (note 8)	2 490	2 139
Écart d'acquisition (note 10)	7 703	6 660
Autres actifs incorporels (note 10)	2 115	1 710
Actifs liés aux activités abandonnées (note 11)	27 143	34 364
Autres actifs (note 12)	18 332	16 890
	165 485	175 289
	751 702 $	726 206 $
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 13)		
Particuliers	166 030 $	151 347 $
Entreprises et gouvernements	258 494	239 233
Banques	19 657	23 981
	444 181	414 561
Autres		
Acceptations	7 689	7 371
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	44 284	46 597
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	46 188	41 207
Dérivés (note 7)	101 437	108 908
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (note 14)	6 875	6 273
Passifs liés aux activités abandonnées (note 11)	20 071	24 454
Autres passifs (note 15)	29 580	28 220
	256 124	263 030
Débentures subordonnées (note 16)	7 749	6 681
Titres de fiducie de capital (note 17)	–	727
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (note 19)	1 941	2 256
Capitaux propres (note 18)		
Actions privilégiées	4 813	4 813
Actions ordinaires (émises – 1 438 376 317 et 1 424 921 817)	14 017	13 378
Surplus d'apport	212	236
Actions autodétenues – privilégiées (détenues – 6 341 et 86 400)	–	(2)
– ordinaires (détenues – (146 075) et 1 719 092)	8	(81)
Bénéfices non répartis	24 282	22 706
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 625)	(2 099)
	41 707	38 951
	751 702 $	726 206 $

(1) Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées afin de refléter la présentation des activités abandonnées. Se reporter aux notes 1 et 11.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Victor L. Young
Administrateur

États consolidés des résultats

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2011	2010 (1)	2009 (1)
Revenu d'intérêt			
Prêts	12 975 $	12 494 $	12 440 $
Valeurs mobilières	5 118	4 719	5 739
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	736	474	931
Dépôts à des banques	91	59	162
	18 920	17 746	19 272
Frais d'intérêt			
Dépôts	5 242	4 917	6 426
Autres passifs	2 725	2 184	1 790
Débentures subordonnées	353	307	351
	8 320	7 408	8 567
Revenu net d'intérêt	10 600	10 338	10 705
Revenus autres que d'intérêt			
Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires	4 479	4 485	4 067
Revenus tirés des activités de négociation	800	1 333	2 380
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 998	1 774	1 615
Revenus tirés des fonds communs de placement	1 977	1 571	1 400
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 329	1 271	1 357
Frais bancaires	1 324	1 321	1 299
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	1 489	1 193	1 049
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	683	608	635
Revenus sur cartes	646	521	728
Commissions de crédit	707	621	522
Revenus tirés de la titrisation (note 5)	797	764	1 169
Gain net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente (note 3)	128	38	(611)
Autres	473	244	126
Revenus autres que d'intérêt	16 830	15 744	15 736
Total des revenus	27 430	26 082	26 441
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	975	1 240	2 167
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	3 360	3 546	3 042
Frais autres que d'intérêt			
Ressources humaines (notes 20 et 21)	8 958	8 430	8 480
Matériel	1 011	944	958
Frais d'occupation	1 027	960	934
Communications	745	750	686
Honoraires	683	572	484
Impartition de services de traitement	268	278	283
Amortissement des autres actifs incorporels (note 10)	480	440	393
Autres	1 281	1 095	1 218
	14 453	13 469	13 436
Bénéfice avant impôts	8 642	7 827	7 796
Impôts sur les bénéfices (note 23)	1 888	1 996	2 015
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	6 754	5 831	5 781
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	104	99	100
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	6 650	5 732	5 681
Perte nette liée aux activités abandonnées (note 11)	(1 798)	(509)	(1 823)
Bénéfice net	4 852 $	5 223 $	3 858 $
Dividendes sur actions privilégiées (note 18)	(258)	(258)	(233)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 594 $	4 965 $	3 625 $
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) (note 24)	1 430 722	1 420 719	1 398 675
Bénéfice de base par action (en dollars)	3,21 $	3,49 $	2,59 $
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	4,47 $	3,85 $	3,90 $
Perte de base par action liée aux activités abandonnées (en dollars)	(1,26)$	(0,36)$	(1,31)$
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers) (note 24)	1 437 904	1 433 754	1 412 126
Bénéfice dilué par action (en dollars)	3,19 $	3,46 $	2,57 $
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	4,45 $	3,82 $	3,86 $
(Perte) diluée par action liée aux activités abandonnées (en dollars)	(1,26)$	(0,36)$	(1,29)$
Dividendes par action (en dollars)	2,08 $	2,00 $	2,00 $

(1) Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées afin de refléter la présentation des activités abandonnées. Se reporter aux notes 1 et 11.

États consolidés du résultat étendu

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Résultat étendu			
Bénéfice net	**4 852 $**	5 223 $	3 858 $
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts (note 23)			
(Pertes nettes) gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	**(128)**	441	662
Reclassement aux résultats de (gains) pertes sur les titres disponibles à la vente	**(7)**	(261)	330
Variation nette des (pertes) gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente	**(135)**	180	992
Pertes de change non réalisées	**(695)**	(1 785)	(2 973)
Reclassement aux résultats de (gains) pertes de change	**(8)**	(5)	2
Gains nets de change liés aux opérations de couverture	**725**	1 479	2 399
Écarts de conversion	**22**	(311)	(572)
Gains nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	**309**	(334)	156
Reclassement aux résultats de pertes (gains) liés aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	**278**	82	(38)
Variation nette des couvertures des flux de trésorerie	**587**	(252)	118
Autres éléments du résultat étendu	**474**	(383)	538
Total du résultat étendu	**5 326 $**	4 840 $	4 396 $

États consolidés de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Actions privilégiées (note 18)			
Solde au début	**4 813 $**	4 813 $	2 663 $
Émises	**–**	–	2 150
Solde à la fin	**4 813**	4 813	4 813
Actions ordinaires (note 18)			
Solde au début	**13 378**	13 075	10 384
Émises	**639**	303	2 691
Solde à la fin	**14 017**	13 378	13 075
Surplus d'apport			
Solde au début	**236**	246	242
Renonciation aux droits à la plus-value des actions	**–**	–	(7)
Attributions de rémunération à base d'actions	**(32)**	(9)	(11)
Autres	**8**	(1)	22
Solde à la fin	**212**	236	246
Actions autodétenues – privilégiées (note 18)			
Solde au début	**(2)**	(2)	(5)
Ventes	**97**	129	2 757
Achats	**(95)**	(129)	(2 754)
Solde à la fin	**–**	(2)	(2)
Actions autodétenues – ordinaires (note 18)			
Solde au début	**(81)**	(95)	(104)
Ventes	**6 074**	6 814	12 212
Achats	**(5 985)**	(6 800)	(12 203)
Solde à la fin	**8**	(81)	(95)
Bénéfices non répartis			
Solde au début	**22 706**	20 585	19 816
Ajustement transitoire – instruments financiers (1)	**–**	–	66
Bénéfice net	**4 852**	5 223	3 858
Dividendes sur actions privilégiées (note 18)	**(258)**	(258)	(233)
Dividendes sur actions ordinaires (note 18)	**(2 979)**	(2 843)	(2 819)
Frais d'émission et autres	**(39)**	(1)	(103)
Solde à la fin	**24 282**	22 706	20 585
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Ajustement transitoire – instruments financiers (1)	**59**	59	59
Gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente	**(31)**	104	(76)
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des activités de couverture	**(1 663)**	(1 685)	(1 374)
Gains et pertes sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	**10**	(577)	(325)
Solde à la fin	**(1 625)**	(2 099)	(1 716)
Bénéfices non répartis et cumul des autres éléments du résultat étendu	**22 657**	20 607	18 869
Capitaux propres à la fin	**41 707 $**	38 951 $	36 906 $

(1) L'ajustement transitoire est lié aux modifications du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* qui sont entrées en vigueur le 1er novembre 2008.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2011	2010 (1)	2009 (1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	6 650 $	5 732 $	5 681 $
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	975	1 240	2 167
Amortissement	385	381	353
Impôts futurs	(160)	119	455
Amortissement des autres actifs incorporels	480	440	393
(Gain) perte à la vente de locaux et de matériel	(1)	2	(12)
Gain sur la titrisation	(234)	(154)	(932)
Gain sur les titres disponibles à la vente	(239)	(235)	(13)
Réduction de valeur de titres disponibles à la vente	101	189	618
Variations de l'actif et du passif d'exploitation			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	602	1 050	899
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	(177)	(39)	(178)
Impôts exigibles	398	(1 748)	3 369
Actifs dérivés	6 142	(14 060)	44 001
Passifs dérivés	(7 469)	24 522	(44 317)
Titres détenus à des fins de transaction	3 358	(2 589)	(10 283)
Variation nette des montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	99	(2 592)	2 396
Autres	1 204	(490)	4 709
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation liées aux activités poursuivies	12 114	11 768	9 306
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation liées aux activités abandonnées	(1 776)	(474)	(1 903)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	10 338	11 294	7 403
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	1 073	(4 336)	11 113
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation	(44 504)	(32 778)	(22 327)
Produit de la titrisation	11 670	7 710	21 218
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	9 926	8 990	12 979
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	33 543	31 478	15 415
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(33 229)	(34 590)	(30 229)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et de logiciels	(1 338)	(960)	(689)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	(12 249)	(31 118)	3 226
Flux de trésorerie nets provenant des cessions et (affectés aux) acquisitions	(1 306)	(82)	(27)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'investissement liées aux activités poursuivies	(36 414)	(55 686)	10 679
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement liées aux activités abandonnées	3 478	4 112	5 239
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'investissement	(32 936)	(51 574)	15 918
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation des dépôts	29 620	36 104	(37 858)
Rachat de titres de fiducie de capital (RBC TruCS)	(750)	(650)	–
Émission de débentures subordonnées	1 500	1 500	–
Remboursement de débentures subordonnées	(404)	(1 305)	(1 500)
Émission d'actions privilégiées	–	–	2 150
Émission d'actions ordinaires	146	125	2 439
Actions autodétenues – ventes	6 171	6 943	14 969
Actions autodétenues – achats	(6 080)	(6 929)	(14 957)
Dividendes versés	(3 049)	(2 934)	(2 744)
Frais d'émission	–	–	(77)
Dividendes/distributions versés par des filiales aux actionnaires sans contrôle	(93)	(93)	(4)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	4 981	7 020	3 217
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	(2 313)	5 238	13 852
Variation des emprunts à court terme des filiales	(679)	(77)	(1 558)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement liées aux activités poursuivies	29 050	44 942	(22 071)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement liées aux activités abandonnées	124	(3 517)	(3 712)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	29 174	41 425	(25 783)
Incidence de la variation des taux de change sur l'encaisse et les montants à recevoir de banques	57	(168)	(271)
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques liés aux activités poursuivies	4 807	856	(2 357)
Encaisse et montants à recevoir de banques liés aux activités poursuivies au début	8 440	7 584	9 941
Encaisse et montants à recevoir de banques liés aux activités poursuivies à la fin	13 247 $	8 440 $	7 584 $
Encaisse et montants à recevoir de banques liés aux activités abandonnées à la fin	2 716 $	890 $	769 $
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin	15 963 $	9 330 $	8 353 $
Présentation de renseignements supplémentaires relatifs aux flux de trésorerie			
Intérêts versés durant l'exercice	8 818 $	7 790 $	9 910 $
Impôts sur les bénéfices (recouvrés) payés durant l'exercice	1 512 $	4 654 $	(102)$

(1) Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées afin de refléter la présentation des activités abandonnées. Se reporter aux notes 1 et 11.

Note 1 Principales conventions et estimations comptables

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada) (la *Loi*), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers, y compris les exigences comptables du BSIF, sont résumées ci-après. Ces conventions comptables sont conformes, à tous les égards importants, aux PCGR du Canada.

Renseignements généraux

Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de toutes les filiales et des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dont nous sommes le principal bénéficiaire, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite et des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable. Ces placements sont inclus dans le poste Autres actifs. Notre quote-part du bénéfice tiré de ces placements, les gains et les pertes réalisés à la cession de ces placements et les réductions de valeur visant à refléter une perte de valeur durable sont comptabilisés à titre de revenus autres que d'intérêt. La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser les placements dans des coentreprises sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint; selon cette méthode, nous consolidons la quote-part qui nous revient des actifs, des passifs, des revenus et des charges.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le bénéfice net et l'information connexe. Certaines estimations, dont celles visant la provision pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers, la comptabilisation des titrisations, des provisions pour litiges, des EDDV, des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance et des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, et la valeur comptable de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels ayant une durée de vie limitée, du passif au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit, ainsi que des impôts sur les bénéfices, exigent de la direction des jugements subjectifs ou complexes. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos futurs états financiers consolidés.

Changement dans la présentation des états financiers

Actions autodétenues

Au cours de l'exercice, nous avons modifié la présentation de nos ventes et de nos achats d'actions autodétenues, qui se fera désormais sur une base brute plutôt que sur une base nette. Cette modification touche nos actions ordinaires et privilégiées. Les données de toutes les périodes présentées dans nos états consolidés de la variation des capitaux propres ont été retraitées afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Activités abandonnées

Tel qu'il est décrit à la note 11, nous avons conclu, en juin 2011, un accord définitif visant la vente de la quasi-totalité de nos services bancaires régionaux aux États-Unis et nous nous sommes engagés à vendre certains autres actifs liés à nos services bancaires régionaux aux États-Unis. Nous avons comptabilisé ces entités dans les activités abandonnées. Par conséquent, l'information financière contenue dans les notes suivantes ne reflète que les résultats de nos activités poursuivies pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

Le 29 avril 2011, nous avons conclu la vente de Liberty Life Insurance Company (Liberty Life), notre unité d'assurance aux États-Unis. Nous avions annoncé cette transaction en octobre 2010, au moment où l'entente avait été conclue, mais n'avions pas présenté les résultats de Liberty Life à titre d'activités abandonnées, car ils n'étaient pas significatifs pour notre situation financière consolidée ni nos résultats d'exploitation. Nous avons décidé de reclasser les résultats de Liberty Life et de les présenter à titre d'activités abandonnées pour toutes les périodes présentées, avec ceux de nos services bancaires régionaux aux États-Unis, afin de fournir un portrait complet de nos activités poursuivies et abandonnées.

Modifications des principales conventions comptables

Aucune modification des principales conventions comptables n'a pris effet en ce qui nous concerne en 2011.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Valeurs mobilières

Les titres sont classés, selon l'intention de la direction, comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance ou au titre des prêts et créances.

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent les titres acquis aux fins de vente à court terme ainsi que les titres désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés relativement à ces titres sont inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres disponibles à la vente comprennent : i) les titres qui peuvent être vendus par suite ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque connexe de paiement anticipé, de variations du risque de change, de changements des sources ou des modalités de financement, ou encore pour répondre aux besoins de liquidités; ii) les titres de substitut de prêt, qui consistent en des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôts plutôt que comme des prêts ordinaires afin d'offrir aux clients un taux d'emprunt avantageux et iii) les prêts et créances pour lesquels nous pourrions ne pas recouvrer la quasi-totalité de notre investissement initial pour d'autres raisons que la détérioration du crédit. Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et l'écart entre la juste valeur et le coût après amortissement ainsi que les fluctuations des taux de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts. Les primes ou les escomptes à l'achat de titres de créance disponibles à la vente sont amortis sur la durée de vie du titre selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. Les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont évalués au coût.

Chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance affichant des pertes non réalisées afin de déterminer si ces pertes non réalisées sont durables. Pour ce faire, nous prenons en compte plusieurs facteurs, y compris : i) la période pendant laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût après amortissement; ii) l'ampleur de la perte de la valeur; iii) la cause de la perte de valeur ainsi que la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur et iv) notre intention et notre capacité de détenir le placement durant une période suffisamment longue pour permettre le recouvrement prévu de la juste valeur. Si notre évaluation indique que la perte de valeur est durable, ou que nous n'avons ni l'intention, ni la capacité de détenir le placement jusqu'au recouvrement prévu de la juste valeur, le titre est classé comme prêt douteux et une perte est constatée dans le résultat net.

Les gains et les pertes réalisés au moment de la cession des titres disponibles à la vente et les pertes liées à des pertes de valeur durables de titres disponibles à la vente sont inclus dans le gain net ou la perte nette sur les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont des titres de créance que nous avons l'intention et la capacité de détenir jusqu'à la date d'échéance. Ces titres sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus d'intérêt et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres de créance sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. Nous détenons une quantité peu importante de titres jusqu'à l'échéance dans le cours normal de nos activités. Tous les titres détenus jusqu'à l'échéance ont été inclus dans les titres disponibles à la vente de nos bilans consolidés. Les pertes de valeur sont évaluées au moyen du même modèle de dépréciation que celui utilisé pour les prêts, conformément au chapitre 3855 du Manuel de *l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA), intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (chapitre 3855). Se reporter à la rubrique intitulée Prêts pour plus de détails.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Cependant, les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres classés ou désignés comme détenus à des fins de transaction, et les variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu.

Option de la juste valeur

Un instrument financier peut être désigné comme détenu à des fins de transaction (option de la juste valeur) au moment de la constatation initiale, et ce, même si cet instrument n'a pas été acquis ou pris en charge principalement en vue de sa revente ou de son rachat à court terme. L'instrument qui est classé comme détenu à des fins de transaction en vertu de l'option de la juste valeur doit avoir une juste valeur mesurable de façon fiable et satisfaire à l'un des critères suivants établis par le BSIF: i) il en résulte l'élimination ou la réduction importante d'une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que des actifs ou des passifs sont évalués sur des bases différentes, ou que les gains et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur des bases différentes; ii) la gestion et l'évaluation du groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers auquel appartient l'instrument se font en fonction de la juste valeur conformément à notre stratégie en matière de gestion des risques ou d'investissement de manière à éliminer ou réduire considérablement les risques financiers importants, et l'information est communiquée sur cette base à la haute direction ou iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte.

Les instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction en vertu de l'option de la juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur et tout gain ou toute perte découlant des variations de la juste valeur est inscrit dans les résultats. Ces instruments ne peuvent pas être sortis de la catégorie « détenus à des fins de transaction » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos titres de créance désignés comme détenus à des fins de transaction, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon le taux de financement effectif de RBC au début et à la fin de la période, et comptabilisons en résultat net la variation non réalisée de la valeur actualisée.

Coûts de transaction

En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés comme détenus à des fins de transaction, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont capitalisés au moment de la constatation initiale.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et biens vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces valeurs mobilières. Les conventions de revente sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts assortis de garanties. En vertu de ces conventions, nous suivons de près la valeur de marché des valeurs mobilières acquises, et des garanties supplémentaires sont obtenues au besoin. Nous avons le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Nous vendons également des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont comptabilisées à titre d'opérations d'emprunts assortis de garanties.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites aux bilans consolidés aux montants d'achat ou de vente initiaux des valeurs mobilières plus les intérêts courus, respectivement, sauf lorsqu'elles sont désignées comme des instruments détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de frais d'intérêt dans nos états consolidés des résultats. Les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat comptabilisées à la juste valeur selon l'option de la juste valeur sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Titrisations

Nos diverses opérations de titrisation consistent généralement en un transfert d'actifs financiers à des structures d'accueil ou à des fiducies indépendantes, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs. Les structures d'accueil peuvent être une EDDV au sens de la note d'orientation concernant la comptabilité nº 15 de l'ICCA, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (variable interest entities) (NOC-15), ou une structure d'accueil admissible au sens de la NOC-12, intitulée *Cessions de créances*.

Ces opérations sont comptabilisées à titre de ventes, et les actifs cédés sont retirés de nos bilans consolidés lorsque nous sommes réputés avoir abandonné le contrôle de ces actifs et que nous avons reçu une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux actifs cédés. Pour que le contrôle soit considéré comme abandonné, les conditions suivantes doivent être remplies : i) les actifs cédés doivent être isolés par rapport au vendeur, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre; ii) l'acheteur doit avoir le droit juridique de vendre ou de nantir les actifs cédés ou, si ce dernier est une structure d'accueil admissible, ses investisseurs doivent avoir le droit de vendre ou de nantir leur participation dans l'entité et iii) le vendeur ne doit pas continuer de contrôler les actifs cédés en vertu d'une entente visant à lui permettre de racheter les actifs ou d'en causer le retour. Si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas remplie, la cession est considérée comme un emprunt garanti aux fins comptables et les actifs demeurent aux bilans consolidés, le produit net étant constaté comme un passif.

En ce qui concerne les titrisations de prêts, nous vendons habituellement des prêts ou des ensembles de titres adossés à des créances hypothécaires à des structures d'accueil ou à des fiducies, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs. À l'occasion, nous en vendons à des tiers investisseurs par l'entremise de courtiers.

Lorsque des titres adossés à des créances hypothécaires sont constitués, nous reclassons les prêts à leur valeur comptable dans les titres adossés à des créances hypothécaires et droits conservés des bilans consolidés. Les droits conservés représentent principalement les marges excédentaires de la participation dans les prêts sur le taux de rendement des titres adossés à des créances hypothécaires. La valeur comptable initiale des titres adossés à des créances hypothécaires et des droits conservés connexes est établie en fonction de leur juste valeur relative à la date de la titrisation. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont classés dans les titres détenus à des fins de transaction ou dans les titres disponibles à la vente, selon l'intention de la direction. Les droits conservés sont classés dans les titres disponibles à la vente ou dans les titres détenus à des fins de transaction, à l'aide de l'option de la juste valeur. Tant les titres adossés à des créances hypothécaires que les droits conservés classés comme disponibles à la vente font périodiquement l'objet de tests de dépréciation.

Les gains à la vente de prêts ou de titres adossés à des créances hypothécaires sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt, en fonction de la valeur comptable précédente des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires visés par la cession. Pour établir les justes valeurs, nous utilisons les cours des marchés, le cas échéant. Lorsque de tels cours ne sont pas disponibles pour les droits conservés, nous déterminons habituellement la juste valeur en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, établis selon les estimations les plus probables de la direction quant aux hypothèses clés, lesquelles se rapportent notamment aux taux de paiement, à la durée de vie moyenne pondérée des créances payables par anticipation, à la marge excédentaire, aux pertes sur créances prévues et aux taux d'actualisation, compte tenu des risques.

Pour chaque opération de titrisation relativement à laquelle nous avons conservé les droits de gestion, nous déterminons si les avantages liés à la gestion constituent une contrepartie adéquate. Lorsque les avantages liés à la gestion sont plus qu'adéquats, un actif de gestion est constaté au poste Autres – Autres actifs. Lorsque les avantages prévus liés à la gestion ne sont pas considérés comme adéquats, nous constatons un passif de gestion au poste Autres – Autres passifs. Lorsque nous recevons une contrepartie adéquate, nous ne constatons ni un actif ni un passif. Un actif ou un passif de gestion est amorti proportionnellement au revenu de gestion net estimatif et sur la durée de ce revenu.

En ce qui concerne les titrisations d'obligations, nous achetons des obligations émises par des gouvernements municipaux, des obligations liées à des gouvernements ou des obligations de sociétés et nous émettons ensuite des titres que nous vendons à des tiers investisseurs. Nous ne conservons aucun droit de bénéficiaire, à moins que nous n'achetions certains des certificats émis.

Acceptations

Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par nos clients à des tiers et que nous garantissons. La responsabilité

éventuelle au titre des acceptations est comptabilisée au poste Autres – Acceptations dans les bilans consolidés. Le recours contre nos clients, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un actif de valeur équivalente au poste Autres – Engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les commissions gagnées sont comptabilisées à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Produits dérivés

Les produits dérivés sont utilisés principalement dans les activités de vente et de négociation. Les produits dérivés sont également utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, les risques de change, les risques de crédit et les autres risques de marché. Les produits dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les options sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme de gré à gré, les swaps de devises, les contrats à terme standardisés sur devises, les options sur devises, les swaps sur actions et les produits dérivés de crédit. Tous les produits dérivés sont comptabilisés dans nos bilans consolidés à la juste valeur, y compris les dérivés incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes. Un dérivé incorporé est un élément d'un instrument hybride qui comprend également un contrat hôte non dérivé ayant pour effet que certains des flux de trésorerie de l'instrument hybride varient d'une façon semblable à un dérivé autonome. Lorsqu'un dérivé incorporé est séparé, le contrat hôte est comptabilisé en vertu des PCGR applicables à un contrat de ce type, sans le dérivé incorporé. Tous les dérivés incorporés sont présentés sur une base combinée avec les contrats hôtes, bien qu'ils soient séparés aux fins de l'évaluation lorsque les conditions nécessaires à la séparation sont respectées.

Lorsque des produits dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les produits dérivés sont constatés dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation. Les produits dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les produits dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Lorsque nous avons à la fois le droit juridique et l'intention de régler les actifs et les passifs liés aux produits dérivés simultanément avec une contrepartie, la juste valeur nette des produits dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements de l'évaluation à l'égard des risques de marché et de crédit et les primes versées sont également inclus dans les actifs dérivés, tandis que les primes reçues sont présentées dans les passifs dérivés.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque produit dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture ci-après.

Comptabilité de couverture

Nous utilisons des produits dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place, pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévisionnels couverts, le risque géré par l'opération de couverture, le type d'instrument de couverture utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. L'instrument de couverture doit avoir une grande efficacité pour compenser la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie prévus découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture sur une base prospective lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, lorsque l'instrument de couverture est liquidé ou vendu ou lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue. Veuillez vous reporter à la note 7 pour obtenir des renseignements sur la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Couvertures de la juste valeur

Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est constatée dans les revenus autres que d'intérêt. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont contrebalancées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également constatées dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'instrument couvert n'est plus ajustée, et les ajustements cumulatifs à la juste valeur sont amortis dans le résultat net sur la durée de vie restante de l'élément couvert.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Nous utilisons également, dans des circonstances particulières, certains instruments de trésorerie afin de couvrir le risque lié aux variations de la juste valeur des actifs monétaires attribuables aux fluctuations des taux de change.

Couvertures des flux de trésorerie

Dans une relation de couverture des flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite des impôts, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, et la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants accumulés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les gains et les pertes sur les dérivés sont reclassés immédiatement dans le résultat net lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue. Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation des flux de trésorerie liés à un actif ou passif à taux variable.

Couvertures de l'investissement net

Dans le cas de la couverture du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome, la tranche efficace des gains et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite des impôts applicables, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, alors que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Les montants accumulés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont constatés dans le résultat net lorsque se produit une réduction de l'investissement net couvert en raison de la dilution ou de la vente de l'investissement net ou une réduction des capitaux propres de l'établissement étranger découlant de la distribution de dividendes. Nous utilisons des passifs libellés en devises et des contrats de change pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements étrangers autonomes qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Prêts

Les prêts sont habituellement comptabilisés au coût après amortissement, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des revenus non gagnés, lesquels comprennent les intérêts non gagnés et les commissions sur prêts non amorties. Les prêts pour lesquels nous avons choisi l'option de la juste valeur ou que nous comptons vendre immédiatement ou dans un avenir proche sont classés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur. Les actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif peuvent aussi être classés au titre des prêts et créances.

Les prêts comptabilisés au coût après amortissement font périodiquement l'objet de tests de dépréciation et sont classés à titre de prêts douteux lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis ou assurés par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou par un organisme gouvernemental canadien (collectivement, entités gouvernementales canadiennes), sont classés à titre de prêts douteux, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts garantis par une entité gouvernementale canadienne sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Lorsqu'un prêt est classé à titre de prêt douteux, les intérêts cessent d'être comptabilisés et l'ensemble des intérêts précédemment comptabilisés mais non payés à l'égard du prêt est porté au débit de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les intérêts reçus sur les prêts douteux sont portés au crédit de la valeur comptable du prêt. Lorsque le prêt est complètement radié, les paiements subséquents sont portés au crédit de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les prêts douteux sont de nouveau inscrits comme des prêts productifs lorsque tous les montants en souffrance (y compris les intérêts) ont été recouvrés, que les charges liées aux prêts douteux ont été contrepassées et que la qualité du crédit s'est améliorée de telle sorte

que le recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues est raisonnablement assuré.

Lorsqu'un prêt douteux est classé comme tel, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative, déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt. Au cours de périodes subséquentes, tout recouvrement de montants précédemment radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont portés, dans les bilans consolidés, au crédit de la provision pour pertes sur créances. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital ou des intérêts et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Les actifs acquis en règlement d'un prêt problème sont inscrits à leur juste valeur moins les frais de cession. La juste valeur est évaluée soit en fonction de la valeur de marché du moment si elle est disponible, soit en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont reportées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimative de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également comptabilisées dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties à la rubrique Revenus autres que d'intérêt pendant la période d'engagement ou de confirmation du prêt.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances est composée des provisions spécifiques et générales et est représentative de plusieurs facteurs, tels que la composition et la qualité du crédit du portefeuille et les changements de la conjoncture économique et commerciale. La provision spécifique pour pertes sur créances est maintenue à un niveau que la direction estime approprié pour couvrir les pertes sur créances estimatives désignées dans le portefeuille, alors que la provision générale est maintenue pour couvrir les pertes qui ont été subies, mais qui ne peuvent encore être déterminées à la date du bilan. La provision est liée aux risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision est augmentée par la dotation à la provision pour pertes sur créances et réduite par les radiations, déduction faite des recouvrements. La provision pour pertes sur créances touchant les postes du bilan est portée en réduction des actifs, et les provisions touchant les éléments hors bilan sont comptabilisées au poste Autres passifs.

Provisions spécifiques

Des provisions spécifiques sont comptabilisées afin de constater les pertes estimatives sur les prêts de détail et de gros classés à titre de prêts douteux. Les pertes liées aux prêts de gros, y compris les prêts aux petites entreprises gérés individuellement, sont estimées selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs que l'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir des emprunteurs ou de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants que l'on s'attend à récupérer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation. Les pertes liées aux portefeuilles de prêts de détail, y compris les prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les prêts aux particuliers et aux petites entreprises gérés collectivement, sont évaluées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes. Dans le cas des cartes de crédit, nous comptabilisons la provision et la radiation lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours. Les autres prêts sont radiés lorsque la possibilité de recouvrer la totalité du montant du prêt est à peu près inexistante.

Provision générale

La provision générale est établie afin de couvrir les pertes sur créances estimatives subies à l'égard de nos portefeuilles de prêts qui n'ont pas encore été précisément désignés comme douteux. Dans le cas des prêts hétérogènes (prêts de gros, y compris les prêts aux petites entreprises gérés individuellement), la détermination de la provision générale est fondée sur l'application d'une probabilité de défaillance estimative, sur le montant brut assujetti aux défaillances et sur les facteurs de perte, lesquels sont établis en fonction des pertes historiques et sont définis selon le type de prêt et la cote de crédit de l'emprunteur. Pour ce qui est des portefeuilles homogènes (prêts de détail), y compris les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts sur cartes de crédit ainsi que les prêts aux particuliers et aux petites entreprises gérés collectivement, la provision générale est déterminée en fonction des taux de pertes historiques. Pour déterminer le niveau de la provision générale, la direction considère également les tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, la conjoncture économique, l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs. La provision générale augmentera ou diminuera par l'intermédiaire d'une dotation à la provision générale pour pertes sur créances visant à amener la provision générale au niveau requis. La provision générale couvre les pertes non identifiées du portefeuille productif et la provision spécifique vise les prêts en souffrance. Par conséquent, nous n'effectuons plus de radiation à même la provision générale et n'utilisons pas la provision générale pour constituer la provision spécifique.

Garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons de nombreuses ententes qui peuvent comporter des éléments répondant à la définition de « garantie » aux termes de la note d'orientation concernant la comptabilité nº 14, intitulée « Informations à fournir sur les garanties » (NOC-14). En vertu de cette note, une garantie est un contrat (y compris un engagement d'indemnisation) qui peut éventuellement nous obliger à faire un paiement (sous forme d'espèces, d'autres actifs, de nos propres actions ou de prestation de services) à une contrepartie par suite : i) de la variation d'un taux d'intérêt, d'un taux de change, du cours d'un titre ou d'une marchandise, d'un indice ou d'un autre élément qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie; ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par un tiers ou iii) du défaut, par un tiers, de rembourser sa dette au moment où celle-ci devient exigible. Nous comptabilisons un passif dans nos bilans consolidés au début d'une garantie, lequel représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Aucune évaluation à la juste valeur n'est requise par la suite, sauf si la garantie financière satisfait également à la définition de dérivé. Si elle satisfait à la définition de dérivé, la garantie financière est évaluée à la juste valeur à chaque date du bilan et présentée comme un dérivé au poste Autres actifs ou au poste Autres passifs, selon le cas.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Nous présentons le solde net des actifs financiers et des passifs financiers lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et que nous avons l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Assurances

Les primes découlant de l'assurance vie et maladie sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant de l'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires sur la durée du contrat connexe. La tranche non échue des primes d'assurance IARD (primes non acquises) est constatée au poste Autres passifs. Les placements effectués par nos services d'assurances sont classés comme disponibles à la vente ou comme prêts et créances, à l'exception des placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurances vie et maladie de même qu'au titre d'une partie des contrats d'assurance IARD. Ces placements sont désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et maladie sont déterminées au moyen de la Méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont revues au moins annuellement en fonction des résultats réels et des conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et maladie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et

obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de nos états consolidés des résultats au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Les montants à recouvrer au titre de la réassurance liée aux activités d'assurance IARD, qui sont inclus dans les Autres actifs, comprennent les montants au titre des prestations versées et des réclamations non versées. Les montants à recouvrer au titre de la réassurance attribuables à nos activités d'assurance vie sont inclus dans les Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance en diminution des passifs connexes.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouvelles activités d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables liés à l'acquisition de nouvelles activités. Les coûts d'acquisition reportés liés aux produits d'assurance vie sont constatés implicitement dans les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la Méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont constatés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat est conclu aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur de marché des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais les titulaires d'une police liée à un fonds distinct prennent en charge le risque et conservent les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les fonds distincts ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés. Nous tirons uniquement un revenu provenant des honoraires liés aux fonds distincts, qui est reflété dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires. Les honoraires comprennent les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat.

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de régimes de prestations qui fournissent des prestations de retraite et certains autres avantages aux employés admissibles tel qu'il est expliqué à la note 20. Ces régimes comprennent les régimes de retraite enregistrés à prestations déterminées, les régimes de retraite complémentaires, les régimes à cotisations déterminées et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie.

Les placements détenus par les caisses de retraite consistent principalement en des titres de participation et en des titres à revenu fixe. L'actif des caisses de retraite est évalué à la juste valeur. Pour les principaux régimes à prestations déterminées, le taux de rendement prévu de l'actif du régime, lequel est reflété dans la charge au titre des prestations constituées, est calculé selon la méthode liée à la valeur de marché. Conformément à cette méthode, l'actif est évalué à la valeur de marché ajustée en vertu de laquelle les gains et pertes en capital réalisés et non réalisés sont amortis sur trois ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Pour la plupart des régimes de retraite à prestations déterminées secondaires et complémentaires, le taux de rendement prévu de l'actif du régime est calculé en fonction de la juste valeur de l'actif.

En ce qui a trait aux régimes à prestations déterminées, des évaluations actuarielles sont effectuées régulièrement afin de déterminer la valeur actualisée des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués, établie en fonction de la rémunération prévue des employés jusqu'à la retraite ainsi que des coûts d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie, respectivement.

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations déterminées, comprise dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations au titre des services de l'année en cours, aux intérêts débiteurs sur les obligations, au rendement des placements prévu sur la valeur de marché ou liée au marché de l'actif du régime et à l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés, des gains ou des pertes actuariels nets et de l'actif ou de l'obligation transitoire. Pour certains de nos régimes à prestations déterminées, y compris les principaux régimes à prestations déterminées, les gains ou pertes actuariels sont déterminés chaque année et amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant aux régimes. Pour les autres régimes à prestations déterminées, les gains ou pertes actuariels nets cumulés dépassant 10 % de l'actif du régime ou de l'obligation au titre des prestations au début de l'exercice, selon le plus élevé des deux montants, sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant au régime.

Les gains et les pertes au règlement des régimes à prestations déterminées sont comptabilisés dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines lorsque ces règlements ont lieu. Les gains et les pertes liés à la compression de régimes sont constatés au cours de la période où la compression devient probable et où l'incidence peut être raisonnablement évaluée.

L'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur les montants inscrits à titre de charges est constaté comme coût des prestations de retraite payées d'avance au poste Autres actifs. L'excédent cumulatif de la charge sur les cotisations est constaté comme charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués, dans le poste Autres passifs.

Notre charge au titre des régimes à cotisations déterminées est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines au cours de la période où les services connexes sont rendus.

Rémunération à base d'actions

Nous offrons des régimes de rémunération à base d'actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, comme il est décrit à la note 21.

Nous comptabilisons les options sur actions octroyées aux employés selon la méthode de la juste valeur, en vertu de laquelle la charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition applicable, et une hausse équivalente du surplus d'apport est comptabilisée. Lorsque les options sont levées, le produit de la levée ainsi que le montant initial comptabilisé comme surplus d'apport sont portés au crédit du poste Actions ordinaires. Les droits à la plus-value des actions qui sont entièrement acquis entraînent une charge de rémunération en raison de la variation du cours du marché de nos actions ordinaires. Cette charge de rémunération, déduction faite des couvertures connexes, est comptabilisée sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans nos états consolidés des résultats, et une hausse correspondante est constatée dans nos bilans consolidés, sous Autres passifs.

Nos autres régimes de rémunération à base d'actions comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (régimes). Les obligations en vertu des régimes d'attribution d'actions différées sont réglées au moyen de nos actions ordinaires ou en espèces, tandis que celles en vertu des régimes d'unités d'actions différées sont réglées en espèces. Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition. Pour les attributions réglées en actions, nos obligations comptabilisées sont fondées sur le prix du marché de nos actions ordinaires à la date de l'octroi. Pour les attributions réglées en espèces, nos obligations comptabilisées font l'objet d'ajustements périodiques selon la fluctuation du prix du marché de nos actions ordinaires et les dividendes courus. Les variations de nos obligations au titre de ces régimes, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans nos états consolidés des résultats, et une hausse correspondante est constatée dans nos bilans consolidés, sous Autres passifs ou Surplus d'apport.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le deviendront au cours de la période d'acquisition des droits est constaté immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionnariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Charge d'impôts

Nous utilisons la méthode de l'actif et du passif fiscal, laquelle exige que les impôts sur les bénéfices reflètent l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Un actif ou un passif d'impôts futurs est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur à la date de réalisation prévue des éléments sous-jacents de revenus et de charges, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos établissements étrangers lorsque le rapatriement de tels montants n'est pas envisagé dans un avenir prévisible. La charge d'impôts présentée dans nos états consolidés des résultats comprend les impôts exigibles et les impôts futurs. Les impôts applicables aux éléments imputés ou crédités aux capitaux propres sont déduits de ces éléments. Les variations des impôts futurs liées à une modification des taux d'imposition sont constatées au cours de la période où le taux d'imposition devient pratiquement en vigueur. Nos états consolidés des résultats comprennent des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôts diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

Le montant net des impôts futurs résultant d'écarts temporaires et de reports de pertes fiscales en avant est inclus dans les postes Autres actifs et Autres passifs. Chaque trimestre, nous évaluons nos actifs d'impôts futurs afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à ces actifs est plus probable qu'improbable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives. Nous constituons une provision pour moins-value afin de ramener la valeur des actifs d'impôts futurs au montant auquel, à notre avis, il est plus probable qu'improbable que ces actifs seront réalisés.

Regroupements d'entreprises, écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Tous les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés séparément de l'écart d'acquisition et sont inclus dans le poste Autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise acquise sur la juste valeur de l'actif net identifiable acquis et est attribué aux unités d'exploitation d'un secteur d'exploitation. Une unité d'exploitation regroupe des activités commerciales présentant des caractéristiques et des stratégies économiques semblables. Selon les PCGR, elle s'entend du niveau d'exploitation auquel les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation et correspond soit à un secteur d'exploitation, soit au niveau immédiatement inférieur. Au moment de la cession d'une partie d'une unité d'exploitation, l'écart d'acquisition est attribué à la partie cédée en fonction de la juste valeur de cette partie par rapport à l'ensemble de l'unité d'exploitation. L'écart d'acquisition attribué à la partie de l'unité d'exploitation à conserver est soumis à un test de dépréciation.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation annuellement, au 1er août, ou plus souvent si les événements ou les circonstances indiquent une perte de valeur possible. Nous évaluons l'écart d'acquisition en déterminant d'abord la juste valeur de chaque unité d'exploitation et en la comparant avec sa valeur comptable, y compris l'écart d'acquisition attribué. Si la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation doit être déterminée et comparée à sa valeur comptable. La juste valeur implicite de l'écart d'acquisition découle de la juste valeur de l'actif et du passif de l'unité d'exploitation. La dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribué à l'unité d'exploitation sur la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition, et toute perte de valeur de l'écart d'acquisition est imputée aux résultats au cours de la période pendant laquelle la perte de valeur est constatée. Les reprises ultérieures sur perte de valeur sont interdites.

La juste valeur de chacune des unités d'exploitation a essentiellement été établie selon une méthode axée sur le bénéfice qui tient compte des prévisions internes de chaque unité d'exploitation à l'égard des produits et des charges. Cette méthode repose sur des estimations et des hypothèses à l'égard des taux d'actualisation, des taux de croissance et des taux finaux de croissance. Les variations de ces estimations ou hypothèses pourraient avoir une incidence sur le calcul de la juste valeur de nos unités d'exploitation et, par conséquent, sur les résultats du test de dépréciation. Outre la méthode axée sur le bénéfice, nous utilisons, dans la mesure du possible, une approche fondée sur le marché en vue d'évaluer la juste valeur de chaque unité d'exploitation en fonction de la conjoncture et de sociétés comparables.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, qui n'excède généralement pas 20 ans, et ils sont également soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des conditions pouvant indiquer que les flux de trésorerie nets futurs estimatifs provenant d'un actif ne seront pas suffisants pour recouvrer sa valeur comptable.

Autres

Conversion des comptes exprimés en devises

Les actifs et les passifs monétaires exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques. Les revenus et les charges exprimés en devises sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

L'actif et le passif de nos établissements étrangers autonomes dont la monnaie de fonctionnement n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les charges de ces établissements étrangers sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

Les gains ou les pertes non réalisés résultant de la conversion des comptes de nos établissements étrangers autonomes de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés après impôts à titre de composantes des autres éléments du résultat étendu. Au moment de la cession de notre participation dans ces placements ou de la dilution de cette dernière, une tranche appropriée du montant net des gains ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les autres gains et pertes de change sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, soit de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et le reste du matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond au moindre de la durée de vie utile des améliorations locatives ou de la durée du bail plus la première période de renouvellement, si la période de renouvellement est raisonnablement assurée, jusqu'à concurrence de 10 ans. Les gains et les pertes résultant de la cession sont inscrits au poste Revenus autres que d'intérêt. Les locaux et le matériel sont soumis à un test de recouvrabilité chaque fois que des changements de situation indiquent une possible perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus liés à l'utilisation des locaux et du matériel est inférieure à la valeur comptable des locaux et du matériel.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé au moyen de la division du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, déduction faite des actions autodétenues. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés et de tout gain (perte) au rachat d'actions privilégiées, déduction faite des impôts connexes. Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires à l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujetti à des éventualités non-dévouées. Le nombre d'actions additionnelles inclus dans le bénéfice dilué par action est déterminé au moyen de la méthode du rachat d'actions, selon laquelle les options sur actions dont le prix de levée est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires sont présumées être levées, et le produit de la levée est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour l'exercice. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de la levée des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Modifications comptables futures – adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS)

Conformément à la décision du Conseil des normes comptables du Canada, nous préparerons nos états financiers selon les IFRS pour les périodes ouvertes à compter du 1er novembre 2011, ainsi que l'information financière comparative correspondante pour 2011.

Note 2 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier correspond à la contrepartie pour laquelle ce dernier serait échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur des instruments identiques négociés sur un marché actif est fondée sur les cours de clôture dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument. En ce qui concerne les actifs et les passifs financiers comptabilisés aux bilans consolidés, le cours du marché correspond au cours acheteur et au cours vendeur les plus récents, respectivement. Pour ce qui est des actifs et des passifs financiers à acquérir, nous les évaluons en fonction du cours vendeur et du cours acheteur les plus récents, respectivement. Lorsqu'il n'y a pas de marché actif, nous

déterminons la juste valeur selon les cours du marché pour des instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables ou au moyen d'un modèle d'évaluation, selon le cas. Lorsque la juste valeur des instruments financiers est établie à partir de modèles d'évaluation, il est nécessaire d'avoir recours à des données. Pour déterminer ces données, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables et disponibles, tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, ainsi que la volatilité des prix et des taux. Dans certains cas, nous utilisons des données qui ne reposent pas sur des facteurs de marché observables. Dans ces cas, nous pouvons ajuster les données prises en compte dans le modèle afin de refléter l'incertitude de l'évaluation (ajustements de l'évaluation en fonction du modèle et des paramètres) de façon à déterminer la juste valeur en fonction des hypothèses qui seraient prises en compte par les participants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers.

Des ajustements de l'évaluation sont parfois nécessaires pour déterminer la juste valeur de l'instrument financier. Dans le cas de certains instruments financiers, des ajustements de l'évaluation peuvent être apportés à l'égard des taux acheteur et vendeur lorsque les positions sont évaluées d'après les cours moyens; pour les liquidités, si nous croyons que ces instruments pourraient être cédés pour un montant moindre que leur juste valeur estimative par suite d'un manque de liquidité du marché pendant une période raisonnable et, pour les modèles et les paramètres modèles, lorsque les évaluations peuvent varier en raison de l'impossibilité de les comparer avec les prix de transaction sur les marchés non liquides.

Nous apportons des ajustements à l'évaluation relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Ces ajustements tiennent compte de la capacité financière de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle des opérations ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les accords généraux de compensation et les conventions accessoires. Nous mettons à jour régulièrement les ajustements de l'évaluation du crédit afin de tenir compte de la variation de la valeur des dérivés et du risque lié au rendement des contreparties. Des changements des ajustements de l'évaluation du crédit sont comptabilisés dans le résultat de la période considérée.

Nous disposons de politiques internes documentées qui détaillent nos processus d'évaluation de la juste valeur, y compris les méthodes utilisées pour déterminer les ajustements de l'évaluation. Ces méthodes sont appliquées de façon uniforme et font périodiquement l'objet d'un examen par la Gestion des risques du Groupe et par le groupe Finance.

Techniques d'évaluation et données

Les titres détenus à des fins de transaction, les titres disponibles à la vente et les actifs liés aux dérivés représentent 79 % du total des actifs évalués à la juste valeur, tandis que les dépôts désignés comme détenus à des fins de transaction et les passifs liés aux dérivés représentent 68 % du total des passifs évalués à la juste valeur.

La plupart de nos instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction (autres que les dérivés) et comme disponibles à la vente comportent des titres de créance et des titres de participation.

Pour ce qui est des titres de créance, des titres de participation et des dérivés négociés en Bourse, la juste valeur est fondée sur les prix de transaction réels ou les cours du marché fournis par une Bourse, un contrepartiste, un courtier, un groupe sectoriel ou un service de fixation des prix, lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque aucun cours de marché n'est disponible, la juste valeur est établie en fonction des cours de marché d'instruments similaires, ajustés au besoin pour tenir compte des caractéristiques particulières de ces instruments.

Lorsque le cours de marché d'aucun instrument identique ou similaire n'est disponible, la juste valeur de l'instrument est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées sur le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de l'instrument. Les données utilisées dans ces modèles d'évaluation proviennent de facteurs de marché observables et, lorsque c'est pertinent, des hypothèses relatives aux facteurs non observables.

Toutes nos opérations sur dérivés sont comptabilisées à la juste valeur. Les dérivés hors cote (qui ne sont pas négociés en Bourse) sont évalués au moyen de modèles d'évaluation. Les modèles d'évaluation permettent de calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus au moyen d'un principe sans arbitrage. Les démarches de modélisation pour la plupart des produits dérivés classiques sont uniformes dans le secteur. Lorsque cela est possible, les données utilisées dans les modèles d'évaluation proviennent de facteurs de marché observables, notamment des cours fournis par des Bourses, des contrepartistes, des courtiers ou des services de fixation des prix.

Certaines données peuvent ne pas être directement observables, et elles peuvent être calculées à partir de prix observables au moyen de techniques d'ajustement du modèle, de données historiques ou d'autres sources. Au nombre des données observables figurent le cours du change au comptant et le cours du change à terme, les courbes de taux d'intérêt de référence et la volatilité relative aux produits liés aux options fréquemment négociés. Au nombre des données qui peuvent ne pas être observables figurent une partie ou la totalité des aspects des graphiques de surface pour la volatilité relatifs aux produits liés aux options, ainsi que les corrélations entre les facteurs de marché tels que les taux de change, les taux d'intérêt et les cours des actions.

Les certificats de dépôt, les dépôts à terme et les billets de dépôt au porteur désignés comme détenus à des fins de transaction sont évalués grâce à l'actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs selon les taux d'actualisation. Les taux d'actualisation sont établis à partir des données observées relatives à l'émission et à la négociation de notre passif, à la négociation de passifs de banques comparables et à des enchères de titres. Les méthodes d'évaluation et les données utilisées aux fins de l'évaluation des fluctuations de la juste valeur attribuables aux variations de nos écarts de taux sont décrites à la section intitulée Valeur comptable et juste valeur de certains instruments financiers ci-après.

Gains et pertes non réalisés reportés au moment de la comptabilisation

Les gains et les pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale des instruments financiers constituent la différence entre le prix de transaction et la juste valeur de l'instrument à la date de transaction. Les gains et les pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale sont comptabilisés en résultat net uniquement si la juste valeur de l'instrument : i) est attestée par les cours du marché sur un marché actif ou par comparaison avec d'autres transactions actuellement observables sur le marché et portant sur un instrument essentiellement identique; ii) est fondée sur une technique d'évaluation reposant sur l'ensemble des données de marché observables importantes ou iii) lorsque les risques liés au contrat dérivé sont entièrement compensés par d'autres contrats conclus avec des tiers. Pour les instruments financiers dont la juste valeur n'est pas attestée par les critères ci-dessus ou pour lesquels les risques liés au contrat initial ne sont pas entièrement transférés à un tiers, le gain ou la perte non réalisé au moment de la comptabilisation initiale est reporté et inclus au poste Autres – Dérivés. Le gain ou la perte reporté est constaté uniquement lorsque : i) des données de marché non observables deviennent observables et peuvent attester la juste valeur de la transaction; ii) les risques liés au contrat initial sont presque entièrement compensés par d'autres contrats conclus avec des tiers; iii) le gain ou la perte est réalisé au moyen d'un encaissement ou d'un paiement en espèces ou iv) la transaction se conclut avant son échéance ou à l'échéance.

Les gains non réalisés reportés au moment de la comptabilisation initiale proviennent principalement des obligations structurées liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt. Le tableau suivant illustre les ajustements apportés au montant global des gains non réalisés reportés au moment de la comptabilisation initiale de nos instruments financiers.

Gains et pertes non réalisés reportés au moment de la comptabilisation

	2011	2010	2009
Gains non réalisés reportés qui ne sont pas encore comptabilisés en résultat net, au début	56 $	46 $	198 $
Déduire : ajustements (1)	–	–	(130)
Solde ajusté, au début	56 $	46 $	68 $
Ajouter : gains (pertes) non réalisés reportés survenus au cours de l'exercice	20	15	(5)
Déduire : gains reportés reclassés en résultat net au cours de l'exercice	9	5	17
Gains non réalisés reportés, à la fin	67 $	56 $	46 $

(1) En 2009, nous avons révisé le modèle d'évaluation que nous utilisons pour établir la juste valeur des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques et des régimes 401(k), en raison des nouvelles données et des nouveaux renseignements disponibles. Le nouveau modèle d'évaluation élimine les exigences à l'égard des gains et des pertes non réalisés reportés au moment de la comptabilisation initiale sur ces instruments, ce qui est reflété dans le tableau ci-dessus. Il n'y a eu aucune incidence importante sur les résultats d'exploitation de 2009 par suite de ce changement d'estimation comptable.

Valeur comptable et juste valeur de certains instruments financiers

Les tableaux suivants illustrent la comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier.

	2011							
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur			
	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de transaction	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente évalués au coût (1)	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	128 023 $	17 251 $	– $	– $	– $	– $	145 274 $	145 274 $
Titres disponibles à la vente	–	–	33 235	–	–	1 049	34 284	34 284
Total des valeurs mobilières	128 023 $	17 251 $	33 235 $	– $	– $	1 049 $	179 558 $	179 558 $
Biens achetés en vertu des conventions de revente et titres empruntés	– $	63 870 $	– $	21 077 $	21 077 $	– $	84 947 $	84 947 $
Prêts								
Prêts de détail	– $	– $	– $	227 376 $	225 254 $	– $	227 376 $	225 254 $
Prêts de gros	139	2 853	–	65 916	64 205	–	68 908	67 197
Total des prêts	139 $	2 853 $	– $	293 292 $	289 459 $	– $	296 284 $	292 451 $
Autres								
Dérivés	100 013 $	– $	– $	– $	– $	– $	100 013 $	100 013 $
Autres actifs	–	516	–	19 599	19 599	–	20 115	20 115
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	– $	3 615 $	– $	162 415 $	162 949 $	– $	166 030 $	166 564 $
Entreprises et gouvernements (2)	–	58 082	–	200 412	199 963	–	258 494	258 045
Banques (3)	–	7 873	–	11 784	11 784	–	19 657	19 657
Total des dépôts	– $	69 570 $	– $	374 611 $	374 696 $	– $	444 181 $	444 266 $
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	44 284 $	– $	– $	– $	– $	– $	44 284 $	44 284 $
Engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat et autres titres prêtés	–	36 280	–	9 908	9 808	–	46 188	46 088
Dérivés (4)	101 437	–	–	–	–	–	101 437	101 437
Autres passifs	68	12	–	31 448	31 448	–	31 528	31 528
Débentures subordonnées	–	111	–	7 638	7 499	–	7 749	7 610
Titres de fiducie de capital	–	–	–	–	–	–	–	–

(1) Comprend une tranche de 329 millions de dollars de nos placements détenus jusqu'à l'échéance, qui sont comptabilisés au coût après amortissement.

(2) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(3) Les banques désignent les banques réglementées.

(4) Comprend des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques d'un montant de 283 millions de dollars et des contrats à valeur stable visant des régimes 401(k) d'un montant de 1 million.

	2010							
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur			
	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de transaction	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente évalués au coût (1)	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	**131 087 $**	**13 838 $**	**– $**	**– $**	**– $**	**– $**	**144 925 $**	**144 925 $**
Titres disponibles à la vente	**–**		**37 561**	**–**	**–**	**1 033**	**38 594**	**38 594**
Total des valeurs mobilières	**131 087 $**	**13 838 $**	**37 561 $**	**– $**	**– $**	**1 033 $**	**183 519 $**	**183 519 $**
Biens achetés en vertu des conventions de revente et titres empruntés	**– $**	**51 713 $**	**– $**	**20 985 $**	**20 985 $**	**– $**	**72 698 $**	**72 698 $**
Prêts								
Prêts de détail	**– $**	**– $**	**– $**	**213 770 $**	**212 883 $**	**– $**	**213 770 $**	**212 883 $**
Prêts de gros	**–**	**2 899**	**–**	**56 337**	**55 273**	**–**	**59 236**	**58 172**
Total des prêts	**– $**	**2 899 $**	**– $**	**270 107 $**	**268 156 $**	**– $**	**273 006 $**	**271 055 $**
Autres								
Dérivés	**106 155 $**	**– $**	**– $**	**– $**	**– $**	**– $**	**106 155 $**	**106 155 $**
Autres actifs	**–**	**296**	**–**	**19 200**	**19 200**	**–**	**19 496**	**19 496**
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	**– $**	**3 237 $**	**– $**	**148 110 $**	**148 909 $**	**– $**	**151 347 $**	**152 146 $**
Entreprises et gouvernements (2)	**–**	**62 654**	**–**	**176 579**	**176 422**	**–**	**239 233**	**239 076**
Banques (3)	**–**	**9 479**	**–**	**14 502**	**14 502**	**–**	**23 981**	**23 981**
Total des dépôts	**– $**	**75 370 $**	**– $**	**339 191 $**	**339 833 $**	**– $**	**414 561 $**	**415 203 $**
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**46 597 $**	**– $**	**– $**	**– $**	**– $**	**– $**	**46 597 $**	**46 597 $**
Engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat et autres titres prêtés	**–**	**26 242**	**–**	**15 340**	**15 340**	**–**	**41 582**	**41 582**
Dérivés (4)	**108 908**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**108 908**	**108 908**
Autres passifs	**(509)**	**127**	**–**	**31 583**	**30 730**	**–**	**31 201**	**30 348**
Débentures subordonnées	**–**	**119**	**–**	**6 562**	**6 488**	**–**	**6 681**	**6 607**
Titres de fiducie de capital	–	–	–	727	753	–	727	753

(1) Comprend une tranche de 225 millions de dollars de nos placements détenus jusqu'à l'échéance, qui sont comptabilisés au coût après amortissement.
(2) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.
(3) Les banques désignent les banques réglementées.
(4) Comprend des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques d'un montant de 170 millions de dollars et des contrats à valeur stable visant des régimes 401(k) d'un montant de 2 millions.

Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur les prêts et les créances désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, le risque maximal de crédit, le degré d'atténuation du risque par les dérivés de crédit et les instruments semblables, ainsi que les variations de la juste valeur de ces actifs. Les variations de la juste valeur des prêts et des créances désignés comme détenus à des fins de transaction attribuables aux modifications du risque de crédit se calculent par la différence entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et des variations de la juste valeur calculées en fonction des courbes de rendement sans risque appropriées.

Prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction

	2011						
Prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction	Risque maximal de crédit	Variations de la juste valeur depuis le 1er novembre 2010 attribuables aux modifications du risque de crédit	Variations cumulatives de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale attribuables aux modifications du risque de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables depuis le 1er novembre 2010	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	6 387 $	6 387 $	– $	– $	– $	– $	– $
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	63 870	63 870	–	–	–	–	–
Prêts – prêts de gros	2 853	2 853	(15)	(95)	300	3	12
Autres actifs	177	177	–	–	–	–	–
Total	73 287 $	73 287 $	(15)$	(95)$	300 $	3 $	12 $

(1) La variation cumulative est évaluée à partir du 1er novembre 2006 ou à partir de la date de la comptabilisation initiale des dérivés de crédit ou des instruments semblables, selon la plus rapprochée de ces deux dates.

Passifs désignés comme détenus à des fins de transaction	2010						
	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction	Risque maximal de crédit	Variations de la juste valeur depuis le 1er novembre 2009 attribuables aux modifications du risque de crédit	Variations cumulatives de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale attribuables aux modifications du risque de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables depuis le 1er novembre 2009	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	6 193 $	6 193 $	– $	– $	– $	– $	– $
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	51 713	51 713	–	–	–	–	–
Prêts – prêts de gros	2 899	2 899	(51)	(180)	346	(4)	(2)
Total	60 805 $	60 805 $	(51)$	(180)$	346 $	(4)$	(2)$

(1) La variation cumulative est évaluée à partir du 1er novembre 2006 ou à partir de la date de la comptabilisation initiale des dérivés de crédit ou des instruments semblables, selon la plus rapprochée de ces deux dates.

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur ainsi que leur valeur à l'échéance contractuelle et leur valeur comptable. La valeur comptable (juste valeur) de ces passifs est établie en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument selon les taux d'intérêt du marché appropriés. Les taux du marché appropriés comprennent les taux d'intérêt de référence observables et nos écarts de taux, qui sont soit observables ou non observables. Pour déterminer les variations de la juste valeur attribuables aux modifications de nos écarts de taux comme il est présenté dans le tableau ci-dessous, nous calculons d'abord l'écart entre les valeurs actualisées des flux de trésorerie contractuels de l'instrument en incluant notre écart de taux dans le taux d'actualisation au début de l'exercice, puis en l'excluant. Par la suite, nous exécutons de nouveau les mêmes calculs au moyen des taux en fin d'exercice. L'écart entre ces valeurs représente les variations de la juste valeur attribuables aux modifications de nos écarts de taux.

Passifs désignés comme détenus à des fins de transaction	**2011**				
	Valeur à l'échéance contractuelle	**Valeur comptable**	**Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle**	**Variations de la juste valeur depuis le 1er novembre 2010 attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC**	**Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC (1)**
Dépôts à terme					
Particuliers	**3 598 $**	**3 615 $**	**17 $**	**(14)$**	**(33)$**
Entreprises et gouvernements (2)	**58 238**	**58 082**	**(156)**	**(40)**	**(117)**
Banques (3)	**7 873**	**7 873**	**–**	**–**	**–**
Total des dépôts à terme	**69 709 $**	**69 570 $**	**(139)$**	**(54)$**	**(150)$**
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**36 281**	**36 280 $**	**(1)**	**–**	**–**
Autres passifs	**12**	**12**	**–**	**–**	**–**
Débentures subordonnées	**128**	**111**	**(17)**	**(7)**	**(24)**
Total	**106 130 $**	**105 973 $**	**(157)$**	**(61)$**	**(174)$**

Passifs désignés comme détenus à des fins de transaction	2010				
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur depuis le 1er novembre 2009 attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC (1)
Dépôts à terme					
Particuliers	3 300 $	3 237 $	(63)$	(13)$	(19)$
Entreprises et gouvernements (2)	62 597	62 654	57	(20)	(77)
Banques (3)	9 479	9 479	–	1	–
Total des dépôts à terme	75 376 $	75 370 $	(6)$	(32)$	(96)$
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	26 243	26 242	(1)	–	–
Autres passifs	127	127	–	–	–
Débentures subordonnées	127	119	(8)	(6)	(18)
Total	101 873 $	101 858 $	(15)$	(38)$	(114)$

(1) La variation cumulative attribuable aux modifications de nos écarts de taux est évaluée à partir du 1er novembre 2006 ou à partir de la date de la comptabilisation initiale des passifs désignés comme détenus à des fins de transaction, selon la plus rapprochée de ces deux dates.
(2) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.
(3) Les banques désignent les banques réglementées.

Juste valeur des actifs et des passifs classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau suivant présente nos instruments financiers évalués à la juste valeur selon la hiérarchie définie au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862). Le chapitre 3862 exige que tous les instruments financiers évalués à la juste valeur soient classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous aux fins de la présentation d'informations. Chaque niveau correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs :

- Niveau 1 – Les données correspondent à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.
- Niveau 2 – Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 – Une ou plusieurs données importantes utilisées dans la technique d'évaluation sont non observables aux fins du calcul de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

	Au 31 octobre 2011						Au 31 octobre 2010					
	Évaluations à la juste valeur selon le (1)			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation (2)	Actifs/ passifs à la juste valeur	Évaluations à la juste valeur selon le (1)			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation (2)	Actifs/ passifs à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3				Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3			
Actifs financiers												
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	– $	6 387 $	– $	6 387 $	– $	6 387 $	– $	6 193 $	– $	6 193 $	– $	6 193 $
Valeurs mobilières												
Titres détenus à des fins de transaction												
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (3)												
Gouvernement fédéral	8 787	21 069	–	29 856	–	29 856	–	29 337	14	29 351	–	29 351
Provinces et municipalités	–	6 929	4	6 933	–	6 933	–	7 243	5	7 248	–	7 248
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (3)	2 270	17 195	86	19 551	–	19 551	–	12 353	41	12 394	–	12 394
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (4)	6 204	11 854	47	18 105	–	18 105	–	17 899	42	17 941	–	17 941
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	–	371	45	416	–	416	–	10	416	426	–	426
Titres adossés à des actifs												
TGC (5)	–	–	371	371	–	371	–	–	2 460	2 460	–	2 460
Titres non garantis par des créances	–	780	138	918	–	918	–	237	541	778	–	778
Titres de créance de sociétés et autres créances	1 126	29 082	408	30 616	–	30 616	30	35 030	738	35 798	–	35 798
Titres de participation	35 406	2 746	356	38 508	–	38 508	35 767	220	2 542	38 529	–	38 529
	53 793 $	90 026 $	1 455 $	145 274 $	– $	145 274 $	35 797 $	102 329 $	6 799 $	144 925 $	– $	144 925 $
Titres disponibles à la vente (6)												
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (3)												
Gouvernement fédéral	436	9 300	–	9 736	–	9 736	–	14 685	–	14 685	–	14 685
Provinces et municipalités	–	1 561	–	1 561	–	1 561	–	1 510	–	1 510	–	1 510
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (3)	119	2 083	1 436	3 638	–	3 638	–	1 610	1 697	3 307	–	3 307
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (4)	4 017	3 016	–	7 033	–	7 033	1 450	3 630	–	5 080	–	5 080
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	–	113	184	297	–	297	–	–	468	468	–	468
Titres adossés à des actifs												
TGC (5)	–	–	1 932	1 932	–	1 932	–	9	215	224	–	224
Titres non garantis par des créances	–	322	933	1 255	–	1 255	–	740	800	1 540	–	1 540
Titres de créance de sociétés et autres créances	–	5 552	1 478	7 030	–	7 030	361	7 002	2 559	9 922	–	9 922
Titres de participation	155	366	45	566	–	566	89	145	399	633	–	633
Titres de substitut de prêt	187	–	–	187	–	187	–	192	–	192	–	192
	4 914 $	22 313 $	6 008 $	33 235 $	– $	33 235 $	1 900 $	29 523 $	6 138 $	37 561 $	– $	37 561 $
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	63 870	–	63 870	–	63 870	–	51 713	–	51 713	–	51 713
Prêts	–	2 429	563	2 992	–	2 992	–	2 307	592	2 899	–	2 899
Autres												
Dérivés												
Contrats de taux d'intérêt	5	85 184	666	85 855			3	66 802	713	67 518		
Contrats de change	–	27 073	81	27 154			–	29 619	101	29 720		
Dérivés de crédit	–	355	542	897			–	971	1 031	2 002		
Autres contrats	1 672	4 131	428	6 231			1 960	2 194	3 734	7 888		
Ajustements de l'évaluation déterminés collectivement	(48)	(294)	(342)	(684)			(2)	(235)	(482)	(719)		
Total des dérivés, montant brut	1 629	116 449	1 375	119 453			1 961	99 351	5 097	106 409		
Ajustements de compensation (2)					(19 440)						(254)	
Total des dérivés	1 629	116 449	1 375	119 453	(19 440)	100 013	1 961	99 351	5 097	106 409	(254)	106 155
Autres actifs	340	176	–	516	–	516	286	10	–	296	–	296
	60 676 $	301 650 $	9 401 $	371 727 $	(19 440)	352 287 $	39 944 $	291 426 $	18 626 $	349 996 $	(254)	349 742 $

(1) Les soldes de niveau 1 des titres détenus à des fins de transaction, des titres disponibles à la vente et des passifs liés aux engagements afférents à des titres vendus à découvert ont augmenté, et les soldes de niveau 2 correspondants ont diminué en raison d'un ajustement du niveau des titres de créance hautement liquides des pays du G7 (le Canada, les États-Unis, l'Italie, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Japon) en 2011, puisque leur juste valeur se fonde sur les prix cotés non ajustés d'obligations identiques sur des marchés actifs. Au 31 octobre 2011, les soldes des actifs de niveau 1 relatifs à ces obligations qui sont inclus aux postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE de la catégorie des titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente totalisaient 21,8 milliards de dollars, somme qui correspond au montant des transferts vers ce niveau et aux changements de positions au cours de l'exercice. En 2010, il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 en 2010.

(2) Les ajustements de compensation représentent l'incidence de la compensation des risques de crédit liés aux dérivés lorsque nous détenons un accord de compensation juridiquement exécutoire en vigueur et que nous avons l'intention de procéder au règlement des contrats soit sur la base du solde net, soit simultanément. En conséquence, certains des actifs et passifs liés aux dérivés sont comptabilisés sur la base du solde net.

(3) Au 31 octobre 2011, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans les titres détenus à des fins de transaction s'établissaient à 12 954 millions de dollars et à 43 millions, respectivement (10 302 millions et 96 millions au 31 octobre 2010, respectivement), et ceux inclus dans les titres disponibles à la vente se chiffraient à 7 701 millions et à 54 millions, respectivement (6 952 millions et 152 millions au 31 octobre 2010, respectivement).

(4) OCDE signifie « Organisation de coopération et de développement économiques ».

(5) TGC signifie « titres garantis par des créances ».

(6) Exclut des titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance d'un montant de 1 049 millions de dollars (1 033 millions au 31 octobre 2010) qui sont comptabilisés au coût.

Juste valeur des passifs classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

	Au 31 octobre 2011						Au 31 octobre 2010					
	Évaluations à la juste valeur selon le (1)			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation (2)	Actifs/ passifs à la juste valeur	Évaluations à la juste valeur selon le (1)			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation (2)	Actifs/ passifs à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3				Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3			
Passifs financiers												
Dépôts												
Particuliers	– $	– $	3 615 $	3 615 $	– $	3 615 $	– $	– $	3 237 $	3 237 $	– $	3 237 $
Entreprises et gouvernements	–	54 655	3 427	58 082	–	58 082	–	59 510	3 144	62 654	–	62 654
Banques	–	7 873	–	7 873	–	7 873	–	9 479	–	9 479	–	9 479
Autres												
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	31 416	12 868	–	44 284	–	44 284	14 780	31 577	240	46 597	–	46 597
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	36 280	–	36 280	–	36 280	–	26 242	–	26 242	–	26 242
Dérivés												
Contrats de taux d'intérêt	2	79 188	841	80 031			1	61 681	415	62 097		
Contrats de change	–	30 975	41	31 016			–	34 960	27	34 987		
Dérivés de crédit	–	261	573	834			–	1 112	606	1 718		
Autres contrats	1 824	5 149	1 496	8 469			1 203	3 742	5 415	10 360		
Total des dérivés, montant brut	1 826	115 573	2 951	120 350			1 204	101 495	6 463	109 162		
Ajustements de compensation (2)					(18 913)						(254)	
Total des dérivés	1 826	115 573	2 951	120 350	(18 913)	101 437	1 204	101 495	6 463	109 162	(254)	108 908
Autres passifs	–	12	68	80	–	80	–	–	(382)	(382)	–	(382)
Débentures subordonnées	–	–	111	111	–	111	–	–	119	119	–	119
	33 242 $	227 261 $	10 172 $	270 675 $	(18 913)$	251 762 $	15 984 $	228 303 $	12 821 $	257 108 $	(254)$	256 854 $

(1) Se reporter à la note 1 du tableau précédent.
(2) Se reporter à la note 2 du tableau précédent.

Variations de l'évaluation à la juste valeur des instruments classés dans le niveau 3

Le tableau suivant présente les variations de l'évaluation à la juste valeur des instruments compris dans le niveau 3 de la hiérarchie définie au chapitre 3862.

Dans les tableaux ci-dessous, les transferts d'instruments dans le niveau 3 et les sorties d'instruments de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. En ce qui concerne les actifs ou les passifs qui ont été transférés dans le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne intitulée Total des gains (pertes) réalisés/non réalisés compris dans les résultats du tableau de rapprochement; pour ce qui est des sorties d'instruments du niveau 3 effectuées au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est incluse dans cette colonne du tableau de rapprochement.

	2011								
	Juste valeur au 1er novembre 2010	Total des gains (pertes) réalisés/non réalisés compris dans les résultats	Total des gains (pertes) non réalisés compris dans les autres éléments du résultat étendu (1)	Achats d'actifs/ Émissions de passifs	Ventes d'actifs/ Règlements de passifs et autres (2)	Transferts d'instruments dans le niveau 3 (3)	Sorties d'instruments du niveau 3 (4)	Juste valeur au 31 octobre 2011	Variations des gains (pertes) non réalisés compris dans les résultats relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'entités gouvernementales canadiennes									
Gouvernement fédéral	14 $	– $	– $	– $	(10)$	– $	(4)$	– $	– $
Provinces et municipalités	5	–	–	1	(2)	7	(7)	4	–
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	41	1	–	304	(302)	158	(116)	86	–
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	42	–	–	–	(38)	85	(42)	47	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	416	(44)	(7)	1 975	(1 370)	62	(987)	45	(6)
Titres adossés à des actifs									
TGC	2 460	(76)	(55)	21	(1 979)	–	–	371	(3)
Titres non garantis par des créances	541	(2)	(4)	3 027	(2 906)	87	(605)	138	–
Titres de créance de sociétés et autres créances	738	7	(18)	677	(961)	354	(389)	408	12
Titres de participation	2 542	42	(43)	603	(43)	12	(2 757)	356	(22)
	6 799 $	(72)$	(127)$	6 608 $	(7 611)$	765 $	(4 907)$	1 455 $	(19)$
Titres disponibles à la vente									
Créances d'entités gouvernementales canadiennes									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	1 697 $	6 $	(137)$	201 $	717 $	37 $	(1 085)$	1 436 $	
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	–	–	–	–	–	–	–	–	
Titres adossés à des créances hypothécaires	468	2	(4)	–	(129)	184	(337)	184	
Titres adossés à des actifs									
TGC	215	7	(70)	–	1 780	–	–	1 932	
Titres non garantis par des créances	800	(53)	(4)	48	2	302	(162)	933	
Titres de créance de sociétés et autres créances	2 559	2	(72)	1 272	(2 276)	103	(110)	1 478	
Titres de participation	399	–	(16)	18	(233)	33	(156)	45	
	6 138 $	(36)$	(303)$	1 539 $	(139)$	659 $	(1 850)$	6 008 $	– $
Prêts – Prêts de gros	592 $	11 $	(13)$	192 $	(234)$	85 $	(70)$	563 $	7 $
Autres									
Dérivés, déduction faite du passif lié aux dérivés (5)	(1 366)	(566)	108	(31)	347	(388)	320	(1 576)	(307)
	12 163 $	(663)$	(335)$	8 308 $	(7 637)$	1 121 $	(6 507)$	6 450 $	(319)$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(3 237)$	131 $	28 $	(3 091)$	2 554 $	– $	– $	(3 615)$	166 $
Entreprises et gouvernements	(3 144)	126	34	(1 868)	1 367	–	58	(3 427)	204
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(240)	(5)	1	(6)	64	–	186	–	–
Autres passifs	382	(195)	(11)	(2)	(291)	–	49	(68)	(219)
Débentures subordonnées	(119)	9	–	–	(1)	–	–	(111)	9
	(6 358)$	66 $	52 $	(4 967)$	3 693 $	– $	293 $	(7 221)$	160 $

(1) Comprend les gains et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3 s'il y a lieu. Les gains et les pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente ont totalisé (29) millions de dollars pour l'exercice, à l'exclusion des gains ou des pertes de change.

(2) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés dans le résultat net et le reclassement des TGC de la catégorie « détenus à des fins de transaction » à la catégorie « disponibles à la vente ». Se reporter à la note 3.

(3) Au cours de l'exercice, nous avons transféré des actifs d'un total de 1 121 millions de dollars dans le niveau 3. Ces actifs comprenaient principalement : a) des titres disponibles à la vente de 659 millions de dollars, composés de titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, de prêts aux étudiants non garantis et de certains titres adossés à des actifs liés aux prêts sur cartes de crédit et b) de titres de créance de sociétés et autres créances de 354 millions de dollars pour les titres détenus à des fins de transaction.

(4) Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2011, des actifs ont été reclassés du niveau 3 au niveau 2 en raison de l'amélioration de la transparence concernant les cours et de l'activité sur le marché : a) pour ce qui est des titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente, certains titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis ont été reportés dans les titres adossés à des créances hypothécaires pour un montant de 987 millions de dollars et 337 millions, respectivement, et pour ce qui est des titres détenus à des fins de transaction, un report a été fait dans les titres autres que des TGC pour un montant de 489 millions; b) des obligations encaissables par anticipation comprises dans les créances d'États, de municipalités et d'organismes américains d'un montant de 116 millions de dollars et de 1 085 millions, respectivement, pour ce qui est des titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente; c) certains placements dans des fonds de couverture de 2 757 millions de dollars à leur valeur liquidative et d) les dérivés sur actions correspondants, tel qu'ils ont été reportés au poste Dérivés, déduction faite du passif lié aux dérivés (actif lié aux dérivés d'une valeur de 80 millions de dollars et passif lié aux dérivés d'une valeur de 378 millions), dont les valeurs sont fondées sur la juste valeur de ces fonds de couverture.

(5) Le montant net des dérivés au 31 octobre 2011 comprend des actifs dérivés de 1 375 millions de dollars et des passifs dérivés de 2 951 millions.

	2010								
	Juste valeur au 1er novembre 2009	Total des gains (pertes) réalisés/ non réalisés compris dans les résultats	Total des gains (pertes) non réalisés compris dans les autres éléments du résultat étendu (1)	Achats d'actifs/ Émissions de passifs	Ventes d'actifs/ Règlements de passifs et autres (2)	Transferts d'instruments dans le niveau 3 (3)	Sorties d'instruments du niveau 3 (3)	Juste valeur au 31 octobre 2010	Variations des gains (pertes) non réalisés compris dans les résultats relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'entités gouvernementales canadiennes									
Gouvernement fédéral	5 $	– $	– $	24 $	(1)$	4 $	(18)$	14 $	– $
Provinces et municipalités	54	1	–	12	5	–	(67)	5	–
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	8	14	(8)	59	(32)	–	–	41	7
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	–	–	–	42	–	–	–	42	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	488	131	(26)	2 253	(2 418)	21	(33)	416	23
Titres adossés à des actifs									
TGC	3 074	(467)	(166)	36	(67)	50	–	2 460	(24)
Titres non garantis par des créances	321	22	(9)	4 838	(4 618)	–	(13)	541	6
Titres de créance de sociétés et autres créances	287	267	(31)	3 623	(3 758)	512	(162)	738	335
Titres de participation	2 902	182	(137)	714	(1 114)	–	(5)	2 542	124
	7 139 $	150 $	(377)$	11 601 $	(12 003)$	587 $	(298)$	6 799 $	471 $
Titres disponibles à la vente									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	2 358 $	(9)$	(75)$	191 $	(768)$	– $	– $	1 697 $	– $
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	–	–	–	–	1	112	(113)	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 243	32	62	18	(887)	–	–	468	–
Titres adossés à des actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	–
TGC	222	–	(6)	–	(1)	–	–	215	–
Titres non garantis par des créances	1 029	(22)	(68)	60	(199)	–	–	800	–
Titres de créance de sociétés et autres créances	3 445	44	(131)	486	(968)	218	(535)	2 559	–
Titres de participation	560	–	(31)	44	(178)	4	–	399	–
	8 857 $	45 $	(249)$	799 $	(3 000)$	334 $	(648)$	6 138 $	– $
Prêts – Prêts de gros	377 $	(32)$	(17)$	155 $	(244)$	467 $	(114)$	592 $	(33)$
Autres									
Dérivés, déduction faite du passif lié aux dérivés (4)	(234)	(1 064)	81	57	(123)	(35)	(48)	(1 366)	(1 186)
	16 139 $	(901)$	(562)$	12 612 $	(15 370)$	1 353 $	(1 108)$	12 163 $	(748)$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(2 605)$	(358)$	61 $	(3 295)$	2 960 $	– $	– $	(3 237)$	(143)$
Bancaires entreprises et gouvernements	(4 341)	207	212	(1 407)	2 185	–	–	(3 144)	50
Bancaires									
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(150)	83	2	(1 265)	1 108	(18)	–	(240)	(4)
Autres passifs	(240)	469	13	(1)	141	–	–	382	622
Débentures subordonnées	(110)	(2)	(8)	–	1	–	–	(119)	(2)
	(7 446)$	399 $	280 $	(5 968)$	6 395 $	(18)$	– $	(6 358)$	523 $

(1) Comprend les gains et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3 s'il y a lieu. Les gains et les pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente ont totalisé 194 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, à l'exclusion des gains ou des pertes de change.

(2) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés dans le résultat net.

(3) Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, il n'y a eu aucun transfert important d'instruments dans le niveau 3, ni aucune sortie importante d'instruments de ce niveau.

(4) Le montant net des dérivés au 31 octobre 2010 comprend des actifs dérivés de 5 097 millions de dollars et des passifs dérivés de 6 463 millions.

Les instruments financiers de niveau 3 comprennent principalement certains titres de créance structurés (titres adossés à des prêts avec flux groupés, TGC, certains prêts aux étudiants et aux municipalités et titres à enchères) des titres de créance de gouvernements de pays non membres de l'OCDE et des obligations de sociétés, certains dérivés de taux d'intérêt, des obligations structurées liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt, des certificats de placement garanti sur le marché municipal ainsi que des billets présentant des écarts non observables importants et un niveau d'activité sur le marché limité, des placements dans des fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictives et les dérivés sur actions correspondants fondés sur la juste valeur de ces fonds.

Variation de la juste valeur positive et négative des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Il pourrait y avoir des incertitudes quant à l'évaluation des instruments financiers de niveau 3 au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des hypothèses qui ne reposent pas sur des cours ou des taux observables sur un marché. Le tableau suivant résume l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles :

Variation de la juste valeur positive et négative des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

	2011			2010		
	Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles
Valeurs mobilières (1)						
Titres détenus à des fins de transaction						
Titres adossés à des créances hypothécaires	45 $	– $	– $	416 $	37 $	(33)$
Titres adossés à des actifs (2)	509	3	(3)	3 001	20	(31)
Titres de créance de sociétés et autres créances (2)	408	21	(18)	738	16	(11)
Titres de participation (3)	356	–	–	2 542	–	–
Titres disponibles à la vente						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	1 436	20	(41)	1 697	25	(49)
Titres adossés à des créances hypothécaires	184	3	(3)	468	17	(17)
Titres adossés à des actifs	2 865	37	(53)	1 015	16	(26)
Titres de créance de sociétés et autres créances	1 478	12	(11)	2 559	35	(27)
Titres de participation (4)	45	–	–	399	–	–
Prêts	563	9	(11)	592	3	(18)
Dérivés (2)	1 375	102	(110)	5 097	197	(173)
Total	9 264 $	207 $	(250)$	18 524 $	366 $	(385)$
Dépôts	(7 042)	61	(59)	(6 381)	10	(10)
Dérivés	(2 951)	208	(178)	(6 463)	96	(86)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert, autres passifs et débentures subordonnées (4)	(179)	1	(1)	23	–	–
Total	(10 172)$	270 $	(238)$	(12 821)$	106 $	(96)$

(1) Exclut les Valeurs mobilières – Titres détenus à des fins de transaction – Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE, puisque les soldes de ces titres de niveau 3 n'étaient pas importants pour les deux exercices.

(2) Pour 2010, la sensibilité de notre actif lié à MBIA, qui était prise en compte au poste Dérivés (actifs), découlait de la variabilité des actifs sous-jacents inscrits aux postes Titres adossés à des actifs et Titres de créance de sociétés et autres créances. Les variations de la juste valeur de ces actifs découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles sont présentées sur une base nette au poste Dérivés (actifs). En 2011, nous avons réglé l'actif lié à MBIA avec la contrepartie.

(3) Le poste Titres détenus à des fins de transaction – titres de participation comprend principalement les parts de fonds de couverture. En 2010, nous n'avions pas utilisé d'autre hypothèse raisonnablement possible, car les variations de la juste valeur des parts de fonds de couverture classées dans le niveau 3 et des couvertures connexes des clients classées dans le niveau 3 inscrites au poste Dérivés (passif) seraient symétriques. En 2011, certaines de ces parts de fonds de couverture, de même que les couvertures des clients, ont été transférées dans le niveau 2.

(4) La variation positive ou négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles n'est pas importante.

La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est évaluée, en totalité ou en partie, à l'aide de données non observables. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis en tenant compte des indications actuelles du marché et en fonction du jugement de la direction. L'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles se traduirait par une augmentation de 207 millions de dollars et une diminution de 250 millions de la juste valeur des positions d'actif de niveau 3, dont une tranche de 72 millions et une tranche de 108 millions seraient inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, et par une diminution de 270 millions et une augmentation de 238 millions de la juste valeur des positions de passif de niveau 3.

Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que peut avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Pour la présentation des sensibilités ci-dessus, nous avons pris en considération les soldes de compensation lorsque : i) la variation du facteur d'évaluation causait une variation correspondante de la juste valeur positive et négative, ii) les deux éléments de compensation étaient classés dans le niveau 3 et iii) les risques étaient gérés et présentés sur la base du solde net. En ce qui concerne la sensibilité globale, il est en pratique improbable que l'ensemble des autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent simultanément.

L'approche adoptée pour l'établissement des hypothèses raisonnablement possibles utilisées dans l'analyse de sensibilité est résumée ci-après. En ce qui a trait aux instruments à revenu fixe évalués au moyen de services de fixation des prix, tels que les titres adossés à des créances hypothécaires et les obligations de sociétés, l'analyse des sensibilités positives et négatives a été calculée en fonction des valeurs extrêmes comprises dans les fourchettes de valeurs fournies par les services de fixation des prix. Pour ce qui est des obligations structurées et des titres à enchères, nous avons diminué la marge d'escompte pour l'établir entre 0,1 % et 1,2 % et l'avons augmentée pour l'établir entre 0,1 % et 2,0 %, en fonction de la fourchette raisonnable d'incertitude liée à la juste valeur pour chaque marché relatif à un instrument financier en particulier. Relativement à la sensibilité concernant les ajustements de l'évaluation du crédit à l'égard des instruments dérivés, nous avons augmenté l'écart de taux relatif de 8 % et tenu compte d'un montant relatif à l'incertitude liée au modèle d'évaluation. En ce qui a trait aux assureurs spécialisés, le taux de recouvrement, l'écart lié aux swaps sur défaillance et la durée de l'actif ont tous été changés pour le calcul des résultats négatifs et positifs. Étant donné que cela influerait sur plusieurs évaluations des instruments financiers, les degrés de sensibilité ont été combinés et présentés au poste Dérivés (actifs) en 2010. Dans le cas de certains dérivés de taux d'intérêt et de change structurés, le modèle et les incertitudes liées aux données du modèle d'évaluation ont été ajustés pour déterminer les autres hypothèses raisonnablement possibles. En ce qui concerne d'autres dérivés, tels que les swaps sur marchandises, une fourchette de déviation standard des prix des marchandises a été utilisée pour établir le risque net. De la même façon, une fourchette de déviation standard des données prises en compte dans le modèle d'évaluation des dérivés sur actions a été appliquée à la volatilité des taux de change et des titres de participation, aux dividendes et aux corrélations, afin d'évaluer les résultats raisonnablement possibles. Pour ce qui est des contrats

d'assurance vie détenus par des banques, la sensibilité de la fourchette de valeurs a été déterminée en fonction d'un ajustement de 10 % des taux de défaillance et de remboursement anticipé et du degré de gravité.

La diminution de la variation de la juste valeur positive et négative de certains actifs liés aux dérivés découle de la résiliation de la police d'assurance souscrite auprès de l'assureur spécialisé MBIA. L'augmentation de la variation de la juste valeur positive et négative de certains passifs liés aux dérivés s'explique par une augmentation de la juste valeur de certains dérivés de taux d'intérêt de niveau 3 et de leur sensibilité connexe. Certains instruments de niveau 3, tels que les parts de fonds de couverture inscrites au poste Valeurs mobilières – Titres de participation détenus à des fins de transaction et les couvertures connexes des clients inscrites au poste Dérivés (passif), sont évalués en fonction des valeurs liquidatives fournies par les gestionnaires des fonds, et nous n'avons appliqué aucune autre hypothèse raisonnablement possible à ces positions.

Note 3 Valeurs mobilières

Le tableau suivant présente les instruments financiers que nous détenions en fin d'exercice, évalués à la valeur comptable :

	Durée jusqu'à l'échéance (1)								
	Moins de 3 mois	**De 3 mois à 1 an**	**De 1 an à 5 ans**	**Plus de 5 ans à 10 ans**	**Plus de 10 ans**	**Sans échéance précise**	**2011 Total**	2010 Total	2009 Total
Titres du compte de négociation									
Créances – entités gouvernementales canadiennes	1 902 $	8 000 $	17 234 $	5 458 $	4 195 $	– $	**36 789 $**	36 599 $	30 401 $
Créances – gouvernement américain	314	5 594	4 659	1 485	7 499	–	**19 551**	12 394	12 229
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	2 109	5 144	5 333	3 957	1 562	–	**18 105**	17 941	10 191
Titres adossés à des créances hypothécaires (2)	–	3	97	39	277	–	**416**	426	746
Titres adossés à des actifs (2)	160	44	422	237	426	–	**1 289**	3 238	2 960
Titres de créance de sociétés et autres créances (2)									
Acceptations bancaires	582	287	–	–	–	–	**869**	757	428
Certificats de dépôt	3 092	1 809	353	7	11	–	**5 272**	4 109	1 866
Autres (3)	2 398	5 156	10 495	1 942	3 459	1 025	**24 475**	30 932	40 080
Titres de participation	–	–	–	–	–	38 508	**38 508**	38 529	37 312
	10 557	26 037	38 593	13 125	17 429	39 533	**145 274**	144 925	136 213
Titres disponibles à la vente (4)									
Créances – entités gouvernementales canadiennes									
Gouvernement fédéral									
Coût après amortissement	284	363	8 749	21	26	–	**9 443**	14 305	11 764
Juste valeur	284	370	9 032	22	28	–	**9 736**	14 685	12 161
Rendement (5)	0,5 %	4,2 %	1,9 %	3,9 %	4,1 %	–	**1,9 %**	3,1 %	3,3 %
Provinces et municipalités									
Coût après amortissement	301	89	1 112	14	21	–	**1 537**	1 468	1 103
Juste valeur	302	91	1 131	15	22	–	**1 561**	1 510	1 134
Rendement (5)	4,9 %	3,6 %	2,6 %	5,4 %	4,9 %	–	**3,4 %**	3,6 %	3,7 %
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains									
Coût après amortissement	60	50	53	7	3 565	–	**3 735**	3 304	3 580
Juste valeur	60	51	55	7	3 465	–	**3 638**	3 307	3 524
Rendement (5)	1,1 %	1,7 %	1,3 %	5,4 %	2,3 %	–	**2,2 %**	0,8 %	1,6 %
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE									
Coût après amortissement	4 005	1 108	1 737	190	–	–	**7 040**	5 064	3 513
Juste valeur	4 005	1 105	1 730	193	–	–	**7 033**	5 080	3 530
Rendement (5)	0,2 %	1,8 %	1,8 %	3,7 %	–	–	**1,3 %**	2,3 %	1,6 %
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)									
Coût après amortissement	–	–	20	26	260	–	**306**	478	1 361
Juste valeur	–	–	21	28	248	–	**297**	468	1 247
Rendement (5)	–	–	4,6 %	4,2 %	2,6 %	–	**2,9 %**	3,6 %	4,3 %
Titres adossés à des actifs									
Coût après amortissement	128	30	456	1 643	1 078	–	**3 335**	1 854	2 801
Juste valeur	128	31	452	1 578	998	–	**3 187**	1 764	2 723
Rendement (5)	2,0 %	5,1 %	2,9 %	0,7 %	2,0 %	–	**1,5 %**	4,4 %	2,7 %
Titres de créance de sociétés et autres créances (3)									
Coût après amortissement	2 491	829	2 778	393	395	54	**6 940**	9 827	14 278
Juste valeur	2 496	834	2 914	361	361	64	**7 030**	9 922	14 378
Rendement (5)	3,4 %	3,7 %	1,8 %	5,9 %	4,8 %	–	**3,1 %**	3,0 %	2,5 %
Titres de participation									
Coût	–	–	–	–	–	1 220	**1 220**	1 370	2 067
Juste valeur	–	–	–	–	–	1 251	**1 251**	1 405	2 046
Titres de substitut de prêt									
Coût	–	–	–	–	–	256	**256**	256	256
Juste valeur	–	–	–	–	–	222	**222**	228	186
Rendement (5)	–	–	–	–	–	3,7 %	**3,7 %**	3,7 %	3,7 %
Coût après amortissement	7 269	2 469	14 905	2 294	5 345	1 530	**33 812**	37 926	40 723
Juste valeur	7 275	2 482	15 335	2 204	5 122	1 537	**33 955**	38 369	40 929
Titres détenus jusqu'à l'échéance (4)									
Coût après amortissement	129	57	61	81	1	–	**329**	225	156
Juste valeur	129	57	61	81	1	–	**329**	225	156
Total de la valeur comptable des titres (5)	17 961 $	28 576 $	53 989 $	15 410 $	22 552 $	41 070 $	**179 558 $**	183 519 $	177 298 $

(1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.

(2) Comprend les TGC qui sont présentés au poste Titres adossés à des actifs – TGC dans le tableau intitulé Juste valeur des actifs et des passifs classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, figurant à la note 2.

(3) Comprend principalement des titres de créance et des billets à taux variables de sociétés, des titres de créance et des billets à taux variables d'organismes supranationaux, ainsi que du papier commercial.

(4) Les titres disponibles à la vente, y compris les titres de substitut de prêt, sont comptabilisés à la juste valeur, et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût après amortissement.

(5) Le rendement moyen pondéré est calculé au moyen du taux d'intérêt contractuel et en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

Reclassement d'instruments financiers

Le tableau suivant présente des données sur certains titres détenus à des fins de transaction qui ont été reclassés dans les titres disponibles à la vente le 1er août 2008, conformément aux modifications apportées par l'ICCA au chapitre 3855, au chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » (chapitre 3861) et au chapitre 3862 en 2008 et en 2009 :

	Au 31 octobre 2011 et pour l'exercice terminé à cette date			Au 31 octobre 2010 et pour l'exercice terminé à cette date		
Actifs financiers	**Total de la valeur comptable et de la juste valeur**	**Variation de la juste valeur au cours de l'exercice** (1)	**Revenu d'intérêt/ gains (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de l'exercice** (2)	Total de la valeur comptable et de la juste valeur	Variation de la juste valeur au cours de l'exercice (1)	Revenu d'intérêt/ gains (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de l'exercice (2)
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	**842 $**	**(29)$**	**11 $**	1 126 $	64 $	(5)$
Titres adossés à des créances hypothécaires	**45**	**2**	**3**	69	47	13
Titres adossés à des actifs	**762**	**13**	**(33)**	748	(16)	1
Titres de créance de sociétés et autres créances	**114**	**1**	**6**	408	32	5
	1 763 $	**(13)$**	**(13)$**	2 351 $	127 $	14 $

(1) Ce montant représente la variation de la juste valeur des titres que nous détenions à la fin de la période et comprend tout prélèvement de capital ou rachat de ces titres.

(2) Le montant total comprend un gain net de 3 millions de dollars relativement aux titres et aux créances rachetés ou vendus en 2011 (gain net de 4 millions en 2010).

Le 1er octobre 2011, nous avons reclassé un montant de 1 872 millions de dollars des titres détenus à des fins de transaction dans les titres disponibles à la vente relativement à certains titres adossés à des prêts avec flux groupés et titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, car ces titres ne correspondent plus à la définition de prêts et créances et nous n'avons plus l'intention de vendre le portefeuille à court terme. Le tableau suivant présente les renseignements relatifs à ce reclassement :

Actifs financiers	**Total de la valeur comptable et de la juste valeur au 1er octobre 2011**	**Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net du 1er novembre 2010 au 30 septembre 2011**	**Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net au cours de 2010**	**Taux d'intérêt réel au 1er octobre 2011**	**Flux de trésorerie estimatifs devant être recouvrés au 1er octobre 2011**	**Total de la valeur comptable et de la juste valeur au 31 octobre 2011**	**Variations de la juste valeur du 1er octobre 2011 au 31 octobre 2011**	**Revenu d'intérêt/gains (pertes) comptabilisés en résultat net du 1er octobre 2011 au 31 octobre 2011** (1)
Titres adossés à des prêts avec flux groupés	**1 838 $**	**50 $**	47 $	3,6 %	**1 960 $**	**1 738 $**	**(4)$**	**5 $**
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	**34**	**2**	9	9,7 %	**49**	**31**	**–**	**–**
	1 872 $	**52 $**	56 $		**2 009 $**	**1 769 $**	**(4)$**	**5 $**

(1) Le solde ne tient pas compte de l'incidence des gains ou pertes de change.

Gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente (1), (2)

	2011				2010			
	Coût après amortissement	**Gains bruts non réalisés**	**Pertes brutes non réalisées**	**Juste valeur**	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur
Créances – entités gouvernementales canadiennes								
Gouvernement fédéral (3)	**9 443 $**	**293 $**	**– $**	**9 736 $**	14 305 $	381 $	(1) $	14 685 $
Provinces et municipalités	**1 537**	**25**	**(1)**	**1 561**	1 468	42	–	1 510
Créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains (4)	**3 735**	**10**	**(107)**	**3 638**	3 304	57	(54)	3 307
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	**7 091**	**26**	**(33)**	**7 084**	5 068	24	(8)	5 084
Titres adossés à des créances hypothécaires	**306**	**16**	**(25)**	**297**	478	19	(29)	468
Titres adossés à des actifs								
TGC	**2 009**	**5**	**(82)**	**1 932**	229	12	(17)	224
Titres non garantis par des créances	**1 326**	**11**	**(82)**	**1 255**	1 625	37	(122)	1 540
Titres de créance de sociétés et autres créances	**7 218**	**211**	**(121)**	**7 308**	10 048	255	(160)	10 143
Titres de participation	**1 220**	**49**	**(18)**	**1 251**	1 370	48	(13)	1 405
Titres de substitut de prêt	**25**	**–**	**(34)**	**222**	256	–	(28)	228
	34 141 $	**646 $**	**(503)$**	**34 284 $**	38 151 $	875 $	(432)$	38 594 $

(1) Comprend des titres détenus jusqu'à l'échéance d'un montant de 329 millions de dollars (225 millions en 2010).

(2) La plupart des prêts hypothécaires relatifs à nos titres adossés à des créances hypothécaires sont résidentiels. Le coût après amortissement, les gains bruts non réalisés, les pertes brutes non réalisées et la juste valeur liés aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales se sont chiffrés à 52 millions de dollars, à 2 millions, à néant et à 54 millions, respectivement, en 2011 (148 millions, 4 millions, néant et 152 millions en 2010).

(3) Comprend des titres adossés à des créances hypothécaires garantis par des créances hypothécaires assurées que nous avons créées et que nous conservons.

(4) Comprend des titres émis par des agences ailleurs qu'aux États-Unis adossés à des actifs émis par le gouvernement, ainsi que des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des actifs émis par des organismes gouvernementaux des États-Unis.

Gains et pertes réalisés sur les titres disponibles à la vente (1), (2)

	2011	2010	2009
Gains réalisés	**315 $**	366 $	290 $
Pertes réalisées et réductions de valeur	**(177)**	(320)	(895)
Gains nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente	**138 $**	46 $	(605)$

(1) Les titres disponibles à la vente, y compris les titres de substitut de prêt, sont comptabilisés à la juste valeur, et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût après amortissement.

(2) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires des états consolidés des résultats : gains réalisés – 26 millions de dollars en 2011, 9 millions en 2010 et 8 millions en 2009; pertes réalisées et réductions de valeur – 16 millions de dollars en 2011, 1 million en 2010 et 2 millions en 2009.

Juste valeur et pertes non réalisées liées aux titres disponibles à la vente

	2011 (1)					
	Moins de 12 mois		**12 mois ou plus**		**Total**	
	Juste valeur	**Pertes non réalisées**	**Juste valeur**	**Pertes non réalisées**	**Juste valeur**	**Pertes non réalisées**
Créances – entités gouvernementales canadiennes						
Gouvernement fédéral	**223 $**	**– $**	**– $**	**– $**	**223 $**	**– $**
Provinces et municipalités	**336**	**1**	**–**	**–**	**336**	**1**
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	**1 337**	**24**	**963**	**83**	**2 300**	**107**
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	**2 706**	**5**	**1 379**	**28**	**4 085**	**33**
Titres adossés à des créances hypothécaires	**58**	**3**	**103**	**22**	**161**	**25**
Titres adossés à des actifs						
TGC	**1 742**	**68**	**189**	**14**	**1 931**	**82**
Titres non garantis par des créances	**185**	**10**	**619**	**72**	**804**	**82**
Titres de créance de sociétés et autres créances	**2 493**	**35**	**468**	**86**	**2 961**	**121**
Titres de participation	**226**	**17**	**15**	**1**	**241**	**18**
Titres de substitut de prêt	**–**	**–**	**187**	**34**	**187**	**34**
Total des titres faisant l'objet d'une perte de valeur temporaire	**9 306 $**	**163 $**	**3 923 $**	**340 $**	**13 229 $**	**503 $**

(1) La plupart des prêts hypothécaires relatifs à nos titres adossés à des créances hypothécaires sont résidentiels. Aucune perte non réalisée n'était liée à des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales.

	2010 (1)					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances – entités gouvernementales canadiennes						
Gouvernement fédéral	510 $	1 $	– $	– $	510 $	1 $
Provinces et municipalités	154	–	–	–	154	–
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	119	11	493	43	612	54
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	3 119	8	–	–	3 119	8
Titres adossés à des créances hypothécaires	51	3	168	26	219	29
Titres adossés à des actifs						
TGC	9	–	198	17	207	17
Titres non garantis par des créances	355	35	499	87	854	122
Titres de créance de sociétés et autres créances	2 517	51	1 159	109	3 676	160
Titres de participation	29	8	45	5	74	13
Titres de substitut de prêt	–	–	192	28	192	28
Total des titres faisant l'objet d'une perte de valeur temporaire	6 863 $	117 $	2 754 $	315 $	9 617 $	432 $

(1) La plupart des prêts hypothécaires relatifs à nos titres adossés à des créances hypothécaires sont résidentiels. La juste valeur et les pertes non réalisées liées aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales de plus de 12 mois se sont établies à 20 millions de dollars et à un montant nominal, respectivement.

Les titres disponibles à la vente font l'objet de tests de dépréciation à chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie. Notre test de dépréciation est essentiellement fondé sur les facteurs décrits à la note 1. Selon la nature des titres faisant l'objet d'un test de dépréciation, nous appliquons une méthode particulière pour évaluer la probabilité de recouvrer le coût après amortissement du titre. Au 31 octobre 2011, les pertes brutes non réalisées sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 503 millions de dollars (432 millions en 2010).

Lorsque nous évaluons la perte de valeur durable des titres de créance, nous étudions principalement les cotes des contreparties et les facteurs propres aux titres, notamment les garanties, les cotes externes, la priorité de rang et d'autres facteurs de marché. Pour évaluer les titres de créance complexes, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les titres adossés à des actifs et d'autres produits structurés, nous utilisons également des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus pour chaque titre et d'un certain nombre d'hypothèses et de données fondées sur des facteurs propres à chaque titre. Les données et les hypothèses utilisées, notamment les défaillances, le remboursement anticipé et les taux de recouvrement, se fondent sur les données de marché à jour. Pour ce qui est des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les taux de recouvrement sont tributaires, dans une large mesure, des prix de l'immobilier anticipés au niveau municipal, fournis par des tiers. En outre, nous tenons compte de la structure des opérations et des rehaussements de crédit en ce qui concerne les titres structurés. Si l'évaluation effectuée au moyen du modèle a prévu que le recouvrement de la somme totale du capital et des intérêts courus à l'égard d'un titre était improbable, le titre est soumis à une analyse plus approfondie afin de déterminer si une perte sera ultérieurement réalisée.

Lorsque la direction a jugé que le recouvrement de la somme totale du capital et des intérêts était improbable, les titres de créance ont été considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur.

Puisque les titres de participation ne sont pas assortis de flux de trésorerie contractuels, ils sont évalués différemment des titres de créance. En ce qui a trait aux titres de participation détenus au coût et aux titres de participation comportant des pertes non réalisées, nous évaluons s'il existe une indication objective que le titre a subi une perte de valeur durable. Les facteurs pris en compte dans notre évaluation comprennent la durée au cours de laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût, ainsi que la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur. Nous tenons également compte de l'estimation de la valeur recouvrable et du délai de recouvrement. Nous analysons plus en profondeur les titres dont la juste valeur a été inférieure au coût pendant plus de 12 mois. Les titres de participation pour lesquels la direction a jugé improbable le recouvrement de leur juste valeur avant qu'ils ne soient cédés et qui affichent une perte non réalisée depuis une période prolongée ou une perte non réalisée importante, sont considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur.

La perte non réalisée de 107 millions de dollars (54 millions en 2010) sur les titres de créance d'États, de municipalités et d'organismes aux États-Unis est liée en grande partie aux titres à enchères et aux obligations encaissables par anticipation sur le marché américain. Les agences émettrices sont soutenues par le gouvernement américain, et les pertes non réalisées sur ces titres reflètent essentiellement les préoccupations à l'égard de la liquidité sur le marché actuel.

Les pertes non réalisées sur les créances de gouvernements des autres pays membres de l'OCDE ont été plus élevées qu'à l'exercice précédent et reflètent l'incidence des écarts de taux actuels sur une partie de la dette souveraine européenne.

Les titres adossés à des créances hypothécaires se composent essentiellement de titres de catégorie Alt-A et de bonne qualité non garantis par une agence aux États-Unis. Les titres de catégorie Alt-A et de bonne qualité sont des tranches de premier rang supérieur et disposent d'un soutien du crédit important et présentent des subordinations, un surdimensionnement et des écarts de taux excédentaires. Les pertes non réalisées de 25 millions de dollars (29 millions en 2010) reflètent l'incidence des écarts de taux actuels.

Les titres adossés à des actifs se composent essentiellement de TGC, de titres à enchères américains, de prêts aux étudiants non garantis aux États-Unis et de titres adossés à des créances sur cartes de crédit. Les pertes non réalisées sur les TGC de 82 millions de dollars (17 millions en 2010) ont été beaucoup plus élevées que celles enregistrées à l'exercice précédent, principalement en raison des pertes à la conversion de devises sur le portefeuille qui ont été reclassés de la catégorie « détenus à des fins de transaction » à la catégorie « disponibles à la vente » tel qu'il a été expliqué dans la présente note. La plupart de ces instruments jouissent d'une cote élevée et d'un soutien du crédit. Les titres autres que des TGC ont connu des augmentations de valeur au cours de l'exercice et les pertes non réalisées ont diminué, passant de 122 millions de dollars à 82 millions.

Les titres de créance de sociétés et autres créances se composent essentiellement de titres de créance et d'obligations de sociétés, de titres de gouvernements de pays non membres de l'OCDE, de certificats de dépôt et d'instruments hybrides. Les titres de gouvernements de pays non membres de l'OCDE sont surtout liés à des pays des Antilles où nous exerçons actuellement des activités. Les pertes non réalisées de 121 millions de dollars (160 millions en 2010) sont moins élevées que celles enregistrées à l'exercice précédent et reflètent principalement le contexte de la diminution des taux d'intérêt.

Les titres de participation se composent pour l'essentiel d'actions ordinaires et privilégiées négociées sur le marché. Dans une moindre mesure, nous détenons également des placements dans des sociétés fermées et de capital-risque. Au 31 octobre 2011, des pertes non réalisées de 18 millions de dollars ont été comptabilisées, comparativement à des pertes non réalisées de 13 millions à l'exercice précédent. Les titres de substitut de prêt se composent essentiellement d'actions privilégiées perpétuelles émises par des sociétés canadiennes hautement cotées.

La direction est d'avis que les pertes non réalisées sur les titres mentionnés ci-dessus au 31 octobre 2011 sont de nature temporaire, et elle a l'intention de les conserver jusqu'au recouvrement de leur juste valeur, ce qui pourrait correspondre à la date d'échéance des titres de créance.

Titres détenus jusqu'à l'échéance

Les titres détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés au coût après amortissement font périodiquement l'objet de tests de dépréciation et sont classés comme ayant subi une perte de valeur lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Le test de dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance se fonde principalement sur le modèle de dépréciation utilisé pour les prêts, comme il est précisé à la note 1 des états financiers. La direction est d'avis que les placements détenus jusqu'à l'échéance n'avaient subi aucune perte de valeur au 31 octobre 2011.

Gains nets/pertes nettes sur les titres disponibles à la vente

Lorsque nous déterminons qu'un titre a subi une perte de valeur durable, le coût après amortissement du titre est réduit à sa juste valeur, et la perte antérieure au titre du cumul des autres éléments du résultat étendu est reclassée en résultat net. Au cours de 2011, des gains nets de 138 millions de dollars liés aux titres disponibles à la vente ont été constatés en résultat net (des gains nets de 46 millions en 2010). Les gains nets pour l'exercice considéré reflètent principalement les gains nets de 239 millions de dollars découlant principalement de la vente et de la distribution de capitaux de certains titres de placements privés, de la vente de titres d'entités gouvernementales canadiennes, du rachat de certains titres à enchères sur le marché américain et de la vente de titres de participation cotés. Ces gains ont été contrebalancés en partie par des pertes de 101 millions de dollars, principalement liées à des titres considérés comme ayant subi une perte de valeur, tels que certains titres à enchères sur le marché américain, titres de placements privés et titres d'emprunt de sociétés.

Les gains nets comprennent des gains nets de 10 millions de dollars découlant principalement de la vente de titres d'entités gouvernementales canadiennes relatifs aux titres disponibles à la vente liés à nos activités d'assurance, lesquels ont été pris en compte dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires des états consolidés des résultats (8 millions en 2010).

Intérêts et dividendes sur les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance (1), (2)

	2011	2010	2009
Revenu d'intérêt imposable	**993 $**	1 025 $	1 688 $
Revenu d'intérêt non imposable	**72**	92	105
Dividendes	**20**	24	70
	1 085 $	1 141 $	1 863 $

(1) Les titres disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût après amortissement.

(2) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires des états consolidés des résultats : revenu d'intérêt imposable – 110 millions de dollars en 2011, 115 millions en 2010 et 134 millions en 2009; revenu d'intérêt non imposable – 32 millions de dollars en 2011, 34 millions en 2010 et 28 millions en 2009; dividendes – 3 millions de dollars en 2011, 3 millions en 2010 et 3 millions en 2009.

Note 4 Prêts

	2011				2010			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Prêts de détail (1)								
Prêts hypothécaires résidentiels	132 018 $	321 $	2 465 $	134 804 $	124 064 $	308 $	2 418 $	126 790 $
Prêts aux particuliers	75 668	4 020	2 504	82 192	69 291	3 896	2 332	75 519
Prêts sur cartes de crédit	8 793	31	183	9 007	9 704	26	186	9 916
Prêts aux petites entreprises (2)	2 481	–	–	2 481	2 712	–	–	2 712
	218 960	4 372	5 152	228 484	205 771	4 230	4 936	214 937
Prêts de gros (1)								
Prêts aux entreprises (3), (4)	40 324	11 885	11 873	64 082	39 015	7 348	9 216	55 579
Prêts aux banques (5)	770	446	1 228	2 444	808	233	875	1 916
Prêts aux organismes souverains (6)	2 384	–	848	3 232	1 632	–	980	2 612
	43 478	12 331	13 949	69 758	41 455	7 581	11 071	60 107
Total des prêts (7)	262 438	16 703	19 101	298 242	247 226	11 811	16 007	275 044
Provision pour pertes sur prêts	(1 465)	(159)	(334)	(1 958)	(1 490)	(185)	(363)	(2 038)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	260 973 $	16 544 $	18 767 $	296 284 $	245 736 $	11 626 $	15 644 $	273 006 $

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.
(2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.
(3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.
(4) Pour l'exercice 2011, les colonnes Canada et États-Unis reflètent des prêts totalisant 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard en 2010) et 1,4 milliard (1,5 milliard en 2010), respectivement, octroyés à des entités à détenteurs de droits variables que nous gérons.
(5) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.
(6) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.
(7) Les prêts sont présentés après déduction d'un produit non gagné de 422 millions de dollars (370 millions en 2010).

La garantie principale et les autres rehaussements de crédit que nous détenons à titre de sûreté pour les prêts de détail comprennent i) des assurances hypothécaires, des hypothèques sur des immeubles et des biens résidentiels et ii) des droits de recours sur des biens de particuliers que nous finançons, comme des automobiles, ainsi que sur des garanties personnelles, des dépôts à terme et des valeurs mobilières. Pour les prêts de gros, ils comprennent i) des droits de recours sur des actifs commerciaux, comme des immeubles, du matériel, des stocks, des créances, de la trésorerie, des actifs incorporels; de valeurs mobilières et des garanties et ii) des droits de recours sur des biens immobiliers commerciaux que nous finançons.

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

	2011							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité au taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2), (3)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	107 656 $	107 502 $	13 326 $	228 484 $	131 539 $	93 776 $	3 169 $	228 484 $
Prêts de gros	35 770	25 150	8 838	69 758	40 106	28 281	1 371	69 758
Total des prêts	143 426 $	132 652 $	22 164 $	298 242 $	171 645 $	122 057 $	4 540 $	298 242 $
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	(1 958)	–	–	–	(1 958)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	143 426 $	132 652 $	22 164 $	296 284 $	171 645 $	122 057 $	4 540 $	296 284 $

	2010							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité au taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2), (3)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	94 476 $	101 778 $	18 683 $	214 937 $	114 434 $	97 042 $	3 461 $	214 937 $
Prêts de gros	30 470	18 200	11 437	60 107	33 046	25 695	1 366	60 107
Total des prêts	124 946 $	119 978 $	30 120 $	275 044 $	147 480 $	122 737 $	4 827 $	275 044 $
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	(2 038)	–	–	–	(2 038)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	124 946 $	119 978 $	30 120 $	273 006 $	147 480 $	122 737 $	4 827 $	273 006 $

(1) Généralement basé sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.
(2) Les prêts de gros comprennent des prêts totalisant 2,5 milliards de dollars (2,6 milliards en 2010) octroyés à des entités à détenteurs de droits variables que nous gérons. Les taux de tous les prêts sont modifiés mensuellement ou trimestriellement.
(3) Comprend des prêts à taux variable dont les taux peuvent être révisés au gré du client sans pénalité.

Le total des prêts achetés au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2011 était de 4,2 milliards de dollars (3,2 milliards en 2010). Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2011, nous avons fait l'acquisition d'actifs d'un montant de 5 millions de dollars à l'égard des prêts douteux (10 millions en 2010). La réduction connexe de la provision pour pertes sur créances était d'un montant nominal (7 millions en 2010).

Provision pour pertes sur prêts

	2011						2010
	Solde au début	Radiations	Recouvrements	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Autres ajustements (1)	Solde à la fin	Solde à la fin
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	65 $	(16)$	2 $	11 $	9 $	71 $	65 $
Prêts aux particuliers	153	(515)	78	427	2	145	153
Prêts sur cartes de crédit	–	(440)	76	364	–	–	–
Prêts aux petites entreprises (2)	18	(45)	7	34	1	15	18
	236 $	(1 016)$	163 $	836 $	12 $	231 $	236 $
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises (3)	442 $	(247)$	60 $	137 $	(10)$	382 $	442 $
Prêts aux banques (4)	34	–	–	–	(1)	33	34
Prêts aux organismes souverains (5)	9	(9)	–	–	–	–	9
	485 $	(256)$	60 $	137 $	(11)$	415 $	485 $
Provisions spécifiques	721 $	(1 272)$	223 $	973 $	1 $	646 $	721 $
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	26 $	– $	– $	1 $	14 $	41 $	26 $
Prêts aux particuliers	480	–	–	2	(70)	412	480
Prêts sur cartes de crédit	365	–	–	(2)	2	365	365
Prêts aux petites entreprises (2)	60	–	–	–	–	60	60
	931 $	– $	– $	1 $	(54)$	878 $	931 $
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises (3)	386 $	– $	– $	1 $	47 $	434 $	386 $
	386 $	– $	– $	1 $	47 $	434 $	386 $
Provision pour engagements hors bilan et autres (6)	88 $	– $	– $	– $	3 $	91 $	88 $
Provision générale (6)	1 405 $	– $	– $	2 $	(4)$	1 403 $	1 405 $
Total de la provision pour pertes sur créances	2 126 $	(1 272)$	223 $	975 $	(3)$	2 049 $	2 126 $
Provision pour engagements hors bilan et autres (7)	(88)	–	–	–	(3)	(91)	(88)
Total de la provision pour pertes sur prêts	2 038 $	(1 272)$	223 $	975 $	(6)$	1 958 $	2 038 $

(1) Représente principalement : l'incidence de la conversion de la provision pour pertes sur prêts libellée en devises.
(2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.
(3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement. Comprend des provisions de 4 millions de dollars (2 millions en 2010) relativement aux prêts consentis en vertu de facilités de liquidités prélevées par des conduits multicédants administrés par RBC qui offrent des programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA).
(4) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.
(5) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.
(6) Comprend un montant de 91 millions de dollars lié aux engagements hors bilan et autres (88 millions en 2010).
(7) La provision pour les éléments hors bilan fait l'objet d'une présentation distincte au poste Autres passifs.

Nous utilisons différents processus d'évaluation pour calculer les provisions pour pertes sur créances relatives à nos portefeuilles de prêts de détail et de gros, tant au niveau du débiteur individuel que sur une base commune (évaluées collectivement) au niveau du portefeuille. De façon générale, les prêts qui sont considérés comme importants individuellement sont évalués au cas par cas à la date du bilan s'il existe une indication objective qu'un prêt est douteux. Notre portefeuille de prêts de gros est évalué principalement de façon individuelle. Les provisions évaluées collectivement, d'un autre côté, comprennent les pertes estimatives sur les prêts de détail désignés comme douteux et les pertes estimatives sur les prêts de détail et de gros qui n'ont pas été précisément désignés comme douteux. Le tableau suivant présente le solde de prêts non remboursé et la provision pour pertes sur prêts selon notre processus d'évaluation.

Soldes des prêts et provision pour pertes sur créances par processus d'évaluation

	2011		
	Solde de prêts non remboursé	Provision pour pertes sur prêts	Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts
Prêts de détail			
Collectifs	228 484 $	(1 109)	227 375
	228 484 $	(1 109) $	227 375 $
Prêts de gros			
Base individuelle	1 000 $	(296) $	704 $
Collectifs	68 758	(553)	68 205
	69 758 $	(849) $	68 909 $
	298 242 $	(1 958) $	296 284 $

Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances

	2011	2010	2009
Revenu net d'intérêt	10 600 $	10 338 $	10 705 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	975	1 240	2 167
Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances	9 625 $	9 098 $	8 538 $

Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas classés à titre de prêts douteux puisqu'ils sont i) en souffrance depuis moins de 90 jours ou ii) entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours.

Prêts en souffrance mais non douteux

	2011				2010			
	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	Plus de 90 jours	Total	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	Plus de 90 jours	Total
Prêts de détail								
Prêts hypothécaires résidentiels	1 271 $	565 $	47 $	1 883 $	1 291 $	624 $	93 $	2 008 $
Prêts aux particuliers	653	285	10	948	659	300	11	970
Prêts sur cartes de crédit	307	140	73	520	309	147	75	531
Prêts aux petites entreprises	35	17	–	52	31	18	–	49
	2 266 $	1 007 $	130 $	3 403 $	2 290 $	1 089 $	179 $	3 558 $
Prêts de gros								
Prêts aux entreprises	417 $	241 $	– $	658 $	557 $	292 $	1 $	850 $
	417 $	241 $	– $	658 $	557 $	292 $	1 $	850 $
Total	2 683 $	1 248 $	130 $	4 061 $	2 847 $	1 381 $	180 $	4 408 $

Prêts douteux (1)

	2011				2010
	Solde de capital impayé (2)	Montant brut	Provisions spécifiques	Montant net	Montant net
Prêts de détail					
Prêts hypothécaires résidentiels	719 $	719 $	(71)$	648 $	626 $
Prêts aux particuliers	325	289	(145)	144	125
Prêts aux petites entreprises (3)	40	40	(15)	25	31
	1 084 $	1 048 $	(231)$	817 $	782 $
Prêts de gros (4)					
Prêts aux entreprises (5)	1 552 $	1 306 $	(382)$	924 $	1 176 $
Prêts aux banques (6)	34	33	(33)	–	–
	1 586 $	1 339 $	(415)$	924 $	1 176 $
Total	2 670 $	2 387 $	(646)$	1 741 $	1 958 $

(1) Le solde moyen des prêts douteux bruts était de 1,1 milliard de dollars pour l'exercice (1,0 milliard au 31 octobre 2010) et de 1,4 milliard (1,7 milliard au 31 octobre 2010) pour les portefeuilles de prêts de gros et de détail. La majeure partie des prêts douteux étaient en souffrance depuis plus de 90 jours.

(2) L'écart entre le solde de capital impayé et le montant brut des prêts douteux représente les radiations partielles; les paiements d'intérêts reçus et appliqués à la valeur comptable, le montant net des commissions sur prêts reportées ou des coûts liés aux prêts reportés, ainsi que les primes ou les escomptes sur les prêts acquis (collectivement, les intérêts sur les prêts reportés). Les radiations partielles et les intérêts sur les prêts reportés liés au montant brut des prêts douteux de nos activités dans les Antilles, qui s'élève à environ 493 millions de dollars (397 millions au 31 octobre 2011), sont exclus de ce tableau.

(3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(4) Les prêts douteux pour lesquels une provision n'a pas été établie se chiffraient à 119 millions de dollars (156 millions au 31 octobre 2010) pour ce qui est des prêts aux entreprises.

(5) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement. Comprend des prêts douteux d'un montant brut de 53 millions de dollars (57 millions au 31 octobre 2010) et d'un montant net de 49 millions (55 millions au 31 octobre 2010) relativement aux prêts consentis en vertu de facilités de liquidités prélevées par des conduits multicédants administrés par RBC qui offrent des PCAA.

(6) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

Note 5 Titrisations

Opérations de titrisation par principal type de produit

Nous procédons périodiquement à la titrisation de créances sur cartes de crédit, de prêts hypothécaires résidentiels et nous participons à des opérations de titrisation d'obligations, principalement afin de diversifier nos sources de financement, d'améliorer notre position de liquidité et aux fins du capital. Nous procédons aussi à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation.

Créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une structure d'accueil, sur une base renouvelable. Cette structure d'accueil est financée au moyen de l'émission d'effets de premier rang et subordonnés garantis par les créances sur cartes de crédit sous-jacentes. Des cotes sont attribuées aux émissions par au moins deux des agences de notation suivantes : Dominion Bond Rating Service (DBRS), Moody's Investors Service (Moody's) ou Standard & Poor's (S&P). La structure d'accueil est une structure d'accueil admissible; par conséquent, en notre qualité de cédant des créances sur cartes de crédit, nous ne pouvons pas la consolider.

Nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des créances sur cartes de crédit cédées à la structure d'accueil admissible et nous administrons cette dernière. De plus, nous fournissons deux types de protection de premier niveau contre les pertes à la structure d'accueil admissible. Nos droits liés aux marges excédentaires de ladite structure sont subordonnés à l'obligation de cette dernière envers les détenteurs de ses titres adossés à des actifs. Les marges excédentaires représentent le revenu net d'intérêt résiduel après le paiement de toutes les autres charges au titre de la fiducie. Les marges excédentaires servent à absorber les pertes liées aux créances sur cartes de crédit avant que ces dernières n'influent sur les paiements versés aux porteurs d'effets de la structure d'accueil admissible. La valeur actualisée de ces marges excédentaires est inscrite dans nos bilans consolidés à titre de droits conservés dans nos titres disponibles à la vente. Par ailleurs, nous consentons des prêts à la structure d'accueil admissible pour régler les charges initiales. Ces prêts sont de rang inférieur à tous les effets émis par la structure d'accueil admissible.

Nous détenons la totalité des billets subordonnés émis par la structure d'accueil admissible et nous les comptabilisons dans les titres disponibles à la vente figurant dans nos bilans consolidés. De même, nous pouvons détenir certains billets de premier rang comme placements ou dans le cadre de nos activités de tenue de marché et nous conservons à l'occasion un compte de réserve. Au 31 octobre 2011, nous ne détenons aucun billet de premier rang et les billets subordonnés que nous détenons représentent environ 4,5 % du total des titres émis par la structure d'accueil admissible (les billets subordonnés et de premier rang représentaient respectivement 4,5 % et 6,0 % du total des titres émis par la structure d'accueil admissible en 2010). Les billets subordonnés fournissent un soutien du crédit pour les billets de premier rang. Nous agissons également à titre de contrepartie relativement à des swaps de taux et à des swaps de devises en vertu desquels nous couvrons le risque de taux d'intérêt et de change de la structure d'accueil admissible.

Prêts hypothécaires résidentiels canadiens
Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés par la création de groupes de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et cédons ces titres à des investisseurs indépendants, ou principalement à une fiducie parrainée par le gouvernement, en vertu du Programme Obligations hypothécaires du Canada. La fiducie émet périodiquement des obligations hypothécaires du Canada, lesquelles sont garanties par le gouvernement et elle cède ces obligations à des tiers investisseurs. La fiducie utilise le produit de l'émission d'obligations hypothécaires du Canada pour acheter des groupes de titres adossés à des créances hypothécaires auprès d'émetteurs admissibles qui participent à l'émission d'une série particulière des obligations hypothécaires du Canada.

Nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires sous-jacents que nous avons titrisés nous-mêmes ou qu'un gestionnaire indépendant a titrisés. Nous conservons également des droits sous la forme d'écarts excédentaires en ce qui concerne les titres adossés à des créances hypothécaires vendus. La valeur actualisée de cet excédent est inscrite dans nos bilans consolidés à titre de droits conservés dans nos titres disponibles à la vente ou dans nos titres détenus à des fins de transaction. Par ailleurs, nous agissons à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux aux termes du Programme Obligations hypothécaires du Canada, en vertu duquel nous versons à la structure d'accueil les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous touchons les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents que nous avons vendus à la fiducie.

Nous détenons également des créances hypothécaires LNH afin de gérer nos besoins en matière de liquidités et de garanties.

Titres adossés à des créances hypothécaires LNH assurés
Tous les prêts titrisés en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH sont assurés par des entités gouvernementales canadiennes ou un assureur tiers. Nous exigeons que l'emprunteur paie l'assurance hypothécaire dans le cas de prêts hypothécaires pour lesquels le montant emprunté est plus élevé que l'équivalent de 80 % de l'évaluation initiale de la valeur de la propriété (le « ratio prêt-valeur »). Nous devons prendre en charge le coût de l'assurance des prêts hypothécaires d'un ratio prêt-valeur inférieur à 80 % titrisés en vertu de ce programme.

Conformément au Programme des titres hypothécaires LNH, nous avons la responsabilité d'effectuer tous les paiements exigibles sur les titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons émis, que les fonds nécessaires proviennent du débiteur hypothécaire ou de l'assureur. Lorsque l'emprunteur manque aux engagements relativement aux paiements hypothécaires, nous soumettons une réclamation à l'assureur si le montant récupéré à la suite du recouvrement ou de la saisie de biens est moindre que la somme du solde en capital du prêt hypothécaire, des intérêts courus et des coûts de recouvrement sur le prêt impayé. Le processus de réclamation est géré par l'assureur conformément à ses politiques et couvre la totalité du solde impayé du prêt plus les intérêts sur, en règle générale, un maximum de 12 mois, les frais de vente et les autres charges admissibles. Si la réclamation est refusée, une perte est constatée au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances dans nos états consolidés des résultats. Aux 31 octobre 2011 et 2010, le montant comptabilisé en tant que perte n'est pas important pour nos états financiers consolidés. De plus, aucune perte importante découlant d'une poursuite liée à un défaut de paiement sur un prêt hypothécaire n'a été comptabilisée aux 31 octobre 2011 et 2010.

Prêts hypothécaires résidentiels américains
Nous procédons au montage et à la vente de prêts hypothécaires résidentiels américains sur le marché secondaire des prêts hypothécaires et nous vendons ces prêts à des émetteurs ou à des garants de titres adossés à des créances hypothécaires. Les émetteurs sont habituellement des entités commanditées par le gouvernement qui titrisent ces prêts hypothécaires sous forme de titres adossés à des créances hypothécaires et garantissent le paiement ponctuel du capital et des intérêts. Nous continuons de fournir uniquement des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires sous-jacents que nous avons vendus nous-mêmes ou par l'entremise d'un gestionnaire indépendant, à des fins de financement ou aux fins des besoins de trésorerie. Par suite de la vente de nos services bancaires aux États-Unis, ces opérations sont maintenant présentées à titre d'activités abandonnées. Se reporter aux notes 1 et 11.

Prêts hypothécaires commerciaux
Nous titrisons des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant à des structures d'accueil sous forme de groupes de biens affectés en garantie qui satisfont à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette. Nous sommes le promoteur d'une de ces structures d'accueil. Les structures d'accueil financent l'achat de ces groupes de biens en émettant des certificats de rangs divers. Les certificats émis par la structure d'accueil dont nous sommes le promoteur sont assortis de cotes de crédit allant de AAA à B- qui leur ont été attribuées par deux des agences suivantes : DBRS, Moody's et S&P. Aucune cote de crédit n'est attribuée à la plupart des certificats qui sont au rang le plus bas. Les certificats représentent les droits en copropriété dans le groupe de biens affectés en garantie, et la structure d'accueil dont nous sommes le promoteur, qui a vendu tous les droits en copropriété liés au groupe de biens, n'assume aucun des risques liés aux groupes de biens affectés en garantie.

Nous ne conservons aucun droit de bénéficiaire dans les prêts vendus, sauf si nous achetons certains titres émis par les structures d'accueil pour notre compte. Aux termes d'un contrat conclu avec le tiers gestionnaire cadre, nous sommes le principal gestionnaire des prêts que nous vendons à la structure d'accueil dont nous sommes le promoteur. Nous ne détenons aucun prêt hypothécaire commercial titrisé depuis 2008.

Titrisation d'obligations
Nous participons à des opérations de titrisation d'obligations lorsque nous achetons des obligations émises par des gouvernements, des obligations liées à des gouvernements ou des obligations de sociétés et que nous montons ces obligations sous forme de certificats de participation. Des honoraires de structuration sont facturés et comptabilisés à l'état des résultats au moment de la vente des certificats de participation à des tiers investisseurs. Nous continuons de fournir uniquement des services de gestion à l'égard des obligations sous-jacentes que nous avons vendues aux tiers investisseurs et nous ne conservons aucun intérêt bénéficiaire à moins que nous n'achetions certains des certificats émis.

Le tableau suivant résume nos opérations de titrisation en 2011, en 2010 et en 2009.

	2011		2010		2009	
	Créances sur cartes de crédit (1), (2)	**Prêts hypothécaires résidentiels canadiens** (1), (3), (4)	Créances sur cartes de crédit (1), (2)	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (3), (4)	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (3), (4)	Certificats de participation liés à des obligations (1), (5)
Prêts titrisés et vendus (6)	**2 124 $**	**9 674 $**	1 283 $	6 512 $	21 392 $	15 $
Produit net en espèces reçu	**2 028**	**9 546**	1 225	6 427	21 202	16
Titres adossés à des actifs acquis	**96**	**–**	58	–	–	–
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	**16**	**346**	9	230	1 121	–
Gain à la vente avant impôts, déduction faite des activités de couverture	**16**	**164**	9	98	770	1

(1) Nous n'avons pas comptabilisé d'actif ni de passif pour nos droits de gestion relatifs à nos opérations titrisées, car nous avons reçu une rémunération adéquate pour nos services.
(2) Le produit net en espèces reçu à l'égard de la titrisation de créances sur cartes de crédit en 2011 correspond à un produit en espèces brut de 2 124 millions de dollars (1 283 millions en 2010), moins les fonds affectés à l'achat de billets de 96 millions (58 millions en 2010) émis par la Fiducie carte de crédit Or. La valeur en capital des billets achetés se chiffrait à 96 millions de dollars (58 millions en 2010). Nous n'avons effectué aucune titrisation de créances sur cartes de crédit en 2009.
(3) Les prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés titrisés au cours de l'exercice par la création de titres adossés à des créances hypothécaires LNH et conservés au 31 octobre 2011 s'établissaient à 6 886 millions de dollars (6 845 millions en 2010, 6 456 millions en 2009). Ces titres sont comptabilisés à la juste valeur.
(4) Le gain à la vente avant impôts reflète les résultats de (54) millions de dollars liés à nos activités de couverture économique ((47) millions en 2010; (161) millions en 2009).
(5) Comprend les opérations de titrisation d'obligations de RBTT. Nous n'avons conservé aucun des titres vendus. Il n'y a eu aucune opération de titrisation d'obligations au cours de 2011 et 2010.
(6) Comprend des prêts hypothécaires résidentiels canadiens titrisés au cours de la période et des périodes précédentes.

Flux de trésorerie provenant de titrisations (1)

	2011		2010		2009	
	Créances sur cartes de crédit	**Prêts hypothécaires résidentiels canadiens**	Créances sur cartes de crédit (4)	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	Créances sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens
Produit réinvesti dans des titrisations à rechargement	**14 588 $**	**6 181 $**	16 173 $	6 551 $	17 157 $	4 959 $
Flux de trésorerie découlant des marges excédentaires (2)	**367**	**650**	472	692	270	629
Autres flux de trésorerie reçus (3)	**347**	**–**	640	–	42	–

(1) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations d'obligations, car nous n'avons conservé aucun droit lié aux marges excédentaires futures relativement à ces opérations de titrisation.
(2) Comprend les honoraires de gestion reçus.
(3) Comprend les flux de trésorerie reçus sur les titres disponibles à la vente que nous détenons, y compris les paiements de capital et d'intérêts reçus.
(4) Les chiffres correspondants présentés ont été modifiés par rapport à ceux présentés auparavant.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur des droits conservés à la date des activités de titrisation s'établissent comme suit :

Hypothèses clés (1), (2)

	2011		2010		2009 (3)
	Créances sur cartes de crédit	**Prêts hypothécaires résidentiels canadiens**	Créances sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens
Durée moyenne pondérée prévue des créances payables par anticipation (en années)	**0,25**	**3,27**	0,25	3,53	2,70
Taux de remboursement	**40,76 %**	**19,28 %**	38,00 %	19,28 %	26,76 %
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	**5,56 %**	**1,32 %**	4,66 %	1,30 %	2,34 %
Taux d'actualisation	**10,00 %**	**0,94-2,92 %**	10,50 %	0,40 %-3,19 %	0,40-3,07 %
Pertes sur créances prévues	**2,82 %**	**– %**	3,88 %	– %	– %

(1) Tous les taux sont annualisés à l'exception du taux de remboursement lié aux créances sur cartes de crédit, lequel est mensuel.
(2) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations d'obligations, car nous n'avons conservé aucun droit lié aux marges excédentaires futures relativement à ces opérations de titrisation.
(3) Nous n'avons effectué aucune titrisation de créances sur cartes de crédit au cours de la période.

Sensibilité des hypothèses clés
La détermination de la juste valeur de nos droits conservés se fonde sur des hypothèses clés. Les hypothèses clés utilisées et le degré de sensibilité de la juste valeur courante de nos droits conservés advenant un changement défavorable immédiat de 10 % ou de 20 % des hypothèses clés au 31 octobre 2011 sont présentés dans le tableau ci-après.

Augmentation (diminution) de la juste valeur des droits conservés advenant un changement défavorable des hypothèses clés (1), (2)

	2011		2010	
	Créances sur cartes de crédit	**Prêts hypothécaires résidentiels canadiens**	Créances sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens
Juste valeur des droits conservés	**28,7 $**	**1 027,5 $**	15,3 $	1 090,1 $
Moyenne pondérée de la durée de la gestion qu'il reste à assurer (en années)	**0,25**	**2,32-3,56**	0,25	2,57-4,49
Taux de remboursement	**43,44 %**	**10,86 %-23,88 %**	38,81 %	16,07-23,74 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	**(2,2)$**	**(22,9)$**	(1,0)$	(27,4)$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	**(4,3)**	**(45,4)**	(1,9)	(53,9)
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	**5,17 %**	**1,23 %-1,69 %**	3,10 %	0,97 %-1,87 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	**(3,0)$**	**(117,3)$**	(3,8)$	(123,8)$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	**(6,1)**	**(234,5)**	(7,6)	(247,4)
Pertes sur créances prévues	**2,67 %**	**– %**	3,05 %	– %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	**(1,5)$**	**– $**	(1,5)$	– $
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	**(3,0)**	**–**	(3,1)	–
Taux d'actualisation	**10,00 %**	**1,20 %-2,23 %**	10,00 %	1,19 %-2,04 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	**– $**	**(1,4)$**	– $	(2,1)$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	**(0,1)**	**(2,8)**	–	(3,9)

(1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux créances sur cartes de crédit, lequel est mensuel.
(2) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations d'obligations, car nous n'avons conservé aucun droit lié aux marges excédentaires futures relativement à ces opérations de titrisation.

Ces données relatives à la sensibilité sont fondées sur des hypothèses et devraient être considérées avec prudence. L'incidence d'une modification des hypothèses sur la juste valeur ne peut généralement pas être extrapolée, la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur n'étant pas forcément linéaire. L'incidence de la variation d'une hypothèse particulière sur la juste valeur des droits conservés est considérée séparément, sans modification des autres hypothèses. Habituellement, la variation d'un facteur donné peut donner lieu à la variation d'un autre facteur, et donc accroître ou réduire le degré de sensibilité global.

Les pertes sur un groupe statique de créances fournissent une mesure du risque de crédit lié à nos actifs titrisés et correspondent à la somme des pertes sur créances réelles subies et prévues, divisée par le solde initial des prêts titrisés. Le ratio de la perte prévue sur un groupe statique de créances pour les créances sur cartes de crédit titrisées au 31 octobre 2011 s'établissait à 0,56 % (0,77 % en 2010). Les pertes sur un groupe statique de créances ne s'appliquent pas aux prêts hypothécaires résidentiels, car la presque totalité de ces prêts hypothécaires est garantie par le gouvernement.

Note 5 Titrisations (suite)

Le tableau suivant présente le capital des prêts, les prêts en souffrance ainsi que les radiations nettes pour l'ensemble des prêts inscrits au bilan consolidé et les prêts titrisés que nous gérons.

Prêts gérés

	2011			2010		
	Capital des prêts	**En souffrance** (1)	**Radiations nettes**	Capital des prêts	En souffrance (1)	Radiations nettes
Prêts de détail	**273 456 $**	**1 496 $**	**937 $**	255 710 $	1 555 $	1 047 $
Prêts de gros	**69 758**	**1 339**	**196**	60 107	1 662	427
Total des prêts gérés (2)	**343 214**	**2 835**	**1 133**	315 817	3 217	1 474
Moins : Prêts titrisés et gérés						
Créances sur cartes de crédit	**3 930**	**44**	**84**	3 265	50	129
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles canadiens créés et vendus	**30 775**	**205**	**–**	28 238	232	–
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles canadiens créés et conservés	**10 267**	**69**	**–**	9 270	76	–
Total des prêts au bilan consolidé	**298 242 $**	**2 517 $**	**1 049 $**	275 044 $	2 859 $	1 345 $

(1) Comprend des prêts douteux ainsi que des prêts en souffrance depuis 90 jours en vertu de contrats, mais qui ne sont pas considérés comme des prêts douteux.
(2) Exclut tout actif dont nous avons temporairement fait l'acquisition dans le but, au moment de l'acquisition, de le vendre à des structures d'accueil.

Le tableau qui suit présente, outre les opérations de titrisation mentionnées précédemment, nos activités de vente de prêts :

Ventes de prêts (1)

	2011		2010		2009	
	Prêts de gros (2)	**Prêts hypothécaires commerciaux**	Prêts de gros (2)	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts de gros (2)	Prêts hypothécaires commerciaux
Prêts vendus	**149 $**	**32 $**	58 $	129 $	25 $	23 $

(1) Les gains (pertes) à la vente de prêts de gros sont négligeables.
(2) Comprend exclusivement les tranches financées par la Banque Royale du Canada.

Note 6 Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Le tableau qui suit fournit des renseignements aux 31 octobre 2011 et 2010 sur les EDDV dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs et sur celles que nous consolidons en vertu de la NOC-15, parce que nous en sommes le principal bénéficiaire.

	2011		2010	
	Total de l'actif	**Risque de perte maximal**	Total de l'actif	Risque de perte maximal
EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs (1)				
Conduits multicédants (2)	**24 271 $**	**24 614 $**	21 847 $	22 139 $
EDDV de financement structuré	**4 393**	**2 014**	4 669	2 030
EDDV de création de produits de crédit	**253**	**17**	502	19
Fonds de placement	**111**	**30**	249	61
Autres	**382**	**159**	165	39
	29 410	**26 834 $**	27 432 $	24 288 $
EDDV consolidées (3), (4)				
EDDV de financement structuré	**4 025 $**		2 998 $	
Fonds de placement	**1 447**		1 012	
Structures de rémunération	**29**		53	
Autres	**1**		3	
	5 502 $		4 066 $	

(1) Le risque de perte maximal découlant de nos droits variables significatifs détenus dans ces EDDV est principalement lié aux placements, aux prêts, aux facilités de liquidités ainsi qu'à la juste valeur des produits dérivés. Une tranche de 2 831 millions de dollars (2 918 millions en 2010) de ce risque est comptabilisée dans nos bilans consolidés.
(2) Le total de l'actif représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur au 31 octobre 2011. L'actif réel détenu par ces conduits au 31 octobre 2011 se chiffrait à 16 283 millions de dollars (13 969 millions en 2010).
(3) Les actifs qui soutiennent les obligations des EDDV consolidées sont présentés dans nos bilans consolidés et comportent principalement les éléments suivants : dépôts productifs d'intérêts à des banques de 94 millions de dollars (76 millions en 2010), titres détenus à des fins de transaction de 1 536 millions (740 millions en 2010), titres disponibles à la vente de 2 469 millions (1 786 millions en 2010), prêts de 1 271 millions (1 346 millions en 2010) et autres actifs de 103 millions (65 millions en 2010). Les structures de rémunération détiennent pour un montant de 29 millions de dollars (53 millions en 2010) de nos actions ordinaires, qui sont présentées dans les actions autodétenues. L'obligation de fournir nos actions ordinaires aux employés est inscrite à titre d'augmentation du surplus d'apport lorsque la charge de rémunération à base d'actions connexe est constatée.
(4) Les garanties dont disposent les investisseurs d'une EDDV consolidée grèvent uniquement les actifs de cette EDDV et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de cette EDDV, que nous n'offrions des facilités de liquidités ou des rehaussements de crédit à cette EDDV ou que nous ne concluions des opérations sur produits dérivés avec cette dernière.

Conduits multicédants et conduits de tiers

Par le passé, nous administrions six programmes de PCAA offerts par des structures multicédantes (conduits multicédants), soit trois au Canada et trois aux États-Unis. Au cours du premier trimestre de 2011, la totalité des actifs de l'un des trois conduits multicédants canadiens a été transférée aux deux autres conduits canadiens; ainsi, à l'heure actuelle, nous administrons les cinq conduits restants. Ces conduits acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de PCAA. Nos clients utilisent essentiellement ces conduits multicédants afin de diversifier leurs sources de financement et de réduire les coûts de financement.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) prend en charge les pertes sur créances, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs des conduits multicédants (la position de perte de premier niveau des conduits multicédants) avant les détenteurs de titres de créance des conduits multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues prend en charge la plus grande part (soit plus de 50 %) des pertes prévues de chaque conduit

multicédant; par conséquent, nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire et nous ne consolidons pas ces conduits multicédants. Toutefois, nous continuons à détenir des droits variables significatifs dans ces conduits multicédants en raison de facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels que nous avons fournis et de notre droit à des honoraires résiduels.

Nous détenions des droits variables significatifs dans des conduits de tiers composés de titres adossés à des actifs principalement grâce à la prestation de concours de trésorerie et de rehaussements de crédit. Toutefois, nous ne consolidons pas ces conduits puisque nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire.

Les facilités de garantie de liquidités et les rehaussements de crédit sont décrits à la note 25.

EDDV de financement structuré

Nous achetons des titres à enchères américains auprès d'entités qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Certaines de ces entités sont des EDDV (EDDV de titres à enchères américains). Nous pourrions subir des pertes liées à ces EDDV de titres à enchères américains si des défauts de paiement sur les prêts aux étudiants sous-jacents se produisent; cependant, le capital et les intérêts courus sur ces prêts sont en grande partie garantis par des organismes gouvernementaux des États-Unis. À titre d'agent de revente aux enchères pour certaines de ces entités, nous n'avons aucune obligation juridique d'acheter les billets émis par ces entités dans le cadre du processus d'enchères. Nous détenons des droits variables significatifs dans certaines entités non consolidées. Nous consolidons certaines de ces EDDV de titres à enchères américains lorsque nos calculs des pertes prévues indiquent que nous sommes exposés à la majeure partie des pertes prévues par l'intermédiaire des billets que nous détenons dans ces entités.

Par ailleurs, nous avons vendu des titres à enchères à des programmes d'obligations encaissables par anticipation. Chaque programme d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères est constitué d'une fiducie de rehaussement de crédit et d'une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. Tous les titres à enchères vendus au programme d'obligations encaissables par anticipation sont soutenus par des lettres de crédit et une facilité de crédit que nous avons émises, en vertu desquelles nous sommes tenus de fournir un financement advenant toute perte sur créances liée aux titres à enchères. Le certificat de la fiducie de rehaussement de crédit est déposé dans une fiducie d'obligations encaissables par anticipation qui assure le financement pour l'achat du titre sous-jacent au moyen de l'émission de certificats à taux variable à l'intention d'investisseurs à court terme et d'un certificat résiduel à l'intention d'un unique tiers investisseur. Nous sommes l'agent de revente des certificats à taux variable et nous procurons des facilités de liquidités à chaque programme d'obligations encaissables par anticipation lié à des titres à enchères aux fins d'achat des certificats à taux variable qui ont été déposés pour rachat mais non revendus avec succès. Nous touchons des honoraires basés sur le marché en notre qualité d'agent de revente et relativement à la prestation des lettres de crédit et des facilités de liquidités. Tant les fiducies de rehaussement de crédit que celles d'obligations encaissables par anticipation sont des EDDV. Nous consolidons certains programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères, soit ceux pour lesquels nos calculs des pertes prévues révèlent que nous sommes exposés à la majeure partie des pertes prévues par l'intermédiaire de nos lettres de crédit et de nos facilités de garantie de liquidités. Nous continuons de détenir des droits variables significatifs par l'intermédiaire des facilités que nous fournissons dans le cadre d'autres programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères non consolidés pour lesquels le détenteur du certificat résiduel est exposé à la majeure partie des pertes prévues à l'égard de ces fiducies. Les facilités de liquidités et de rehaussement de crédit sont décrites à la note 25.

Nous avons recours à une entité de financement d'obligations encaissables par anticipation afin de financer d'autres actifs non liés à des titres à enchères dans notre plateforme des marchés des capitaux. La structure des autres programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères auxquels nous participons est semblable à la structure des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères décrite ci-dessus. Cependant, dans le cadre de certains programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères, nous avons acheté des certificats résiduels émis par ces entités d'obligations encaissables par anticipation qui sont rehaussées par nos facilités de crédit, ce qui nous expose au risque de crédit lié aux obligations sous-jacentes ainsi qu'au risque d'écart de taux lié aux obligations. Nous consolidons ces programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères pour lesquels nous devons prendre en charge la majorité des pertes prévues en raison de notre rehaussement de crédit des obligations sous-jacentes. Dans le cadre de certains programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères, les certificats résiduels sont détenus par des tiers et nous ne fournissons pas de rehaussement de crédit des actifs sous-jacents, mais seulement des facilités de liquidités sur les certificats à taux variables. Par conséquent, nous ne consolidons pas ces programmes.

En 2011, nous avons structuré neuf fiducies d'obligations encaissables par anticipation pour financer l'achat d'obligations exonérées d'impôt, en vertu desquelles nous fournissons une lettre de crédit et une facilité de liquidités et nous achetons et détenons les certificats résiduels émis par les fiducies, qui sont des EDDV. Nous avons consolidé chaque EDDV, car nous sommes exposés à la plus grande partie du risque lié aux pertes prévues. Au 31 octobre 2011, le total de l'actif de ces fiducies d'obligations encaissables par anticipation, qui est inclus dans les titres disponibles à la vente de nos bilans consolidés, se chiffrait à 1 266 millions de dollars.

Création de produits de crédit

Nous utilisons des EDDV pour transformer habituellement des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, répartir le risque de crédit et créer des produits de crédit sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Nous pouvons conclure des contrats sur produits dérivés, y compris des dérivés de crédit, pour souscrire une protection à l'égard de ces EDDV (protection liée au crédit) afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. Nous transférons des actifs à ces EDDV à titre de garantie pour les billets émis, mais le transfert d'actifs ne répond pas aux critères pour la comptabilisation d'une vente en vertu de la NOC-12.

Ces EDDV émettent des billets capitalisés. Dans certains cas, nous investissons dans les billets capitalisés émis par ces EDDV. Certaines des EDDV émettent également des billets non capitalisés sous la forme de dérivés de crédit de premier rang ou d'engagements de financement et nous pourrions être l'un des investisseurs de ces billets non capitalisés. Finalement, le coût des paiements effectués par l'EDDV incombe aux investisseurs des billets capitalisés et non capitalisés en raison de la protection de crédit qui nous est offerte. Nous pouvons détenir des droits variables significatifs dans des EDDV en raison de nos placements dans les billets.

Fonds de placement

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré d'exposition souhaité aux fonds visés, et nous couvrons notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans ces fonds visés. Nous consolidons ces fonds lorsque nous assumons la majorité des pertes prévues des fonds.

Structures de rémunération

Nous utilisons des fiducies de rémunération détenant principalement nos propres actions ordinaires à des fins de couverture économique de notre obligation envers certains employés en vertu de certains de nos programmes de rémunération à base d'actions. Nous consolidons les fiducies dont nous sommes le principal bénéficiaire.

Fiducies de capital

La Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III) et la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II) ont été créées aux fins de l'émission d'instruments de capital de type innovateur, le produit de l'émission ayant été utilisé pour le rachat de billets de dépôt de premier rang émis par nous. Bien que nous détenions les capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires et le contrôle des droits de vote liés à ces fiducies, nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire puisque nous n'assumons pas la plus grande part des pertes prévues et que nous ne détenons pas de droits variables significatifs dans ces fiducies. Pour obtenir des détails sur les billets de dépôt de premier rang et les instruments de capital de type innovateur, se reporter aux notes 13 et 17, respectivement.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous titrisons nos actifs par l'intermédiaire d'EDDV dont aucune n'est consolidée en vertu de la NOC-15. Une des entités est une structure d'accueil admissible et est donc expressément exemptée de l'exigence de consolidation, et le degré de notre participation dans chacune des EDDV restantes par rapport aux autres investisseurs est tel que nous n'assumons pas la plus grande part des pertes prévues. De plus, nous ne détenons pas de droits variables significatifs dans ces EDDV. Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos activités de titrisation, se reporter à la note 5.

Des informations supplémentaires sur les EDDV sont fournies à la note 31.

Note 7 Produits dérivés et activités de couverture

Les produits dérivés sont répartis en deux catégories, à savoir les instruments financiers dérivés et les dérivés non financiers. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur varie en fonction d'un sous-jacent qui peut être un taux d'intérêt, un taux de change, le risque de crédit, le cours d'un titre de participation ou un indice de titres de participation. Les dérivés non financiers sont des contrats dont la valeur varie en fonction du prix des métaux précieux ou d'une marchandise ou d'un indice de marchandises. Le capital nominal des dérivés représente le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement par les contreparties et il ne reflète pas le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance.

Instruments financiers dérivés

Contrats à terme de gré à gré et standardisés

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes faites sur mesure qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont négociés sur des marchés à terme. Des exemples de contrats de gré à gré et standardisés sont présentés ci-dessous.

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux) et standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure préétablie, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme standardisés sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des engagements contractuels visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date ultérieure préétablie.

Swaps

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Les types de swaps que nous concluons sont présentés ci-dessous.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule devise en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe dans une devise contre réception de paiements dans une autre devise. Les swaps simultanés de taux et de devises peuvent comporter l'échange de montants en capital et en intérêts à taux fixe ou variable dans deux devises différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Options

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquérir (option d'achat), soit de vendre (option de vente) des valeurs mobilières, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix convenu et à une date donnée ou d'ici cette date. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent des options sur taux d'intérêt, des options de change, des options sur actions et des options sur indice boursier.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Les produits dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement déterminé en fonction de l'incident de crédit touchant l'actif référencé.

Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser à une autre contrepartie ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur de l'actif référencé.

Autres produits dérivés

Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus dans les produits dérivés.

Dérivés non financiers

Nous négocions également des produits dérivés non financiers, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, dans les marchés hors cote et boursiers.

Produits dérivés émis aux fins de transaction

La plupart de nos opérations liées aux produits dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste à coter des cours acheteur et vendeur à des participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques de marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits.

Produits dérivés émis à des fins autres que de transaction

Nous utilisons également les produits dérivés à des fins autres que de transaction, soit essentiellement à des fins de couverture, dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt, de crédit et de change de même que le risque lié au cours des actions à l'égard de nos activités de financement, de prêt, d'investissement et de gestion des actifs et des passifs.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les options sur taux d'intérêt achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons principalement recours à des produits dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et les risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Certains produits dérivés et instruments de trésorerie sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence de la volatilité des résultats imputable à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur de marché des actifs et des passifs, ainsi que donner lieu à la variabilité des flux de trésorerie. Quand un instrument de couverture remplit adéquatement son rôle, les gains, les pertes, les revenus et les charges liés à l'instrument de couverture compensent les gains, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert. Nous évaluons et mesurons l'efficacité d'un produit dérivé désigné comme un instrument de couverture principalement en fonction de la variation de sa juste valeur. Quand des instruments de trésorerie sont désignés comme des couvertures des risques de change, seules les variations de la valeur imputables au risque de change sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture. Nous avons appliqué la comptabilité de couverture à des opérations prévues et engagements fermes au cours de l'exercice.

À l'occasion, nous utilisons également des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines positions qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Au 31 octobre 2011, des gains non réalisés nets après impôts de 310 millions de dollars (des pertes non réalisées nettes après impôts de 340 millions en 2010), correspondant à la tranche efficace cumulative de nos couvertures des flux de trésorerie, ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Un montant de 257 millions de dollars au titre des pertes non réalisées après impôts relativement à des couvertures qui ne sont plus désignées comme telles (des pertes non réalisées avant impôts de 357 millions), qui étaient comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 octobre 2011, devrait être reclassé dans le revenu net d'intérêt au cours des 12 prochains mois.

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, ainsi que des instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Instruments dérivés et non dérivés

	2011 (1)				2010 (1)			
	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture				Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			
	Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	Non désignés comme des instruments de couverture (2)	Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	Non désignés comme des instruments de couverture (2)
Actifs								
Instruments dérivés	768 $	2 000 $	33 $	97 212 $	490 $	2 059 $	307 $	103 299 $
Passifs								
Instruments dérivés	399 $	44 $	74 $	100 920 $	812 $	51 $	119 $	107 926 $
Instruments non dérivés	–	2 847	17 211	s.o.	–	1 002	8 732	s.o.

(1) Tous les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et tous les instruments non dérivés sont comptabilisés au coût après amortissement.
(2) Les passifs dérivés comprennent des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques de 283 millions de dollars (170 millions en 2010) et des régimes 401(k) de 1 million (2 millions en 2010).
s.o. sans objet

Résultats des activités de couverture comptabilisées en résultat net et dans les autres éléments du résultat étendu

	2011			2010		
	Gains nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt	Gains nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt	Gains (pertes) non réalisés après impôts compris dans les autres éléments du résultat étendu	Gains nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt	Gains nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt	Gains (pertes) non réalisés après impôts compris dans les autres éléments du résultat étendu
Couvertures de la juste valeur						
Tranche inefficace	15 $	s.o.	s.o.	(5)$	s.o.	s.o.
Couvertures des flux de trésorerie						
Tranche inefficace	9	s.o.	s.o.	(20)	s.o.	s.o.
Tranche efficace	s.o.	s.o.	310	s.o.	s.o.	(340)
Reclassées dans les résultats au cours de l'exercice (1)	s.o.	(395)	s.o.	s.o.	(118)	s.o.
Couvertures de l'investissement net						
Gains (pertes) de change	s.o.	s.o.	(695)	s.o.	s.o.	(1 785)
Gains (pertes) liés aux couvertures	s.o.	s.o.	725	s.o.	s.o.	1 479
	24 $	(395) $	340 $	(25)$	(118)$	(646)$

(1) Des pertes après impôts de 284 millions de dollars ont été reclassées du cumul des autres éléments du résultat étendu aux résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 (pertes de 82 millions en 2010).
s.o. sans objet

Capitaux nominaux des produits dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance (montants absolus)

	2011						2010	
	Durée jusqu'à l'échéance							
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (1)	Total	À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction	À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
Contrats hors cote								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux	647 975 $	260 133 $	– $	908 108 $	908 108 $	– $	748 019 $	– $
Swaps	1 435 661	1 826 058	1 078 516	4 340 235	4 168 238	171 997	3 584 123	206 838
Options achetées	34 831	38 965	23 789	97 585	97 544	41	86 209	–
Options vendues	36 356	42 774	31 289	110 419	110 378	41	156 024	–
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré	872 548	26 405	825	899 778	849 317	50 461	821 974	70 871
Swaps sur devises	3 602	12 229	11 155	26 986	26 679	307	24 789	177
Swaps simultanés de taux et de devises	97 270	267 892	120 552	485 714	469 204	16 510	414 750	34 743
Options achetées	23 715	8 584	3 558	35 857	35 850	7	40 392	7
Options vendues	23 366	8 292	3 151	34 809	34 809	–	39 908	–
Produits dérivés de crédit (2)	7 604	28 282	11 790	47 676	45 775	1 901	88 072	1 479
Autres contrats	48 532	31 500	28 677	108 709	107 807	902	89 877	1 757
Contrats négociables en Bourse								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats à terme standardisés – position acheteur	28 744	19 513	46 920	95 177	95 172	5	95 241	9
Contrats à terme standardisés – position vendeur	58 250	29 331	70 378	157 959	157 959	–	113 719	–
Options achetées	29 555	10 714	418	40 687	40 687	–	36 859	–
Options vendues	24 704	2 443	–	27 147	27 147	–	22 721	–
Contrats de change								
Contrats à terme standardisés – position acheteur	27	–	–	27	27	–	140	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	21	–	–	21	21	–	28	–
Autres contrats (3)	152 934	39 284	10 337	202 555	202 555	–	139 000	–
	3 525 695 $	2 652 399 $	1 441 355 $	7 619 449 $	7 377 277 $	242 172 $	6 501 845 $	315 881 $

(1) Comprend des contrats échéant dans plus de 10 ans d'une valeur nominale de 406,7 milliards de dollars (337,9 milliards en 2010). Le coût de remplacement positif brut connexe s'établit à 26,8 milliards de dollars (21,7 milliards en 2010).
(2) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les produits dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF. Des dérivés de crédit d'une valeur nominale de 1 901 milliards de dollars (1 497 milliards en 2010) constituent des couvertures économiques. Les dérivés de crédit émis aux fins de transaction comprennent la protection achetée de 24 423 milliards de dollars (47 985 milliards en 2010) et la protection vendue de 21 353 milliards (40 087 milliards en 2010); les dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction comprennent la protection achetée de 1 901 milliards (1 479 milliards en 2010) et la protection vendue de néant (néant en 2010).
(3) Comprend les contrats dérivés sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation.

Juste valeur des produits dérivés

	2011				2010			
	Juste valeur moyenne pour l'exercice (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur moyenne pour l'exercice (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Produits dérivés détenus ou émis à des fins de transaction								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux	468 $	404 $	763 $	602 $	287 $	243 $	315 $	284 $
Swaps	56 435	52 545	79 853	74 612	52 854	48 114	62 130	57 351
Options achetées	1 732	–	2 324	–	1 601	–	2 099	–
Options vendues	–	2 180	–	3 202	–	2 009	–	2 486
	58 635	55 129	82 940	78 416	54 742	50 366	64 544	60 121
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré	11 137	10 822	10 639	9 985	9 988	9 820	12 201	12 134
Swaps sur devises	1 995	1 725	1 851	1 489	2 001	1 690	1 902	1 540
Swaps simultanés de taux et de devises	12 224	17 300	11 635	17 437	11 128	13 838	12 211	17 797
Options achetées	1 408	–	1 518	–	1 266	–	1 421	–
Options vendues	–	1 124	–	1 196	–	1 110	–	1 190
	26 764	30 971	25 643	30 107	24 383	26 458	27 735	32 661
Produits dérivés de crédit (2)	977	926	856	815	2 943	2 500	1 995	1 690
Autres contrats (3)	6 805	9 083	6 126	8 469	7 058	8 400	7 747	10 360
	93 181 $	96 109 $	115 565 $	117 807 $	89 126 $	87 724 $	102 021 $	104 832 $
Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction								
Contrats de taux d'intérêt								
Swaps			2 915 $	1 615 $			2 974 $	1 976 $
Options achetées			1	–			–	–
			2 916	1 615			2 974	1 976
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré			435	325			533	480
Swaps sur devises			7	2			2	3
Swaps simultanés de taux et de devises			1 070	582			1 450	1 843
			1 512	909			1 985	2 326
Produits dérivés de crédit (2)			41	19			7	28
Autres contrats (3)			103	–			141	–
			4 572	2 543			5 107	4 330
Justes valeurs brutes totales avant la compensation (4)			120 137	120 350			107 128	109 162
Ajustements de l'évaluation déterminés collectivement			(684)	–			(719)	–
Incidence des accords généraux de compensation								
Avec l'intention de procéder au règlement, soit sur la base du solde net, soit simultanément (5)			(19 440)	(18 913)			(254)	(254)
			100 013 $	101 437 $			106 155 $	108 908 $
Incidence des accords généraux de compensation								
Sans l'intention de procéder au règlement, ni sur la base du solde net, ni simultanément (6)			(70 641)	(70 641)			(76 383)	(76 383)
			29 372 $	30 796 $			29 772 $	32 525 $

(1) La juste valeur moyenne est calculée en fonction des soldes mensuels.
(2) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les produits dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF.
(3) Comprend les produits dérivés sur métaux précieux, sur marchandises, à valeur stable et sur titres de participation.
(4) Les justes valeurs brutes totales avant la compensation comprennent les ajustements de l'évaluation à l'égard des risques de marché et de crédit déterminés en fonction de l'instrument. Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus.
(5) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord de compensation juridiquement exécutoire en vigueur et que nous avons l'intention de procéder au règlement des contrats soit sur la base du solde net, soit simultanément.
(6) Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord de compensation juridiquement exécutoire en vigueur, mais que nous n'avons pas l'intention de procéder au règlement des contrats ni sur la base du solde net, ni simultanément.

Juste valeur des instruments dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance

	2011				2010
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Actifs dérivés (1)	20 729 $	34 134 $	45 150 $	100 013 $	106 155 $
Passifs dérivés (2)	21 080	36 402	43 955	101 437	108 908

(1) Tient compte d'ajustements de l'évaluation à l'égard des risques de marché et de crédit, qui ont été déterminés pour certains instruments précis et collectivement.
(2) Comprend des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques de 283 millions de dollars (170 millions en 2010) et des régimes 401(k) de 1 million (2 millions en 2010).

Risque de crédit lié aux produits dérivés

Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur de marché d'une ou de plusieurs opérations est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux produits dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons le risque de crédit lié aux produits dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système de cotes de crédit interne pour tous les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces cotes internes se rapprochent des cotes de crédit externes attribuées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des produits dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation d'accords généraux de compensation. Un accord général de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par l'accord en cas de manquement aux dispositions. Cependant, le risque de crédit est diminué uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être déduites des obligations qu'a cette contrepartie envers nous. Nous maximisons l'utilisation d'accords généraux de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux produits dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit, atténuée au moyen de l'utilisation d'accords généraux de compensation, peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de toutes les opérations faisant l'objet de l'accord, de même que des fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. La mesure de notre risque de crédit découlant d'opérations sur les produits dérivés est réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, dans les cas où le caractère exécutoire de cette compensation est appuyé par une analyse juridique appropriée, cette analyse étant documentée dans nos politiques en matière de risque de crédit lié aux opérations.

L'utilisation de garanties représente une autre technique importante d'atténuation du risque de crédit aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux produits dérivés. Des clauses d'évaluation à la valeur de marché figurant dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, nous donnent le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur franchit un certain seuil.

Le coût de remplacement représente la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain compte tenu de l'incidence des accords généraux de compensation. Les montants figurant dans les tableaux ci-après ne tiennent pas compte de la juste valeur de 3,4 milliards de dollars (2,3 milliards en 2010) relative aux instruments négociés en Bourse, car ils sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens et sont réputés ne présenter aucun risque de crédit.

Le montant d'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF.

Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé par l'application des mesures courantes du risque de la contrepartie définies par le BSIF au montant d'équivalent-crédit.

Risque de crédit lié aux produits dérivés

	2011 (1)			2010 (1)		
	Coût de remplacement	**Montant d'équivalent-crédit** (2)	**Solde ajusté en fonction des risques** (3)	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit (2)	Solde ajusté en fonction des risques (3)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	**173 $**	**782 $**	**184 $**	40 $	478 $	90 $
Swaps	**15 275**	**18 058**	**6 666**	14 015	17 621	6 505
Options achetées	**198**	**344**	**121**	355	561	268
	15 646	**19 184**	**6 971**	14 410	18 660	6 863
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	**4 623**	**9 325**	**2 187**	4 290	8 954	2 024
Swaps	**3 125**	**13 567**	**3 232**	3 709	12 956	3 101
Options achetées	**1 310**	**2 116**	**738**	1 035	1 716	583
	9 058	**25 008**	**6 157**	9 034	23 626	5 708
Produits dérivés de crédit (4)	**548**	**1 226**	**399**	937	2 379	2 553
Autres contrats (5)	**1 322**	**4 553**	**2 401**	3 826	6 688	4 950
Total	**26 574 $**	**49 971 $**	**15 928 $**	28 207 $	51 353 $	20 074 $

(1) Les montants sont présentés compte non tenu des accords généraux de compensation, conformément à l'accord de Bâle II.
(2) Le total du montant d'équivalent-crédit comprend des biens affectés en garantie de 7,9 milliards de dollars (7,4 milliards en 2010).
(3) Le solde pondéré en fonction des risques a été calculé conformément à l'accord de Bâle II.
(4) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance. Les éléments ci-dessus excluent les produits dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction liés aux protections achetées et vendues, dont le coût de remplacement se chiffre à 41 millions de dollars (7 millions en 2010). Les produits dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction liés à des protections vendues, d'un coût de remplacement de néant (néant en 2010), d'un montant d'équivalent-crédit de néant (néant en 2010) et d'un montant de l'actif ajusté en fonction des risques de néant (néant en 2010), ont été traités à titre de garanties conformément aux lignes directrices du BSIF.
(5) Comprend les produits dérivés sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation.

Coût de remplacement des produits dérivés selon l'évaluation des risques et le type de contrepartie

	2011								
	Cote d'évaluation des risques (1)					**Type de contrepartie** (2)			
	AAA, AA	**A**	**BBB**	**BB ou moins**	**Total**	**Banques**	**Gouvernements de pays membres de l'OCDE**	**Autres**	**Total**
Coût de remplacement positif brut	**29 938 $**	**66 503 $**	**13 877 $**	**6 378 $**	**116 696 $**	**65 484 $**	**12 287 $**	**38 925 $**	**116 696 $**
Incidence des accords généraux de compensation	**22 497**	**56 846**	**8 142**	**2 596**	**90 081**	**52 217**	**8 445**	**29 419**	**90 081**
Coût de remplacement (après les accords de compensation) (3)	**7 441 $**	**9 657 $**	**5 735 $**	**3 782 $**	**26 615 $**	**13 267 $**	**3 842 $**	**9 506 $**	**26 615 $**
Coût de remplacement (après les accords de compensation) – 2010 (3)	**7 496 $**	**10 477 $**	**5 655 $**	**4 585 $**	**28 213 $**	**12 837 $**	**2 977 $**	**12 399 $**	**28 213 $**

(1) Les cotes d'évaluation des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.
(2) Le type de contrepartie est défini conformément aux exigences en matière de suffisance du capital du BSIF.
(3) Comprend les produits dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction, dont le coût de remplacement totalise 41 millions de dollars (7 millions en 2010).

Note 8 Locaux et matériel

	2011			2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	133 $	– $	133 $	131 $	– $	131 $
Bâtiments	1 136	(427)	709	733	(390)	343
Matériel informatique	1 894	(1 432)	462	1 998	(1 481)	517
Mobilier, agencements et autre matériel	1 389	(907)	482	1 323	(881)	442
Améliorations locatives	1 749	(1 045)	704	1 661	(955)	706
	6 301 $	(3 811)$	2 490 $	5 846 $	(3 707)$	2 139 $

L'amortissement pour les locaux et le matériel s'est élevé à 385 millions de dollars en 2011 (381 millions en 2010; 353 millions en 2009).

Au 31 octobre 2011, nous avions un engagement contractuel d'une valeur totalisant 154 millions de dollars visant l'acquisition de locaux et de matériel (72 millions au 31 octobre 2010).

Note 9 Coentreprise – RBC Dexia Investor Services

RBC Dexia Investor Services
Les activités de nos Services aux investisseurs institutionnels sont exercées par notre coentreprise RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS).

Les actifs et les passifs qui représentent notre participation dans RBC Dexia IS et notre quote-part de ses résultats financiers, avant l'ajustement au titre des opérations entre apparentés, sont présentés dans les tableaux suivants :

	2011	2010
Bilans consolidés		
Actifs (1)	15 992 $	15 465 $
Passifs	14 741	14 213

(1) Comprend un écart d'acquisition de 108 millions de dollars (107 millions en 2010) et des actifs incorporels de 128 millions (154 millions en 2010).

	2011	2010	2009
États consolidés des résultats			
Revenu net d'intérêt	79 $	57 $	152 $
Revenus autres que d'intérêt	601	528	496
Frais autres que d'intérêt	577	541	593
Bénéfice net	74	29	34
États consolidés des flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(188)$	1 916 $	446 $
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(106)	(1 594)	2 869
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	264	(260)	(3 328)

Nous fournissons certains services à RBC Dexia IS, notamment des services de soutien administratif et technologique, des services liés aux ressources humaines, des services financiers, des services liés aux biens immobiliers commerciaux ainsi que des facilités de crédit et des facilités bancaires aux fins des activités de RBC Dexia IS. RBC Dexia IS nous fournit également certains services, notamment des services de garde et d'administration fiduciaire, des services d'administration de fonds et de placements, des services d'agent de transfert et des services aux investisseurs. Ces services et ces facilités sont fournis entre les parties respectives dans le cours normal des activités, selon des modalités semblables à celles offertes à des parties non liées. Le tableau ci-contre présente le montant des revenus gagnés et des charges engagées par RBC Dexia IS dans le cadre des opérations conclues avec la Banque Royale du Canada :

	2011	2010	2009
Revenu net d'intérêt	20 $	11 $	49 $
Revenus autres que d'intérêt	32	28	25
Frais autres que d'intérêt	30	31	37

Note 10 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Écart d'acquisition
Nous avons effectué notre test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition au sein de toutes les unités d'exploitation et nous avons déterminé qu'il n'avait pas subi de dépréciation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 (néant en 2010; néant en 2009).

Les tableaux suivants présentent les variations de l'écart d'acquisition en 2010 et en 2011.

	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux	Total
Solde au 31 octobre 2009	1 936 $	2 145 $	140 $	1 707 $	939 $	6 867 $
Écart d'acquisition acquis au cours de l'exercice	–	–	–	35	2	37
Autres ajustements (1)	(5)	(79)	(14)	(106)	(40)	(244)
Solde au 31 octobre 2010	1 931 $	2 066 $	126 $	1 636 $	901 $	6 660 $
Écart d'acquisition acquis au cours de l'exercice	11	1 106	–	–	2	1 119
Autres ajustements (1)	11	–	(8)	(63)	(16)	(76)
Solde au 31 octobre 2011	1 953 $	3 172 $	118 $	1 573 $	887 $	7 703 $

(1) Les autres ajustements comprennent essentiellement l'incidence des conversions sur l'écart d'acquisition libellé en devises.

Autres actifs incorporels

	2011			2010		
	Valeur comptable brute	**Amortissement cumulé** (1)	**Valeur comptable nette**	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé (1)	Valeur comptable nette
Actifs incorporels liés à des dépôts de base	**150 $**	**(68)$**	**82 $**	154 $	(48)$	106 $
Listes de clients et relations-clients (2)	**1 350**	**(532)**	**818**	1 074	(420)	654
Logiciels	**3 087**	**(1 872)**	**1 215**	2 338	(1 388)	950
	4 587 $	**(2 472)$**	**2 115 $**	3 566 $	(1 856)$	1 710 $

(1) L'amortissement total pour 2011 s'est établi à 480 millions de dollars (440 millions en 2010, 393 millions en 2009).
(2) Comprend un montant de 280 millions de dollars lié aux listes de clients et aux relations-clients découlant de l'acquisition de BlueBay. Se reporter à la note 11.

L'amortissement prévu des autres actifs incorporels pour chacun des exercices se terminant au cours de la période allant du 31 octobre 2012 au 31 octobre 2016 s'établit à environ 289 millions de dollars.

Note 11 Acquisitions et cessions importantes

Cessions
Comme il est décrit à la note 1, nous avons modifié la présentation des résultats de Liberty Life dans nos états financiers consolidés afin qu'ils soient classés dans les activités abandonnées, avec ceux de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis, dans le but de dresser un portrait complet de nos activités poursuivies et abandonnées.

Services bancaires internationaux
Le 20 juin 2011, nous avons annoncé que nous avions conclu un accord définitif visant la vente de la quasi-totalité de nos activités bancaires de détail régionales aux États-Unis à PNC Financial Services Group, Inc. (PNC). Notre estimation actuelle du prix de vente est d'environ 3,6 milliards de dollars US (3,6 milliards de dollars CA). Notre perte à la vente estimative après impôts, qui s'élève à 1,6 milliard de dollars et comprend une radiation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels d'un montant de 1,3 milliard (1,4 milliard avant impôts), est comptabilisée au poste Perte nette liée aux activités abandonnées de nos états consolidés des résultats. La contrepartie reçue comprend de la trésorerie et jusqu'à 1,0 milliard de dollars US en actions ordinaires de PNC, au gré de PNC. La vente, qui est assujettie aux conditions de clôture habituelles, notamment l'approbation réglementaire, devrait se conclure en mars 2012. La perte à la cession sera finalisée à la conclusion de la transaction. La vente comporte également les déclarations et garanties postérieures à la clôture usuelles pour une transaction de cette nature, ce qui comprend le respect des lois et l'octroi du crédit nécessaire aux fins de l' indemnisation de PNC pour les pertes subies advenant le non-respect de ces déclarations et garanties. Nous avons également classé certains de nos actifs liés aux services bancaires régionaux aux États-Unis dans les activités abandonnées, car nous nous sommes engagés à les vendre d'ici un an. Les actifs n'ont pas d'incidence importante sur notre secteur Services bancaires internationaux.

Les résultats des activités vendues à PNC et les actifs que nous nous sommes engagés à vendre sont présentés à titre d'activités abandonnées dans nos états financiers consolidés, dont les principales données financières sont illustrées dans le tableau ci-dessous.

Assurances
Le 29 avril 2011, nous avons conclu la vente de Liberty Life Insurance Company (Liberty Life), notre unité d'assurance vie aux États-Unis, à Athene Holding Ltd. Une perte estimative de 116 millions de dollars, avant et après impôts, y compris une radiation de l'écart d'acquisition de 7 millions, a été constatée au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres dans nos états financiers consolidés annuels de 2010. Notre perte réelle à la vente s'est chiffrée à 104 millions de dollars, principalement en raison des ajustements favorables établis conformément aux modalités de l'accord de vente. Les résultats des activités de Liberty Life, vendue à Athene Holding Ltd., ont été présentés dans nos états financiers consolidés à titre d'activités abandonnées, et les données financières de Liberty Life sont illustrées dans le tableau suivant.

	Services bancaires de détail régionaux aux États-Unis et autres actifs		Liberty Life		Total	
	2011	2010	**2011**	2010	**2011**	2010
Total de l'actif (1)						
Valeurs mobilières	**5 194 $**	**5 200 $**	**– $**	4 612 $	5 194 $	9 812 $
Prêts	**16 651**	**18 723**	**–**	477	16 651	19 200
Autres (2)	**5 298**	**5 112**	**–**	240	5 298	5 352
	27 143 $	**29 035 $**	**– $**	5 329 $	27 143 $	34 364 $
Total du passif						
Dépôts	**18 470 $**	**18 472 $**	**– $**	– $	18 470 $	18 472 $
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	**–**	**–**	**–**	4 477	–	4 477
Autres	**1 601**	**1 377**	**–**	128	1 601	1 505
	20 071 $	**19 849 $**	**– $**	4 605 $	20 071 $	24 454 $

(1) Le total des autres actifs liés aux services bancaires régionaux aux États-Unis est minime.
(2) Comprend un actif d'impôts reportés de 1 024 millions de dollars (831 millions en 2010). Se reporter à la note 23.

Note 11 Acquisitions et cessions importantes (suite)

	Services bancaires de détail régionaux aux États-Unis et autres actifs			Liberty Life			Total		
	2011	2010	2009	**2011**	2010	2009	**2011**	2010	2009
Revenu net d'intérêt	**644 $**	639 $	836 $	**– $**	– $	– $	**644 $**	639 $	836 $
Revenus autres que d'intérêt	**37**	36	178	**306**	1 689	1 652	**343**	1 725	1 830
Total des revenus	**681 $**	675 $	1 014 $	**306 $**	1 689 $	1 652 $	**987 $**	2 364 $	2 666 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**334 $**	621	1 246	**– $**	–	–	**334 $**	621	1 246
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance et charges actuarielles	**–**	–	–	**240**	1 562	1 567	**240**	1 562	1 567
Frais autres que d'intérêt	**793**	838	1 022	**41**	84	102	**834**	922	1 124
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	**–**	–	1 000	**–**	–	–	**–**	–	1 000
(Perte nette) bénéfice net avant impôts	**(446)$**	(784)$	(2 254)$	**25 $**	43 $	(17)$	**(421)$**	(741)$	(2 271)$
(Perte nette) bénéfice net	**(261)$**	(423)$	(1 792)$	**18 $**	30 $	(31)$	**(243)$**	(393)$	(1 823)$
(Perte) gain à la vente	**(1 567)**	–	**–**	**12**	(116)	–	**(1 555)**	(116)	–
(Perte nette) bénéfice net lié aux activités abandonnées									
Activités bancaires de détail régionales aux États-Unis vendues à PNC	**(1 764)$**	(321)$	(1 628)$	**– $**	– $	– $	**(1 764)$**	(321)$	(1 628)$
Autres actifs liés aux services bancaires aux États-Unis	**(64)**	(102)	(164)	**–**	–	–	**(64)**	(102)	(164)
Activités de Liberty Life vendues à Athene Holding Ltd.	**–**	–	–	**30**	(86)	(31)	**30**	(86)	(31)
Total	**(1 828)$**	(423)$	(1 792)$	**30 $**	(86)$	(31)$	**(1 798)$**	(509)$	(1 823)$

	BlueBay Asset Management
Date d'acquisition	17 décembre 2010
Pourcentage des actions acquises	100 %
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée dans la monnaie de l'opération	**Paiement en espèces total de 959 millions de livres sterling**
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée en dollars canadiens	1 509 $
Juste valeur des actifs corporels acquis	409 $
Juste valeur du passif pris en charge (1)	(286)
Juste valeur de l'actif net identifiable acquis	123
Listes de clients et relations-clients (2)	280
Écart d'acquisition	1 106
Total de la contrepartie aux fins de l'acquisition	1 509 $

(1) Comprend un passif d'impôts reportés de 79 millions de dollars lié aux actifs incorporels acquis.
(2) Les listes de clients et les relations-clients sont amorties selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile estimative moyenne d'environ 12 ans.

Acquisitions – *Gestion de patrimoine*
Le 17 décembre 2010, nous avons conclu l'acquisition de BlueBay Asset Management plc (BlueBay), une société de gestion d'actifs ayant son siège social à Londres dont les actions sont négociées sur le marché, spécialisée dans les placements dans des titres à revenu fixe, dont les biens sous gestion se chiffraient à environ 39,1 milliards de dollars CA à la date d'acquisition. Le tableau suivant présente le détail du coût d'acquisition final et de la répartition, compte tenu d'un ajustement fait au quatrième trimestre. Il y a un décalage de un mois dans la présentation des résultats de BlueBay dans notre secteur Gestion de patrimoine.

Autres – *Gestion de patrimoine*
Le 2 mai 2008, nous avons conclu l'acquisition de Phillips, Hager & North gestion de placements ltée, dont les résultats ont été constatés dans ceux de notre secteur Gestion de patrimoine. La contrepartie versée comprenait des actions échangeables d'une de nos filiales. Le 29 avril 2011, en vertu des modalités de l'entente, la filiale a déclaré et versé aux détenteurs d'actions échangeables un dividende exceptionnel totalisant 38,5 millions de dollars, qui a été constaté au poste Frais d'émission et autres de notre état consolidé de la variation des capitaux propres. Le 2 mai 2011, date du troisième anniversaire de la conclusion de la vente, conformément aux modalités de l'entente, les actions échangeables émises par la filiale ont été remplacées par 6,4 millions d'actions ordinaires de RBC.

Note 12 Autres actifs

	2011	2010
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	**3 975 $**	4 264 $
Intérêts courus à recevoir	**1 411**	1 552
Placements dans des sociétés en commandite et sociétés liées	**189**	171
Actif lié aux activités d'assurance (1)	**1 573**	1 446
Actifs d'impôts futurs, montant net (2) (se reporter à la note 23)	**1 224**	817
Coût des prestations de retraite payées d'avance (3) (se reporter à la note 20)	**1 697**	1 992
Autres	**8 263**	6 648
	18 332 $	16 890 $

(1) L'actif lié aux activités d'assurance comprend les soldes des avances sur police, les primes impayées, les montants à recevoir d'autres assureurs relativement aux contrats de réassurance et aux ententes de mise en commun et les frais d'acquisition reportés.
(2) Le solde pour 2010 est présenté déduction faite du passif d'impôts futurs de 236 millions de dollars.
(3) Le coût des prestations de retraite payées d'avance représente l'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur la charge au titre des prestations constituées.

Note 13 Dépôts

Le tableau suivant présente nos passifs au titre des dépôts.

	2011				2010
	Dépôts à vue (1)	Dépôts sur préavis (2)	Dépôts à terme (3), (4), (5)	Total	Total
Particuliers	96 233 $	11 938 $	57 859 $	166 030 $	151 347 $
Entreprises et gouvernements (4), (5)	114 976	1 709	141 809	258 494	239 233
Banques	4 140	17	15 500	19 657	23 981
	215 349 $	13 664 $	215 168 $	444 181 $	414 561 $
Dépôts non productifs d'intérêts					
Canada				51 943 $	47 337 $
États-Unis				1 166	1 002
Autres pays				7 606	3 639
Dépôts productifs d'intérêts					
Canada (4), (5)				207 186	185 636
États-Unis				44 387	47 873
Autres pays				131 893	129 074
				444 181 $	414 561 $

(1) Les dépôts remboursables à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit à un avis de retrait. Ces dépôts comprennent des comptes d'épargne et des comptes-chèques.

(2) Les dépôts remboursables sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.

(3) Les dépôts à terme comprennent les dépôts remboursables à une date fixe. Ces dépôts comprennent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Au 31 octobre 2011, le solde des dépôts à terme comprenait aussi des billets de dépôt de premier rang que nous avons émis pour fournir un financement à long terme de 72 milliards de dollars (60 milliards en 2010).

(4) Le billet de dépôt de premier rang de 900 millions de dollars émis à la Fiducie II (se reporter à la note 17) est inscrit dans les dépôts des entreprises et des gouvernements. Ce billet de dépôt de premier rang porte intérêt à un taux annuel de 5,812 % et viendra à échéance le 31 décembre 2053. Le billet est rachetable à notre gré, en totalité ou en partie, le 31 décembre 2008 ou après cette date, sous réserve de l'approbation du BSIF. Il peut être racheté avant cette date à notre gré, dans certaines circonstances précises, sous réserve de l'approbation du BSIF. Chaque tranche de 1 000 $ du capital du billet est convertible en tout temps au gré de la Fiducie II en 40 de nos actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U. La Fiducie II exercera son droit de conversion lorsque les détenteurs des titres de capital RBC de série 2013 (RBC TruCS 2013) exerceront leurs droits d'échange. Se reporter à la note 17 pour obtenir d'autres renseignements sur les titres RBC TruCS 2013.

(5) Les dépôts des entreprises et des gouvernements comprennent également un billet de dépôt de premier rang de 999,8 millions de dollars émis à l'intention de la Fiducie III (se reporter à la note 17). Ce billet de dépôt de premier rang est assorti d'un taux d'intérêt annuel de 4,72 % et viendra à échéance le 30 avril 2017. Sous réserve de l'approbation du BSIF, le billet est rachetable, à notre gré, en totalité ou en partie, au prix de rachat à compter du 30 avril 2012 et peut également être racheté plus tôt, à notre gré, au prix de rachat anticipé. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 $ plus les distributions non versées à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement des obligations du gouvernement du Canada pour la période allant de la date de rachat au 30 avril 2012, majoré de 11 points de base.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs au titre de nos dépôts à vue, sur préavis et à terme. L'échéance Moins de 1 an comprend les dépôts remboursables à vue et les dépôts remboursables sur préavis.

Dépôts (1)

	2011	2010
Moins de 1 an	345 761 $	324 747 $
De 1 an à 2 ans	41 244	30 012
De 2 ans à 3 ans	13 799	26 452
De 3 ans à 4 ans	16 063	8 002
De 4 ans à 5 ans	13 018	11 425
Plus de 5 ans	14 296	13 923
	444 181 $	414 561 $

(1) Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 $ ou plus au 31 octobre 2011 s'établissait à 181 milliards de dollars (178 milliards en 2010).

Le tableau suivant présente le solde moyen des dépôts et le taux d'intérêt moyen en 2011 et en 2010.

Solde moyen des dépôts et taux d'intérêt moyen versé

	Solde moyen		Taux moyen	
	2011	2010	2011	2010
Canada	242 755 $	221 555 $	1,20 %	1,19 %
États-Unis	47 241	40 444	0,49	0,40
Autres pays	138 015	129 760	1,52	1,63
	428 011 $	391 759 $	1,22 %	1,26 %

Note 14 Activités d'assurance

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

	2011	2010
Assurances vie et maladie	5 987 $	5 365 $
Assurance IARD	765	675
Réassurance	123	233
Total	6 875 $	6 273 $
Obligations liées aux indemnités d'assurance futures	5 898	5 294
Sinistres	977	979
Total	6 875 $	6 273 $

L'augmentation nette des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance par rapport à l'exercice précédent comprend : i) l'augmentation nette des obligations au titre de l'assurance vie et maladie et de l'assurance IARD, qui s'explique par la croissance des activités, et ii) l'augmentation résultant des fluctuations du marché touchant les actifs garantissant les obligations au titre de l'assurance vie et maladie, de la réassurance et de l'assurance IARD.

Réassurance

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue d'obtenir une plus grande diversification, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité de croissance future additionnelle. Ces ententes de réassurance ne déchargent pas nos filiales d'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations du risque de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur.

Les montants de réassurance (primes cédées) inclus dans les revenus autres que d'intérêt pour les exercices terminés les 31 octobre sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Primes nettes acquises

	2011	2010	2009
Primes brutes	4 554 $	4 296 $	3 798 $
Primes cédées	(1 019)	(983)	(916)
	3 535 $	3 313 $	2 882 $

Note 15 Autres passifs

	2011	2010
Emprunts à court terme des filiales	179 $	859 $
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	3 218	3 408
Intérêts courus à payer	1 627	1 945
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués (1) (se reporter à la note 20)	1 531	1 477
Passif lié aux activités d'assurance	553	515
Dividendes à payer	841	778
Paie et rémunération connexe	5 419	5 234
Fournisseurs et comptes connexes	3 211	1 877
Impôts à payer	1 275	151
Passifs d'impôts futurs (2) (se reporter à la note 23)	294	–
Chèques et autres effets en circulation	–	2 608
Autres	11 432	9 368
	29 580 $	28 220 $

(1) La charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués représente l'excédent cumulatif de la charge de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi sur les cotisations aux caisses de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

(2) En 2010, nous avions enregistré un passif d'impôts futurs de 236 millions de dollars, lequel a été porté en diminution de l'actif d'impôts futurs de 1 053 millions. (Se reporter à la note 12.)

Note 16 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF. Toutes les débentures subordonnées sont rachetables à notre gré.

Les montants ci-dessous sont présentés déduction faite de nos participations dans les titres qui n'ont pas été annulés et qui sont toujours en circulation.

Échéance	Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellées en devises	2011	2010
14 novembre 2014		10,00 %		249	259
12 avril 2016	12 avril 2011(1)	6,30 %(2)		–	405
11 mars 2018	11 mars 2013 (3)	4,84 %(4)		1 034	1 050
6 juin 2018	6 juin 2013 (5)	5,00 %(6)		1 012	1 002
4 novembre 2018	4 novembre 2013 (7)	5,45 %(2)		1 075	1 096
15 juin 2020	15 juin 2015 (8)	4,35 %(9)		1 577	1 562
2 novembre 2020	2 novembre 2015 (10)	3,18 %(11)		1 528	–
8 juin 2023		9,30 %		110	110
26 juin 2037	26 juin 2017 (12)	2,86 %(13)	10 000 JPY	111	120
1er octobre 2083	(14)	(15)		224	224
6 juin 2085	(14)	(16)	180 $ US	179	187
18 juin 2103	18 juin 2009 (17)	5,95 %(18)		659	676
				7 758 $	6 691 $
Frais de financement reportés				(9)	(10)
				7 749 $	6 681 $

Les modalités des débentures sont les suivantes :

(1) Toutes les débentures subordonnées en circulation ont été rachetées le 12 avril 2011 pour un montant de 400 millions de dollars.

(2) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,00 %.

(3) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 42,5 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.

(4) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,00 %.

(5) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 44 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.

(6) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,15 %.

(7) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 14 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.

(8) Remboursables à compter du 15 juin 2015, à la valeur nominale.

(9) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,41 %.

(10) Remboursables à compter du 2 novembre 2015, à la valeur nominale.

(11) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,21 %.

(12) Remboursables à compter du 26 juin 2017, à la valeur nominale.

(13) Portent intérêt au taux fixe de 2,86 % par année, payable semestriellement.

(14) Remboursables par anticipation à toute date de paiement des intérêts à la valeur nominale.

(15) Portent intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 40 points de base.

(16) Portent intérêt au taux LIMEAN trimestriel en dollars américains majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.

(17) Remboursables le 18 juin 2009 ou tous les cinq ans à compter de cette date à la valeur nominale. Remboursables à n'importe quelle autre date à la valeur nominale ou au taux de rendement d'une obligation non rachetable du gouvernement du Canada majoré de 21 points de base si le remboursement a lieu avant le 18 juin 2014 et de 43 points de base si le remboursement a lieu en tout temps après le 18 juin 2014, selon le plus élevé des deux montants.

(18) Portent intérêt au taux de 5,95 % jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, tous les cinq ans par la suite, au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré de 172 points de base.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

	2011
Moins de 1 an	– $
De 1 an à 5 ans	249
De 5 ans à 10 ans	6 226
Par la suite	1 283
	7 758 $

Note 17 Titres de fiducie de capital

Nous avons émis des instruments de capital innovateur, soit des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et des billets secondaires de fiducie RBC (billets secondaires RBC), par l'intermédiaire de trois structures d'accueil, c'est-à-dire la Fiducie de capital RBC (Fiducie), la Fiducie II et la Fiducie III.

Nous avons également émis des titres de fiducie de capital RBC sans droit de vote de séries 2010, 2011, 2015 et 2008-1 (titres RBC TruCS de séries 2010, 2011, 2015 et 2008-1) par l'intermédiaire de la Fiducie. Les titres RBC TruCS de série 2010 ont été rachetés en espèces, au prix de rachat de 1 000 $ la part, pour un total de 650 millions de dollars au 30 juin 2010. Les titres RBC TruCS de série 2011 ont été rachetés en espèces, au prix de rachat de 1 000 $ la part, pour un total de 750 millions de dollars au 30 juin 2011.

Les titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 ne confèrent aucun droit de conversion ou de rachat aux détenteurs. Par conséquent, à la consolidation de la Fiducie, les titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 sont classés à titre de part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (se reporter à la note 19). Les détenteurs de titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives jusqu'au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2018, respectivement, ainsi que des distributions en espèces selon des taux variables par la suite.

La Fiducie II, une fiducie à capital variable, a émis des titres RBC TruCS de série 2013 sans droit de vote, dont le produit a servi à nous acheter un billet de dépôt de premier rang. La Fiducie II est considérée comme une EDDV conformément à la NOC-15 (se reporter à la note 6). Comme nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire, nous ne consolidons pas la Fiducie II. Par conséquent, les titres RBC TruCS de série 2013 émis par la Fiducie II ne sont pas constatés dans nos bilans consolidés, mais le billet de dépôt de premier rang est comptabilisé dans les passifs au titre des dépôts des entreprises et des gouvernements (se reporter à la note 13). Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2013 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives.

Aucune distribution ne sera payée par les fiducies à l'égard des titres RBC TruCS si nous sommes dans l'impossibilité de déclarer des dividendes réguliers sur i) nos actions privilégiées ou sur ii) nos actions ordinaires si aucune action privilégiée n'est alors en circulation. Le cas échéant, nous recevrons, à titre de détenteur des participations restantes dans les fiducies, la distribution des fonds nets distribuables des fiducies. Advenant le cas où les fiducies ne verseraient pas les distributions semestrielles en entier, nous ne déclarerons aucune forme de dividende sur nos actions privilégiées ou nos actions ordinaires pour une période donnée.

En 2007, nous avons émis un montant de 1 milliard de dollars de débentures subordonnées novatrices, les billets secondaires RBC de série A, par l'intermédiaire de la Fiducie III. La Fiducie III est une fiducie à capital fixe. Le produit a été affecté à l'achat d'un billet de dépôt de premier rang que nous avons nous-mêmes émis. La Fiducie III est une EDDV en vertu de la NOC-15. Nous ne consolidons pas la Fiducie III puisque nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire (se reporter à la note 6); par conséquent, les billets secondaires RBC de série A émis par la Fiducie III ne sont pas présentés dans nos bilans consolidés, mais le billet de dépôt de premier rang que nous avons émis à l'intention de la Fiducie III est présenté dans les passifs au titre des dépôts des entreprises et des gouvernements (se reporter à la note 13).

Le tableau ci-dessous présente les principales modalités et conditions des titres RBC TruCS et des billets secondaires RBC aux 31 octobre 2011 et 2010.

				Date de rachat	Date de conversion	**2011**	2010
Émetteur	Date d'émission	Dates de distribution	Rendement annuel	Au gré de l'émetteur	Au gré du détenteur	**Montant en capital**	Montant en capital
Fiducie de capital RBC (1), (2), (3), (4), (5), (6), (7)							
Titres inclus dans les titres de fiducie de capital							
750 000 titres de fiducie de capital de série 2011 (8)	6 décembre 2000	30 juin, 31 décembre	7,183 %	31 décembre 2005	31 décembre 2011	**–**	750
						– $	750 $
Titres inclus dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	28 octobre 2005	30 juin, 31 décembre	4,87 % (9)	Se reporter à la note de bas de page	Les détenteurs n'ont pas d'option de conversion	**1 200**	1 200
1 200 000 titres de fiducie de capital de série 2015							
500 000 titres de fiducie de capital de série 2008-1	28 avril 2008	30 juin, 31 décembre	6,821 % (9)	30 juin 2013	Les détenteurs n'ont pas d'option de conversion	**500**	500
						1 700 $	2 450 $
Fiducie de capital RBC II (2), (3), (4), (5), (6), (7), (10)							
900 000 titres de fiducie de capital de série 2013	23 juillet 2003	30 juin, 31 décembre	5,812 %	31 décembre 2008	En tout temps	**900 $**	900 $
Fiducie de billets secondaires RBC (3), (4), (5), (6), (7), (11), (12)							
1 milliard de dollars de billets secondaires de fiducie de série A à 4,58 %	30 avril 2007	30 avril, 30 octobre	4,584 %	En tout temps	Les détenteurs n'ont pas d'option de conversion	**1 000 $**	1 000 $

Les principales modalités et conditions à l'égard des titres RBC TruCS et des billets secondaires RBC sont les suivantes :

(1) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de séries 2008-1 et 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.

(2) Sous réserve de l'approbation du BSIF, advenant le cas où un événement spécial déterminé surviendrait, les fiducies peuvent racheter les titres RBC TruCS de séries 2008-1, 2013 ou 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), avant la date de rachat indiquée ci-dessus.

(3) Prix de rachat pour l'émetteur : les titres RBC TruCS de série 2008-1 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant le 30 juin 2018, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter du 30 juin 2018. Les titres RBC TruCS de séries 2013 et 2015 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant les 31 décembre 2013 et 2015, respectivement, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter des 31 décembre 2013 et 2015, respectivement. Les billets secondaires RBC de série A peuvent être rachetés, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation du BSIF, pour un montant en espèces correspondant i) au prix de rachat anticipé si les billets sont rachetés avant le 30 avril 2012 ou ii) au prix de rachat si les billets sont rachetés à compter du 30 avril 2012. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 $ plus les distributions impayées à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada émise à la date de rachat et échéant le 30 juin 2018, majoré de 77 points de base pour la série RBC TruCS 2008-1, les 31 décembre 2013 et 2015, majoré de 23 points de base et de 19,5 points de base pour les séries RBC TruCS 2013 et 2015, respectivement, et le 30 avril 2012, majoré de 11 points de base pour les billets secondaires RBC de série A.

(4) Échange automatique : sans le consentement des détenteurs, tous les titres RBC TruCS de série 2008-1, 2013 et 2015 seront automatiquement échangés contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries AI, T et Z de la Banque, respectivement, et tous les billets secondaires RBC de série A seront automatiquement échangés contre des billets secondaires de série 10 de la Banque d'un montant en capital équivalent advenant le cas où l'un des événements suivants surviendrait : i) les procédures visant la liquidation de la Banque sont amorcées; ii) le BSIF prend le contrôle de la Banque; iii) les ratios du capital de première catégorie affichés par la Banque sont de moins de 5 % et les ratios de capital total sont de moins de 8 % ou iv) le BSIF demande à la Banque d'augmenter son capital ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit d'effectuer l'échange automatique ou ne réussit pas à se conformer à cette demande. Les actions privilégiées de premier rang de série AI, T et Z donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces. Les actions privilégiées de premier rang de série T peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable.

(5) De temps à autre, nous achetons certains instruments de capital innovateur que nous conservons temporairement. Au 31 octobre 2011, nous détenions des titres RBC TruCS de série 2008-1 d'une valeur de 12 millions de dollars (aucun titre en 2010); nous ne détenions aucun titre RBC TruCS de série 2011 (22 millions en 2010), ni aucun billet secondaire RBC de série A (4 millions en 2010) et nous détenions des titres de fiducie de capital RBC II de série 2013 d'une valeur de 6 millions (aucun titre en 2010), sous forme de titres autodétenus, lesquels ont été déduits du capital réglementaire.

Note 17 Titres de fiducie de capital (suite)

(6) Capital réglementaire : selon les directives du BSIF, les instruments de capital innovateur pourraient être constitués d'une tranche représentant jusqu'à concurrence de 15 % du montant net du capital de première catégorie et d'une tranche additionnelle de 5 % admissible à titre de capital de catégorie 2B. Les billets secondaires RBC de série A sont admissibles à titre de capital de catégorie 2B. Au 31 octobre 2011, une somme de 2 582 millions de dollars (3 327 millions en 2010) correspondait à du capital de première catégorie, une somme de 1 027 millions (1 023 millions en 2010) correspondait à du capital de catégorie 2B et une somme de 18 millions (26 millions en 2010) correspondait aux titres du capital innovateur autodétenus déduits aux fins du capital réglementaire.

(7) Droit d'échange des détenteurs : les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2013 peuvent en tout temps échanger, en totalité ou en partie, leurs titres RBC TruCS de série 2013 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U pour chaque titre détenu. Les actions privilégiées de premier rang de série U donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces lorsque notre Conseil d'administration en déclare et peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable. Les titres RBC TruCS de séries 2008-1 et 2015 et les billets secondaires RBC de série A ne confèrent pas de tels droits aux détenteurs.

(8) Le 30 juin 2011, la Fiducie a racheté la totalité de ses titres RBC TruCS de série 2011 émis et en circulation pour une contrepartie en espèces, à un prix de rachat de 1 000 $ la part, pour un montant total de 750 millions de dollars.

(9) Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2015 seront payées semestriellement au taux de 4,87 % jusqu'au 31 décembre 2015 et au taux correspondant à la moitié du taux des acceptations bancaires de 180 jours majoré de 1,5 % par la suite. Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2008-1 seront payées semestriellement au taux de 6,821 %, en une tranche de 34,105 $ le 30 juin et le 31 décembre de chaque année jusqu'au 30 juin 2018 et en distributions variables au taux des acceptations bancaires de six mois majoré de 350 points de base par la suite.

(10) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie II peut racheter tous les titres RBC TruCS de série 2013 en circulation sans le consentement des détenteurs de ces titres, en totalité ou en partie, à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.

(11) Les distributions en espèces sur les billets secondaires RBC de série A seront payables semestriellement au taux de 4,58 % jusqu'au 30 avril 2012 et seront payables trimestriellement au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 % par la suite, et ce, jusqu'à l'échéance le 30 avril 2017.

(12) La Banque garantira le paiement du capital, des intérêts, du prix de rachat, le cas échéant, et de tout autre montant lié aux billets secondaires RBC de série A lorsqu'ils seront à payer, que ce soit à la date d'échéance stipulée, au moment de l'appel au rachat, au moment de l'échange automatique ou à tout autre moment conformément aux modalités de la garantie subordonnée de la Banque et de la déclaration de fiducie.

Note 18 Capital-actions

Capital-actions autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 20 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Actions émises et en circulation

	2011			2010 (1)			2009 (1)		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées									
Actions privilégiées de premier rang (2)									
À dividende non cumulatif, série W	12 000	300 $	1,23 $	12 000	300 $	1,23 $	12 000	300 $	1,23 $
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11
À dividende non cumulatif, série AB	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AH	8 500	213	1,41	8 500	213	1,41	8 500	213	1,41
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AJ	16 000	400	1,25	16 000	400	1,25	16 000	400	1,49
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AL	12 000	300	1,40	12 000	300	1,40	12 000	300	1,48
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AN	9 000	225	1,56	9 000	225	1,56	9 000	225	1,50
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AP	11 000	275	1,56	11 000	275	1,56	11 000	275	1,34
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AR	14 000	350	1,56	14 000	350	1,56	14 000	350	1,27
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AT	11 000	275	1,56	11 000	275	1,56	11 000	275	1,11
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AV	16 000	400	1,56	16 000	400	1,56	16 000	400	1,01
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AX	13 000	325	1,53	13 000	325	1,53	13 000	325	0,87
		4 813 $			4 813 $			4 813 $	
Actions ordinaires									
Solde au début	1 424 922	13 378 $		1 417 610	13 075 $		1 341 260	10 384 $	
Émises à des fins commerciales générales	6 412	324		–	–		65 263	2 301	
Émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes	2 951	162		2 862	161		5 279	232	
Émises en vertu du régime d'options sur actions (3)	2 953	90		4 450	142		5 808	158	
Régimes d'épargne et d'actionnariat des employés	1 138	63		–	–		–	–	
Solde à la fin	1 438 376	14 017 $	2,08 $	1 424 922	13 378 $	2,00 $	1 417 610	13 075 $	2,00 $
Actions autodétenues – actions privilégiées (4)									
Solde au début	(86)	(2)$		(65)	(2)$		(260)	(5)$	
Ventes	3 726	97		4 871	129		110 830	2 757	
Achats	(3 646)	(95)		(4 892)	(129)		(110 635)	(2 754)	
Solde à la fin	(6)	– $		(86)	(2)$		(65)	(2)$	
Actions autodétenues – actions ordinaires (4)									
Solde au début	(1 719)	(81)$		(2 127)	(95)$		(2 258)	(104)$	
Ventes	112 865	6 074		122 250	6 814		236 702	12 212	
Achats	(111 000)	(5 985)		(121 842)	(6 800)		(236 571)	(12 203)	
Solde à la fin	146	8 $		(1 719)	(81)$		(2 127)	(95)$	

(1) Les soldes pour 2010 et 2009 présentés ci-dessus excluent les 6,75 millions d'actions échangeables d'une filiale en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada émises dans le cadre de l'acquisition de Phillips, Hager & North gestion de placements ltée (PH&N), qui ont été remplacées par 6,4 millions d'actions ordinaires de RBC le 2 mai 2011, date du troisième anniversaire de la conclusion de l'acquisition. Se reporter à la note 11.

(2) Des séries d'actions privilégiées de premier rang ont été émises au prix de 25 $ l'action.

(3) Comprend les ajustements de la juste valeur des options sur actions de 6 millions de dollars (7 millions en 2010), la levée des options sur actions à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions, donnant lieu à une contrepassation de la charge à payer, déduction faite des impôts connexes, de 1 million (17 millions en 2010) et à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions qui ont fait l'objet d'une renonciation, déduction faite des impôts connexes, dont le montant est minime pour l'exercice considéré (montant minime en 2010).

(4) La présentation de nos ventes et de nos achats d'actions autodétenues pour 2010 et 2009 a été modifiée et se fait désormais sur une base brute plutôt que sur une base nette afin d'être conforme à celle adoptée au cours de l'exercice considéré. Se reporter à la note 1.

Conditions à l'égard des actions privilégiées

	Dividendes par action (1)	Rendement annuel pour la période initiale	Taux de dividende rajusté (6)	Date de rachat (2)	Date d'émission	Prix de rachat (2), (3)	Date de conversion (5) Au gré de la Banque (2), (4)	Date de conversion (5) Au gré du détenteur
Actions privilégiées								
Actions privilégiées de premier rang								
À dividende non cumulatif, série W	0,306250 $	4,90 %		24 février 2010	31 janvier 2005	26,00 $	24 février 2010	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AA	0,278125	4,45 %		24 mai 2011	4 avril 2006	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AB	0,293750	4,70 %		24 août 2011	20 juillet 2006	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AC	0,287500	4,60 %		24 novembre 2011	1er novembre 2006	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AD	0,281250	4,50 %		24 février 2012	13 décembre 2006	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AE	0,281250	4,50 %		24 février 2012	19 janvier 2007	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AF	0,278125	4,45 %		24 mai 2012	14 mars 2007	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AG	0,281250	4,50 %		24 mai 2012	26 avril 2007	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AH	0,353125	5,65 %		24 mai 2013	29 avril 2008	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AJ	0,312500	5,00 %	1,93 %	24 février 2014	16 septembre 2008	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AL	0,350000	5,60 %	2,67 %	24 février 2014	3 novembre 2008	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AN	0,390625	6,25 %	3,50 %	24 février 2014	8 décembre 2008	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AP	0,390625	6,25 %	4,19 %	24 février 2014	14 janvier 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AR	0,390625	6,25 %	4,50 %	24 février 2014	29 janvier 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AT	0,390625	6,25 %	4,06 %	24 août 2014	9 mars 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AV	0,390625	6,25 %	4,42 %	24 août 2014	1er avril 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AX	0,381250	6,10 %	4,13 %	24 novembre 2014	29 avril 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles

(1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AJ, AL, AN, AP, AR, AT, AV et AX sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, mai, août et novembre ou aux environs de ces dates.

(2) Le prix de rachat correspond au prix au 31 octobre 2011 ou au prix de rachat contractuel, selon ce qui s'applique. Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi*, nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Ces actions peuvent être rachetées en espèces, dans le cas des actions de série W, à un prix de 26 $ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 février 2010, diminué de 0,25 $ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix par action de 25 $ si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2014; dans le cas des actions de série AA, à un prix de 26 $ par action, si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 mai 2011, diminué de 0,25 $ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2015; dans le cas des actions de série AB, à un prix de 26 $ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 août 2011, diminué de 0,25 $ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2015; dans le cas des actions de série AC, à un prix de 26 $ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 novembre 2011, diminué de 0,25 $ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 novembre 2015; dans le cas des actions de série AD, à un prix de 26 $ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 février 2012, diminué de 0,25 $ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2016; dans le cas des actions de série AE, à un prix de 26 $ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 février 2012, diminué de 0,25 $ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2016; dans le cas des actions de série AF, à un prix de 26 $ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 mai 2012, diminué de 0,25 $ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2016; dans le cas des actions de série AG, à un prix de 26 $ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 mai 2012, diminué de 0,25 $ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2016; dans le cas des actions de série AH, à un prix de 26 $ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 mai 2013, diminué de 0,25 $ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2017; dans le cas des actions de série AJ, à un prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AL, à un prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AN, à un prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AP, à un prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AR, à un prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AT, à un prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées le 24 août 2014 et le 24 août tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AV, à un prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées le 24 août 2014 et le 24 août tous les cinq ans par la suite et dans le cas des actions de série AX, à un prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées le 24 novembre 2014 et le 24 novembre tous les cinq ans par la suite.

(3) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi*, nous pouvons racheter aux fins d'annulation des actions privilégiées de premier rang de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AJ, AL, AN, AP, AR, AT, AV et AX, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le Conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.

(4) Sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, nous pouvons, aux dates précisées ci-dessus, convertir les actions privilégiées de premier rang de série W en actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé par la division du prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 $ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.

(5) Correspond à la date de conversion des actions ordinaires.

(6) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite à un taux équivalent au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, plus la prime indiquée. Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à taux variable à dividende non cumulatif, sous certaines conditions, à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée.

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La *Loi* nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrions, aux règles relatives à la suffisance du capital et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la *Loi*. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que l'ensemble des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement.

Nous avons convenu que s'il advenait que la Fiducie ou la Fiducie II ne soit pas en mesure de verser la totalité des distributions requises sur ses titres de fiducie, nous ne verserions aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires. Se reporter à la note 17.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Nous avons aussi convenu que, n'importe quel jour où nous publions des résultats financiers pour un trimestre, s'il advenait : i) que nous fassions état d'une perte nette consolidée cumulative pour les quatre trimestres précédant immédiatement le trimestre en cours et ii) qu'au cours du trimestre précédant immédiatement le trimestre en cours, nous n'eussions déclaré aucun dividende en espèces sur la totalité de nos actions ordinaires et privilégiées en circulation, nous pourrions différer le paiement d'intérêts sur les effets subordonnés à taux ajustable de série 2014-1 (qui viennent à échéance le 18 juin 2103). Au cours de toute période pendant laquelle les intérêts sont différés : i) les intérêts courront sur ces effets mais ne seront pas composés, ii) nous ne pourrons pas déclarer ni verser de dividendes (sauf au moyen de dividendes en actions) sur nos actions ordinaires et privilégiées, ni rembourser ou racheter ces dernières et iii) nous ne pourrons pas verser d'intérêts, de capital ni de prime sur quelque titre d'emprunt émis par nous ou dette à l'égard de fonds empruntés contractée par nous et qui est subordonné à ces effets.

Régime de réinvestissement de dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes (régime) offre aux actionnaires ordinaires inscrits la possibilité de recevoir des actions ordinaires additionnelles plutôt que des dividendes en espèces. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires inscrits résidant au Canada ou aux États-Unis.

Le régime est financé au moyen de l'acquisition d'actions sur le marché libre ou de l'émission d'actions sur le capital autorisé.

Note 18 Capital-actions (suite)

Actions disponibles pour émission future
Au 31 octobre 2011, 53,3 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime de réinvestissement de dividendes et de la levée potentielle d'options sur actions en cours. En outre, nous pourrions émettre un maximum de 38,8 millions de nouvelles actions ordinaires en vertu du Régime général d'épargne et d'achat de titres de la Banque, approuvé par les actionnaires le 26 février 2009.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités
Nous n'avions pas de programme de rachat d'actions en 2011 et aucune action ordinaire n'a été rachetée en 2010, ni en 2009.

Note 19 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

	2011	2010
Titres de fiducie de capital RBC (TruCS)		
– série 2015	1 219 $	1 219 $
– série 2008-1	499	511
EDDV consolidées	182	163
Autres	41	363
	1 941 $	2 256 $

Nous consolidons les EDDV dont nous sommes le principal bénéficiaire. Ces EDDV comprennent des EDDV de financement structuré, des fonds de placement et des structures de rémunération, comme il est décrit à la note 6.

Nous avons émis des titres RBC TruCS de série 2015 en 2005 et de série 2008-1 en 2008, qui sont constatés à titre de part des actionnaires sans contrôle dans les filiales au moment de la consolidation, comme il est décrit à la note 17. Au 31 octobre 2011, les titres RBC TruCS de série 2015 comprenaient des intérêts courus d'un montant de 20 millions de dollars (20 millions en 2010). Les titres de série 2008-1 comprenaient des intérêts courus de 11 millions de dollars (11 millions en 2010), déduction faite des titres autodétenus de 13 millions (néant en 2010).

Note 20 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de régimes à cotisations ou à prestations déterminées à l'échelle mondiale, lesquels fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Nos régimes à prestations déterminées fournissent généralement des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent notamment une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie. Au Canada, tous les nouveaux employés à temps plein embauchés à partir du 1er janvier 2012 adhéreront au régime de retraite à cotisations déterminées après six mois de service.

Nous capitalisons nos régimes enregistrés à prestations déterminées conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour remplir nos obligations au titre des avantages offerts aux employés en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à nos principaux régimes de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été finalisée le 1er janvier 2011.

Au cours de 2011, les cotisations versées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont totalisé 283 millions de dollars et 45 millions (1 318 millions et 43 millions en 2010), respectivement. Pour 2012, le total des cotisations versées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à environ 457 millions de dollars et 65 millions, respectivement. Quant à nos principaux régimes de retraite, la prochaine évaluation actuarielle qui sera effectuée aux fins de la capitalisation sera finalisée le 1er janvier 2012.

Aux fins de présentation de l'information financière, nous évaluons l'obligation au titre des prestations constituées et l'actif des régimes de retraite au 30 septembre de chaque exercice.

Les tableaux suivants présentent l'information financière à l'égard de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi importants à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

Actifs des régimes, obligation au titre des prestations constituées et capitalisation

	Régimes de retraite (1)		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (2)	
	2011	2010	**2011**	2010
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes à l'ouverture	**7 897 $**	6 343 $	**13 $**	26 $
Rendement réel de l'actif des régimes	**140**	644	**1**	1
Cotisations de l'employeur (3)	**179**	1 288	**44**	43
Cotisations des participants	**36**	33	**9**	8
Prestations versées	**(379)**	(369)	**(67)**	(66)
Autres	**31**	(3)	**1**	1
Variation des taux de change	**(12)**	(39)	**–**	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la clôture	**7 892 $**	7 897 $	**1 $**	13 $
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées à l'ouverture	**8 084 $**	6 783 $	**1 424 $**	1 324 $
Coût des services rendus	**213**	151	**23**	19
Intérêts débiteurs	**421**	425	**74**	83
Cotisations des participants	**36**	33	**9**	8
Perte actuarielle	**1**	1 118	**28**	60
Prestations versées	**(379)**	(369)	**(67)**	(66)
Modifications et compressions de régimes	**(3)**	1	**–**	–
Autres	**56**	(7)	**–**	1
Variation des taux de change	**(15)**	(51)	**(1)**	(5)
Obligation au titre des prestations constituées à la clôture	**8 414 $**	8 084 $	**1 490 $**	1 424 $
Capitalisation				
Excédent de l'obligation au titre des prestations constituées sur l'actif des régimes	**(522)$**	(187)$	**(1 489)$**	(1 411)$
Perte actuarielle nette non comptabilisée	**2 098**	2 082	**254**	237
(Actif) obligation transitoire non comptabilisé	**(2)**	(4)	**1**	1
Coût des prestations au titre des services passés non comptabilisé	**15**	27	**(213)**	(236)
Cotisations entre le 30 septembre et le 31 octobre (3)	**20**	3	**4**	3
Actif payé d'avance (charge à payer) au 31 octobre	**1 609 $**	1 921 $	**(1 443)$**	(1 406)$
Montants comptabilisés aux bilans consolidés :				
Autres actifs	**1 697 $**	1 992 $	**– $**	– $
Autres passifs	**(88)**	(71)	**(1 443)**	(1 406)
Montant net comptabilisé au 31 octobre	**1 609 $**	1 921 $	**(1 443)$**	(1 406)$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	**5,20 %**	5,20 %	**5,15 %**	5,25 %
Taux de croissance de la rémunération future	**3,30 %**	3,30 %	**3,30 %**	3,30 %

(1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes totalisaient 7,2 milliards de dollars (7,3 milliards en 2010) et 6,6 milliards (7,0 milliards en 2010), respectivement.

(2) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé à l'égard du prochain exercice qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages couverts par les régimes de soins de santé et d'assurance vie postérieurs à l'emploi étaient de 5,0 % pour les soins médicaux, diminuant à un taux final de 3,1 % en 2027, et à un taux final de 4,0 % pour les soins dentaires.

(3) Comme notre date d'évaluation des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est le 30 septembre, les cotisations de l'employeur dans le tableau ci-dessus représentent les cotisations versées du 1er octobre 2010 au 30 septembre 2011. Afin d'obtenir le total des cotisations pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011, ce montant doit être ajusté pour tenir compte des cotisations versées au mois d'octobre ainsi que de la charge au titre des régimes à cotisations déterminées présentée dans le tableau de la charge au titre des prestations de retraite.

Paiements de prestations au titre des régimes à prestations déterminées et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi prévus

	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
2012	394 $	74 $
2013	404	77
2014	419	80
2015	435	83
2016	448	87
De 2017 à 2021	2 439	487

Composition de l'actif des régimes à prestations déterminées
L'actif des régimes à prestations déterminées est composé d'une variété de titres de participation, de titres à revenu fixe et d'autres placements, notamment diverses stratégies de fonds de couverture, des placements privés et des placements dans l'infrastructure. Les titres de participation comprennent 1,0 million (1,2 million en 2010) de nos actions ordinaires ayant une juste valeur de 46 millions de dollars (67 millions en 2010). Des dividendes totalisant 2 millions de dollars (3 millions en 2010) ont été reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes au cours de l'exercice.

Le tableau qui suit présente la répartition de l'actif des régimes selon la catégorie des titres.

Répartition de l'actif des régimes à prestations déterminées (1)

	2011		2010	
	Cible	**Réel**	Cible	Réel
Titres de participation	**41 %**	**37 %**	41 %	44 %
Titres d'emprunt	**41 %**	**48 %**	41 %	43 %
Autres	**18 %**	**15 %**	18 %	13 %
Total	**100 %**	**100 %**	100 %	100 %

(1) La répartition cible de l'actif des régimes de retraite se fonde sur les régimes principaux canadiens, dont les actifs constituent 88 % de l'actif total de l'ensemble des régimes.

Politiques et stratégies de placement
L'actif des régimes de retraite est investi prudemment à long terme afin de respecter les obligations au titre des prestations à un coût raisonnable. La politique relative à la composition de l'actif a été élaborée dans un cadre actif/passif. Au nombre des facteurs pris en considération lors de l'élaboration de notre politique de répartition de l'actif figurent, sans s'y limiter :

(i) la nature des obligations au titre des prestations constituées sous-jacentes des régimes de retraite, y compris la durée et la structure économique des passifs;
(ii) les données démographiques pertinentes pour les régimes de retraite, y compris l'âge normal de la retraite, les départs, les décès et les nouveaux participants, selon les hypothèses utilisées aux fins de l'évaluation actuarielle des besoins de capitalisation;
(iii) la situation financière des régimes de retraite;
(iv) les avantages tirés de la diversification par suite de l'inclusion de diverses catégories d'actifs;
(v) le rendement, la volatilité et la corrélation prévus des actifs et des passifs.

Afin de mettre en œuvre notre politique de répartition de l'actif, nous pouvons investir dans des titres de participation, des titres à revenu fixe, des placements non traditionnels et des instruments dérivés. Notre position liée à certains types de placements, notamment les actions ordinaires, les actions sur les marchés émergents, les titres à revenu fixe assortis d'une cote inférieure à BBB et les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ne peut être supérieure à un pourcentage défini de la valeur de marché de nos régimes de retraite. Nous pouvons recourir aux instruments dérivés soit à titre d'investissement synthétique, afin de reproduire plus efficacement le rendement d'un titre sous-jacent, soit à titre de couverture du risque financier lié au portefeuille sous-jacent. Afin de gérer notre risque de crédit, les contreparties à nos instruments dérivés doivent détenir des cotes de crédit minimales et le risque lié à nos contreparties est surveillé et rapporté à la direction de façon régulière.

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi
Charge au titre des prestations de retraite

	2011	2010	2009
Coût des services rendus	**213 $**	151 $	141 $
Intérêts débiteurs	**421**	425	413
Rendement prévu de l'actif des régimes	**(474)**	(463)	(446)
Amortissement de l'actif transitoire	**(1)**	(1)	(2)
Amortissement du coût des services passés	**10**	18	19
Amortissement de la perte actuarielle	**315**	120	47
Autres	**4**	(1)	–
Charge au titre des régimes à prestations déterminées	**488 $**	249 $	172 $
Charge au titre des régimes à cotisations déterminées	**87**	80	80
Charge au titre des prestations constituées	**575 $**	329 $	252 $
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des prestations constituées			
Taux d'actualisation	**5,20 %**	6,40 %	6,70 %
Taux de rendement à long terme présumé de l'actif des régimes	**6,50 %**	6,75 %	7,25 %
Taux de croissance de la rémunération future	**3,30 %**	3,30 %	3,30 %

Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi

	2011	2010	2009
Coût des services rendus	**23 $**	19 $	14 $
Intérêts débiteurs	**74**	83	87
Rendement prévu de l'actif des régimes	**–**	(1)	(2)
Amortissement de la perte actuarielle	**11**	29	41
Amortissement du coût des services passés	**(23)**	(23)	(23)
Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	**85 $**	107 $	117 $
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi			
Taux d'actualisation	**5,25 %**	6,39 %	6,72 %
Taux de croissance de la rémunération future	**3,30 %**	3,30 %	3,30 %

Hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des régimes à prestations déterminées et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Hypothèse relative au taux de rendement global à long terme prévu
Le taux de rendement prévu présumé des actifs constitue une estimation prospective du rendement du régime et est établi en fonction du taux d'inflation prévu, du rendement à long terme prévu des obligations gouvernementales et reflète une hypothèse raisonnable relative à la prime de risque sur capitaux propres. Le rendement à long terme prévu de chacune des catégories d'actifs est par la suite pondéré en fonction de l'attribution cible de l'actif pour déterminer l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme prévu de l'actif pour le portefeuille, ce qui a donné lieu à un taux de rendement prévu présumé de 6,25 % pour 2012, de 6,50 % pour 2011, de 6,75 % pour 2010, de 7,25 % pour 2009 et de 7 % pour 2008.

Taux d'actualisation
En ce qui a trait aux régimes canadiens et américains de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, à chaque date d'évaluation, tous les flux de trésorerie futurs prévus liés au paiement de prestations sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements de titres d'emprunt de sociétés ayant une cote AA. Selon les hypothèses, les cours au comptant au-delà de 30 ans sont équivalents au cours au comptant dans 30 ans. Le taux d'actualisation retenu correspond au taux qui générerait une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir des cours au comptant applicables. Cette méthode n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des taux de réinvestissement.

Analyse de sensibilité
Le tableau suivant présente une analyse de sensibilité de certaines des hypothèses clés sur l'obligation et la charge au titre des prestations de retraite déterminées et des autres avantages postérieurs à l'emploi.

Sensibilité des hypothèses clés en 2011

Charge au titre des prestations constituées	Variation de l'obligation	Variation de la charge
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	294 $	37 $
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future	23	5
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme sur l'actif des régimes	–	19
Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	**Variation de l'obligation**	**Variation de la charge**
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	50 $	7 $
Incidence d'une augmentation de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé	119	8
Incidence d'une diminution de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé	(99)	(6)

Rapprochement de la charge comptabilisée au titre des régimes à prestations déterminées et de la charge engagée au titre des régimes à prestations déterminées
Le coût des prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi de manière actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût est calculé en fonction du taux d'actualisation établi au moyen de la méthode décrite à la section intitulée Hypothèses importantes, ainsi qu'en fonction des meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement attendu des placements du régime, de l'augmentation des salaires, de l'âge à la retraite des employés et des coûts des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie.

Les gains ou les pertes actuariels découlent des écarts qui se créent avec le temps entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles. Le coût des services passés découle des modifications apportées au régime.

Les gains ou les pertes actuariels, le coût des services passés et l'actif ou l'obligation transitoire sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité prévue des membres actifs qui devraient recevoir des prestations en vertu du régime. Les tableaux qui suivent présentent l'incidence sur notre charge annuelle au titre des avantages sociaux qu'aurait eue la comptabilisation de tous les coûts et de toutes les charges à mesure qu'ils se produisaient.

Charge engagée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées

	2011	2010	2009
Charge comptabilisée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	**488 $**	249 $	172 $
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif des régimes	**334**	(181)	175
Écart entre les pertes (gains) actuariels amortis et réels	**(315)**	998	342
Écart entre le coût des services passés amorti et le coût des services passés réel	**(11)**	(17)	(20)
Amortissement de l'actif transitoire	**1**	1	2
Charge engagée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	**497 $**	1 050 $	671 $

Charge engagée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi

	2011	2010	2009
Charge comptabilisée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	**85 $**	107 $	117 $
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif des régimes	**–**	–	1
Écart entre les pertes (gains) actuariels amortis et réels	**17**	32	(67)
Écart entre le coût des services passés amorti et le coût des services passés réel	**23**	23	23
Charge engagée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	**125 $**	162 $	74 $

Note 21 Rémunération à base d'actions

Nous offrons une rémunération à base d'actions à certains employés clés et aux administrateurs qui ne sont pas nos employés. Nous utilisons des produits dérivés et des fiducies de rémunération afin de gérer le risque économique lié à la volatilité du cours de nos actions ordinaires relativement à plusieurs de ces régimes de rémunération. L'incidence de ces produits dérivés n'est pas prise en compte dans les charges de rémunération à base d'actions qui sont comptabilisées dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines de nos états consolidés des résultats.

Régimes d'options sur actions
Nous avons deux régimes d'options sur actions, un pour certains de nos employés clés et un autre pour les administrateurs qui ne sont pas nos employés. Le 19 novembre 2002, le Conseil d'administration a mis fin aux octrois futurs d'options en vertu du régime d'options sur actions des administrateurs qui ne sont pas des employés. En vertu du régime d'options sur actions offert aux employés, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires. Le prix de levée de chaque option octroyée correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume d'un lot régulier (100 actions) de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto : i) le jour précédant le jour de l'octroi ou ii) pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement le jour de l'octroi, selon le plus élevé des deux montants. Les options sur actions sont généralement octroyées à la fin de l'année civile, à un prix de levée déterminé au moins cinq jours ouvrables après la publication des résultats financiers de fin d'exercice. Les droits des options sont acquis sur une période de quatre ans pour les employés et les options peuvent être levées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

Pour les options octroyées avant le 1er novembre 2002, qui n'étaient pas assorties de droits à la plus-value des actions, aucune charge de rémunération n'a été constatée puisque, à la date de l'octroi, le prix de levée des options n'était pas inférieur au cours du marché des actions sous-jacentes. Lorsque les options sont levées, le produit obtenu est crédité aux actions ordinaires.

Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les octrois d'options en vertu du régime d'options sur actions pour les employés étaient assortis de droits à la plus-value des actions. Les droits à la plus-value des actions permettaient aux participants d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que l'option correspondante. Ainsi, les participants recevaient un paiement en espèces égal à la différence entre le cours de clôture des actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date de levée et le prix de levée de l'option. Au cours du dernier trimestre de 2002 et du premier trimestre de 2003, certains participants de la haute direction ont renoncé volontairement à leurs droits à la plus-value des actions, mais ont conservé les options correspondantes. Les droits à la plus-value des actions sont maintenant entièrement acquis et entraînent une charge de rémunération en raison de la variation du cours du marché de nos actions ordinaires. Ces octrois assortis de droits à la plus-value des actions ont donné lieu à une charge au titre de la rémunération de néant pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 (néant en 2010 et 8 millions de dollars en 2009).

Sommaire des activités visant les options sur actions ainsi que des données qui s'y rapportent

	2011		2010		2009	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
En cours au début	15 659	40,90 $	17 877	35,32 $	21 773	31,66 $
Options ctroyées	1 815	52,60	2 368	55,04	2 659	35,29
Levées – Actions ordinaires (1), (2)	(2 954)	27,76	(4 450)	26,51	(5 808)	22,69
– Droits à la plus-value des actions	–	–	(74)	18,74	(397)	19,84
Options annulées	(107)	42,70	(62)	28,46	(350)	33,72
En cours à la fin	14 413	45,06 $	15 659	40,90 $	17 877	35,32 $
Options pouvant être levées à la fin	8 688	41,64 $	10 170	36,86 $	12 806	31,68 $
Options pouvant être octroyées	14 033		15 741		17 999	

(1) Le montant des espèces reçu par suite de la levée d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 82 millions de dollars (118 millions en 2010; 132 millions en 2009).
(2) De nouvelles actions ont été émises pour toutes les options levées en 2011, en 2010 et en 2009. Se reporter à la note 18.

Options en cours et options pouvant être levées au 31 octobre 2011, en fonction des fourchettes de prix de levée

	Options en cours			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
De 24,56 $ à 24,68 $	172	24,57 $	0,1	172	24,57 $
De 29,00 $ à 35,37 $	5 093	32,61	4,2	3 975	31,86
De 44,13 $ à 57,90 $	9 148	52,37	6,7	4 541	50,86
Total	14 413	45,06 $	5,7	8 688	41,64 $

Méthode de la juste valeur
Nous avons adopté prospectivement la méthode de la juste valeur pour la constatation d'une charge pour les nouvelles attributions octroyées après le 1er novembre 2002. Selon cette méthode, la juste valeur d'une attribution à la date de l'octroi est amortie sur la période d'acquisition des droits applicable et constatée à titre de charge de rémunération. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011, la charge liée à la juste valeur de la rémunération inscrite relativement à ces attributions s'est chiffrée à 13 millions de dollars (11 millions en 2010; 10 millions en 2009). Au 31 octobre 2011, la charge de rémunération liée aux attributions pour lesquelles les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 9 millions de dollars (9 millions en 2010; 8 millions en 2009) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 1,8 an (1,4 an en 2010; 1,8 an en 2009).

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice 2011 a été estimée à 7,30 $ (5,06 $ en 2010; 2,59 $ en 2009) au moyen d'un modèle d'établissement des prix des options à la date de l'octroi. Les hypothèses suivantes ont été utilisées :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2011	2010	2009
Hypothèses moyennes pondérées			
Taux d'intérêt sans risque	2,72 %	2,74 %	2,33 %
Rendement prévu des actions	3,62 %	4,71 %	4,15 %
Volatilité prévue du cours des actions	20 %	17 %	14 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	6 ans	6 ans

Régimes d'épargne et d'actionnariat des employés
Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions ordinaires au moyen de régimes d'épargne et d'actionnariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous constituerons un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé dans nos actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 $ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 72 millions de dollars en 2011 (68 millions en 2010; 68 millions en 2009) pour l'acquisition de nos actions ordinaires. Au 31 octobre 2011, un total de 36,3 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes.

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes
Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants, aux administrateurs qui ne sont pas nos employés et à certains employés clés. En vertu de ces régimes, les dirigeants ou les administrateurs peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle variable à court terme ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut encaisser ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite, en cas d'une invalidité permanente ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion. La valeur du passif au titre des unités d'actions différées s'établissait à 187 millions de dollars au 31 octobre 2011 (204 millions en 2010; 200 millions en 2009). Le gain au titre de la rémunération comptabilisée quant aux fluctuations du cours des actions et aux équivalents de dividendes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 relativement à ces régimes s'est établi à 8 millions de dollars (des charges de 5 millions et de 31 millions en 2010 et en 2009, respectivement).

Nous avons un régime de primes différées pour certains employés clés du secteur Marchés des Capitaux. En vertu de ce régime, un pourcentage de la prime de rendement annuelle de chacun de ces employés est reporté et génère des dividendes au même taux que celui de nos actions ordinaires. L'employé touchera la prime en montants versés dans les 90 jours suivant la fin de chacun des trois exercices suivants. La valeur de la prime différée sera égale à la valeur initiale de la prime rajustée en fonction des dividendes et des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires à la date à laquelle la prime est versée. Au 31 octobre 2011, la valeur du passif au titre du régime de primes différées s'établissait à 1,1 millard de dollars (953 millions en 2010; 693 millions en 2009). Le gain au titre de la rémunération liée aux fluctuations du cours des actions et des équivalents de dividendes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 relativement à ce régime s'est établi à 60 millions de dollars (gain de 5 millions et de 85 millions en 2010 et en 2009, respectivement).

Nous offrons à certains employés clés des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement, pour lesquelles tous les droits s'acquièrent après trois ans. En vertu de ces régimes, les attributions sont reçues sous forme d'actions ordinaires détenues en fiducie jusqu'à ce que les droits soient acquis ou sous forme d'unités d'actions différées. Aux termes de certains régimes, une partie des attributions octroyées peut être augmentée ou diminuée d'au plus 25 % pour les attributions octroyées, selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières nord-américaines homologues pour les attributions octroyées en décembre 2008, et par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières mondiales homologues pour les attributions octroyées en décembre 2009 et 2010. La valeur des attributions versées correspondra à l'attribution initiale ajustée pour tenir compte des dividendes et des fluctuations de la valeur de marché des actions ordinaires au moment où les droits des actions attribuées sont acquis. Au 31 octobre 2011, 0,7 million de nos actions ordinaires

étaient détenues en fiducie (1,1 million en 2010; 1,5 million en 2009). La valeur du passif au titre des unités d'actions différées s'établissait à 242 millions de dollars au 31 octobre 2011 (224 millions en 2010; 210 millions en 2009). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 à l'égard de ces régimes s'est établie à 147 millions de dollars (115 millions en 2010; 138 millions en 2009).

Nous maintenons un régime de rémunération différée non admissible pour les employés clés aux États-Unis. Ce régime permet aux employés admissibles d'effectuer des reports d'une partie de leur revenu annuel et de répartir ces reports parmi un choix varié de fonds, y compris un fonds d'unités d'actions qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires. Certains reports peuvent aussi être admissibles à nos contributions équivalentes. Toutes les contributions équivalentes sont attribuées au fonds d'unités d'actions de RBC. Notre passif au titre des unités d'actions de RBC détenues en vertu du régime au 31 octobre 2011 était de 263 millions de dollars (303 millions en 2010; 302 millions en 2009). La charge au titre de la rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 s'est chiffrée à 33 millions de dollars (charge de 111 millions en 2010 et charge de 157 millions en 2009).

Pour les autres régimes à base d'actions, une charge de rémunération de 9 millions de dollars a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 (11 millions en 2010; 14 millions en 2009). Le passif au titre des unités d'actions détenues en vertu de ces régimes au 31 octobre 2011 s'établissait à 43 millions de dollars (54 millions en 2010; 49 millions en 2009). Le nombre de nos actions ordinaires détenues en vertu de ces régimes totalisait 0,2 million (0,3 million en 2010; 0,1 million en 2009).

Note 22 Revenus liés aux activités de négociation et à certains instruments financiers autres que détenus à des fins de transaction

Instruments financiers détenus à des fins de transaction
Le total des revenus liés aux activités de négociation comprend le revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation et les revenus liés aux activités de négociation qui sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt. Le revenu net d'intérêt est tiré du revenu d'intérêt et des dividendes comptabilisés relativement à l'actif et au passif des activités de négociation. Les revenus autres que d'intérêt comprennent une diminution de 64 millions de dollars des justes valeurs de nos actifs financiers nets classés dans les titres détenus à des fins de transaction pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 (augmentation de 833 millions en 2010; augmentation de 2 097 millions en 2009).

	2011	2010 (1)	2009 (1)
Revenu net d'intérêt	1 343 $	1 443 $	2 316 $
Revenus autres que d'intérêt	800	1 333	2 380
Total	2 143 $	2 776 $	4 696 $
Par gamme de produits			
Taux d'intérêt et crédit	1 351 $	1 997 $	3 078 $
Titres de participation	436	364	965
Change, marchandises et métaux précieux	356	415	653
Total	2 143 $	2 776 $	4 696 $

(1) Certains montants ont été modifiés par rapport aux résultats présentés auparavant.

Instruments désignés comme détenus à des fins de transaction
Au cours de l'exercice, les gains nets ou les pertes nettes représentant la variation nette de la juste valeur d'actifs et de passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction ont augmenté de 921 millions de dollars (augmentation de 530 millions en 2010; augmentation de 42 millions en 2009).

Instruments financiers évalués au coût après amortissement
Les revenus autres que d'intérêt reflètent les instruments financiers suivants qui sont évalués au coût après amortissement :

	2011	2010	2009
Honoraires nets qui ne font pas partie intégrante du taux d'intérêt effectif au titre d'actifs et de passifs financiers autres que détenus à des fins de transaction	3 666 $	3 458 $	3 209 $
Honoraires nets provenant des activités de fiducie	6 813	5 835	5 415
Gains nets découlant d'instruments financiers évalués au coût après amortissement	1	8	7
Total	10 480 $	9 301 $	8 631 $

Note 23 Impôts sur les bénéfices

	2011	2010	2009
Charge (économie) d'impôts présentée dans les états consolidés des résultats			
Exigibles			
Au Canada – Fédéral	1 021 $	829 $	590 $
– Provinciaux	633	576	491
À l'étranger	359	510	467
	2 013	1 915	1 548
Futurs			
Au Canada – Fédéral	(16)	124	153
– Provinciaux	(9)	65	90
À l'étranger	(100)	(108)	224
	(125)	81	467
	1 888	1 996	2 015
Charge (économie) d'impôts présentée dans les états consolidés du résultat étendu et de la variation des capitaux propres			
Autres éléments du résultat étendu			
(Pertes nettes) gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(74)	150	330
Reclassement aux résultats de pertes (gains) sur les titres disponibles à la vente	24	(55)	165
Gains de change nets, déduction faite des opérations de couverture	283	676	1 102
Gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	117	(144)	69
Reclassement aux résultats de pertes (gains) liés aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	111	36	(17)
Frais d'émission	–	–	(34)
Droits à la plus-value des actions	–	17	7
Autres	–	5	84
	461	685	1 706
Total de la charge d'impôts	2 349 $	2 681 $	3 721 $

Le montant des actifs et des passifs d'impôts futurs est compris dans les Autres actifs (se reporter à la note 12) et dans les Autres passifs (se reporter à la note 15), et il découle des reports prospectifs de pertes fiscales et des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés. Le montant inscrit au titre des reports prospectifs de pertes fiscales compris dans les actifs d'impôts futurs de 105 millions de dollars (30 millions en 2010) est lié à des pertes d'exploitation (67 millions de dollars aux États-Unis, 16 millions au Japon, 16 millions au Royaume-Uni et 6 millions pour les autres pays) qui viendront à échéance au cours de diverses années à compter de 2013. En outre, nous avons des pertes en capital comprises dans le montant des reports prospectifs de pertes fiscales, lesquelles viendront à échéance en 2016.

Nous revoyons trimestriellement notre actif d'impôts reportés, lequel est inscrit au poste Autres actifs de nos bilans consolidés, afin de déterminer s'il est plus probable qu'improbable que les avantages liés à cet actif se réaliseront; dans le cadre de cet examen, nous évaluons les éléments probants positifs et négatifs. L'actif d'impôts reportés représente les écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale de certains actifs et passifs, ainsi que l'avantage fiscal lié aux reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation. Dans le cadre de notre examen de la capacité de réaliser notre actif d'impôts futurs au 31 octobre 2011, nous avons évalué l'économie d'impôts liée à nos services bancaires de détail aux États-Unis, qui font l'objet d'un accord visant la vente (se reporter aux notes 1 et 11). Cet examen nous a permis de conclure qu'il existe suffisamment d'éléments probants positifs à l'appui du fait que l'actif d'impôts futurs lié à nos services bancaires aux États-Unis est réalisable pour neutraliser les éléments probants négatifs. Dans l'ensemble, selon tous les éléments probants disponibles, nous sommes d'avis qu'il est plus probable qu'improbable que l'actif d'impôts futurs se réalisera grâce à une combinaison de résorptions futures d'écarts temporaires et de bénéfice imposable.

Note 23 Impôts sur les bénéfices (suite)

Sources d'impôts futurs

	2011	2010
Actifs d'impôts futurs		
Provision pour pertes sur créances	370 $	395 $
Montant lié à la rémunération reportée	878	803
Charges liées au réalignement de l'entreprise	26	–
Reports prospectifs de pertes fiscales	105	30
Produits reportés	128	67
Autres éléments du résultat étendu	43	–
Autres	132	477
	1 682	1 772
Provision pour moins-value	(71)	(27)
	1 611	1 745
Passifs d'impôts futurs		
Locaux et matériel	(193)	(170)
Charges reportées	(84)	(61)
Montant lié aux régimes de retraite	(54)	(150)
Actifs incorporels	(180)	(110)
Autres	(170)	(437)
	(681)	(928)
Actifs d'impôts futurs, montant net	930 $	817 $
Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont composés des éléments suivants :		
Actifs d'impôts futurs (1)	1 224 $	817 $
Passifs d'impôts futurs	(294)	–
	930 $	817 $

(1) Pour 2010, l'actif d'impôts futurs, chiffré à 1 053 millions de dollars, est présenté déduction faite du passif d'impôts futurs de 236 millions.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

	2011		2010		2009	
Impôts sur les bénéfices au taux d'imposition canadien prévu par la loi	2 428 $	28,1 %	2 372 $	30,3 %	2 448 $	31,4 %
(Diminution) augmentation des impôts attribuable à ce qui suit :						
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales	(252)	(2,9)%	(329)	(4,2)%	(324)	(4,2)%
Bénéfices tirés des valeurs mobilières exonérées d'impôts	(356)	(4,1)%	(349)	(4,5)%	(287)	(3,7)%
Autres	68	0,7 %	302	3,9 %	178	2,3 %
Impôts sur les bénéfices présentés dans les états consolidés des résultats et taux d'imposition effectif	1 888 $	21,8 %	1 996 $	25,5 %	2 015 $	25,8 %

Le bénéfice réalisé à l'étranger par certaines filiales serait imposé uniquement au moment de son rapatriement au Canada. Comme nous ne prévoyons pas actuellement le rapatriement de ces bénéfices non distribués, aucun passif d'impôts futurs n'a été constaté à leur égard.

Selon les estimations, les impôts qui seraient exigibles, si la totalité des bénéfices non distribués accumulés par des filiales à l'étranger était rapatriée, s'élèveraient à 727 millions de dollars au 31 octobre 2011 (763 millions en 2010; 821 millions en 2009).

Note 24 Bénéfice par action

	2011	2010	2009
Bénéfice (perte) de base par action			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	6 650 $	5 732 $	5 681 $
Perte nette liée aux activités abandonnées	(1 798)	(509)	(1 823)
Bénéfice net	4 852 $	5 223 $	3 858 $
Dividendes sur actions privilégiées	(258)	(258)	(233)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 594 $	4 965 $	3 625 $
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 430 722	1 420 719	1 398 675
Bénéfice (perte) de base par action			
Activités poursuivies	4,47 $	3,85 $	3,90 $
Activités abandonnées	(1,26)$	(0,36)$	(1,31)$
Total	3,21 $	3,49 $	2,59 $
Bénéfice (perte) dilué par action			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 594 $	4 965 $	3 625 $
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 430 722	1 420 719	1 398 675
Options sur actions (1)	2 941	4 829	5 002
Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération à base d'actions	1 043	1 793	2 036
Actions échangeables (2)	3 198	6 413	6 413
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	1 437 904	1 433 754	1 412 126
Bénéfice (perte) dilué par action			
Activités poursuivies	4,45 $	3,82 $	3,86 $
Activités abandonnées	(1,26)$	(0,36)$	(1,29)$
Total	3,19 $	3,46 $	2,57 $

(1) L'incidence de la dilution liée aux options sur actions a été établie au moyen de la méthode du rachat d'actions. Lorsque le prix de levée des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Les montants suivants ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action : pour 2011, un nombre moyen d'options en cours de 4 052 267 ayant un prix de levée de 55,05 $; pour 2010, un nombre moyen d'options en cours de 41 124 ayant un prix de levée de 57,90 $; pour 2009, un nombre moyen d'options en cours de 5 294 977 ayant un prix de levée de 50,89 $.

(2) Les actions échangeables émises en 2008 dans le cadre de l'acquisition de PH&N ont été remplacées par 6,4 millions d'actions ordinaires de RBC le 2 mai 2011. Se reporter à la note 18.

Note 25 Garanties, engagements et éventualités

Garanties

Le tableau qui suit résume les garanties importantes que nous avons accordées à des tiers. Étant donné que la valeur comptable de ces garanties financières ne constitue pas une indication du montant maximal potentiel des paiements futurs, nous continuons de considérer les garanties financières comme des instruments de crédit hors bilan. Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque maximal de perte en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison de biens détenus ou affectés en garantie.

	2011		2010	
	Montant maximal potentiel des paiements futurs	**Valeur comptable**	Montant maximal potentiel des paiements futurs	Valeur comptable
Dérivés de crédit et options de vente position vendeur (1)	**8 705 $**	**295 $**	11 604 $	365 $
Facilités de garantie de liquidités (2), (3)	**23 496**	**171**	20 584	55
Produits à valeur stable (4)	**18 438**	**284**	19 683	172
Lettres de crédit de soutien financier et garanties de bonne fin (3)	**17 525**	**185**	17 536	88
Rehaussements de crédit (3)	**3 330**	**68**	3 211	66

(1) La valeur comptable est comprise dans le poste Autres – Dérivés de nos bilans consolidés. Le montant théorique d'un contrat correspond approximativement au montant maximal potentiel des paiements futurs.

(2) Au cours des exercices précédents, certains conduits multicédants administrés par RBC offrant des programmes de PCAA ont prélevé des montants en vertu de certaines de nos facilités de garantie de liquidités. Au 31 octobre 2011, les montants empruntés non remboursés liés à ces prélèvements totalisaient 1,4 milliard de dollars US (1,4 milliard de dollars CA) avant la provision pour pertes sur prêts de 4 millions de dollars US (4 millions de dollars CA) et étaient inclus dans le poste Prêts de gros – Prêts aux entreprises de nos bilans consolidés.

(3) La valeur comptable est comprise dans le poste Autres – Autres passifs de nos bilans consolidés. Le montant maximal potentiel des paiements futurs comprend un montant de 0,7 milliard de dollars (1,2 milliard en 2010) lié aux titres à enchères vendus aux programmes d'obligations encaissables par anticipation, qui correspond au montant théorique le plus élevé au titre des lettres de crédit et des facilités de liquidités.

(4) Le montant maximal potentiel des paiements futurs comprend un montant de 7,8 milliards de dollars (7,8 milliards au 31 octobre 2010) au titre des polices d'assurance vie détenues par des banques et un montant de 10,7 milliards (11,8 milliards au 31 octobre 2010) au titre de régimes de retraite aux termes de l'Employee Retirement Income Security Act of 1974 (ERISA) des États-Unis, tels que les régimes 401(k). Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé des pertes non réalisées d'environ 115 millions de dollars (des gains de 75 millions en 2010) au titre des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par une banque.

Outre les garanties ci-dessus, la presque totalité de nos activités de prêt de titres pour lesquelles nous agissons à titre d'agent pour les porteurs de titres sont exercées par l'intermédiaire de notre coentreprise, RBC Dexia IS. Au 31 octobre 2011, les engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres de RBC Dexia IS totalisaient 52,6 milliards de dollars (52,1 milliards en 2010); de ce montant, une tranche de 50 % représente notre risque de perte.

De façon générale, sauf en ce qui concerne les dérivés de crédit et les options de vente vendues, nos clients sont autorisés à demander un règlement ou à utiliser nos garanties dans un délai de un an. Toutefois, ces garanties peuvent être utilisées seulement si certaines conditions sont remplies. Ces conditions, de même que certaines exigences accessoires, sont décrites aux paragraphes suivants. De façon générale, nos dérivés de crédit et nos options de vente vendues entrent en vigueur dès la conclusion du contrat. Le règlement de ces instruments dépend du fait que certains événements précis surviennent ou non, lesquels sont aussi décrits aux paragraphes suivants. Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la plus grande partie des garanties soient utilisées ou réglées dans un délai de un an, et les contrats pourraient venir à échéance sans que les garanties aient été utilisées ou réglées.

Dérivés de crédit et options de vente position vendeur

Nos clients peuvent utiliser des dérivés de crédit ou des options de vente vendues aux fins de spéculation ou de couverture. La définition de « garantie » fournie par la NOC-14 comprend les dérivés qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement à la contrepartie d'une garantie par suite de la variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie. Nous n'avons présenté que les montants liés à des opérations pour lesquelles il est probable, en fonction des renseignements dont nous disposons, que le client utilise le dérivé de crédit ou l'option de vente vendue pour se protéger contre une variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif du client.

Nous utilisons des dérivés de crédit qui constituent des ententes contractuelles de gré à gré visant la compensation d'un tiers dans le cas où ce dernier subirait une perte financière par suite d'un événement de crédit se rapportant à un engagement précis, comme une obligation ou un prêt. La durée à l'échéance de ces dérivés de crédit varie selon les contrats et elle est généralement inférieure à dix ans.

Nous utilisons également des options de vente vendues, qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles nous accordons à l'acheteur le droit, mais ne lui imposons pas l'obligation, de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Les options de vente vendues qui répondent habituellement à la définition de « garantie » comprennent les contrats de change, les dérivés sur titres de participation et certains dérivés sur marchandises. La durée à l'échéance de ces options varie selon les contrats et peut atteindre neuf ans.

Les biens détenus en garantie à l'égard des dérivés de crédit et des options de vente vendues sont gérés en tant que portefeuille et peuvent être composés d'encaisse, de bons du Trésor et d'obligations d'État.

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de PCAA (programmes) administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée à l'échéance des facilités de garantie de liquidités est généralement de un an à trois ans.

Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes liés à des titres qui ne sont pas adossés à des créances, comme des billets à vue à taux variable émis par des tiers. Ces lignes de crédit fournissent à l'émetteur les fonds nécessaires pour l'achat des billets s'il se trouve dans l'incapacité de les revendre, pourvu que l'instrument et/ou l'émetteur conserve une notation de premier ordre.

Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds aux programmes en cas de faillite ni à acheter des actifs non productifs ou en défaillance.

Produits à valeur stable

Nous vendons des produits à valeur stable qui offrent une protection de la valeur comptable, principalement à des promoteurs de régimes de retraite régis en vertu de l'Employee Retirement Income Security Act of 1974 (ERISA) des États-Unis comme les régimes 401(k) et les régimes 457, ainsi que des produits liés aux polices d'assurance vie détenues par des banques. La protection de la valeur comptable est fournie pour des portefeuilles de titres à revenu fixe à court ou à moyen terme et vise à couvrir toute insuffisance advenant le cas où les participants au régime retireraient des fonds, le cas où des titulaires de polices résilieraient leurs polices d'assurance vie ou le cas où le contrat serait réglé à la date d'échéance alors que la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

Lettres de crédit de soutien et garanties de bonne fin

Les lettres de crédit de soutien financier et les garanties de bonne fin constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. Dans le cas de certaines garanties, la contrepartie peut exiger que nous effectuions un paiement même si le client n'a pas failli à ses

obligations. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans. Notre politique en ce qui a trait aux biens détenus en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des titres sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de l'opération. Les biens affectés en garantie peuvent être composés d'encaisse, de titres et d'autres actifs.

Rehaussements de crédit
Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux structures d'accueil multicédantes que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où, au moment du recouvrement des actifs sous-jacents, le rehaussement de crédit lié à l'opération ou les liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une cote de titre de grande qualité au moyen d'une protection de premier niveau contre les pertes liée à chaque opération. La durée de ces facilités de crédit s'établit à environ trois ans.

Prêts hypothécaires vendus avec garantie
Aux termes de diverses ententes conclues avec des investisseurs, nous pouvons être tenus de racheter des prêts hypothécaires montés aux États-Unis et vendus à un investisseur si certaines situations précises, autres que des déclarations et garanties standards, se produisent. Par exemple, ces situations comprennent le défaut d'obtenir de l'assurance gouvernementale ou privée, les défauts de paiement, les remboursements anticipés ou des erreurs importantes dans la documentation. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des immeubles résidentiels.

Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres
Nous effectuons généralement nos opérations de prêt de titres par l'entremise de notre coentreprise RBC Dexia IS. Dans ces opérations, RBC Dexia IS agit à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des biens affectés en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à échéance sans avoir été utilisés. Les échéances de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de rappel sur demande. Les biens détenus en garantie à l'égard des opérations de prêt de titres sont habituellement constitués d'encaisse ou de titres émis ou garantis par les entités gouvernementales canadiennes, le gouvernement américain ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE.

Engagements d'indemnisation
Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (qui comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre d'ententes telles que les contrats de travail, d'acquisition, de vente, de fiducie, d'agence, de licence, de services de garde, de prestation de services et de location, ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de l'opération. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Autres instruments de crédit hors bilan
En plus des garanties financières, nous avons recours à d'autres instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients. Les montants contractuels de ces instruments de crédit représentent le risque de crédit éventuel maximal, compte non tenu de la juste valeur de tous les biens en garantie, advenant le cas où des tiers n'exécuteraient pas leurs obligations en vertu de ces instruments.

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes en différentes options d'emprunt, y compris des prêts, des acceptations bancaires ou des lettres de crédit.

Dans les opérations ayant trait aux prêts de titres, nous prêtons nos propres valeurs mobilières ou celles de nos clients à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres.

Les montants non engagés représentent le crédit que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

Les lettres de crédit documentaire, qui sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Notre processus d'examen du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes que ceux qui s'appliquent aux prêts. Exception faite de nos prêts de titres et de nos montants non engagés, tous nos autres instruments de crédit hors bilan peuvent généralement être utilisés en tout temps avant l'échéance et nos clients peuvent avoir recours à ces facilités dans un délai de un an à compter du 31 octobre 2011. Cependant, nombre de ces instruments arrivent à échéance sans avoir été utilisés. Par conséquent, les montants contractuels ne représentent pas nécessairement le risque de crédit futur réel auquel nous sommes exposés ni nos besoins en matière de flux de trésorerie.

Le tableau qui suit présente un sommaire des montants contractuels de nos autres instruments de crédit hors bilan.

Autres instruments de crédit hors bilan

	2011	2010
Engagements de crédit (1)		
Échéance initiale de un an ou moins	**11 286 $**	23 912 $
Échéance initiale supérieure à un an	**88 423**	56 081
Prêt de titres	**10 567**	14 637
Montants non engagés (2)	**166 488**	166 980
Lettres de crédit documentaire	**191**	251
	276 955 $	261 861 $

(1) Comprend les facilités de liquidités.
(2) Les montants non engagés comprennent des facilités de liquidités non engagées de 23,0 milliards de dollars (20,6 milliards en 2010) accordées à des fonds multicédants administrés par RBC. Aux 31 octobre 2011 et 2010, aucun montant n'avait été prélevé sur ces facilités.

Actifs donnés en garantie
Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs conformément à des modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt, d'emprunt et de négociation comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples des modalités générales liées aux actifs donnés en garantie :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle l'actif est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Nous sommes également tenus de fournir à la Banque du Canada des garanties intrajournalières lorsque nous utilisons le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), un système de transfert électronique télégraphique en temps réel qui traite en continu tous les paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens au cours de la journée. Les titres donnés en garantie affectés aux activités du STPGV nous sont généralement remis à la fin du cycle de règlement quotidien. Par conséquent, le total des actifs donnés en garantie relativement au STPGV n'est pas inclus dans le tableau ci-dessous. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011, nous avons donné en moyenne des actifs de 3,5 milliards de dollars (3,6 milliards en 2010) en garanties intrajournalières à la Banque du Canada chaque jour. Dans certaines rares occasions, nous devons obtenir une avance à un jour auprès de la Banque du Canada afin de répondre à un besoin de règlement, auquel cas une valeur équivalant aux titres donnés en garantie est utilisée pour garantir l'avance. Aucune avance à un jour n'avait été prise aux 31 octobre 2011 et 2010.

Les détails des actifs donnés en garantie de passifs sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Actifs donnés en garantie

	2011	2010
Encaisse et montants à recevoir de banques	865 $	506 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	6 340	6 092
Prêts	14 712	12 822
Valeurs mobilières	42 502	43 842
Biens achetés en vertu de conventions de revente	52 032	42 847
Autres actifs	88	1 264
	116 539 $	107 373 $

	2011	2010
Actifs donnés en garantie aux contreparties suivantes :		
Gouvernements étrangers et banques centrales	2 376 $	2 332 $
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	1 839	2 154
Actifs donnés en garantie pour les opérations suivantes :		
Emprunts et prêts de titres	39 941	31 359
Engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	44 545	47 356
Opérations sur produits dérivés	16 620	15 232
Obligations couvertes	10 513	8 557
Autres	705	383
	116 539 $	107 373 $

Biens affectés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des conventions accessoires assorties de modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt et d'emprunt comptabilisées dans nos bilans consolidés. La rubrique Actifs donnés en garantie, ci-dessus, présente des exemples de modalités générales liées aux biens nantis que nous pouvons vendre, donner en garantie ou affecter de nouveau en garantie.

Au 31 octobre 2011, la valeur de marché approximative des biens acceptés en garantie que nous pouvons vendre ou affecter de nouveau en garantie sous réserve des conditions précises établies dans les ententes avec des contreparties sous-jacentes se chiffrait à 126,7 milliards de dollars (113,3 milliards en 2010). Ces biens affectés en garantie ont été obtenus en vertu de conventions de revente, d'emprunts de titres et de prêts et d'opérations sur produits dérivés. De ce montant, une tranche de 53,8 milliards de dollars (41,1 milliards en 2010) a été vendue ou donnée de nouveau en garantie, généralement à titre de bien affecté en garantie relatif aux conventions de rachat ou pour couvrir des ventes à découvert.

Engagements en vertu de baux

Les engagements minimaux futurs relatifs à la location de locaux et de matériel en vertu de baux à long terme non résiliables de location-exploitation et de location-acquisition s'établissent de la façon indiquée ci-dessous pour les cinq prochains exercices et par la suite :

Engagements en vertu de baux (1), (2)

2012	638 $
2013	526
2014	453
2015	354
2016	286
Par la suite	1 027
	3 284 $

(1) La presque totalité de nos engagements en vertu de baux se rapporte à des baux de location-exploitation.

(2) Les paiements minimaux futurs au titre de la location comprennent des intérêts théoriques de 12 millions de dollars sur des contrats de location-acquisition.

Litiges

Nous sommes défenderesse dans un certain nombre de poursuites qui allèguent que certaines de nos pratiques et mesures sont inappropriées. Les poursuites portent sur diverses questions complexes, et le moment auquel elles seront réglées demeure variable et incertain. Bien que la direction soit d'avis que nous parviendrons, à terme, à résoudre ces poursuites sans subir d'incidence financière importante, il s'agit de questions qui font largement appel à l'exercice du jugement, et les obligations éventuelles pouvant découler de ces poursuites pourraient influer de façon importante sur nos résultats d'exploitation pour toute période donnée.

Comme il a été décrit précédemment, la Banque Royale du Canada est défenderesse dans le cadre d'un recours relativement au rôle que nous avons joué dans des opérations portant sur des placements réalisés par un certain nombre de districts scolaires du Wisconsin dans certains titres garantis par des créances. Ces opérations ont également fait l'objet d'une enquête réglementaire. Le 17 septembre 2011, la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis a annoncé l'accord que nous avons conclu de verser un montant de 30,4 millions de dollars US à un fonds d'indemnisation. Le montant total du fonds d'indemnisation doit être versé aux districts scolaires. Malgré ce fait, le recours se poursuit et nous continuons de nous défendre vigoureusement dans ce contexte. Il nous est impossible de prédire le dénouement de ces procédures, ni le moment auquel elles seront réglées. La direction estime toutefois que le règlement final de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

La direction revoit régulièrement l'état d'avancement des poursuites susmentionnées et exercera son jugement afin de les résoudre au mieux des intérêts de la Banque. Nous continuerons de nous défendre vigoureusement dans ces litiges.

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos autres pratiques ou mesures. Nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces autres poursuites ne sera pas important à l'égard de nos états financiers consolidés.

Note 26 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

Le tableau ci-après illustre notre exposition au risque de taux d'intérêt de la façon prescrite dans le chapitre 3862. Les instruments financiers figurant au bilan et hors bilan sont présentés d'après leur date d'échéance ou de modification des taux, selon la date la plus rapprochée. En outre, les taux d'intérêt réels sont indiqués, s'il y a lieu. Les taux réels indiqués représentent les taux historiques pour les instruments à taux fixe comptabilisés au coût après amortissement et les taux du marché courants pour les instruments à taux variable ou les instruments comptabilisés à la juste valeur. Le tableau ci-dessous ne tient pas compte des hypothèses de la direction relativement aux événements futurs lorsque les dates d'échéance ou de modification des taux prévues diffèrent sensiblement de celles qui sont stipulées par contrat. Nous tenons compte de ces hypothèses dans la gestion de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Ces hypothèses comprennent la modification prévue des taux de certains prêts et dépôts et des instruments de négociation. La prise en compte de ces hypothèses dans le tableau relatif à la modification des taux ou des échéances au 31 octobre 2011 aurait une incidence sur l'écart sur moins de un an, lequel passerait de 24,5 milliards de dollars à 43,2 milliards (de (74,4) milliards à (64,0) milliards en 2010).

Note 26 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances (suite)

Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
Actif								
Encaisse et dépôts à des banques	– $	16 278 $	1 389 $	5 516 $	– $	– $	2 245 $	25 428 $
Taux d'intérêt réel	–	0,18 %	0,29 %	0,28 %	–	–	–	–
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	–	21 123	6 456	14 735	35 462	27 965	39 533	145 274
Taux d'intérêt réel	–	1,25 %	0,97 %	1,19 %	1,62 %	1,96 %	–	–
Titres disponibles à la vente	–	18 536	364	1 405	11 974	754	1 251	34 284
Taux d'intérêt réel	–	1,94 %	1,69 %	3,42 %	2,25 %	4,99 %	–	–
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	84 947	–	–	–	–	–	84 947
Taux d'intérêt réel	–	0,89 %	–	–	–	–	–	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts (1)	171 645	52 638	10 190	11 352	42 672	3 247	4 540	296 284
Taux d'intérêt réel	–	2,34 %	4,01 %	5,36 %	5,22 %	4,89 %	–	–
Dérivés	100 013	–	–	–	–	–	–	100 013
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	38 329	38 329
	271 658 $	193 522 $	18 399 $	33 008 $	90 108 $	31 966 $	85 898 $	724 559 $
Passif								
Dépôts	177 214 $	82 775 $	37 280 $	41 799 $	41 613 $	11 130 $	52 370 $	444 181 $
Taux d'intérêt réel	–	0,70 %	0,86 %	1,36 %	1,92 %	3,08 %	–	–
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	44 755	300	240	893	–	–	46 188
Taux d'intérêt réel	–	0,56 %	0,63 %	0,44 %	1,38 %	–	–	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	2 517	1 031	851	8 877	11 375	19 633	44 284
Taux d'intérêt réel	–	1,07 %	0,94 %	0,93 %	1,34 %	3,38 %	–	–
Dérivés	101 437	–	–	–	–	–	–	101 437
Autres passifs	–	–	–	–	–	–	44 144	44 144
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	–	–	–	–
Débentures subordonnées	–	403	–	–	7 136	210	–	7 749
Taux d'intérêt réel	–	1,09 %	–	–	4,77 %	6,06 %	–	–
Titres de fiducie de capital	–	–	–	–	–	–	–	–
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	–	–	–	–
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	–	–	–	–	1 219	499	223	1 941
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	4,87 %	6,82 %	–	–
Capitaux propres	–	200	800	450	3 363	–	36 894	41 707
	278 651 $	130 650 $	39 411 $	43 340 $	63 101 $	23 214 $	153 264 $	731 631 $
Écart total en fonction des dates contractuelles de modification des taux	(6 993)$	62 872 $	(21 012)$	(10 332)$	27 007 $	8 752 $	(67 366)$	(7 072)$
Dollar canadien	(6 999)	62 902	(21 032)	(10 366)	26 778	8 640	(60 309)	(386)
Devises	6	(30)	20	34	229	112	(7 057)	(6 686)
Écart total	(6 993)$	62 872 $	(21 012)$	(10 332)$	27 007 $	8 752 $	(67 366)$	(7 072)$
Dollar canadien – 2010	(35 866)$	(19 378)$	(8 751)$	(6 340)$	46 692 $	26 578 $	(2 982)$	(47)$
Devises – 2010	(2 933)	(1 168)	(331)	398	(554)	(1 064)	(4 211)	(9 863)
Écart total – 2010	(38 799)$	(20 546)$	(9 082)$	(5 942)$	46 138 $	25 514 $	(7 193)$	(9 910)$

(1) Comprend des prêts totalisant 2,5 milliards de dollars octroyés à des entités à détenteurs de droits variables que nous gérons, dont une tranche de 0,9 milliard a une durée jusqu'à l'échéance de plus de cinq ans.

Note 27 Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services liés à l'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés liées ou avec d'autres sociétés apparentées, y compris nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non liées. Pour plus de renseignements sur notre coentreprise RBC Dexia IS, veuillez vous reporter à la note 9.

Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. Au 31 octobre 2011, l'encours global des prêts, à l'exclusion des prêts de caractère courant, consentis aux administrateurs et aux dirigeants actuels de RBC s'élève à environ 1,1 million de dollars (1,5 million en 2010). Les prêts de caractère courant comprennent : i) les prêts consentis à des administrateurs, à des dirigeants ou à des prête-noms proposés de même qu'à leurs partenaires, selon des modalités qui ne sont pas plus favorables que celles des prêts consentis aux employés en général et dont la tranche impayée n'excède pas 50 000 $, à aucun moment au cours du dernier exercice complété; ii) les prêts consentis aux employés à temps plein entièrement garantis par leur résidence et n'excédant pas leur salaire annuel; iii) les prêts consentis à des employés autres qu'à temps plein selon des modalités presque identiques à celles offertes à d'autres clients dont le crédit est comparable et qui présentent un risque normal lié au recouvrement; et iv) les prêts à l'égard d'achats effectués selon les modalités commerciales habituelles ou à l'égard de déplacements ou d'avances sur frais habituels ou pour d'autres raisons semblables, assortis d'ententes de remboursement normales conformes aux pratiques commerciales habituelles.

Note 28 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique

2011	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	7 922 $	368 $	– $	620 $	2 620 $	(930)$	10 600 $	8 870 $	1 123 $	607 $
Revenus autres que d'intérêt	3 251	4 339	4 484	934	3 311	511	16 830	9 732	2 845	4 253
Total des revenus	11 173	4 707	4 484	1 554	5 931	(419)	27 430	18 602	3 968	4 860
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	980	–	–	91	(20)	(76)	975	872	(11)	114
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 360	–	–	–	3 360	2 126	21	1 213
Frais autres que d'intérêt	5 342	3 589	504	1 250	3 696	72	14 453	8 639	3 177	2 637
Bénéfice net (perte nette) avant impôts	4 851	1 118	620	213	2 255	(415)	8 642	6 965	781	896
Charge (économie) d'impôts	1 359	309	19	36	673	(508)	1 888	1 598	276	14
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	–	4	7	93	104	95	5	4
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 492 $	809 $	601 $	173 $	1 575 $	– $	6 650 $	5 272 $	500 $	878 $
Perte nette liée aux activités abandonnées							(1 798)$		(1 798)$	
Bénéfice net (perte nette)	3 492 $	809 $	601 $	173 $	1 575 $	– $	4 852 $	5 272 $	(1 298)$	878 $
Moins : dividendes sur actions privilégiées	75	36	13	24	69	41	258			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 417 $	773 $	588 $	149 $	1 506 $	(41)$	4 594 $	5 272 $	(1 298)$	878 $
Total de l'actif lié aux activités poursuivies	306 900 $	23 800 $	10 500 $	26 200 $	374 100 $	(16 900)$	724 600 $	410 000 $	134 500 $	180 100 $
Total de l'actif lié aux activités abandonnées							27 100 $		27 100 $	
Total de l'actif (2)	306 900 $	23 800 $	10 500 $	26 200 $	374 100 $	(16 900)$	751 700 $	410 000 $	161 600 $	180 100 $

2010	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	7 488 $	305 $	– $	669 $	2 719 $	(843)$	10 338 $	8 417 $	1 106 $	815 $
Revenus autres que d'intérêt	3 067	3 883	4 489	834	3 168	303	15 744	8 910	3 080	3 754
Total des revenus	10 555	4 188	4 489	1 503	5 887	(540)	26 082	17 327	4 186	4 569
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	1 191	3	–	142	20	(116)	1 240	1 026	57	157
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 546	–	–	–	3 546	2 343	20	1 183
Frais autres que d'intérêt	4 995	3 295	468	1 210	3 420	81	13 469	7 981	3 211	2 277
Bénéfice net (perte nette) avant impôts	4 369	890	475	151	2 447	(505)	7 827	5 977	898	952
Charge (économie) d'impôts	1 325	221	(16)	57	795	(386)	1 996	1 640	266	90
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	–	2	5	92	99	96	2	1
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies	3 044 $	669 $	491 $	92 $	1 647 $	(211)$	5 732 $	4 241 $	630 $	861 $
Perte nette liée aux activités abandonnées							(509)$		(509)$	
Bénéfice net (perte nette)	3 044 $	669 $	491 $	92 $	1 647 $	(211)$	5 223 $	4 241 $	121 $	861 $
Moins : dividendes sur actions privilégiées	65	29	10	24	63	67	258			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 979 $	640 $	481 $	68 $	1 584 $	(278)$	4 965 $	4 241 $	121 $	861 $
Total de l'actif lié aux activités poursuivies	288 600 $	19 600 $	10 100 $	27 000 $	354 400 $	(7 800)$	691 900 $	404 000 $	111 500 $	176 400$
Total de l'actif lié aux activités abandonnées							34 300 $		34 300 $	
Total de l'actif (2)	288 600 $	19 600 $	10 100$	27 000 $	354 400 $	(7 800)$	726 200 $	404 000 $	145 800 $	176 400 $

2009	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	6 947 $	397 $	– $	803 $	3 399 $	(841)$	10 705 $	7 880 $	1 323 $	1 502 $
Revenus autres que d'intérêt	2 943	3 683	4 063	724	3 524	799	15 736	9 463	3 772	2 501
Total des revenus	9 890	4 080	4 063	1 527	6 923	(42)	26 441	17 343	5 095	4 003
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 275	–	–	72	702	118	2 167	1 479	575	113
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 042	–	–	–	3 042	2 100	4	938
Frais autres que d'intérêt	4 729	3 262	457	1 281	3 628	79	13 436	7 663	3 531	2 242
Bénéfice net (perte nette) avant impôts	3 886	818	564	174	2 593	(239)	7 796	6 101	985	710
Charge (économie) d'impôts	1 223	235	37	42	826	(348)	2 015	1 713	309	(7)
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	–	9	(1)	92	100	92	(1)	9
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	2 663 $	583 $	527 $	123 $	1 768 $	17 $	5 681 $	4 296 $	677 $	708 $
Perte nette liée aux activités abandonnées							(1 823)$		(1 823)$	
Bénéfice net (perte nette)	2 663 $	583 $	527 $	123 $	1 768 $	17 $	3 858 $	4 296 $	(1 146)$	708 $
Moins : dividendes sur actions privilégiées	56	30	9	25	62	51	233			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 607 $	553 $	518 $	98 $	1 706 $	(34)$	3 625 $	4 296 $	(1 146)$	708 $
Total de l'actif lié aux activités poursuivies	271 000 $	19 200 $	8 800 $	25 500 $	306 500 $	(12 700)$	618 300 $	368 600 $	90 300 $	159 400 $
Total de l'actif lié aux activités abandonnées							36 700 $		36 700 $	
Total de l'actif (2)	271 000 $	19 200 $	8 800 $	25 500 $	306 500 $	(12 700)$	655 000 $	368 600 $	127 000 $	159 400 $

(1) Majoration au montant imposable équivalent. Les ajustements liés au montant imposable équivalent font augmenter le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôts.

(2) Comprend les soldes au comptant et les montants des prêts hypothécaires titrisés.

Note 28 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique (suite)

Revenus par secteur d'activité

	2011	2010	2009
Services bancaires (1)	11 983 $	11 401 $	10 707 $
Marchés mondiaux (2)	3 397	3 779	5 226
Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement (2)	2 534	2 108	1 697
Gestion de patrimoine	4 707	4 188	4 080
Assurances	4 484	4 489	4 063
RBC Dexia IS	744	657	710
Autres (3)	(419)	(540)	(42)
Total	27 430 $	26 082 $	26 441 $

(1) Comprend les solutions de gestion des cartes et de paiement.
(2) Majoration au montant imposable équivalent.
(3) Composé des Crédits mondiaux et de la Recherche et reflète la majoration au montant imposable équivalent.

Composition des secteurs d'exploitation
Services bancaires canadiens : ce secteur regroupe nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises au Canada, ainsi que certains services de placement s'adressant aux épargnants.

Gestion de patrimoine : ce secteur regroupe une gamme complète de solutions de placement, de services de fiducie et d'autres solutions de gestion de patrimoine qui répondent aux besoins des clients fortunés et des clients disposant d'un avoir net élevé au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Asie et en Amérique latine. Nous offrons également des produits et services de gestion d'actifs directement aux clients institutionnels et individuels, par l'intermédiaire d'autres réseaux de distribution de la Banque Royale du Canada et de fournisseurs externes.

Le secteur Assurances regroupe les secteurs d'activité Assurances – Canada et Assurances et autres activités – International. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos propres réseaux en pleine expansion, notamment les succursales de vente au détail d'assurances, les centres d'appels et notre équipe de vente interne, ainsi que par l'intermédiaire des conseillers indépendants en assurance et des agences de voyages. En dehors de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités de réassurance dans le monde entier.

Services bancaires internationaux : ce secteur regroupe l'unité des Services bancaires et notre coentreprise, RBC Dexia IS. L'unité des Services bancaires comprend nos services bancaires dans les Antilles, lesquels offrent une gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans leurs marchés respectifs. Par suite de la vente annoncée de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis, nous avons classé la majorité de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis à titre d'activités abandonnées. Toutefois, nous avons conservé certains de nos services bancaires transfrontaliers, qui répondent aux besoins de nos clients canadiens aux États-Unis. Les résultats liés à ces services sont compris dans les activités poursuivies du secteur Services bancaires internationaux RBC Dexia IS offre une gamme de produits intégrés aux investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale.

Le secteur Marchés des Capitaux se compose de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il fournit un vaste choix de produits et services aux grandes entreprises, aux organismes du secteur public et aux institutions faisant partie de notre clientèle. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services. Nos capacités ailleurs dans le monde sont ciblées et diversifiées, et elles comprennent le montage et la distribution, des services de structuration et de négociation et des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement.

Cadre d'information de gestion
Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'il exerçait ses activités sur une base autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette approche fait en sorte que les résultats de nos secteurs d'exploitation reflètent toutes les données pertinentes quant aux revenus et aux charges liés à la conduite des affaires de ces secteurs et elle reflète la perception qu'a la direction de ces résultats. Ces éléments n'ont aucune incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement au nom des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses, des estimations et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation. Ce cadre sert également à l'attribution du capital et à l'établissement des prix de cession interne des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer avec justesse et de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos cinq secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

La direction revoit périodiquement les hypothèses et les méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui sont révisées périodiquement.

Secteurs géographiques
Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les opérations sont comptabilisées dans la devise locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Note 29 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

En raison des instruments financiers que nous détenons, nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché et au risque d'illiquidité et de financement. Notre évaluation du risque ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes en matière de gestion des risques sont présentés dans le texte grisé ainsi que dans les tableaux qui sont marqués d'un astérisque (*), aux pages 43 à 55 de notre rapport de gestion de 2011. Ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Les concentrations du risque de crédit surviennent lorsqu'un certain nombre de clients exerçant des activités similaires sont situés dans le même secteur géographique ou ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels.

Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Le tableau suivant donne un sommaire des montants bruts au titre des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan qui présentent un risque de crédit, classés par secteur géographique.

Concentration du risque de crédit

	2011									2010								
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	292 706 $	75 %	38 453 $	10 %	37 308 $	9 %	22 411 $	6 %	390 878 $	267 945 $	75 %	30 988 $	9 %	37 427 $	11 %	18 753 $	5 %	355 113 $
Dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation (2), (3)	15 480	13	21 541	19	72 334	62	7 300	6	116 655	13 608	13	24 976	24	58 831	56	7 428	7	104 843
	308 186 $	61 %	59 994 $	12 %	109 642 $	22 %	29 711 $	6 %	507 533 $	281 553 $	61 %	55 964 $	12 %	96 258 $	21 %	26 181 $	6 %	459 956 $
Instruments de crédit hors bilan (4)																		
Montants engagés et non engagés (5)	187 614 $	71 %	53 537 $	20 %	16 735 $	6 %	8 311 $	3 %	266 197 $	180 894 $	73 %	43 963 $	18 %	13 451 $	5 %	8 665 $	4 %	246 973 $
Autres	18 605	66	8 548	30	748	3	191	1	28 092	16 511	51	8 535	27	6 850	21	277	1	32 173
	206 219 $	70 %	62 085 $	21 %	17 483 $	6 %	8 502 $	3 %	294 289 $	197 405 $	71 %	52 498 $	19 %	20 301 $	7 %	8 942 $	3 %	279 146 $

(1) Comprend les biens achetés en vertu de conventions de revente, les titres empruntés, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 52 % (50 % en 2010), dans les provinces des Prairies, 17 % (18 % en 2010), en Colombie-Britannique et dans les territoires, 16 % (16 % en 2010), et au Québec, 10 % (11 % en 2010). Aucun type d'industrie ne représente plus de 27 % du total des instruments de crédit au bilan (31 % en 2010).

(2) La plus forte concentration du risque de crédit par type de contrepartie se trouve dans les banques, soit 56 % (65 % en 2010).

(3) Compte non tenu des dérivés de crédit classés comme détenus à des fins autres que de transaction, dont le coût de remplacement se chiffre à 41 millions de dollars (7 millions en 2010).

(4) Représente les instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit.

(5) Les engagements de détail et les engagements de gros représentent respectivement 44 % (46 % en 2010) et 56 % (54 % en 2010) du total de nos engagements. Les concentrations sectorielles les plus importantes de notre portefeuille du secteur de gros sont les services financiers non bancaires, 10 % (15 % en 2010), les produits de financement, 17 % (17 % en 2010), l'énergie, 17 % (14 % en 2010), le secteur immobilier et les secteurs connexes, 8 % (7 % en 2010), et les organismes souverains, 8 % (9 % en 2010).

Note 30 Gestion du capital

Capital réglementaire et ratios de capital

La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux et du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Le capital réglementaire comporte deux catégories : le capital de première catégorie et le capital de deuxième catégorie. Le capital de première catégorie comprend le capital de la plus haute qualité et constitue une mesure principale de la capacité financière d'une banque. Le capital de première catégorie se compose des éléments de capital plus permanents, est exempt des charges fixes obligatoires portées en diminution des bénéfices et est juridiquement subordonné aux droits des déposants et des autres créanciers de l'institution financière. Le capital de deuxième catégorie se compose d'instruments de capital supplémentaires qui contribuent à la capacité globale d'une institution financière à poursuivre ses activités. Le capital total représente la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division du capital de première catégorie et du capital total par l'actif pondéré en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques respectent les exigences minimales en matière de capital axé sur le risque relativement à l'exposition au risque de crédit, au risque opérationnel et, lorsqu'elles entreprennent des activités de négociation importantes, au risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et on obtient le total de l'actif pondéré en fonction des risques en additionnant les résultats. Par ailleurs, le BSIF établit des objectifs formels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. À l'heure actuelle, cet objectif est supérieur ou égal à 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et supérieur ou égal à 10 % pour le ratio du capital total. Outre les ratios du capital de première catégorie et du capital total, les banques canadiennes doivent s'assurer que leur coefficient actif-capital, qui est calculé au moyen de la division du montant brut de l'actif ajusté par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF. Notre coefficient actif-capital demeure inférieur au niveau maximal prescrit par le BSIF.

Capital réglementaire et ratios de capital

	2011	2010
Capital		
Capital de première catégorie	35 713 $	33 972 $
Capital total	41 021	37 625
Actif pondéré en fonction des risques		
Risque de crédit	205 182 $	197 195 $
Risque de marché	21 346	24 828
Risque opérationnel	40 283	38 433
Ajustement transitoire prescrit par le BSIF (1)	969	–
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	267 780 $	260 456 $
Ratios de capital et coefficients		
Ratio du capital de première catégorie	13,3 %	13,0 %
Ratio du capital total	15,3 %	14,4 %
Coefficient actif/capital	16,1 x	16,5 x
Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie	10,6 %	9,8 %

(1) Conformément aux directives transitoires prévues par l'accord de Bâle II, le BSIF exige que le montant minimal du capital à risque corresponde à au moins 90 % des besoins de liquidités calculés en vertu des normes de l'accord de Bâle I. Si les besoins de liquidités sont inférieurs à 90 %, on doit procéder à un ajustement de transition de l'actif pondéré en fonction des risques, comme il est indiqué à la rubrique 1.7 des lignes directrices du BSIF concernant l'adéquation des fonds propres.

Note 31 Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis

Nos états financiers consolidés ont été préparés conformément au paragraphe 308 de la *Loi*, qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du BSIF, nos états financiers consolidés doivent être préparés selon les PCGR du Canada. Comme l'exige la SEC, les différences importantes entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis sont quantifiées et décrites ci-après.

Note 31 Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis (suite)

Bilans consolidés condensés

	2011			2010		
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis
Actif						
Encaisse et montants à recevoir de banques	13 247 $	(216)$	13 031 $	8 440 $	(181)$	8 259 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	12 181	(8 936)	3 245	13 254	(8 676)	4 578
Valeurs mobilières	179 558	(8 606)	170 952	183 519	(7 427)	176 092
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	84 947	(2 347)	82 600	72 698	(1 595)	71 103
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	296 284	1 095	297 379	273 006	(88)	272 918
Actif lié aux activités abandonnées	27 143	4	27 147	34 364	447	34 811
Autres (1)	138 342	(60 170)	78 172	140 925	(64 148)	76 777
	751 702 $	(79 176)$	672 526 $	726 206 $	(81 668)$	644 538 $
Passif et capitaux propres						
Dépôts	444 181 $	(19 484)$	424 697 $	414 561 $	(20 071)$	394 490 $
Passif lié aux activités abandonnées	20 071	7	20 078	24 454	511	24 965
Autres (2)	236 053	(58 730)	177 323	238 576	(61 667)	176 909
Débentures subordonnées	7 749	–	7 749	6 681	–	6 681
Titres de fiducie de capital	–	–	–	727	(727)	–
Total du passif	708 054	(78 207)	629 847	684 999	(81 954)	603 045
Capitaux propres de RBC (3)	41 707	(785)	40 922	38 951	(456)	38 495
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 941	(184)	1 757	2 256	742	2 998
Total des capitaux propres	43 648	(969)	42 679	41 207	286	41 493
	751 702 $	(79 176)$	672 526 $	726 206 $	(81 668)$	644 538 $

(1) Comprend des ajustements de 81 032 millions de dollars liés aux dérivés, attribuables essentiellement aux montants compensatoires qui découlent des accords généraux de compensation conformément aux PCGR des États-Unis. Se reporter à la rubrique Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis – Droit de compensation, plus loin dans cette note.

(2) Comprend des ajustements de 80 262 millions de dollars liés aux dérivés, attribuables essentiellement aux montants compensatoires qui découlent des accords généraux de compensation conformément aux PCGR des États-Unis. Se reporter à la rubrique Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis – Droit de compensation, plus loin dans cette note.

(3) Au 31 octobre 2011, notre bénéfice net consolidé comprenait un montant de 664 millions de dollars (583 millions en 2010) tiré des bénéfices non distribués de nos coentreprises et de placements comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément aux PCGR des États-Unis.

États consolidés condensés des résultats

	2011	2010	2009
Bénéfice net lié aux activités poursuivies selon les PCGR du Canada	6 650 $	5 732 $	5 681 $
Différences :			
Revenu net d'intérêt			
Coentreprises	(83)	(60)	(153)
Passif et capitaux propres	36	85	101
Entités à détenteurs de droits variables	205	–	–
Revenus autres que d'intérêt			
Comptabilisation des activités d'assurance	(531)	(459)	(760)
Produits dérivés et opérations de couverture	4	(22)	31
Reclassement de valeurs mobilières, perte de valeur de titres disponibles à la vente et application de l'option de la juste valeur	(73)	40	–
Entités à détenteurs de droits variables	(223)	–	–
Coentreprises	(707)	(695)	(646)
Autres	8	(100)	–
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	440	642	729
Frais autres que d'intérêt			
Comptabilisation des activités d'assurance	51	33	57
Coentreprises	711	683	719
Entités à détenteurs de droits variables	8	–	–
Autres	(84)	(84)	17
Charge d'impôts et variation nette de la charge d'impôts découlant des éléments ci-dessus	146	34	31
Bénéfice net lié aux activités poursuivies selon les PCGR des États-Unis	6 558 $	5 829 $	5 807 $
Moins : Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable à la part des actionnaires sans contrôle selon les PCGR des États-Unis	33	85	101
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires de la RBC selon les PCGR des États-Unis	6 525 $	5 744	5 706
Perte nette liée aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires de la RBC selon les PCGR du Canada	(1 798)$	(509)$	(1 823)$
Différences	(37)	(71)	(38)
Perte nette liée aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires de la RBC selon les PCGR des États-Unis	(1 835)$	(580)$	(1 861)$
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	4 690 $	5 164 $	3 845 $
PCGR du Canada			
Bénéfice (perte) de base par action lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires de la RBC (1)	4,47 $	3,85 $	3,90 $
Bénéfice (perte) de base par action lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires de la RBC (1)	(1,26)$	(0,36)$	(1,31)$
Bénéfice (perte) de base par action attribuable aux actionnaires ordinaires de la RBC (1)	3,21 $	3,49 $	2,59 $
PCGR des États-Unis			
Bénéfice (perte) de base par action lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires de la RBC (1)	4,38 $	3,86 $	3,91 $
Bénéfice (perte) de base par action lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires de la RBC (1)	(1,28)$	(0,41)$	(1,33)$
Bénéfice (perte) de base par action attribuable aux actionnaires ordinaires de la RBC (1)	3,10 $	3,45 $	2,58 $
PCGR du Canada			
Bénéfice (perte) dilué par action lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires de la RBC (1)	4,45 $	3,82 $	3,86 $
Bénéfice (perte) dilué par action lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires de la RBC (1)	(1,26)$	(0,36)$	(1,29)$
Bénéfice (perte) dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires de la RBC (1)	3,19 $	3,46 $	2,57 $
PCGR des États-Unis			
Bénéfice (perte) dilué par action lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires de la RBC (1)	4,36 $	3,83 $	3,87 $
Bénéfice (perte) dilué par action lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires de la RBC (1)	(1,28)$	(0,41)$	(1,31)$
Bénéfice (perte) dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires de la RBC (1)	3,08 $	3,42 $	2,56 $

(1) L'incidence du calcul du bénéfice par action selon la méthode des deux catégories a réduit le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action en vertu des PCGR des États-Unis de moins de un cent pour tous les exercices présentés. Se reporter à la section Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis plus loin dans cette note, pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthode des deux catégories.

États consolidés condensés des flux de trésorerie

	2011	2010	2009
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation liées aux activités poursuivies selon les PCGR du Canada	**12 114 $**	11 768 $	9 306 $
Ajustements selon les PCGR des États-Unis à l'égard du bénéfice net lié aux activités poursuivies	**(125)**	12	25
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation liées aux activités poursuivies	**5 148**	2 288	(4 767)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation liées aux activités poursuivies selon les PCGR des États-Unis	**17 137**	14 068	4 564
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'exploitation liées aux activités abandonnées selon les PCGR des États-Unis	**(862)**	1 110	(964)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation selon les PCGR des États-Unis	**16 275**	15 178	3 600
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités d'investissement liées aux activités poursuivies selon les PCGR du Canada	**(36 414)**	(55 686)	10 679
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'investissement liées aux activités poursuivies	**(2 987)**	1 098	2 948
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'investissement liées aux activités poursuivies selon les PCGR des États-Unis	**(39 401)**	(54 588)	13 627
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement liées aux activités abandonnées selon les PCGR des États-Unis	**2 564**	2 528	4 300
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'investissement selon les PCGR des États-Unis	**(36 837)**	(52 060)	17 927
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement liées aux activités poursuivies selon les PCGR du Canada	**29 050**	44 942	(22 071)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement liées aux activités poursuivies	**(2 071)**	(3 460)	1 808
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement liées aux activités poursuivies selon les PCGR des États-Unis	**26 979**	41 482	(20 263)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement liées aux activités abandonnées selon les PCGR des États-Unis	**124**	(3 517)	(3 712)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement selon les PCGR des États-Unis	**27 103**	37 965	(23 975)
Incidence de la variation des taux de change sur l'encaisse et les montants à recevoir de banques	**57**	(168)	(271)
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques liés aux activités poursuivies	**4 772 $**	794 $	(2 343)$
Encaisse et montants à recevoir de banques liés aux activités poursuivies au début	**8 259**	7 465	9 808
Encaisse et montants à recevoir de banques liés aux activités poursuivies à la fin selon les PCGR des États-Unis	**13 031**	8 259	7 465
Encaisse et montants à recevoir de banques liés aux activités abandonnées à la fin selon les PCGR des États-Unis	**2 716**	890	769
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin selon les PCGR des États-Unis	**15 747 $**	9 149 $	8 234 $

Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices

	2011			2010			2009
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR des États-Unis
Ajustements transitoires (1)	**59 $**	**(80)$**	**(21)$**	59 $	(80)$	(21)$	(21)$
(Pertes) gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente :							
Ajustement transitoire et gains (pertes) non réalisées sur les titres de créance ayant subi une perte de valeur durable (2), (3)	**–**	**370**	**370**	–	83	83	(39)
(Pertes) gains non réalisés sur les autres titres, montant net	**(31)**	**528**	**497**	104	704	808	356
(Pertes) de change non réalisées, déduction faite des opérations de couverture	**(1 663)**	**28**	**(1 635)**	(1 685)	37	(1 648)	(1 329)
Gains (pertes) sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	**10**	**(56)**	**(46)**	(577)	(56)	(633)	(381)
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	**–**	**(1 245)**	**(1 245)**	–	(1 209)	(1 209)	(956)
Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices	**(1 625)$**	**(455)$**	**(2 080)$**	(2 099)$	(521)$	(2 620)$	(2 370)$

(1) Les différences liées aux ajustements transitoires comprennent : i) un montant de (104) millions de dollars lié au reclassement, au 1er novembre 2008, de certains titres disponibles à la vente dans les prêts, conformément aux modifications apportées par l'ICCA au chapitre 3855; ii) un montant de (18) millions de dollars lié à l'adoption de la norme sur l'option de la juste valeur contenue dans le Topic 825-10 de l'Accounting Standards Codification (ASC) (FAS 159); se reporter à la rubrique Application de l'option de la juste valeur présentée plus loin dans cette note; et iii) un montant de (3) millions de dollars lié au changement de la date d'évaluation, qui est passée du 30 septembre au 31 octobre en 2009 en raison de la mise en œuvre des exigences en matière de date d'évaluation contenues dans le Topic 715 de l'ASC (FAS 158).

(2) En ce qui a trait aux titres de créance que nous n'avons pas l'intention de vendre ou qu'il est plus probable qu'improbable que nous n'aurons pas à les vendre avant le recouvrement des coûts après amortissement, la tranche liée au crédit de la perte non réalisée a été constatée dans les résultats et la tranche non liée au crédit a été constatée dans les autres éléments du résultat étendu, conformément aux PCGR des États-Unis.

(3) L'ajustement de transition à l'adoption du Topic 320 de l'ASC (FSP FAS 115-2 et FAS 124-2) au 1er mai 2009 s'est traduit par une perte nette non réalisée de 225 millions de dollars après impôts. Se reporter à la rubrique Perte de valeur durable d'un titre présentée plus loin dans cette note.

Note 31 Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis (suite)

États consolidés du résultat étendu

	2011			2010			2009
	PCGR du Canada	**Différences**	**PCGR des États-Unis**	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR des États-Unis
Bénéfice net	**4 852 $**	**(162)$**	**4 690 $**	5 223 $	(257)$	4 966 $	3 845 $
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts							
Gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des ajustements de reclassement :							
Gains non réalisés sur les titres de créance ayant subi une perte de valeur durable (1)	**–**	**287**	**287**	–	122	122	186
(Pertes nettes) gains nets non réalisés sur les autres titres	**(135)**	**(176)**	**(311)**	180	272	452	1 365
(Pertes) de change non réalisées	**(695)**	**(15)**	**(710)**	(1 785)	(13)	(1 798)	(2 971)
Reclassement aux résultats de (gains) pertes de change	**(8)**	**6**	**(2)**	(5)	5	–	–
Gains nets de change liés aux opérations de couverture	**725**	**–**	**725**	1 479	–	1 479	2 399
Gains nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	**309**	**–**	**309**	(334)	–	(334)	185
Reclassement aux résultats de pertes (gains) liés aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	**278**	**–**	**278**	82	–	82	(37)
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	**–**	**(36)**	**(36)**	–	(253)	(253)	(433)
Total du résultat étendu	**5 326 $**	**(96)$**	**5 230 $**	4 840 $	(124)$	4 716 $	4 539 $
Charge (économie) d'impôts déduite des éléments ci-dessus :							
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	**(50)$**	**(5)$**	**(55)$**	95 $	146 $	241 $	733 $
Gains nets de change liés aux opérations de couverture	**283**	**–**	**283**	676	–	676	1 102
Gains nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	**117**	**–**	**117**	(144)	–	(144)	82
Reclassement aux résultats de pertes (gains) liés aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	**111**	**–**	**111**	36	–	36	(16)
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	**–**	**(14)**	**(14)**	–	(110)	(110)	(199)
Total de la charge (l'économie) d'impôts	**461 $**	**(19)$**	**442 $**	663 $	36 $	699 $	1 702 $

(1) Représente les gains et pertes non réalisés sur les titres de créance ayant subi une perte de valeur durable depuis le 1er mai 2009, soit la date de l'adoption du Topic 320 de l'ASC (FSP FAS 115-2 et FAS 124-21); se reporter à la rubrique Perte de valeur durable d'un titre présentée plus loin dans cette note.

Éléments importants du rapprochement pour le bilan

Le tableau suivant présente les augmentations (diminutions) des actifs, des passifs et des capitaux propres par élément important du rapprochement entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.

2011	PCGR du Canada	Coentreprises	Comptabilisation des activités d'assurance	Entités à détenteurs de droits variables	Classement et évaluation de certains instruments financiers	Sociétés en commandite	Droits à la plus-value des actions	Passif et capitaux propres	Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	Comptabilisation à la date de transaction	Garanties autres qu'en espèces	Droit de compensation	Garanties, engagements de prêt et autres éléments secondaires	Différences	PCGR des États-Unis
Actif															
Encaisse et montants à recevoir de banques	13 247 $	(150)	–	(66)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(216)	13 031 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	12 181	(3 212)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(5 724)	–	(8 936)	3 245
Valeurs mobilières	179 558	(4 602)	–	825	(273)	(236)	–	–	–	(844)	–	(3 478)	2	(8 606)	170 952
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	84 947	(2 347)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(2 347)	82 600
Prêts	296 284	(859)	–	1 598	(139)	–	–	–	–	–	–	443	52	1 095	297 379
Actifs liés aux activités abandonnées	27 143	–	–	–	4	–	–	–	–	–	–	–	–	4	27 147
Autres actifs	138 342	73	2 763	(38)	492	265	–	–	161	6 849	9 639	(80 505)	131	(60 170)	78 172
Passif et capitaux propres															
Dépôts	444 181	(13 387)	–	3 747	25	–	–	–	–	–	–	(9 865)	(4)	(19 484)	424 697
Passifs liés aux activités abandonnées	20 071	–	–	–	7	–	–	–	–	–	–	–	–	7	20 078
Autres passifs	236 053	2 293	2 216	(922)	30	–	–	–	1 423	6 005	9 639	(79 399)	(15)	(58 730)	177 323
Débentures subordonnées	7 749	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7 749
Titres de fiducie de capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 941	(3)	–	(181)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(184)	1 757
Capitaux propres	41 707	–	547	(325)	22	29	–	–	(1 262)	–	–	–	204	(785)	40 922

2010	PCGR du Canada	Coentreprises	Comptabilisation des activités d'assurance	Entités à détenteurs de droits variables	Classement et évaluation de certains instruments financiers	Sociétés en commandite	Droits à la plus-value des actions	Passif et capitaux propres	Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	Comptabilisation à la date de transaction	Garanties autres qu'en espèces	Droit de compensation	Garanties, engagements de prêt et autres éléments secondaires	Différences	PCGR des États-Unis
Actif															
Encaisse et montants à recevoir de banques	8 440 $	(181)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(181)	8 259 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	13 254	(4 189)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(4 487)	–	(8 676)	4 578
Valeurs mobilières	183 519	(4 468)	–	–	(1)	(557)	–	–	–	860	–	(3 261)	–	(7 427)	176 092
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	72 698	(1 595)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1 595)	71 103
Prêts	273 006	(624)	–	–	(178)	–	–	–	–	–	–	682	32	(88)	272 918
Actifs liés aux activités abandonnées	34 364	–	493	–	(38)	–	–	–	–	–	–	–	(8)	447	34 811
Autres actifs	140 925	229	2 718	–	213	577	(14)	–	249	9 771	7 575	(85 602)	136	(64 148)	76 777
Passif et capitaux propres															
Dépôts	414 561	(10 846)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(9 220)	(5)	(20 071)	394 490
Passifs liés aux activités abandonnées	24 454	–	511	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	511	24 965
Autres passifs	238 576	21	2 140	–	3	–	(27)	(18)	1 475	10 631	7 575	(83 448)	(19)	(61 667)	176 909
Débentures subordonnées	6 681	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6 681
Titres de fiducie de capital	727	–	–	–	–	–	–	(727)	–	–	–	–	–	(727)	–
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 256	(3)	–	–	–	–	–	745	–	–	–	–	–	742	2 998
Capitaux propres	38 951	–	560	–	(7)	20	13	–	(1 226)	–	–	–	184	(456)	38 495

Références aux PCGR

Les références aux PCGR mentionnées ci-après dans cette note reflètent la codification des normes du Financial Accounting Standards Board (FASB) qui, en ce qui nous concerne, est entrée en vigueur en 2009 (*FAS Statement No.168, FASB Accounting Standards Codification and the Hierarchy of Generally Accepted Accounting Principles – a replacement of FASB Statement No. 162*) (FAS 168 ou Codification). Dans certains cas, nous avons présenté entre parenthèses les références à la codification antérieure du FASB.

Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis

Coentreprises

Les placements dans les coentreprises autres que des EDDV sont comptabilisés à l'aide de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation en vertu des PCGR des États-Unis, et ils sont comptabilisés à l'aide de la méthode de la consolidation proportionnelle en vertu des PCGR du Canada.

Comptabilisation des activités d'assurance

Classement des valeurs mobilières : En vertu des PCGR des États-Unis, les placements à revenu fixe et les placements en titres de participation sont compris dans les titres disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur estimative. Les gains et les pertes non réalisés, déduction faite des impôts sur les bénéfices, sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, dans les capitaux propres. Les gains et pertes réalisés sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont réalisés. En vertu des PCGR du Canada, les placements à revenu fixe et les placements en titres de participation sont classés comme titres disponibles à la vente, à l'exception des titres soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurance vie et d'assurance maladie et d'une partie des contrats d'assurance IARD, lesquels sont désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'utilisation de l'option de la juste valeur. Les titres disponibles à la vente et les titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur; cependant, les gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts, tandis que les placements détenus à des fins de transaction, qui sont désignés au moyen de l'option de la juste valeur, sont présentés dans le résultat. Se reporter à la rubrique Application de l'option de la juste valeur, présentée plus loin dans cette note.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance : En vertu des PCGR des États-Unis, les obligations liées aux contrats d'assurance vie, à l'exception des contrats d'assurance vie universelle et des contrats semblables à des placements, sont établies au moyen de la méthode de la prime nivelée nette, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux charges d'exploitation directes. Ces hypothèses sont uniquement revues lorsqu'il est déterminé que les coûts d'acquisition reportés existants ne sont pas recouvrables. En ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, les obligations sont égales à la valeur des comptes des titulaires de polices et comprennent pour certains contrats une provision technique constituée selon la méthode de la prime nivelée nette. Les soldes des comptes représentent les dépôts bruts cumulés reçus majorés des intérêts créditeurs moins les retraits, les frais et les charges liées à la mortalité. Les hypothèses de provision sous-jacentes à ces contrats font l'objet d'une révision annuelle. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD correspondent aux montants estimatifs requis pour le règlement de toutes les réclamations non versées et sont comptabilisées sur une base non actualisée. En vertu des PCGR du Canada, les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont établies au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux frais de maintien. Afin de tenir compte de l'incertitude liée aux hypothèses qui sous-tendent le calcul des obligations, une marge pour variations défavorables est ajoutée à chaque hypothèse. Ces hypothèses sont revues au moins annuellement en fonction des résultats réels et des conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD correspondent aux montants estimatifs requis pour le règlement de toutes les réclamations non versées et sont comptabilisées sur une base actualisée.

Revenus tirés des activités d'assurance : En vertu des PCGR des États-Unis, les montants reçus au titre des contrats d'assurance vie universelle et des autres contrats semblables à des placements ne sont pas inclus dans les revenus, mais sont reportés à titre de dépôts dans les comptes des titulaires de polices au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les revenus tirés de ces contrats se limitent aux montants imputés aux soldes des comptes des titulaires de polices relativement à la mortalité, à l'administration des polices et aux charges liées au rachat et sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont gagnés. Les paiements versés à l'échéance ou au rachat sont portés en réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. En vertu des PCGR du Canada, les primes liées aux contrats d'assurance vie universelle et aux autres contrats semblables à des placements sont inscrites à titre de revenus autres que d'intérêt, et les variations des obligations futures liées aux indemnités d'assurance sont comptabilisées dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Coûts d'acquisition de polices : En vertu des PCGR des États-Unis, les coûts d'acquisition sont reportés dans les autres actifs. La méthode de l'amortissement des coûts d'acquisition est tributaire du produit connexe. Quant aux contrats de longue durée, ils sont amortis proportionnellement aux revenus tirés des primes. En ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, l'amortissement est basé sur un pourcentage stable des profits bruts estimatifs. En vertu des PCGR du Canada, les coûts d'acquisition de nouveaux contrats d'assurance vie et d'assurance de rente sont implicitement comptabilisés à titre de réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Valeur des activités acquises : En vertu des PCGR des États-Unis, la valeur des activités acquises est déterminée à la date d'acquisition et comptabilisée à titre d'actif. L'actif au titre de la valeur des activités acquises est amorti et imputé aux résultats selon la même méthode que celle utilisée pour l'amortissement des coûts d'acquisition de polices; cependant, les primes ou les marges de profit ne sont reflétées qu'après la date d'acquisition. En vertu des PCGR du Canada, la valeur des polices d'assurance vie en vigueur acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est implicitement comptabilisée à titre de réduction des obligations liées aux indemnités d'assurance.

Réassurance : En vertu des PCGR des États-Unis, les montants à recouvrer au titre de la réassurance sont comptabilisés dans l'actif de nos bilans consolidés alors qu'en vertu des PCGR du Canada, les montants à recouvrer au titre de la réassurance en matière d'assurance vie liés aux risques cédés à d'autres compagnies d'assurance ou de réassurance sont portés en réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Fonds distincts : Les fonds distincts sont constatés dans nos bilans consolidés en vertu des PCGR des États-Unis. En vertu des PCGR du Canada, les actifs et les passifs de fonds distincts (désignés ainsi au Canada), ne sont pas constatés dans nos bilans consolidés.

Classement et évaluation de certains instruments financiers

Différences relatives à la présentation dans le bilan : Certains placements dans des actions de sociétés fermées évalués au coût sont inclus dans les autres actifs en vertu des PCGR des États-Unis et sont présentés dans les valeurs mobilières en vertu des PCGR du Canada. Par ailleurs, certains titres adossés à des créances hypothécaires que la direction prévoit vendre à court terme sont classés comme disponibles à la vente en vertu des PCGR des États-Unis et comme détenus à des fins de transaction en vertu des PCGR du Canada.

Différences relatives au reclassement de titres : Comme il est décrit à la note 3, conformément aux modifications apportées par l'ICCA aux chapitres 3855, 3861 et 3862, nous avons reclassé certains titres détenus à des fins de transaction dans les titres disponibles à la vente en date du 1er août 2008, en vertu des PCGR du Canada. En vue de la présentation de nos résultats selon les PCGR des États-Unis, nous avons reclassé ces titres le 1er octobre 2008. Les contrats de placement garantis sur le marché municipal américain et les titres adossés à des créances hypothécaires sur le marché américain ont été exclus du reclassement selon les PCGR des États-Unis parce que les entités qui détiennent ces titres ne sont pas autorisées à désigner des titres comme disponibles à la vente. En vertu des PCGR du Canada, le 1er novembre 2008, nous avons reclassé certains titres disponibles à la vente et détenus à des fins de transaction dans les prêts et reclassé certains prêts comme détenus à des fins de transaction. De tels reclassements ne sont pas permis en vertu des PCGR des États-Unis. Le 1er octobre 2011, nous avons reclassé certains titres détenus à des fins de transaction dans les titres disponibles à la vente en vertu des PCGR du Canada. En vue de la présentation de nos résultats selon les PCGR des États-Unis, nous avons exclu ces reclassements, puisque le fait que notre nouvelle intention à l'égard de la vente de ces titres n'a pas modifié les caractéristiques sous-jacentes des actifs, et qu'il ne s'agit pas d'une circonstance suffisamment rare pour que le reclassement dans les titres disponibles à la vente soit justifié.

Différences relatives à l'évaluation des pertes de valeur durables pour les titres de créance disponibles à la vente : En vertu des PCGR des États-Unis, la perte non réalisée liée à un titre de créance disponible à la vente est durable lorsque : i) l'entité a l'intention de vendre le titre; ii) il est plus probable qu'improbable que l'entité devra vendre le titre avant que le coût après amortissement ne puisse être recouvré; ou iii) l'entité ne prévoit pas recouvrer la totalité du coût après amortissement du titre (perte liée au crédit) même si elle ne vendra pas le titre. Si l'une des deux premières conditions est remplie, le montant total de la perte non réalisée comprise dans le cumul des autres éléments du résultat étendu devrait être constaté dans les résultats. Si ces deux conditions ne sont pas respectées, mais que l'entité a subi une perte liée au crédit sur le titre, la perte liée au crédit et la perte non liée au crédit sont constatées dans les résultats et dans les autres éléments du résultat étendu, respectivement. En vertu des PCGR du Canada, si une perte de valeur liée à un titre disponible à la vente est considérée comme durable, le total des pertes non réalisées est constaté dans les résultats.

En vertu des PCGR des États-Unis, la reprise des pertes de valeur n'est pas permise pour les titres de créance disponibles à la vente. En vertu des PCGR du Canada, une perte de valeur liée à un titre de créance disponible à la vente est reprise lorsque, dans une période ultérieure, la juste valeur de l'instrument augmente et que l'augmentation peut être objectivement rattachée à un événement dont la réalisation est postérieure à la comptabilisation de la perte de valeur.

Application de l'option de la juste valeur

Entre le 1er novembre 2006 et le 1er novembre 2008, en vertu des PCGR des États-Unis, seuls les instruments financiers suivants pouvaient être mesurés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant constatées dans le résultat net : i) tout instrument financier hybride comportant un dérivé intégré nécessitant une comptabilisation séparée à sa juste valeur; ii) les droits de gestion. Avec prise d'effet le 1er novembre 2008, les PCGR des États-Unis ont été révisés de façon à permettre à l'entité de comptabiliser à la juste valeur d'autres actifs et passifs financiers aux termes du Topic 825-10 de l'ASC, intitulé *Financial Instruments* (Topic 825-10). Depuis le 1er novembre 2006, en vertu des

PCGR du Canada, tous les instruments financiers peuvent être désignés comme détenus à des fins de transaction au moment de leur constatation initiale (option de la juste valeur) (sous réserve de certaines restrictions imposées par le BSIF), pour autant que la juste valeur de l'instrument puisse être établie de façon fiable. La différence entre les PCGR découle principalement de l'application de l'option de la juste valeur à i) nos placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurances vie et maladie émis par nos services d'assurance en vertu des PCGR du Canada, mais non des PCGR des États-Unis et à ii) certains de nos prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis en vertu des PCGR des États-Unis, mais non des PCGR du Canada.

Sociétés en commandite
En vertu des PCGR des États-Unis, la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite qui ne sont pas des EDDV ou qui sont des EDDV non consolidées, si ces placements représentent au moins 3 % de la participation totale. En vertu des PCGR du Canada, nous utilisons la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour ces placements, si nous avons la capacité d'exercer une influence notable, habituellement dans le cas d'une participation de 20 % ou plus.

Droits à la plus-value des actions
Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les options attribuées en vertu du régime d'options sur actions des employés étaient assorties de droits à la plus-value des actions. Un participant pouvait choisir d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que de lever l'option correspondante. Le cas échéant, le participant recevait un montant en espèces égal à l'écart entre le cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix de levée de l'option. En vertu des PCGR des États-Unis, la charge de rémunération doit être mesurée au moyen d'estimations fondées sur les données historiques relatives aux participants ayant choisi d'exercer les droits à la plus-value des actions plutôt que de lever les options correspondantes. Le 1er novembre 2005, nous avons adopté les lignes directrices exposées dans le Topic 718 de l'ASC, intitulé *Compensation – Stock Compensation* (Topic 718 de l'ASC) (FASB Statement No. 123 [révisé en 2004], intitulé *Share-Based Payment*, ainsi que les FSP s'y rapportant), qui exigent que la charge de rémunération liée à ces attributions soit évaluée en fonction de l'hypothèse que tous les participants exerceront leurs droits à la plus-value des actions. En vertu des dispositions transitoires des nouvelles lignes directrices, les exigences du Topic 718 de l'ASC sont applicables aux attributions octroyées après leur adoption. Étant donné que ces droits à la plus-value des actions ont été octroyés avant l'adoption des lignes directrices, nous continuons de les comptabiliser en vertu des lignes directrices comptables antérieures. En vertu des PCGR du Canada, en ce qui concerne les options sur actions attribuées qui sont assorties de droits à la plus-value des actions, un passif est comptabilisé au titre des paiements en espèces potentiels aux participants, et la charge de rémunération est évaluée en fonction de l'hypothèse que tous les participants exerceront leurs droits à la plus-value des actions.

Passif et capitaux propres
En vertu des PCGR des États-Unis, les actions émises qui sont assorties de droits de conversion ou de clauses de rachat conditionnel sont classées dans les capitaux propres. Les actions qui sont obligatoirement rachetables, exigeant le rachat par l'émetteur des instruments à une date précise ou lorsqu'un événement dont la réalisation est certaine se produit, sont classées comme des passifs. En vertu des PCGR du Canada, les instruments financiers pouvant être réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par le détenteur sont classés à titre de passifs. Par conséquent, certains montants au titre de nos actions privilégiées et de nos titres RBC TruCS ont été classés à titre de passifs en vertu des PCGR du Canada. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont compris dans la rubrique Frais d'intérêt de nos états consolidés des résultats.

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi
En vertu du Topic 715 de l'ASC, intitulé *Compensation – Retirement Benefits* (Topic 715 de l'ASC) (Statement No. 158 publié par le FASB, intitulé *Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and Other Post-retirement Plans – an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106 and 132[R]*), une entité est tenue i) de constater la situation de capitalisation d'un régime d'avantages sociaux dans le bilan et ii) de constater dans les autres éléments du résultat étendu les gains et les pertes actuariels nets existants non comptabilisés, les coûts et les crédits au titre des services passés existants non comptabilisés de même que le montant net des actifs ou des obligations transitoires existants non comptabilisés. Nous devons également évaluer les actifs et les obligations au titre des régimes à prestations déterminées à la date de clôture de l'exercice. Nous avons adopté ces exigences en 2009.

Les PCGR du Canada ne prévoient aucune exigence analogue au Topic 715 de l'ASC. En ce qui concerne les régimes à prestations déterminées, l'actif des régimes et l'obligation au titre des prestations constituées doivent être évalués au plus tard dans les trois mois précédant la fin de l'exercice. Nous évaluons notre obligation au titre des prestations constituées et l'actif des régimes de retraite au 30 septembre de chaque exercice.

Comptabilisation à la date de transaction
En vertu des PCGR des États-Unis, les transactions de valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de transaction dans nos bilans consolidés et dans nos états consolidés des résultats. En vertu des PCGR du Canada, les transactions de valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de règlement dans nos bilans consolidés, et elles sont inscrites selon la comptabilisation à la date de transaction dans nos états consolidés des résultats.

Garanties autres qu'en espèces
En vertu des PCGR des États-Unis, les garanties autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêt de titres sont comptabilisées dans nos bilans consolidés à titre d'actif et une obligation correspondante de retour est comptabilisée à titre de passif si nous disposons de la capacité de les revendre ou de les donner de nouveau en garantie. En vertu des PCGR du Canada, elles ne sont pas comptabilisées dans nos bilans consolidés.

Droit de compensation
Lorsque les actifs et passifs financiers sont assujettis à un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et que nous avons l'intention de procéder au règlement de ces actifs et passifs auprès d'une même tierce partie, soit sur une base nette, soit simultanément, les actifs et passifs financiers peuvent être présentés sur une base nette en vertu des PCGR des États-Unis et des PCGR du Canada. Par suite de modifications récentes aux PCGR des États-Unis, une entité peut présenter le montant net de la juste valeur de ses contrats dérivés et des garanties en espèces connexes auprès d'une contrepartie avec laquelle elle a conclu un accord général de compensation, qu'il y ait ou non une intention de règlement sur une base nette en vertu du Topic 815 de l'ASC, intitulé *Derivatives and Hedging* (FIN 39, *Offsetting of Amounts Related to Certain Contracts*). Cette permission n'est toutefois pas accordée en vertu des PCGR du Canada. Pour de plus amples renseignements sur cette modification, se reporter à la rubrique Principales modifications comptables – Compensation de montants liés à certains contrats, plus loin dans cette note. Par ailleurs, les critères concernant la présentation sur une base nette peuvent également être appliqués aux opérations tripartites en vertu des PCGR du Canada.

Gains et pertes non réalisés reportés au moment de la comptabilisation initiale
Les gains et les pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale des instruments financiers constituent la différence entre le prix de transaction et la juste valeur de l'instrument à la date de transaction. Les PCGR des États-Unis éliminent le report des gains et des pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale des instruments dérivés dont la juste valeur est évaluée au moyen de données non observables. En vertu des PCGR du Canada, ces gains et ces pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale sont reportés.

Instruments dérivés et opérations de couverture – instrument de couverture non dérivé
Certains actifs disponibles à la vente libellés en devises ont été couverts par des dépôts libellés en devises. Afin d'être admissible à la comptabilité de couverture en vertu des PCGR des États-Unis, l'instrument de couverture doit être un dérivé, à moins qu'il ne s'agisse d'une couverture contre le risque de change d'un investissement net dans un établissement étranger autonome ou qu'il ne soit lié à des conventions de prise ferme non constatées. Par conséquent, la variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente, y compris le gain ou la perte de change, est constatée dans les autres éléments du résultat étendu, tandis que la variation de l'écart de conversion sur les dépôts libellés en devises est constatée en résultat, ce qui donne lieu à un décalage. En vertu des PCGR du Canada, un instrument de couverture non dérivé peut servir de couverture pour tout risque de change.

Méthode des deux catégories pour le calcul du bénéfice par action
Lors du calcul du bénéfice par action en vertu des PCGR des États-Unis, nous sommes tenus de refléter certaines valeurs mobilières ou certains autres instruments ou contrats qui confèrent à leur détenteur un droit de participation dans les bénéfices non distribués lorsque ce droit est non discrétionnaire et peut être déterminé de façon objective. Les PCGR du Canada ne prévoient aucune exigence de ce genre.

Écart de conversion cumulé
En vertu des PCGR des États-Unis, les gains et les pertes au titre de l'écart de conversion liés à nos établissements étrangers autonomes qui ont été cumulés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu ne peuvent être constatés en résultat que lorsque l'établissement étranger a été liquidé en totalité ou presque. En vertu des PCGR du Canada, ces gains et pertes peuvent être constatés en résultat lorsque survient une diminution de l'investissement net dans nos établissements étrangers, laquelle peut même être liée à une distribution de dividendes.

Prêts destinés à la vente
En vertu des PCGR des États-Unis, les prêts destinés à la vente sont constatés au moindre du coût et de la juste valeur. En vertu des PCGR du Canada, les prêts destinés à la vente à court terme sont évalués à la juste valeur.

Activités abandonnées
Comme il est expliqué à la note 11, nous avons présenté les résultats de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis et de Liberty Life au titre des activités abandonnées. La perte estimative découlant de la vente de nos services bancaires de détail aux États-Unis est la même en vertu des PCGR du Canada et des États-Unis; cependant, la perte révisée découlant de la vente de Liberty Life s'établit à 196 millions de dollars, avant et après impôts, en vertu des PCGR des États-Unis, alors qu'elle se chiffre à 104 millions en vertu des PCGR du Canada. Le montant plus élevé de cette perte en vertu des PCGR des États-Unis est essentiellement attribuable aux différences comptables dans l'évaluation des passifs actuariels. Ce montant comprend la radiation d'un écart d'acquisition de 5 millions de dollars. Les principales données financières relatives à Liberty Life en vertu des PCGR des États-Unis, compte tenu de la perte découlant de la vente, sont illustrées ci-dessous.

	2011	2010
Revenus autres que d'intérêts	**286 $**	228 $
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance et charges actuarielles	**(205)**	(371)
Intérêts débiteurs nets	**(39)**	(62)
Bénéfice net (perte nette) avant impôts	**42**	(205)
Bénéfice net (perte nette)	**36**	(206)

	31 octobre 2011	31 octobre 2010
Total de l'actif	**– $**	6 270 $
Total du passif	**–**	5 262

Actif net affecté
Certaines de nos filiales et coentreprises sont assujetties à des exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. En vertu de ces exigences, il est possible qu'elles ne puissent nous transférer notre quote-part de leur actif sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances. Au 31 octobre 2011, l'actif net affecté de ces filiales s'élevait à 16,6 milliards de dollars (15,8 milliards en 2010).

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi
Les renseignements présentés ci-après concernant nos régimes à prestations déterminées s'ajoutent à l'information présentée à la note 20.

La situation de capitalisation et le taux d'actualisation selon la date d'évaluation du 31 octobre 2011 se présentent comme suit :

	2011			2010		
	Régimes de retraite	**Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi**	**Total**	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total
Autres actifs						
Coût des prestations de retraite payées d'avance	**8 012 $**	**1 $**	**8 013 $**	7 901 $	12 $	7 913 $
Autres passifs						
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués	**8 252**	**1 456**	**9 708**	7 833	1 409	9 242
Capitalisation – excédent de l'obligation au titre des prestations constituées sur l'actif des régimes	**(240)$**	**(1 455)$**	**(1 695)$**	68 $	(1 397)$	(1 329)$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées						
Taux d'actualisation	**5,30 %**	**5,33 %**		5,40 %	5,34 %	

Les situations de surcapitalisation et de sous-capitalisation des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui se chiffrent à 240 millions de dollars et à 1 455 millions [(68) millions et 1 397 millions en 2010], respectivement, sont comptabilisées au poste Autres passifs de nos bilans consolidés. Les obligations cumulées au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite totalisaient 7 839 millions de dollars au 31 octobre 2011 (7 414 millions en 2010).

Les montants avant impôts compris dans le cumul des autres éléments du résultat étendu se détaillent comme suit :

	2011			2010		
	Régimes de retraite	**Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi**	**Total**	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total
Perte actuarielle nette	**1 828 $**	**219 $**	**2 047 $**	1 793 $	218 $	2 011 $
Coût (économie) au titre des services passés	**15**	**(211)**	**(196)**	26	(234)	(208)
(Actif) obligation transitoire	**(3)**	**1**	**(2)**	(5)	1	(4)
Cumul des autres éléments du résultat étendu (1)	**1 840 $**	**9 $**	**1 849 $**	1 814 $	(15)$	1 799 $

(1) Le montant constaté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts, totalise 1,3 milliard de dollars (1,2 milliard en 2010).

La perte actuarielle nette estimative et le coût des services passés liés aux régimes de retraite, qui sont compris dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et qui seront amortis, avant impôts, au titre de la charge de retraite au cours de l'exercice 2012, s'élèvent à 305 millions de dollars et à 7 millions, respectivement, et la charge de retraite sera réduite de 1 million par suite de l'amortissement d'actifs transitoires. La perte actuarielle nette estimative et les obligations transitoires liées aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui sont comprises dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et qui seront amorties, avant impôts, au titre de la charge de retraite au cours de l'exercice 2012, s'élèvent à 10 millions de dollars et à néant, respectivement, et la charge de retraite sera réduite de 23 millions par suite de l'amortissement de l'économie au titre des services passés.

Juste valeur de l'actif et du passif des régimes de retraite
L'actif net des régimes de retraite à prestations déterminées est comptabilisé à la juste valeur. Ci-après figure une description des méthodes d'évaluation utilisées pour les actifs de nos régimes de retraite évalués à la juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie : Les bons du Trésor et les billets à court terme portant intérêt sont évalués à la valeur nominale étant donné la nature à court terme de ces instruments.

Obligations fédérales, provinciales et municipales et obligations et débentures de sociétés : Les obligations nord-américaines sont évaluées selon une moyenne du cours acheteur et du cours vendeur, ou selon le cours acheteur.

Créances hypothécaires : Les créances hypothécaires sont évaluées par des tiers indépendants offrant des services de fixation des prix, en fonction des rendements des taux d'intérêt actuels liés à des prêts hypothécaires semblables.

Actions de sociétés canadiennes et d'autres sociétés : Pour évaluer les titres négociés sur les marchés nord-américains, on utilise le cours de clôture actuel sur la Bourse ayant affiché le volume de transactions le plus élevé à la date d'évaluation. Si aucun cours de clôture n'est actuellement disponible, le cours acheteur actuel ou le dernier cours de clôture ou cours acheteur disponible est utilisé. En ce qui a trait aux titres négociés sur les marchés étrangers, le cours de clôture de la Bourse principale est utilisé. Les justes valeurs des titres et bons de souscription nord-américains non cotés sont fondées sur les cours du marché fournis par des tiers offrant des services de fixation des prix.

Placements non traditionnels et organismes de placement collectif : La juste valeur des organismes de placement collectif, des fonds de couverture ainsi que des fonds de fonds spéculatifs est fondée sur la valeur liquidative des fonds.

Dérivés : Les swaps de taux d'intérêt sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation fondé sur une courbe des taux établie en fonction des cours moyens. Tous les contrats à terme standardisés, y compris les contrats à terme sur taux d'intérêt, sur indice bousier et sur obligations, sont évalués au prix de règlement ou au dernier prix négocié si le prix de règlement n'est pas disponible. Les options sur actions négociées en Bourse sont évaluées d'après le cours moyen de clôture à la date d'évaluation. Les options sur actions et sur obligations négociées de gré à gré sont évaluées au moyen d'un modèle d'évaluation fondé sur un certain nombre d'hypothèses, telles que le coût historique de l'instrument sous-jacent, la volatilité, les taux de rendement, le taux des mises en pension, le taux du financement à un jour et le taux des dépôts. Les contrats de change à terme sont évalués par Bloomberg et Reuters. La juste valeur des swaps sur défaillance est évaluée en fonction des services de fixation des prix et des valeurs établies au moyen de modèles internes.

Le tableau ci-dessous présente les actifs des régimes évalués à la juste valeur selon la hiérarchie de la juste valeur. Se reporter à la note 2 pour une définition des trois niveaux.

	Régimes de retraite à prestations déterminées				Régimes de retraite à prestations déterminées			
	Au 31 octobre 2011				Au 31 octobre 2010			
	Évaluations à la juste valeur			**Total de la juste valeur**	Évaluations à la juste valeur			Total de la juste valeur
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**125 $**	**170 $**	**– $**	**295 $**	(26)$	335 $	– $	309 $
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires (1)								
Obligations fédérales, provinciales et municipales	**36 $**	**2 303 $**	**– $**	**2 339 $**	24 $	2 007 $	– $	2 031 $
Débentures et obligations de sociétés	**85**	**1 279**	**–**	**1 364**	53	1 180	–	1 233
Prêts hypothécaires	**–**	**70**	**49**	**119**	–	93	53	146
	121 $	**3 652 $**	**49 $**	**3 822 $**	77 $	3 280 $	53 $	3 410 $
Titres de participation								
Actions de sociétés canadiennes	**1 205 $**	**– $**	**– $**	**1 205 $**	1 353 $	– $	– $	1 353 $
Autres actions de sociétés	**1 846**	**–**	**–**	**1 846**	2 025	–	–	2 025
	3 051 $	**– $**	**– $**	**3 051 $**	3 378 $	– $	– $	3 378 $
Placements non traditionnels (2)	**– $**	**870 $**	**299 $**	**1 169 $**	– $	– $	749 $	749 $
Actifs liés aux dérivés	**(246)$**	**(79)$**	**– $**	**(325)$**	338 $	43 $	2 $	383 $
Total de l'actif à la juste valeur	**3 051 $**	**4 613 $**	**348 $**	**8 012 $**	3 767 $	3 658 $	804 $	8 229 $
Passifs liés aux dérivés	**– $**	**– $**	**– $**	**– $**	222 $	82 $	12 $	316 $
Total du passif à la juste valeur	**– $**	**– $**	**– $**	**– $**	222 $	82 $	12 $	316 $
Actif net des régimes à la juste valeur	**3 051 $**	**4 613 $**	**348 $**	**8 012 $**	3 545 $	3 576 $	792 $	7 913 $

(1) Comprend les placements d'organismes de placement collectif qui sont présentés dans les catégories d'actifs en fonction de la nature des placements sous-jacents de ces organismes.

(2) Les placements non traditionnels comprennent les fonds de fonds spéculatifs s'établissant à 110 millions de dollars (225 millions en 2010), les fonds de couverture multistratégie s'établissant à 1 milliard (477 millions en 2010), les fonds d'infrastructure s'établissant à 47 millions (47 millions en 2010) et les fonds privés à 7 millions (néant en 2010). Les fonds de placements non traditionnels utilisent les stratégies de placement suivantes :

(i) Les fonds de fonds spéculatifs investissent dans un portefeuille composé de fonds de couverture sous-jacents, ce qui assure une vaste exposition à un ensemble de stratégies de fonds de couverture et, par conséquent, permet de diversifier les risques liés à chaque fonds de couverture.

(ii) Les fonds de couverture multistratégie ont recours à diverses stratégies sous-jacentes, dont habituellement des stratégies sur contrats à terme standardisés gérés (notamment par des conseillers en opérations sur marchandises), des stratégies macroéconomiques mondiales, des stratégies de positions acheteur-vendeur sur actions et des stratégies de positions acheteur-vendeur sur titres de crédit. Les stratégies sur contrats à terme standardisés gérés (notamment par des conseillers en opérations sur marchandises) consistent à investir dans des positions acheteur et vendeur liées à des contrats à terme standardisés ou à des options sur contrats à terme standardisés sur les marchés mondiaux des marchandises, des taux d'intérêt, des actions et des devises. Les fonds macroéconomiques investissent dans des positions liées à des instruments financiers dérivés et à d'autres titres, en fonction des mouvements sur les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Les stratégies de placement utilisées peuvent positionner les portefeuilles en fonction des prévisions et des analyses sur les facteurs systémiques mondiaux. Les stratégies de positions acheteur-vendeur sur actions consistent à acheter et à vendre simultanément des actions lorsque les positions acheteur semblent sous-évaluées et les positions vendeur, surévaluées. De la même façon, les stratégies de positions acheteur-vendeur sur des titres de crédit consistent à investir dans des positions acheteur sur titres de crédit lorsque celles-ci semblent sous-évaluées et à vendre des positions vendeur sur titres de crédit lorsque celles-ci semblent surévaluées.

(iii) Les fonds d'infrastructure consistent en des placements privés dans des actifs essentiels qui fournissent des services ou des installations essentiels, qui sont nécessaires au fonctionnement de l'économie, y compris les routes, les aqueducs, les égouts, les réseaux d'électricité et de télécommunications.

Le tableau suivant présente les variations de l'évaluation à la juste valeur des instruments compris dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Actif net des régimes à prestations déterminées classé dans le niveau 3

	2011					
		Rendement réel de l'actif des régimes				
	Juste valeur au 1er novembre 2010	Gains (pertes) réalisés (1)	Gains (pertes) non réalisés (1)	Achats, ventes et règlements	Transferts dans le/ sorties du niveau 3 (1)	Juste valeur au 31 octobre 2011
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires						
Prêts hypothécaires	53 $	– $	– $	(4)$	– $	49 $
Placements non traditionnels	749	13	(24)	10	(449)	299
Dérivés, déduction faite des passifs liés aux dérivés	(10)	–	–	–	10	–
Actif net des régimes à la juste valeur	792 $	13 $	(24)$	6 $	(439)$	348 $

	2010					
		Rendement réel de l'actif des régimes				
	Juste valeur au 1er novembre 2009	Gains (pertes) réalisés (1)	Gains (pertes) non réalisés (1)	Achats, ventes et règlements	Transferts dans le/ sorties du niveau 3 (1)	Juste valeur au 31 octobre 2010
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires						
Prêts hypothécaires	57 $	– $	– $	(4)$	– $	53 $
Placements non traditionnels	441	(1)	33	276	–	749
Dérivés, déduction faite des passifs liés aux dérivés	(8)	(3)	(7)	8	–	(10)
Actif net des régimes à la juste valeur	490 $	(4)$	26 $	280 $	– $	792 $

(1) Les transferts d'instruments dans le niveau 3 et les sorties d'instruments de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. En ce qui concerne les actifs ou les passifs qui ont été transférés dans le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue des colonnes qui figurent sous Rendement réel de l'actif des régimes dans le tableau de rapprochement; pour ce qui est des sorties d'instruments du niveau 3 effectuées au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est incluse dans ces colonnes du tableau de rapprochement.

Valeurs mobilières

Le tableau suivant illustre la durée des pertes non réalisées sur les titres disponibles à la vente. Se reporter à la note 3 pour connaître les raisons pour lesquelles ces titres sont considérés comme ayant subi une perte de valeur temporaire au 31 octobre 2011. Le montant brut des pertes non réalisées sur les titres disponibles à la vente en vertu des PCGR des États-Unis est moins élevé que celui calculé en vertu des PCGR du Canada et est présenté à la note 3, la différence tenant principalement au fait que les investissements de nos coentreprises sont comptabilisés en tant qu'autres actifs en vertu des PCGR des États-Unis et que le reclassement de certains titres adossés à des prêts avec flux groupés et titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles détenus à des fins de transaction dans les titres disponibles à la vente, tel qu'il est expliqué dans la note 3, n'a une incidence qu'en vertu des PCGR du Canada.

Juste valeur et pertes non réalisées liées aux titres disponibles à la vente

	2011					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances – entités gouvernementales canadiennes						
Gouvernement fédéral	458 $	1 $	– $	– $	458 $	1 $
Provinces et municipalités	57	1	–	–	57	1
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	1 026	5	1 113	45	2 139	50
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	2 076	2	130	6	2 206	8
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	27	2	109	23	136	25
Titres adossés à des actifs						
TGC	–	–	188	23	188	23
Titres non garantis par des créances	220	9	87	4	307	13
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 685	15	431	98	2 116	113
Titres de participation	220	16	15	1	235	17
Titres de substitut de prêt	–	–	187	34	187	34
	5 769 $	51 $	2 260 $	234 $	8 029 $	285 $

	2010					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances – entités gouvernementales canadiennes						
Gouvernement fédéral	510 $	1 $	– $	– $	510 $	1 $
Provinces et municipalités	17	1	10	–	27	1
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	35	1	42	1	77	2
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	774	3	16	1	790	4
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	106	6	395	54	501	60
Titres adossés à des actifs						
TGC	9	–	198	17	207	17
Titres non garantis par des créances	14	4	163	20	177	24
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	2 485	80	699	69	3 184	149
Titres de participation	19	6	45	5	64	11
Titres de substitut de prêt	–	–	192	28	192	28
	3 969 $	102 $	1 760 $	195 $	5 729 $	297 $

(1) La plupart des prêts hypothécaires relatifs à nos titres adossés à des créances hypothécaires sont résidentiels. La juste valeur et les pertes non réalisées liées aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales de moins de 12 mois s'établissent à néant et à néant, respectivement, (néant et néant, respectivement, en 2010) et pour les créances de 12 mois ou plus, elles s'établissent à néant et à néant, respectivement (58 millions de dollars et à 2 millions, respectivement en 2010).

Actif moyen selon les PCGR des États-Unis

	2011		2010		2009 (1)	
	Actif moyen	% du total de l'actif moyen	Actif moyen	% du total de l'actif moyen	Actif moyen	% du total de l'actif moyen
Canada	387 672 $	60 %	363 540 $	59 %	380 065 $	61 %
États-Unis	126 524	20 %	139 189	22 %	147 722	24 %
Autres pays	130 262	20 %	116 217	19 %	93 918	15 %
	644 458 $	100 %	618 946 $	100 %	621 705 $	100 %

(1) L'actif moyen a été révisé par suite du reclassement d'un montant de 5 814 millions de dollars des autres actifs dans les autres passifs et dépôts afin de refléter adéquatement le traitement comptable en vertu des PCGR des États-Unis.

Impôts sur les bénéfices

En vertu du Topic 740 de l'ASC, intitulé *Income Taxes* (Topic 740 de l'ASC), les avantages fiscaux sont constatés et évalués selon un modèle en deux étapes : i) une position fiscale est constatée lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'elle sera maintenue, c'est-à-dire une probabilité supérieure à 50 %, et ii) l'avantage est évalué au montant en dollars qui correspond à la position dont la réalisation au moment du règlement final avec les autorités fiscales est plus probable qu'improbable. L'écart entre l'avantage fiscal constaté conformément au modèle prescrit par ces lignes directrices et l'avantage fiscal réclamé dans une déclaration de revenus correspond à l'avantage fiscal non constaté.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la variation du solde des avantages fiscaux non constatés (compte non tenu du montant des intérêts et des pénalités connexes) au titre des activités poursuivies, du 31 octobre 2010 au 31 octobre 2011 :

Rapprochement de la variation des avantages fiscaux non constatés

Solde au 31 octobre 2010	994 $
Ajouter : Augmentations liées aux positions prises au cours des exercices antérieurs	10
Ajouter : Augmentations liées aux positions prises au cours de l'exercice considéré	170
Déduire : Diminutions liées aux positions prises au cours des exercices antérieurs	(57)
Déduire : Expiration de la prescription	(128)
Déduire : Règlements	(2)
Déduire : Taux de change et autres	(1)
Solde au 31 octobre 2011	986 $

Aux 31 octobre 2011 et 2010, les soldes de nos avantages fiscaux non constatés, déduction faite de tout montant d'intérêts et de pénalités connexes, s'établissaient à 986 millions de dollars et à 994 millions, respectivement; si ces avantages fiscaux étaient constatés, des tranches de 985 millions et de 993 millions, respectivement, auraient une incidence sur notre taux d'imposition effectif. Il est difficile de prévoir les variations des avantages fiscaux non constatés pour les 12 prochains mois.

En vertu du Topic 740 de l'ASC, nous continuons de comptabiliser les intérêts et pénalités liés aux impôts sur les bénéfices dans la charge d'impôts. Aux 31 octobre 2011 et 2010, le montant de la charge à payer au titre des intérêts et des pénalités liés aux impôts sur les bénéfices, déduction faite des versements en dépôt effectués auprès des administrations fiscales, s'élevait à 41 millions de dollars et à 45 millions, respectivement. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2011, une diminution nette de 4 millions de dollars du montant de la charge à payer au titre des intérêts et des pénalités a été enregistrée.

RBC est assujettie à l'impôt sur le revenu des gouvernements provinciaux et fédéral canadiens, des gouvernements fédéral, étatiques et locaux des États-Unis, ainsi que des gouvernements d'autres territoires étrangers. Les principaux territoires fiscaux dans lesquels RBC exerce ses activités, ainsi que la première année d'imposition sujette à une vérification, sont les suivants : Canada – 2007, États-Unis – 2003 et Royaume-Uni – 2010.

Cadre d'évaluation de la juste valeur

Le Topic 820 de l'ASC, intitulé *Fair Value Measurements and Disclosures* (Topic 820 de l'ASC) (FASB Statement No. 157, *Fair Value Measurements* et les prises de position connexes), définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction organisée entre des participants du marché à la date d'évaluation. Le Topic 820 de l'ASC exige qu'une entité utilise le plus possible des données observables et qu'elle réduise au minimum le recours aux données non observables dans le cadre de l'évaluation de la juste valeur de ses actifs et de ses passifs et exige également que l'entité tienne compte de l'incidence de son propre risque de crédit dans l'évaluation des dérivés et d'autres passifs évalués à la juste valeur. En outre, il élimine le report des gains ou des pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale des instruments dérivés dont la juste valeur est évaluée au moyen de données non observables et interdit le recours à une décote pour bloc d'actions qui était auparavant appliquée aux titres négociés sur un marché actif que l'entité détenait en grand nombre. Au moment de l'adoption, les gains ou les pertes non réalisés à la comptabilisation initiale et les ajustements liés à une décote pour bloc d'actions, le cas échéant, ont été comptabilisés à titre d'ajustement transitoire dans les bénéfices non répartis.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Topic 820 de l'ASC établit, aux fins de la présentation d'informations, une hiérarchie de la juste valeur à trois niveaux, selon la transparence des données prises en compte dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs. Des lignes directrices particulières aux termes du Topic 820 de l'ASC, entrées en vigueur le 1er mai 2009 en ce qui nous concerne, fournissent des facteurs additionnels à prendre en compte pour l'évaluation à la juste valeur lorsque le niveau d'activité d'un marché pour un actif ou un passif a subi une baisse importante et pour déterminer si les cours sont liés à des opérations qui ne sont pas jugées ordonnées. Le Topic 820 de l'ASC accroît également les exigences d'informations à fournir concernant la juste valeur des instruments financiers. Des lignes directrices additionnelles en vertu du Topic 820 de l'ASC (ASU 2009-05, *Measuring Fair Value Liabilities*), donnent des précisions sur les techniques d'évaluation qui doivent être appliquées pour évaluer la juste valeur lorsque le cours d'un passif identique sur un marché actif n'est pas disponible.

Se reporter à la note 2 pour obtenir la hiérarchie de la juste valeur et le rapprochement des instruments financiers de niveau 3 en vertu des PCGR du Canada. Les soldes des instruments financiers selon la hiérarchie de la juste valeur en vertu des PCGR des États-Unis diffèrent de ceux établis en vertu des PCGR du Canada, principalement en raison de la consolidation ou de la déconsolidation de certaines EDDV, des garanties autres qu'en espèces, de la comptabilisation à la date de la transaction, du choix de l'option de la juste valeur en vertu des PCGR du Canada pour les placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurances vie et maladie comparativement au classement dans les titres disponibles à la vente en vertu des PCGR des États-Unis, de la comptabilisation des coentreprises et des sociétés en commandite, ainsi que du droit de compensation lié aux produits dérivés et aux garanties en espèces connexes. Pour obtenir les montants de ces écarts de rapprochement, se reporter au tableau des éléments importants du rapprochement pour le bilan présenté précédemment dans cette note.

Modèles d'évaluation et données prises en compte

La juste valeur de certains instruments classés dans le niveau 2 ou 3, selon la hiérarchie de la juste valeur présentée à la note 2, est établie au moyen de modèles d'évaluation. Les principaux instruments financiers ci-après sont évalués au moyen de la méthode par les résultats, et leurs données importantes sont essentiellement des courbes de rendement des taux d'intérêt, des corrélations, des points de majoration appliqués au cours du change et des taux de volatilité à l'égard de leur monnaie et de leur durée à l'échéance respectives. Certaines des données du modèle à court et à long terme que nous avons utilisées sont présentées ci-après :

- Les données sur les taux d'intérêt liés aux dépôts bancaires, aux prêts bancaires, aux billets de banque, aux acceptations bancaires, aux certificats de dépôt, au papier commercial et aux billets se présentent comme suit : a) en ce qui concerne les dépôts bancaires, de 1,10 % à 1,18 % pour les instruments canadiens d'une durée allant de un à trois mois et de 0,33 % à 0,48 % pour les instruments américains d'une durée allant de deux à six mois, b) en ce qui concerne les prêts bancaires, de 0,43 % à 0,52 % pour les

instruments américains d'une durée allant de trois mois à un an, c) en ce qui concerne les billets de banque, de 1,16 % à 1,20 % pour les instruments canadiens d'une durée allant de un à trois mois, d) de 1,12 % à 1,16 % pour les acceptations bancaires canadiennes d'une durée allant de un à trois mois, e) de 1,16 % à 1,20 % (dollar canadien) pour les certificats de dépôt d'une durée allant de un à deux mois, de 1,03 % (euro) pour les certificats de dépôt d'une durée de un mois, de 0,41 % à 0,46 % (dollar américain) pour les certificats de dépôt d'une durée allant de trois à six mois et de 4,79 % à 4,75 % (dollar australien) pour les certificats de dépôt d'une durée allant de un à deux mois, f) de 0,06 % à 0,33 % pour le papier commercial aux États-Unis d'une durée allant de une semaine à trois mois et de 1,05 % à 1,19 % pour le papier commercial au Canada d'une durée allant de une semaine à trois mois et g) de 0,91 % à 0,92 % (dollar canadien) pour les billets d'une durée allant de une semaine à un mois et de 0,12 % à 0,21 % (dollar américain) pour les billets d'une durée allant de un à trois mois.

- Les données sur les taux des biens achetés en vertu de conventions de revente et des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat pour les obligations de sociétés – 4,84 % (dollar australien) pour une durée de un jour et de 5 mois, de 1,48 % à 1,47 % (dollar canadien) pour une durée allant de un jour à un mois, de 0,67 % à 0,56 % (euro) pour une durée allant de un mois à un an, et de 0,55 % à 0,60 % (livre sterling) pour une durée allant de un mois à un an; pour les produits non autodétenus, de 0,15 % à 0,39 % pour une durée allant de 2 à 79 jours; et pour les obligations gouvernementales, de 0,98 % à 0,97 % (dollar canadien) pour une durée allant de un jour à 1 mois, et de 0,07 % à 0,05 % (dollar américain) pour une durée allant de 2 à 15 jours.
- Les données sur les taux d'intérêt liées aux swaps de taux d'intérêt se présentent comme suit : a) de 1,20 % à 3,36 % pour les swaps libellés en dollars canadiens d'une durée allant de 2 à 20 ans, b) de 0,55 % à 2,87 % pour les swaps libellés en dollars américains d'une durée allant de 2 à 20 ans, c) de 1,30 % à 3,31 % pour les swaps libellés en livres sterling d'une durée allant de 2 à 30 ans, d) de 1,52 % à 2,93 % pour les swaps libellés en euros d'une durée allant de 2 à 20 ans, e) de 4,35 % à 7,13 % pour les swaps libellés en dollars australiens d'une durée allant de 3 à 20 ans, f) de 2,78 % à 3,93 % pour les swaps libellés en couronnes norvégiennes d'une durée allant de 2 à 20 ans, g) de 3,15 % à 4,97 % pour les swaps libellés en dollars de la Nouvelle-Zélande d'une durée allant de 2 à 15 ans et h) de 2,04 % à 2,62 % pour les swaps libellés en couronnes suédoises d'une durée allant de 2 à 10 ans.
- Les données sur les taux d'intérêt liés aux swaps simultanés de taux et de devises cotés en tant que base sont : a) de 0,13 % à (0,07 %) pour les swaps libellés en dollars australiens d'une durée allant de 2 à 20 ans, b) de 0,06 % à 0,09 % pour les swaps libellés en dollars canadiens d'une durée allant de 2 à 20 ans, c) de (0,47 %) à (0,49 %) pour les swaps libellés en francs suisses d'une durée allant de 2 à 5 ans, d) de (0,56 %) à (0,05 %) pour les swaps libellés en euros d'une durée allant de 2 à 30 ans, e) de (0,05 %) à 0,08 % pour les swaps libellés en livres sterling d'une durée allant de 2 à 50 ans, f) de (0,59 %) à (0,56 %) pour les swaps libellés en yens japonais d'une durée allant de 2 à 10 ans, g) de (0,44 %) à (0,12 %) pour les swaps libellés en couronnes norvégiennes d'une durée allant de 2 à 20 ans, h) de 0,21 % à 0,42 % pour les swaps libellés en dollars de Nouvelle-Zélande d'une durée allant de 2 à 15 ans, i) de (0,15 %) à 0,16 % pour les swaps libellés en couronnes suédoises d'une durée allant de 2 à 10 ans et j) de (0,24 %) à (0,50 %) pour les swaps libellés en rands de l'Afrique du Sud d'une durée allant de 2 à 10 ans et k) de 8,26 % à 7,46 % pour les swaps libellés en livres turques cotés comme un taux à forfait d'une durée allant de 1 an à 10 ans.
- Les données à l'égard de la volatilité pour les options sur taux d'intérêt classiques se présentent comme suit : a) de 60,71 % à 21,03 % (euro) pour les options libellées en euros d'une durée allant de 1 mois à 20 ans et b) de 39,96 % à 27,00 % (dollar américain) pour les options et les options sur swap libellées en dollars américains d'une durée allant de 2 à 20 ans.
- Les données à l'égard de la volatilité pour les options de change sur les dérivés hors cote sont les suivantes : a) de 11,70 % à 12,22 % pour les options libellées en dollars canadiens d'une durée allant de 6 mois à 5 ans et b) de 11,70 % à 19,40 % pour les options libellées en yens japonais d'une durée allant de un an à 20 ans.
- Le nombre de points de base ajoutés au cours du change au comptant en vue de calculer le cours du change canadien et américain à terme du contrat de change à terme varie entre 38,5 points pour le cours sur 6 mois et 235 points pour le cours sur 5 ans; quant au cours du change américain et brésilien, il varie entre 600 points pour le cours sur 6 mois et 4 655 points pour le cours sur 5 ans.
- Les taux de corrélation des TGC libellés en dollars canadiens d'une durée allant de 1,2 an à 6,2 ans se situent entre 43,35 % et 62,05 %, respectivement.
- Les taux d'actualisation pour les titres adossés à des créances hypothécaires des entités gouvernementales canadiennes garantis d'une durée de deux ans et de cinq ans se situent entre 1,15 % et 1,66 %, et les taux pour les titres adossés à des créances hypothécaires canadiennes de la SCHL d'une durée allant de 2 à 4 ans se situent entre 1,20 % et 1,47 %.
- Les taux d'actualisation pour les obligations structurées libellées en dollars américains d'une durée allant de 2 à 30 ans se situent entre 1,10 % et 4,15 %.

Évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs non financiers
Les lignes directrices relatives à l'évaluation à la juste valeur et aux informations à fournir (Topic 820 de l'ASC) à l'égard des actifs et des passifs non financiers sont entrées en vigueur, en ce qui nous concerne, le 1er novembre 2009. En vertu de ces lignes directrices, le modèle d'évaluation fondé sur la hiérarchie de la juste valeur, comme il a été décrit précédemment pour les instruments financiers, s'applique également aux actifs et aux passifs évalués à la juste valeur sur une base non récurrente au cours des périodes postérieures à la comptabilisation initiale. Des informations additionnelles, le cas échéant, doivent également être fournies afin de permettre aux utilisateurs d'évaluer les données utilisées dans l'élaboration des évaluations relativement à la dépréciation et à d'autres calculs de la juste valeur.

Placements dans certaines entités qui calculent une valeur liquidative par action
Nos placements non traditionnels comprennent essentiellement les fonds de couverture détenus à des fins de couverture du risque lié aux opérations sur dérivés sur actions conclues avec des tiers en contrepartie de commissions. La juste valeur de ces placements est fondée sur la valeur liquidative des fonds de couverture. Au 31 octobre 2011, la juste valeur de nos placements dans des fonds de couverture établis aux États-Unis et à l'étranger se chiffrait à 940 millions de dollars (553 millions au 31 octobre 2010) et à 1 923 millions (2 021 millions au 31 octobre 2010), respectivement, et il n'y avait aucun engagement non capitalisé lié à ces fonds. Ces fonds de couverture établis aux États-Unis et à l'étranger ont recours à une vaste gamme de stratégies de placement qui visent l'utilisation de titres de participation, de titres à revenu fixe et d'autres instruments financiers. En général, les dispositions de rachat de ces fonds de couverture a) exigent des périodes de préavis allant de 5 jours à plus de 180 jours, b) permettent des rachats hebdomadaires, mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels, c) peuvent inclure des dispositions de blocage qui limitent la capacité de rachat pour une période de 3 à 36 mois à compter de la date de placement et d) sont souvent assorties de mécanismes pour bloquer ou autrement limiter les rachats nonobstant les éléments a) à c) ci-dessus.

Option d'évaluation des actifs et des passifs financiers à la juste valeur
Le Topic 825-10 de l'ASC, qui permet à l'entité de comptabiliser à la juste valeur certains actifs et passifs financiers et qui établit de nouvelles exigences concernant l'information à fournir sur les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur, a pris effet, en ce qui nous concerne, le 1er novembre 2008.

Notre méthode de comptabilisation relative à l'option de la juste valeur est décrite à la note 1 et à la rubrique Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis figurant dans la présente note. Le tableau suivant présente les catégories d'actifs et de passifs financiers qui étaient évalués selon l'option de la juste valeur conformément aux lignes directrices en vertu du Topic 815-15-25 de l'ASC, intitulé *Derivatives and Hedging – Embedded Derivatives* (FASB Statement No. 155, *Accounting for Certain Hybrid Financial Instruments – an amendment of FASB Statements No. 133 and 140*), et du Topic 825-10 de l'ASC, ainsi que l'écart entre la juste valeur totale et la valeur totale à l'échéance contractuelle des prêts et des emprunts à long terme qui ont été évalués à la juste valeur en vertu de ces normes.

	2011			2010		
	Juste valeur totale comptabilisée	**Valeur à l'échéance contractuelle**	**Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur à l'échéance contractuelle**	Juste valeur totale comptabilisée	Valeur à l'échéance contractuelle	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur à l'échéance contractuelle
Actifs financiers						
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	**6 387 $**	**6 387 $**	**– $**	6 193 $	6 193 $	– $
Valeurs mobilières – titres détenus à des fins de transaction	**9 321**	**s.o.**	**s.o.**	6 258	s.o.	s.o.
Biens achetés en vertu de conventions de	**63 870**	**63 910**	**(40)**	51 713	51 747	(34)
revente et titres empruntés	**–**	**–**	**–**	–	–	–
Prêts – prêts de détail						
Prêts – prêts de gros						
Prêts productifs	**2 853**	**2 899**	**(46)**	2 899	3 000	(101)
En souffrance de 90 jours ou plus mais non compris dans les prêts douteux	**–**	**–**	**–**	–	–	–
Passifs financiers						
Dépôts						
Particuliers	**3 615 $**	**3 598 $**	**17 $**	3 237 $	3 300 $	(63)$
Entreprises et gouvernements	**58 082**	**58 238**	**(156)**	62 654	62 597	57
Banques	**7 873**	**7 873**	**–**	9 479	9 479	–
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**36 280**	**36 281**	**(1)**	26 242	26 243	(1)
Autres passifs	**12**	**12**	**–**	127	127	–
Débentures subordonnées	**111**	**128**	**(17)**	119	127	(8)

Les gains non réalisés liés à ces actifs et ces passifs imputés aux résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011 se sont établis à 646 millions de dollars (gains non réalisés de 52 millions au 31 octobre 2010). Le montant des variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit lié aux prêts et aux créances et aux modifications de nos écarts de taux liés à nos passifs financiers, ainsi que la méthode de détermination de ce montant sont présentés à la note 2. Les variations de la juste valeur depuis le 1er novembre 2010 attribuables aux modifications de nos écarts de taux ont donné lieu à une diminution de la juste valeur de nos passifs liés aux dépôts à terme de 54 millions de dollars [(32) millions au 31 octobre 2010]. Cette diminution est principalement attribuable à l'augmentation de nos écarts de taux à l'égard des passifs liés aux dépôts à terme libellés en dollars canadiens et en dollars américains. Les variations de la juste valeur au cours de la période considérée attribuables aux modifications du risque de crédit ou aux modifications de nos écarts de taux à l'égard des prêts de gros, des autres passifs et des débentures subordonnées se sont établies à (15) millions de dollars, à néant et à (7) millions, respectivement ((51) millions, néant et (6) millions en 2010, respectivement).

Les intérêts créditeurs et les intérêts débiteurs de ces titres d'emprunt et de ces prêts sont évalués en fonction de leur taux d'intérêt et comptabilisés dans le revenu net d'intérêt.

Produits dérivés et opérations de couverture

Le Topic 815 de l'ASC, intitulé *Derivatives and Hedging* (Topic 815 de l'ASC), exige qu'une entité explique comment et pourquoi elle utilise les dérivés, comment elle comptabilise ceux-ci et tout élément couvert connexe et quelle est l'incidence des dérivés et des éléments couverts sur sa situation financière, son rendement et ses flux de trésorerie. Cette norme, qui, en ce qui nous concerne, a pris effet le 1er février 2009, n'a pas eu pour effet de modifier la comptabilisation des dérivés et des éléments couverts. Se reporter aux notes 1 et 7 pour plus de renseignements sur notre utilisation des instruments dérivés et des activités de couverture.

Juste valeur des dérivés selon les principaux types de produits

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, ainsi que des instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

	2011				2010			
	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture				Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			
	Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	Non désignés comme des instruments de couverture (1)	Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	Non désignés comme des instruments de couverture (1)
Actifs								
Instruments financiers dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	768 $	2 000 $	– $	83 113 $	490 $	2 059 $	– $	64 978 $
Contrats de change	–	–	33	26 671	–	–	307	29 447
Dérivés de crédit	–	–	–	908	–	–	–	2 023
Autres contrats	–	–	–	5 557	–	–	–	6 924
Total	768 $	2 000 $	33 $	116 249 $	490 $	2 059 $	307 $	103 372 $
Passifs								
Instruments financiers dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	399 $	44 $	– $	79 592 $	812 $	51 $	– $	61 233 $
Contrats de change	–	–	74	30 522	–	–	119	34 873
Dérivés de crédit	–	–	–	833	–	–	–	1 718
Autres contrats	–	–	–	8 465	–	–	–	10 108
Total	399 $	44 $	74 $	119 412 $	812 $	51 $	119 $	107 932 $
Instruments financiers non dérivés	– $	– $	17 212 $	s.o.	– $	– $	8 732 $	s.o.

(1) Les passifs dérivés comprennent des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques de 283 millions de dollars (170 millions au 31 octobre 2010) et des régimes 401(k) de 1 million (2 millions au 31 octobre 2010).

s.o. sans objet

Activités de couverture selon les principaux types de produits

	2011			2010		
	Gains nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt	Gains nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt	Gains (pertes) non réalisés après impôts compris dans les autres éléments du résultat étendu	Gains nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt	Gains nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt	Gains (pertes) non réalisés après impôts compris dans les autres éléments du résultat étendu
Couvertures de la juste valeur						
Tranche inefficace						
Contrats de taux d'intérêt	15 $	s.o.	s.o.	(4)$	s.o.	s.o.
Couvertures des flux de trésorerie						
Tranche inefficace						
Contrats de taux d'intérêt	9	s.o.	s.o.	(20)	s.o.	s.o.
Tranche efficace						
Contrats de taux d'intérêt	s.o.	s.o.	306	s.o.	s.o.	(338)
Autres contrats	s.o.	s.o.	4	s.o.	s.o.	(2)
Reclassés dans les résultats au cours de l'exercice (1)						
Contrats de taux d'intérêt	s.o.	(405)	s.o.	s.o.	(112)	s.o.
Autres contrats	s.o.	10	s.o.	s.o.	(6)	s.o.
Couvertures de l'investissement net						
Pertes de change	s.o.	s.o.	(710)	s.o.	s.o.	(1 798)
Gains liés aux couvertures						
Contrats de change	s.o.	s.o.	599	s.o.	s.o.	1 209
Instruments financiers non dérivés	s.o.	s.o.	126	s.o.	s.o.	270
	24 $	(395) $	325 $	(24)$	(118)$	(659)$

(1) Des pertes après impôts de 284 millions de dollars (82 millions au 31 octobre 2010) ont été reclassées du cumul des autres éléments du résultat étendu aux résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011.

s.o. sans objet

Revenus liés aux activités de négociation et à certains instruments financiers autres que détenus à des fins de transaction

	2011	2010
Revenus autres que d'intérêt		
Produits liés aux taux d'intérêt et produits de crédit	417 $	1 116 $
Titres de participation	(103)	(127)
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises (1)	352	407
Total	666 $	1 396 $

(1) Incluant des métaux précieux.

Caractéristiques liées à des situations incertaines

Certains de nos instruments dérivés sont assortis de dispositions qui lient les exigences en matière de garantie aux cotes de crédit qui nous sont attribuées par les principales agences de notation. Si nos cotes de crédit diminuaient, certaines contreparties aux instruments dérivés pourraient demander le paiement immédiat du passif dérivé net ou une garantie à un jour immédiate et continue à l'égard de ce passif. La juste valeur nette totale de l'ensemble des instruments dérivés assortis d'exigences en matière de garantie, qui sont en position de passif net au 31 octobre 2011, s'établit à 18,8 milliards de dollars (18,3 milliards au 31 octobre 2010), montant au titre duquel nous avons donné une garantie de 15,3 milliards (14,9 milliards au 31 octobre 2010) dans le cours normal des activités. Si nos cotes de crédit avaient baissé à BBB au 31 octobre 2011, nous aurions été tenus de donner un montant additionnel de 3,2 milliards de dollars en garantie (2,7 milliards au 31 octobre 2010) aux contreparties de ces contrats. Dans l'éventualité où nos cotes de crédit baisseraient en deçà de BBB, nous ne nous attendons pas à ce que le montant supplémentaire qui devrait être donné en garantie soit important.

Dérivés de crédit et garanties

En vertu du Topic 815 de l'ASC, des informations supplémentaires sur les répercussions défavorables possibles des variations du risque de crédit sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie des entités qui vendent des dérivés de crédit, y compris ceux qui sont incorporés à des instruments hybrides, doivent être présentées. Les lignes directrices modifient également le Topic 460 de l'ASC, intitulé *Guarantees*, en ce sens qu'elles exigent la présentation d'informations supplémentaires sur l'état actuel du risque lié au paiement ou à l'exécution d'une garantie. Les informations présentées ci-après sont fournies en vertu du Topic 815 de l'ASC.

Événements ou circonstances qui obligeraient le vendeur à s'acquitter de ses obligations en vertu du dérivé de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une

contrepartie à une autre. Ils offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit précis comme un défaut de paiement ou une faillite.

Dérivés de crédit vendus

Le tableau ci-dessous illustre les dérivés de crédit pour lesquels nous vendons une protection de crédit. Ces dérivés ont été classés comme des titres jouissant d'une cote de première qualité ou d'une cote de qualité inférieure, en fonction de la qualité du crédit de l'actif référencé sous-jacent lié au dérivé de crédit. La valeur nominale de la plupart des dérivés de crédit représente le montant maximal que nous sommes tenus de payer. Cependant, nous ne surveillons pas le risque lié aux dérivés de crédit auquel nous sommes exposés en nous basant uniquement sur la valeur nominale, car cette mesure ne tient pas compte de la probabilité de réalisation. Par conséquent, la valeur nominale ne constitue pas un indicateur fiable du risque lié à ces contrats auquel nous sommes exposés.

Dérivés de crédit – protection vendue selon la cote/l'échéance

	2011						2010					
	Paiement maximal/valeur nominale				Juste valeur		Paiement maximal/valeur nominale				Juste valeur	
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative
Swaps sur défaillance (1)												
Cote de première qualité (2)	739 $	1 149 $	582 $	2 470 $	22 $	127 $	1 718 $	5 759 $	1 351 $	8 828 $	85 $	79 $
Cote de qualité inférieure (2)	396	440	131	967	14	59	1 906	8 708	2 639	13 253	200	646
Aucune cote	2 421	7 104	2 160	11 685	24	37	213	8 071	3 120	11 404	74	90
	3 556 $	8 693 $	2 873 $	15 122 $	60 $	223 $	3 837 $	22 538 $	7 110 $	33 485 $	359 $	815 $
Options panier sur défaillance												
Aucune cote (3)	108 $	5 088 $	1 035 $	6 231 $	– $	528 $	66 $	4 320 $	2 216 $	6 602 $	– $	493 $
Total (4)	3 664 $	13 781 $	3 908 $	21 353 $	60 $	751 $	3 903 $	26 858 $	9 326 $	40 087 $	359 $	1 308 $

(1) Les swaps sur défaillance comprennent les swaps sur rendement total qui représentent une tranche minime de l'ensemble du portefeuille.

(2) Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure. Ces cotes de crédit reflètent essentiellement les cotes attribuées par des agences de notation externes et elles représentent le risque lié au paiement ou à l'exécution du titre sous-jacent ou de l'actif référencé. Dans les cas où aucune cote externe n'était disponible, nous avons utilisé nos cotes internes.

(3) Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique. Par conséquent, aucune cote n'a été attribuée, car aucune cote ne peut être raisonnablement attribuée aux actifs sous-jacents.

(4) Au 31 octobre 2011, la valeur nominale et la valeur comptable nette de la protection de crédit vendue relativement à laquelle nous détenions une protection achetée assortie d'actifs sous-jacents identiques se chiffraient à 12,8 milliards de dollars et à 0,2 milliard, respectivement (30,5 milliards et 0,7 milliard, respectivement, au 31 octobre 2010).

Garanties

Le tableau suivant illustre les principales garanties que nous avons fournies à des tiers, selon la cote de première qualité ou de qualité inférieure.

	2011					2010				
	Montant maximal possible des paiements futurs					Montant maximal possible des paiements futurs				
	Cote de première qualité (1)	Cote de qualité inférieure (1)	Aucune cote	Total	Valeur comptable	Cote de première qualité (1)	Cote de qualité inférieure (1)	Aucune cote	Total	Valeur comptable
Dérivés de crédit et options de vente position vendeur (2)	671 $	223 $	7 811 $	8 705 $	295 $	1 450 $	2 306 $	7 848 $	11 604 $	365 $
Facilités de garantie de liquidités	22 884	612	–	23 496	171	20 184	400	–	20 584	55
Produits à valeur stable	18 438	–	–	18 438	284	19 683	–	–	19 683	172
Lettres de crédit de soutien financier et garanties de bonne fin (3)	11 108	5 548	138	16 794	184	12 505	4 953	78	17 536	87
Rehaussements de crédit	3 330	–	–	3 330	68	3 211	–	–	3 211	66

(1) Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure. Ces cotes de crédit reflètent essentiellement les cotes attribuées par des agences de notation externes et elles représentent le risque lié au paiement ou à l'exécution du titre sous-jacent ou de l'actif référencé. Dans les cas où aucune cote externe n'était disponible, nous avons utilisé nos cotes internes.

(2) Aucune cote de crédit ne pouvait être attribuée à des swaps sur défaillance d'un montant de 2,4 milliards de dollars (2,9 milliards au 31 octobre 2010) et à des options de vente position vendeur d'un montant de 5,4 milliards (4,9 milliards au 31 octobre 2010).

(3) Aucune cote de crédit ne pouvait être attribuée à des lettres de crédit de soutien financier et garanties de bonne fin pour lesquelles le montant maximal possible des paiements futurs s'élève à 138 millions de dollars, car aucune cote n'est actuellement disponible en ce qui concerne l'entité sous-jacente liée à ces garanties.

Opérations de titrisation et EDDV

Le FASB a publié des directives relatives à la décomptabilisation des actifs financiers et à la consolidation des EDDV en vertu du Topic 860 de l'ASC, intitulé *Transfers and Servicing*, (FAS 166, *Accounting for Transfers of Financial Assets – an amendment of FASB Statement No. 140*, [FAS 166]), et du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167, *Amendments to FASB Interpretation No. 46(R)*, [FAS 167]), respectivement. En ce qui nous concerne, ces directives ont pris effet le 1er novembre 2010.

Le Topic 860 de l'ASC (FAS 166), qui était applicable sur une base prospective, élimine le concept de structure d'accueil admissible aux fins comptables; par conséquent, toutes les structures d'accueil admissibles entrent désormais dans le champ d'application du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167). Ces directives fournissent également des critères et des éclaircissements supplémentaires relatifs à certains principes liés aux exigences de comptabilisation à titre de vente du FASB Statement No. 140, intitulé *Accounting for Transfer and Servicing of Financial Assets and Extinguishment of Liabilities* (FAS 140), et elles exigent qu'une entité établisse d'abord si une structure d'accueil doit être consolidée, et qu'ensuite cette entité détermine si le transfert des actifs financiers répond aux critères de comptabilisation à titre de vente. De plus, cette nouvelle norme stipule que le transfert d'une partie des actifs financiers pourrait être comptabilisé à titre de vente seulement si ces actifs correspondent à la définition d'une participation. Une participation représente une participation proportionnelle dans un actif financier intégral dont les flux de trésorerie sont divisés de façon proportionnelle, sont de rang égal pour ce qui est des paiements et ne sont pas subordonnés; de même, le droit de donner en garantie ou d'échanger l'intégralité de l'actif financier est assujetti à l'approbation de tous les détenteurs de participations

concernés. Autrement, le transfert est comptabilisé à titre d'emprunt garanti. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Le Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167) exige une application rétrospective sans retraitement des données correspondantes de l'exercice précédent. Avant le 1er novembre 2010, nous consolidions une EDDV si nous assumions la majeure partie des pertes prévues, si nous recevions la majeure partie des rendements résiduels prévus, ou les deux. Cette mise à jour remplace l'approche quantitative qui permet de déterminer le principal bénéficiaire d'une EDDV par une méthode axée sur l'identification de l'entité publiante qui a le pouvoir de diriger les activités d'une EDDV ayant le plus d'incidence sur la performance économique de l'entité, et l'obligation d'absorber les pertes de l'entité éventuellement importantes pour l'EDDV ou le droit de retirer les avantages de l'entité éventuellement importants pour l'EDDV. Des renseignements supplémentaires sont aussi exigés en ce qui concerne la participation à des EDDV.

Selon nos évaluations, nous consolidons désormais une entité de titrisation de prêts sur cartes de crédit (auparavant une structure d'accueil admissible), une fiducie constituée à des fins de placement et certaines fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des titres à enchères, et nous avons déconsolidé certains fonds de placement gérés par des tiers et certaines EDDV de titres à enchères américains. Nous avons consolidé les EDDV à la valeur comptable de leurs actifs et de leurs passifs au 1er novembre 2010. L'adoption de cette norme a donné lieu à une augmentation du total de l'actif et du total du passif d'environ 2,2 milliards de dollars (montant modifié par rapport au montant de 2,1 milliards présenté au deuxième trimestre de 2011), déduction faite de nos droits conservés dans les entités. Elle a également donné lieu à une réduction de notre solde d'ouverture des bénéfices non répartis de 220 millions de dollars (montant modifié par rapport au montant de 294 millions présenté au deuxième trimestre de 2011), déduction faite des impôts, de manière à tenir compte de l'incidence de l'écart de transition cumulé lié aux périodes précédentes, et à une diminution du cumul des autres éléments du résultat étendu de 29 millions, déduction faite des impôts.

Le FASB a également publié l'ASU 2010-10, intitulée *Consolidation : Amendments for Certain Investment Funds*. Cette mise à jour reporte l'application du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167) pour ce qui est de la participation d'une entité publiante dans des fonds communs de placement, des fonds communs du marché monétaire, des fonds de couverture, des fonds de placements privés et des fonds de capital-risque si certaines conditions sont réunies. Par conséquent, nous continuons d'évaluer nos fonds communs de placement et organismes de placement collectif, certains fonds de placements privés et fonds de placement que nous gérons en vertu des exigences du Topic de l'ASC 810-10 (FASB Interpretation No. 46[R], Consolidation of Variable Interest Entities [revised December 2003] [FIN 46(R)]).

Dans le cours normal de nos activités, les EDDV servent aux activités de titrisation, de placement et de financement, et à d'autres fins. Se reporter à la note 6 pour obtenir des renseignements sur les EDDV ainsi que sur la nature de nos liens avec celles-ci. La rubrique EDDV ci-après présente nos évaluations relatives à la consolidation en vertu du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167) par type d'EDDV.

Structure de titrisation

Nous procédons périodiquement à la titrisation de portions de nos créances sur cartes de crédit et de nos prêts hypothécaires résidentiels, et nous participons à des opérations de titrisation d'obligations, principalement afin de diversifier nos sources de financement, d'améliorer notre position de liquidité et aux fins du capital. Nous procédons aussi à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation. À la suite de l'adoption du Topic 860 de l'ASC, les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux de même que les opérations de titrisation d'obligations continuent d'être sortis de nos bilans consolidés. Se reporter à la note 5 pour une description de nos activités de titrisation par principal type de produit.

Avant le 1er novembre 2010, notre fiducie de titrisation de prêts sur cartes de crédit correspondait à la définition d'une structure d'accueil admissible et était par conséquent exemptée de l'exigence de consolidation. Les créances sur cartes de crédit qui ont été transférées à la fiducie étaient comptabilisées à titre de vente et étaient radiées de nos bilans consolidés, le gain ou la perte étant constaté dans nos états consolidés des résultats. À compter du 1er novembre 2010, la fiducie n'est plus exemptée de l'exigence de consolidation et elle entre dans le champ d'application du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167). Selon la nouvelle norme en matière de consolidation, nous sommes tenus de consolider cette fiducie de titrisation de prêts sur cartes de crédit, en raison de notre pouvoir de diriger les activités d'acquisition, de cession et de gestion des créances et de notre obligation de prendre en charge une partie des pertes ou de notre droit de retirer les avantages de l'entité inhérents à la propriété des billets subordonnés et aux marges excédentaires.

Nous ne détenons pas de droits variables dans d'autres structures de titrisation et, par conséquent, ne les consolidons pas.

Prêts gérés

	2011			2010		
	Capital des prêts	**En souffrance (1)**	**Radiations nettes**	Capital des prêts	En souffrance (1)	Radiations nettes
Prêts de détail	**272 185 $**	**1 452 $**	**853 $**	255 833 $	1 555 $	1 047 $
Prêts de gros	**67 705**	**1 339**	**196**	59 829	1 662	427
Total des prêts gérés (2)	**339 890**	**2 791**	**1 049**	315 662	3 217	1 474
Moins : Prêts titrisés et gérés						
Prêts sur cartes de crédit (3)	**s.o.**	**s.o.**	**s.o.**	3 265	50	129
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles canadiens créés et vendus	**30 775**	**205**	**–**	28 238	232	–
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles canadiens créés et conservés	**10 267**	**69**	**–**	9 270	76	–
Total des prêts aux bilans consolidés	**298 848 $**	**2 517 $**	**1 049 $**	274 889 $	2 859 $	1 345 $

(1) Comprend des prêts douteux ainsi que des prêts en souffrance depuis 90 jours en vertu de contrats, mais qui ne sont pas considérés comme des prêts douteux.

(2) Exclut tout actif dont nous avons temporairement fait l'acquisition dans le but, au moment de l'acquisition, de le vendre à des structures d'accueil.

(3) Avant le 1er novembre 2010, les créances sur cartes de crédit titrisées étaient considérées comme vendues et étaient sorties de nos bilans consolidés. Depuis le 1er novembre 2010, par suite de l'adoption du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167), les actifs auparavant sortis du bilan, de même que les passifs de la fiducie, doivent être présentés dans nos bilans consolidés. Se reporter au tableau intitulé EDDV consolidées, dans la section EDDV ci-dessous.

s.o. sans objet

EDDV

Nous effectuons des analyses qualitatives afin de déterminer si nous sommes le principal bénéficiaire d'une EDDV et nous nous basons pour ce faire sur les faits et circonstances ainsi que sur nos droits dans l'EDDV. Le tableau suivant présente les actifs et les passifs découlant de nos opérations avec des EDDV non consolidées et de notre association à ces dernières, dans le contexte desquelles i) nous pouvons détenir des droits variables significatifs; ii) nous avons transféré des actifs à une EDDV et nous maintenons une association continue considérée comme un droit variable; et iii) nous sommes le promoteur de l'EDDV, ou cette EDDV correspondait à la définition de structure d'accueil admissible dans laquelle nous détenons un droit variable, même si ce droit n'est pas significatif. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une EDDV, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et de facteurs quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'EDDV, notre association continue dans l'EDDV et le fait de savoir si nous détenons des droits subordonnés dans l'EDDV.

	2011 (1), (2)						2010 (1)						
	Conduits multicédants (3)	**EDDV de financement structuré**	**EDDV de création de produits de crédit** (4)	**Fonds de placement**	**Autres** (5)	**Total**	Conduits multicédants (3)	EDDV de financement structuré	EDDV de création de produits de crédit (4)	Fonds de placement	Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit (6)	Autres (5)	Total
Total de l'actif des EDDV non consolidées	**24 271 $**	**4 758 $**	**641 $**	**1 373 $**	**342 282 $**	**373 325 $**	21 847 $	5 380 $	1 372 $	273 $	4 000 $	317 346 $	350 218 $
Actif figurant au bilan													
Valeurs mobilières – détenues à des fins de transaction et disponibles à la vente	**111**	**–**	**–**	**1 091**	**1 157**	**2 359**	4	834	20	61	436	1 227	2 582
Prêts – de détail et de gros (7)	**1 413**	**414**	**–**	**–**	**–**	**1 827**	1 517	1 491	–	–	9	–	3 017
Dérivés	**–**	**11**	**35**	**–**	**15**	**61**	–	20	79	–	19	617	735
Autres actifs	**–**	**923**	**–**	**–**	**209**	**1 132**	–	–	–	23	–	240	263
Total	**1 524 $**	**1 348 $**	**35 $**	**1 091 $**	**1 381 $**	**5 379 $**	1 521 $	2 345 $	99 $	84 $	464 $	2 084 $	6 597 $
Passif figurant au bilan													
Dérivés	**– $**	**– $**	**– $**	**– $**	**919 $**	**919 $**	– $	– $	– $	– $	– $	1 407 $	1 407 $
Autres passifs	**190**	**–**	**59**	**–**	**37**	**286**	62	–	186	–	–	99	347
Total	**190 $**	**– $**	**59 $**	**– $**	**956 $**	**1 205 $**	62 $	– $	186 $	– $	– $	1 506 $	1 754 $
Risque de perte maximal (8)	**24 614 $**	**1 372 $**	**17 $**	**1 123 $**	**476 $**	**27 602 $**	22 139 $	3 095 $	19 $	65 $	464 $	481 $	26 263 $

(1) Avant le 1er novembre 2010, les EDDV étaient évaluées en fonction des exigences du Topic 810-10 de l'ASC (FIN 46[R]). Après cette date, elles sont évaluées en fonction du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167), à moins qu'elles soient admissibles au report de l'adoption de cette nouvelle norme en vertu de l'ASU 2010-10. Par conséquent, les EDDV qui n'étaient pas consolidées pourraient désormais l'être, et vice versa, à compter du 1er novembre 2010. Ainsi, l'information financière qui les concerne pourrait être présentée dans ce tableau ou en être exclue au 31 octobre 2011. Se reporter aux évaluations relatives à la consolidation ci-après, conformes au Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167).

(2) Pour cet exercice, nous n'avons pas fourni de soutien financier explicite ou implicite aux EDDV, à l'exception du soutien que nous étions tenus de fournir en vertu d'ententes contractuelles.

(3) Le total de l'actif représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur au 31 octobre 2011. L'actif réel détenu par ces conduits au 31 octobre 2011 se chiffrait à 16,3 milliards de dollars (14,0 milliards au 31 octobre 2010).

(4) Sont exclus de ce tableau des titres détenus à des fins de transaction que nous avons transférés à ces EDDV à titre de garantie des effets capitalisés émis par les EDDV au 31 octobre 2011. Les transferts ne satisfont pas aux critères de décomptabilisation au titre d'une vente en vertu du Topic 860 de l'ASC; par conséquent, ces actifs demeurent inscrits à nos bilans consolidés et ils sont comptabilisés à titre d'emprunts garantis.

(5) Comprend les fonds liés aux crédits d'impôt et les fonds communs de placement et les organismes de placement collectif dont nous sommes le promoteur, ainsi que les actifs et les passifs découlant de nos opérations avec des entités de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux.

(6) Avant le 1er novembre 2010, notre entité de titrisation de créances sur cartes de crédit correspondait à la définition de structure d'accueil admissible et elle était exemptée de l'exigence de consolidation. Par suite de l'adoption du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167), avec prise d'effet le 1er novembre 2010, les actifs et les passifs de cette ancienne structure d'accueil admissible sont désormais présentés dans le tableau relatif aux EDDV consolidées, ci-après, pour l'exercice terminé le 31 octobre 2011.

(7) Le montant figurant au poste Prêts – de détail et de gros des EDDV de financement structuré a été révisé, passant de 426 millions de dollars à 1 491 millions au 31 octobre 2010.

(8) Le risque de perte maximal découlant de nos droits variables significatifs détenus dans ces EDDV est principalement lié aux placements, aux prêts, à la juste valeur des dérivés, ainsi qu'aux facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Le risque de perte maximal lié aux conduits multicédants est plus élevé que l'actif au bilan, la différence correspondant essentiellement à la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Se reporter à la note 25 pour connaître les montants des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit pour les modalités des ententes.

Le tableau suivant illustre les actifs et les passifs des EDDV consolidées que nous inscrivons à nos bilans consolidés.

	2011 (1), (2)					2010 (1)			
	Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit	**EDDV de financement structuré**	**Fonds de placement**	**Autres** (3)	**Total**	EDDV de financement structuré	Fonds de placement	Autres (3)	Total
Actif consolidé (4), (5)									
Trésorerie	**– $**	**32 $**	**2 $**	**6 $**	**40 $**	29 $	47 $	– $	76 $
Valeurs mobilières – détenues à des fins de transaction et disponibles à la vente	**–**	**3 735**	**252**	**27**	**4 014**	1 615	911	–	2 526
Prêts – de détail et de gros	**–**	**214**	**–**	**19 632**	**19 846**	1 346	–	15 738	17 084
Autres actifs	**11**	**46**	**–**	**50**	**107**	8	55	26	89
	11 $	**4 027 $**	**254 $**	**19 715 $**	**24 007 $**	2 998 $	1 013 $	15 764 $	19 775 $
Passif consolidé									
Dépôts	**2 925 $**	**216 $**	**– $**	**– $**	**3 141 $**	403 $	– $	– $	403 $
Autres passifs (6)	**34**	**3 254**	**–**	**151**	**3 439**	2 586	17	42	2 645
	2 959 $	**3 470 $**	**– $**	**151 $**	**6 580 $**	2 989 $	17 $	42 $	3 048 $

(1) Avant le 1er novembre 2010, les EDDV étaient évaluées en fonction des exigences du Topic 810-10 de l'ASC (FIN 46[R]). Après cette date, elles sont évaluées en fonction du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167), à moins qu'elles soient admissibles au report de l'adoption de cette nouvelle norme en vertu de l'ASU 2010-10. Par conséquent, les EDDV qui étaient consolidées pourraient désormais ne plus l'être, et vice versa, à compter du 1er novembre 2010. Ainsi, l'information financière qui les concerne pourrait être présentée dans ce tableau ou en être exclue au 31 octobre 2011. Se reporter aux évaluations relatives à la consolidation ci-après, conformes au Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167).

(2) Pour cet exercice, nous n'avons pas fourni de soutien financier explicite ou implicite aux EDDV, à l'exception du soutien que nous étions tenus de fournir en vertu d'ententes contractuelles.

(3) Comprend principalement les actifs de la société en commandite RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (Guarantor LP).

(4) Au 31 octobre 2011, nos structures de rémunération détenaient 29 millions de dollars (53 millions au 31 octobre 2010) de nos actions ordinaires, montant qui est comptabilisé à titre d'actions autodétenues et qui représente le total de l'actif de ces structures. L'obligation de fournir nos actions ordinaires aux employés est inscrite à titre d'augmentation du surplus d'apport lorsque la charge de rémunération à base d'actions connexe est constatée.

(5) Les garanties dont disposent les créanciers ou les détenteurs de droits de bénéficiaire grèvent uniquement les actifs des EDDV consolidées connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces EDDV, que nous n'offrions des garanties, des facilités de garantie de liquidités ou de rehaussement de crédit aux EDDV ou que nous ne concluions des opérations sur produits dérivés avec ces dernières. Se reporter à la note 25 pour connaître les montants des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit pour les modalités des ententes. Dans le cours normal des activités, les actifs de chaque EDDV consolidée ne peuvent, de façon générale, que servir à régler les obligations de l'EDDV. Si certains événements de crédit surviennent, les actifs de Guarantor LP, qui sont des prêts hypothécaires, seront utilisés pour régler les obligations couvertes émises par la Banque Royale du Canada, jusqu'à concurrence de leur valeur nominale. Au moment de la consolidation, nous éliminons le prêt que nous fournissons à Guarantor LP pour l'achat des prêts hypothécaires.

(6) Les autres passifs représentent généralement les effets émis par les EDDV. Les informations présentées ci-dessous doivent être lues parallèlement à celles présentées à la note 6.

Conduits multicédants et conduits de tiers

Nous administrons cinq programmes (six programmes en 2010) de PCAA offerts par des conduits multicédants (conduits multicédants). Ces conduits acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de PCAA.

Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans les cinq conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En notre qualité d'agent administrateur, nous touchons des honoraires résiduels relativement à la prestation de services tels que la coordination des activités de financement, le montage d'opérations, la signature de documents et la surveillance des opérations. Le PCAA qu'émet chaque conduit multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le conduit multicédant et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de garantie de liquidités ou des facilités de rehaussement de crédit. Nous pouvons également acheter du PCAA émis par nos conduits multicédants en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter les liquidités générales du programme.

Nous fournissons aux conduits multicédants des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération et à l'échelle du programme. Les facilités de garantie de liquidités liées à l'opération constituent des facilités consenties et elles égalent généralement 102 % des plafonds de financement établis par les conduits en vertu des conventions d'achat de créances. Nos facilités de garantie de liquidités à l'échelle du programme constituent des facilités non consenties aux termes desquelles nous pouvons, sans toutefois y être tenus, consentir des avances sous forme de prêts aux conduits multicédants. Ces facilités fournissent aux conduits multicédants une autre source de financement advenant le cas où ceux-ci n'auraient pas accès au marché du papier commercial. Nous fournissons également aux conduits multicédants des rehaussements de crédit à l'échelle du programme, en vertu desquels nous sommes tenus d'acheter des actifs ou d'avancer des fonds lorsque le conduit multicédant n'a pas autrement accès à des fonds d'autres sources, telles que les facilités de garantie de liquidités, pour régler le PCAA arrivant à échéance. La facilité de rehaussement de crédit représente au moins 10 % de la valeur nominale du PCAA en circulation. Dans certains cas, nous, ou un autre tiers, pouvons fournir un rehaussement de crédit lié à l'opération sous des formes diverses. Nous touchons des honoraires basés sur le marché relativement à la prestation de ces facilités de garantie de liquidités et de crédit. En 2008 et en 2009, certains conduits multicédants ont effectué des prélèvements sur des facilités de garantie de liquidités. Aucun prélèvement de liquidités n'a été effectué au cours de 2010 et de 2011. Se reporter aux notes 4 et 25 pour des renseignements supplémentaires à ce sujet.

Chaque opération est structurée à l'aide d'une protection de premier niveau contre les pertes liée à l'opération fournie par le tiers vendeur. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement établi de manière à couvrir de multiples pertes subies.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) est exposé à une « position de perte de premier niveau des conduits multicédants », telle que celle-ci est définie à la note 6. En vertu de cette position, il doit prendre en charge les pertes subies, le cas échéant, avant nous en notre qualité de fournisseur de facilités de rehaussement de crédit ou de facilités de garantie de liquidités à l'échelle du programme.

Au nombre des activités qui ont l'incidence la plus importante sur le rendement économique d'un conduit figurent la sélection initiale et l'approbation des engagements en matière d'achat d'actifs et des facilités de garantie de liquidités, le renouvellement annuel de ces opérations et facilités, la vente ou le transfert d'actifs, le suivi constant du rendement des actifs, l'atténuation des pertes sur créances et l'émission du PCAA. L'investisseur assumant les pertes prévues détient le pouvoir substantiel de diriger toutes ces activités, exception faite de l'émission du PCAA; il a aussi l'obligation, envers les détenteurs de PCAA et nous, de prendre en charge les pertes sur créances jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal qui pourrait être significatif pour les conduits multicédants. En vertu du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167), nous ne consolidons pas ces conduits multicédants, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger les activités importantes des conduits, mais nous continuons de détenir des droits variables significatifs dans ces conduits en raison de facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit partiels que nous avons fournies et de notre droit à des honoraires résiduels. Se reporter à la note 25 pour la présentation des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Avant le 1er novembre 2010, nous ne consolidions pas non plus les conduits multicédants, conformément au Topic 810-10 de l'ASC (FIN 46 [R]).

Nous détenons des droits variables significatifs dans des conduits de tiers composés de titres adossés à des actifs (conduits de tiers) principalement grâce à la prestation de facilités de garantie de liquidités ou de rehaussement de crédit. Tout comme les autres institutions financières, nous devons fournir du financement au titre de ces facilités si ces conduits de tiers ne disposent pas de fonds suffisants pour régler le papier commercial en circulation ou prendre en charge les pertes sur créances liées à leurs actifs.

Les activités importantes des conduits de tiers comprennent l'achat de placements et l'émission de titres de créance. Nous n'avons pas le pouvoir de diriger ces activités, mais nous détenons des droits variables dans ces conduits grâce à la prestation de facilités de garantie de liquidités ou de rehaussement de crédit. Avant novembre 2010, nous ne consolidions pas non plus ces conduits, conformément au Topic 810-10 de l'ASC (FIN 46[R]) puisque que nos facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit ne nous exposaient pas à la majeure partie des pertes prévues.

EDDV de financement structuré

Nous réalisons des investissements dans des titres à enchères américains auprès d'EDDV qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets subordonnés à court terme. Les activités importantes des EDDV de titres à enchères américains comprennent l'achat de prêts aux étudiants et l'émission de billets. En vertu du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167), au 1er novembre 2010, nous avons déconsolidé certaines EDDV de titres à enchères américains, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger les activités importantes de ces EDDV. Nous détenons des droits variables significatifs dans les EDDV non consolidées par l'intermédiaire des billets que nous détenons.

Nous procurons des facilités de garantie de liquidités et des lettres de crédit aux programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères qui investissent dans des titres à enchères financés au moyen de l'émission de certificats à taux variable et d'un certificat résiduel. En vertu du Topic 810-10 de l'ASC (FIN 46[R]), nous ne consolidons que les programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères pour lesquels nous étions exposés à la majeure partie des pertes prévues. En vertu du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167), nous avons consolidé les autres programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères au 1er novembre 2010, lorsque nous avons le droit d'approuver l'achat d'actifs et la liquidation des programmes, ainsi que l'obligation de prendre en charge les pertes qui pourraient potentiellement être importantes pour les programmes par l'entremise des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit que nous avons fournies. La structure des autres programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères est semblable à celle des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères. En vertu du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167), nous continuons de consolider les programmes dans lesquels nous sommes le détenteur du certificat résiduel, car nous avons le pouvoir de diriger les activités importantes des EDDV et nous assumons les pertes, lesquelles pourraient éventuellement être significatives pour le programme. Dans le cas de certains programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères, les certificats résiduels sont détenus par des tiers et nous ne fournissons pas de rehaussements de crédit relativement aux actifs sous-jacents, mais nous ne procurons des facilités de crédit que sur les certificats à taux variables; par conséquent, nous ne consolidons pas ces programmes.

Nous consolidons également une fiducie qui a fait l'acquisition de billets liés à des effets de crédit. La fiducie a financé l'achat des billets au moyen de prêts que nous lui avons consentis, et elle a aussi acheté une protection de crédit auprès de contreparties des dérivés non liées afin de prendre en charge les pertes avant nous. À compter du 1er novembre 2010, nous avons consolidé la fiducie en vertu du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167), puisque nous avons la capacité de liquider ses actifs et que nous avons l'obligation de prendre en charge les pertes qui pourraient être importantes pour la fiducie.

Au cours d'un exercice précédent, nous avons vendu des titres à enchères à une EDDV non affiliée et non consolidée à leur juste valeur de

marché. L'achat de ces titres à enchères par cette entité a été financé grâce à un prêt que nous lui avons consenti, prêt qui est garanti par divers actifs de l'entité. Nous sommes, relativement à ce prêt, exposés à des pertes sur créances liées aux titres à enchères, mais ces pertes sont atténuées par la qualité élevée du crédit des titres à enchères. L'entité conclut également des opérations sur produits dérivés pour lesquels nous pourrions agir à titre de garant des obligations de l'EDDV. Le risque de crédit lié à l'EDDV auquel nous sommes exposés en raison de ces garanties n'est pas important, car ces dernières sont soutenues par des nantissements en espèces et car les produits dérivés sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens. Nous occupons divers rôles administratifs pour l'EDDV, agissons notamment en qualité d'agent de revente pour les titres à enchères et touchons des honoraires en fonction des services fournis. Avant le 1er novembre 2010, les contrepartistes aux dérivés de taux d'intérêt étaient exposés à la majeure partie de la variabilité à laquelle l'EDDV est exposée; par conséquent, nous ne consolidions pas cette entité en vertu du Topic 810-10 de l'ASC (FIN 46[R]). En vertu du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167), cette EDDV n'est toujours pas consolidée, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger ses activités d'investissement.

Fonds de placement
En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque souhaité lié aux fonds visés, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces dérivés en investissant dans ces fonds visés gérés par des tiers. Nous agissons également à titre de dépositaire ou d'administrateur pour plusieurs fonds. Par l'intermédiaire de nos placements dans certains fonds, nous pouvons être exposés au risque de marché lié aux placements sous-jacents. Nous pouvons également être exposés à un risque de contrepartie découlant des opérations visant des dérivés sur actions. Avant le 1er novembre 2010, nous consolidions les fonds visés lorsque nous assumions la majorité des pertes prévues de ces fonds. En vertu du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167), nous avons déconsolidé ces fonds visés administrés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

En vertu de l'ASU 2010-10, l'adoption du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167) est reportée pour plusieurs des fonds de placement que nous administrons. Par conséquent, nous continuons de consolider ou de déconsolider ces fonds en vertu du Topic 810-10 de l'ASC (FIN 46 [R]), selon le montant que nous y avons investi.

Création de produits de crédit
Dans certains cas, nous investissons dans les effets capitalisés et non capitalisés émis par les EDDV de création de produits de crédit. Nous pouvons transférer nos actifs aux EDDV à titre de garanties des effets capitalisés et être tenus de racheter ces actifs ultérieurement. Les investisseurs dans les effets capitalisés ne sont pas exposés au risque de crédit ni au risque de marché liés aux actifs donnés en garantie, car nous sommes tenus de racheter les actifs pour un montant égal à leur valeur nominale; cependant, nous atténuons en grande partie le risque de crédit et le risque de marché liés aux actifs donnés en garantie, car nous pouvons remplacer ceux-ci. Les effets non capitalisés sont de rang supérieur aux effets capitalisés. Les investisseurs dans ces effets capitalisés et non capitalisés sont exposés au risque de crédit en raison de la protection de crédit fournie par les EDDV, selon le rang de ces effets. En notre qualité de contrepartiste, nous assumons en outre le risque de crédit connexe de scontrepartie des EDDV. À l'heure actuelle, pour certaines EDDV, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus d'être le seul agent payeur et émetteur de la plupart de ces EDDV. D'autres tiers indépendants assurent les autres fonctions exigées pour ce type de produit. En vertu du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167), nous ne consolidons pas les EDDV de création de produits de crédit, puisque nous ne détenons pas de droits variables dans ces entités.

Autres structures importantes
Nous avons créé certains fonds pour transférer à des tiers les crédits d'impôt obtenus à l'égard de projets immobiliers d'habitations à loyer modéré ou de restauration historique (fonds liés aux crédits d'impôt). Nous sommes les promoteurs des fonds liés aux crédits d'impôt en raison de la responsabilité qui nous incombe de gérer les fonds, de structurer le financement et d'effectuer les tâches administratives pour ces fonds liés aux crédits d'impôt. Nous ne consolidons pas les fonds liés aux crédits d'impôt, puisque les investisseurs de ces fonds ont le droit de choisir les placements sous-jacents qui constituent les fonds.

Nous sommes également les promoteurs de nos fonds communs de placement et organismes de placement collectif étant donné notre capacité à influer sur les décisions de placement des fonds communs de placement et notre engagement continu dans la gestion de ces fonds. En vertu de l'ASU 2010-10, l'adoption du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167) est reportée pour les fonds communs de placement et organismes de placement collectif que nous administrons. Par conséquent, nous continuons de consolider ou de déconsolider ces fonds en vertu du Topic 810-10 de l'ASC (FIN 46 [R]), selon le montant que nous y avons investi.

Compensation de montants liés à certains contrats
Le FSP FIN 39-1 du FASB, intitulé *Amendment of FASB Interpretation No. 39*, qui modifie certains aspects du Topic 210-20 de l'ASC, intitulé *Balance Sheet – Offsetting*, et du Topic 815 de l'ASC, intitulé *Derivatives and Hedging* (FIN 39, *Offsetting of Amounts Related to Certain Contracts*), permet à une entité de compenser la juste valeur des instruments dérivés et le droit de récupérer les garanties en espèces (une créance) ou l'obligation de rembourser les garanties en espèces (une dette) par la juste valeur des instruments dérivés conclus avec une même contrepartie en vertu d'un même accord général de compensation, peu importe s'il y a intention ou non de procéder à un règlement net. Conformément à cette ligne directrice, nous avons compensé la juste valeur de certains éléments dans nos bilans consolidés préparés selon les PCGR des États-Unis de la façon suivante, y compris les éléments des périodes correspondantes : au 31 octobre 2011, la juste valeur des instruments dérivés déduite des actifs et des passifs dérivés s'établissait à 70,6 milliards de dollars (76,4 milliards au 31 octobre 2010); au 31 octobre 2011, une garantie en espèces de 9,9 milliards et de 9,2 milliards, respectivement (9,2 milliards et 7,7 milliards au 31 octobre 2010, respectivement) a été portée en déduction des actifs et des passifs dérivés; au 31 octobre 2011, nous détenions 11,9 milliards de dollars (10,7 milliards au 31 octobre 2010) de garanties liées aux dérivés, dont une tranche de 7,9 milliards (7,4 milliards au 31 octobre 2010) pouvait être portée en déduction du risque de crédit.

Perte de valeur durable de valeurs mobilières
Le Topic 320 de l'ASC, intitulé *Investments – Debt and Equity Securities*, fournit des directives en matière d'évaluation d'une perte de valeur et les principes de constatation de la perte de valeur durable pour les titres de créance et accroît les exigences de présentation et d'informations à fournir pour les titres de créance et de capitaux propres. En vertu de ces lignes directrices, la perte non réalisée sur un titre de créance disponible à la vente est durable lorsque i) l'entité a l'intention de vendre le titre; ii) il est plus probable qu'improbable que l'entité devra vendre le titre avant que le coût après amortissement ne puisse être recouvré; ou iii) l'entité ne prévoit pas recouvrer la totalité du coût après amortissement du titre (perte liée au crédit) même si elle ne vendra pas le titre. Si l'une des deux premières conditions est respectée, le montant total de la perte non réalisée comprise dans le cumul des autres éléments du résultat étendu devrait être constaté dans les résultats. Si ces deux conditions ne sont pas respectées, mais que l'entité a subi une perte liée au crédit sur le titre, la perte liée au crédit et la perte non liée au crédit sont constatées dans les résultats et dans les autres éléments du résultat étendu, respectivement.

Cumul des pertes de valeur durables sur créances comptabilisées relativement aux titres de créance disponibles à la vente

	2011	2010
Solde au début	117 $	181 $
Pertes liées au crédit comptabilisées dans les résultats relativement aux titres de créance qui n'avaient pas fait l'objet d'une perte de valeur auparavant	14	11
Pertes liées au crédit comptabilisées dans les résultats relativement aux titres de créance qui avaient fait l'objet d'une perte de valeur auparavant	1	26
Réductions liées aux titres que nous avons l'intention de vendre ou pour lesquels il est plus probable qu'improbable que nous serons tenus de les vendre avant le recouvrement des coûts après amortissement	–	(5)
Réductions liées aux titres vendus ou échus au cours de l'exercice	(44)	(96)
Solde à la fin	88 $	117 $

Se reporter à la note 3 pour obtenir la méthode et les principales données utilisées pour déterminer les pertes sur créances.

Pertes de valeur durables des titres de créance disponibles à la vente

	2011	2010
Pertes liées au crédit sur les titres que nous n'avons pas l'intention de vendre ou pour lesquels il est plus probable qu'improbable que nous ne devrons pas les vendre	15 $	37 $
Total des pertes liées aux titres que nous avons l'intention de vendre ou pour lesquels il est plus probable qu'improbable que nous devrons les vendre	1	57
Total des réductions de valeur des titres de créance constatées aux résultats	16 $	94 $
Ajouter : pertes non liées au crédit sur les titres de créance constatées dans les autres éléments du résultat étendu (avant impôts sur les bénéfices) (1)	36	6
Total des pertes de valeur durables réalisées et non réalisées	52 $	100 $

(1) Le solde présenté exclut un montant de 39 millions de dollars (90 millions au 31 octobre 2010) au titre des gains bruts non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu relativement aux titres dont la juste valeur s'est établie au-dessus du coût après amortissement depuis les réductions de valeur initiales.

Modifications des principales conventions comptables

En plus du Topic 860 de l'ASC (FAS 166) et du Topic 810-10-15 de l'ASC (FAS 167), qui ont déjà été décrits dans cette note, les modifications suivantes ont pris effet pour nous au cours de l'exercice.

Informations à fournir sur la qualité de crédit des créances de financement et la provision pour pertes sur créances

Le FASB a publié la mise à jour ASU 2010-20, intitulée *Disclosure about the Credit Quality of Financing Receivables and the Allowance for Credit Losses*, qui, en ce qui nous concerne, a pris effet le 1er novembre 2010 et doit être appliquée de manière prospective. Cette mise à jour exige d'une entité qu'elle fournisse des informations supplémentaires sur les prêts et les provisions pour pertes sur créances connexes ventilées par la méthode de dépréciation. L'information sur les prêts qui font l'objet de tests de dépréciation sur une base collective et individuelle est également requise, de même que l'information qualitative et quantitative sur la qualité de crédit des créances de financement.

Notre portefeuille de prêts de gros donne lieu à des risques liés aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques, y compris les prêts aux entreprises de moyenne et grande taille et certains prêts aux petites entreprises pour lesquels le risque de crédit est évalué principalement de façon individuelle. Notre portefeuille de prêts de détail se compose des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises gérés et évalués collectivement. La majeure partie des provisions pour pertes sur créances évaluées sur une base individuelle font partie du portefeuille de gros. Ce montant correspond approximativement aux provisions spécifiques liées aux prêts de gros, puisque le calcul des provisions spécifiques se fonde sur les pertes estimatives sur des prêts qui ont été désignés comme douteux. À l'opposé, les provisions évaluées sur une base collective comprennent les pertes estimatives sur les prêts de détail désignés comme douteux, ainsi que les pertes estimatives sur les prêts de détail et sur les prêts de gros qui n'ont pas encore été désignés spécifiquement comme douteux. Se reporter au tableau intitulé Prêts douteux, à la note 4, pour plus de détails.

Évaluation de la qualité du crédit

Au moment de déterminer la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts, nous quantifions le risque de crédit afin d'estimer les pertes sur créances prévues en cas de défaut. Nous attribuons des cotes d'évaluation des risques en fonction des risques de pertes liés à l'incapacité ou à la réticence d'un débiteur à respecter son obligation contractuelle. Deux approches peuvent principalement être utilisées pour l'évaluation du risque de crédit en vertu du cadre de l'accord de Bâle II : l'approche des notations internes avancées et l'approche standardisée. Pour une description qualitative du processus d'évaluation du risque de crédit, se reporter à la rubrique Gestion du risque du rapport de gestion, qui se trouve aux pages 43 à 46 de notre rapport annuel 2011.

Les tableaux suivants présentent l'exposition au risque de nos portefeuilles de prêts de détail et de gros en vertu de l'approche des notations internes avancées et de l'approche standardisée. L'information présentée dans les tableaux suivants a été établie en fonction des PCGR du Canada, puisqu'il s'agit des normes que nous utilisons pour gérer notre exposition au risque. Les différences entre les soldes totaux des prêts établis en fonction des PCGR du Canada et des PCGR des États-Unis sont illustrées dans le tableau des éléments importants du rapprochement pour le bilan présenté précédemment dans cette note.

Exposition du portefeuille de prêts de détail au risque de crédit

	Au 31 octobre 2011				
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Cartes de crédit	Prêts aux petites entreprises	Total
Faible risque (de 0,00 % à 1,00 %)	114 398 $	139 537 $	30 342 $	3 473 $	287 750 $
Risque moyen (de 1,10 % à 6,40 %)	17 635	18 739	5 187	2 060	43 621
Risque élevé (de 6,5 % à 99,99 %)	3 864	3 196	771	1 118	8 949
Prêt douteux (100 %)	826	389	–	40	1 255
Risque total (1)	136 723 $	161 861 $	36 300 $	6 691	341 575 $

(1) Le risque total représente le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, soit le montant qui sera probablement dû par le débiteur en cas de défaillance. Ce montant est présenté compte non tenu de toute provision spécifique et il ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, comme les garanties. Le montant présenté ci-dessus comprend des montants inutilisés de 13 millions de dollars, de 75,3 milliards, de 27,1 milliards et de 4,2 milliards au titre des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises, respectivement.

Exposition du portefeuille de prêts de gros au risque de crédit

	Au 31 octobre 2011			
	Prêts aux entreprises	Prêts aux organismes souverains	Prêts aux banques	Total
De première qualité	56 864 $	7 875 $	2 593 $	67 332 $
De qualité inférieure	69 304	381	216	69 901
Prêt douteux/défaillance	2 483	–	33	2 516
Risque total (1)	128 651 $	8 256 $	2 842 $	139 749 $

(1) Le risque total tient compte des prêts et acceptations en cours et des engagements inutilisés et représente le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, soit le montant qui sera probablement dû par le débiteur en cas de défaillance. Ce montant est présenté compte non tenu de toute provision spécifique et il ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, comme les garanties. Le montant présenté ci-dessus comprend des montants inutilisés de 47,4 milliards de dollars, de 3,6 milliards et de 398 millions au titre des prêts aux entreprises, des prêts aux organismes souverains et des prêts aux banques, respectivement.

Restructuration de dettes de débiteurs en difficulté

Par suite de l'adoption de l'ASU 2010-20 et 2011-02, nous sommes tenus de présenter de l'information qualitative et quantitative sur toute restructuration de dettes de débiteurs en difficulté survenue au cours de la période. Les restructurations de dettes de débiteurs en difficulté comprennent les prêts aux termes desquels, pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières d'un débiteur, une concession est accordée pour une durée qui n'est pas considérée comme une courte période. Nous nous efforçons de repérer le plus tôt possible les débiteurs en difficulté et de modifier leur prêt en en assouplissant les modalités. La modification peut comprendre une réduction du taux d'intérêt, une dispense de remboursement de capital, une prolongation du terme, la non-exigibilité des paiements et d'autres mesures visant à maximiser le montant recouvré et à éviter la saisie ou la reprise de possession de la garantie. Une fois le prêt modifié, la provision pour pertes sur créances au titre des restructurations de dettes de

débiteurs en difficulté est déterminée par la comparaison des flux de trésorerie prévus actualisés au taux d'intérêt effectif initial des prêts avec la valeur comptable des prêts.

La plupart de nos prêts ayant été classés comme une restructuration de dettes de débiteurs en difficulté au cours de l'exercice se rapportent à notre portefeuille de prêts de gros, et totalisent environ 233 millions de dollars, principalement en raison des prêts aux entreprises.

Autres modifications

Les lignes directrices suivantes publiées par le FASB sont entrées en vigueur, en ce qui nous concerne, le 1er novembre 2010 : l'ASU 2009-13, intitulée *Revenue Recognition : Multiple-Deliverable Arrangements*, l'ASU 2010-15, intitulée *Financial services – Insurance – How Investments Held through Separate Accounts Affect an Insurer's Consolidation Analysis of Those Investments*, et l'ASU 2010-13, intitulée *Compensation – Stock Compensation – Effect of denominating the Exercise Price of a Share-Based Payment Award in the Currency of the Market in Which the Underlying Equity Security Trades*. L'adoption de ces prises de position n'a pas eu d'incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Modifications comptables futures

Par suite de l'adoption des IFRS pour les péribodes ouvertes à compter du 1er novembre 2011, nous ne serons plus tenus de rapprocher nos résultats aux PCGR des États-Unis; par conséquent, nous ne présenterons pas un sommaire des modifications futures aux PCGR des États-Unis.

Note 32 Information sur la société mère

Le tableau suivant présente de l'information sur l'entité juridique que constitue la Banque Royale du Canada, ses filiales bancaires étant présentées selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Bilans condensés

Au 31 octobre	**2011**	2010
Actif		
Encaisse et montants à recevoir de banques	**8 159 $**	4 553 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	**7 281**	7 284
Valeurs mobilières	**106 318**	102 372
Placements dans des filiales bancaires et des sociétés liées	**26 413**	28 306
Placements dans d'autres filiales et sociétés liées	**33 902**	23 200
Biens achetés en vertu de conventions de revente	**8 745**	6 367
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	**254 734**	236 699
Soldes nets à recevoir des filiales bancaires	**2 061**	8 489
Soldes nets à recevoir d'autres filiales	**10 392**	12 467
Autres actifs	**116 874**	119 445
	574 879 $	549 182 $
Passif et capitaux propres		
Dépôts	**382 047 $**	353 566 $
Autres passifs	**143 376**	149 984
	525 423	503 550
Débentures subordonnées	**7 749**	6 681
Capitaux propres	**41 707**	38 951
	574 879 $	549 182 $

États condensés des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	**2011**	2010	2009
Revenu d'intérêt (1)	**15 247 $**	16 660 $	13 824 $
Intérêts débiteurs	**5 796**	5 155	6 280
Revenu net d'intérêt	**9 451**	11 505	7 544
Revenus autres que d'intérêt (2)	**3 773**	1 725	4 276
Total des revenus	**13 224**	13 230	11 820
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**863**	1 070	2 125
Indemnités et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	**2**	–	–
Frais autres que d'intérêt	**7 003**	6 638	6 477
Bénéfice avant impôts	**5 356**	5 522	3 218
Charge d'impôts	**1 263**	1 397	180
Bénéfice net avant quote-part des bénéfices non distribués des filiales	**4 093**	4 125	3 038
Quote-part des bénéfices non distribués des filiales	**759**	1 098	820
Bénéfice net	**4 852 $**	5 223 $	3 858 $

(1) Comprend le revenu de dividendes tiré des placements dans des filiales et des sociétés liées de 1 314 millions de dollars, de 3 359 millions et de 18 millions pour les exercices 2011, 2010 et 2009, respectivement.

(2) Comprend la perte relative aux sociétés liées d'un montant minime pour l'exercice 2011, la perte de 13 millions pour l'exercice 2010 et le revenu de 7 millions pour l'exercice 2009.

États condensés des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	**2011**	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	**4 852 $**	5 223 $	3 858 $
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :			
Variation des bénéfices non distribués des filiales	**(759)**	(1 098)	(820)
Autres activités d'exploitation, montant net	**(5 470)**	5 124	10 807
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	**(1 377)**	9 249	13 845
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	**3**	(3 937)	8 147
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation	**(39 355)**	(29 853)	(33 651)
Produit de la titrisation	**11 670**	7 710	21 494
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	**5 736**	4 829	9 143
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	**24 711**	11 757	7 239
Acquisition de titres disponibles à la vente	**(20 781)**	(12 044)	(13 346)
Acquisitions nettes de locaux et de matériel	**(690)**	(688)	(439)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**(2 378)**	(848)	100
Variation de l'encaisse investie dans des filiales	**(8 393)**	(1 679)	497
Variation du financement net fourni à des filiales	**7 737**	(16 096)	13 236
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'investissement	**(21 740)**	(40 849)	12 420
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation des dépôts	**28 481**	35 706	(32 290)
Émission de débentures subordonnées	**1 500**	1 500	–
Remboursement de débentures subordonnées	**(404)**	(1 305)	(1 659)
Émission d'actions privilégiées	**–**	–	2 150
Frais d'émission	**–**	–	(77)
Émission d'actions ordinaires	**146**	125	2 439
Dividendes versés	**(3 049)**	(2 934)	(2 744)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**(3 815)**	150	2 649
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	**3 864**	(486)	3 015
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	**26 723**	32 756	(26 517)
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques	**3 606**	1 156	(252)
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	**4 553**	3 397	3 649
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin	**8 159 $**	4 553 $	3 397 $
Présentation de renseignements supplémentaires relatifs aux flux de trésorerie			
Intérêts versés durant l'exercice	**6 207 $**	5 231 $	7 565 $
Impôts sur les bénéfices (recouvrés) payés durant l'exercice	**1 012 $**	3 227 $	(947)$

Glossaire

Acceptation
Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Accord général de compensation
Accord conclu entre la Banque et une contre-partie et conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples opérations sur produits dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Actifs de catégorie Alt-A
Terme utilisé aux États-Unis pour décrire les actifs (principalement les prêts hypothécaires) dont le profil de risque de l'emprunteur se situe entre les catégories de bonne qualité et à risque. La catégorisation des actifs de catégorie Alt-A (par opposition aux actifs de bonne qualité) varie, notamment en ce qui a trait à une vérification ou à une consignation limitée du revenu de l'emprunteur ou à un historique de crédit limité.

Actif pondéré en fonction des risques
Actif ajusté en fonction d'un facteur de pondération du risque prévu par règlement afin de refléter le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan et aux éléments hors bilan. Certains actifs ne sont pas pondérés, mais déduits du capital. Le calcul est défini dans les lignes directrices du BSIF selon l'accord de Bâle II, entré en vigueur le 1er novembre 2007. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Adéquation du capital
Capital suffisant pour nous permettre de prendre en charge les risques et de composer avec les augmentations éventuelles imprévues de ces risques à l'intérieur de cibles réglementaires précises tout en poursuivant nos plans d'affaires. Ces risques comprennent les risques pour lesquels aucune exigence minimale en matière de capital réglementaire n'a été précisée.

Ajustements à la juste valeur de certains de nos titres de créance désignés comme détenus à des fins de transaction
Les variations de la juste valeur des passifs au titre des dépôts et des débentures subordonnées désignés comme détenus à des fins de transaction, qui découlent en grande partie de l'élargissement de nos écarts de taux, se définissent comme des ajustements à la juste valeur de nos titres de créance désignés comme détenus à des fins de transaction.

Approche des notations internes avancées
Mesure du risque de crédit prescrite par l'accord de Bâle II, qui repose sur des facteurs de pondération des risques déterminés à partir de paramètres de risque internes, notamment la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance.

Approche standardisée
La pondération des risques prescrite par le BSIF permet de calculer l'actif pondéré en fonction du risque pour déterminer l'exposition au risque de crédit. L'évaluation du crédit par les agences de notation externes reconnues par le BSIF, soit S&P, Moody's, Fitch et DBRS, sert à pondérer notre exposition au risque lié aux organismes souverains et aux banques en fonction des normes et des lignes directrices formulées par le BSIF. Quant au calcul de notre exposition au risque lié aux entreprises et au secteur du détail, nous avons recours à la pondération du risque standard prescrite par le BSIF.

Assureur spécialisé
Compagnie d'assurance qui se spécialise dans les produits d'assurance de garantie financière, principalement à l'intention du marché des obligations municipales aux États-Unis, et les produits de financement structuré, comme les titres garantis par des créances.

Base de gestion
Nous présentons nos secteurs en fonction d'une base de gestion qui vise à évaluer le rendement de chaque secteur d'exploitation, comme si ces secteurs constituaient des entreprises autonomes, ainsi qu'à refléter la façon dont chaque secteur est géré.

Bénéfice de base par action
Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice dilué par action
Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation et ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

Biens administrés
Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion
Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous détenons des biens sous gestion que nous administrons également et qui sont inclus dans les biens administrés.

Billets secondaires de fiducie (billets secondaires RBC)
Titres de fiducie cessibles émis par la Fiducie de billets secondaires RBC afin d'obtenir un type innovateur de capital de deuxième catégorie.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)
Principal organisme de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Capital de deuxième catégorie
Le capital de deuxième catégorie se compose essentiellement de débentures subordonnées, de billets secondaires de fiducie, du montant admissible des instruments de capital innovateurs qui ne peut pas être inclus dans le capital de première catégorie et d'une tranche admissible du total de la provision générale pour pertes sur créances, moins les déductions prescrites par le BSIF.

Capital de première catégorie et ratio du capital de première catégorie
Le capital de première catégorie comprend les éléments de capital les plus permanents et se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif, dont la plupart ne peuvent pas être converties en actions ordinaires, ainsi que du montant admissible des instruments de capital innovateurs. De plus, l'écart d'acquisition et d'autres éléments prescrits par le BSIF sont portés en déduction du capital de première catégorie afin de déterminer le capital de première catégorie net ajusté. On obtient le ratio du capital de première catégorie en divisant le capital de première catégorie net ajusté par l'actif pondéré en fonction des risques.

Capital économique
Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir les risques. On obtient ce capital en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses entreprises, compte tenu de nos normes de solvabilité et cotes de crédit cibles. Les risques auxquels nous attribuons un capital économique comprennent le risque de crédit, le risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), le risque opérationnel, le risque commercial, le risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi que le risque d'assurance. En outre, le capital économique comprend l'écart d'acquisition et les actifs incorporels et permet de tirer des avantages de la diversification des risques et des secteurs d'exploitation.

Capital nominal
Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux produits dérivés.

Capital total et ratio du capital total
Le capital total se définit comme le total du capital net de première et de deuxième catégories. On obtient le ratio du capital total en divisant le capital total par l'actif pondéré en fonction des risques.

Charge de retraite payée d'avance
Excédent cumulatif du montant cotisé à un régime de retraite sur le montant constaté au titre de la charge de retraite.

Coefficient actif-capital
Total de l'actif et d'éléments hors bilan définis par le BSIF, divisé par le total du capital réglementaire.

Contrats d'assurance vie détenus par des banques
Nos secteurs Assurances et Régimes de retraite aux États-Unis offrent aux banques des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par une banque qui assurent la valeur de rachat en espèces de la police d'assurance vie contre l'incidence des fluctuations du marché sur les placements sous-jacents, ce qui garantit à la contrepartie un rendement minimum exonéré d'impôt. Ces contrats nous permettent de comptabiliser les actifs sous-jacents selon la méthode de la comptabilité d'exercice plutôt que selon la valeur de marché.

Contrat de différence
Contrat entre deux parties stipulant qu'une des deux parties versera à l'autre un montant en espèces correspondant à la différence entre la valeur actuelle d'un actif et sa valeur au moment de la conclusion du contrat.

Convention de rachat
Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces opérations ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des opérations de financement garanties.

Convention de revente
Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces opérations ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des opérations de financement garanties.

Courtage électronique
Utilisation de technologies de pointe afin de fournir des services de passation/d'exécution des transactions, l'accès à plusieurs marchés et la répartition des transactions entre divers marchés. La plate-forme permet notamment la négociation de différents produits au moyen d'une interface utilisateur unique et peut recourir à des algorithmes afin de rendre plus efficients la gestion des ordres, l'établissement des prix, la réponse aux ordres et l'exécution des transactions.

Courtier principal
Désignation officielle d'une banque ou d'un courtier ou contrepartiste de titres autorisé à négocier directement avec la banque centrale d'un pays. Les courtiers principaux participent aux opérations sur le marché libre, agissent à titre de teneurs de marché pour les créances du gouvernement et fournissent de l'information et des analyses du marché afin de contribuer à l'élaboration de politiques monétaires.

Couverture
Technique de gestion du risque visant à réduire l'exposition aux risques de marché, de taux d'intérêt ou de change liés aux opérations bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue au moyen de la prise de positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de diverses opérations de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

Dotation à la provision pour pertes sur créances
Montant imputé aux résultats en vue de porter la provision pour pertes sur créances au niveau jugé approprié par la direction. La dotation à la provision pour pertes sur créances se compose de la provision spécifique et de la provision générale.

Engagements à accorder du crédit
Montants inutilisés de facilités de crédit offerts aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations de banque ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)
Entité qui ne dispose pas de capitaux à risque suffisants pour financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné additionnel ou dans laquelle les détenteurs des capitaux propres à risque ne présentent pas les caractéristiques d'une participation financière majoritaire.

Entités de gestion de placements structurés
Entités de gestion de placements gérés qui détiennent essentiellement des titres adossés à des créances mobilières de grande qualité et qui s'autofinancent par l'intermédiaire du marché du papier commercial à court terme et du marché des billets à moyen terme.

Financement aux fins d'accession à la propriété
Comprend les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers garantis aux termes desquels l'emprunteur fournit des biens immobiliers en garantie.

Financement avec endettement
Nos services de financement avec endettement comprennent les activités de financement des infrastructures, des services essentiels et d'autres types d'entités. À titre d'arrangeur et de preneur ferme, nous fournissons des conseils en matière de structure et de distribution à l'appui des exigences de nos clients au chapitre du financement, au nombre desquels figurent de grandes entreprises et des commanditaires.

Fonds de couverture
Fonds d'investissement offert aux investisseurs accrédités disposant d'un avoir net élevé, qui est assujetti à une réglementation et à des restrictions limitées à l'égard de ses placements comparativement aux fonds communs de placement de détail et qui a souvent recours à des stratégies audacieuses comme la vente à découvert, l'endettement, la négociation informatisée, les swaps, l'arbitrage et les dérivés.

G20
Groupe de ministres des Finances et de gouverneurs de banques centrales de 20 puissances économiques, y compris l'Union européenne. Le G20 se rencontre périodiquement pour examiner et revoir les enjeux politiques liés à la stabilité financière internationale et favoriser les échanges à ce sujet.

Garanties
Biens affectés à titre de garantie pour un prêt ou toute autre obligation. Les biens affectés en garantie peuvent être des espèces, des valeurs mobilières assorties de cotes élevées, des propriétés, des stocks, du matériel et des créances.

Garanties et lettres de crédit
Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Instruments de capital innovateurs
Instruments de capital émis par des structures d'accueil dont le principal objectif est d'obtenir du capital. Nous avons émis auparavant des instruments de capital innovateurs, des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et des billets secondaires de fiducie RBC (billets secondaires RBC) par l'intermédiaire de trois structures d'accueil : la Fiducie de capital RBC, la Fiducie de capital RBC II et la Fiducie de billets secondaires RBC. Selon les directives du BSIF, le capital innovateur peut représenter une tranche maximale de 15 % du montant net du capital de première catégorie, plus une tranche additionnelle de 5 % de deuxième catégorie admissible.

Instruments financiers hors bilan
Divers types d'ententes offertes aux clients, qui comprennent les dérivés de crédit, les ventes d'options de vente, les facilités de garantie de liquidité, les produits à valeur stable, les lettres de garantie financière, les garanties de bonne fin, les rehaussements de crédit, les prêts hypothécaires vendus avec recours, les engagements de crédit, les prêts de titres, les lettres de crédit documentaire, les facilités d'émission de billets ou les facilités de prise ferme renouvelables, les garanties pour prêt de titres et les indemnisations.

Juste valeur
Montant d'une contrepartie auquel auraient agréé, sans y être forcées, des parties informées et consentantes dans des conditions normales de concurrence.

Lettres de crédit documentaire
Engagements écrits pris par une banque au nom d'un client (p. ex. un importateur) permettant à un tiers (p. ex. un exportateur) de tirer des traites sur la banque jusqu'à concurrence d'un montant prédéterminé, sous réserve de conditions précises. De tels engagements sont conclus afin de faciliter le commerce international.

Levier d'exploitation
Écart entre le taux de croissance de nos revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt.

Majoration au montant imposable équivalent
Augmentation du revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux à un niveau permettant de le rendre comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôts qui permet d'obtenir le même bénéfice net après impôts.

Marge nette d'intérêt (actif moyen)
Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage du total de l'actif moyen.

Montant brut de l'actif ajusté
Le montant brut de l'actif ajusté est utilisé lors du calcul du coefficient actif-capital. Il représente notre actif total, y compris des éléments hors bilan particuliers et compte tenu des déductions prescrites. Les éléments hors bilan pris en considération pour ce calcul sont les substituts de crédit directs, notamment les lettres de crédit et les garanties, les éventualités liées aux opérations, les éventualités liées à la négociation et les conventions de revente.

Normes internationales d'information financière
Les IFRS comprennent les normes, les interprétations et le cadre fondés sur des principes adoptés par l'International Accounting Standards Board.

Obligations couvertes
Obligations avec plein recours figurant au bilan émises par les banques et les établissements de crédit qui sont également entièrement garanties par des actifs sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité de l'émetteur.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités
Programme visant le rachat de nos propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujetti aux divers règlements de la Bourse et de la commission des valeurs mobilières pertinentes.

Options
Contrat ou disposition d'un contrat qui donne à une partie (le porteur de l'option) le droit, et non l'obligation, d'effectuer une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

Papier commercial adossé à des créances mobilières non commandité par des banques
Billet à court terme émis essentiellement par des structures d'accueil de titrisation qui détiennent des prêts ou d'autres créances et qui ne sont pas commanditées par des banques.

PCGR des États-Unis
Principes comptables généralement reconnus des États-Unis

PCGR du Canada
Principes comptables généralement reconnus du Canada

Point de base (p.b)
Un centième pour cent (0,01 %)

Position de capital en liquidités
Indique dans quelle mesure les actifs non liquides (à long terme) sont financés par des passifs à court terme et représente une mesure basée sur une formule reflétant les décalages entre les échéances réelles des actifs et des passifs, y compris notre risque d'illiquidité structural, tant comparatif que directionnel.

Prêt à risque
Le prêt à risque est une pratique qui consiste à effectuer des prêts à des emprunteurs qui ne peuvent obtenir les meilleurs taux d'intérêt sur le marché en raison de leurs mauvais antécédents de crédit. Le prêt à risque est assorti de risques plus élevés tant pour les prêteurs que pour les emprunteurs compte tenu des taux d'intérêt plus élevés pour les emprunteurs, des mauvais antécédents de crédit et des situations financières difficiles allant généralement de pair avec les demandeurs de prêts à risque.

Prêt de titres
Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire d'un titre accepte de le prêter en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat négocié au préalable avec l'emprunteur. Le prêt de titres doit être entièrement garanti par l'emprunteur en tout temps. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre d'agent pour le propriétaire du titre. Il existe deux types d'ententes de prêt de titres, soit les ententes prévoyant une indemnité au titre du risque de crédit ou de marché et les ententes ne prévoyant pas une telle indemnité. Dans le cadre d'un prêt de titres sans indemnité, l'intermédiaire n'est pas exposé à un risque de perte. Un tel risque existe pour un prêt de titres avec indemnité, en cas de défaillance par l'emprunteur combinée à une perte de valeur de la garantie.

Prêts douteux
Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement éliminés du bilan après 180 jours de retard.

Produit dérivé
Un produit dérivé est un contrat conclu entre deux parties qui ne nécessite que peu ou pas d'investissements initiaux et en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un instrument, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les produits dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du produit dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Provision pour pertes sur créances
Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes sur créances déterminées ainsi que les pertes subies mais non déterminées à la date du bilan. Cette provision sert à couvrir le portefeuille de prêts, y compris les prêts, les acceptations bancaires, les garanties, les lettres de crédit et les engagements non provisionnés. La provision est augmentée du montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée aux résultats et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements au cours de la période.

Ratio de distribution
Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées.

Rendement des actions
Dividendes par action ordinaire divisés par la moyenne des cours extrêmes au cours de la période visée.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Revenu net d'intérêt
Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débentures subordonnées

Risque lié à la valeur économique des capitaux propres
Correspond à l'exposition de la valeur économique des capitaux propres de RBC aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque lié à la valeur mesure la fluctuation de la valeur actualisée nette des actifs, des passifs et des éléments hors bilan en fonction d'une variation donnée des taux d'intérêt. Il s'agit d'une mesure économique habituellement fondée sur la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie; elle est aussi plus exhaustive, puisqu'elle tient compte de tous les flux de trésorerie, indépendamment de la période.

Risques
Les institutions financières sont exposées à un certain nombre de risques pouvant entraîner des pertes, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque d'illiquidité et de financement, le risque lié à la réputation, le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique, le risque d'assurance et le risque environnemental.

Structure d'accueil
Il s'agit habituellement d'une entité créée dans un but unique et exprès, qui a une durée de vie limitée et sert à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elle détient par rapport à une société cédante. Les structures d'accueil sont principalement utilisées pour titriser des actifs financiers ou d'autres types d'actifs en vue de générer des fonds, de réduire le risque de crédit et de gérer le capital.

Swaps sur défaillance
Contrat dérivé qui offre à l'acquéreur un paiement non récurrent en cas de défaillance de l'entité ou des entités (ou si un événement déclencheur semblable survient).

Taxe de vente harmonisée (TVH)
Taxe de vente canadienne qui a remplacé la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale (TVP) dans cinq des dix provinces canadiennes : la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse. Elle s'applique à la plupart des produits et services achetés dans ces provinces.

Titres adossés à des actifs
Titres créés au moyen de la titrisation d'un groupe d'actifs, par exemple des prêts automobiles ou des prêts sur cartes de crédit.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales
Titres créés au moyen de la titrisation de créances hypothécaires commerciales.

Titres adossés à des prêts avec flux groupés
Titres adossés à un groupe de prêts commerciaux ou personnels, constitués de façon à ce qu'il y ait plusieurs catégories de porteurs d'obligations, lesquelles sont assorties d'échéances diverses, appelées des tranches.

Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels
Titres créés au moyen de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels.

Titres à enchères
Titres émis par l'entremise d'entités à détenteurs de droits variables (EDDV) qui détiennent des actifs à long terme financés au moyen de titres de créance à long terme, dont le taux d'intérêt est révisé à chaque période de 7 à 35 jours lors d'enchères gérées par les institutions financières participantes. Aux États-Unis, ces titres sont émis par des commanditaires comme les municipalités, des organismes responsables des prêts étudiants ou d'autres commanditaires, par l'intermédiaire d'enchères gérées par des banques.

Titres de fiducie de capital (RBC TruCS)
Titres de fiducie cessibles émis par la Fiducie de capital RBC ou la Fiducie de capital RBC II, des structures d'accueil, afin d'obtenir un type innovateur de capital de première catégorie.

Titres garantis par des créances (TGC)
Titres comportant plusieurs tranches qui sont émis par des structures d'accueil et garantis par des créances, y compris des obligations et des prêts. Chaque tranche offre un degré différent de risque et de rendement pouvant répondre à la demande des investisseurs.

Titres vendus à découvert
Opération dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation
Opération dans le cadre de laquelle divers actifs financiers sont regroupés en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Titrisation synthétique
Transfert à des tiers non affiliés des risques liés à des éléments donnés de nos actifs financiers au moyen de l'utilisation de certains instruments financiers, tels que les swaps sur défaillance et les contrats de garantie, tout en conservant un droit de propriété sur les actifs financiers.

Tranche
Type de titre créé de façon à ce que les risques et le rendement liés à un groupe d'actifs soient regroupés en plusieurs catégories de titres assortis de niveaux de risque et de rendement différents de ceux du groupe d'actifs sous-jacent. Les tranches sont habituellement cotées par des agences de notation et reflètent à la fois la qualité de crédit de la garantie sous-jacente et le niveau de protection en fonction de la subordination intrinsèque de la tranche.

Valeur à risque (VAR)
Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques fondés sur des informations historiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur de marché maximale que subiraient les portefeuilles de négociation de la banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché au cours d'une séance.

Zone euro
Groupe de dix-sept États membres de l'Union européenne utilisant l'euro comme monnaie légale unique. Ce groupe comprend l'Autriche, la Belgique, Chypre, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie, la Slovénie et l'Espagne.

Administrateurs et haute direction

Administrateurs

W. Geoffrey Beattie (2001)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
The Woodbridge Company Limited
Vice-président du Conseil
Thomson Reuters Corporation

John T. Ferguson, F.C.A. (1990)
Edmonton (Alberta)
Président du Conseil et
chef de la direction
Princeton Developments Ltd.
Princeton Ventures Ltd.

L'hon. Paule Gauthier, P.C.,
O.C., O.Q., c.r. (1991)
Québec (Québec)
Associée principale
Stein Monast S.E.N.C.R.L.

Timothy J. Hearn (2006)
Calgary (Alberta)
Président
Hearn & Associates

Alice D. Laberge (2005)
Vancouver (Colombie-Britannique)
Administratrice de sociétés

Jacques Lamarre, O.C. (2003)
Montréal (Québec)
Conseiller stratégique
Heenan Blaikie s.r.l.

Brandt C. Louie, O.B.C., F.C.A.
(2001)
Vancouver
(Colombie-Britannique)
Président du Conseil et
chef de la direction
H.Y. Louie Co. Limited
Président
London Drugs Limited

Michael H. McCain (2005)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
Aliments Maple Leaf Inc.

Heather Munroe-Blum, O.C., O.Q.,
Ph.D., MSRC (2011)
Montréal (Québec)
Principale et vice-chancelière
Université McGill

Gordon M. Nixon, C.M., O.Ont.
(2001)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
Banque Royale du Canada

David P. O'Brien, O.C. (1996)
Calgary (Alberta)
Président du Conseil
Banque Royale du Canada
Président du Conseil
EnCana Corporation

J. Pedro Reinhard (2000)
Key Biscayne (Floride)
Président
Reinhard & Associates

Edward Sonshine, O.Ont., c.r.
(2008)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
Fonds de placement immobilier
RioCan

Kathleen P. Taylor (2001)
Toronto (Ontario)
Présidente et chef de la direction
Four Seasons Hotels and Resorts

Bridget A. van Kralingen (2011)
New York (New York)
Directrice générale
IBM North America
IBM Corporation

Victor L. Young, O.C. (1991)
St. John's
(Terre-Neuve-et-Labrador)
Administrateur de sociétés

La date précisée entre parenthèses à la suite du nom de chaque administrateur indique la date de nomination au titre d'administrateur.

Haute direction

Morten N. Friis
Chef de la gestion des risques

Janice R. Fukakusa, F.C.A.
Chef de l'administration et chef
des finances

Zabeen Hirji
Chef des ressources humaines

M. George Lewis
Chef de groupe
Gestion de patrimoine

A. Douglas McGregor
Co-chef de groupe
Marchés des Capitaux

David I. McKay
Chef de groupe
Services bancaires canadiens

Gordon M. Nixon, C.M., O.Ont.
Président et chef de la direction

Mark A. Standish
Co-chef de groupe
Marchés des Capitaux

W. James Westlake
Chef de groupe
Services bancaires internationaux
et Assurances

Principales filiales

Principales filiales (1)	Adresse du bureau principal (2)	Valeur comptable des actions avec droit de vote que détient la Banque (3)
Société d'hypothèques de la Banque Royale (4)	Toronto (Ontario), Canada	**1 061 $**
Fiducie de capital RBC	Toronto (Ontario), Canada	**1 269**
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée (4)	Toronto (Ontario), Canada	**4 634**
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Gestion de patrimoine Services financiers Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Investment Services (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	
Société Trust Royal du Canada	Toronto (Ontario), Canada	**238**
Compagnie Trust Royal	Montréal (Québec), Canada	**359**
Banque Royale Holding Inc.	Toronto (Ontario), Canada	**25 588**
Fonds d'investissement Royal Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Gestion Assurances RBC Inc.	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance générale RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance RBC du Canada	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance vie RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
RBC Placements en Direct Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Phillips, Hager & North Investment Counsel Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
R.B.C. Holdings (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
RBC Caribbean Investment Limited	George Town, Grand Cayman	
Royal Bank of Canada Insurance Company Limited	St. Michael, La Barbade	
Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited	New Providence, Bahamas	
Investment Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman	
RBC (Barbados) Funding Ltd.	St. Michael, La Barbade	
Royal Bank of Canada (Caribbean) Corporation	Nassau, Barbade	
Royal Bank of Canada Trust Company (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman	
RBC Alternative Asset Management Inc. (2)	New York (New York), États-Unis	
RBC Capital Markets Arbitrage S.A.	Luxembourg, Luxembourg	
Royal Bank of Canada (Asia) Limited	Singapour, Singapour	
Capital Funding Alberta Limited	Calgary (Alberta), Canada	
Royal Bank of Canada Financial Corporation	St. Michael, La Barbade	**5**
RBC Finance B.V.	Amsterdam, Pays-Bas	**3 319**
Royal Bank of Canada Holdings (U.K.) Limited	Londres, Angleterre	
RBC Europe Limited	Londres, Angleterre	
Royal Bank of Canada Investment Management (U.K.) Limited	Londres, Angleterre	
Royal Bank of Canada Trust Corporation Limited	Londres, Angleterre	
RBC Asset Management UK Limited	Londres, Angleterre	
RBC Holdings (Channel Islands) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
Royal Bank of Canada (Channel Islands) Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
RBC Treasury Services (CI) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Offshore Fund Managers Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
RBC Fund Services (Jersey) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Investment Solutions (CI) Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
RBC Investment Services Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Regent Fund Managers Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Trust Company (International) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
Regent Capital Trust Corporation Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Trust Company (Jersey) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Trustees (Guernsey) Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
RBC Regent Tax Consultants Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Wealth Planning International Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC cees Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC cees International Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Fund Administration (CI) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
Royal Bank of Canada Trust Company (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	
RBC Reinsurance (Ireland) Limited	Dublin, Irlande	
Royal Bank of Canada (Suisse) SA	Genève, Suisse	
Roycan Trust Company S.A.	Genève, Suisse	
RBC Investment Management (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	**17**
RBC Capital Markets (Japan) Ltd.	St. Michael, La Barbade	**65**
RBC Holdings (Barbados) Ltd.	St. Michael, La Barbade	**2 693**
RBC Financial (Caribbean) Limited	Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago	
BlueBay Asset Management Ltd.	Londres, Angleterre	**1 571**
RBC USA Holdco Corporation (2)	New York (New York), États-Unis	**7 750**
RBC Bank (USA)	Raleigh (Caroline du Nord), États-Unis	
RBC Capital Markets, LLC (2)	New York (New York), États-Unis	
RBC Trust Company (Delaware) Limited	Wilmington (Delaware), États-Unis	
RBC Insurance Holdings (USA) Inc.	Wilmington (Delaware), États-Unis	
RBC Bank (Georgia), National Association	Atlanta (Géorgie), États-Unis	**52**

(1) La Banque détient, directement ou indirectement, la totalité des actions avec droit de vote de chaque filiale.

(2) Toutes les filiales sont fondées ou constituées sous le régime des lois de l'État ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC USA Holdco Corporation et de RBC Alternative Asset Management Inc., qui sont constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, et de RBC Capital Markets, LLC qui est constituée sous les lois de l'État du Minnesota.

(3) La valeur comptable (en millions de dollars) des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

(4) Les filiales ont des actions sans droit de vote en circulation, que la Banque détient, directement ou indirectement, en totalité.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central
Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-974-5151
Télécopieur : 416-955-7800

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres
Agent principal :
Société de fiducie Computershare du Canada
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635 (au Canada et aux États-Unis) ou 514-982-7555 (appels internationaux)
Télécopieur : 514-982-7580
Site Web :
computershare.com\rbc

Co-agent des transferts (États-Unis) :
Computershare Trust Company, N.A.
250 Royall Street
Canton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts (Royaume-Uni) :
Computershare Investor Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box 82, The Pavilions,
Bridgwater Road,
Bristol BS99 7NH Royaume-Uni

Inscriptions en Bourse
(symbole : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :
Canada – Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis – Bourse de New York (NYSE)
Suisse – Bourse suisse (SIX)

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Prix du jour d'évaluation
Aux fins du calcul des gains en capital, le prix de base de notre action ordinaire au jour d'évaluation (22 décembre 1971) s'établit à 7,38 $ l'action. Ce prix a été ajusté pour refléter les divisions d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

Communications avec les actionnaires
Pour des renseignements relatifs aux dividendes, aux changements au registre des actionnaires ou aux changements d'adresse, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts, aux transferts de succession et au réinvestissement de dividendes, les actionnaires sont priés de communiquer avec :
Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Ave., 9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635 (au Canada et aux États-Unis) ou 514-982-7555 (appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330 (au Canada et aux États-Unis) ou 416-263-9394 (appels internationaux)
Courriel :
service@computershare.com

Toute autre demande peut être adressée à :
Services aux actionnaires
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
9th Floor, South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-955-7806
Télécopieur : 416-974-3535

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels
Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
4th Floor, North Tower
Toronto (Ontario) M5J 2W7
Canada
Téléphone : 416-955-7802
Télécopieur : 416-955-7800
Il est aussi possible de consulter le site Web suivant :
rbc.com/investorrelations

Service de dépôt direct
Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement dans leur compte bancaire les dividendes sur leurs actions ordinaires RBC; il leur suffit d'en faire la demande par écrit à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

Désignation à titre de dividendes admissibles
Aux fins des nouvelles dispositions en matière de crédit d'impôt pour dividendes contenues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) que nous versons à des résidents du Canada sur nos actions ordinaires et privilégiées après le 31 décembre 2005 sont désignés comme des « dividendes admissibles ». À moins d'avis contraire, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) versés après cette date sont désignés comme des « dividendes admissibles » aux fins de la législation susmentionnée.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2012

Premier trimestre	1er mars
Deuxième trimestre	24 mai
Troisième trimestre	30 août
Quatrième trimestre	29 novembre

Assemblée annuelle de 2012
L'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra le jeudi 1er mars 2012 à 9 h (heure normale de l'Est) au Palais des congrès du Toronto métropolitain, North Building, 255 Front Street West, Toronto (Ontario), Canada M5J 2W6

Dates de paiement des dividendes pour 2012
Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates ex-dividende	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et actions privilégiées de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AJ, AL, AN, AP, AR, AT , AV et AX	24 janvier 23 avril 24 juillet 23 octobre	26 janvier 25 avril 26 juillet 25 octobre	24 février 24 mai 24 août 23 novembre

Gouvernance
Un sommaire des différences importantes entre les pratiques de RBC en matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise que doivent respecter les entreprises nationales américaines en vertu des conditions d'admission en Bourse de la Bourse de New York est présenté sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI – Comme le prescrit notre Code de déontologie, qui s'applique à toutes les sociétés de RBC et qui vise tous les employés également, nous nous engageons à offrir l'égalité des chances dans le cadre de toutes nos opérations avec les employés, les clients, les fournisseurs ou les autres parties. Aux États-Unis, nos filiales se sont engagées à offrir l'égalité d'accès à l'emploi conformément aux lois et règlements fédéraux américains applicables (règles d'égalité d'accès à l'emploi) à tous les employés et candidats à l'embauche. Conformément à cet engagement, toutes les décisions relatives à l'embauche touchant nos filiales américaines reposent sur les aptitudes et le rendement sans égard au groupe ethnique, à la couleur de la peau, à la nationalité ou à l'origine, à la religion, à l'âge, au handicap, au sexe, à l'orientation sexuelle, au statut de vétéran ou à tout autre facteur ou caractéristique protégé par la loi. Nos filiales américaines sont des employeurs souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et se conforment aux lois américaines fédérales, d'États et municipales en matière de travail, y compris les règlements applicables aux fournisseurs du gouvernement fédéral. La présentation des pratiques de nos filiales américaines en matière d'égalité d'accès à l'emploi dans notre rapport annuel aux actionnaires de 2009 est obligatoire aux termes des règles d'accès à l'emploi.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Dans ce rapport aux actionnaires, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, RBC MARCHÉS DES CAPITAUX, FIDUCIE DE CAPITAL RBC, RBC ASSURANCES, FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRES RBC, BILLETS SECONDAIRES DE LA FIDUCIE RBC, RBC TruCS et RBC GESTION DE PATRIMOINE, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs. RBC Dexia IS et les sociétés affiliées à Dexia utilisent la désignation commerciale de RBC sous licence.

® / MC Marques de commerce de la Banque Royale du Canada.

81105 (12/2011)